32814 B

Bibliographie

F.

in 8°
250.

2 vol

C 69

Armes inconnues

Olivier de Rohan

LEFEBURE de SAINT-ILDEPHONT

(GUILLAUME RENÉ

29

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b30527727_0001

LE MÉDECIN
DE SOI-MÊME.

LE MÉDECIN DE SOI-MÊME,

OU MÉTHODE SIMPLE ET AISÉE

POUR GUÉRIR

LES MALADIES VÉNÉRIENNES,

Avec la recette d'un chocolat aphrodiſiaque, auſſi utile qu'agréable.

NOUVELLE ÉDITION,

Augmentée des analyſes raiſonnées & inſtructives de tous les Ouvrages qui ont paru ſur le mal vénérien depuis 1740 juſqu'à préſent, pour ſervir de ſuite à la Bibliographie de M. ASTRUC;

Et de la traduction Françaiſe de la Diſſertation de M. BOEHM.

Par M. LE FEBURE DE ST IL.... Ecuyer, Docteur en Médecine, Médecin de la Ville de Verſailles, Profeſſeur de maladies vénériennes & en l'art des Accouchemens, &c.

Citò, tutò & jucundè.

TOME PREMIER.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE MICHEL LAMBERT, rue de la Harpe près Saint Côme.

1775.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

93636

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

A

MONSIEUR

POISSONNIER,

Conſeiller d'État, Médecin-Conſultant du Roi, Directeur & Inſpecteur-Général de toute la Médecine dans les Ports & les Colonies, des Académies de Paris, de Dijon, de Breſt, de Londres, de Saint Pétersbourg, de Stockholm, &c. Profeſſeur & Cenſeur-Royal, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris.

MONSIEUR,

VOUS aimez la Médecine & les Médecins; vous honorez l'une, & vous vous plaiſez à être utile aux autres. A

*vingt-ſept ans je continue l'Ouvrage immortel d'*ASTRUC *; c'eſt prendre un eſſor hardi, s'il n'eſt audacieux; je ſens combien j'ai beſoin d'indulgence, & c'eſt en me rangeant ſous vos auſpices que j'eſpère trouver la faveur qui m'eſt néceſſaire.*

Je ſuis, avec un reſpectueux attachement,

MONSIEUR,

Votre très-humble &
très-obéiſſant ſerviteur,
SAINT-ILDEPHONT.

AVERTISSEMENT.

SI le Public a favorablement accueilli ma première édition, j'ai lieu d'attendre tout de ſon empreſſement & de ſa confiance pour celle-ci. Je n'ai point ſuivi les pas de ces Auteurs, qui, à l'aide d'un nouveau frontiſpice auquel on lit, *nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée*, ſe croient exempts de tout travail, & dupent ainſi les acheteurs; j'ai refondu entièrement mon Ouvrage: l'ordre, la plupart des choſes, les expreſſions même, tout eſt neuf. Lorſqu'on doit parler de la ſanté, lorſqu'on écrit pour gens étrangers dans l'art de la gouverner, on ne peut être trop clair, trop intelligible & trop concis. J'ai diviſé ma matière en paragraphes: j'ai mis en marge ce que chaque paragraphe contient; je commence par la communication de la vérole, je parle enſuite de ſes différens degrés, du traitement qui convient à chacun d'eux, de ſes ſymptômes & de leur curation; de la gonorrhée & de ſes ſuites: j'ai fini par les formules preſcrites dans la méthode: j'ai cherché à m'expliquer de manière que l'eſprit le plus obtus pût me comprendre ſans peine; je n'ai parlé que des accidens auxquels on peut remédier ſoi-

même ſans le ſecours de Gens de la profeſſion ; j'ai fait, pour obvier aux bévues, des formules claires, aiſées à compoſer, & je les ai peu multipliées : j'ai tâché même de prévenir, par la petite quantité des doſes, les imprudences que quelquefois des malades commettent en en prenant de trop fortes, ce qui peut mettre la vie dans le danger le plus imminent, ſur-tout s'il s'agit de préparations mercurielles. Il eſt un principe dont tout Médecin prudent ne doit jamais ſe départir : il vaut mieux qu'un remède agiſſe peu que d'opérer avec trop de violence. En dreſſant mes formules, je n'ai pas moins ſongé au goût de mes malades qu'à leur ſanté ; il eſt difficile dans notre état d'unir l'agréable à l'utile : cependant j'ai fait enſorte d'épargner, autant qu'il eſt poſſible, à ceux qui ſont obligés de prendre des remèdes, les déſagrémens, les efforts, une répugnance enfin qui nuiſent ſouvent à leur effet ; j'ai rempli entièrement cette idée, & j'ai réuſſi, à ma très-grande ſatisfaction, dans l'exécution de mon chocolat. Depuis long-temps je cherchais tous les moyens d'ôter au ſublimé ſon goût métallique, qui donne quelquefois des nauſées, ou qui, au moins, laiſſe dans la bouche un goût de cuivre fort déſagréable ; lui enlever ce goût était une choſe impoſſible, puiſqu'il eſt naturel au mercure, excepté lorſqu'il eſt ſous forme coulante : je

ne pouvais donc que le masquer, & c'est de ce côté que je devais tourner mes soins; j'y avais travaillé : j'avais fait du sirop, j'avais fait brûler de l'huile d'anis sur mon sel mercuriel, & toutes ces préparations avaient été vaines. Il me vint dans l'idée que s'il était dissous dans un menstrue convenable, & qu'il fût ensuite étendu, divisé, & enchaîné par les parties muqueuses du cacao & de l'extrait d'orge, non-seulement ces pâtes agréables absorberaient l'impression peu flatteuse qu'il laisse après lui, mais encore lui serviraient d'un puissant correctif, qui mettrait les malades à l'abri de toute inconséquence, & bannirait l'attirail gênant du lait, des tisannes d'orge, de mauve, qu'on est obligé de boire en faisant usage du sublimé en solution, pour émousser ses pointes & les diviser davantage. Le succès a pleinement répondu à mon espoir; & après avoir mâché & savouré le chocolat long-temps dans la bouche, l'avoir pris au lait & à l'eau, j'ai vu qu'on ne distinguait absolument point la présence du sublimé. Si la grande faveur où ce sel mercuriel est aujourd'hui, est autant due à sa puissante efficacité, qu'à la facilité que les malades ont à le prendre, je puis dire avoir encore renchéri sur cet avantage : on peut se guérir publiquement, &, pour se servir de cette expression, *à la barbe des Athéniens;* un mari peut prendre son chocolat en présence de son

épouſe, ſans que celle-ci y ſoupçonne de myſtère; elle peut même en uſer ſans ſe douter de boire un anti-vénérien : &, par cet innocent moyen, la paix & la concorde ſubſiſtent dans le ménage. Un père peut en prendre au ſein de ſa famille; un fils, une fille, devant leurs parens, & même quand ceux qui n'en auraient pas beſoin en prendraient, il ne leur en arriverait aucun mal & ils n'éprouveraient aucun dégoût. Un voyageur porte avec lui ſon chocolat, & n'eſt point obligé de ſe charger de bouteilles, de fioles, attirail toujours embarraſſant, & à cauſe du volume & à cauſe de la fragilité. Les gens jaloux de tout ce que les autres font ou inventent, diront peut-être que je n'ai pas grand mérite à avoir trouvé l'idée du chocolat, puiſque M. Gardane dit dans ſes Recherches-pratiques qu'on peut, ſi l'on veut, prendre la ſolution du ſublimé dans une taſſe de chocolat : mais M. Gardane a-t-il dit de faire une pâte avec le cacao & l'extrait d'orge, qui l'emporte ſur cette amande en vertus béchiques & qui contient plus de parties mucilagineuſes ? M. Gardane a-t-il dit d'y ajouter le baume du Pérou, comme fortifiant & tonique, particulièrement utile dans les gonorrhées habituelles qui viennent de relâchement ? M. Gardane enfin a-t il donné la manière de manipuler ce chocolat, ce qui n'eſt point du tout aiſé, & ce que M. Martin,

Apothicaire de cette Ville, fort expert dans ſon art, a manqué pluſieurs fois, malgré nos ſoins réunis ? Au ſurplus, quoi qu'on veuille en dire, je ne courrai point après le petit mérite de l'invention : que la choſe ſoit utile ; c'eſt-là le but principal. Combien de perſonnes, ſur-tout dans notre ſiècle, ont été chercher dans de vieux diſpenſaires des recettes oubliées, & les ont apportées avec faſte & même avec impudence !

En entreprenant la ſeconde & la plus conſidérable partie de notre Ouvrage, *la Bibliographie*, nous avons cru nous rendre intéreſſant & faire également plaiſir aux perſonnes de l'art & à celles qui lui ſont étrangères. Les uns y trouveront les progrès de cette branche de guérir depuis 1740, progrès qui, malheureuſement, ſont peu de choſe, malgré le nombre de livres qu'on a écrits ſur cette matière. Les autres y apprendront à diſtinguer les bons Auteurs, ceux auxquels l'humanité doit ſa reconnaiſſance, de ces vils Charlatans, dont le but & l'eſpoir n'ont été que de faire des dupes & de s'enrichir à leurs dépens ; mais, ce qui les frappera davantage, c'eſt que ceux qui méritent à juſte titre le nom de Médecins, n'ont trouvé que des détracteurs, tandis que les Empyriques n'ont eu que des prôneurs. Les âmes qui vivaient dans le ſiècle d'or pourraient ſans doute y prendre le change, & croire de bonne foi

que le cri de la multitude eſt pour celui qui le mérite mieux : mais dans un ſiècle où preſque tous les êtres s'enchaînent au char de la fortune, où le vice a ſi long-temps foulé la vertu à ſes pieds, où la voix de la vérité cédait à celle du menſonge, on ne ſera point étonné ſi des paraſites, des âmes puſillanimes ont vendu leur plume à l'impoſture ; & s'ils ont fait de brillans panégyriques qui ne peuvent perſuader que la canaille, le faible ou le mourant.

Je ne me flatterai point ſans doute d'avoir fourni auſſi glorieuſement ma carrière que le célèbre Aſtruc; mais au moins j'ai raſſemblé mes efforts pour me rendre digne de l'attention de mes Lecteurs. J'ai cherché à faire des analyſes utiles. Quand j'ai trouvé dans un Auteur des préceptes louables, des remèdes dont on pouvait tirer avantage, je les ai fait connaître ; & pour que le Lecteur pût, à ſa volonté, les avoir ſous la main, j'ai mis à la fin des deux volumes une Table des matières par ordre alphabétique; de ſorte que ces différens matériaux de préceptes & de remèdes qui ſe trouvent épars çà & là dans cette Bibliographie, forment une eſpèce de traité complet de la maladie vénérienne, fait, pour ainſi m'exprimer, de la quinteſſence de tous les livres écrits ſur cette matière. C'eſt par cette raiſon encore que j'ai de beaucoup abrégé ma méthode préliminaire, que je n'ai regardée que

comme un exposé sommaire que le malade serait charmé d'avoir particulièrement sous les yeux, pour se guider.

J'ai cru aussi me rendre utile au plus grand nombre en écrivant en langue maternelle, & j'ai préféré l'ordre alphabétique au chronologique, afin de pouvoir rassembler de suite tout ce qu'un Auteur a écrit. On me dira sans doute que la chronologie laisse mieux distinguer les progrès que l'on a faits : mais on doit sentir en même temps que j'ai une objection sans réplique; M. Astruc fait remonter son travail jusqu'à l'origine la plus connue du mal vénérien; l'art pour cette maladie était alors au berceau; la méthode curatoire a éprouvé plusieurs révolutions considérables jusqu'au siècle où nous vivons, &, dans son Ouvrage, l'ordre chronologique était d'autant plus utile, que s'il n'eût point été observé, le Lecteur se serait trouvé dans une espèce de chaos; aujourd'hui la chose est toute différente, excepté le sublimé-corrosif, dont le crédit & les succès se sont accrus par les soins redoublés des Van-Swieten, de Haen, Storck, Pringle, Bercher, de Presle, &c. &c. &c. L'empyrisme a établi une anarchie & une confusion qui a tout renversé, & peu s'en faut que cette branche de l'art ne soit rentrée dans une enfance préjudiciable à tous les Citoyens. Chacun a son remède, chacun en fait un secret, & détruit, par tout ce

qu'il ſait ou ce qu'il ne ſait pas, celui que ſon voiſin débite. Mon Lecteur eſt à portée de vérifier ce que j'avance; qu'il compte les âmes déſintéreſſées qui parlent pour le bien du Public, & il verra combien le nombre en eſt reſtreint.

Il eſt très-difficile à un Auteur critique de ſe concilier l'amitié & la bienveillance de tous ceux dont il analyſe les écrits : mais, pourvu qu'il ſoit vrai, & qu'il ſoit jugé tel par les gens impartiaux, il a rempli ſa tâche & il a mérité l'eſtime des honnêtes gens. Il eſt vrai qu'en attaquant l'Ouvrage, il ne doit lui échapper aucune perſonnalité, ou il ſe rendrait indigne de cette eſtime qu'il cherche à ſe concilier. Cependant il n'eſt point de Charlatan qui ne ſe plaigne qu'on l'inſulte lorſqu'on l'appelle par ſon nom : il eſt Médecin, il eſt Chimiſte, il eſt Botaniſte, &c.; il a un remède, il en fait un ſecret : quoi qu'il en ſoit, il ne croit point être du nombre des Charlatans; au contraire, il les mépriſe & eſt prêt à écrire contre eux. Mais, répondrai-je à ces gens, ſi vous êtes Médecins, écrivez, éclairez de vos lumières & vos Confrères & le Public; marchez ſur les pas d'Hippocrate, de Galien, des Helvétius, des Lieutaud, des de Haller, des Tiſſot, & de tant d'autres que je pourrais nommer. Si vous ne l'êtes pas, ſi votre état eſt d'être garçon Apothicaire, Maréchal, Valet-de-chambre, Courtier, & quel-

que choſe de pis encore, ſoyez-le, rempliſſez vos devoirs, & ne vous mêlez point, avec douze ou vingt recettes, pillées dans des Pharmacopées, écrites ſur des cartes & miſes dans votre poche, d'aller les ordonner à tort & à travers, ſans connaître ni le mal auquel vous les appliquez, ni les vertus des drogues qui les compoſent.

Soyez plutôt Maçon, ſi c'eſt votre métier,

diſait Boileau. Hélas! non, Meſſieurs les Empyriques ne veulent point ſe convaincre de cette vérité : ils ſe plaignent de ceux qui la diſent, ils ſe récrient à haute voix, ils ont recours à la Juſtice, &, par proviſion, ils écrivaſſent des libelles diffammatoires contre l'homme véridique qui a cherché à détromper le Public ſur leur compte. M. Aſtruc n'a point été à l'abri de leurs ſatires & de leurs invectives : pourquoi ſerais-je plus privilégié que lui ? Ils m'invectiveront auſſi ; ils me clabauderont : eh bien, je déclare ici hautement que peu m'importe. Qu'ils élèvent leur verbe glapiſſant & meurtrier, qu'ils exercent leurs plumes éphémères : le vent emportera leurs mauvaiſes feuilles comme celles de la Sybille de Cumes ; & ſi les Connaiſſeurs ont jugé favorablement mon Ouvrage, il gardera, malgré eux, le petit coin qu'on lui aura aſſigné dans l'immortalité. En analyſant leurs Ouvra-

ges, j'ai dit ce que j'ai cru devoir dire; s'ils m'injurient pour avoir dit la vérité, tant pis pour eux; c'eſt un tort de plus qui leur retombera ſur le front, & ce ſerait me compromettre que de leur ripoſter ſottiſes pour ſottiſes.

Nous avons raſſemblé, autant qu'il nous a été poſſible, tout ce qui a été écrit ſur la matière que nous traitons. Nous avons fouillé dans tous les journaux, dans les Mémoires des différentes Académies, &c. nous avons donné une notice des différentes Lettres & Obſervations que nous y avons trouvées: nous avons recherché les Livres étrangers; ceux que nous n'avons pu nous procurer, nous les avons fait connaître par ce qu'en ont dit les Journaux, lorſqu'ils en ont parlé, & nous avons eu ſoin d'en prévenir le Lecteur. Pour les Ouvrages nationaux, il eſt bien quelques feuilles polémiques qui ont échappé à nos recherches: mais nous avons indiqué les titres de celles que nous connaiſſons & que nous n'avons pu nous procurer; enfin nous prions ceux qui en auroient ou qui en connaîtroient que nous aurions omis, de nous les enſeigner ou communiquer, & nous nous empreſſerons d'en former un Supplément, s'ils fourniſſent aſſez de matière. Sans avoir pris à tâche de rechercher tout ce que M. Aſtruc a oublié dans ſa Bibliographie, il eſt cependant quelques Ouvrages qui nous ſont tombés entre les mains; nous en avons

fait

fait mention en faiſant précéder le nom de l'Auteur d'une ☞. Il en eſt deux de 1740 que M. Aſtruc a fait connaître & ſur leſquels nous nous ſommes tus, ſavoir la traduction françaiſe de ſon Traité *de morbis venereis*, &c. première édition, par M. Jault, & les *Eſſais ſur les maladies vénériennes*, &c. première édition, par M. Guiſard.

Nous devons encore avertir nos Lecteurs que, quoique nous ſuivions les traces de M. Aſtruc, nous n'avons point, à ſon exemple, nommé la patrie, l'époque de la naiſſance & de la mort des Auteurs que nous avons analyſés, & nous n'avons point parlé de la réputation dont ils jouiſſaient : ces traits de biographie ſeraient de trop dans notre Ouvrage; preſque tous ceux dont nous faiſons mention vivent encore & que dirait-on de la plupart d'entre eux qui n'ont fleuri que par l'argent que les ſots ont bien voulu leur prodiguer?

Pour rendre cet Ouvrage plus utile encore à ceux qui ne poſsèdent point Aſtruc, pour les mettre à portée de pouvoir s'en paſſer, & leur faire connaître les Ouvrages dont il parle, j'ai ajouté à ma Table chronologique le titre de tous les Ouvrages dont il a rendu compte, & je les ai fait précéder d'un aſtériſque. Il en eſt de même du nom des Auteurs; ceux dont il a fait mention ſe trouvent dans ma

Table des Auteurs & ſont encore marqués d'un aſtériſque *.

En liſant les différens Ouvrages relatifs à ma matière, j'ai vu la Diſſertation de M. Mic. Fr. Boehm, qui porte pour titre : *varias ſyphilidis thurapeias, &c.* j'ai cru qu'il m'était preſque indiſpenſable d'ajouter à mon Ouvrage ce Traité très-érudit. On y voit raſſemblées ſous un ſeul point de vue toutes les différentes méthodes & les différens remèdes employés par les Auteurs depuis l'origine la plus connue du mal vénérien juſqu'à l'année 1771. Ce Traité doit être la pierre d'achoppement & l'écueil de tous les gens qui viennent avec emphâſe nous apporter des remèdes prétendus nouveaux, & le fruit de leurs recherches, de leur veilles & de leur expérience : dans un inſtant on ſera à portée de les confondre; cette thèſe eſt la piſcine où l'on trouvera leurs patrons & les ſources où ils ont puiſé. Malgré qu'Aſtruc & moi ayons analyſé tous les Ouvrages que M. Boehm cite, cependant il ne nous a pas été poſſible & à l'un & à l'autre de nous appeſantir ſur mille petites recherches & quelques légères particularités qui font un des mérites de la Diſſertation de l'Auteur que nous avons traduit. Au ſurplus les différentes méthodes ſont rangées par claſſes, & d'un coup d'œil l'on voit tous ceux qui ont propoſé le même remède, avantage

qui épargne à celui qui en a beſoin, le déſagrément de feuilleter des volumes. Cette thèſe me rend auſſi le ſervice de raſſembler dans mon Ouvrage beaucoup de choſes eſſentielles éparſes dans M. Aſtruc ou omiſes.

Nous n'avons rien dit des articles relatifs au mal vénérien, qui ſe trouvent inſérés dans les Dictionnaires Encyclopédique, Economique, de Médecine, de Santé, &c. leurs Auteurs n'ont eu pour but que de rapporter les ſentimens de ceux qui ont le mieux parlé ſur cette matière, à leur avis; par conſéquent c'eût été une redondance de notre part de remettre ſous les yeux du Lecteur ce qu'il a déjà vu.

AVIS.

La ☞ signifie que M. Aſtruc a oublié de parler de ces Auteurs.

— ſignifie que dans le Livre dont il eſt queſtion l'Auteur ne parle de la maladie vénérienne que depuis telle page juſqu'à telle page.

* à la Table des titres, que c'eſt un Livre annoncé par M. Aſtruc; à la Table des noms, que c'eſt un Auteur que M. Aſtruc a fait connaître.

LE MÉDECIN
DE SOI-MÊME,
OU
MÉTHODE SIMPLE ET AISÉE
POUR GUERIR
LES MALADIES VÉNÉRIENNES.

On y trouve la recette d'un chocolat aphrodiſiaque, auſſi utile qu'agréable.

Communication de la vérole.

1. LA VÉROLE ſe communique de bien des manières. L'acte de la copulation; les baiſers laſcifs; ces horreurs du libertinage, où l'on ſe ſouille la bouche mutuellement; la maſturbation dont la femme eſt le miniſtre, s'il arrive que ſes mains ſoient ſouillés du virus qu'elle a pu recueillir en les portant aux endroits qui en ſont infectés; l'allaitement, ſoit que la nourrice ou le nourriſſon ſoient entichés; l'action d'accoucher une femme gâtée, ſi l'on a quelque coupure ou égratignure aux doigts; la génération, qui rend bien des maux héréditaires, ſont les voies les plus communes par leſquelles le virus vérolique paſſe d'un corps dans un autre. D'après cette énumération combien ne doit-on pas être en

garde contre ce venin ſubtil ? On peut encore voir comment le grand Boerrhaave & pluſieurs autres Auteurs s'expliquent à cet égard ; V. BOERRHAAVE, voyez la Table des matières au mot *Vérole : communication de la vérole.*

Quand la vérole ſe déclare.

2. La vérole n'a point de tems fixe pour ſe déclarer ; un jour, deux jours, quinze jours, un mois, un an, dix ans, vingt ans même après l'avoir acquiſe, on en voit paraître des ſymptômes.

Symptômes de la vérole

3. Les ſignes ſous leſquels elle ſe manifeſte n'ont rien de plus certain que le temps de ſon apparition. Elle ſe cache ſous l'apparence de toutes les maladies, ou plutôt elle les occaſionne toutes, & ce Prothée demande l'attention entière d'un Médecin éclairé. Cependant ſes ſymptômes ordinaires ſont les douleurs dans les os, les maux de tête & de gorge, les caries, les exoſtoſes, les gommes, les ulcères, les puſtules, les dartres, les taches cutanées, les bubons, les chancres, les rhagades, les poireaux, les crêtes, les fics, les condylomes, les verrues, les cryſtallines, les grappes, les choux-fleurs, le phimoſis, le paraphimoſis, la gonorrhée, les fluxions des bourſes, &c. &c. &c. L'ophtalmie vénérienne, le ſpermatocèle, le ſarcocèle, &c. ſont encore quelquefois les effets du mal vénérien : mais nous n'entrons ici que dans le détail des accidens auxquels le malade peut remédier lui-même. Pour ceux qui demandent la main d'un conducteur, que l'on conſulte la Table des matières, elle renvoyera aux endroits où ils ſont traités.

Quand on a un de ces ſymptômes, l'on a la vérole.

4. Il eſt certain, quoi qu'en diſent pluſieurs Auteurs, qu'on a la vérole lorſqu'il ſe manifeſte un des ſymptômes décrits ci-deſſus ; car *il n'eſt point d'effet ſans cauſe.* Cependant tous ne ſont pas également dangereux ; celui qui n'a qu'un chancre ou un poireau n'eſt pas ſi infecté que celui qui réunit en même tems des exoſtoſes, des caries, des ulcères,

Quand ils ſont en petit nombre & récens, le

&c. Lorſqu'un accident vérolique paraît peu de tems après la jouiſſance, le mal n'eſt pas ſi grand ni ſi difficile à guérir que s'il était plus invétéré, & par conſéquent il faut moins de remèdes.

mal n'eſt pas difficile à guérir.

5. Il eſt néceſſaire que nous diſtinguions pluſieurs degrés dans cette maladie. Nous la diviſerons en vérole ſimple, compliquée, & invétérée.

Degrés de la vérole.

6. La vérole ſimple eſt celle où il ſe manifeſte ſimplement un ou deux, au plus, des ſymptômes que nous venons de nommer, & peu de tems après l'acte du coït.

Vérole ſimple.

7. La vérole compliquée eſt celle où pluſieurs ſymptômes ſe réuniſſent, tels que gommes, exoſtoſes, puſtules, taches, chaudepiſſes, &c.

Vérole compliquée.

8. La vérole invétérée exiſte lorſqu'il apparaît pluſieurs ſymptômes ſix mois ou plus après l'avoir acquiſe.

Vérole invétérée.

9. Si nous diſtinguons trois degrés de vérole, il eſt néceſſaire par conſéquent d'établir trois claſſes de traitement. Le premier traitement ſera nommé ſimple; le ſecond, moyen traitement; & le troiſième, traitement complet.

Diviſion des traitemens.

10. Le traitement ſimple, conſiſte ſeulement dans l'uſage du ſublimé corroſif.

Traitement ſimple.

11. Le moyen traitement, conſiſte à combattre le vice par le ſublimé & la décoction de gayac; ou le ſublimé & de légères frictions; ou le ſublimé & les lavemens anti-vénériens.

Moyen traitement.

12. Le traitement complet, ſera celui où l'on fera uſage en même-tems du ſublimé, du gayac, des frictions & des lavemens.

Traitement complet.

13. Quelque traitement que l'on adopte, il faut obſerver un certain régime. On peut cependant, à la rigueur, ſortir & vaquer à ſes affaires, dans quelque traitement que l'on ſoit; mais on doit abſolument s'abſtenir de toutes débauches, des veilles, des fatigues, de la danſe, de la table, des femmes & de la pollution particu-

Régime.

lièrement quand la gonorrhée se trouve de la partie. On ne doit rien manger d'échauffant, tels que ragoûts, mouton, gibier, persil, céleri, &c. Tous les légumes rafraîchissans & farineux sont d'un excellent usage; le bœuf, le veau rôti & bouilli, la volaille, le poisson cuit & à l'eau, les fruits cuits ou cruds, lorsqu'ils sont très-mûrs, &c. Pour boisson, on peut user d'eau rougie aux repas, de limonade cuite, d'orgeat quand l'estomac s'en accommode, d'eau clarifiée, de petit lait, &c.

Préparations.

14. Les préparations se réduisent aussi à peu de choses. Si le malade est faible, il se gardera de se faire saigner; l'ouverture de la veine n'est nécessaire que lorsqu'il y a pléthore ou disposition inflammatoire. Si cependant il existait des maux de tête, ou de gorge, on préluderait par une saignée au bras, & on la répéterait au pied si les accidens ne cédaient point à la première. Au surplus, nous nous étendrons davantage sur ce point en parlant des différens symptômes. On se purgera une ou deux fois, si l'état des premières ou des secondes voies l'exige, avec la médecine n°. 1, ou n°. 2. Pour les bains, nous en parlerons ailleurs.

En quoi consiste le traitement simple.

15. Le traitement simple consiste à prendre tous les matins deux cuillerées de la solution n°. 3, dans un verre d'eau distillée, & à boire, immédiatement après, un autre verre d'eau distillée; on reste ensuite une demi-heure sans manger. Si cependant, comme il arrive quelquefois, le malade se trouvait incommodé du goût cuivreux que laisse dans la bouche le sublimé corrosif, s'il éprouvait quelques nausées, il couperait son eau distillée avec moitié lait, & mangerait, immédiatement après avoir bu, un peu de pain sec: mais ce dégoût ne subsistera que pendant peu de jours; on s'y accoutume bientôt. Après les huit premiers jours, le malade prendra deux cuillerées de la solution le

matin & deux autres le soir, ou simplement trois le matin Si par hasard sa bouche s'échauffait, s'il sentait des hémorrhoïdes, s'il éprouvait des ardeurs d'urine, il discontinuerait le remède pendant un ou deux jours, & il prendrait du lait tous les matins. On aura soin, pendant que l'on fera usage du sublimé, de se purger tous les huit ou tous les quinze jours au plus tard.

Précautions que doivent prendre certaines personnes.

16. Si les malades avaient la toux, que leur poitrine fût échauffée, qu'ils fussent sujets aux hémorrhagies, que leur système nerveux fût aisé à irriter, ils se tiendraient à ne prendre que deux cuillerées de solution le matin, ou même une le matin & une le soir, & ils la prendraient dans une légère décoction d'orge, coupée avec un tiers de lait; & pour peu qu'ils ressentissent quelque incommodité de l'usage de ce remède, ou ils le quitteraient pour avoir recours à un autre, ou ils le suspendraient & prendraient dans l'intervalle du lait coupé avec de l'eau d'orge. Leur boisson doit se borner à l'usage de cette eau, ou à une infusion de fleurs de violettes, ou de mauves, ou de sureau. Ils ne se purgeront qu'avec la médecine n°. 2; & ceux qui ont la poitrine faible y feront mettre huit grains de fleurs de soufre, & retrancheront le jus de citron.

Précautions que doivent prendre les femmes.

17. Une femme robuste pourra soutenir deux cuillerées de la solution de sublimé le matin & deux autres le soir: dans le tems de ses règles elle n'en prendra que deux cuillerées le matin, & si elles coulaient avec trop d'abondance, elle suspendrait le remède jusqu'à leur fin.

Précautions que doivent prendre les femmes grosses.

18. Une femme grosse de huit ou neuf mois ne doit faire aucuns remèdes, à moins que le cas ne soit urgent au dernier degré, & alors elle doit appeler un Conseil éclairé. Jusqu'à ce terme, elle peut prendre la solution indiquée ci-dessus, mais seulement à la dose d'une cuillerée le matin

& d'une autre le soir. Si elle était d'un tempérament sensible & délicat, d'une santé morosive, elle ne devrait point se hasarder à faire usage d'aucun remède sans l'avis d'un homme de l'art.

Précautions pour les enfans.

19. Un enfant ne doit prendre aucuns anti-vénériens avant l'âge d'un an, à moins qu'un Médecin n'en ordonne autrement dans une nécessité pressante, comme, par exemple, s'il n'était point allaité par une femme. Jusqu'à cet âge, il se guérit par le téton de sa nourrice, qui lui fait part des remèdes dont elle use. On donne à un enfant une pleine cuiller à café de solution n°. 3, dans un peu de sirop de violette, & même on peut commencer avec sagesse par une demi-cuillerée; on ne péche jamais en en donnant une trop faible dose; au contraire, une quantité démesurée nuit au point de pouvoir empoisonner. Il en est ainsi des meilleurs remèdes. L'émétique fait des prodiges à la dose convenable; il tue s'il est administré par des mains imprudentes; il vaut mieux retarder sa guérison de quinze jours de tems, d'un mois même, plutôt que de s'exposer à des accidens quelquefois irréparables. Nous ne pouvons donc nous lasser de recommander aux malades la plus grande circonspection dans l'usage de ce remède, spécialement pour les femmes grosses & les enfans du premier âge.

Chocolat anti-vénérien.

20. Les personnes qui veulent joindre, dans un remède, l'agréable à l'utile, seront satisfaites du chocolat anti-vénérien que nous leur proposons. Dans la première édition de cette méthode, j'avais donné la composition d'un sirop; malgré tous les soins que j'avais pris pour le rendre agréable, le goût cuivreux du mercure sublimé corrosif prédominait toujours; de plus, une bouteille était incommode à un voyageur : il fallait trop de précautions pour la mettre à l'abri des événemens. Toutes ces considérations m'ont en-

gagé à changer la forme de mon remède, & j'y ſuis parvenu le plus heureuſement. C'eſt un chocolat dont on trouve la recette n°. 4; il eſt agréable au goût & à l'odorat : on le prendra avec plaiſir. Ces agrémens ne ſont point encore les ſeuls avantages dont il jouiſſe ; on prend de cette manière le remède avec plus de ſûreté ; quand il arriverait d'en prendre une doſe un peu trop forte, il n'en pourrait réſulter aucuns accidens, puiſque le cacao & l'extrait d'orge ſont des correctifs très-puiſſans. Les tempéramens délicats, les poitrines & les eſtomacs faibles, les perſonnes qui répugnent aux remèdes, ne doivent même jamais uſer du ſublimé ſous une autre forme. Enfin on peut ſe guérir publiquement & être à l'abri de tout ſoupçon. Voy. notre *Avertiſſement* où nous en parlons plus au long.

Façon de le faire.

Voici la manière de faire ce chocolat & de le prendre. Qu'on le faſſe au lait ou à l'eau, la choſe eſt indifférente : on a ſoin de ne ſe ſervir que d'une chocolatière de fayance. On rape le chocolat ; on fait bouillir le lait ou l'eau, qu'on verſe deſſus le chocolat, & enſuite, ſans le rapprocher du feu, on l'agite avec une cuiller de bois ou avec un moulinet pour l'épaiſſir davantage ; deux ou trois livres au plus ſuffiſent pour un traitement complet. On commence les huit premiers jours à n'en prendre qu'une demi-priſe, & on vient enſuite à une priſe entière. La moindre doſe eſt un quart de priſe, & la plus forte eſt de deux priſes. Ce chocolat ne porte point abſolument, comme nous l'avons déjà dit, de goût cuivreux & nauſéabond.

En quoi conſiſte le traitement moyen.

21. Dans le traitement moyen, on prend la ſolution n°. 3, ou le chocolat n°. 4, comme dans le traitement ſimple, & on ſuit les mêmes règles.

Choix du bois de gayac.

On prend du bois de gayac net, compact, dur, peſant, brun ou noirâtre, réſineux, mondé de ſon cœur ou de ſa partie blanche, d'un goût âcre ; on le rape comme il eſt dit n°. 5, & on prend

un pot de ſa décoction par jour. Il eſt malheureux que nous ne puiſſions avoir en France les jeunes pouſſes de cet arbre que l'on préfère pour le traitement de la vérole. Il eſt des perſonnes qui ne peuvent ſupporter cette décoction, tels que les ſujets ſanguins & bilieux, parce que ce bois a la vertu d'agiter le ſang. On le remplace alors efficacement par la ſalſepareille. Chez les Apothicaires de Paris on ne trouve la ſalſepareille qu'en brins, gros comme ceux d'un balet de bouleau, ſouvent vermoulue & ſe réduiſant en pouſſière. Ces racines ſont ſans vertu, & les brins étant auſſi petits, il ſerait trop difficile & trop long d'en ſéparer la première écorce, comme je le recommande d'après BROMFIELD : voyez ce nom pour apprendre à faire la décoction de ſalſepareille. On doit donc choiſir ſes racines en longues fibres, bien nourries & bien ſechées, plus groſſes qu'une plume à écrire, flexibles, griſes en dehors, un peu ridées, faciles à fendre, blanches en dedans, mais bordées de deux raies rougeâtres, moëlleuſes & ne ſe réduiſant point en pouſſière. On peut remplacer ces ſudorifiques par les frictions. On fera faire de la pommade n°. 6; on ſe frottera ſoi-même, afin de ne partager le mercure avec perſonne. On ſe donnera la première friction avec un demi-gros de pommade ſur une cuiſſe ſeulement (ſans couper les poils) depuis le genou juſqu'à quatre doigts au-deſſus; on frottera particulièrement ſur la partie interne de la cuiſſe, légèrement & ſans trop appuyer; on ſera devant un bon feu. Le lendemain on frottera les deux cuiſſes également avec même doſe de pommade; le ſurlendemain on ne frictionnera qu'une cuiſſe, mais trois doigts plus haut que la première fois, & on augmentera d'un quart de gros la doſe de la pommade. Le ſurlendemain encore on opérera ſur les deux cuiſſes à même hauteur & à même

Choix de la ſalſepareille.

Frictions.

doſe que la veille. On procedera ainſi chaque jour en augmentant par gradation la doſe d'onguent & reculant le lieu de la friction, juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu aux hanches ; on oindra auſſi le périnée & les aines : on ne ſe frottera ni le ventre, ni l'eſtomac, ni la poitrine, ni les reins, ni les bras. On aura ſoin de ne jamais employer plus de deux gros de pommade pour un jour. Après chaque friction on eſſuyera le malade, on le lavera avec un peu d'eau-de-vie ou d'eau de ſon, pour enlever la graiſſe, & on le couchera dans un lit bien chaud. Si on ne voulait pas ſe frictionner ſoi-même, on pourrait le faire faire par autrui, pourvu que le frotteur ſe revêtît la main d'une veſſie tournée à l'envers. On remarquera que les perſonnes hypocondriaques, d'un tempérament ſec & bilieux, qui ont la fibre très-ſenſible, ſe trouvent très-bien de la méthode de M. Haguenot, qui conſiſte à mêler les bains aux frictions ; on prend le matin un bain faiblement tiède d'une demi-heure ou une heure, & le ſoir on s'adminiſtre les frictions. Quand on ſuit cette méthode, il faut employer le double de mercure, parce qu'il s'en fait une perte plus conſidérable. Si le malade ne pouvait s'accommoder du ſublimé, il pourrait ne prendre que les frictions & la décoction de gayac ; enfin le malade peut unir, ou au ſublimé ou aux frictions, les lavemens anti-vénériens. Il prendra d'abord un lavement d'eau tiède, ou fait avec du ſon, & immédiatement après l'avoir rendu, il ſe donnera le lavement n°. 7, dans lequel il mettra plein une cuiller à café de la ſolution n°. 3 ; au bout de quelques jours il prendra deux de ces lavemens par jour. Il uſera des précautions décrites par M. Royer dans ſon *Inſtruction pour l'adminiſtration des lavemens anti-vénériens*, pour s'introduire le lavement & le retenir ; voyez ce nom. L'uſage des lave-

Manière de laver le malade après ſa friction.

Les bains & les frictions entre-mêlés.

Lavemens anti vénériens.

mens ne convient nullement à ceux qui ont des hémorrhoïdes ou qui ſont ſujets à la chûte de l'anus, mais bien à ceux qui ont des ulcères, des fiſtules ou autres maux dans le rectum. Les malades qui ſe ſerviront du traitement moyen, feront ajouter à la médecine, qu'ils prendront, comme il eſt dit §. 15 tous les huit ou quinze jours, huit grains de fleurs de ſoufre.

Caleçons anti-vénériens.

22. Il y a des perſonnes qui ſont dans l'impoſſibilité, par état ou par circonſpection, de pouvoir s'adminiſtrer les frictions, à cauſe de l'eſpèce d'appareil qu'elles entraînent toujours; nous y avons ſuppléé par des caleçons que l'on garde ſur ſoi & qui ne ſaliſſent nullement la peau; on peut voir comment ils ſont faits n°. 8. Il n'eſt pas beſoin que la partie ſoit frottée à force de bras pour faciliter l'introduction du mercure; au contraire il eſt démontré que cette méthode eſt abſolument mauvaiſe, puiſque, par le frottement, les vaiſſeaux ſanguins de la peau ſe dilatent au point qu'ils compriment les pores & en bouchent les orifices. M. Fabre dit, d'après feu M. Petit le Chirurgien, qu'il arrive, par cette méthode, que la première doſe de mercure n'ayant point pénétré les pores, & les frictions ayant toujours été répétées, les obſtacles qui s'oppoſaient à ſon entrée ſe trouvent enfin ſurmontés par la force, qu'il paſſe tout à la fois dans le ſang, y produit les déſordres de la ſalivation & donne lieu à tous les accidens qui la ſuivent. Les meilleurs Praticiens ont obſervé, par la plus longue expérience, que les atomes mercuriels pénètrent à travers les pores les plus denſes, lorſqu'ils ſont ſeulement appliqués à leur ſurface; les emplâtres mercuriels qui touchent immédiatement la peau en fourniſſent tous les jours des exemples. Les Chinois, dans le traitement de la vérole, ſe contentent de faire porter à leurs malades des ſemelles faites avec un emplâtre mer-

curiel; & l'on ſent aiſément que l'épiderme de la plante des pieds, qui eſt dur & calleux, doit être plus difficile à pénétrer que la peau des cuiſſes dont les pores ſont fort ouverts, particulièrement à leur partie interne. Les Anciens, avant l'uſage des frictions, n'employaient le mercure qu'en emplâtres, en ceintures, en braſſelets, &c. & même depuis que Jacques Bérenger de Carpi les a miſes en vogue, les différentes eſpèces d'emplâtres ne ſont pas tout-à-fait tombées en déſuétude. L'exercice que l'on prend ſoit en marchant beaucoup, ſoit en montant à cheval, & la chaleur du lit facilitent beaucoup l'introduction des atomes mercuriels; nous prétendons même que pour les perſonnes qui s'adonnent aux exercices de corps, ces caleçons ſont très-utiles & préférables aux frictions. Il eſt vrai, par la même raiſon, que nous ne les conſeillerons point à celles qui ne font nulle eſpèce d'exercice, tels ſont les gens de cabinet, les femmes, &c. à moins qu'ils n'ayent la tranſpiration fort facile. Un ſeul caleçon ſuffit pour une guériſon. On remarquera que nos caleçons n'ont pas les inconvéniens des emplâtres des Anciens; il arrivait ſouvent que le mercure venant à ſe ſéparer trop vîte & en trop grande quantité des gommes ou réſines dans leſquelles il était éteint, & s'introduiſant, par conſéquent, en trop grande abondance dans les vaiſſeaux, produiſait tout-à-coup l'orage inattendu de la plus dangereuſe ſalivation; ces accidens provenaient 1°. de ce que le mercure n'était pas parfaitement diviſé ni éteint; les drogues auxquelles on l'alliait n'étant pas propres à l'éteindre. 2°. De ce qu'il n'était pas aſſez fortement lié & enchaîné, ce qui faiſait qu'à la moindre chaleur il était prêt à ſe ſublimer. J'ai obvié à ces deux cas dans la préparation de mes caleçons: 1°. le mercure eſt éteint dans le

mucus animal ou dans le suc d'oseille; ces deux substances possédent, dans un degré éminent, la vertu de l'éteindre parfaitement. 2°. Lorsqu'il est ainsi éteint, on l'allie aux blancs d'œufs qui, par leur qualité très-gluante & très-visqueuse, enchaînent le mercure & ne permettent à ses atomes de s'échapper qu'insensiblement, à une chaleur un peu forte & par un froissement réitéré. Nous n'avons lu nulle part qu'on ait jamais préparé de cette manière les emplâtres de mercure.

En quoi consiste le traitement entier.

23. Le traitement complet consiste à prendre la solution n°. 3, ou le chocolat, la décoction de gayac ou de salsepareille, les frictions ou les caleçons, & les lavemens. Si cependant il y avait des contre-indications pour le sublimé, ou le gayac, ou les lavemens, on pourrait supprimer du traitement le remède qui serait nuisible. On voit que, par cette méthode de guérir, le mal est combattu de tous les côtés, & qu'il n'est pas possible qu'il résiste à tant d'efforts, puisqu'un seul de ces différens médicamens est suffisant pour détruire une vérole simple, particulièrement le sublimé & les frictions. Que ne doit-on point attendre lorsqu'ils se trouvent réunis? On sait, de plus, que telle vérole résiste au sublimé, qui cède aux frictions; telle autre résiste aux frictions, que le sublimé emporte; telle autre enfin résiste à ces deux méthodes que les sudorifiques déracinent. Par conséquent ces remèdes, tous héroïques, lorsqu'ils sont réunis & combinés, ne peuvent manquer de produire les plus grands effets. Les lavemens seuls ont aussi été employés avec succès, & nous les recommandons particulièrement aux gytons qui ont le siége de leur maladie dans le rectum: car c'est ce qui s'appelle porter l'emplâtre sur le mal. Tant de remèdes pris à la fois paraîtront peut-être, au premier coup d'œil, effrayans & très-assujettissans; mais ils ne sont ni l'un ni l'autre. Le matin,

Remarque sur les lavemens.

qu'en coûte-t-il pour prendre la ſolution ou le chocolat? Ce dernier peut ſervir de déjeûner. Eſt-on gêné pour boire une pinte d'eau de gayac dans un jour, tant le matin avant que de ſortir, que le ſoir en rentrant chez ſoi, ou dans le cours de la journée? Quelle incommodité trouve-t on à ſacrifier le ſoir un quart d'heure, tant à prendre un lavement qu'à ſe faire une friction? Si l'on ſe ſert de caleçons, voilà encore un embarras de levé.

Précautions a prendre pendant qu'on ſe traite.

24. De quelque traitement que l'on faſſe uſage, il faut avoir ſoin de n'avoir froid ni aux pieds, ni à la tête, ni à la gorge, & particulièrement pendant le traitement complet. Dans les grandes gelées on peut s'abſtenir d'entrer dans les remèdes, ou on doit les ſuſpendre, ſi l'on eſt dans le cas de ſortir. Les chaleurs n'y ſont nullement contraires. M. de Sanchez & M. le Begue de Preſle ont très-bien obſervé que le ſublimé corroſif ferait encore bien plus efficace qu'il ne l'eſt, ſi on le prenait avec précautions: mais l'inconſéquence de ceux qui en font uſage, qui croyent que ce remède s'accommode à toutes les fantaiſies, ne le rend ſouvent que palliatif. Il faut pendant l'uſage des remèdes, avoir ſoin de ſe laver la bouche pluſieurs fois par jour, avec égale partie d'eau ordinaire froide ou tiède, & d'eau de *Madame de la Vrilliere*, on en trouve chez tous les Apothicaires, & le goût n'en eſt nullement déſagréable; l'on a une éponge avec laquelle on humecte légèrement les gencives. Cette attention eſt pour empêcher l'odeur forte que les remèdes pourraient communiquer à l'haleine. Si, par une imprudence quelconque, un froid, une débauche, &c. dans le traitement moyen, ou complet, ſur-tout lorſque l'on fait uſage des frictions, on ſentait de la chaleur à la bouche, que les gencives fuſſent gonflées, qu'il ſurvînt enfin un commencement de ſaliva-

Pour prévenir le flux de bouche.

tion, on se purgerait sur le champ avec la médecine n°. 2, à laquelle on ajouterait huit grains de fleurs de soufre : cette dernière drogue est assez bonne pour prévenir ou arrêter le flux de bouche, & elle est recommandée par plusieurs Auteurs respectables. On pourrait encore mettre les pieds dans l'eau, & se gargariser fort souvent avec l'eau que nous venons d'indiquer. Il est bien d'autres moyens, tels que les bains, les saignées, &c. que l'on emploie pour remédier au ptyalisme : mais il nous est inutile de les décrire ici, parce que de la manière dont nous dirigeons le mercure, il est impossible, quand même on commettrait des imprudences, d'éprouver une forte salivation. Il est une bien plus grande faute dans laquelle un malade peut tomber par *qui-pro-quo*, & dont les suites sont bien plus dangereuses; c'est d'avaler une trop forte dose de solution de sublimé, ou de prendre quatre à cinq prises de chocolat à la fois (1). La mort, à moins qu'on n'y apporte un prompt secours, peut être la suite d'un pareil accident. C'est pourquoi nous ne pouvons trop recommander à ceux qui en font usage, d'enfermer leur bouteille ou leur chocolat sous la clef, afin que personne ne soit exposé par curiosité, gourmandise, &c. Quand on s'est empoisonné avec ce sel délétaire, le plus subtil des poisons que nous connaissions parmi les minéraux, on ressent sur le champ, ou un quart d'heure après, des nausées d'un goût cuivreux & ferrugineux; suivent des vomissemens affreux, des faiblesses, des syncopes, des convulsions; la gangrenne enfin s'empare du ventricule, & en moins de trois heures de temps

(1) Il est bien plus difficile de commettre des imprudences avec cette dernière préparation, puisque chaque tablette est divisée par prise, & que le remède est en très-petite quantité dans chaque prise.

on eſt en proie à la mort la plus cruelle. Heureuſement, lorſqu'on y remédie à temps, tous ces accidens ſiniſtres n'ont point lieu, & l'on décompoſe par les alkalis fixes ou volatils le ſublimé corroſif, d'autant que l'acide du ſel marin a plus d'affinité avec les alkalis fixes, qu'avec le mercure auquel il eſt joint, & qu'il le quitte pour s'unir à eux. Par conſéquent auſſi-tôt que quelqu'un ſera empoiſonné avec ce minéral, il prendra ſur le champ un ou deux gros de ſel de tartre, ſoit ordinaire, ſoit extemporanné, ou bien autant de nitre fixe, ou d'huile de tartre par défaillance, ou de l'alkaeſt de glauber, ou du ſel fixe d'abſinthe, &c il noyera ces alkalis dans du lait, ou dans une décoction d'orge ou d'althæa: ou même il les prendra purs, s'il n'a point ces véhicules à portée. Si l'on manquait d'alkalis, ſur le champ on pourrait faire de la leſſive avec de la cendre de bois neuf, & en faire avaler pluſieurs verres au malade. On la paſſe ſeulement à travers un linge, & on la coupe avec du lait ou de l'eau de racine de guimauve, ſi le temps le permet, afin qu'elle irrite moins la bouche & le goſier. Sidenham a ſauvé la vie à ſon domeſtique en lui faiſant boire beaucoup d'eau chaude. Après cela on fera prendre au malade du lait en abondance, ou de l'huile d'amandes douces, ou de l'huile d'olive, même de l'eau dans laquelle on fera fondre du beurre; ces huileux ſont pour adoucir l'irritation que le paſſage des alkalis a cauſée, ſur-tout ſi on les a pris ſans lait ou ſans décoction mucilagineuſe. Si le malade n'eſt pas trop faible, & qu'il ait pris une très-forte doſe de ſublimé, telle que cinq à ſix grains, on pourra après ces premières précautions, lui faire une ſaignée du bras; il ſera à propos de lui donner pluſieurs lavemens faits comme il eſt dit n°. 7; & pendant pluſieurs jours conſécutifs il boira beaucoup de lait, & s'abſtiendra de vin.

Contre-poiſon du ſublimé corroſif.

Combien de tems on doit rester dans les remèdes.

25. Le temps de prendre les remèdes anti-vénériens ne peut être fixé, c'est à tort que plusieurs recommandent une quantité déterminée de sublimé, tant d'onces de mercure, &c. on doit continuer les médicamens jusqu'à ce que tous les accidens vénériens soient dissipés, & encore trois semaines après. Alors on est sûr d'une guérison parfaite.

Les douleurs.

26. Les douleurs dans les os sont des signes caractéristiques du mal Vénérien; 1°. lorsqu'on sait s'être mis dans le cas de le mériter. 2°. lorsque les douleurs se font sentir le long des os, qu'elles poignent avec plus de force à l'entrée de la nuit, & que la chaleur du lit les rend insoutenables. Ces douleurs sont souvent accompagnées de maux de tête, & quelquefois de maux de gorge. Ces symptômes sont presque toujours ceux d'une vérole invétérée & masquée; & le plus sage parti, lorsqu'on les ressent, est de faire usage du traitement complet. Cependant ceux qui ne pourront s'y assujettir, se contenteront du traitement moyen: on a vu ces douleurs céder au traitement simple, mais aussi le mal n'est souvent que pallié, & reparait quelque temps après. Pour ces douleurs il sera nécessaire de se faire saigner au bras; & si l'on ressentait mal à la tête, on répéterait une seconde saignée au pied. Si l'on est à portée de prendre quelques bains, ils seront fort utiles. Cette préparation, toute simple qu'elle est, soulage subitement. Au défaut de bains entiers, on peut se contenter de bains de fauteuil, ou de bains des pieds. La solution n°. 3, ou le chocolat, sont le spécifique le plus approprié contre les douleurs; les lavemens anti-vénériens, si l'on ne prend point de frictions, seront préférés à la décoction de gayac.

Exostoses, gommes, caries.

27. Les exostoses sont des tumeurs osseuses qui s'élèvent à la surface des os; ils viennent ordinairement au front, à la tête, aux jambes le long du

du tibia, au bras le long du cubitus, au poignet, à l'omoplate, aux côtes, &c. on en distingue le plus ordinairement de deux espèces ; l'une tient de la nature du squirre, & l'autre de l'œdème : la première peut quelquefois céder aux fondans & aux résolutifs ; la seconde doit presque toujours être ouverte, & la carie en est très-souvent la suite. Voyez au mot PERILHE, comment ce Praticien s'explique à ce sujet. Nous ne parlerons point du traitement local de l'exostose avec fluctuation ; on a besoin pour cet accident d'un Chirurgien habile ; & l'on peut consulter M. Astruc, le Dictionnaire Portatif de Chirurgie, & les différens Traités des Maîtres de l'Art. L'exostose est la preuve d'une vérole du troisième degré, & le traitement complet est nécessaire ; il n'est même guère possible de s'en dispenser, à moins que le malade n'ait des affaires qui soient un empêchement dirimant ; dans ce cas, il fera usage de la solution n°. 3, ou du chocolat, & des frictions ou caleçons. On fait particulièrement des frictions locales sur l'exostose, & on y laisse un emplâtre chargé d'onguent Napolitain, dans lequel on met le marc de l'extrait de Saturne de M. GOULARD, comme il est dit à son article, *Lettre de M. Goulard, &c.* ou l'on n'y met simplement que l'onguent n°. 9. Les gommes, les nœuds, qui sont des tumeurs plus molles que l'exostose, formées, comme elle, de la substance propre de l'os, & qui paraissent provenir de l'obstruction ou de l'inflammation des vaisseaux distribués entre les lames osseuses, naissent aussi le long des os & aux articulations ; tantôt elles finissent par résolution, tantôt elles viennent à suppuration. On connaît que la matière se creuse un foyer, lorsque la tumeur devient pâteuse de plus en plus : dans ce cas, on fera bien d'appeler un homme de l'Art ; au surplus, on se conduira comme pour l'exostose. M. Storck nous vante pour ces accidens l'extrait de ciguë : son

sentiment & ses expériences sont appuyés par plusieurs Praticiens renommés. Nous sommes assez partisans de ce remède. Voy. au mot STORCK, *Libellus, quo demonstratur, &c.* la manière de l'employer ; regardez aussi la Table des matières au mot *Ciguë*, vous y verrez tous ceux qui recommandent cette plante. On remarquera que l'on peut allier avec succès la ciguë aux autres anti-vénériens, en diminuant seulement de moitié, les doses des uns & des autres.

Les ulcères & pustules.

28. Les ulcères vénériens viennent ou à la suite de quelques blessures, ou à la suite de pustules ou de clous. On reconnaît qu'un ulcère est vénérien, 1°. lorsqu'on a quelques autres symptômes univoques de cette maladie ; 2°. si l'on n'a aucun autre symptôme, lorsqu'on s'est exposé aux rigueurs de Vénus ; 3°. lorsque tous les remèdes généraux qu'on a employés n'ont été d'aucune utilité, & qu'au contraire le mal n'a fait qu'empirer. Il ne faut cependant pas confondre les ulcères vénériens avec les scorbutiques ; apprenez à les connaître au mot BASSIUS, voyez aussi la Table des matières au mot *Scorbut*. Au surplus les ulcères vénériens sont couverts de chairs mortes & fongueuses ; le tour de la plaie est rempli d'un sang noirâtre ; la peau est reluisante & livide. Les pustules vénériennes viennent par tout le corps & particulièrement au front, c'est ce qu'on appelle le *Chapelet*. Elles sont faciles à distinguer des boutons par leur couleur d'un rouge noir, élevées en cône arrondi ; leur base est large, entourée d'un cercle noir & livide ; quand elles viennent à crever, il en sort un pus vert & ichoreux, même fétide ; la base s'élargit, & l'épiderme se lève par écailles. Ces symptômes marquent une vérole de mauvaise sorte & invétérée. Le traitement de la troisième espèce n'est point alors à négliger, & il faudra de fortes raisons pour s'en dispenser : cependant, s'il en existait, on préférerait la solution de sublimé, &

on y joindrait la décoction de gayac ou de salsepareille. On pansera les ulcères avec un plumasseau chargé de l'onguent n°. 9 ou de celui indiqué par GOULARD ; voyez son nom. Avant de poser l'appareil, on nettoyera légèrement la plaie avec l'eau phagédénique ; on en trouve chez tous les Apothicaires. On étuvera les pustules avec l'eau sublimée n°. 3 ; & si elles étaient en lieu non apparent, on y mettrait un petit emplâtre fait avec l'onguent n°. 9. M. Storck loue encore l'extrait de ciguë dans cette circonstance ; nous le trouvons très-bien indiqué, particulièrement si les ulcères sont de nature douteuse ; quand ils seraient décidés scorbutiques, la ciguë convient à merveille dans cette dernière affection.

Les dartres, gale & taches cutanées.

29. Les dartres viennent dans tous les endroits du corps, & elles sont assez connues pour nous exempter la peine de les décrire. Soit qu'elles soient véroliques, soit qu'elles ne le soient point, le mercure est leur antidote. C'est pourquoi, quand on en est affecté, on peut s'épargner l'examen. La gale est trop familière aussi pour demander une description : qu'elle soit vénérienne, ou non, les anti-vénériens lui conviennent. Les taches véroliques sont des marques plus ou moins larges qui naissent en différens endroits sur la surface du corps ; tantôt elles sont jaunes, tantôt vertes, tantôt d'une couleur meurtrie, comme si l'on avait reçu quelque coup. Elles ne sont pas un signe univoque de la vérole ; elles peuvent être occasionnées par le scorbut, surtout lorsqu'elles sont aux jambes. Apprenez à les distinguer, au mot BASSIUS. Elles peuvent encore venir de toute autre cause : mais lorsque ces taches sont accompagnées de quelques autres symptômes vénériens, il est presque indubitable qu'elles sont les effets du virus. Les dartres, la gale & les taches peuvent être occasionnées par une

vérole récente, comme par une vérole invétérée. Si ces symptômes ne sont point alliés avec d'autres, on pourra se contenter du traitement simple, & si l'on veut y joindre la décoction de gayac, ce sera agir prudemment. On laissera les dartres dix à douze jours, si elles suppurent, sans rien mettre dessus; on les bassinera seulement avec de l'eau tiède; au bout de ce temps, on les épongera plusieurs fois par jour avec l'eau sublimée n°. 3; & lorsqu'il y aura trois semaines qu'on sera dans les remèdes, on les oindra, si elles suppurent encore, avec l'onguent n°. 9, ou celui indiqué par M. GOULARD. On se conduira de même pour la gale; après s'être bassiné le corps pendant dix ou douze jours avec de l'eau tiède simplement, on se lavera & bassinera avec une décoction de racine de guimaume, dans laquelle on mettra, sur une pinte, deux onces de l'eau sublimée n°. 3, & on s'oindra le corps avec l'onguent de GOULARD. Pour les taches, on les lavera & épongera avec l'eau sublimée n°. 3. Les bains pris avant d'entrer dans les remèdes, même pendant qu'on y sera, & sur-tout après en être sorti, comme l'a très-bien remarqué le savant Locher, ne contribueront pas peu à faire disparaître cette affection cutanée, ainsi que les dartres, croûtes, gales, ulcères & pustules.

Les bubons ou poulains.

30. Les bubons sont des symptômes vénériens que le vulgaire nomme ordinairement *poulains*. Ils viennent dans tous les endroits glanduleux, & particulièrement sous la mâchoire, aux glandes sublinguales; sous les aisselles, aux axillaires; & aux aines, aux inguinales. Ces tumeurs viennent ordinairement à la mâchoire, si le mal s'est introduit par la bouche, tel qu'un enfant qui reçoit ce levain en tétant sa nourrice, &c. aux aisselles, si la nourrice l'a reçu de son nourrisson; aux aines, si on l'a gagné par la voie de la copulation. Cependant ces remarques n'établissent point une règle

ſi aſſurée qu'elle ne puiſſe varier; & tel qui a mérité la vérole par le coït, eſt attaqué de bubons ſous la mâchoire ou aux aiſſelles. Il ne faut cependant pas confondre les tumeurs ſcrophuleuſes avec les vénériennes; nous ne nous étendrons point ſur leur différence, parce que le mercure ſublimé corroſif eſt reconnu le ſpécifique & des écrouelles & des bubons vénériens. Il n'eſt pas auſſi indifférent de confondre la hernie inguinale avec le poulain: la mépriſe pourrait être fâcheuſe, parce que les remèdes propres à la vérole ne font rien au bubonocèle. Apprenez à les diſtinguer au mot Bassius. Quand un bubon commence à poindre, la glande devient douloureuſe; peu à peu la tumeur augmente; la partie devient enflammée & occaſionne plus de douleur; la peau eſt rouge & tendue. Les principes de la ſaine Chirurgie nous apprennent qu'il faut empêcher autant qu'on le peut toute tumeur de venir à ſuppuration; il s'agit donc, dans le commencement de l'inflammation, de chercher à la réſoudre: en conſéquence on fera une ou deux ſaignées du bras du côté affecté; on peut même en faire trois ſi le ſujet eſt ſanguin. On met ſur la tumeur un cataplaſme fait avec les farines de ſeigle, d'avoine & de fenugrec qu'on délaye avec le vinaigre, ou l'on y applique ſimplement l'emplâtre diapalme. Le malade pendant ce temps, (après s'être purgé le lendemain de la ſaignée,) doit faire uſage de la ſolution n°. 3, ou du chocolat; le ſublimé eſt un puiſſant fondant. Il peut arriver que, malgré toutes ces précautions, on ne puiſſe empêcher la fluctuation de s'établir dans la tumeur & enfin d'abcéder: dès que l'on s'en appercevra, qu'on y ſentira des élancemens, qu'elle s'élévera en cône ou cul de poule, il faudra bien ſe garder d'employer les repercuſſifs, & il faudra tourner tous ſes ſoins vers les maturatifs, pour favoriſer l'avancement du pus: à cet effet on

employera l'onguent de la mere en emplâtre, ou l'emplâtre diachylum composé; & lorsque la tumeur sera prête à percer, on y mettra, pendant douze ou vingt-quatre heures, des cataplasmes de mie de pain & de lait. Quoique l'abcès soit ouvert, on continuera pendant vingt-quatre heures au moins les cataplasmes de *mica panis* pour amollir la base de la glande; au bout de ces vingt-quatre heures on pansera la plaie avec un plumasseau de charpie enduit de l'onguent n°. 9, ou de celui de GOULARD. Si le noyau de la glande restait toujours dur, & que la suppuration ne fut point assez abondante, par dessus le plumasseau on mettrait un emplâtre de diachylum composé, ou d'onguent de la mere, ou encore mieux de ciguë, jusqu'à ce que ce noyau fût absolument fondu. C'est ici que l'extrait de cette même plante, pris intérieurement, doit avoir de grands succès, sans toutefois discontinuer l'usage du sublimé; on les prend chacun à moitié dose. Ce sont deux fondans desquels on doit beaucoup espérer. Qu'on ne soit point effrayé de l'ouverture du bubon; cette boutonnière naturelle n'empêche point de marcher très-librement cinq à six jours après, & la cicatrice ne paraît point. Quand un bubon est conduit de cette manière, je n'ai jamais vu qu'il fût besoin de l'ouvrir ni avec le fer ni avec le caustique: mais si on néglige, lorsque la résolution n'a pas succédé à l'inflammation, d'employer les maturatifs, il arrive souvent qu'il se termine par induration: alors la tumeur devient squirreuse & quelquefois cancéreuse; consultez THION & la table des matières au mot *Cancer*, pour apprendre à connaître les tumeurs qui menacent de devenir carcinomateuses. Dans ce cas, on aura recours aux Gens de l'Art. Voyez aussi les différentes espèces de poulains au mot PERILHE. Malgré l'usage du traite-

ment ſimple, ſur-tout quand les bubons ſont aux aines, les lavemens anti-vénériens ne peuvent être qu'utiles. On prévient que ſi l'on négligeait, dans la cure du poulain, les remèdes internes, il arriverait que le virus qui ſéjournerait dans la maſſe des humeurs, occaſionnerait une translation de l'humeur morbifique ſur une autre partie, ou empêcherait le poulain, s'il était ouvert, de ſe refermer, & la plaie pourrait devenir ou cancéreuſe ou gangréneuſe.

Les chancres & les rhagades.

31. Il y a deux eſpèces de chancres: les uns ſont ſimples & les autres malins, les ſimples ne proviennent pas de cauſe vénérienne; mais de malpropreté, & ſont occaſionnés par la liqueur âcre qui ſe filtre à travers les glandes ſébacées, qui ſont autour de la couronne du gland, & qui venant à croupir entre le prépuce, cauſe des eſpèces d'écorchures; un peu d'eau tiède fait diſparaître ces petits ulcères. Les chancres malins, au contraire, commencent par une petite rougeur qui occaſionne de la démangeaiſon : il lui ſuccède un point élevé qui crève & rend une liqueur rouſſeâtre; ce point s'élargit, & la plaie s'accroît quelquefois avec tant de rapidité, qu'on a toutes les peines du monde à en arrêter les progrès. La verge même ſouvent ſe retire & ſe racornit tellement contre le pubis, qu'elle prend la figure d'un chou-fleur. Les bords du chancre ſe gonflent & deviennent calleux; la ſuppuration s'établit au milieu; elle y eſt peu abondante, mais très-fétide. Ils naiſſent ordinairement ſur le gland, à la partie interne du prépuce, au frein ou filet, même quelquefois ſur le corps de la verge & aux bourſes; aux grandes lèvres, au clitoris, aux nymphes, dans le vagin même. Les parties de la génération ne ſont pas les ſeules ſujettes à être affectées de ces petits ulcères, ils naiſſent encore dans la bouche, à la luette, aux amygdales, au voile du

palais, au larinx, au pharinx, dans le nez, &c. Dans ces endroits ils ſont très-dangereux, car ſouvent les os ſe carient & finiſſent par ſe ſéparer; dans ces cas on ne peut ſe paſſer des ſecours d'un Médecin éclairé. Les rhagades ſont des fentes ou gerſures qui viennent aux grandes lèvres, aux plis de la marge de l'anus, aux bourſes; il en ſort & du pus & du ſang. Ces ſymptômes ne tardent guères ordinairement à ſe manifeſter après l'acte vénérien. Le traitement ſimple peut ſuffire pour ces accidens: mais ſi l'on voit qu'ils ne diſparaiſſent point aſſez promptement, il y a lieu de penſer que la vérole eſt plus invétérée, & il faut ſe donner des frictions. La ſaignée ne peut qu'être utile dans le commencement des remèdes. C'eſt dans ces occaſions que la propreté doit être particulièrement recommandée: car, lorſqu'il exiſte des chancres, il y a tout à craindre pour le phimoſis. On ſe baignera la verge le plus long-temps poſſible, pluſieurs fois par jour, dans du lait coupé avec moitié eau de racine de guimauve; on lavera enſuite les chancres & rhagades avec l'eau phagédénique, & on les couvrira avec un peu de charpie enduite de l'onguent n°. 9, ou de celui de Goulard. Les femmes, qui ne peuvent faire tenir d'emplâtres ſur ces plaies, les laveront pluſieurs fois par jour avec l'eau ſublimée n°. 3, dont elles imbiberont un petit linge blanc de leſſive, & elles les enduiront, avec le doigt, de l'onguent n°. 9.

Les crêtes, les fics, les poireaux, les verrues, les condylomes, les choux-fleurs.

32. Tous les acceſſoires, dont nous allons faire mention, ne ſont autres choſes que des excroiſſances charnues qui viennent aux parties de la génération des deux ſexes & à l'anus, & qui ne changent de nom que par leur forme. Les crêtes ſont des excroiſſances taillées comme une crête de poule; les fics reſſemblent à des figues; les choux-fleurs, au légume que nous connaiſſons ſous ce nom, & ainſi des mûres, des fraiſes, &c. Les poireaux ſont des excroiſ-

ſances cylindriques ; les verrues ſont plus arrondies & plus plattes, & reſſemblent aſſez à celles qui viennent ſur les mains; le condylome eſt dur & applatti & tient du terrein en longueur. Tous ces ſymptômes quelquefois tardent peu à ſe déclarer après l'acquiſition du virus vérolique, & quelquefois auſſi ils conſtatent une vérole invétérée : c'eſt au malade alors à faire un retour ſur ſoi-même, pour décider le traitement qui lui convient. Le ſublimé & les frictions réuſſiſſent à merveille dans ces affections. On lie avec une ſoie les poireaux, verrues, crêtes, & toutes les excroiſſances qui donnent de la priſe, pourvu toutefois qu'elles ne ſoient ni irritées, ni douloureuſes; on les lie le plus près poſſible de leur baſe, & on ſerre chaque jour la ſoie juſqu'à ce qu'elles ſoient totalement coupées. On les enduit pendant ce temps avec l'onguent n°. 9, auquel on ajoute par once un demi-ſcrupule de poudre de ſabine & autant de précipité rouge. S'ils ſont vifs & douloureux, on n'y met que l'onguent ſans addition & ſans les lier, juſqu'à ce que l'irritation & la douleur ayent cédé. S'il arrive, par haſard, qu'après la chûte de l'excroiſſance il s'ouvre une plaie à l'endroit où elle était, on ſe gardera d'y continuer l'onguent avec addition de poudre de ſabine & de précipité rouge, mais on ſe conduira comme il eſt dit pour les chancres §. 31. On nettoye les fics, choux-fleurs, crêtes qui ſuppurent, avec l'eau phagédénique, & on les panſe avec l'onguent n°. 9, ſans addition.

Les cryſtallines, les grappes.

33. On appelle cryſtallines de petites bouteilles pleines d'une eau lymphatique & rouſſe, qui viennent ſur les bourſes, ſur la peau du gland, & aux lèvres extérieures de la partie de la génération chez les femmes. Les grappes ſont pluſieurs de ces petites bouteilles ſéreuſes adhérentes enſemble, & qui reſſemblent à une grappe de raiſin.

Ces symptômes apparaissent rarement seuls. Au surplus, dans le cas où ils seraient uniques, le traitement simple suffirait, & on les enduirait de l'onguent n°. 9, ou de celui de GOULARD.

Le phimosis.

34. Le phimosis vénérien est toujours causé par de petits ulcères qui affectent la couronne du gland, ou par la phlogose de cette partie; desorte que l'inflammation du prépuce & quelquefois celle du gland lui-même, fait qu'il reste adhérent à ce dernier & ne peut le découvrir. Cet accident mérite beaucoup d'attention, parce qu'il peut arriver que le pus des ulcères qui séjournent sous le prépuce, occasionne la gangrene. Par conséquent il faut commencer par se faire ouvrir la veine une ou deux fois de suite; laisser tremper long-temps & souvent la partie affectée dans du lait tiède coupé avec l'eau de racine d'althæa, s'injecter avec cette même eau entre le prépuce & le gland, avec les précautions que M. BOURRU recommande, voyez son nom; & si l'inflammation ne cède point à ces moyens, il faut prendre des bains de fauteuil & s'envelopper la verge avec le marc des herbes émollientes, telles que les fleurs de mauves, de guimauve, de sureau, de melilot, auxquelles on ajoute un scrupule de camphre pour prévenir la mortification. Si ce dernier accident paraissait imminent, que la chaleur quittât la partie, qu'elle devînt d'un rouge pâle & livide, avec un léger gonflement, il ne faudrait pas tarder à appeler du secours. Apprenez à connaître le danger au mot THION. Quand le premier degré de l'inflammation est amorti, on se conduit comme pour les chancres.

Le paraphimosis.

35. Le paraphimosis vénérien arrive lorsque le prépuce est enflé au-dessous du gland, & qu'il ne peut plus le recouvrir; il fait alors l'effet d'une corde qui l'étrangle & il empêche la circulation du sang: c'est pourquoi il y a plus à craindre, avec cet accident, que le gland ne se sphacèle. Dans

la chaudepiſſe virulente, dans la chaudepiſſe externe, & dans le cas des chancres malins au prépuce, cet accident n'eſt pas rare. Il faut ſe conduire comme pour le phimoſis, & remédier enſuite aux accidens qui l'ont occaſionné.

36. Nous avons actuellement à parler de la gonorrhée, & ce ne n'eſt ſûrement pas le moindre des accidens vénériens; on peut aſſurer qu'il eſt celui qui demande le plus d'attention & de précaution de la part du Médecin, & de conduite & de ſageſſe de la part du malade. Les uns penſent qu'il n'exiſte point de chaudepiſſes virulentes ſans la préſence de la vérole; le plus grand nombre eſt oppoſé à ce ſentiment: nous tairons le nôtre qui ne ſervirait en rien pour la cure de la maladie. Nous croyons que le ſiége ordinaire de la gonorrhée dans les hommes, eſt dans les glandes qui parſément le canal de l'urètre, particulièrement dans les lacunes qui ſont à la foſſe naviculaire, & qu'elle attaque auſſi la proſtate & le *verumontanum*. Nous ne prétendons cependant pas que les véſicules ſéminaires n'en ſoient jamais affectées, mais ce cas eſt bien rare: il faut toute la négligence du malade à laiſſer empiéter le mal; & quand la contagion gagne ce dernier endroit, il ſuccombe ordinairement ou il garde toute la vie des incommodités incurables & qui abrégent ſes jours; parce que les ulcères gonorrhoïques ayant rongé ou relâché conſidérablement les ſphincters de ces véſicules, la perte de ſemence eſt trop conſidérable pour ne pas réduire le ſujet au maraſme. Ajoutez que ces ulcères peuvent faire encore des progrès très-rapides & gagner bientôt la veſſie, les uretères, les reins, &c. Je crois que chez les femmes cette maladie a ſon ſiége dans les glandes de la vulve, dans celles de la ſubſtance de l'urètre, à la foſſe naviculaire, à la proſtate, mais jamais dans les

La gonorrhée en général.

Siége de la gonorrhée dans les hommes.

Siége de la gonorrhée dans les femmes.

glandes du vagin ; j'ai fait, avec Meſſieurs Lieutaud & Arnaud, les plus fidelles obſervations à cet égard, & juſqu'ici je n'ai jamais vu que les fleurs blanches, s'écouler par le vagin. Conſultez la table des matières au mot *fleurs-blanches*, elle vous indiquera les endroits où vous apprendrez à connaître la différence de ces deux écoulemens. Nous diſtinguerons cinq ſortes de gonorrhées ; la gonorrhée virulente, la gonorrhée ſèche, la gonorrhée ſimple, la gonorrhée habituelle, & la gonorrhée externe.

Il y a cinq eſpèces de gonorrhée.

La gonorrhée virulente dans les hommes.

37. La gonorrhée virulente ſe manifeſte chez les hommes un, deux, trois, quinze jours même, (mais fort rarement plus tard) après l'avoir méritée. Elle s'annonce d'abord par un prurit agréable dans l'urètre lorſqu'on piſſe : au bout de ſept à huit heures ce chatouillement gracieux ſe change en picotement, & il découle une liqueur ſéreuſe & limpide ; le mal ne tarde pas à faire des progrès, l'urètre devient très-enflammé, il ſe rétrécit, les muſcles érecteurs & accélérateurs ſont auſſi irrités & contractés, le gland & la verge ſe courbent par en bas, & c'eſt ce qu'on appelle vulgairement *Chaude-Piſſe-cordée* ; l'écoulement eſt vert & jaune, abondant, épais, viſqueux, & preſque toujours fétide & ſanguinolent ; cette matière eſt ſi âcre qu'elle occaſionne ſouvent des chancres à l'entrée de l'urètre, & le gland devient plus enflammé ; il s'enfle, & produit ainſi le paraphimoſis. Quand la gonorrhée eſt à ce degré de virulence, la proſtate, le *verumontanum*, les glandes de l'urètre & de la foſſe naviculaire ſont ſûrement affectés. Les gonorrhées virulentes ne ſont cependant pas toutes accompagnées de ſymptômes auſſi fâcheux. Si les lacunes de l'urètre & celles de la foſſe naviculaire ſont ſeulement entrepriſes, elle n'eſt pas tout-à-fait ſi maligne. Cela dépend auſſi de la qualité du virus plus ou moins mauvais que le malade a reçu. Tous les

bons Praticiens obſervent trois temps dans la curation de la gonorrhée; le moment de l'inflammation, celui de la ſuppuration, & celui de la cicatriſation des ulcères, s'il y en a, ou du raffermiſſement des glandes, ſi elles n'ont été ſimplement qu'engorgées, le pus n'ayant point été aſſez délétaire pour corroder & ulcérer les lacunes. Il eſt donc indiſpenſable, dans cette maladie, de ſaigner du bras une ou pluſieurs fois le malade, ſuivant qu'il eſt plus ou moins pléthorique; on le purge enſuite avec la médecine n°. 2; & on doit le mettre au régime & aux boiſſons délayantes, telles que le petit-lait, l'eau d'orge, de guimauve, l'eau miellée, &c. il n'eſt pas néceſſaire, comme pluſieurs le recommandent, de ſe noyer dans la tiſanne; une pinte de boiſſon par jour ſuffit. Si le mal eſt violent & qu'il y ait des priapiſmes fréquens, on doit tremper ſouvent la verge dans une décoction de racine de guimauve, coupée avec moitié lait, & l'envelopper avec le marc des plantes émollientes; telles que les feuilles & fleurs de mauves, les fleurs de ſureau, de melilot, de camomille, &c. Ce premier période paſſé, la verge s'étend avec plus de facilité, la cuiſſon eſt beaucoup diminuée, l'écoulement n'eſt plus ſi cauſtique, ni d'une odeur ſi déſagréable : alors on peut faire dans l'urètre de légères injections avec l'eau de guimauve & le lait, pour déterger & nettoyer le canal : le régime peut être un peu moins ſévère, mais il faut fuir toute eſpèce de débauche; un moment d'inconſéquence peut remettre le mal à ſon premier point, ou occaſionner une fluxion aux bourſes, ce qui s'appelle ordinairement chaudepiſſe *tombée dans les bourſes*. Une érection, une pollution, un excès de vin ou de mèts ſucculens, une courſe à pied ou à cheval, une veille, une partie de danſe, ſont les cauſes qui prolongent ſi ſouvent cette maladie,

Curation de la gonorrhée virulente.

& qui occaſionnent tous les accidens qu'elle entraîne (il eſt prudent d'avoir un ſuſpenſoir lorſqu'on eſt attaqué de cette eſpèce de gonorrhée). On commence à ce ſecond degré, à prendre la ſolution de ſublimé n°. 3, ou le chocolat, que l'on continue juſqu'à parfaite guériſon. On eſt au troiſième période de la maladie lorſque la matière de l'écoulement eſt louable ; on le connaît quand l'érection n'eſt plus douloureuſe, quand on rend ſes urines avec aſſez de facilité & ſans grande douleur, quand la matière n'eſt plus fétide, qu'elle n'eſt plus très-jaune, ni très-verte particulièrement, mais d'une couleur blanche & aſſez ſemblable à de la crême. On voit cependant la matière blanche quelquefois teinte d'une nuance de jaune ou de vert, ſans qu'il exiſte de virulence : mais la pierre de touche infaillible, eſt de voir ſi la tache qui eſt ſur le linge, lorſqu'elle eſt ſèche, n'eſt point entourée d'un cercle noir ; ſi ce cercle ſubſiſte, il y a encore de la virulence, quoique la maladie paraiſſe être à ſon troiſième degré. On doit s'injecter avec de l'eau de guimauve, & ſur un verre de cette décoction, on ajoute plein deux cuillers à café de l'eau ſublimée n°. 3 ; on s'injecte pluſieurs fois par jour & avec les précautions que vous connaîtrez en conſultant la Table des Matières, au mot *Injections*. Quand on obſerve bien ce qui vient d'être dit dans ce paragraphe, jamais il ne ſurvient d'accidens, ni pendant, ni à la ſuite des gonorrhées : mais, nous le répétons, malheur à ceux qui s'en écartent !

Gonorrhée virulente dans les femmes.

38. La gonorrhée virulente dans les femmes, a toujours ſon ſiége dans les glandes du trajet de l'urètre, dont l'entrée ſe trouve ſouvent ulcérée : c'eſt ce qui leur cauſe des cuiſſons violentes en urinant, & des éréthiſmes flatteurs lorſque la maladie ſe déclare. Le traitement eſt le même que pour les hommes, la maladie parcourt les mêmes

périodes : les injections ſont de trop : mais la malade doit avoir ſoin de ſe laver & éponger la partie avec l'eau de guimauve & le lait. Si la femme eſt cacochyme & ſujette aux fleurs-blanches, il faut être plus réſervé ſur la ſaignée. Si la chaudepiſſe & les règles ſe manifeſtent enſemble, il faut attendre que ces dernières ayent diſparu pour ſe faire ouvrir la veine & pour ſe purger. On s'en tient au régime, & aux compreſſes trempées dans la décoction émolliente.

Gonorrhée ſéche dans leshommes.

39. La gonorrhée ſèche eſt ordinairement la ſuite de la gonorrhée virulente, qui attaque la proſtate & le *verumontanum*, ou les véſicules ſéminaires ; elle occaſionne les fluxions des bourſes. Ses ſymptômes avant-coureurs, ſont quelquefois la chaleur, la douleur, & l'enflure du périnée; elle arrive pendant le premier période de la gonorrhée virulente; ſoit qu'on ait employé des injections aſtringentes, ſoit que l'irritation des parties ſoit conſidérable, l'écoulement s'arrête tout-à-coup, la verge enfle, les bourſes ſe gonflent, & les ſouffrances ſont cruelles : il faut les plus prompts ſecours; on tire du ſang quantité ſuffiſante pour diſtendre la fibre; on boit beaucoup de tiſanne délayante & de petit-lait; on applique ſur les bourſes un cataplaſme fait avec les quatre farines réſolutives, auxquelles on ajoute un tiers ou moitié de terre cimolée que l'on trouve chez les Couteliers, ou bien l'emplâtre de ciguë; ſon extrait n'eſt point employé intérieurement ſans ſuccès dans cette occaſion. Quand l'écoulement a repris ſon cours par l'urètre, on ſuit le même traitement que pour la gonorrhée virulente. Si l'écoulement ne revient point, que les bourſes enflent davantage, ce qui déſigne un ſpermatocèle; ſi elles deviennent ſquirreuſes, &c. il faut avoir recours aux gens de l'Art, & ne point s'endormir ſur ces accidens.

Gonorrhée sèche chez les femmes.

40. Les femmes sont aussi sujettes quelquefois à cette espèce de gonorrhée ; l'écoulement se supprime, l'urètre & les nymphes se gonflent, ainsi que les grandes lèvres & les glandes de l'entrée du vagin ; l'inflammation augmente & les douleurs sont insupportables. Il faut saigner abondamment, boire largement de la tisanne délayante & du petit-lait, & mettre sur la partie des cataplasmes faits avec les farines résolutives ; on ne les peut contenir qu'en restant couché sur le dos ; mais, comme ces accidens sont presque toujours de très-peu de durée, la contrainte n'est pas fort longue ; le reste du traitement rentre dans celui de la gonorrhée virulente.

Gonorrhée simple dans les hommes.

41. La gonorrhée simple n'affecte ordinairement que les lacunes de l'urètre, & même rarement la fossette naviculaire. Elle n'occasionne que peu ou point de douleur. L'écoulement n'est ni caustique, ni vert, ni sanguinolent. La bierre peut même la donner ; les femmes Flamandes avec cette prétendue cause induisent souvent en erreur nos jeunes voyageurs Français. L'eau-de-vie dont on boit un ou deux petits verres, la fait bientôt disparaître ; il n'en est pas ainsi de celle qui provient d'un vice vénérien : car cette liqueur ne ferait que nuire. Il n'est pas nécessaire de saigner pour cette espèce de gonorrhée, il suffit de boire du petit-lait, de l'orgeat, de l'émulsion faite avec les amandes ou les petites semences froides. Comme il n'existe qu'une inflammation éphémère dans celle-ci, elle n'a, pour ainsi dire, que deux périodes à parcourir ; celui de l'écoulement, & celui où il cesse. On s'injecte comme dans la gonorrhée virulente, & l'on fait usage de la solution n°. 3, ou du chocolat. Les inconduites peuvent faire dégénérer cette chaudepisse en virulente.

Gonorrhée simple dans les femmes.

42. La gonorrhée simple dans les femmes, n'a point son siége dans le canal de l'urètre, mais seulement

ſeulement dans les glandes de la vulve, & elle ſe traite comme celle des hommes.

Gonorrhée habituelle dans les hommes.

43. La gonorrhée habituelle nommée par les Anglais *Gleet*, qui vient du Saxon *to glide*, c'eſt-à-dire, *couler lentement*, eſt toujours la ſuite d'une gonorrhée virulente négligée ou mal guérie. Il ſe fait une perte de matière de dix, vingt ou quarante gouttes, plus ou moins, par jour, ſoit de couleur laiteuſe, ſoit jaune ou verdâtre, ſoit cendrée, ſoit cryſtalline. Si la couleur eſt laiteuſe, l'écoulement vient du relâchement des tuyaux excrétoires des véſicules ſéminaires; & ſi les deux ſphincters de ces véſicules ſont détruits, ou ſeulement un, l'écoulement eſt plus abondant & preſque continuel, lorſque les ſelles ſont difficiles, ou lorſqu'on prend des lavemens trop chauds. Il faut, pour que la gonorrhée habituelle ait ſon ſiége dans cette partie, que la gonorrhée virulente ait attaqué ces véſicules, ce qui eſt très-rare, comme nous l'avons déjà remarqué; alors le pus ſort ordinairement pêle-mêle avec l'urine. Cet écoulement, à parler vrai, eſt incurable, ſur-tout ſi les ſphincters ſont détruits : s'il n'y a que relâchement, les toniques, les balſamiques, les vulnéraires pourront y remédier : dans ce cas on fera uſage tous les matins d'une forte infuſion de vulnéraires Suiſſes, ou de feuilles de véronique, de petit chêne, &c. On prendra encore matin & ſoir un bol compoſé avec vingt cinq grains de thériaque céleſte, & vingt-cinq grains de baume du Pérou. Les eaux de Paſſy, priſes au Printemps & au mois de Septembre, ne peuvent faire qu'un bon effet. Les injections ſont inutiles en cette occaſion, parce qu'elles ne pourraient aller juſqu'au ſiége de la maladie. Au ſurplus, conſultez la Table des Matières, au mot *Gonorrhée habituelle*; elle vous indiquera différens remèdes. Si l'écoulement eſt de couleur jaune ou verdâtre, il a ſûrement ſa ſource

dans un ou plusieurs ulcères, situés dans le canal de l'urètre : quoiqu'on ne ressente ni douleur, ni ardeur d'urine, cependant on s'apperçoit de temps en temps d'un léger picotement à l'endroit où existent les ulcères, & particulièrement lorsqu'on a fait quelque débauche. Dailleurs la sortie de l'urine est toujours précédée de celle du pus; il n'y a pas deux moyens pour guérir cet écoulement; il faut, sans différer, se servir de bougies médicamenteuses; où l'on courrait risque que le mal ne s'enracinât, que l'ulcère ne reprît accroissement, que la substance spongieuse de l'urètre ne vînt à se détruire, & que les bords de ces ulcères, ou les cicatrices difformes, ne produisissent des excroissances & des callosités. On trouve la manière de faire les bougies au mot ALLIÉS. Pour cet écoulement nous conseillons les bougies médicamenteuses de M. GOULARD, dont on trouvera la recette à son article. Les bougies de la première espèce seront suffisantes. On devra en continuer l'usage jusqu'à ce que le mal soit tout-à-fait détruit, ce que l'on reconnaît lorsque les bougies sortent de l'urètre sans être chargées d'aucune matière, mais seulement d'une liqueur limpide & gluante, semblable à celle qui, dans l'érection, précède souvent la semence, & qui n'est autre que la liqueur qui se filtre par les lacunes excrétoires de l'urètre pour lubrifier ce canal. Le régime que l'on observe pendant l'usage des bougies, se réduit à ne faire aucuns excès, à ne point manger de choses échauffantes, à ne point faire usage de vin pur, & à boire de la limonade, de l'orgeat, du petit-lait, &c. On peut se purger avant d'en commencer l'usage, avec la médecine n°. 1 ou 2; ce n'est qu'une précaution prudente.

Usage des bougies dans la gonorrhée habituelle.

Régime à observer pendant l'usage des bougies.

On prend une bougie proportionnée au canal de l'urine : si l'ulcère est à la fosse naviculaire, on la prend un peu grosse du bout, parce que ces lacunes

Manière de se servir des bougies, & précautions

ſont plus enfoncées que le niveau du canal de l'urètre, & ſi la bougie était menue, elle ne toucherait point au mal, & reſterait inerte au milieu du canal. On paſſe doucement la bougie entre le pouce & l'*index*, pour nettoyer les ordures qui auraient pu s'y attacher; on forme, en tournant avec le bout des doigts, une petite pointe, pour faciliter ſon introduction. On la frotte avec un peu d'huile d'amandes douces; & lorſqu'elle eſt ainſi préparée, on la prend avec le pouce & l'*index* vers les deux tiers de ſa longueur; on ſoutient la verge avec le pouce & les deux premiers doigts de l'autre main, au-deſſous du gland, ſans la preſſer, & en l'alongeant en ligne droite, l'on introduit la bougie peu-à-peu ſans forcer. Lorſque la pointe de la bougie eſt atrivée vers la racine de la verge, on relève cette partie en ligne preſque perpendiculaire, de manière que le gland ſoit environ à la diſtance d'un ou deux pouces du ventre : on l'enfonce pour l'inſinuer dans la courbure que l'os pubis fait faire à l'urètre en cet endroit : lorſqu'on y eſt arrivé, il faut écarter un peu la verge du ventre, & preſſer avec le bout du doigt la pointe de la bougie, pour lui faire prendre la route de la courbure de l'urètre. Si l'on ne prenait pas ces précautions, les plis que la membrane interne de l'urètre formerait, les feraient prendre pour des corps étrangers, ou, ce qui ſerait plus dangereux, la bougie pourrait ſe frayer une fauſſe route dans quelqu'une des lacunes, qui, dans certains endroits, ſont aſſez larges pour permettre l'introduction d'une bougie. Si avec ces ménagemens la bougie trouve de la réſiſtance, il eſt à préſumer qu'elle rencontre quelque choſe d'étranger. Ces dernières précautions ne ſont néceſſaires que lorſque le mal règne aux environs des proſtates inférieures, ou à la proſtate elle-même; car on ne doit enfoncer la bougie que juſqu'à l'endroit du mal.

à prendre pour leur introduction.

Le moyen le plus usité pour la fixer, est de prendre un fil plié en trois ou quatre double, d'un pied ou quinze pouces de long; on le frotte avec de la cire, pour en faire une espèce de cordonnet plat. On plie ce cordonnet en deux parties égales; on lie avec le milieu de ce cordonnet par un double nœud la partie de la bougie qui touche l'orifice de l'urètre, on ramène ensuite le cordonnet par dessus le gland, sous le prépuce, & on l'y fixe par un double nœud, l'on fixe encore les deux brins dessous le gland; préciſément sur le filet, où l'on fait aussi un double nœud, & l'on revient les attacher à la bougie par deux doubles nœuds, l'un sur lequel la bougie se trouve supportée par dessous, & l'autre qui la serre en-dessus. Tous ces nœuds ne doivent point être trop serrés, pour ne point étrangler la verge dans ses gonflemens : on coupe la bougie au-dessus de l'endroit où elle est attachée. La verge doit être serrée dans la culotte, de manière que le gland soit en haut. Pour moi, j'use d'une méthode bien plus simple, que je crois aussi bonne, & qui demande beaucoup moins d'apprêt. J'enfonce la bougie un peu plus loin que le mal, un pouce environ; je replie l'excédent de la bougie en dehors, je l'attache autour de la verge avec un petit ruban, & je fais tenir de même la verge en ligne perpendiculaire dans la culotte. Si l'on veut pisser, on tire sa bougie, & on peut la remettre en très-peu de temps : au surplus, nous laissons le choix, & on pourra s'accommoder de la manière qui paraîtra mieux convenir. Il n'est guère nécessaire de dire qu'il faut uriner avant l'introduction de la bougie. On la garde le plus long temps qu'il est possible, cinq, six, sept, huit heures par jour, & toute la nuit; on ne la quitte point enfin à moins qu'une forte envie d'uriner ne commande de l'ôter; après avoir retiré une bougie, & avant

d'en mettre une autre, on s'injecte avec l'eau de racine de guimauve, dans laquelle, sur un verre, on met deux cuillerées à café de la solution n°. 5. Il y a des personnes qui ont le canal de l'urètre fort sensible & facile à irriter, & qui ne peuvent garder long-temps une bougie, sans ressentir des ardeurs d'urine, & une légère inflammation dans le canal; alors il faut discontinuer l'usage des bougies un ou deux jours, & faire des injections avec l'eau de guimauve & l'eau sublimée, comme il est dit ci-dessus. Il n'est pas besoin de dire que si l'écoulement jaune ou verdâtre annonçait qu'il y eût un reste de virus, ce qu'on reconnaît, comme il est dit au §. 37, p. 30, on ferait usage intérieurement de la solution du sublimé n°. 3 ou du chocolat. Avant que de finir de parler des bougies, il faut avertir ici d'un accident qui peut quelquefois arriver, & qui, ordinairement, est plus effrayant que dangereux. Une bougie peut se casser dans le canal; ou si le malade l'a enfoncée trop avant, elle peut lui échapper. S'il n'est point dans un état de strangurie ni d'ischurie, il est facile d'y remédier. Le malade, en se pressant la verge de bas en haut, peut la faire sortir, ou, si elle est trop avant, qu'il boive subitement une pinte de tisanne quelconque, dans laquelle il mettra un demi-gros de sel de nitre, & l'éjaculation de l'urine poussera au-dehors ce corps étranger. Si au contraire le malade est dans un état où l'urine ne puisse la chasser, il faut qu'il appelle du secours, car la fente de l'urètre est assez communément le seul remède qu'on puisse apporter à cet accident. Une bougie ne se cassera jamais, à moins qu'elle ne soit faite avec du papier, ou simplement avec de l'emplâtre roulée en petits magdaleons entre les paumes des mains. Un Apothicaire de Paris m'a joué, par impéritie, ce dernier tour; ne pouvant réussir à faire des bougies avec la toile, il imagina d'en faire

Danger des bougies qui se cassent ou se perdent dans le canal de l'urètre.

avec l'emplâtre ſeule ; il s'applaudit de ſon idée & il m'en envoya de faites de la ſorte : mais cette étourderie a failli coûter cher à quelqu'un à qui je les donnai. Revenons à la couleur de l'écoulement de la gonorrhée habituelle. Si elle eſt cendrée ou cryſtalline, elle annonce un relâchement des tuyaux excrétoires des glandes proſtates, & alors le pus ſort pêle-mêle avec l'urine. Celui-ci eſt plus difficile à guérir ; & il faut employer les remèdes internes que nous avons propoſés à l'écoulement de couleur laiteuſe, & tenter l'uſage des bougies. Il ſera facile de voir ſi elles opèrent, parce qu'elles ſeront chargées, les premiers jours, de matière à leur extrémité qui touchera la proſtate ; dans cette occaſion, il eſt inutile d'avoir une bougie entièrement médicamenteuſe, ce qui pourrait irriter les glandes excrétoires du canal de l'urètre : on ſe ſert d'une bougie faite avec l'onguent diapalme qu'on enduit par le bout, à la hauteur d'un pouce, avec la compoſition appropriée au mal. La gonorrhée habituelle peut encore venir du relâchement des glandes qui ſont parſemées dans le canal de l'urètre ; parce que le gonflement & l'irritation qu'elles ont éprouvés, ne leur ont pas permis de prendre tout-à-coup leur reſſort, ſur-tout ſi l'on a fait uſage du coït, ou qu'on ſe ſoit pollué ; dans cette occaſion la matière eſt encore de couleur cryſtalline, mais la guériſon n'eſt pas difficile ; il ſuffit de faire des injections avec l'eau roſe & l'eau de plantin, auxquelles on ajoute, ſur un verre ordinaire, une cuillerée à café d'eau ſublimée n°. 3 ; & l'on en voit bientôt la fin.

Gonorrhée habituelle dans les femmes.

44. Les femmes ſont bien moins ſujettes à cette maladie que les hommes, & le plus ſouvent elles ne s'en apperçoivent point ; elles prennent ces écoulemens pour des fleurs-blanches, & vivent tranquillement avec cet ennemi. Elle vient, comme celle des hommes, à la ſuite des

gonorrhées virulentes négligées ; il ſe filtre alors par le canal de l'urètre quelques gouttes de matière blanche ou un peu jaune ; quelquefois auſſi, en preſſant les glandes de la vulve, on en voit ſortir cette eſpèce de matière. Le régime & les remèdes indiqués pour les hommes, dans l'écoulement qui provient du relâchement des véſicules ſéminaires, eſt ici approprié : les femmes ont plus beſoin de remèdes toniques que les hommes, parce qu'elles ont la fibre plus relâchée. Elles ſe laveront régulièrement avec une décoction de balauſtes, de mille-feuille, de ſanicle & de cerfeuil. Si elle a ſon ſiége dans l'urètre, ce qui eſt facile à diſtinguer par le petit picotement qui ſe fait reſſentir en urinant, & quelquefois même par la légère ardeur d'urine, on peut faire uſage de bougies appropriées au calibre du paſſage. Il n'eſt guère poſſible de les employer ſans le ſecours d'un Homme de l'Art ; & les femmes, ou par honte, ou par négligence, ou par ignorance de cauſe, n'apportent point remède à ces accidens, qui, s'ils ne ſont ſouvent pas très-dangereux, au moins ſont déſagréables, à cauſe de la malpropreté qui en eſt preſque toujours inſéparable.

Gonorrhée externe dans les hommes.

45. La gonorrhée externe chez les hommes eſt bien plus rare que les gonorrhées des autres eſpèces : mais cependant elle exiſte, & exiſte plus ſouvent qu'on ne croit. Elle eſt ſeule, ou accompagnée de chaudepiſſe interne. Elle a ſon ſiége dans les glandes ſébacées qui couronnent le gland. Elle occaſionne quelquefois des ulcères, le pus venant à ſe ramaſſer ſous le prépuce & à excorier l'épiderme. Ce ſuintement eſt plus limpide que celui qui découle de l'urètre ; il n'eſt pas ordinairement ſi abondant, quoiqu'on ait des exemples du contraire. M. Arnaud qui, pour les gonorrhées, nous a fourni beaucoup de matériaux, que

l'expérience nous a fait approuver, dit qu'un homme ſage peut être attaqué de cette eſpèce de gonorrhée : mais nous ſommes portés à croire qu'il ſe trompe. Il eſt bien vrai que ces glandes filtrent toujours une humeur d'une odeur un peu forte dans les adultes, ce qui les a fait auſſi nommer odoriférantes, & que, ſi cette liqueur vient à ſéjourner entre le gland & le prépuce, elle occaſionne de légères écorchures que l'on nomme chancres de malpropreté, & qui diſparaiſſent en les lavant avec un peu de vin chaud, ou ſimplement avec de l'eau tiède. Les perſonnes qui ont ces glandes fort apparentes en dehors, ſemblables à de petits points blancs, & ſaillans comme la tête d'une épingle qu'on appelle camion, peuvent avoir un flux plus conſidérable : mais il eſt toujours bien différent du ſuintement de la gonorrhée ; celui-ci eſt preſque toujours précédé d'un prurit ou chatouillement à cette partie : le gland ſe gonfle, & ſouvent le prépuce ; la liqueur eſt plus âcre, plus corroſive, plus puante que de coutume, & n'eſt point auſſi limpide ; elle eſt plus gluante, plus tenace, & teint même le linge en brun foncé. Si cette gonorrhée & la virulente ſont de compagnie, on ſuivra le traitement indiqué pour cette dernière ; ſi elle eſt ſeule, & que l'enflure du prépuce & du gland faſſent craindre pour le phimoſis, il faudra ſe laver dans la décoction indiquée pour cet accident §. 34, & ſe traiter comme pour une gonorrhée ſimple. Si après l'uſage des remèdes continués pendant le temps convenable, elle ne ceſſait pas de fluer, on y mettrait un peu de blanc-rhaſis ou d'onguent n°. 9, ce qu'il ne faut employer qu'après l'uſage des remèdes internes, afin de ne point répercuter l'humeur. Si elle ſuccédait à une gonorrhée virulente, & que celle-ci eût été traitée comme nous l'avons preſcrit, il ſerait ſeulement à propos

de ſe laver le gland deux ou trois fois par jour, & de le laiſſer tremper dans une décoction de fleurs de grenadier *(balauſtiæ)*, de ſanicle, de mille-feuille, à laquelle on ajouterait de la ſolution n°. 3, & on l'enveloppera de même avec un linge couvert de blanc-rhaſis ou d'onguent n°. 9.

Gonorrhée externe dans les femmes.

46. La gonorrhée externe dans les femmes, a ſon ſiége, comme chez les hommes, dans les glandes ſébacées. Elle leur eſt plus familière qu'au ſexe maſculin ; elle commence ordinairement par un chatouillement au clitoris, une démangeaiſon forte aux nymphes & aux lèvres de la vulve : mais rarement on fait attention à ces ſymptômes, & l'on finit par prendre ces écoulemens pour des fleurs-blanches. Le traitement eſt abſolument le même que pour les hommes.

Le rétréciſſement du canal de l'urètre, les calloſités ou embarras de ce canal.

47. Les embarras de l'urètre, que les uns nomment carnoſités ou excroiſſances fongueuſes, hyperſarcoſes, calloſités ou cicatrices, caruncules, &c. qui viennent toujours à la ſuite de gonorrhées mal guéries, qui, occaſionnent la dyſurie, ou douleur cuiſante lorſqu'on urine ; la ſtrangurie, ou envie fréquente d'uriner, en ne rendant l'urine que goutte à goutte, avec chaleur & cuiſſon ; l'iſchurie ou rétention totale ; les dépôts urineux ; & les fiſtules le long du membre viril & aux bourſes, qui ſont toujours la ſuite des dépôts, n'exiſtent, preſque généralement, que dans l'idée de ceux qui ſont intéreſſés à vendre leurs bougies médicamenteuſes. On peut voir en quels termes Morgagni s'explique à cet égard. Voyez ſon nom. M. Petit, Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1718, page 32, fit voir la veſſie d'un homme mort de ſuppreſſion d'urine, qui était le douzième qu'il eût ouvert, mort de cette maladie, ſans lui trouver aucune carnoſité dans l'urètre ; & le troiſième dans lequel la proſtate faiſait ſaillie dans la cavité de la veſſie,

à l'endroit du col, empêchait la sortie de l'urine & rendait l'introduction de la sonde difficile. Enfin il est reconnu aujourd'hui par tous les Praticiens Anatomistes qui ne vendent point de bougies cathérétiqnes, que les embarras du canal de l'urètre ne sont, presque toujours, autre chose que les prostates ou le *verumontanum* devenus squirreux, ou le rétrécissement du canal de l'urine, qui quelquefois ne permet pas même l'introduction d'une corde à violon nommée *chanterelle*. Cependant les excroissances ne sont point absolument imaginaires. Morgagni & d'autres Anatomistes en ont trouvé: ce premier même en a observé une dans l'urètre d'une femme; cas bien plus rare encore que chez les hommes. Quoi qu'il en soit, ces différens accidens sont toujours, comme il est dit ci-dessus, la suite de quelques gonorrhées négligées, guéries par répercussion, & demandent le secours des bougies ou des sondes; ces bougies ne diffèrent que par la manière de les composer.

Si le mal est occasionné par un squirre à la prostate, ou au *verumontanum*, on le connaît à une certaine dureté qui existe au périnée, & que l'on sent plus facilement en introduisant un doigt dans le rectum, & en touchant ainsi la prostate; on le connaît encore lors qu'on insinue facilement la sonde ou l'algalie jusqu'au siége du mal; en un mot, lorsque la région de la prostate est douloureuse, & que l'on ressent quelquefois un certain chatouillement aux environs de l'anus & du *verumontanum*: il faut dans ce cas employer des bougies fondantes faites avec l'onguent n°. 9, auquel on ajoute une suffisante quantité de cire, pour leur donner la consistance. On n'enduit d'onguent la bougie qu'à son extrémité; d'ailleurs elle est simplement faite avec de la cire jaune. On applique au périnée des cataplasmes émolliens, ou l'emplâtre de ciguë.

S'il exiſte véritablement des excroiſſances, ce que l'on doit appercevoir en introduiſant l'algalie, ou ſimplement une bougie de cire, parce que l'inſtrument s'arrête abſolument à l'endroit de l'excroiſſance, qui doit toujours être depuis la foſſe naviculaire, juſques vers le *verumontanum*; parce qu'on reſſent une certaine douleur lors que la carnoſité eſt touchée par l'inſtrument, d'autant que celui-ci ſort ſouvent teint de ſang à ſon extrémité; parce qu'enfin, auſſi-tôt que la ſonde eſt retirée, le malade eſt empêché d'uriner comme auparavant; on ſe ſervira les premiers jours des bougies ſimples de Goulard; au bout de trois jours on en prendra d'autres d'un degré plus fort, ou ſimplement faites avec l'onguent n°. 9: on les continuera juſqu'à parfaite guériſon. La fin des ſouffrances, la ceſſation du pus, les urines qui ſortent à plein canal, les fiſtules s'il y en a, qui ſe trouvent cicatriſées, ſont le ſignal de la guériſon; car s'il exiſte des fiſtules le long de l'urètre & au périnée, comme il arrive ſouvent, on ne peut eſpérer ſon ſalut que des bougies.

Si le mal vient enfin du rétréciſſement du canal, les urines ne ſeront pas interceptées tout-à-coup, ni tout-à-fait, mais elles couleront depuis long-temps goutte à goutte : lorſqu'on introduira une bougie, ſonde ou algalie, elle ne pourra paſſer outre la foſſe naviculaire; mais au contraire, ſi on en prend une qui ſoit très-déliée, ou plutôt une corde à boyau, cette petite ſonde ſe fera paſſage ſans que le malade reſſente de douleur, & en prenant ainſi par gradations des ſondes de différentes groſſeurs, on parviendra à élargir le calibre de l'urètre, & à donner un libre cours aux urines : enfin lorſque les eaux ſeront parvenues à couler avec plus de facilité, le canal de l'urine reſtera libre au moins pendant quelques jours, & ſi on diſcontinue l'introduction des ſondes, il reprendra

son premier état. On ne peut guère pour cet accident espérer de guérison complette, sur-tout si le sujet est vieux ; il faudra qu'il ait une sujettion continuelle, & qu'il se serve souvent d'une sonde de plomb, que je préfère pour cet usage aux bougies de cire, qui ne sont pas si fermes, & par conséquent qui ne sont pas si propres à distendre ce canal. On doit aisément sentir pourquoi dans le rétrécissement de l'urètre, les bougies médicamenteuses ordinaires nuiraient plutôt qu'elles ne serviraient. Il ne faut que chercher la cause de ce rétrécissement ; l'âcreté de la matière gonorrhoïque qui était logée dans les glandes qui parsèment le canal, les a racornies & corrodées. Leur substance étant altérée, elles ne peuvent fournir, comme auparavant, à la secrétion & à l'excrétion du suc que la Nature a destiné à lubrifier la membrane qui tapisse l'urètre : alors les sels des urines agissant immédiatement sur cette membrane, la dessèchent encore plus, & ses fibres doivent naturellement se contracter ; semblable, à peu-près, au parchemin que l'on expose au soleil, ou qui se trouve dans quelque lieu chaud. S'il est vrai que le rétrécissement du canal provienne de cette cause, comme nous croyons l'avoir démontré, il est indubitable que des bougies desficatives ou cathérétiques ne feraient encore que dessécher davantage des corps qui le sont déjà trop, & de tels remèdes sont évidemment contre-indiqués. Il est donc nécessaire, comme nous l'avons dit, de distendre d'abord le calibre du canal, il faut ramollir ensuite sa membrane par des injections muqueuses, telles que celles que l'on fait avec l'eau de racine de guimauve, & lorsque le canal est suffisamment distendu, que les urines coulent librement, on peut introduire des bougies faites avec l'emplâtre de mucilages, sans gommes : dans cette circonstance, on tient les bougies de consistance un peu plus

molle que celle qu'on leur donne ordinairement. Par cette méthode, les jeunes gens peuvent eſpérer de ſe voir guéris. D'ailleurs dans ces différens cas, on obſervera le règime & les précautions preſcrites au §. 43, page 34. Si l'on croit, comme quelquefois il n'y a guère à en douter, qu'il exiſte un vice vénérien, on accompagnera l'uſage des bougies du traitement ſimple, ou moyen, ou complet, ſelon que la malignité du virus l'exigera. Quand il y a iſchurie, il faut ſe ſervir en première inſtance, s'il eſt poſſible, d'une ſonde ou bougie creuſe faite ſeulement avec l'emplâtre diapalme, ou ſimplement avec la cire jaune, pour vuider la veſſie; on introduit enſuite des bougies convenables. S'il y a des fiſtules le long du canal de l'urètre, il faudra ſe ſervir, juſqu'à ce qu'elles ſoient fermées, de bougies creuſes faites avec l'onguent n°. 9, parce que les ſels de l'urine qui arroſerait néceſſairement ce paſſage, empêcheraient les chairs de ſe réunir, & par conſéquent nuiraient à la guériſon; mais il eſt inutile de nous étendre davantage ſur ces ſortes d'accidens, pour leſquels on appelle toujours un homme de l'Art. On trouve au nom ALLIÉS, la manière de faire les bougies creuſes.

48. Nous avons expoſé le plus clairement qu'il nous a été poſſible, les accidens auxquels on peut, ſans rien riſquer, remédier ſoi-même; pour ceux qui demandent les ſecours d'un homme de l'Art, nous les avons paſſé ſous ſilence, comme nous l'avons déjà dit au commencement de ce manuel: nous ne pouvons trop recommander de n'être point négligent pour recourir à un Praticien habile, lorſqu'il en ſera beſoin; le retard ou l'impéritie ont cauſé bien des malheurs, ſouvent irréparables. Dans un Traité complet des maladies vénériennes que nous comptons donner, nous eſpérons que les gens de l'Art, comme ceux Concluſion.

qui lui ſont étrangers, trouveront pluſieurs choſes capables de fixer leur attention, & peut-être même de quoi les inſtruire. Sans cependant négliger les autres branches de guérir, nous avons fait une étude plus particulière de celle que nous traitons aujourd'hui : & l'expérience jointe à nos travaux, ne contribuera peut-être pas peu à nous mériter la confiance du Public, que nous ambitionnons, & à nous rendre dignes du grand Maître ſur les pas de qui nous eſſayons de marcher.

FORMULES.

MÉDECINE EN POUDRE.

N°. 1. Jalap,
Séné,
Sel végétal,
Crême de tartre, } de chaque vingt grains.

Une perſonne faible, ou une femme groſſe, n'en prendra que quinze grains; un enfant de dix à quatorze ans dix grains. On enveloppe cette poudre dans du pain à chanter, ou entre deux ſoupes, ou dans un peu de confiture, ou dans du bouillon, & on l'avale. Les perſonnes qui vomiſſent aiſément les drogues boivent par deſſus une ou deux cuillerées de café ſans ſucre. Une demi-heure après l'avoir priſe, on boit une taſſe de thé, une heure après un bouillon aux herbes. On continue alternativement ces breuvages en abondance, pendant le temps de ſon effet : le ſoir on peut prendre un lavement à l'eau tiède, avec une cuillerée d'huile d'olive ou d'amandes douces.

MÉDECINE LIQUIDE.

N°. 2. Manne en ſorte, deux onces.
Tamarins, une once.
Sel végétal, un gros.
Follicules de Séné, deux gros.

Cette médecine se fait selon l'Art. Ceux qui ont répugnance pour le goût doucereux y feront ajouter deux gros de jus de citron. Les personnes qui auront la poitrine délicate, retrancheront le jus de citron, & le remplaceront par huit grains de fleurs de soufre.

SOLUTION DE SUBLIMÉ CORROSIF.

N°. 3. Dans une bouteille de pinte, mesure de Paris, on dissout parfaitement quinze grains de sublimé corrosif, dans un mortier de verre, avec un pilon de même matière.

CHOCOLAT ANTI-VÉNÉRIEN.

N°. 4. Pâte de cacao Caraque, une livre & demie.
——— des Isles, quatre onces.
Sucre en poudre fine, une livre & demie.
Extrait d'orge mondé, quatre onces.

On met le tout sur une pierre à Chocolat, on y place une poële de braise bien allumée, & suffisamment couverte de cendres; de sorte que la chaleur puisse ramollir les pâtes dans l'espace de neuf heures. On met ce mélange dans une bassine d'argent, que l'on tient sur des cendres chaudes. On broye cette pâte peu-à-peu. Alors on mélange le tout. On sépare la masse en quatre parties égales, que l'on a soin de tenir chacune, quoique séparées, dans un endroit chaud.

Prenez sublimé corrosif, seize grains.

Esprit de froment, quantité suffisante pour tenir le sublimé en dissolution.

Baume du Pérou liquide, quatre gros.

Pâte

Pâte de Cacao préparée, quatorze onces.
Sucre en poudre fine, deux onces.

Ce ſucre ſert à faire avec le baume du Pérou un *oleoſaccharum*. On fait ce dernier mélange dans un mortier de porcelaine de Sève, ou de verre, avec un pilon de même matière. Une livre de chocolat doit faire trente-deux priſes : on fait ordinairement chaque tablette de trois ou quatre priſes.

M. MARTIN, Apothicaire, rue Croix des Petits-Champs, vis-à-vis celle du Boulloi, en tient toujours de préparé, & le vend 15 francs la livre.

TISANNE DE GAYAC.

N°. 5. On prend du bois de Gayac choiſi comme il eſt dit page 7. On le rape avec une lime à bois : on fait bouillir de l'eau ; lorſqu'elle bout on y jette cette rapure (une once par pinte) on la laiſſe encore au feu pendant une demi-heure, on la retire & on la paſſe. On boit deux pintes par jour de cette décoction, s'il eſt poſſible ; mais au moins on en boit une.

POMMADE MERCURIELLE.

N°. 6. Mercure revivifié du cinnabre.
Graiſſe de porc, de chaque égales parties.
Suc d'oſeille, quantité ſuffiſante.

On triture enſemble dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois, le ſuc d'oſeille & le mercure juſqu'à parfaite extinction ; ce que l'on

reconnaît, lorſqu'après en avoir frotté un peu avec le bout du doigt ſur le dos de la main, & qu'en regardant avec une bonne loupe, il ne paraît aucun globule de mercure. On ajoute enſuite l'axunge, & l'on triture de nouveau, juſqu'à ce que les ſubſtances ſoient parfaitement mêlées.

LAVEMENT.

N°. 7. Prenez de racines de guimauve une once.
de graine de lin demi-once.

Faites bouillir ces drogues enſemble dans trois pintes d'eau que vous ferez réduire à deux; jetez l'eau bouillante ſur

Feuilles & fleurs de mauve
Fleurs de Camomille,
de Sureau,
} de chaque une poignée.

Laiſſez infuſer pendant un quart-d'heure, paſſez enſuite.

CALEÇONS ANTI-VENERIENS.

N°. 8. Prenez quatre onces de vif-argent revivifié du cinnabre.

Eteignez-le dans le *mucus* animal. Quand il ſera parfaitement éteint, ajoutez-y ſix blancs d'œufs. Triturez bien le tout enſemble, pour amalgamer parfaitement. Prenez la quantité de toile griſe ſuffiſante pour faire un caleçon; trempez-la dans ce mêlange : quand elle l'aura tout abſorbé, & qu'elle en ſera empreinte partout également, vous la ferez ſécher : vous la

frotterez enſuite entre les mains pour l'amollir, & vous en ferez un caleçon.

ONGUENT.

N°. 9. Prenez huile d'olive dix onces.
graiſſe de poule, une once.
Minium, } de chaque une once &
Céruſe, } demie.

Faites fondre ces drogues dans l'huile qui ſera miſe dans un pot de terre verniſſé; ajoutez-y
Cire-vierge, deux onces.

Remuez le tout pendant une demi-heure ou trois quarts d'heure, avec une ſpatule de bois; retirez le vaſe du feu, agitez encore la matière pendant un demi quart-d'heure, ajoutez enfin
De pommade mercurielle n°. 6, une once.

Remuez encore pendant une autre demi-heure; verſez l'onguent dans des pots convenables, & laiſſez refroidir.

SUITE
DE
LA BIBLIOGRAPHIE
DE M. ASTRUC.

ABRÉGÉ
DE LA VIE
DE M. ASTRUC.

ASTRUC (Joannes), *Salubris Consilii Regii Socius; Archiatrus Augusti II, glorioſæ memoriæ, Poloniarum Regis, S. R. I. Electoris & Ducis Saxoniæ; Medicus ordinarius Seren. Principis Ducis Aurelianenſis; & in Regio Franciæ Collegio Profeſſor Medicus*: De morbis venereis libri novem in quibus diſſeritur tùm de origine, propagatione, & contagione horumce affectuum in genere: tùm de ſingulorum naturâ, ætiologiâ & therapeiâ, cum brevi analyſi & epicriſi operum plerorumque, quæ de eodem argumento ſcripta ſunt. Editio altera auctior & emendatior, in quâ additæ ſunt duæ Diſſertationes novæ. Lutetiæ Pariſiorum, apud Guillelmum Cavelier, viâ Jacobeâ, ſub ſigno Lilii aurei, 1740. *Cum Approbatione & Privilegio Regis.* Duo Tomi in-4°. 1196 pag.

Nous avons cru devoir ſortir cet Ouvrage du corps de notre Bibliographie. Il était à propos que nos Lecteurs viſſent en tête celui dont nous donnons la continuation. Depuis l'impreſſion de ce livre,

M. Aſtruc a fait en ce genre pluſieurs morceaux polémiques : mais on les trouvera à ſon nom, qui gardera l'ordre alphabétique. La réputation de ce grand Maître nous tient quittes d'analyſer ce chef-d'œuvre immortel : l'Europe littéraire a ſu l'apprécier. Il eſt traduit en pluſieurs langues, malgré tous les abboyeurs qui ont fait de vains efforts pour l'empêcher d'être lu de nos Neveux. Telles ſont les vagues qui viennent ſe briſer contre un rocher, & dont la fureur menaçante ſe diſſipe en écume.

Il eſt à propos de donner ici une légère idée de la vie de M. Aſtruc. Nous ne ferons que l'eſquiſſer : on peut la lire plus au long à la tête de ſon Ouvrage intitulé : *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de la Faculté de Montpellier*, publiés par M. Lorry.

Jean Aſtruc naquit à Sauve, ville du bas Languedoc, Diocèſe d'Alais, le 19 Mars 1684, d'un père Miniſtre Proteſtant : mais ayant fait abjuration peu de temps avant la révocation de l'Edit de Nantes, & embraſſé la profeſſion d'Avocat, le fils fut élévé dans la Religion Catholique. Le jeune Aſtruc, ainſi que ſon frère, eurent leur père pour Inſtituteur, qui ſe chargea ſeul du ſoin de leur apprendre la Langue des Romains. Jean ſe rendit enſuite à Montpellier pour y faire ſa Philoſophie, & fut reçu Maître-ès-Arts en 1700. Son goût le porta à étudier la Mé-

decine; il s'y livra tout entier. Il fut reçu Bachelier dans la Faculté de Montpellier en 1702, Licencié le 12 Octobre de la même année, & Docteur le 25 Janvier 1703.

Le nouveau Docteur commença alors à lire les Auteurs anciens & modernes, qu'il comparait les uns avec les autres, & dont il faiſait des extraits. Il fit auſſi des cours particuliers d'Anatomie. En 1706, lorſque Chirac ſuivit à l'armée M. le Duc d'Orléans, il choiſit Aſtruc pour le remplacer durant ſon abſence; la Faculté y conſentit. Il s'acquitta de cet emploi avec honneur juſqu'en 1710 qu'il alla concourir à Toulouſe où vaquaient alors trois Chaires. Il obtint celle d'Anatomie qu'il deſirait, & il en prit poſſeſſion en 1711. Il l'occupa juſqu'en 1715 que Chirac lui accorda la ſurvivance de ſa Chaire à Montpellier; mais Chatelain étant mort, Aſtruc, qui n'était que ſurvivancier, & qui par conſéquent ne jouiſſait d'aucun émolument, demanda ſa place & en fut pourvu en 1716.

La réputation de M. Aſtruc, déjà bien établie, s'étendit de plus en plus, & ſon nom devint célèbre dans toute l'Europe. Après avoir enſeigné pendant près de vingt-quatre ans, tant à Toulouſe qu'à Montpellier, il quitta enfin cette dernière Ville & ſe rendit à Paris, pour y mettre la dernière main à ſon grand Ouvrage *De morbis venereis*. A

peine y était-il que le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, le nomma son premier Médecin en 1729. M. Astruc ne fit presque que se montrer à cette Cour où l'appelaient les honneurs & la fortune. Quelles que furent les raisons qui l'engagèrent à se retirer, il revint à Paris: ce fut dans ce tems que la ville de Toulouse le nomma Capitoul; &, en 1730, le Roi le mit au nombre de ses Médecins consultans. L'année suivante 1731, il fut choisi pour succéder à M. Geoffroy, Médecin de Paris, qui occupait une Chaire au Collége Royal. M. Astruc en remplit les fonctions avec zèle, avec assiduité, avec applaudissement jusqu'à sa mort. Il était consulté & appelé de tous côtés: mais comme il était laborieux, & qu'il mettait à profit le peu de tems qui lui restait, il acheva bientôt son Traité *De morbis vener.* qui parut in-4°. en 1736 en un vol. & bientôt en deux vol. in-4°. en 1740.

M. Astruc vivait dans la Capitale au milieu des Membres de la Faculté; il desirait d'être attaché à cette Compagnie savante, qui elle-même, par cette adoption, ne pouvait qu'augmenter ses forces. Elle y consentit; M. Astruc fut coopté en 1743. Cette manière d'entrer dans la Faculté de Paris est d'autant plus honorable qu'elle est rare; dans l'espace de cinq cens ans on ne compte guère que six ou sept Médecins étrangers qui ayent joui de cette grâce, en-

tre autres Anſelme, en 1492 ou 1493; Jean Chapelain (*Capellanus*), en Octobre 1509; Pierre de Gorris, Médecin de Poitiers, en 1511, au mois de Janvier; Jean Pidoux, vers 1587.

Avant que d'être Membre de la Faculté de Paris, M. Aſtruc avait travaillé pour ſa défenſe; le bon droit ſeul de ce Corps célèbre lui fit prendre la plume: mais depuis il s'y porta par le même motif, ſoutenu de l'attachement & de la reconnoiſſance. Son zèle, ſon ardeur, ſon exactitude pour tous les devoirs de ſa profeſſion, ne ſe ſont jamais démentis juſqu'à ſa mort; il finit ſa carrière le 5 de Mai 1766, âgé de 82 ans 2 mois 16 jours.

Voici la liſte des Ouvrages que ce Médecin a mis au jour.

Theſis Medica, de causâ fermentationis. Monſp. 1702. in-12.

Mémoires ſur les pétrifications de Boutonnet, petit village près de Montpellier. A Montp. 1708. in-8°.

Conjectures ſur le redreſſement des plantes inclinées à l'horizon. Mém. de l'Académie, 1708.

Diſſertatio phyſico-Anatomica, de motu muſculari. Monſp. 1718. in-12.

Traité de la digeſtion des animaux, pour montrer qu'elle ſe fait par le moyen d'un levain. A Paris, 1710. in-12.

Mémoire ſur la cauſe de la digeſtion des alimens. A Montp. 1711. in-4°.

Traité de la cauſe de la digeſtion, où l'on réfute le nouveau ſyſtême de la trituration & du broyement, & où l'on prouve que les alimens ſont digérés & convertis en chyle par une véritable fermentation. A Toulouſe, 1714. in-8°.

Epiſtolæ, quibus reſpondetur epiſtolari diſſertationi *Thom. Boeri* de cauſis concoctionis. Toloſ. 1715. in-8°.

Diſſ. Chirurg. de fiſtulâ ani. Monſp. 1718. in-12. *Elle a paru à Londres en* 1738 *in*-8°. *traduite en Anglais.*

Diſſ. Med. de hydrophobiâ. Monſp. 1719. in-12.

Queſt. Med. de naturali & præternaturali judicii exercitio. An judicii exercitium depravatum à cerebri mechaniſmo & quâ ratione pendeat? Monſp. 1720. in-4°.

Diſſertation ſur la peſte de Provence. A Montp. 1722. in-12.

Theſis Med. de phantaſiâ & imaginatione. Monſp. 1723. in-8°.

Diſſertation ſur la contagion de la peſte, où l'on prouve que cette maladie eſt véritablement contagieuſe, & où l'on répond aux difficultés que l'on oppoſe à ce ſentiment. A Toulouſe, 1725. in-8°.

Mémoires pour l'hiſtoire naturelle de la Province de Languedoc, diviſés en trois

parties, ornés de figures & de cartes en taille-douce. A Paris, 1737. in-4°.

Cinq Lettres dans le procès des Médecins contre les Chirurgiens. A Paris 1737. in-4°. *Elles parurent d'abord ſéparément, enſuite elles ont été réimprimées & tirées avec ce titre :* Lettres de J. Aſtruc, Jean-Louis Petit & autres, ſur les diſputes qui ſe ſont élevées entre les Médecins & Chirurgiens, avec leurs Réponſes. A Paris, 1738. in-4°.

De morbis venereis libri novem, &c. edit. altera. Tom. I, II. Lutet. Pariſ. 1740. in-4°. *La première édition de cet Ouvrage, traduit en Français, excepté le vol. de Bibliographie, a paru en* 1740, *in-12. in-4°. 3 vol. & la dernière en 1755, in* 12. 4 *vol. par M.* JAULT. *Le même Ouvrage a été rendu en Anglais, par* SAMUEL CHAPMANN, *à Londres,* 2 *vol. in-12.* 1755. *En Allemand, par* JEAN-GOTTLOB HEISE, *en* 1764. *in-8°. A Francfort & Leipſic. La première édition faite par l'Auteur, en ſix Livres ſeulement, parut en* 1736, *in-4°. Il en a encore été fait une Latine à Veniſe en* 1760, *in-4°. vol.* 2.

Tractatus Pathologicus, Genevæ, 1743 & 1753. in-8°. Pariſiis, 1766. in-12.

Tractatus Therapeuticus, Genevæ, 1743. in-8°.

Quæſtio Medica, an ex Anatome ſubtiliori Ars Medica certior? Pariſ. 1743. in-4°.

Queſt. Med. an ſympathia partium à certâ nervorum poſiturâ in interno ſenſorio? Pariſ. 1743. in-4°.

Etat des conteſtations entre la Faculté de Médecine & la Communauté des Chirurgiens. A Paris, 1747. in-4°.

La néceſſité de maintenir dans le Royaume les Ecoles de Chirurgie, qui y ſont établies dans la Faculté de Médecine. A Paris, 1749. in-4°.

Quæſt. Med. an morbo colicæ pictonum dicto venæ ſectio in cubito? Pariſ. 1752. in-4°.

Conjectures ſur les Mémoires originaux dont il paraît que Moïſe s'eſt ſervi pour compoſer le Livre de la Genèſe, avec des remarques qui appuient ou qui éclairciſſent ces conjectures. A Bruxelles & à Paris, 1753. in-12.

Diſſertation ſur l'immatérialité & l'immortalité de l'âme. A Paris, 1755. in-4°.

Doutes ſur l'inoculation de la petite vérole, propoſés à la Faculté de Médecine de Paris. A Paris, 1756. in-12.

Quæſt. Med. an ſaccharum alimentum? Pariſ. 1759. in-4°.

Traité des tumeurs & des ulcères, &c. vol. I, II, 1759. in-12. *Ce Traité a été traduit en Langue Allemande par* GEORG. LAIUS RUMPELT, *à Dreſde & à Varſovie, 1761, in-8°.*

Traité des maladies des femmes, où l'on a tâché de joindre à une théorie ſolide la pratique la plus sûre & la mieux éprouvée; avec un Catalogue chronologique des Médecins qui ont écrit ſur ces maladies. A

Paris, in-12. vol. 7. *Les quatre premières parties de cet Ouvrage parurent en 1761. La cinquième & la ſixième en 1765, la ſeptième en 1766 avec ce titre* : L'art d'accoucher réduit à ſes principes, où l'on explique les pratiques les plus sûres & les plus utiles dans les différentes eſpèces d'accouchemens, avec l'hiſtoire ſommaire de l'art d'accoucher & une Lettre ſur la conduite qu'Adam & Eve durent tenir à la naiſſance de leurs premiers enfans. *Ce Livre a été traduit en Langue Anglaiſe, à Londres, 1762, in-8°. En Langue Latine, à Veniſe, 1763, in-8°. En Langue Allemande, par* CHRISTIAN-FRÉDÉRIC OTTO, *à Dreſde, in-8°.*

Lettre ſur l'eſpèce de mal de gorge gangreneux qui a règné parmi les enfans l'année 1748. A Paris, in-4°.

Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de la Faculté de Montpellier, revus & publiés par M. Lorry, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris. A Paris, 1767. in-4°.

SUITE
DE
LA BIBLIOGRAPHIE
DE M. ASTRUC.

ADO AGI

ADOLPHE, (Chriſtia. Mich.) Acta phyſico-medica Academiæ Cæſareæ naturæ curioſorum exhibentia ephemerides, ſive obſervationes, hiſtorias, & experimenta, à celeberrimis Germaniæ & exterarum regionum viris habita & communicata, ſingulari ſtudio collecta. Norimbergæ 1727, pag. 549, obſervatio CCXLII. *Vermes ordinariò luem veneream comitantur.*

1727. Nous allons traduire en entier cette courte obſervation.

Je me ſuis apperçu que ceux qui étaient attaqués du mal vénérien avaient en même-temps des vers dans le ventricule & dans les inteſtins, ce qui arrive ſans doute, parce que le ſang circule avec plus de lenteur, qu'il a perdu la plus grande partie de ſon baume, & qu'il eſt ſi corrompu qu'on pourrait le comparer à du vin éventé; il arrive de-là que la lymphe & la bile deviennent plus viſqueuſes, & toute l'habitude du corps tombe dans la cachexie; on voit même que dans les cachexies non véroliques, la putridité & la propagation vermineuſe ne ſont pas rares. N'eſt-il pas des Auteurs qui prétendent que le virus vénérien n'eſt qu'un aſſemblage de vers?

AGIRONY, *Botaniſte*, des bons effets d'un remède

remède végétal anti-vénérien, autorisé par Lettres-Patentes du Roi enregistrées au Parlement, portant privilége exclusif pour le distribuer, administrer dans tout le royaume ; avec la manière d'user dudit remède, & de la conduite qu'il faut tenir en en faisant usage.

Si quid novisti rectius istis
Candidus imperti : si non, his utere mecum.

Si vous connoissez quelque chose de mieux, apprenez-le-moi, sinon suivez ma méthode.

Hor. Ep. VI. Liv. I.

à Paris, de l'Imprimerie de Quillau, rue du Fouare. *Avec Approbation & Privilége du Roi*, 1771. *in*-12 32 pages.

Il était réservé aux Agirony, aux Velnos, aux Nicole, &c. de donner un démenti formel à la Médecine, & de rendre au règne végétal la préférence que depuis long-temps l'expérience la plus soutenue a accordée au minéral. Mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que les Médecins respectables qui donnent des certificats authentiques à ces Guérisseurs, continuent, pour leur compte, d'administrer le mercure. Puisqu'ils ont connoissance des plantes qui entrent dans la composition de ces remèdes secrets, & qu'ils sont convaincus de leurs heureux effets, (comme ils l'attestent), & de la préférence que les simples méritent sur le mercure ; pourquoi continuent-ils de se servir d'une méthode qu'ils reconnaissent dangereuse (1) ? Leur 1771.

(1) Il faut que ceux qui donnent des certificats à ces sortes de gens reconnaissent le mercure pour être un remède dangereux, puisqu'ils mettent le sceau de leur approbation aux imprimés de ces Charlatans, qui ne sont, à proprement parler, que des libelles contre le mercure.

probité, & les droits que l'humanité a ſur leur cœur, ne leur reprochent-ils pas leur conduite? Mais laiſſons aux Caſuiſtes le ſoin de lever cette difficulté, ſi c'en eſt une. Tout ce que nous pouvons dire de M. Agirony, c'eſt qu'il invite aſſez le Public à acheter ſon remède, & en cela, je trouve qu'il n'a pas tort. Cependant il eſt un peu cher. Il le vend trente ſols l'once : une priſe eſt de deux onces; il n'en faut pas moins que vingt pour un traitement; & ſi le mal eſt opiniâtre, il faut doubler & quelquefois tripler. Je crois qu'avec un pareil remède, bien des gens ſeraient ruinés, s'ils ſe mettaient trois ou quatre fois dans le cas d'en avoir beſoin. Il rapporte des certificats, des Lettres-Patentes, une Annonce d'un Journaliſte, le tout en faveur de ſon remède. Il ne fait pas même grâce du privilége de ſa Feuille; car M. Agirony n'eſt pas homme à ſe mettre en campagne ſans priviléges. Il a beaucoup voyagé en Italie, en Eſpagne, en France, &c. Par-tout il a fait des cures admirables; il a par-tout été fêté : mais je voudrais bien lui demander s'il l'a été à Avignon, à Marſeille & autres lieux que je pourrais citer. Nous avons auſſi paſſé dans les endroits qu'il a parcourus, & avec nous, le proverbe eſt en défaut. En finiſſant cette Diſſertation, je voudrais prier M. Agirony de me réſoudre une queſtion. Que mériterait de la rigueur des loix un homme qui, non content d'en impoſer par le menſonge le plus atroce, d'expoſer la ſanté, &, qui plus eſt, la vie des Citoyens, par des remèdes mal adminiſtrés ou dangereux, chercherait encore à décrier, par les moyens les plus faux, une méthode univerſellement reconnue bonne & ſeule, & qui, par perſuaſion, empêcherait le Public d'y avoir recours dans ſon beſoin; & lui ferait ainſi, par prévention, conſerver une maladie dont ſa poſtérité devrait encore être la victime? Nous ne par-

lerons point des éditions à l'infini, que le ſieur Agirony fait faire tous les jours de ſes Feuilles, dont il inonde le Public, ſur le Pont-Neuf & autres lieux.

*Lettre de M. le Chevalier de ***, à M. Agirony, au ſujet de ſon remède végétal anti-vénérien*, 1771, *in*-12. 8 *pages*. 1771.

Le Chevalier qui eſt prétendu avoir écrit cette Lettre, eſt quelqu'un qui, fatigué de tous les remèdes mercuriels, & particulièrement des dragées de Keyſer, a eu recours au remède de M. Agirony : mais, avant que d'en faire uſage, il a voulu s'aſſurer ſi réellement il n'entrait point de mercure dans ſa compoſition : à cet effet, il a prié ſon Médecin, Docteur de la Faculté de Paris, d'en faire l'analyſe : celui-ci s'eſt repoſé de cette commiſſion ſur MM. Darcet, Médecin de la Faculté ; Cadet, Apothicaire, & de l'Académie des Sciences ; & Brocot, auſſi Apothicaire, qui chacun ont envoyé chercher chez M. Agirony deux onces de ſirop, dont ils ont fait l'analyſe, & qui ont ſigné n'y avoir trouvé aucune particule quelconque de mercure, ni de ſublimé. Que doit-on conclure de ces trois analyſes? Qu'il n'y a point de mercure ni de ſublimé dans le remède de M. Agirony ? On aurait tort. On eſt trop au fait de ces *marottes* pour donner dans de tels pots au noir. Quelqu'un protége ſourdement M. Agirony : ce quelqu'un connaît des Chimiſtes ; il les prie d'analyſer ſon ſirop ; il lui eſt facile de ſavoir par qui, à quelle heure ils en enverront chercher, & combien ils en prendront : il prévient le Charlatan qui n'a garde de donner du ſirop qu'il diſtribue à ſes malades ; on en fait l'analyſe, & les Chimiſtes qui ſont dans la bonne foi, atteſtent que le remède eſt exempt de mercure. Mais ils devraient dire, en donnant le ſceau

de leur approbation : nous n'avons trouvé aucunes particules de mercure dans tant d'onces de ſyrop, que nous avons ſoumiſes à l'analyſe ; mais nous ne prétendons point en inférer, que tout celui que le ſieur Agirony diſtribue en ſoit exempt.

Quand on veut faire une analyſe authentique, & contre laquelle il n'y ait point à revenir, voici la manière dont on s'y prend. Le Guériſſeur porte à l'Hôtel de Ville cinq bouteilles de ſa liqueur; ces fioles ſont enfermées ſous les yeux du Prévôt des Marchands, ou Maire & Echevins : on choiſit quatre malades auxquels l'on fait adminiſtrer quatre bouteilles ſous les yeux de quatre Médecins & de quatre Chirurgiens : on ſuit pour le traitement la route que preſcrit l'Auteur qui eſt préſent. Ces malades ſont dans une ſalle quelconque de l'Hôtel de Ville, enfermés ſous clef, avec un ſentinelle à leur porte, pendant tout le traitement, afin que l'Auteur du remède ne puiſſe les voir ſous aucun prétexte, hors la préſence des Commiſſaires & des Magiſtrats. Pour lors, quand les malades ſont guéris, on remet la cinquième bouteille qui eſt reſtée enfermée & intacte, à l'Académie des Sciences, pour en faire l'analyſe. S'il ne s'y trouve point de mercure, la palme eſt juſtement méritée à l'Auteur, & on doit la lui décerner. S'il s'y trouve du mercure, au contraire, on le punit comme impoſteur. Quand M. Agirony aura paſſé par cette épreuve, je croirai que ſon remède eſt réellement tout végétal : qu'il ne vienne point nous oppoſer la difficulté qui ſe rencontrerait à faire de telles preuves ; il n'y en a aucune. Les Magiſtrats qui gouvernent Paris, & toutes les Villes du Royaume, ſont trop amis de l'humanité, pour ne pas ſe prêter à ce qui peut contriber au ſoulagement des malheureux, & à la ſanté des Citoyens. Je ſuis même ſûr qu'ils feraient les frais de dépenſe pour le traitement des

malades, ſi le ſuccès répondait à leur intention, & que le remède fût réellement neuf.

Lettre de M. DARCET, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & Ancien Profeſſeur de Pharmacie de la même Faculté, *au ſujet du remède végétal Anti-Vénérien, du ſieur Agirony, en date du 20 Avril 1772*; extraite du Mercure de France, du ſecond volume du mois de Juillet 1772, page 195, où elle contient trois pages in-12. 1772.

M. Darcet, dans cette Lettre, proteſte contre l'analyſe & le certificat qu'il a donné au mois de Décembre 1771, au remède du ſieur Agirony. Après avoir dit que c'était à la ſollicitation réitérée d'un de ſes Confrères qu'il avait fait cette analyſe, voici comme il s'explique : » Il eſt clair que c'eſt » une intrigue pleine de dol & de ſupercherie. « Je proteſte hautement contre mon certificat; » 1°. parce qu'ayant été donné uniquement pour » tranquilliſer la tête d'un malade, & à la réquiſi- » tion de ſon Médecin, il était fait pour mourir » dans le ſecret. 2°. Qu'il a été imprimé ſans mon « aveu, contre ma volonté & à mon inſçu. 3°. Que » par le fait, ce certificat ne ſignifie rien; parce que » rien ne peut conſtater que le ſirop que j'ai » envoyé chercher chez Agirony, & dans lequel » je n'ai point trouvé de mercure, ſoit en effet » ſon véritable remède anti-vénérien. J'en ſuis » d'autant moins ſûr, que c'était un piége qui » était tendu, & qu'il eſt plus que vraiſemblable » qu'Agirony était à la tête de cette intrigue. » 4°. Et ceci eſt capital, que cette légère analyſe » n'a été faite que ſur deux onces de ſirop : c'en » pouvait être aſſez pour tranquiliſer la tête d'un » malade, mais non pour faire une analyſe authen- » tique, oſtenſible, démontrée, & telle que je » ſais bien qu'on doit la faire, quand on a pour » objet de lui attacher le ſceau de la publicité, en » un mot de mettre un remède à l'abri de la

» critique, & lui mériter la juſte confiance du » Public «.

AGUSTINI, (Antonius) *M. D.* Stranguria quæ venerea dicitur, mercurii aliquando eſſe poteſt effectus. Obſervationes id probantes, editæ ab *Antonio Aguſtini.* Venetiis, *in*-8°. 1763. Typis Anton. Zatta; 64 pag.

1763. L'Auteur prétend que la ſtrangurie qui ſuit la gonorrhée virulente, ne vient point des ulcères parſemés dans le canal de l'urètre, ou des carnoſités, comme pluſieurs le penſent; mais des particules mercurielles qui roulent avec les humeurs. Il apporte à l'appui de ſon opinion, celles de quelques Auteurs anciens, qui ont cru que le mercure pouvait produire cet effet, & plus même donner naiſſance à des ulcères dans le corps; ce que peut-être l'on doit rapporter, ſelon lui, à ſa peſanteur ſpécifique, qui eſt à celle du ſang, comme de 14 à 1. Il cite enſuite cinq obſervations qui tendent à favoriſer ſon ſyſtême. A leur ſuite, l'Auteur en place d'autres qui regardent la maladie vénérienne; elles n'ont rien de neuf ni d'important; elles font voir que le levain vérolique peut long-temps reſter aſſoupi; qu'il ſe communique par d'autres voies que celle de l'impureté; qu'il ſe guérit en excitant le ptyaliſme avec des remèdes mercuriels, &c.

1758. ALBERTI, (Chriſtlieb. Lebeurecht.) Diſſertatio inauguralis, *de iſtis mercurii partibus, quæ imprimis miaſma venereum in corpore hærens deſtruere valent... quam præſide* CAR. FRID. KALTSCHMIED, pr. Med... ſubjiciet *Chriſt. Leber. Alberti.* Jenæ, *in*-4°. 1758.

☞ ALBERTI, (Elias) Liebemuhlenſis Boruſſus. Publico examini exponet Diſſertationem inauguralem medicam *de lue venereâ....* præſide divino Numine.... pro licentiâ... ad diem 23 Junii, A. C. 1702. Altdorffi. Literis Henrici Meyeri, Univerſ. Typogr. *in*-4°. 20 pag.

1702. Cette Diſſertation eſt un Traité en petit de la

maladie vénérienne. L'Auteur, après avoir parlé de son origine, parcourt la nature du virus, comment il se communique, de quelle manière il se guérit, & les différens symptômes qui le caractérisent. Ses préparations se réduisent à celles que l'on connaît. Après avoir purgé avec des minoratifs, il fait prendre une décoction des bois, semblable à la tisanne de vinache; il procure ensuite, lorsque le cas l'exige, la salivation, pourvu que le malade soit en état de la supporter; car il la regarde comme pernicieuse en plusieurs occasions, telles que dans la respiration difficile, dans la pulmonie, l'atrophie générale, &c. Il fait ainsi son onguent : *mercure bien purifié, deux onces; soufre vif, un gros & demi;* blanc-rhasis & axunge de porc, de chaque deux onces; huile de lauréole, trois gros; thérébentine, deux gros; thériaque d'Andromaque, deux gros & demi; deux jaunes d'œufs. Et on emploie à chaque fois deux gros de cet onguent, ou plutôt de ce salmi incomprehensible.

ALBERTI, (Mich.). Voyez SCHRIMPFF.

ALIBOUR, (*d'*) *Chirurgien-Major de la Gendarmerie, & Chirurgien en chef des Armées de Louis XIV.* Avis important au Public, touchant plusieurs remèdes particuliers. *Extrait du Mercure de France, du second volume du mois d'Avril 1760, page 187, contient 5 pag. in-12.* 1760.

M. Jausslin, dont M. d'Alibour était le grand père maternel, annonce les remèdes secrets de celui-ci, dont les recettes & la possession lui ont passé, à ce qu'il dit. Il en a de six sortes, & nous n'en faisons mention ici, que parce qu'il en a un pour les gonorrhées virulentes. M. Jausslin s'annonce avec un air séduisant & neuf pour le métier qu'il fait. Nous allons rapporter son prologue, & quelque Charlatan sera bien aise un jour de le trouver ici & de s'en parer. » On respecte » trop le Public, pour lui parler de ces remèdes,

» avec l'étalage ridicule & trompeur de lettres, de
» certificats, & d'atteſtations mendiées ou ache-
» tées, qui n'ont d'autre objet que de vanter,
» ſans connaiſſance de cauſe, & par des vues
» ſordides d'intérêt, des médicamens fort ſouvent
» incertains, mal combinés & conſéquemment
» très-dangereux, auxquels néanmoins on attri-
» bue des vertus miraculeuſes qu'ils n'ont point.
» On n'aura pas non plus l'impudence d'avancer
» que ces mêmes compoſitions ſont capables de
» guérir indiſtinctement toutes les maladies qui
» affligent l'humanité. Ces baſſes démarches, ces
» diſcours téméraires, abuſifs, pleins de contradic-
» tions & d'abſurdités, conviennent à des menteurs,
» à des ignorans, à des fourbes; en un mot aux
» Charlatans, qui inondent de jour en jour cette
» Capitale, &c. &c. &c. «

ALLAMAND, (Fredericus) *Medicinæ doctor, Holmienſis*, nova acta nat. curios. Tom. IV. Norimbergæ 1770, in-4° Obſ. 23. p. 87. *Hiſtoria luis Indicæ.*

1770. M. A. ne dit ſur cette maladie rien de plus neuf, que ce que l'on verra en différens endroits de cet Ouvrage. Il met le mercure; l'æthiops minéral, pris dans une décoction de racine d'eſquine, de ſalsepareille & de gayac; le ſublimé corroſif; au nombre des remèdes propres à combattre l'épian. Enfin quoique l'épian diffère de la maladie connue ſous le nom de vérole, il lui paraît avoir beaucoup d'affinité avec elle, & lui devoir même ſon origine.

ALLEAUME, (Jacob. Lud.) *Pariſinus, ſaluberrimæ Facultatis Medicinæ Pariſienſis Baccalaureus.* Queſtio medica, quodlibetariis diſputationibus manè diſcutienda, in ſcholis medicorum, die mercurii, decimo-nono menſis Novembris 1749. M. Carolo Dionis, Doctore Medico, præſide. *in*-4°. 4 pag. *An incerta luis venereæ curatio, abſente medico?*

M. Alleaume, après avoir exposé succinctement les qualités que doit avoir un Médecin, conclut que la guérison de la vérole est toujours douteuse, en l'absence du Médecin. Le Chirurgien est bien utile en certains cas, mais il ne peut diriger les effets du mercure & des autres remèdes, qui agissent à l'intérieur, pour combattre le virus, quoiqu'il semble souvent qu'ils ne soient que de simples topiques, les frictions sont de ce nombre, & ne sont un remède extérieur qu'en apparence. Tout irait mieux sans doute, si cette Dissertation avoit force de loi. 1749.

ALLEN, (Henricus) Dissertatio *de fluoris albi charactere & notis quibus cum gonorrhœâ convenit, vel differt & utriusque curatione.* Lugd. Bat. *in*-4°. 1751. 1751.

ALLIÈS, *Expert Lithotomiste reçu à S. Côme.* Lettre sur quelques cures, *extraite du Mercure de France, du mois d'Avril* 1750, *page* 219, *contient trois pages* in-12.

Cette Lettre est censée écrite par quelqu'un qui pour déterminer un de ses amis à se mettre entre les mains de M. Alliès, lui rapporte quelques cures faites par ce Chirurgien. 1750.

Traité des Maladies de l'urètre, contenant l'origine, les progrès, la guérison radicale des carnosités, callosités, rétentions d'urine, & la composition des bougies de toutes espèces. A Paris, chez Guillaume Desprez, Imprimeur ordinaire du Roi, rue Saint Jacques, à S. Prosper & aux trois Vertus, 1755; *avec Approbation & Privilége du Roi; in*-12. 150 pages.

Quoique l'Auteur ne dise rien de neuf dans cet Ouvrage, on ne peut nier cependant qu'il ne doive être utile aux gens de l'Art. M. Alliès mérite d'autant plus l'estime générale, qu'il ne se ressent point de la contagion du siècle, je veux dire de la charlatanerie. Il dit sans déguisement ce qui 1755.

entre dans la compoſition de ſes bougies, & la manière dont il les fait. Un remède connu, il eſt vrai, ſemble perdre de ſon efficacité aux yeux du vulgaire : mais l'homme raiſonnable, ſans être de l'Art, ſait qu'un remède ſecret n'eſt le plus ſouvent qu'une préparation connue peut-être depuis bien des ſiècles, & dont la plupart des diſpenſaires font mention. Le voile du myſtère en fait tout le ſéduiſant & donne ſeul la vogue à celui qui le débite. M. Alliès donne ſon adreſſe dans ſon Livre, mais c'eſt ſans chercher de détours, & ſans prendre ces tournures de lettres, ces eſſais polémiques où on la gliſſe adroitement, penſant que le Public y doit prendre le change. M. Alliès eſt un homme dont les travaux & ceux de ſon père ſont connus; il ne ſubtiliſe pas la confiance du Public, par les éloges pompeux dont les Charlatans ont coutume de ſe régaler dans leurs Ouvrages. Le Traité dont nous parlons n'eſt point muni de certificats impoſans : on y lit des obſervations judicieuſes qui n'ont rien que de ſimple, & qui reſpirent la vérité & la ſaine pratique. L'Auteur rapporte les ſentimens des Anciens & des Modernes, ſur le ſiége & l'eſpèce des gonorrhées; il n'a point de ſentimens à lui; il s'attache à ceux des grands Maîtres, & à ceux qui lui paraiſſent avoir le mieux penſé. Il préfère la cure de ſon malade, à ces ſophiſmes qui n'ont pour eux que des phraſes illuſoires : auſſi la lecture de cette brochure ſera-t-elle utile en tous temps à ceux qui s'appliquent à cette partie de l'art de guérir. Et ces gens à ſecrets qui n'ont pour perſuader que des mots arrangés avec art, & des certificats, n'ont que l'accueil que procure la nouveauté, & tombent enſuite dans le dernier mépris. Je rapporterai d'après M. Alliès, la manière de faire les bougies „Pour faire des *bou-*
„*gies creuſes*, on ſe ſert d'une eſpèce de ſonde plus

» ou moins groſſe, ſuivant la proportion qu'on doit » garder à l'égard du canal de l'urètre. Cette ſonde » ſert de moule au calibre de la bougie. On choiſit » un fil de laiton très-fin (1), dont on couvre la » ſonde ou le moule, qui doit être plus menu par » l'une de ſes extrémités. On tourne ce fil de laiton » autour de ce moule, en commençant par l'extré- » mité mince; on continue ainſi juſqu'à l'autre ex- » trémité, qu'on termine par un petit anneau : on » roule enſuite par deſſus une languette de toile fine » coupée un peu de biais, large d'un pouce plus ou » moins, ſuivant la groſſeur de la toile, & celle de » la bougie qu'on veut former. Cette toile doit être » trempée dans la compoſition ordinaire pour former » les bougies. On roule proprement cette toile ainſi » préparée autour du moule; on retire enſuite la » ſonde : le fil de laiton reſte avec la bougie, qui » forme un canal pour le paſſage des urines. *Manière* » *de faire les bougies pleines.* On laiſſe un peu refroi- » dir la matière avec laquelle on doit les compoſer, » on y trempe un morceau de toile de coton ou » d'autre toile, de la longueur d'environ neuf pou- » ces. Il faut qu'elle ſoit coupée à droit fil, pour » qu'elle ſoit moins caſſante. A l'égard de la largeur, » elle peut-être plus ou moins, ſuivant l'étendue du » vaiſſeau où eſt la matière fondue, ou la largeur » de la toile. Toutes ſortes de toiles peuvent ſervir, » pourvu qu'elles ſoient fines & de réſiſtance conve- » ble. On tient le morceau de toile par les deux » coins d'une de ſes extrémités, avec les deux pou- » ces & les doigts indices. Pendant qu'on trempe la » toile dans la compoſition, une autre perſonne » tenant une ſpatule de bois de chaque main, les » paſſe d'un côté & d'un autre de la toile. Lorſqu'on

(1) Ou, encore mieux, un fil de fer qui ſert à faire les carcaſſes qui ſoutiennent les coëffures des femmes.

» la retire en commençant près de l'extrémité où » on la tient, on la relève, afin qu'elle passe égale- » ment entre les deux spatules, pour être également » chargée. On peut ensuite tremper l'extrémité de » la toile qui n'a pas été trempée également, afin » d'achever de la garnir ; on étend ensuite cette » toile sur une table pour la laisser refroidir. On » remet réchauffer la matière quand on veut en » charger un autre morceau de toile. Si la toile avait » pris plus de composition dans un endroit que dans » un autre, on la rendrait égale avec une lame de » couteau, en la ratissant légérement, après l'avoir » coupée en languettes pour former chaque bougie. » Les languettes doivent être coupées obliquement, » afin de laisser à la bougie une extrémité plus » mince que l'autre (1). A l'égard de la largeur des » languettes, elle doit être d'environ un pouce au » moins, suivant la grosseur qu'on veut donner à la » bougie. On roule cette languette avec le pouce » & l'*index*, par un des côtés en forme d'ourlet » long, successivement jusqu'à l'autre côté. On » affermit ensuite cette bougie, en la roulant sur » une table polie, soit de bois, soit de marbre, » avec les deux paumes des mains, ou avec un mor- » ceau de bois ou de marbre bien poli, & de la » longueur d'un pied, large de six pouces, & garni » d'une poignée pour le tenir ". On doit consulter l'Auteur pour la composition des bougies simples ou dilatantes ; des bougies composées, savoir les

(1) M. Arnaud prétend, & je suis assez de son avis, que les bougies pleines ne doivent point être faites en cône, mais bien d'une égale grosseur par haut & par bas, ayant seulement soin de faire une petite pointe par le bout, pour faciliter l'introduction, parce qu'une bougie effilée ne touche point immédiatement au mal : mais reste oisive au milieu du canal de l'urètre, & par conséquent devient inutile, sur-tout si les ulcères sont à la fossette naviculaire.

ſuppuratives, les incarnatives, les deſſicatives & les fondantes : car il prétend qu'on ne peut guérir toutes les maladies de l'urètre indiſtinctement avec une même eſpèce de bougies.

ALVAREZ. Lettre à M. DE LA FAYE, *de l'Académie Royale de Chirurgie.* Extraite de la Gazette de Médecine, in-8°. N°. 33. du Samedi 23 Octobre 1762.

Cette Lettre de M. Alvarez eſt pour revendiquer ſur M. de Van-Swieten, en faveur de M. de Sanchez, l'honneur d'avoir renouvelé dans nos climats l'uſage du ſublimé corroſif, pour la cure des maladies vénériennes : M. de Sanchez, dit M. A., a communiqué l'idée de ce remède au Baron Van-Swieten, en lui écrivant de Petersbourg à Leyde, en 1742, 1743 & 1744. C'eſt à ſon inſtigation que le ſieur SHREIBER a employé ce remède dans l'Hôpital de Petersbourg. Lui-même, (M. de Sanchez) tenait cette méthode d'un Chirurgien revenant de Sibérie à Petersbourg; M. de Van-Swieten a reconnu dans une Lettre qu'il a écrite au Docteur Sanchez, qu'il lui devait l'idée de ce remède. Voici les paroles de feu le Médecin de l'Impératrice-Reine : *Il faut toujours attendre à voir les ſuites de tous les nouveaux remèdes; car ils tombent quelquefois. Pour votre ſublimé, je vous en réitère mes remerciemens. Je m'en ſuis ſervi utilement : à Leyde,* 28 *Avril* 1747, totus tuus. *Signé Van-Swieten.* M. A. rapporte que les Japonois font fréquemment uſage du mercure ſublimé dans une certaine liqueur fort eſtimée; *(much in vogue)* pour guérir les ulcères, les cancers & toutes les maladies de la peau, il a lu ce paſſage dans un Livre Anglois intitulé : *The modern part of an univerſal hiſtory*, vol. 9. page 10. On voit par-là, que ce n'eſt pas ſeulement en Sibérie que l'on a fait uſage de ce ſel mercuriel,... On remarquera que M. A. dit au commencement de ſa 1762.

Lettre, que les Moſcovites font uſage du ſublimé corroſif, ſans aucun véhicule, ou dans de la bouillie aigre, ou dans de la ſoupe faite avec du gruau d'avoine.

Lettre de M. Sanchez à M. Gobets. Extraite des Obſervations qui ſont à la ſuite de l'Hiſtoire du Sublimé, par M. le Begue de Preſle, n°. 45. page 227.

M. de S. remercie M. Gobets de lui avoir procuré le n°. de la Gazette de Médecine, où la Lettre de M. Alvarez eſt inſérée. Il ſe plaint de ce que ce Médecin a rendu public ce qu'il lui avait dit en particulier. Il lui reproche pluſieurs erreurs dans ſa Lettre; celle qu'il cite écrite par M. de Van-Swieten, n'eſt point datée de Leyde, mais de Vienne. M. de S. ajoute qu'il eſt vrai que ni le premier Médecin de l'Impératrice-Reine, ni lui, ne ſont point les premiers qui ayent employé à l'intérieur le ſublimé corroſif, puiſque le grand Boerrhave, a dit dans le ſecond volume de ſa Chimie, pro. 198. *Gramen unum aquæ unciâ dilutum dat remedium coſmeticum..... Si drachma talis mixturæ ſyrupo violaceo mitificata potatur bis terve in die, mira præſtat in multis morbis incurabilibus; ſed prudenter à prudente medico; abſtine, ſi methodum neſcis....* Au ſurplus, ajoute M. de S. M. Van-Swieten n'a pas beſoin, pour ſoutenir ſa grande réputation, due ſi légitimement à ſon grand ſavoir & à ſa grande pratique, d'être l'inventeur de ce remède. Ce qu'il dira ſans doute dans ſon cinquième volume des Commentaires ſur les aphoriſmes de ſon Maître, de l'uſage & de la manière d'adminiſtrer le ſublimé corroſif, lui ſera plus glorieux, & ſera plus néceſſaire au bien public, que la petite gloire d'avoir mis le premier en uſage ce ſel mercuriel.

ANDRÉ, *Maître en Chirurgie: Chirurgien de la Charité de la Paroiſſe de Verſailles, & ancien*

Chirurgien de la Maiſon Royale de S. Cyr. Diſſertation ſur les maladies de l'urètre qui ont beſoin de bougies; à Paris, chez Pecquet Libraire, rue de la Huchette, au Nom de Jéſus; & à Verſailles, chez M. André, rue de l'Orangerie; 1751. *Avec Approbation & Privilége du Roi. in*-12. 226 pages.

M. André, dans cet Ouvrage, rebat tous les lieux communs dont ſes Prédéceſſeurs ſe ſont ſervi. L'ordre même n'eſt pas ſa paſſion prédominante: il tâche, pourtant au milieu de l'obſcurité, de faire valoir ſes bougies autant qu'il peut, car il condamne ſans appel les méthodes de ſes devanciers, de ſes contemporains, &, qui plus eſt, de ſes ſucceſſeurs; les ſiennes ſont les ſeules *bonnes par excellence.* Selon lui, ceux qui ſe ſervent de bougies de différentes qualités, ſelon la diverſité des cas, ne ſont que des mal-aviſés & des ignorans. Il a trouvé le ſecret de rendre les ſiennes à la fois digeſtives, ſuppuratives, mondificatives, déterſives & deſſicatives; elles conviennent à toutes perſonnes: car c'eſt en quoi conſiſte la *ſingularité*, la bonté & la vertu de ſes bougies. (De ces trois qualités, un mauvais plaiſant pourrait ne convenir que de la première). Enfin, il a eu une gratification du Roi, il a guéri des malades, à ce qu'il prétend, il entreprendra tous ceux qui ſe préſenteront; ſon ſecret n'eſt ſu de perſonne: donc il eſt bon, donc il eſt excellent, donc il eſt meilleur que tous les autres. Il donne une chaſſe vigoureuſe à M. Cantwel, Médecin; c'eſt un ignorant qui veut ſe mêler de compoſer des bougies, ſans ſe douter ſeulement de la manière de les faire. Ce Médecin appelle de la bonté de ſon droit à la Faculté: mais M. A. appelle de la bonté du ſien à ſes Confrères. Qui ſauront le mieux des Médecins ou des Chirurgiens la compoſition des bougies? Ces derniers à tous égards ne doivent-ils pas l'emporter? Enfin il certifie à M. Cantwel, qu'il eſt inconnu dans la Médecine pour la guéri- 1751.

son des maladies de Chirurgie. Voilà comme raisonne d'un bout à l'autre le pauvre M. André. Il croit bonnement qu'un Médecin ne sait pas plus panser une plaie, que lui & ses pareils ordonner une médecine. Il ignore que le Médecin embrasse l'universalité de l'Art; il ignore que les Pharmacopées sont faites par les Médecins; il ignore en un mot, qu'un Médecin doit & a le droit de faire voir toutes les opérations de haute Chirurgie, & qu'un Chirurgien n'a pas le droit, & souvent ne sait pas administrer une purgation; qu'il va, en l'ordonnant, sur les brisées du Médecin, & que le malade, le plus souvent, est seul la dupe de ces excursions.

Lettre de M. André, &c. touchant les maladies de l'urètre; à M. Hoin, Maître ès Arts & en Chirurgie à Dijon, Pensionnaire dans la classe de la Médecine à l'Académie des Sciences & des Belles-Lettres de Dijon. Extraite du Mercure de France, du mois d'Août 1752, page 203; contient trois pages in-12.

1752. M. André remercie M. Hoin, de l'accueil favorable qu'il a fait à sa Dissertation sur les maladies de l'urètre, & il dit que son suffrage le dédommage de tout ce que ses Adversaires en ont pu dire.

Nous avons entre les mains une Lettre de M. André, qui acompagnait un envoi de bougies fait à un Chirurgien d'Hôpital de province, par ordre du Ministre; elle est de huit pages *in*-8°. à Versailles, ce .... Avril 1759; elle ne renferme rien d'intéressant: mais puisqu'elle est imprimée, nous avons cru devoir en faire mention. On lit aussi dans le Mercure de France du mois de Décembre 1758, page 166, un extrait d'une Lettre écrite par M. de Cremille, à MM. les Intendans, en leur envoyant des bougies anti-vénériennes, composées par le sieur André.

Lettre de M. André, &c. à M. Fiste, ancien Chirurgien

Chirurgien-Major de la Marine, & pensionné du Roi; au sujet de sa Lettre à M. Courpier, Médecin à Londres, insérée dans le Mercure de France du mois de Janvier 1753. Extraite du même Ouvrage, du premier volume du mois de Juin 1753, page 211, contient trois pages in-12.

M. André est scandalisé de ce que M. Fiste a dit dans sa Lettre qu'il n'y avait que les bougies de M. Daran qui fussent précieuses à l'humanité. Quel compte tient-il donc des siennes, qu'il a eu tant de peine à faire connaître, par ses écrits, à différentes reprises? 1753.

Observations pratiques sur les Maladies de l'urètre, & sur plusieurs faits convulsifs, & la guérison de plusieurs maladies chirurgicales, avec la décomposition d'un remède propre à réprimer la dissolution gangreneuse & cancéreuse, & à la réparer; avec des principes qui pourront servir à employer les différens caustiques. A Paris, chez de Laguette, &c. 1756. *Avec approbation & privilége du Roi, in-8°.* 455 pages.

Ce Livre annoncé dans la Dissertation de M. A. sur les maladies de l'urètre, n'est rempli que d'observations qui, pour la plupart, sont suivies de réflexions sur la pratique. Nous jugeons que de tous ses Ouvrages, celui-ci peut-être le plus utile; au moins un Chirurgien y puisera quelques leçons de conduite. La moitié du Livre est remplie d'observations sur plusieurs maladies chirurgicales étrangères à ses bougies, &, s'il a été aussi heureux qu'il le prétend, ces cures doivent lui faire le plus grand honneur; particulièrement celle du tic, qui est occasionné par le mouvement spasmodique de certains nerfs, pour lequel l'Art a bien peu de ressources. 1756.

Manière de faire usage des Bougies ou des Sondes anti-vénériennes, médicamenteuses & chirurgicales, propres à guérir toutes les espèces de rétentions

d'urine, maladies de l'urètre & de la veſſie. à Paris, de l'Imprimerie Royale, 1758, *in*-8°. 46 pages.

1758. Cette Brochure ne contient que la manière de ſe préparer à l'uſage des bougies de M. André, & celle de s'en ſervir; le tout eſt terminé par quelques obſervations qui tendent à prouver que dans les maladies vénériennes, ſans les bougies, point de ſalut, & ſur-tout ſans les bougies de M. André qui ſont les ſeules bonnes, ſalutaires & efficaces.

Il nous eſt tombé entre les mains une autre Brochure de M. A. portant le même titre que celle-ci, avec cette augmentation : *avec quelques obſervations raiſonnées, qui prouvent la néceſſité de leur uſage, & une idée de la nature du mal vénérien, & des effets des remèdes*; *in*-12 de 42 pages: mais elle eſt la même que celle dont nous venons de faire mention.

Lettre en forme d'Avis à M. de la Place, Auteur du Mercure de France, par M. André, &c. extraite de ce Journal pour le mois de Septembre 1764, page 180, contient cinq pages in-12.

1764. M. Dibon, comme on peut le voir, avait propoſé un défi en 1764, dans ſon *Mémoire concernant différens remèdes*, &c. à M. Keyſer; il n'y était pas dit un mot de M. André, & celui-ci fâché de ce qu'on ne l'avait point appelé au concours, écrivit cette Lettre pour y demander place & rang, comme étant auſſi privilégié & penſionné du Roi. On ſait que toutes ces Lettres & tous ces défis ne tendaient qu'à barbouiller du papier, & à afficher ſon nom & ſa demeure : M. André ne voulait point être en retard. Mais il nous permettra d'admirer ici ſon caractère : il était, je crois, le ſeul de tous les vendeurs de Mithridate que M. Dibon eût épargné, & il l'attaqua pour qu'une autre fois il ne fut point oublié. On peut dire

que ſa fureur eſt qu'on parle de lui, dût-on en parler mal.

Nouvelles Obſervations de M. André, Maître en Chirurgie, Chirurgien de la Charité de la Paroiſſe Royale de S. Louis à Verſailles, ancien Chirurgien de la Maiſon Royale de S. Cyr; chargé de la part du Miniſtre, de la fourniture des Bougies chirurgicales pour les Hôpitaux Militaires de terre & de mer, ſur les maladies de l'urètre & de la veſſie, cauſes des rétentions d'urine; où l'Auteur démontre contre les aſſertions de M. le Cat, Chirurgien-Major du grand Hôpital de Rouen, & de ſes partiſans, le vrai déguiſement des maladies ſecrettes, & l'impoſſibilité de les guérir, ſans l'uſage de ſes bougies & de ſa méthode. A Amſterdam, & ſe vend à Paris, chez P. Fr. Gueffier, au bas de la rue de la Harpe, à la Liberté, 1766 *in*-12. 29 pages.

Quel *Sacrogorgon!* Je n'ai jamais vu en Littérature de bravache plus inſigne. Il attaque M. le Cat, & pourquoi? Parce qu'il s'eſt déclaré en faveur des dragées anti-vénériennes. On ſait que lui, (M. A.,) s'eſt récrié contre leur inſuffiſance: donc perſonne n'en doit prendre le parti, & qu'il eſt autoriſé & de reſte, à pourſuivre tous ceux qui en ont parlé & en parleront en bien. Partant de-là nous le voyons par les champs, la dague au poing, le caſque en tête, marcher contre tous ceux qui favoriſent non-ſeulement les dragées, mais encore toute autre manière de guérir. Cependant il eſt prêt à ſe radoucir, & il entrera en compoſition ſi l'on veut marier les dragées avec ſes bougies, (ce ſont ſes termes p. 6. lig. 2.) car les dernières leur donneront la vertu anti-vénérienne. Or ſus, ſans attendre davantage, pour ſavoir s'il plaît à M. Keyſer de conclure cette alliance ou non, il continue de battre l'eſtrade. *Puiſſent*, dit-il, *les yeux des perſonnes en place ſe deſſiller! Les ſyſtêmes ſeront appréciés, le mien ne manquera pas d'être couronné*, 1766.

& l'on ne pourra ſe diſpenſer d'adopter publiquement & univerſellement ma méthode & mes moyens.... mais aujourd'hui que j'offre des moyens efficaces, & dont la ſûreté eſt prouvée, eſt-il permis de reſter dans l'inaction? Pourroit-on ſans crime ne pas les mettre en œuvre? Toute la ſociété n'a-t-elle pas le droit de réclamer en leur faveur? Les ſujets ne peuvent-ils pas porter leurs cris juſqu'au pied du Trône, & demander qu'il ſoit ordonné qu'on leur adminiſtre, &c..... *Je parle de la cauſe du cancer, & du fondant du cancer. Ce n'eſt plus un problême : l'origine du cancer d'acquiſition & même d'hérédité, doit être attribuée à la vieilleſſe & aux progrès du vice vénérien. Le mercure bien adminiſtré, uni à mon remède, eſt le véritable fondant du cancer, pourvu qu'on n'ait pas laiſſé faire au mal un trop grand progrès avant que de l'attaquer : le dénouement eſt ſimple ; je l'annonce avec ſatisfaction ; il ne peut que me faire honneur.* Mais laiſſons voyager cet intrépide chevalier : ſa courſe eſt trop rapide, & nous ne pouvons le ſuivre que de très-loin ; il nous ſuffit de dire que par-tout il eſt tel qu'on le voit ici, & que pour jouir de ſes exploits, il faut en être ſoi-même le témoin.

ANEL, *Chirurgien-Major du Régiment de Cuiraſſiers* du Comte de Gronſſelt, *Voy.* HELVETIUS.

ANGELUS (Daniel), *Illuſtriſ. Comitis Odoardi de Popolis, Caſtilionis, Baragaciæ, Sparvi, &c. Comitis & Senatoris Bononienſis medicus.* Miſcellanea curioſa ſive ephemeridum medico-phyſicarum Germanicarum Academiæ, natur. curioſor. annus octavus anni 1677. Vratislaviæ & Bregæ, 1678. Obſervat. 78. page 125. *De bubonibus venereis inunctione retropulſis.*

1678. Le Militaire qui fait le ſujet de cette obſervation, fit rentrer deux bubons qu'il avait aux aînes, en ſe frottant la partie affectée avec de l'huile d'olive & de nénuphar, &c. Le mal ne tarda pas à

reparaître avec des symptômes plus sérieux, plus cruels & plus rapides. Un homme peu habile dans son métier fit prendre au malade une certaine décoction hydrotique, ou sudorifique, mais sans aucun succès, au contraire; car ce remède n'ayant procuré aucune excrétion ni par les sueurs, ni par les urines, il tomba dans une atrophie générale. Ce fut dans cet état que M. Angelus en prit soin. Il avait une tumeur œdémateuse au scrotum, grosse comme la tête d'un enfant, que ce Médecin ouvrit de la même manière qu'une hernie aqueuse, avant que d'avoir recours aux remèdes généraux; ensuite il mit son malade à l'usage des hydragogues légers; entre autres, il lui donna le vin d'absinthe chalibé, & le malade revint bientôt en parfaite santé.

ANONYME Français, *Le Spectre*, apparition première; prix 30 sols; à Cologne, chez Pierre Marteau, à la nouvelle Alliance, 1743, *in*-8°. 64 pages.

Il n'est pas possible de lire quelque chose de plus plat, de plus absurde, de plus mauvais & de plus mal écrit, que cette espèce de conte. C'est un Chirurgien ennemi de M. Astruc & de tous les Médecins, qui a fait cette diatribe. Pour récréer davantage son Lecteur, il a pris la forme romancière, & il a lardé sa fable de pensées métaphysiques, physiologiques, & de comparaisons; l'on peut dire enfin que c'est une vraie rapsodie, sans commencement & sans fin. Nous allons cependant en régaler nos Lecteurs; car ils croiraient que la prévention guide notre plume. C'est l'ombre d'un ami nouvellement mort, qui apparaît à son ami, pour le dissuader de la confiance qu'il pourrait avoir dans les Médecins. Il combat les préjugés de son ami, qui ne croit point à une autre existence après la mort, & voici comme il s'explique: » La » matière toute seule resterait immobile sans le 1743.

» ſecours d'un agent qui la fait mouvoir ; & pourquoi » ne veux-tu pas que cette ame infiniment plus noble, » ne puiſſe ébranler les atomes qui l'environnent pour » t'entretenir «. Il lui apprend les cauſes & l'auteur de ſa mort, & il remonte juſqu'à l'origine de ſes derniers maux. Il les doit à la connoiſſance d'une femme nommée Madame de R.... qui, ſans le connaître, lui écrivit familièrement un petit billet d'invitation, pour venir répondre à l'amour qu'elle avait conçu pour lui : de Spée, (c'eſt le nom du mort) eſt trop homme du monde pour manquer à une bonne fortune ; il ſe rend chez la Dame, rue d'Enfer : les premiers momens de l'entrevue ſont conſacrés à ſe donner mutuellement des preuves d'une tendreſſe phyſique : quand on eſt las des ébats amoureux, on conte des hiſtoires ; (c'eſt le grand refuge des mauvais Romanciers). La Dame commence : elle était veuve de deux Officiers, l'un ſon mari, l'autre ſon amant ; le canon avait enlevé l'un & l'autre : & il ne lui reſtait pour toute conſolation que trente-mille livres de rente que lui avaient laiſſées ſes pères ; l'un dont elle portait le nom, l'autre dont réellement elle était fille, & qui était le Commis du premier ; accord fait à l'amiable entre ſa mère, ſon époux & ce Commis. Ces trois perſonnages n'étaient plus, grâce aux Médecins. Cette Hiſtoire mal-honnête & embrouillée une fois finie, l'ombre, en forme de réflexions, fait une ſortie ſur M. Aſtruc & ſur tous les Médecins : il établit gauchement la préſéance que doit avoir la Chirurgie ſur la Médecine, il préconiſe ſon utilité : ſelon lui, qui eſt Chirurgien eſt Médecin, & qui eſt Médecin ſeulement, n'eſt rien : & voici comment il le prouve ». Crois-tu que la » P***, pour ſe charger du titre reſpectable de » Médecin, ait été dans la contrainte de prolonger » ſes veilles ſtudieuſes ? Il lui a ſuffi de rentrer en

» lui-même, & le produit de cette penſée : je ſuis » Chirurgien, lui a juſtement fait décider je ſuis » Médecin ; & dès-lors la ſageſſe qui guide les » Rois, par un aveu public, a confirmé cette déno- » mination. La chryſalide pour changer ſa forme ne » fait point d'emprunt ; elle eſt papillon ſous l'enve- » loppe de la chenille, comme elle ſe perpétue che- » nille ſous celle de papillon ». Quelle riche comparaiſon ! Après avoir ainſi aſſuré la prééminence aux Chirurgiens, l'Auteur Anonyme parle des grands perſonnages qui ont illuſtré cet Art par leurs utiles découvertes ; il cite les noms des Dibon, des Arnoult, des Sigogne, &c. Peut-on, dit-il, douter d'après les certificats dont ils ſont munis, de l'efficacité de leurs remèdes ? Il fait enſuite une ſale plaiſanterie ſur le compte de M. Aſtruc, qui s'était trouvé à dîner avec Sigogne chez l'Evêque de Verdun ; & après ces épiſodes légers, il reprend le fil de ſon Roman. Madame de R..... fait connoiſſance avec d'autres élégans, qu'elle traite avec la même bonté que le Chevalier de Spée, dont elle cultive toujours les ſervices ; & par reconnoiſſance, elle lui communique un jour les aſpérités de Vénus : il s'agit d'y apporter le remède ; la Dame court chez M. Petit, Chirurgien : le Chevalier ſe réfugie chez M. Aſtruc ; la première guérit ; l'infortuné de Spée périt, à la cinquième friction, d'une dyſſenterie cruelle. Voici comment le Revenant explique, par la bouche de l'Anonyne, la cauſe de ſa mort : » Le mercure éteint dans le miel & fourni trop » abondamment, en fondant les globules de mon » ſang, força le diamètre de ſes vaiſſeaux & » augmenta ſon volume. La rejection ſe fit dans les » capillaires véneux & lymphatiques, & ce fluide » roulant à travers les interſtices des parties, ſe fit » une iſſue dans les inteſtins, dont l'écoulement » diminuant la force de la ſyſtole & de la diaſtole,

» dégagea mon ame des liens qui la reſſerraient, & » dont elle ſe délivra heureuſement, par la ceſſation » du mouvement que mon ſang trop diminué ne » put fournir au cœur ". Ici finit la première apparition : l'aurore paraît, l'ombre fuit. Je ne ſais ſi ce Savant Anonyme a continué ſes ingénieuſes fictions : nous ne connaiſſons que celle-ci ; & elle eſt plus que ſuffiſante pour nous faire juger de l'eſprit & du cœur de ſon Auteur.

ANONYME ALLEMAND, *Neue anweiſung zu der gründlichen erkenntniss und glücklichen curirung derer innerlichen menschlichen kranckheiten. Leipz.* 1744. C'eſt-à-dire, *Nouvelle Introduction à la connoiſſance fondamentale, & à la méthode heureuſe de guérir les maladies internes de l'homme.* A Leipſic, 1744.

1744. L'Anonyme parle dans cet Ouvrage de la maladie vénérienne. Nous ne ſavons en quel endroit, ne le connaiſſant pas.

ANONYME ANGLAIS, Hiſtoire d'une maladie que les Africains appellent le *Yaw*, avec la vraie manière de la traiter : par M.... *Article 77. page 419. du ſixième vol. de la Traduction Françaiſe des Eſſais & Obſervations de Médecine de la Société d'Edimbourg.* Paris 1747, *in*-12. contient 23 pages.

1747. Nous avons rendu compte de cette Obſervation au mot BOISSIER DE SAUVAGES. On la trouve auſſi toute entière dans le grand Dictionnaire de Médecine de *James*, au mot YAWS.

ANONYME ANGLAIS, A DISSERTATION ON THE ORIGIN OF THE VENEREAL DISEASES; PROVING THAT IT WAS NOT BROUGHT FROM AMERICA. London, 1751. *C'eſt-à-dire*, Diſſertation ſur l'origine du mal vénérien : pour prouver qu'il n'a point été apporté d'Amérique. A Londres.

1751. Nous ne connaiſſons point cet Ouvrage : mais il

y a apparence qu'il eſt traduit du Français de M. DE SANCHEZ.

ANONYME ITALIEN. Appendice al trattato dell' uſo del mercurio; ſempre temerario in medicinâ, in giuſtificatione di Lorenzo-Gaëtano Fabbri, Lettore della Medicina è phyſico nel grande Spedale di Firenze; in Luccâ, 1752, *in*-4°. *C'eſt-à-dire*, Appendix ou Traité ſur l'uſage du Mercure, qu'il eſt toujours téméraire d'employer en Médecine; pour la juſtification de L. Gaëtan Fabbri, Lecteur de Médecine, & Médecin du grand Hôpital de Florence; à Lucques 1752, *in*-4°. 1752.

ANONYME ALLEMAND. *Der geſchickt franzozen-Doctor; oder gründliche anweiſung alle veneriſche Kranckheiten ſicher und leicht, auch ohne hiilfe eines Medici zu curiren. in*-8°. 1752. C'eſt-à-dire, *Le Médecin habile pour les Maladies Vénériennes, ou Inſtruction ſur la manière de les guérir avec certitude & ſûreté, même ſans le ſecours d'un Médecin.* 1752.

ANONYME FRANÇAIS. *Traité des Maladies Vénériennes, par M. Herman Boerhaave; traduit du Latin; à Paris, chez Durand, rue S. Jacques, au Griffon*, 1753; avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12. 324 pag. un Diſcours préliminaire de 58, & une table des matières de 40.

Cette traduction, dont l'Auteur ne nous eſt pas connu (car elle ne peut avoir été faite par M. de la Mettrie, vu qu'il eſt mort le 11 Novembre 1751) eſt celle des *Prælectiones Academicæ*, &c. Elle eſt littérale & paragraphe pour paragraphe. Le ſtyle eſt correct & ne ſe ſent point de la verſion. Nous n'avons point d'autre compte à rendre de cet Ouvrage, dont nous avons parlé à l'article de BOERHAAVE. Le diſcours préliminaire qui ſe trouve ici eſt la traduction de la Préface de l'*Aphrodiſiacus* de Boerhaave, par M. de la Mettrie, donné en 1735. M. Aſtruc en a parlé, & nous y renvoyons. 1753.

ANONYME ALLEMAND. *Extract der medicinischen*
1755. fama *wie die schwindsucht, scorbut, podagra, und beflecktе venus, auch andere langwierige kranckheiten zu heilen seyn, abgefasst von* Joh. Aug. Oehmens. *Wittenberg, in-8°. 1755.* C'est-à-dire, *Extrait du livre de M.* Jean-Aug. Oehmens, *qui a pour titre: La renommée médicinale, contenant la manière de guérir la phthisie, le scorbut, la goutte & les maladies vénériennes, ainsi que les autres maladies chroniques.*

ANONYME ALLEMAND. Medicus, *Sammlung von beobachtungen aus der arzney wissenschafft. 2 ter band.* C'est-à-dire: *Le Medecin, ou recueil d'observations de médecine; 2 vol.*

Nous ne connaissons point cet Ouvrage : mais nous savons qu'il contient quelque chose qui regarde la maladie vénérienne.

ANONYME ALLEMAND. *Hamburgisches magazin, oder gesammlete schriften aus der naturforschung und den angenehmen wissenchaften überhaupt. funfzehenter band. Hamburg und Leipzig. 1755, in-8°. C'est-à-dire*, Magasin de Hambourg, ou collection d'écrits, concernant principalement la Physique & les Sciences agréables. Vol. XV; à Hambourg & à Leipsic, 1755.

1755. On lit dans ce volume, page 526, n°. 5, l'observation d'un Anonyme; il s'agit d'*un testicule enflé par la suppression d'une gonorrhée virulente, & heureusement guéri.* Cette gonorrhée, accompagnée de phimosis, & qui déjà était en train de guérison, fut supprimée, parce que le malade but du vin d'Espagne, sans doute frelaté avec de la litharge. Il ne fallut pas moins qu'un long usage de remèdes appropriés pour rappeler cet écoulement.

Cette observation n'a rien d'assez rare pour être mise dans un recueil; c'est un accident qui arrive tous les jours, & que les *Majors* des Barbiers savent guérir.

Vol. XVII, part. II, n°. 2, p. 133, un Ano-

nyme rapporte l'hiſtoire d'*un chien travaillé d'une gonorrhée virulente, & des épreuves faites ſur deux chiennes.* Un chien fort lubrique gagna une gonorrhée; elle coulait plus abondamment lorſqu'il avait piſſé; elle augmenta de jour en jour, & ſa lubricité fit des progrès avec elle : inſenſiblement auſſi la matière, de blanche qu'elle était, prit une couleur jaune & verte. Ce chien ſe plaignait & hurlait; il jappait après ceux qui entraient dans l'endroit où il était, & lorſqu'il ſe levait ſur les pattes de derrière, l'écoulement était plus abondant. La matière devint de jour en jour plus âcre & plus purulente. Sa verge enfla, les poils lui tombèrent, & il lui vint des ulcères. Malgré ſes hurlemens, ſigne de la douleur, ſa paſſion était réveillée lorſqu'il voyait une chienne : enfin l'Auteur de cette obſervation lui en procura une. Bientôt notre vérolé ſe livra à ſes plaiſirs qu'il mit à fin, malgré ſes ſouffrances. La chienne, qui auparavant n'avait aucun mal, en reſſentit quelques heures après : notre Obſervateur l'enferma ſéparément; elle refuſa les alimens & parut plus encline au coït : il lui vint des exanthêmes fétides ſur la peau; elle jeta des cris continuels : enfin l'Anonyme l'étrangla, & l'ouverture de ſon cadavre montra les phénomènes ſuivans. La matrice parut beaucoup enflammée & enflée; ſon orifice particulièrement l'était au point qu'à peine on pouvait y introduire une ſoie. Au dedans de l'uterus on vit un amas adhérent de matière viſqueuſe verte, & peſant environ un gros & demi. Les reins commencaient à s'abcéder. Il y avait peu de liquide dans la veſſie & la véſicule du fiel. Les exanthêmes de la peau fournirent auſſi beaucoup de pus. Les chairs tenaient peu à la peau & étaient gonflées. Pour le chien, il allait toujours de mal en pis. La verge ſe tendait de plus en plus, & forma l'arc. Quand cette corde ſubſiſtait, il ne ſe

faisait aucune perte de matière : mais sitôt qu'elle cédait, elle reprenait son cours. Il laça encore une autre chienne qui éprouva les mêmes symptômes que la première, & mourut misérablement; l'infection que répandait son cadavre empêcha l'Auteur d'en faire la dissection. Enfin le chien jouit encore du congrès avec une troisième chienne, mais avec des souffrances terribles, & il n'éjacula que peu de matière dans l'uterus. Cette dernière victime se trouva moins mal que les premières; elle ressentit cependant des douleurs, & il lui vint des pustules à la peau; notre Anatomiste disséqua sa matrice qu'il trouva enflammée & sanguinolente. Pour le mâle, après avoir enfin perdu tous ses poils & avoir le corps tout couvert d'ulcères, il tomba dans la dernière consomption. De tout ceci, l'Auteur conclut qu'il croit qu'il est suffisamment prouvé que quelquefois une gonorrhée bénigne peut dégénérer en virulente, & que cette dernière peut par conséquent s'acquérir par une autre voie que celle de la dissémination. Il se réserve à donner, dans un autre temps, plus d'étendue à cette idée.

1755. ANONYME ANGLAIS. OBSERVATIONS ON VENEREAL COMPLAINTS AND ON THE METHODS RECOMMENDED FOR THEIR CURE; LETTER THE SECOND. London. in-8°. 1755. *C'est-à-dire*, Observations sur le mal vénérien & sur les méthodes recommandées pour le guérir, seconde Lettre. A Londres.

1755. ANONYME ANGLAIS. A COMMENTARY ON BOERHAAV'S APHORISMS ON THE VENEREAL DISEASE. BY THE AUTHOR OF *Tabes Dorsalis* OR THE CAUSE OF CONSUMPTION IN YOUNG MEN. London. in-8°. 1755. *C'est-à-dire*, Commentaires sur les aphorismes de BOERHAAVE, sur le mal vénérien. Par l'Auteur du *Tabes Dorsalis*, ou de la cause de la consomption d'un jeune homme. A Londres.

ANONYME FRANÇAIS. *Lettre d'un ancien Pro-*

Feſſeur en Médecine de la Faculté de Paris, à M. Vandermonde, Auteur du Journal de Médecine, Cenſeur Royal, &c. pour ſervir de réponſe à la lettre d'un Médecin de Province à un Médecin de Paris. Cette lettre fait la troiſième pièce d'un écrit intitulé : Recueil de pluſieurs pièces concernant le traité des tumeurs & ulcères, &c. A Amſterdam ; & ſe diſtribue, *gratis*, à Paris chez Vincent, Imprimeur-Libraire ; 1759, in-8°. 29 pag.

Cette lettre doit être attribuée à M. Vandermonde ; mais on doit lui rendre juſtice, & dire qu'il réfute avec plus d'honêteté & de ſolidité l'Auteur du traité des tumeurs, que celui-ci n'avait fait. Il répond aux faits, & laiſſe de côté les mauvaiſes plaiſanteries. Chaque page de cette pièce polémique eſt diviſée en deux colonnes : d'un côté eſt la réponſe de M. Aſtruc, de l'autre la réfutation de l'ancien Profeſſeur. 1759.

ANONYME LATIN. *De morbis venereis libri novem, Auctore JOANNE ASTRUC. In hâc noviſſimâ editione præter novas duas auctoris diſſertationes, accedunt epiſtolæ tres Cl. Gerardi L. B. VAN-SWIETEN de ſpecifico ab ipſo-met invento & experimentis probato ad profligandam luem veneream abſque ptyaliſmo ; nec non diſſertatio Cl. Viri Joſephi MARIÆ-XAVERII BERTINI de uſu interno mercurii, ex italico in latinum ſermonem converſa.* Venetiis, in-4°. vol. 2. 1760. 1760.

ANONYME ANGLAIS. A LETTER ON THE VENEREAL DISEASE *C. A. D.* Lettre ſur le mal vénérien. à Londres 1761, contient 6 pag. in-12. dans le Journal Encyclopédique.

Voici comment s'expliquent les Auteurs du Journal, au ſujet de cette Lettre : *elle contient un mélange bizarre d'eſprit & de folie.* On la trouve traduite au long dans la deuxième partie du mois de Juin 1761, page 122, à quelques réticences 1761.

près, que l'honnêteté ne leur a pas permis de traduire. Il y a des expreſſions de toute ſingularité, telles ſont celles-ci : *Quand on voit les rejetons des plus opulentes & des plus nobles familles, enroués, morveux, pâles, chancelans, abattus, & qui ſemblent avoir été façonnés par les ſavetiers de la Nature.... que toute la poſtérité ne dégénère en eſpèces d'animaux indéfiniſſables, auxquels l'imagination la plus créatrice ne pourra attacher une idée diſtincte.* L'Auteur propoſe deux moyens pour déraciner en peu de temps le vice vérolique. Sans avoir recours, dit-il, à l'autorité des loix, ſans aſſujettir les lieux de débauche à ces règles établies chez pluſieurs Nations policées, ſans ruiner les honorables gouvernantes des lieux infames, leſquelles feraient au contraire une fortune rapide, en exerçant leur miniſtère d'une manière intelligente & *conſcienciеuſe;* voici comment on pourrait s'y prendre, (les Journaliſtes ont paſſé ce premier moyen). Mais voici le ſecond tout au long. » Que le Parlement » (*d'Angleterre*) établiſſe une loi, par laquelle, après » certain temps fixé, toute perſonne qu'on trouvera » infectée du mal vénérien, ſera déclarée coupable » de félonie, ſans en excepter le Clergé ; & afin » qu'on ne puiſſe pas alléguer la pauvreté pour » excuſe, on entretiendra des Hôpitaux aux dépens » du Public, pour y recevoir ceux dont la fortune » ne permettra point qu'ils ſe faſſent traiter chez » eux. Dans tous les ports de mer, on établira des » Officiers de ſanté, qui, ſous la direction des » Chirurgiens, examineront toutes les perſonnes » qui aborderont en Angleterre ou en Irlande : ſi « elles ſont ſaines, elles recevront des certificats de » ſanté ; ſi elles ſont attaquées de ce cruel mal, on » aura ſoin de les ſéqueſtrer juſqu'à leur guériſon, à » laquelle on travaillera à leurs frais, ſi elles ont de » quoi faire la dépenſe ; dans le cas contraire, ce » ſera aux dépens du Public «.

ANONYME FRANÇAIS. Parallèle des différentes méthodes de traiter la Maladie Vénérienne;

Quæſitaque nocent artes: ceſſêre magiſtri
Phillyrides Chiron, Amythaoniuſque Melampus.

Virg. Georg. Lib. III, carm. 549 — 50.

à Amſterdam, chez François Changuion 1764, *in*-8°. de 290 pages, y compris une Table des Matières raiſonnée.

Lorſque cet ouvrage parut, on l'attribua à M. Louis, Chirurgien, ou à M. Barbeu Dubourg. Ni l'un ni l'autre ne peut en être l'Auteur; ils ſont trop jeunes, puiſque l'Auteur dit page 106, qu'il a vu dans ſa jeuneſſe le traitement des maladies vénériennes dans l'Hôpital de Strasbourg, après les ſiéges de Landau & de Fribourg en 1713 (1). Cette époque a ſoixante ans: l'Auteur doit avoir près de ſoixante-dix-huit ans, en ne lui en ſuppoſant alors que dix-huit. On ſait que M. Louis n'a point cet âge, & que ſuivant la France Littéraire, M. Dubourg eſt né à Mayenne le 12 Février 1709: donc en 1713 il n'avait que quatre ans. D'ailleurs ce dernier ne peut raiſonnablement l'avoir fait, vu que l'Auteur ſe déclare en faveur des Chirurgiens au détriment des Médecins. 1764.

L'Auteur de ce Livre, quel qu'il ſoit, paraît poſſéder ſes Auteurs, & écrire avec connaiſſance de cauſe. Ses trois premiers chapitres ſont traités avec ſupériorité. Il ſe déclare dans le troiſième Chapitre pour les frictions par extinction. C'eſt dans le quatrième, où il traite des *préparations mercurielles intérieures*, que ſa bile commence à

(1) On ne doit peut-être pas regarder cette époque comme tout à fait convaincante: l'Auteur aurait pu la mettre pour dépayſer le Lecteur.

s'échauffer: toutes, selon lui, ne sont que palliatives, si plutôt elles ne sont dangereuses. Il fait cependant grâce à l'éthiops minéral & aux pilules de Belloste. Mais dans le sixième chapitre qui a pour titre *de l'usage interne du sublimé corrosif*, il tombe à bras raccourci sur M. le Begue de Presle. » J'ai reçu, *dit-il*, de Paris une compilation qui » pourrait devenir aussi funeste au genre humain, » qu'elle est favorable à l'empirisme & injurieuse à » la Médecine «. Nous ne sommes point faits ici pour nous *échafauder* en défenseurs de qui que ce soit; mais nous devons à la vérité de dire que M. le Begue de Presle est à l'abri de tels reproches, & qu'il a parlé dans son Mémoire avec toute l'impartialité d'un rapporteur désintéressé. Nous sommes même presque sûrs que si l'Auteur Anonyme écrivait actuellement, il rendrait plus de justice à ce Médecin, & qu'il reviendrait de sa prévention contre le sublimé, en voyant les succès répétés qui le couronnent tous les jours. Il veut jeter aussi du louche sur la conduite de M. de Van-Swieten, à l'égard des cures qu'il prétend avoir faites avec le sublimé. » Est-il bien prouvé, *dit-il*, que les 500 » personnes traitées à Vienne au mois de Mars & » d'Avril 1755, avec la dissolution de sublimé, » avaient toutes la vérole, & que celles qui » l'avaient réellement, ne l'ayent pas gardée, & » qu'il n'y ait eu personne de maléficié par ce » poison, si ménagé qu'on le suppose? J'établis » mes doutes: & j'ai assez vu comment les choses » se passaient, pour assurer qu'ils ont les fonde- » mens les plus solides «. Sûrement que M. de Van-Swieten a toujours été d'une probité au-dessus des doutes, & si l'Auteur avait voulu convaincre le Public, il eût du moins avoué son Livre. Plus loin il dit encore en parlant de M. Locher: » il con- » sulte l'Illustre Van-Swieten, comme il a cou- » tume de faire, dans les cas les plus difficiles; » celui-ci

» celui-ci lui communique avec sa bonté ordinaire » le remède anti-vénérien, &c.... «. Un pareil ton de persifflage ne fera jamais fortune, quand il roulera sur l'ancien Premier Médecin de sa Majesté Impériale & Royale. Mais finissons sur cet article: la mémoire de ce Médecin célèbre n'a pas besoin d'un Apologiste tel que moi; il pourrait, s'il vivait, me dire ce que les Sénateurs de Venise dirent à un Français qui avait préconisé la République. Enfin l'Auteur finit par donner la chasse à M. Keyser. Ce procédé peut-être a plus de fondement, & trouvera plus d'approbateurs. On ne peut nier cependant que les dragées n'ayent eu quelques succès : mais le mal a été plus général que le bien, & c'est le sort de ces recettes universelles que l'on donne à tout venant, sans distinction ni de tempérament, ni de circonstances. Le meilleur remède donné de cette manière, produirait les mêmes inconvéniens.

ANONYME ITALIEN. Osservazioni pratiche sopra le malattie venerée, tradotte dal Francese dal sign. Coste, Professore di Chirurgie; in Venezia, *in*-8°. 1765. *C'est-à-dire*, Observations Pratiques sur la maladie vénérienne, traduites du Français de M. Coste, Professeur de Chirurgie; à Venise, *in*-8°. 1765. 1745.

ANONYME FRANÇAIS. *Dissertation sur les Maladies Vénériennes, Ouvrage pratique, traduit de l'Anglais de Turner, Docteur en Médecine, deux volumes;* à Paris, chez P. François Didot le Jeune, Quai des Augustins, près du Pont Saint Michel, à S. Augustin, 1767; *avec Approbation & Privilége du Roi.* Le premier volume contient 348 pages, & le second 435.

L'Auteur de cette version qui a gardé l'anonyme, a traduit encore, après les deux Parties qui composent l'Ouvrage & les Observations, les Remarques sur la Traduction du Docteur Willoughby, 1767.

de la méthode curative de M. Chicoyneau, qui a pour titre : *La pratique de la ſalivation paraît n'avoir aucune utilité, ni aucune efficacité dans la cure des maladies vénériennes ; elle y eſt même très-préjudiciable.* Avec une Lettre de M. Samuel Palmer, à l'Auteur de ces Remarques, par M. Daniel Turner, M. D. & un *Diſcours ſur la cauſe & la cure des gonorrhées, avec un récit préliminaire & quelques remarques ſur le traité des maladies vénériennes du grand Boerhaave, par Daniel Turner, M. D.* M. Aſtruc a rendu compte de ces différens Ouvrages en Anglais, pages 1052, 1083 & 1086. Au reſte, ces verſions nous ont paru aſſez bien faites.

ANONYME FRANÇAIS. *Projet raiſonné & moyens immanquables pour arrêter les progrès, empêcher la circulation, & détruire juſqu'au principe des maux vénériens, dans toute l'étendue du Royaume ;* à Londres, 1769, *in*-8°. 15 pages.

1769. Nous ne nous attendions point à voir un Français ſe donner la peine de traduire, ou à peu-près, la *Letter on the venereal diſeaſe*, dont nous avons parlé plus haut ; à le voir venir nous l'apporter comme une production de ſon chef, & jouer de ſang froid le grand politique. L'Anglais établiſſait ſon inquiſition dans tous les ports de mer ; celui-ci ſe reſtreint, & il place ſeulement la ſienne vis-à-vis des Bureaux établis aux barrières de la Capitale, pour fouiller les arrivans. Deux Inquiſitions ! Oh ! qui oſera jamais entrer dans Paris ? Enfin l'Auteur place dans des loges établies à cet effet aux premières barrières, deux femmes & deux hommes, avec les noms pompeux d'Inſpecteurs & d'Inſpectrices, & de Vérificateurs, pour les ſecondes. Les hommes, femmes, filles y ſeront examinés, viſés, inſpectés & vérifiés. Si l'on eſt pris en flagrant délit, c'eſt-à-dire, avec la vérole, on ſera envoyé hors la Ville, à la Maladrerie, pour y être guéri à ſes frais ; ſi l'on refuſe d'aller dans ces

refuges, l'on ſera obligé de rebrouſſer chemin & de laiſſer la moitié de la ſomme que l'on aurait payée à la Maladrerie. *Rien de plus ſimple, rien de plus facile* que cette concuſſion, dit notre Calculateur : *on ſent*, pourſuit-il, *néanmoins qu'il conviendrait qu'il y en eût beaucoup d'exceptés* : mais il aurait dû *ſentir* auparavant, que s'il en excepte beaucoup, le projet manque ſon effet, puiſque les *exceptés* aux barrières, ne ſeront peut-être point *exceptés* du nombre des vérolés : ou plutôt il devait *ſentir* que ſon projet était ridicule, & qu'il ne ſerait jamais *ſenti* des gens honnêtes & tant ſoit peu raiſonnables.

ANONYME FRANÇAIS. *Le Pornographe, ou Idées d'un honnête homme, ſur un projet de Règlement pour les Proſtituées, propre à prévenir les malheurs qu'occaſionne le publiciſme des femmes : avec des Notes hiſtoriques & juſtificatives.*

Prenez le moindre mal pour un bien.

Machiavel, livre du *Prince*, chap. XXI.

in-8°. A Londres, chez Nourſe, & à la Haye, chez Goſſe Junior & Pinet, 1769, in-8°. 368 pages.

Nous n'avons d'abord connu ce Livre que par l'analyſe que les Auteurs du Journal Encyclopédique en ont faite dans le deuxième volume d'Octobre 1770, page 230. Et pour donner à nos Lecteurs une idée de cet Ouvrage, nous avions extrait l'extrait des Journaliſtes : mais nous venons de le recevoir en même temps que nous corrigeons cette feuille ; nous l'avons lu d'un bout à l'autre avec rapidité. L'Editeur, ou plutôt l'Auteur nous paraît être Français, on nous a dit même qu'il était un ancien Avocat célèbre du Parlement de Paris ; pour l'Ouvrage, il a été imprimé à 1769.

Paris. Au premier abord, un homme ſenſé & honnête regarderait ce projet comme ridicule & contraire aux mœurs : mais après l'avoir lu, on ne peut nier qu'il ne ſoit bien digéré & réfléchi, & qu'à quelques corrections près, il ne pût même avoir une grande utilité. Quoi qu'il en ſoit, nous croyons ne devoir rien changer à l'extrait que nous avons fait d'après celui du Journal Encyclopédique.

Ce n'eſt point, dit l'Auteur ſous le nom d'Editeur, dans une tête Françaiſe, que l'idée de cet Ouvrage eſt née ; c'eſt un jeune Anglais (Lewis Moore) qui, voyageant en France, but à longs traits le poiſon des Antilles dans la coupe du plaiſir : c'eſt cet Anglais qui de retour dans ſa patrie, accablé de honteuſes maladies, caduc à trente ans, employa les derniers jours de ſa languiſſante exiſtence à tracer un plan de réforme dont il avait eu le malheur de ſe mettre hors d'état de profiter. Sous le nom de M. d'Alzan, il écrit à M. des Tianges, & lui fait part de ſon plan de réformation. Après avoir examiné que la proſtitution eſt un mal néceſſaire, & avoir repréſenté ſes tableaux avec énergie, il rapporte les règlemens actuellement en vigueur ſur cet objet, en Italie, à Rome, & ceux auxquels les *Ribaudes* ou filles publiques étaient aſſujetties par les Rois de France, à Paris, à Narbonne, à Toulouſe, à Avignon, à Beaucaire, à Troye, &c. M. d'Alzan veut d'abord que l'on conſtruiſe dans la Capitale, ainſi que dans les Villes des Provinces, des Edifices grands & commodes, qui porteront le nom de Parthenions. Là, toutes les filles publiques actuelles, de tout âge, ſeront obligées de ſe rendre, ſous peine de punition corporelle. Pour ne point attenter à la liberté des Citoyens, il excepte de cette loi les filles entretenues par un ſeul homme. Chaque Parthenion ſera régi par un conſeil de 12 Citoyens, remplis de pro-

bité, distingués par leur rang, & qui auront au-dessous d'eux, pour gouverner l'intérieur de la maison, des femmes dont la jeunesse, à la vérité, se sera passée dans le désordre, mais en qui on aura reconnu de la capacité, de la douceur, & qui n'auront aucun des défauts incompatibles avec la place qu'on leur fera occuper. Ces gouvernantes tiendront une note exacte des sommes qu'elles auront vu remettre chaque jour au dépôt, & qu'aucun Administrateur ne pourra demander à voir. La Supérieure remettra tous les soirs ces feuilles au commis du greffe du Tribunal, devant lequel les comptes doivent se rendre. Du reste, nul Administrateur ne pourra entrer dans le Parthenion pendant sa régie, soit comme administrateur, soit comme particulier qui demande une fille, sous peine d'être déshonoré, & honteusement expulsé du corps de l'administration. Toutes les jeunes filles qui se présenteront, seront reçues sans informations sur leurs familles; mais on sera très-scrupuleux sur l'examen de leur santé; & l'Auteur veut qu'elles soient très-soigneusement examinées, & guéries, si elles sont incommodées. Il ne dépendra point des parens de réclamer leurs filles, qui ne sortiront point malgré elles du Parthenion; cette maison sera pour elles un asyle respecté. L'Auteur donne aussi des projets de correction & parle de la situation des Parthenions. L'on y viendra masqué, si l'on veut; mais on sera obligé de laisser son masque à la gouvernante, qui ouvrira la porte du corridor dont on aura fait choix. Le détail des règlemens des Parthenions est immense, & nous ne suivrons point M. d'Alzan. Il entre dans les moindres détails de dépenses, & il fait voir les avantages de toute espèce qui résulteraient de cet établissement. Nous passerons aussi sous silence la seconde Partie de l'Ouvrage, qui contient des Notes historiques & choisies

sur l'état de la prostitution chez les Anciens & chez les Modernes.

Anonyme François. Observation sur une maladie vénérienne, guérie en 1769, par la méthode Van-Swietenne ; *extraite du Journal de Médecine, du mois de Juin* 1772, *page* 496 ; *elle y contient trois pages. in* 12.

1772. L'Auteur Anonyme de cette Observation expose la maladie d'une jeune Paysanne attaquée d'un ulcère derrière chaque oreille, avec un écoulement jaunâtre & fort fétide, de deux condylomes fongueux de la grosseur d'un œuf autour du fondement, elle avait encore la vulve tuméfiée, parsemée d'ulcères chancreux, de pustules dures, plattes, furfuracées, sur toute l'étendue du corps ; & ressentait des douleurs nocturnes. Il lui fit prendre la solution de sublimé selon la méthode de M. de Van-Swieten, il la purgea tous les quinze jours avec un bol drastique, & il lui fit parfumer tous les huit jours sa chemise & ses bas, & tous les soirs son lit, en faisant fondre dans la bassinoire, un gros de pommade mercurielle, remède auxiliaire que l'Auteur tient de son Ayeul, auquel il avait souvent été utile. La malade guérit en moins de deux mois, sans s'appercevoir d'aucune excrétion sensible.

Anonyme Français. L'Anti-Syphillitique, ou la santé publique ; Mémoire sur un moyen certain de se garantir de toutes les maladies vénériennes, & de s'en guérir soi-même par l'usage d'une eau anti-vénérienne, dite eau de sécurité.

Quò non ars penetrat ? Ovide.

Prix 24 sols. Londres, in-12. 44 pages.

1773. On n'a point marqué l'année où cette brochure a été imprimée, mais elle parut en 1773. On a déchiré à la page 39 trois ou quatre lignes à dessein. On présume que c'était la demeure de l'Auteur. Cet opuscule est rare, parce que le Chef de

la Commiſſion Royale a eu ſoin d'en faire arrêter la diſtribution & de la prohiber. Malgré toutes les recherches que nous avons faites, nous n'avons pu nous le procurer. On l'attribue à M. le Comte de Milly, connu dans la littérature pour avoir lu à l'Académie des Sciences de Paris un Mémoire ſur l'art de faire la porcelaine. L'Auteur y annonce un remède prophylactique & anti-vénérien dont il tait la recette, étant bien aiſe de la faire valoir pour ſon compte. L'hiſtoire du ſecret eſt ce qui le rendait compétent de la Commiſſion Royale, devant laquelle il devait ſe pourvoir pour avoir la liberté de diſtribuer publiquement ſon remède. Quoi qu'il en ſoit, on ſoupçonne violemment que ces remèdes ſont les mêmes que ceux que M. de Préval employe, & l'on ſoupçonne de même que l'anti-vénérien de celui-ci n'eſt autre que celui dont M. Gardanne a gratifié le Public, ſavoir une eau phagédénique adoucie. Nous en avons dit notre ſentiment à l'article de ce dernier Auteur. Il faut que les remèdes ſecrets ſoient un bien bon commerce, puiſque les perſonnes qui, par leurs noms, annoncent la qualité, ne rougiſſent point de les vendre eux-mêmes & de faire courir des imprimés; uſages ſeulement pratiqués juſqu'ici par ces êtres vils qui, par des *calambours*, réjouiſſent & dupent la canaille qui les environne en place publique. Il m'arrive à l'inſtant une lettre circulaire qui fait connaître un autre ſecret, la pâte d'orge inventée, ou qui paſſe pour l'être, par le fondateur de la petite poſte de Paris (feu M. de Chamouſſet); cette lettre eſt ſignée par M. le Comte d'Amfreville, qui tient les rênes de ce commerce au nom de Madame ſon épouſe, tante & légataire de l'inventeur du ſecret.

ARIZARRA (Gaët.) *Chir. Xenod. St Mar. Novæ.* Nuovo methodo per librare il corpo umano con ſicurezza dal male venereo, &c. Firenze,

1743. *C'eſt-à-dire*, Méthode nouvelle pour délivrer le corps humain, avec ſûreté, du mal vénérien, &c. A Florence.

1743. Cet Auteur garde devers lui le ſecret de ſes compoſitions anti-vénériennes.

ARNAUD. A TREATISE ON VENEREAL MALADIES, &c. TRANSLATED FROM THE FRENCH OF *Jourdan de Pellerin*; TO WHICH IS SUBJOINED A DISSERTATION ON HERMAPHRODITS, BY *George Arnaud*. London. in-8°. 1750. *C'eſt-à-dire*, Traité ſur les maladies vénériennes, &c. traduit du Français de *Jourdan de Pellerin*; on y a joint une Diſſertation ſur les hermaphrodites, par *George Arnaud*. A Londres.

1750. Nous avons ſuffiſamment fait connaître l'original de cette traduction. Nous croyons ſeulement que M. A. aurait pu mieux employer ſon temps. Pour la Diſſertation, elle eſt fort curieuſe; elle eſt accompagnée de quatre planches en taille-douce, choiſies, deſſinées & gravées avec beaucoup de préciſion & de goût.

PLAIN AND FAMILIAR INSTRUCTIONS FOR PERSONS AFFLICTED WITH RUPTURES, IN WHICH ARE GIVEN DISTINCT NOTIONS OF THESE MALADIES AND THE MOST PROPER MEANS OF CURING THEM, WITH RULES AND DIRECTIONS ON THE USE AND APPLICATION OF TRUSSES; TO WHICH IS ADDED A DISSERTATION UPON THE DISORDERS OF THE URETHRA, BY *George Arnaud*. London. in-8°. 1754. *C'eſt-à-dire*, Inſtructions claires & familières pour les perſonnes affligées de hernies; on y donne des notions diſtinctes ſur ces maladies, & les moyens les plus propres pour les guérir, avec les règles & la conduite que l'on doit obſerver dans l'uſage & l'application des bandages; on y a joint une Diſſertation ſur les maladies de l'urètre, par George Arnaud. A Londres.

1754. Cet Ouvrage eſt le canevas, comme on va le

voir plus bas, de ſes inſtructions ſur les maladies de l'urètre.

PLAIN ET EASY INSTRUCTIONS ON THE DISEASES OF THE BLADDER AND URETHRA, BY G. ARNAUD. Lond. in 12. 1763. *C'eſt-à-dire*, Inſtructions exactes & faciles ſur les maladies de la veſſie & de l'urètre, par G. Arnaud. A Londres.

Cet Ouvrage, que nous ne connaiſſons point, ſemble, par le titre, avoir bien de l'affinité avec le ſuivant. 1763.

ARNAUD (George), *ancien Membre de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, & un des Membres de la Société des Chirurgiens de Londres.* Inſtructions ſimples & aiſées ſur les maladies de l'urètre & de la veſſie, miſes à la portée des perſonnes qui en ſont affligées, & pour l'avantage des jeunes Chirurgiens; dans leſquelles on donne une deſcription des parties de la génération qui appartiennent à l'un & à l'autre ſexe, avec quelques obſervations phyſiologiques & pathologiques ſur celles des femmes : où l'on explique par de nouveaux principes les différentes eſpèces de gonorrhées tant dans l'homme que dans la femme, & où l'on donne les moyens de les guérir, de façon à prévenir les maladies de l'urètre connues ſous le nom de carnoſités & de rétention d'urine, qui en ſont les ſuites fâcheuſes. Les carnoſités ſcrupulement démontrées, ſont la baſe de l'ouvrage : l'on y donne le moyen d'y remédier par l'uſage des bougies médicamenteuſes. L'on explique les rapports réciproques qu'il y a entre les maladies de l'urètre & celles de la veſſie. L'on n'a rien avancé qui ne ſoit fondé ſur la ſtructuredes parties, vérifié par l'expérience, & prouvé par des obſervations authentiques adaptées à chaque précepte. L'on explique pluſieurs queſtions intéreſſantes; l'on a ajouté à l'ouvrage un vocabulaire pour faciliter au Public l'intelligence des termes de l'art.

Per varios uſus artem experientia fecit,
Exemplo monſtrante viam. Manit.

A Amſterdam, chez François Changuion, 1764: *in*-12. 308 pages.

1764. L'ouvrage dont il eſt ici queſtion, eſt la traduction que l'auteur a faite de ſon traité ſur les maladies de l'urètre, publié en Anglais en 1754, à la ſuite du traité des hernies. Ce traité, de ſon aveu, n'eſt, pour ainſi dire, que le canevas de celui-ci; il dédie cette nouvelle marque de ſon zèle au Public: il a effectivement beſoin de ſa bienveillance; car il eſt homme à ſecret. Il cherche à ſe diſculper du titre de Charlatan que quelques-uns lui ont donné; « c'eſt un patrimoine, » *dit-il*, qui m'appartient, dont je ſuis autant en » droit que MM. Daran & Goulard de conſerver » la propriété », mais il a tort de dire que M. Goulard en ait conſervé la propriété, & lui-même fait le contraire, car il dit dans une lettre qu'il adreſſe à ce Chirurgien, pag. 299: « Vous avez eu raiſon de » vous ouvrir, & de donner libéralement vos ſe» crets pour le bien général de la Société; vous » vous fuſſiez même rendu indigne du nom que » vous vous êtes gravé dans l'immortalité, ſi vous » euſſiez agi autrement ». Quoi qu'il en ſoit, je ne trouve pas mauvais, & tout le monde s'accordera avec moi ſur ce point, qu'un Médecin ou un Chirurgien, qui par ſes ſoins, ſes recherches, ſon expérience, ſa pratique enfin, a trouvé un remède efficace, contre une maladie pour laquelle on en avait peu ou point juſques-là, le tienne ſecret & en faſſe ſon profit; c'eſt une découverte qui lui appartient auſſi légitimement qu'un tréſor trouvé dans le coin de ſon champ. Mais qu'un homme vienne apporter une recette renouvelée des Grecs, un remède qui ne vaut pas mieux, pour

ne pas dire moins, que les autres dont on ſe ſert, il eſt un véritable Charlatan. Or, M. Daran & M. Goulard ont précédé M. Arnaud : l'un a gardé ſon ſecret ; cela peut-être juſte : l'autre la divulgé ; tous deux ſont reconnus également habiles pour faire fondre avec leurs bougies ce qu'ils appellent carnoſités : donc M. Arnaud aura peine à ſe diſculper du titre qui l'affecte. Lui-même reconnaît en pluſieurs endroits de ſon livre, la ſupériorité des bougies de ces Meſſieurs que nous venons de nommer, & la ſeule préférence qu'il donne aux ſiennes ſur les leurs, c'eſt qu'elles ſont moins flexibles & qu'elles n'ôtent pas tout-à-fait la liberté d'uriner, quoiqu'on les ait dans le canal de l'urètre. Mais paſſons les qualités, & voyons les détails de l'ouvrage de M. A. Il donne à la gonorrhée le ſiége que la raiſon & l'expérience ont preſcrit à pluſieurs qu'elle devait occuper ; le virus vénérien, lorſqu'il eſt introduit dans l'urètre, eſt conduit directement dans les glandes qui rempliſſent ce canal dans ſa longueur, dont les canaux excrétoires répondent aux lacunes qui y ſont ouvertes ; il en déprave les humeurs par une ſorte de fermentation qui occaſionne un écoulement de matière corrompue, & cet écoulement eſt ce qu'on nomme gonorrhée. M. A. la compare enſuite au *coryza* ou rhume de cerveau ; il continue ſa parité, & prétend que la gonorrhée a les mêmes ſymptômes & parcourt les mêmes périodes que le *coryza*. On ne peut nier que l'auteur ne mette beaucoup d'eſprit & de ſolidité à prouver cette aſſertion, dont Boerhaave avait déjà parlé dans ſes *Prælectiones Academicæ*, *&c.* ainſi que M. Cantwel & pluſieurs autres. Ce ſentiment eſt même un des plus plauſibles que nous ayons vu juſqu'ici. M. Littre, dans les mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1711, a dit qu'il s'était convaincu par l'inſpection des cadavres de gens morts ayant la chaude-piſſe, que les glandes & les

réſervoirs ſéminaires étoient tous affectés ou en partie ; mais il ne s'enſuit pas de-là que toutes les perſonnes qui ont des gonorrhées doivent avoir les glandes & les réſervoirs ſéminaires attaqués. Ceux que M. Littre a ouverts pouvaient avoir ces parties corrompues par un accroiſſement du mal, qui, peut-être, avait cauſé leur mort ; mais ils ne les avaient point eu affectés dans le principe de la maladie. Il eſt bien plus ſimple de croire qu'il ſe paſſe dans l'urètre ce que nous voyons arriver ſur le gland : les chancres ſont de même nature & commencent comme les ulcères qui fourniſſent le pus d'une gonorhée. L'aſſertion de M. A. me paraît d'autant mieux fondée, qu'il fait remarquer que ſur trente perſonnes qui ont la chaude-piſſe, il y en a vingt-cinq qui ont un ulcère à la foſſette naviculaire, parce que les lacunes qui ſont en cet endroit, ainſi que celles qui ſe trouvent au bulbe, ſont bien plus larges que les autres. Il tache auſſi de démontrer que les porreaux & excroiſſances de chair qui naiſſent ſur le gland, ſont ſemblables aux hyperſarcoſes, ou éminences étrangères qui s'engendrent dans le canal de l'urètre. L'auteur donne encore une règle invariable pour diſtinguer chez les femmes les fleurs-blanches d'avec la gonorrhée. Cette dernière maladie eſt fixée dans le ſexe aux glandes de l'urètre & de la vulve, & jamais à celles du vagin, ce que M. Aſtruc croyait auſſi. D'après ces principes, voici comment on ne peut en impoſer à M. Arnaud ſur ces deux maladies. Il garnit avec du linge bien fin ou avec de la charpie toute la cavité du vagin, de manière que la matière qui s'écoule de la matrice, puiſſe s'imbiber dans le linge ou la charpie qui s'en trouve rempli le lendemain, & quand il eſt ſec, il fait appercevoir la nature de l'écoulement qui eſt d'une couleur toute différente de celle de la matière de la gonorrhée, dont la chemiſe ou un

linge qu'il place entre les grandes lèvres, ſe trouve taché. Dans ce cas, l'on peut juger s'il y a une gonorrhée & des fleurs-blanches tout à la fois; car s'il n'y a point de fleurs-blanches, le linge du vagin ſe trouvera ſimplement humide & ſans aucune tache, quand il ſera ſec; & celui qui aura été placé entre les lèvres ou la chemiſe, ſera imbibé de la matière de la gonorrhée, *& vice versâ*. M. Arnaud appuie auſſi fortement ſur la gonorrhée externe qui ſe filtre par les glandes ſébacées & le tiſſu ſpongieux du gland. Il dit combien il eſt important de ne la point négliger. Il guérit les gonorrhées externes des femmes qui viennent aux glandes odoriférantes de la vulve, comme celles des hommes, par de légères ſcarifications & la ſuppuration. Enfin il finit ſa diſſertation ſur la gonorrhée par quelques obſervations variées ſur différentes eſpèces de cas, ce qui ôte une monotonie que n'ont point évitée ceux qui ont gonflé d'obſervations leurs ouvrages. Suivent quelques queſtions qu'ont coutume de faire à leurs médecins les gens attaqués de maladies vénériennes. *Un homme peut-il ſe guérir de la gonorrhée en uſant du coït avec une femme ſaine? Si l'on peut ſe garantir de la chaudepiſſe par des injections? &c.* M. Arnaud y répond; & de cette manière il eſquive les ennuyeux, qui ne manquent jamais d'avoir des doutes à propoſer à un Auteur. Nous devons dire en finiſſant, qu'à cela près du ſecret dont M. A. couvre la compoſition de ſes bougies, il a fait un livre utile & bien écrit.

ARNAUD (Guill.), *Docteur en Médecine.* REMARKS ON THE COMPOSITION, &c. *C'eſt-à-dire:* Remarques ſur la compoſition, l'uſage & les effets de l'extrait de Saturne de M. Goulard, & de ſon eau végéto-minérale. A Londres, chez Cleuſley, 1771.

Le Journal Encyclopédique, dans la première

partie du mois de Mars, nous fournit la connaissance de ces remarques; il faut que les Auteurs de
1771. ce Journal se soient trompés en mettant ici Guillaume, d'autant qu'il n'y a point d'autre Arnaud que George, qui ait écrit sur les maladies vénériennes. Nous pouvons par conséquent assurer à nos lecteurs, que celui-ci est le même que le précédent. Voici comment s'expliquent les Journalistes sur cet ouvrage.

» M. Arnaud a reconnu, par l'analyse, les » bonnes qualités de l'extrait de Saturne & de » l'eau végéto-minérale de M. Goulard. A la suite » d'une Dissertation très-satisfaisante sur cette » solution, l'Auteur annonce que l'extrait de » Saturne qu'il débite en Angleterre, avec privi- » lége exclusif, vaut infiniment mieux que tous » les extraits de ce genre qu'on pourrait se procurer » ailleurs. Nous sommes d'autant plus portés à » ajouter foi à cette annonce, que nous reconnais- » sons les preuves multipliées que M. A. a données » de ses talens, & qu'il a apporté lui-même l'at- » tention possible à sa préparation «.

Nous convenons avec les Auteurs du Journal Encyclopédique, des talens de M. A. & nous nous plaisons souvent à adopter ses principes. Le seul regret que nous ayons est de voir qu'un homme de mérite perde de la confiance qui lui est due, par la charlatanerie qui, dans le fond, n'est pas faite pour lui.

ASPOL, *Docteur en Médecine.* Lettre à l'Auteur de la Gazette de Médecine; extraite de cet Ouvrage périodique *in*-8°. où elle est insérée, page 58, n°. 8, samedi 22 Août 1761. Elle est écrite en date de Lodève le 2 Août 1761.

1761. Cette lettre est écrite pour préconiser certaines pilules anti-vénériennes de M. Loubeau, *Chirurgien de Paris*, qui opèrent des cures admirables; il en est cité une du premier ordre dans cette

épître. L'Auteur dit qu'il ne peut réſiſter à l'envie de faire connaître un remède ſi efficace & ſi néceſſaire pour l'humanité, que le Chirurgien modeſte qui en eſt l'inventeur, ne veut annoncer que par l'éclat des guériſons.

Nos Lecteurs nous diſpenſeront de porter notre jugement ſur ces rubriques que tout le monde connaît aujourd'hui.

Que dirons-nous du certificat de M. LOUBEAU qui nous tombe ſous la main en feuilletant la Gazette de Médecine, n°. 21, du lundi 28 Septembre 1761, page 157? Il eſt conçu en ces termes : « Je certifie que je n'ai pas fait mettre dans » la Gazette de Médecine du 22 Août dernier, » l'article qui me concerne, touchant un remède » particulier pour guérir les maladies vénériennes, » & je déſavoue formellement ce qui y eſt dit à » mon ſujet. A Paris, le 24 Septembre 1761, ſigné » *Loubeau* ». Nous laiſſons aux ſcrutateurs à percer ce myſtère.

ASTRUC. Lettre de M.... Docteur en Médecine, à M. d'Arnouval, Médecin à Clermont, ſur un livre de M. Dibon, intitulé : *Suite de la deſcription des maladies vénériennes, &c. avec une réponſe à la critique de M. Aſtruc*, où l'on répond aux plaintes de M. Dibon, & où l'on fait voir que ſon remède eſt toujours inſuffiſant dans le traitement des maladies vénériennes, & ſouvent dangereux ; 1741, in-12. 22 pages.

Cet écrit anonyme eſt reconnu pour être de M. Aſtruc ; on le trouve même aujourd'hui à la fin du premier volume de la traduction françaiſe de ſon livre *de morbis venereis*. L'Auteur anonyme de cette lettre fait voir que M. Dibon a eu tort de relever la manière avec laquelle M. Aſtruc avait été obligé de parler de ſon remède dans ſa Bibliographie, d'autant qu'il avait adouci la vérité, loin de la dire avec aigreur ; & que ſon attaque ne ſert aujour- 1741.

d'hui qu'à lui faire dire en français, & plus à découvert, des choſes qui doivent lui être déſagréables. En conſéquence il lui rapporte les perſonnes que ſon remède a manquées, l'inſuffiſance & même le danger de ſa préparation anti-vénérienne & de celle qu'il ordonne pour les fleurs-blanches, & le peu de confiance que ſes certificats doivent inſpirer. Il s'offre lui-même à lui rendre juſtice & à engager M. Aſtruc à proclamer ſon remède, s'il veut ſe ſoumettre à des épreuves publiques devant des Commiſſaires nommés par la Faculté; ce qui eſt à coup ſûr la pierre d'achoppement de tous les remèdes ſecrets.

Traité des tumeurs & des ulcères; où l'on a tâché de joindre à une théorie ſolide la pratique la plus ſûre & la mieux éprouvée : avec deux letrres, I. ſur la compoſition de quelques remèdes, dont on vante l'utilité & dont on cache la préparation. II. Sur la nature & le ſuccès des nouveaux remèdes qu'on propoſe pour la guériſon des maladies vénériennes; 2 vol.

Ego fateor me ex eorum numero eſſe conari, qui proficiendo ſcribunt, & ſcribendo proficiunt. D. Auguſt. Epiſt. 143. n°. II.

A Paris, chez Guillaume Cavelier, Libraire, rue St Jacques, au Lys d'or. *Avec approbation & privilége du Roi.* 1759, in-12.

1759. Nous n'avons à parler dans ce Traité que des deux lettres qui finiſſent le ſecond volume. On les lit page 374 — 429. Ce traité eſt encore dû à M. Aſtruc, quoique ſon nom n'en orne point le frontiſpice. Dans la première lettre intitulée: *Lettre à M. *** Docteur en Médecine, ſur la compoſition de quelques remèdes*, &c., il donne la compoſition des remèdes anti-ſcorbutiques de M. Moret, des bougies de M. Daran & de l'emplâtre noir

noir de M. l'Abbé Doyen. Nous n'assurons point à nos Lecteurs que ces recettes soient véritables. Si l'on en juge par celle des dragées de Keyser, dont il est fait mention dans la seconde lettre, on ne sera pas tenté d'y ajouter foi; quoi qu'il en soit, nous allons copier les formules des bougies, qui sont de notre ressort.

Bougies fondantes.

Prenez d'huile d'olive une livre.
de vin rouge une demi-livre.
un pigeonneau vivant plumé, ou, à son défaut, un petit poulet.

Mettez le tout dans une terrine neuve, & faites le bouillir à un feu égal jusqu'à la consomption du vin; ôtez alors l'animal que vous y aurez mis, & faites fondre dans ce qui reste :

de cire jaune } de chaque, quatre
de poix de Bourgogne } onces.
de blanc de baleine, deux onces.
de diabotanum, un gros.

Ajoutez y alors de la poudre de semelle de soulier brûlée, depuis deux gros jusqu'à deux onces, suivant que vous voudrez rendre les bougies plus ou moins cathérétiques.

Bougies adoucissantes.

Prenez de cire vierge, huit onces.
de blanc de baleine, trois onces.
d'onguent rosat, } de chaque, deux
d'onguent de céruse, } onces.

Faites fondre le tout ensemble, y ajoutant un peu d'huile d'amandes douces, si l'emplâtre paraissait trop ferme. M. de Villiers nous éclairera bientôt sur la foi que l'on doit ajouter à ces compositions, en publiant, par ordre du Gouvernement, le véritable secret de M. Daran. Il s'en faut bien

que M. Aſtruc donne les gants de la nouveauté à ces trois Meſſieurs à ſecret : car il les accuſe d'avoir pris dans de vieux diſpenſaires les recettes avec leſquelles aujourd'hui ils éblouiſſent le Public & lui extorquent ſon argent. Il ne cite pas les Auteurs d'où elles ſont tirées : mais il invite ceux qui auront le temps de feuilleter les livres, de les y chercher, & il les aſſure qu'il les y trouveront. Nous ne pouvons nous empêcher de dire que ceci eſt bien léger de la part d'un auſſi grand homme ; quand on fait des reproches, il faut les faire preuve en main. Venons préſentement à la ſeconde lettre, qui roule *ſur la nature & le ſuccès des nouveaux remèdes qu'on propoſe pour la guériſon des maladies vénériennes.* M. Aſtruc prétend que ce qu'on propoſe de nouveau depuis quelques années, peut être rapporté à deux articles. I. Des moyens de rendre plus ſûre & plus facile la méthode commune, en dépouillant le mercure, à ce qu'on prétend, de la faculté d'exciter la ſalivation. II. Des remèdes ſecrets qu'on tâche d'accréditer à la place des frictions. 1°. Il dit qu'on a cherché à ôter au mercure ſa vertu ſalivante, & que, pour y parvenir, quelques-uns ſe ſont ſervi du camphre qu'ils ajoutent à la pommade mercurielle. Ces Obſervateurs ſe vantèrent d'abord d'avoir trouvé un ſecret ; tous les Journaux retentirent du mérite de la découverte ; on leur demanda des preuves de ce qu'ils avançaient : ils en promirent, & ne ſe preſsèrent pas d'en donner ; le myſtère perça enfin, & l'on vit que le remède était auſſi peu nouveau que peu ſûr dans ſon uſage. C'eſt une mépriſe qui a donné lieu à cette découverte ſi proclamée : autrefois on regardait le mercure comme un poiſon froid, & pour le corriger, on y ajoutait beaucoup de drogues chaudes, comme les huiles de laurier, d'anet, de rhue, de vers de terre, &c. On eſt revenu enfin

de cette erreur ; cependant, par une ſuite de préjugé, Paul Hermann, Profeſſeur de Leyde, a dit dans ſon Traité de matière médicale, intitulé *Cynoſura materiæ medicæ*, que pour corriger le mercure, il fallait ajouter un peu de camphre à l'onguent mercuriel, *pro correctorio*, *adde*, dit-il, *aliquid camphoræ*, *& ſi vis*, ajoute-t-il, *oleum laurinum*. Au mot *mercurius vivus*, *pag.* 93. *pars tertia*, *vol.* 1. De-là on a cru que cet Auteur entendait par corriger le mercure, lui ôter la faculté de faire ſaliver. 2°. M. Aſtruc parle des différentes préparations mercurielles, & particulièrement du ſublimé corroſif, dont il n'eſt pas l'ami : il traite avec auſſi peu de ménagemens qu'il parle mal de ce ſel mercuriel, ceux qui l'adminiſtrent, ou qu'il croit l'adminiſtrer ; car nous avons dit plus haut qu'il croit que M. Keyſer l'emploiait en dragées, ce qui eſt démontré faux par la preuve. C'eſt avec bien de la raiſon que M. Aſtruc s'élève contre ceux qui donnent le ſublimé ſous forme ſolide : mais je ſuis preſque ſûr que s'il reſſuſcitait aujourd'hui, il ſerait l'Apologiſte de la diſſolution de ce ſel dans un menſtrue convenable.

Recueil de pluſieurs pièces concernant le traité des tumeurs & des ulcères, & l'extrait qu'on en trouve dans le Journal de Médecine de M. Vandermonde. A Paris, chez P. Guillaume Cavelier, rue Saint Jacques, au Lys d'or, 1759. Avec approbation & privilége du Roi ; in-12. 115 pag.

Ce recueil eſt compoſé premièrement de l'extrait de M. Vandermonde, qui mène aſſez mal le traité des tumeurs ; nous n'en rendrons point compte, parce qu'il eſt étranger à notre matière. Pour les lettres qui ſont à la fin du Traité, elles ne ſont pas analyſées plus favorablement par le Journaliſte. Il prétend que M. Aſtruc a eu tort d'avancer que le camphre uni au mercure était toujours inſuffiſant pour empêcher la ſalivation ; 1759.

plusieurs Médecins, dit-il, en ont éprouvé les plus heureux succès : mais il passe à côté du reproche fait à la nouveauté de cette découverte. Il combat assez victorieusement l'Auteur du Traité des tumeurs, qui avait avancé que les dragées de M. Keyser avaient pour base le sublimé corrosif; il lui démontre clairement l'insuffisance de son procédé analytique, puisque le mercure coulant, mis sur une pelle chaude, s'évapore comme le sublimé. La seconde pièce du recueil est une lettre d'un Médecin de Paris à un Médecin de Province. C'est un Médecin qui est censé envoyer à son ami, Médecin comme lui, un exemplaire du Traité des tumeurs, avec l'extrait du Journal de Médecine. La lettre est amère pour M. Vandermonde; cependant l'Auteur ne peut que s'excuser, en se battant en retraite, sur la fausseté de l'analyse par laquelle il avait cru distinguer du sublimé corrosif dans les dragées anti-vénériennes. Des *peut-être*, des *je crois*, sont ses armes défensives. La troisième pièce est une lettre d'un Médecin de Province à un Médecin de Paris; elle sert de réponse à la première, & réfute, article par article, l'extrait du Journaliste qui est encore persiflé plus qu'honnêtement. C'est à cette pièce qu'un ANONYME FRANÇAIS a répondu de rechef. *V.* p. 92. La quatrième pièce est une seconde lettre d'un Médecin de Province au Médecin de Paris, sur les dragées de Keyser. Celle-ci est plus victorieuse que toutes les autres, & c'est une pièce à laquelle il n'y a rien à répondre. Le Médecin de Province y annonce la véritable recette des pilules, & effectivement elle y est décrite telle que nous la connaissons aujourd'hui. Leur insuffisance y est aussi démontrée & par théorie & par pratique. La cinquième pièce enfin est l'analyse des dragées faites par Messieurs Piat & Cadet. Nous en avons rendu compte en parlant de la réponse de M. Keyser au Traité des tumeurs. Quoique ces quatre

dernières pièces paraiſſent être le réſultat d'une correſpondance entre deux Médecins, il eſt aiſé de reconnaître au ſtyle & à l'intérêt la plume de M. Aſtruc.

AURIVILLUS (Samuel). *V.* GRAFBERG.

AURRAN, Fils, *Chirurgien & Démonſtrateur d'Anatomie à l'Hôpital Royal de Strasbourg.* Lettre écrite à M. Aurran *père*, Maître en Chirurgie à Berre en Provence, contenant pluſieurs remarques ſur les effets des dragées anti-vénériennes de M. Keyſer, & ſur l'uſage des préparations de plomb de M. Goulard dans le traitement des maladies vénériennes, en date du 15 Novembre 1764. *Extraite des Journaux de Médecine pour les mois de Mars & Avril 1766, pag. 263 & 352*, où elle contient en tout 29 pages *in*-12. 1766.

M. Aurran eſt proſélyte des dragées de Keyſer & du vinaigre de Saturne de M. Goulard; il cite quelques cures où les remèdes de ces Meſſieurs lui ont réuſſi. Cette lettre eſt pleine de bonnes choſes ſur la pratique de la Chirurgie, & les jeunes gens ne peuvent que gagner à la lire. Il nous eſt impoſſible de les mettre ici ſous les yeux de nos Lecteurs, 1°. parce que cela nous mènerait trop loin, & 2°. parce qu'on n'y verrait que des choſes ſçues de tous les bons Praticiens.

AUTEROCHE (l'Abbé Chappe d'). *Voyez* CHAPPE.

AZIR (Félix Vicq d'). *Voyez* VICQ

BACHENDORPH (Nicol. Mathias). *Voyez* GASTO.

BACHSTROM (Joa. Frid.) *Tractatio de lue aphrodiſiacâ.* in-8°. Venetiis, 1753. 1753.

BAGET (Jean), *Maître en Chirurgie de Paris*

Lettre pour la défenſe & la conſervation des parties les plus eſſentielles à l'homme & à l'Etat. A Genêve, chez Frederick Bomm, 1750, in-12. 124 pages.

1750.

L'Editeur dit dans un avis placé au *verſo* du frontiſpice, que, par attachement pour ſon ancien maître, (M. Baget), il fait imprimer cette lettre, à laquelle il ajoute l'expoſé des parties de la génération de l'homme & de la femme, & les maladies qui les affectent. Il craindrait, dit-il, ſes reproches, ſi la diſtance de Paris à Turin qu'il habite actuellement, ne l'en mettait à l'abri. Nos Lecteurs ſont, auſſi bien que nous, au fait de ces tours de paſſe-paſſe d'Auteurs, qui, jaloux d'être lus, cherchent pourtant à donner le change au Public & ſur-tout dans une occaſion comme celle-ci, où il s'agit de bâtir ſur les fondemens d'autrui. Le but de cette brochure eſt de répondre aux *obſervations Chirurgicales, concernant les maladies du canal de l'urètre, traitées par une nouvelle méthode* dont M. Daran eſt poſſeſſeur. M. B. commence par diſputer les qualités de M. Daran; il lui diſpute enſuite l'invention de ſon ſecret, (ce ſecond reproche pourrait être fait avec plus de vraiſemblance), il met le Charlatan Charbonniere au-deſſus de lui, il dépriſe ſes atteſtations, il dépèce ſes ouvrages, il fait la nomenclature de toutes les perſonnes que ſes remèdes ont manquées, qui le ſont venues trouver & qu'il a guéries; enfin, M. Daran eſt un charlatan, un ignorant, ſes bougies ſont dangereuſes; il n'y a que celles de M. Baget qui ſoient bonnes; celui-ci eſt un homme inſtruit & ennemi de la charlatannerie: avec tout cela, cet ennemi des Charlatans tait le ſecret des ſiennes. Que devons-nous donc croire de l'apologie & de l'Apologiſte? Mais nous n'entrerons point ici en plus longue diſcuſſion. Dans le cours de cette

bibliographie, nos Lecteurs ſeront rebattus & ennuyés des ouvrages polémiques de ces eſpèces de gens, qui cherchent à établir leur fortune ſur les ruines de leurs rivaux.

☞ BAGLIVI (Georg). *Med. Theoric. in Romano Archylic. Prof. Societatis Regiæ Londinenſis, Acad. Impérial. Leop. &c. Collega*, opera omnia Medico-practica, & Anatomica. Venetiis, 1752, in-4°.

L'édition que nous avons entre les mains eſt la plus récente de toutes celles de cet Auteur, qui ne vit point de nos jours, puiſqu'il naquit à Raguſe en 1666, & qu'il mourut en 1707. On lit dans cet ouvrage, pag. 53—56, un chapitre qui traite du mal vénérien & des affections morbifiques des glandes. 1752.

B. prétend qu'une fois infecté du vice vérolique, il eſt plus que difficile de s'en débarraſſer. Les différens ſpécifiques que l'on emploie aſſoupiſſent bien le mal; mais ne le détruiſent point: c'eſt ce qui fait que très-ſouvent il reparaît ſous la forme d'autres maladies, ſur la cauſe deſquelles on prend le change: il dit que plus un homme à l'eſprit fort, plus il eſt apte à l'action de Vénus. La douleur fixe & permanente au milieu de la poitrine, ſans toux, eſt, ſelon l'Auteur, le ſymptôme d'une vérole de pluſieurs années. Le ſigne ſera univoque, ſi cette douleur réſiſte aux remèdes ordinaires; le petit lait & le lait d'âneſſe lui paraiſſent excellents dans la cure de la maladie dont il eſt ici queſtion, pourvu que l'on faſſe uſage des ſudorifiques ou des frictions mercurielles. Dans les fièvres lentes accompagnées de douleurs vagues vénériennes, ſurtout ſi le tempérament eſt âcre, il preſcrit le petit lait, dans lequel on fait infuſer la ſalſepareille, la coriandre; & quelquefois il y ajoute les vipères. Il ſuppoſe que la virulence acide du levain vérolique attaque d'a-

bord la lymphe, enſuite les parties nerveuſes & glanduleuſes, & que le ſang reſte long-temps intact; c'eſt pour cette raiſon, dit-il, que l'on voit tous les jours des vérolés narguer la maladie qu'ils portent & conſerver leur air vermeil, frais & bien portant; auſſi le mal lorſqu'il ſe déclare, eſt-il plus difficile à guérir. Une glande attaquée infecte ſouvent toutes les autres. Si dans les affections glanduleuſes vous n'humectez pas aſſez, vous faites mal; ſi vous humectez trop, vous faites mal encore; il faut donc délayer par intervalles, rendre le ventre libre & diſpoſer aux ſueurs; c'eſt alors que le Médecin ne peut-être trop prudent. Les purgatifs & les ſudorifiques conviennent particuliérement dans ces circonſtances, lorſqu'ils ſont adminiſtrés à propos. Quoique le mercure ſoit ennemi des nerfs, il convient très-bien dans la paralyſie vénérienne; enfin, B. remarque avec juſteſſe, que la vérole ſe porte toujours dans un ſujet, ſur la partie la plus faible. A la fin de ce très-petit traité, l'Auteur dit qu'il avait bien des choſes à dire ſur la gonorrhée & les ulcères vénériens pour leſquels il a des recettes ſûres & immanquables; mais il en garde la compoſition pour lui ſeul, & s'en tient à avertir qu'une autre fois il en parlera amplement. Nous ne connoiſſons dans ſes ouvrages aucun endroit où il ait tenu parole. Pour ſes opinions & ſa méthode, nous laiſſons aux Spéculateurs & aux Praticiens le ſoin de les adopter ou de les réfuter; pour nous, nous ſommes perſuadés qu'il a dit de très-bonnes choſes: c'eſt au Scrutateur habile de ſavoir les diſtinguer.

☞BAIER (Joh.Gothofred.)Diſſertatio inauguralis Medica, *de mercurii in corpus humanum agendi modo ſecundùm leges phyſicas.* Quam, adſiſtente divino Numine... pro licentia... ſubjiciet *Joh. Gothofred. Baier*, Vinarienſis d. j. Octobr. a. c.

1739, Altorfii Noric. typis Joh. Georgii Meyeri, Univ. Typog. in-4°. 24 pag.

M. B. prétend que le mercure ſe charge des parties ſalines, âcres & acides, qui coagulent la lymphe, & que, par ſa combinaiſon avec ces ſels, il devient ſoluble dans la lymphe même qui circule avec plus de fluidité, & le charoie dans le ſang: la qualité ſoluble n'eſt pas la ſeule qu'il acquère; mais il jouit encore de la qualité ſaline; c'eſt-à dire, qu'il peut diſſoudre les parties fluides & ſalines de notre corps, plus peſantes que les ſels. Enfin, circulant avec le ſang & la lymphe auxquels ils eſt joint, il en eſt ſéparé dans les endroits deſtinés à la ſecrétion de cette ſéroſité; elle ſe fait dans les glandes ſalivaires ou dans les glandes inteſtinales, ſi on l'a dirigé vers ces émonctoires par les purgatifs. Par quelque méthode que l'on adminiſtre le mercure, il agit de même; il n'y a que la manière dont il eſt porté dans le ſang, qui diffère: car, il arrive toujours qu'il ſe décompoſe, lorſqu'on donne des préparations internes ou il eſt uni avec quelque autre drogue. Pour le ſublimé corroſif, quoique le ſel & le mercure chacun pris en particulier, ne ſoient point des poiſons, il n'eſt cependant point étonnant, que combinés enſemble, ils le deviennent dans un degré éminent, parce que les ſels agiſſent avec d'autant plus de force, qu'ils ſont plus concentrés; & la concentration arrive, ſi pluſieurs particules ſalines occupent un moindre eſpace que dans leur état précédent. M. B. regarde ce ſel comme trop pernicieux, & il conſeille dans les cas où l'on veut employer les préparations mercurielles internes, le mercure doux, qui agit avec bien plus de bienfaiſance. 1739.

BAIER (Joannes-Jacobus), *Altorfinus*, ſubjiciet pro licentiâ d. 17 Junii 1749, Diſſertationem inauguralem medicam *de abuſu purgantium in mor-*

bis venereis. Altorfii, Typis Joh. Georg. Meyeri, Acad. Typogr. in-4°. 38 p.

M. B. improuve généralement les cathartiques & les hydragogues dans tous les cas; il fait voir les dangers des uns & des autres: ſes principes ſont appuyés ſur des autorités reſpectables en médecine; il s'étend particulièrement ſur les remèdes qui conviennent dans les différentes eſpèces de gonorrhées; les ſudorifiques, les diurétiques, les balſamiques & toniques ſont ceux qu'il conſeille.

BALLAY, *Membre du Collége Royal de Chirurgie de Paris.* Traité ſommaire des maladies vénériennes. A Paris, chez Debure, quai des Auguſtins à l'image Saint Paul. Guil. Cavelier, rue Saint Jacques, près la fontaine au lys d'or. D'Houry, Imprimeur-Libraire, rue de la Vieille-Bouclerie. Louis Cellot, Imprimeur-Libraire, au Palais & rue Dauphine, 1762. *Avec Approbation & Privilége du Roi*, in-8°. 224 pages.

Traité ſommaire des Maladies vénériennes, nouvelle édition, à Paris chez Debure, quai des Auguſtins. D'Houry, Imprimeur-Libraire, 1766. *Avec Approbation & Privilége du Roi*, in-8°. 224 pages.

1762. Qu'on ne croye pas qu'il y ait eu deux éditions de ce livre. Ce nouveau frontiſpice de 1766, a été fait pour faire revivre la vente qui languiſſait ſelon toute apparence; nous nous étonnons que M. Ballay ait été obligé d'avoir recours à cette aſtuce de librairie pour ſe défaire de ſon ouvrage. Tous les Phyſiciens & amateurs de Phyſique euſſent dû le rechercher avec empreſſement: car l'Auteur y traite plutôt de cette ſcience, que des maladies vénériennes. Tout marche dans ce livre par raiſonnemens & preuves phyſiques; & j'avoue que quelqu'un qui a la vérole préfére de ſe guérir, à ſavoir qu'une cauſe phyſique a produit cette maladie; qu'une autre la lui a fait gagner,

& qu'une autre lui fait digérer les pilules de M. Ballay. Nous allons donner une idée plus étendue de ſa phyſique. Après avoir décrit l'origine de la vérole ſelon M. Aſtruc; il cite Gonſale Fernandès d'Oviedo, qui, dans ſon hiſtoire des Indes occidentales, dit que les Habitans de ce pays aiment beaucoup une eſpèce de léſard amphibie, nommé *ivana* ou *iguana*, qui, chez ceux qui reſſentent des douleurs vénériennes actuelles, les augmente violemment; & qui, lorſqu'elles ſont en repos, les renouvelle avec véhémence; ce qui a fait dire à Hiſter, que ces Inſulaires avaient originairement contracté la vérole en mangeant de ce ſerpent. M. Ballay prouve cette opinion par des faits: » toute plante, » tout arbre, *dit-il*, a ſon écorce; chaque écorce, en » ſon eſpèce, loge de petits œufs que les inſectes y » dépoſent, ou qui lui ſont apportés par les vents, » ou enfin qui s'y engendrent d'eux-mêmes & qui » ſont fécondés, n'importe comment, c'eſt un fait; » de même que chaque eſpèce d'écorce produit en » général différentes eſpèces d'animaux. » Il paſſe aux expériences: ſi l'on fait infuſer pendant vingt-quatre heures, dans de l'eau plus chaude que froide, une écorce quelconque; les œufs qu'elle contient écloſent, & on trouve dans cette eau une quantité innombrable d'animaux qu'on ne peut voir qu'avec le microſcope ſolaire dans une chambre obſcure. La manière d'ajuſter ce microſcope eſt longuement décrite dans M. B. d'après M. Nollet. Cette expérience lui ouvre un vaſte champ; il fait des réflexions ſur la formation des vers dans notre corps, & des inſectes qui s'attachent à ſa ſurface; ſur l'analogie des poumons de veau & de renard avec les poumons humains, dans les maladies qui affectent ces derniers, &c. Réflexions qui, pour parler ſon langage, ſont ici *hétérogènes*. Enfin,

il infère de tout ce qu'il dit, que si l'on mettait infuser le léfard *ivana*, & qu'on obſervât au microſcope ſolaire une goutte de cette infuſion, on y verrait peut-être le petit animal que nous nommons le virus vénérien. Comme l'ordre n'eſt pas fort obſervé dans cette production, il parle enſuite de l'efficacité du mercure dans la maladie dont nous parlons; il ne connaît que le mercure crud qui agiſſe à raiſon de ſa rondeur, de ſa peſanteur & de ſa diviſibilité. Les ſels mercuriels étant de figures différentes, ne peuvent par conſéquent agir efficacement; il en donne des raiſons phyſiques. Il paſſe à un autre ſyſtême; » il faut, *dit il*, regarder le virus » comme une goutte de pus, qui paſſe d'une per» ſonne gâtée dans une qui ne l'eſt pas. » Encore des raiſons, des exemples & des expériences: celles-ci ſont tirées des couleurs du ſoleil. (Nous ſuivons l'Auteur pied-à-pied.) Vient l'introduction du virus (cette introduction n'eſt autre choſe que le dernier ſyſtême dont nous venons de parler : mais n'importe). M. B. s'étend ſur les charmes du plaiſir dans l'ivreſſe duquel on pompe le plus ſubtil poiſon. Les pores abſorbans jouent un grand rôle dans la communication du virus: autre ſyſtême encore. Le virus peut s'introduire par le canal de l'urètre quand le membre viril eſt en érection; le canal s'alonge, & ſon calibre augmente par l'écartement de ſes parois; alors il repréſente un tube, & ſa capacité eſt occupée par une colonne d'air d'un volume égal à ſon diamètre; dans cet état il procède à la copulation. Pour que la ſemence puiſſe ſortir, il faut qu'elle déplace & chaſſe devant elle la colonne d'air qui occupait le canal : ces deux fluides une fois expulſés, le tube préſente un vuide qui eſt ſubitement occupé par l'air le plus voiſin de ſon orifice. Cet air eſt corrompu dans le cloaque impur où ſiége le virus dans la femme, & l'infection eſt bien-

tôt portée dans la machine. Viennent à l'appui des raisons, des exemples, des preuves physiques. Il passe à la description de l'ulcère qui se forme dans le canal de l'urètre, & qui produit la chaude-pisse. « Le » virus qui s'est glissé dans ce canal y élève de » petites phlyctènes, dont le sac est fermé par » l'épiderme; la liqueur qu'elles contiennent est » une lymphe séreuse qui s'est échappée par la » rupture des petits vaisseaux lymphatiques qui » servent à contenir ensemble les deux feuillets » de la membrane. Le sac cède bientôt à l'effort » que fait la lymphe qui s'y était accumulée: » alors la membrane se casse & laisse couler la » liqueur qu'elle contenait; tous les petits vais- » seaux ouverts qui formaient le foyer de la phlyc- » tène, laissent épancher dans le canal toute la » lymphe qui leur est apportée par leurs anasto- » moses, lesquelles sympatisent avec les glandes » inguinales. Ce qui l'indique, est que la douleur » s'y fait toujours sentir, jusqu'à ce que la sup- » puration soit bien établie; cette cause donne sou- » vent naissance aux bubons»: suit l'expérience physique. Il parle ensuite de la salivation que le mercure opère: quoiqu'il n'ait pas, dit-il, des vertus *salivatives;* il ne produit cet effet qu'à raison de sa masse, laquelle est supérieure à tous les autres corps à volume égal. Les petits tuyaux salivaires qui tapissent tout l'intérieur de la bouche, sont obligés de porter un fardeau dix fois plus pesant que celui qu'ils portent ordinairement: ainsi ils faut qu'ils succombent. Leurs fibres trop faibles s'allongent, leurs calibres augmentent, leurs parois perdent leur ressort; une grande quantité de liqueurs & de mercure y séjourne, ce qui cause leur rupture; alors la salive & le mercure s'épanchent, & à l'endroit des ruptures se forment des ulcères. On prévient cet accident en essuyant le malade après la friction & le laissant à l'usage

des alimens ſolides, d'autant mieux que le mercure qui s'échappe par les vaiſſeaux engorgés, dans le temps de la maſtication, rentre dans le ſang : il eſt plus travaillé par la filtration qu'il a déjà éprouvée, & meilleur par conſéquent au but qu'on ſe propoſe : ajoutez à cela qu'il n'eſt point perdu. M.B. guérit avec les frictions & cinq eſpèces de dragées, les premières tiennent lieu de tiſanne, les ſecondes ſont un purgatif, les troiſièmes ſont aſtringentes, les quatrièmes contiennent la ſavonnette de *Glêne*, les cinquièmes ſont purgatives. Il ajoute encore à ce traitement les ſudorifiques, & il ſe ſert beaucoup de l'herbe au charpentier dans le traitement de la chaude-piſſe; c'eſt une plante vulnéraire fort aſtringente que nous ne conſeillons pas dans le commencement de cette maladie, & particulièrement aux femmes, à qui elle pourrait cauſer une ſuppreſſion. Il donne les recettes de ces cinq eſpèces de dragées & même de pluſieurs autres eſpèces, pour les maladies qui peuvent ſe trouver compliquées avec les vénériennes : en tout il y en a de quinze eſpèces qui ſont enfermées dans une boîte qui a la forme d'un livre, appelé Pharmacopée portative; il décrit le plus longuement, le plus phyſiquement & le plus arithmétiquement la digeſtion de toutes ces dragées, comment elles ſe mêlent avec le ſang, & leur manière d'opérer. Il fait part de quelques obſervations, & de trois inſtrumens nouveaux de ſon invention : le premier ſe nomme l'introducteur de l'urètre, qui ſert à introduire dans ce canal une mèche de charpie, chargée de digeſtif, pour guérir les ulcères qui s'y trouvent, inſtrument dont Baſſius ſans doute lui a donné l'idée. Le ſecond eſt un égout pour femme contre l'incontinence d'urine; & le troiſième, un nouveau ſuſpenſoir. Ils ſe trouvent, ſi l'on en deſire une plus

grande connaiſſance, chez *Granger*, Coutelier, rue de l'Arbre-Sec. Avant que de finir, nous dirons que M.B. remarque que la ſcammonée empêche le mercure de porter à la bouche : c'eſt pourquoi il l'emploie dans ſes dragées. Comme notre intention eſt de chercher à reculer les bornes de l'art dans cette partie de guérir, nous n'omettons rien des découvertes que chacun prétend avoir faites: voici la recette d'un digeſtif preſcrit par M.B. qui nous paraît aſſez bon pour faire les bougies, s'il exiſtait des caroncules ou excroiſſances dans le canal de l'urine. Prenez baume d'arceus, onguent de la mere, baſilicum & huile d'hypericum, de chaque une once. Faites fondre le tout enſemble; ajoutez y un gros de troſchiques de minium pulvériſés.

BARKER, *Chirurgien-Major du trente-troiſième Régiment d'Infanterie, commandé par le Lord* Charles Hay. *Voy.* GORDON.

BARRY (Ed.) *Médecin à Cork, de la Société Royale de Londres.* Obſervation ſur une maladie vénérienne communiquée par ſuction. *Extraite des eſſais & obſervations de Médecine de la Société d'Edimbourg, tom. 3. article 21. pag. 394. de la traduction Françoiſe* 1742, *in*-12 : elle y contient 12 pag.

Il s'agit dans cette obſervation, d'une femme qui ſuçait le lait des femmes en couches, & qui, par cette voie, communiqua le mal vénérien à un nombre infini de familles. Pluſieurs des malades infectées par cette femme, paſsèrent par les mains de M. Barry, qui les traita par frictions & ſalivation; & celles dont le mal réſiſta à cette méthode, furent guéries parfaitement par la ſuivante. Il fit faire une eſpèce de baquet de bois de chêne, long de quatre pieds ſur ſeize pouces de profondeur, de manière qu'une perſonne pouvait y être aſſiſe & avoir les jambes étendues. A ce vaiſſeau s'adaptait un couvercle qui coulait dans une rainure & 1742.

qui entourait exactement le corps de tout côté ; il l'empliſſait à la hauteur de huit pouces d'une forte décoction d'herbes émollientes, dans laquelle il faiſait diſſoudre du ſel gemme. Il faiſait prendre à ſes malades dans la matinée & dans l'après-midi une pinte de décoction de racines de bardane, de ſalſe-pareille, de réglisſe, de bois de ſantal rouge, de ſaſſafras. Le ſoir, une heure après avoir pris la décoction, elles ſe mettaient dans le bain auſſi chaud qu'elles pouvaient le ſupporter : les extrémités inférieures étaient nues & les ſupérieures très-couvertes. Au bout de quelques minutes la ſueur était abondante ; elles y reſtaient une demi heure : au ſortir du bain, on les eſſuyait vis-à-vis d'un grand feu, & on les couchait dans un lit chaud, où elles continuaient de ſuer pendant deux heures. Pendant cette ſueur elles buvaient abondamment d'une boiſſon tiède faite de trois parties d'eau & d'une de lait ; on les changeait encore de linges, elles ſe levaient pendant deux heures & ſoupaient légèrement avec du biſcuit, du bouillon & du petit lait fait par le moyen du vin d'Eſpagne : à dîner, M. B. leur permettait de manger de la viande-blanche & de boire du vin d'Eſpagne avec de l'eau. Après cinq ou ſix de ces bains, il leur ordonnait une forte décoction de gayac à la place de la précédente, & il leur faiſait prendre quelques grains de mercure doux, une heure avant le bain. Dans certains cas, il donnait deux grains de turbith minéral, mêlé avec le mercure doux. Cette préparation opére par la tranſpiration. Il faiſait ainſi baigner ces femmes trois fois par ſemaines, & peu-à-peu il leur faiſait diſcontinuer l'uſage des bains ; il les garantiſſait de tomber en faibleſſe par une boiſſon abondante de lait & d'eau de gruau & quelquefois de petit lait fait par le moyen du vin d'Eſpagne.

Remarques ſur les bons effets de différents cauſtiques appliqués ſucceſſivement, & ſur ceux d'un mercuriel

mercuriel altérant très-fort ; par M. EDOUART BARRY, &c. Extraites des eſſais & obſervations de Médecine de la Société d'Edimbourg. Tom. 4. art. 4. pag. 32 de la traduction Françaiſe, 1742, *in*-12 ; contiennent 4 pag.

M. Barry dit dans ces remarques avoir pluſieurs fois employé avec ſuccès dans les véroles invétérées, les gonorrhées opiniâtres & les maladies ſcrophuleuſes le bol ſuivant, qu'il fait prendre tous les ſoirs en ſe mettant au lit ; quinze grains de pilules de duobus, (*voyez la pharmacopée d'Edimbourg*) dix grains de turbith minéral, & autant de camphre. Quelque fois ce remède commence par occaſionner par jour quatre à cinq ſelles : mais enſuite il n'agit plus que comme altérant, & l'évacuation qu'il procure eſt en général fort douce. Malgré les ſuccès du Docteur Barry, nous ne voudrions point en faire uſage. 1745.

☞ BARTHOLIN (Thom.) de medicinâ Danorum domeſticâ. Diſſertationes x. cum ejuſdem vindiciis & additamentis. Hafniæ 1666. petit *in*-8°.

Cet Auteur dit très-peu de choſes de la maladie vénérienne : car, à proprement parler, il n'en dit rien du tout ; il la nomme en certains endroits, mais ſans s'arrêter à la décrire. Voici ce qu'il dit de plus à ce ſujet pag. 81 *Diſſ. de morbis Danorum curandis.* « J'avoue que les maladies qui nous ſont » apportées par les étrangers, demandent auſſi des » remèdes étrangers, tels que ceux qu'on prépare » avec le gayac : cependant le mercure que nous » trouvons abondamment dans nos mines de Nor- » vége, eſt préférable à cet exotique. *A. Caſalpin* a » ſubſtitué avec ſuccès la rapure de notre bois de » frêne en décoction pour la cure des maladies vé- » nériennes . . . & quoique nos climats ne ſoient » point très-fertiles, la médecine Danoiſe n'en eſt » pas moins parfaite : le territoire fournit ſuffiſam- 1665.

» ment de plantes pour ſubvenir à la néceſſité de » ſes habitans. Elles ſont plus analogues à nos » tempéraments que les étrangères, que nous » ne leur préférons nullement &c. ». Tout cet ouvrage ne tend généralement qu'à relever les avantages de la médecine, des médecins, & des remèdes Danois.

BASSEVILLE (Jean-Baptiſte) Docteur en Médecine de la Faculté de Paris. *Voyez* DE BORDEU fils.

BASSIUS (Henricus) *Med. & Chir. Doct. & Prof. publ. in Academiâ Fridericianâ quondam meritiſſi.* Tractatus de morbis venereis, quem obſervationibus auxit & in uſum auditorum edidit L. W. B. M. D. Francofurti & Lipſiæ, 1763, *in*-8°. 92 pag.

1763. Ce traité eſt mis au jour après la mort de Baſſius, & l'éditeur y a ajouté quelques légères obſervations. Cet ouvrage n'a rien de neuf, ni de très-remarquable; l'auteur n'a point de ſyſtême à lui. Il décrit la vérole, tous ſes ſymptômes & la méthode de les guérir. Toutes celles qu'on a miſes en uſage juſqu'à lui ſont rapportées, avec la manière de les diriger, de ſe conduire, & les cas où elles ſont propres. Cette pratique nous a paru fort claire & fort utile. Il y a même des maladies que, par certains ſymptômes, on peut confondre avec le vice vérolique, ſur leſquelles Baſſius fait de juſtes remarques & que preſque tous nos auteurs ont négligé aſſez ordinairement de diſtinguer. Une theorie brillante & ſéduiſante occupe agréablement un amateur dans ſon cabinet : mais la pratique eſt le but qu'un auteur Médecin doit particulièrement ſe propoſer ; il ne doit donc jamais négliger d'éclaircir ſa matière par les détails les plus circonſtanciés. Il doit même, à l'exemple de Baillou, la rédiger au pied du lit des malades. Nous allons rapporter ces obſervations judicieuſes dont beaucoup de nos lecteurs nous

ſauront gré. Il eſt ſouvent arrivé que des praticiens peu experts ayent pris une *hernie inguinale* pour un bubon : & cette mépriſe a occaſionné les plus grands accidents. Voici un thermomètre ſûr pour ſavoir les diſtinguer. Le poulain eſt en naiſſant dur au tact : la hernie eſt molle & mobile ; & lorſque le malade eſt couché ſur le dos, les feſſes élevées, elle rentre, à moins qu'elle ne ſoit invétérée. Le bubon vient par degrés ; le bubonocele paraît tout-à-coup, après un effort quelconque. La hernie inguinale, lorſqu'il y a étranglement, donne lieu à la paſſion iliaque ; ce cas n'arrive preſque jamais avec un poulain. Le bubonocele eſt toujours placé dans la partie ſupérieure de l'aine : le bubon occupe l'inférieure. La figure de celui-ci eſt oblongue ; celle de l'autre eſt ſphérique. Il eſt encore très eſſentiel de diſtinguer l'affection ſcorbutique du vice vénérien : car les remèdes qui conviennent à celui-ci nuiſent preſque toujours au premier. Ces deux maladies ont certains ſymptômes qui ſont communs à toutes deux ; cependant voici ce à quoi on les reconnait. La vérole ne tarde ordinairement pas à ſe manifeſter chez ceux où elle a eu accès : les progrès du ſcorbut ſont plus lents ; & un tempérament cacochyme peut en être attaqué long-temps avant qu'il ſe déclare. Le virus vénérien vient à la ſuite d'un commerce impur ; le vice ſcorbutique eſt occaſionné par l'uſage des choſes non naturelles. Le mercure eſt l'antidote de la vérole ; il eſt contraire & ſouvent dangereux aux ſcorbutiques. Les vérolés ont quelquefois au viſage des puſtules crouteuſes & qui occaſionnent des demangeaiſons ; le ſcorbut fait naître aux cuiſſes des taches livides ou des ulcères ichoreux. Les parties de la génération ſont le plus ſouvent affectées chez les malades vénériens ; & le ſont très-rarement chez les ſcorbutiques qui ont plutôt les gencives ſanguinolentes.

Les vérolés ſouffrent beaucoup dans le lit ; les ſcorbutiques s'y trouvent aſſez bien. Ceux-ci enfin rendent des urines épaiſſes, de couleur un peu brune comme celle des juments, dépoſant des ſels, couvertes d'une pellicule qui imite les couleurs de l'Iris ; ce qu'on ne remarque point dans celle des vérolés, à moins qu'ils ne ſoient atteints des deux affections.

☞ BAUDE DE LA CLOY (Jo. Lud.), *Audomareus baccalaureus medicus.* Queſtio medica quodlibetariis diſputationibus manè diſcutienda, in ſcholis Medicorum, die jovis 12 Novembris 1739, M. Gedeone de Rabours, Doctore Medico, Præſide. *in-4°.* 8 pag. *An in lue venereâ, parciores & longiùs diſſitæ mercurii doſes plenioribus crebrioribuſque anteponendæ ?*

1739. M. de la Cloy conclut avec raiſon pour l'affirmative, & il ſoutient ſon aſſertion par les preuves les plus convaincantes.

BAUMER (Jo. Wilh.) *Eminentiſſ. Electoris Moguntini à conciliis, nec non Collegii Clinic. & Phyſic. prof. ord.* Obſervationes quædam clinicæ de morbis venereis. . . *Acta Academiæ Electoralis Moguntianæ Scientiarum utilium quæ & Erfordiæ eſt. Tomus II. Erfordiæ 1761. pag. 455.*

De ſes obſervations, M. B. conclut que le vice
1761. vénérien fait plus de progrès en peu de temps chez les enfans que chez les adultes, & que ces petits innocens ſont plus punis que ceux qui ont commis la faute. Il dit auſſi que l'on ne doit point confier des enfans à des nourrices ſujettes aux fleurs-blanches, quoique elles ſoient à l'abri de tout ſoupçon de vérole : les ſuites en peuvent toujours être fâcheuſes, à cauſe de la connexion ſympathique qui exiſte entre les vaiſſeaux des mamelles, les épigaſtriques & les lymphatiques. Il guérit les

gonorrhées par des injections faites avec quelques grains de mercure doux dans une demi-once d'huile d'hipericum ou de pomme de merveille, & par l'uſage interne des diurétiques, ou des tempérants, s'il en eſt beſoin.

☞ BAUMLER (Gott. Sanſ.) *Phyſ. Germesch. in Palat. . . mitteidiger arzt.* c'eſt-à-dire, *le Médecin ſenſible.* Il y a deux éditions de cet ouvrage, à Strasbourg en 1731 & 1736.

Nous n'avons pas lu cet ouvrage: mais nous 1731.
ſavons qu'il y a quelque choſe qui regarde la 1736.
maladie vénérienne. L'Auteur préfère le mercure à tous les autres ſpécifiques anti-vénériens, qu'il ne regarde que comme acceſſoires.

BAYFORD (Thomas), *Chirurgien.* THE EFFETS OF INJECTIONS INTO THE URETHRA, &c. *C'eſt-à-dire,* Conſidérations ſur les effets des injections dans l'urètre, & ſur l'utilité & l'abus des remèdes dans la guériſon & la prophilaxe de la gonorrhée. A Londres, chez Whiſton, 1763.

Nous ne connaiſſons cet Ouvrage que par la 1763.
note qu'en donnent les Auteurs du Journal Encyclopédique, dans la deuxième partie d'Octobre 1773. Voici ce qu'ils en diſent: « Ces conſidéra-
» tions ſont détachées d'un Ouvrage fort étendu,
» que l'Auteur ſe propoſe de publier inceſſamment
» ſur le même ſujet: il cherche à fixer le temps
» & le choix des injections dans l'urètre, lors
» d'une gonorrhée virulente: il prouve qu'on
» doit les répéter abſolument toutes les fois que
» l'inflammation eſt conſidérable. M. B. rappor-
» tera dans le livre qu'il annonce, pluſieurs expé-
» riences ſur les liqueurs injectées dans l'urètre
» des chiens, pour faire mieux connaître les effets
» que ces injections produiſent ſur le corps hu-
» main ».

Nous ne ſavons point ſi le ſecond Ouvrage

que l'on annonce ici a paru : mais nous n'en avons eu aucune connaiſſance.

1751. BECKER. . . . . Diſſertatio inauguralis medica. *De lue venereâ*. . . . quam Jo. CHRIST. STOCK, D. M. Præſide. . . . ſubjiciet *Wolffg. Mich. Becker.* Jenæ. in-4°. 1751.

BEGUE DE PRESLE (le), *Docteur-Régent de la Faculté de Médécine de Paris, Cenſeur Royal.* Obſervations nouvelles ſur l'uſage de la ciguë, dans leſquelles il eſt démontré que non ſeulement on peut uſer intérieurement de cette plante avec la plus parfaite ſécurité, mais encore qu'elle eſt un excellent remède dans beaucoup de maladies que l'on a juſqu'à ce jour aſſurées incurables ; ou ſeconde partie & ſupplément néceſſaire ; Ouvrages traduits du latin de M. Antoine Storck, Médecin de Leurs Majeſtés Impériales ; auxquels on a joint l'hiſtoire de l'uſage interne de la ciguë, la figure de cette plante & les cures opérées & publiées en France juſqu'à ce jour. A Vienne, & ſe trouve à Paris chez P. Fr. Didot, 1762, in-12.

1762. M. le Begue de Presle, Auteur de cet Ouvrage, commence par le mémoire pour ſervir à l'hiſtoire de la ciguë. Voici l'ordre qu'il a ſuivi dans ce mémoire. 1°. Les caractères génériques de la ciguë, ſuivant Tournefort & Linneus. 2°. Les noms donnés à l'eſpèce de ciguë dont on recommande l'uſage, par les Auteurs les plus connus. 3°. La deſcription de toutes les parties de cette plante. 4°. Les pays, les terreins, les expoſitions où elle croît, le temps de ſa floraiſon, de la récolte, ſa durée. 5°. L'analyſe faite par M. Geoffroy & les obſervations de M. de Machi. 6°. La différence des qualités de la ciguë, ſuivant les pays & les terreins. 7°. Ce qui peut avoir donné lieu à la diverſité des ſentimens ſur cette plante. 8°. Les paſſages des Auteurs qui en ont recommandé l'uſage interne comme ſalutaire, & qui ont vu

en manger. 9°. Ce que M. Storck a fait ſur ce ſujet depuis 1757 juſqu'à ce moment. 10°. La préparation de l'extrait de ciguë. 11°. La méthode de l'adminiſtrer. 12°. Quelques avis, précautions & obſervations. 13°. Les effets de ce remède & les moyens de remédier aux accidens que peut cauſer la ciguë donnée en trop grande quantité ou mal-à-propos. C'eſt d'après ce mémoire que nous avons peiſcrit le régime que l'on doit obſerver pendant l'uſage de ce remède, & que nous avons fait connaître ſa manière d'agir, à l'article de M. STORCK.

Suit immédiatement après ce mémoire la traduction du *libellus ſecundus* de M. Storck; nous en avons rendu compte à ſon article. Viennent enſuite des extraits d'obſervations ſur les bons effets de l'uſage interne de la ciguë. M. le B. les a tirées du Journal de Médecine.

Cet Ouvrage de M. le B. eſt enfin terminé par la traduction du *Supplementum neceſſarium de cicutâ* de M. Storck, dont nous avons rendu compte à ſon nom.

Mémoire pour ſervir à l'hiſtoire de l'uſage interne du mercure ſublimé corroſif. On y a joint un recueil d'obſervations faites ſur l'uſage interne de ce remède en Allemagne, en Angleterre, en Italie, &c.

At prudenter à prudente medico uſurpetur. Boerh.

A la Haye, & ſe trouve à Paris chez P. Fr. Didot, Libraire, quai des Auguſtins, 1763, in-12. Le Mémoire eſt de 172 pages & le Recueil d'obſervations de 315.

Cet Ouvrage de mérite a donné beaucoup de peine à ſon Auteur par les recherches qu'il a été obligé de faire, pour raſſembler les autorités du premier ordre qu'il rapporte. Ce livre, qui tend réellement au but que M. le B. s'eſt propoſé, doit être recherché des partiſans du ſublimé cor- 1763.

rosif, qui y trouveront des défenses à opposer à ses ennemis; il doit l'être aussi de ses détracteurs, parce qu'ils y trouveront des raisons convaincantes pour détruire leur prévention : il n'est pas moins utile à ces gens entichés, & que l'évidence même ne peut rapprocher de la justice; parce que si la raison ne peut rien sur leur esprit, peut-être la voix de l'humanité n'est-elle point étouffée dans leur cœur & vaincra-t-elle leur résistance. M. le B. cite, pour convaincre ses Lecteurs de l'utilité du mercure sublimé corrosif, les noms respectables & chers à l'humanité des Van-Swieten, des de Haen, des Pringle, des Locher, &c. Ces hommes célèbres ne peuvent être soupçonnés d'avoir immolé à leur intérêt ou à leur prévention, des victimes humaines. M. le B. remonte à l'origine de la préparation du sublimé corrosif. « On a lieu de » croire, *dit-il*, que Rhases Médecin Arabe, protégé » par Almansor, & qui vivait à la fin du neuvième » siècle & au commencement du dixième, connaissait cette préparation de mercure; du moins » est-il certain qu'Avicenne, autre célèbre Médecin de la même Nation, en parle dans une » lettre qui se trouve dans la collection qui a » pour titre : *Theatrum Chimicum*, Vol. IV. & » dans l'Ouvrage de cet Auteur qui a pour titre; » ABUALI-IBN-TSINACANON, Med. L. II, P. II, » pag. 219 ». Il passe ensuite aux différentes manières de préparer le sublimé corrosif, selon MM. Macquer, Boulduc & Cartheuser; il parle de sa falsification par le mélange de l'arsenic; il rapporte les différens systêmes de ceux qui prétendent qu'il peut être falsifié & de ceux qui prétendent le contraire. Il regarde l'arsenic, quoiqu'on lise dans les Mémoires de l'Académie de Mayence & dans Friccius des expériences & des observations qui prouvent qu'on a guéri des malades en le leur faisant prendre, comme laissant des impres-

ſions qui ſont tôt ou tard funeſtes aux malades. Mais je crois que ſi, juſqu'ici, on n'a pu retirer un avantage complet de ce remède, on ne doit pas pour cela le condamner ſans appel. N'a-t-on pas eu les mêmes idées ſur le ſublimé corroſif, dont aujourd'hui nous démontrons l'utilité? Sur l'émétique, &c.? Mais diſons que nous n'avons point encore trouvé des mains aſſez habiles pour diriger ce poiſon & d'aſſez bons cliniques pour connaître ſa juſte application. M. le B. diviſe en deux claſſes ceux qui ont connu & recommandé l'uſage interne du mercure ſublimé corroſif. La premiere comprend ceux qui ſont antérieurs à Van-Swieten. Dans la ſeconde, ce grand homme tient la première place. Baſile Valentin, Chimiſte célèbre du douzième ou quatorzième ſiècle, paraît être, ſelon M. le Begue, le premier qui ait fait prendre le ſublimé. Parmi les plus redoutables ennemis de ce ſel mercuriel, M. le Begue cite Cartheuſer, le Commentateur de Lémery, & Aſtruc; il répond à leurs argumens avec force & conviction, & il ne perd rien du reſpect qui eſt dû à la mémoire de ces deux grands Praticiens & au mérite du premier. M. le B. finit ſon mémoire par donner les différentes manières connues juſqu'à lui, de faire les ſolutions de ſublimé, & la conduite qu'on doit tenir en en faiſant uſage. Il nous apprend que nous devons à M. de Haen le ſoin de faire purger les malades pendant qu'ils ſe guériſſent avec le ſublimé, parce que l'action des purgatifs réveille celle de ce ſel. L'Auteur conſeille auſſi la décoction faite avec les ſudorifiques, pour être l'excipient de ce remède. Après avoir fait l'apologie du ſublimé, M. le B. reconnaît qu'il n'eſt pas univerſellement bon; il cite M. Storck qui le défend à ceux dont la poitrine eſt sèche & échauffée, qui ont la toux, le ſyſtême nerveux aiſé à irriter, qui ſont ſujets aux hémorrhagies. Après ce mémoire, dont nous

avons ſuffiſamment rendu compte, viennent les obſervations. Nous ne conſeillons pas de ſuivre généralement toutes les méthodes de curation que leurs Auteurs enſeignent, & particulièrement la manière de faire les opérations chirurgicales dans les maladies vénériennes, par Davies Anglais, & autres : ces Meſſieurs tiennent un peu trop à la loi de Moïſe, & font aſſez librement la circonciſion ſans autres formes de procès. M. le B., parmi les pièces juſtificatives pour ſervir à l'hiſtoire du ſublimé, ne rapporte que deux pièces qui lui ſoient défavorables : c'eſt l'extrait des Ouvrages de MM. Bromfield & Doſſy. Nous aurons occaſion d'en parler en les analyſant, ainſi que de pluſieurs auteurs dont M. le Begue rapporte des obſervations. A la fin de ces autorités, l'Auteur nous faiſait eſpérer qu'il donnerait la continuation de ſon Ouvrage; elle n'a point paru juſqu'ici; nous lui en faiſons reproche : car c'eſt ſûrement une perte pour le Public. M. Bercher, premier Médecin de l'Armée pendant la dernière guerre, & ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, a des Mémoires inſtructifs & intéreſſans qui contiennent des obſervations qu'il a faites à l'Armée du Bas-Rhin ſur l'adminiſtration du ſublimé corroſif. Ces Mémoires ne ſont point imprimés : cependant ils ſont très-connus des Savans. La vérité par-tout y guide l'expérience.

Obſervations ſur l'uſage interne du colchique d'automme, du ſublimé corroſif, de la feuille d'oranger, du vinaigre diſtillé &c. dans leſquelles on trouve des moyens de guérir pluſieurs maladies qui reſiſtent aux remèdes uſités. Par MM. Storck, Locher, de Haen, *Médecins de Vienne. Précédées d'un mémoire pour ſervir à l'hiſtoire des différens moyens de guériſon. Par M. L. B. D. P. D. M. P.*

Hoc monitos Lectores meos volo, ut quæ obſervata communico, ea novis dignentur experimentis urgere. De Haen.

A la Haye, & ſe trouve à Paris, chez P. F. Didot, Libraire, quai des Auguſtins. 1764. *in*-12.

Pag. 40 du *Mémoire pour l'hiſtoire &c.* On lit trois pages ſur l'uſage interne du ſublimé corroſif. Ce que l'auteur en dit ne ſert qu'à confirmer ce qu'il a avancé dans ſon premier ouvrage ſur l'uſage de ce ſel. Pag. 71, on lit la traduction françaiſe des obſervations de M. Locher ſur les maladies vénériennes, l'épilepſie &c. Nous avons analyſé cet ouvrage à ſon lieu. *Voyez* LOCHER. pag. 195, *Supplément ſur l'uſage de la ciguë*; on voit des obſervations du même M. Locher ſur l'uſage interne de cette plante; nous les avons auſſi rapportées à ſon article. 1764.

Lettre de M. le Begue de Preſle, *Docteur-Régent &c. au ſujet de quelques imputations de l'auteur du parallèle de différentes méthodes de traiter les maladies vénériennes, adreſſée à l'Auteur du Journal de Médecine.*

Cette lettre eſt inſérée dans le cahier de Janvier 1765, pag. 63, où elle contient 8 pag. *in*-12. Tout le monde a à ſe plaindre de cet anonyme: mais de tous ceux qu'il a attaqués, il n'en eſt point qui puiſſe ſe récrier à plus juſte titre que M. le Begue, auteur d'un livre utile qui manquait abſolument à la médecine: il ſe trouve chicané, critiqué, contrecarré; par qui? par un anonyme, auteur d'un ouvrage pareil à ceux dont notre ſiècle fourmille. Auſſi M. le Begue dans cette lettre, le combat-il avec avantage & même, nous oſons le dire, avec plus d'honnêteté qu'il ne mérite. 1765.

Lettre de M. le Begue &c. *ſur l'uſage interne du mercure ſublimé-corroſif dans les maladies vénériennes, adreſſée à l'auteur du Journal de Médecine*, d'où elle eſt extraite. Février 1765, pag. 143, elle contient 13 p. *in*-12.

Le principal but de cette lettre eſt de répon- 1765.

dre à M. Fabre qui dans la seconde édition de son traité des maladies vénériennes, a demandé que M. le B. lorsqu'il aurait occasion d'écrire, dît que les pilules antivénériennes dont le sublimé fait la base & desquelles il est question dans la première édition, sont de lui & n'ont point été employées par son maître feu M. Petit. M. le B. ne perd point un instant à rétracter ce qu'il avait avancé à ce sujet dans son mémoire sur l'usage interne du sublimé, en observant très-judicieusement que M. Fabre lui-même l'avait induit en erreur, en disant qu'il ne parlait que d'après M. Petit, & qu'il ne faisait qu'exposer sa méthode. Cette mépriſe n'est pas la seule que M. Fabre ait faite, il prend dans un endroit du livre de M. le B. le nom de M. Petit, Chirurgien des Gardes-du-Corps, pour celui de M. Jean-Louis Petit, dont il a été le disciple. M. le B. le relève encore pour avoir avancé qu'il (M. le B.) croyait le sublimé corrosif supérieur à tous les autres remèdes anti-vénériens; tandis que ce sage Médecin n'admet aucune généralité en médecine: il part de cette remarque pour faire & faire faire des réflexions sur l'usage inconsidéré de ce sel qui devient un poison entre des mains imprudentes, & qui au contraire peut être regardé, de tous les spécifices contre la vérole, comme celui que l'on peut employer le plus généralement lorsqu'il est administré par des gens habiles, comme l'ont démontré les Van-Swieten, les de Haen, les Storck, les Bercher, les Pringle, &c.

BEHR (G. Heinr.) *M. D. Arg.* Medicina consultatoria. Augsp. 1751.

1751.

M. B. parle dans cet ouvrage de la maladie vénérienne. Nous n'avons pu nous le procurer.

BELANGER (Ambrosius-Augustus) *Parisinus, Doctor-Medicus Remensis, saluberrimæ Facultatis Medicinæ Parisiensis baccalaureus theseos auctor.*

Queſtio medica, quod liberariis diſputationibus manè diſcutienda, in ſcholis medicorum, die 4 Februar. 1768. M. Carolo Sallin, Doctore medico, præſide. Typis Quillau, in 4°. p. 4. *An curandæ lui venereæ confirmata methodus extinctionis aliis præſtantior ?*

M. B. conclut pour l'affirmative, après avoir dit que toutes les méthodes uſitées & connues, excepté celle de l'extinction qu'il adopte, ſont ou inſuffiſantes ou dangereuſes. 1768.

BELLET, *Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.* Expoſition des effets d'un nouveau remède dénommé ſirop mercuriel, rendue publique, conformément à la lettre ſuivante, adreſſée à l'auteur, par M. le Duc de Praſlin. On y a joint une inſtruction détaillée ſur la manière d'employer ce remède dans les maladies vénériennes de toute eſpèce, dans les écrouelles & le rachitis, autrement la maladie des enfans noués. A Paris, chez L. F. de la Tour, rue S. Jacques à S. Thomas d'Aquin, 1768. *Avec permiſſion* in-12, 164 pag.

On dit que M. Bellet n'était pas l'auteur de ſes écrits & de ſes défenſes, mais qu'il avait & pour auteur & pour Chevalier un des plus fameux Médecins de la Faculté de Paris. Quoi qu'il en ſoit, M. Bellet aſſure que l'on avait avancé fauſſement que le ſublimé corroſif faiſait la baſe de ſon remède. Et nous, nous aſſurons avec tous les maîtres de l'art, gens auxquels la vie des citoyens eſt chère & le charlataniſme odieux, qu'il eût été à ſouhaiter pour ſes patients que ce ſel mercuriel fût entré dans la compoſition de ſon ſirop, quoiqu'il pouſſe l'excès de précaution juſqu'à défendre les viandes ſalées, de crainte que le ſel ne forme avec le mercure une eſpèce de ſublimé (crainte mal fondée qui n'exiſte que dans la tête de quelques *thaumaturges enfumés)*. Nous atteſterons donc avec l'auteur 1768.

du ſirop, que le ſublimé n'entre pour rien dans ſon ſpécifique anti-vénérien, mais que c'eſt du mercure tenu en diſſolution dans l'eſprit de nitre & enſuite adouci avec de l'eſprit de vin par les moyens connus; ou du mercure précipité quelconque diſſous dans de l'eſprit de nitre dulcifié auparavant. Au ſurplus, nous renvoyons à la ſavante analyſe de Horne, que nous copions ici. Nos lecteurs ſont priés de faire attention, qu'à notre égard nous ne prétendons point proſcrire ce ſirop dans tous les cas: nous nous ſommes pluſieurs fois expliqués ſans prévention, ſur tous les différens remèdes anti-vénériens qui ont tous leurs propriétés, mais dont un Médecin éclairé doit rédiger l'application. Nous remarquerons ſeulement que le ſirop mercuriel cauſe le plus ſouvent des maux d'eſtomac, ce dont on peut ſe convaincre par les procès verbaux de traitement à Breſt & à Toulon. Avec quel étonnement ne voyons-nous pas dans les Journaux de la première de ces Villes, qu'en 1768 le remède de M. Bellet, vient de guérir ceux que les dragées de Keyſer avaient manqués & auxquels en 1764 on avait delivré, dans le même hôpital, les certificats les plus authentiques de guériſon? Les plus belles atteſtations couronnent enfin la méthode de M. Bellet: mais elles ſont bien à lui, ſi elles lui ont été peſées au même poids qu'à l'inventeur des dragées.

Nous devons, avant que de finir cet article, rendre compte à nos lecteurs de ce que nous ſavons ſur l'ancienneté & la nouveauté de cette préparation: nous leur dirons donc que Harvey a diſſous le mercure ſous forme de précipité rouge dans l'acide nitreux; que Hartmann, Knobloch, Helmont, Sartorius, de le Boë Sylvius, Sorbait, Gokel, Gaukes, Rauch, Dibon, l'ont diſſous dans le même menſtrue ſous forme d'arcane corallin; que Sara a diſ-

ſous le mercure dans l'eſprit de nitre, & qu'il le donnait aux nègres pour les guérir de l'épian, & que Dibon l'a loué diſſous dans l'eſprit de nitre & noyé dans beaucoup d'eau; que ce remède a autrefois joui d'une grande réputation ſous le nom *d'eſſence mercurielle*. Hermann-Nicolas Grimm faiſait auſſi diſſoudre le précipité rouge dans l'eſprit de nitre concentré. *Acad. nat. curios. dec II. Annus IV.* On peut voir encore les autres auteurs qui ont connu cette préparation, au mot HERMANN: nous paſſerons ſous ſilence tous les praticiens recommandables qui ont improuvé ces diſſolutions, comme étant trop corroſives.

Expoſition d'un nouveau remède dénommé ſirop mercuriel, rendue publique, conformément à la lettre ſuivante, adreſſée à l'Auteur par M. le Duc de Praſlin. On y a joint une inſtruction détaillée ſur la manière d'employer ce remède dans les maladies vénériennes de toute eſpèce, dans les écrouelles & le rachitis, autrement les maladies des enfans noués; ſeconde édition, augmentée d'un recueil de nouveaux procès-verbaux & certificats, qui eſt précédé de quelques réflexions ſur la brochure de M. de Horne, à Paris, chez P. E. G. Durand, neveu, Libraire, rue St Jacques, à la Sageſſe, 1770. *Avec permiſſion*, in-12, 357 pag.

Nous ne rendrons point un nouveau compte de cette ſeconde édition. On ne fait qu'y répéter ce qu'on a vu dans la première; elle eſt enrichie ſeulement d'une diatribe indécente qui attaque en termes perſonnels & peu polis M. de Horne, mais qui ne l'offenſe pas. Ce Médecin & ſa brochure ſont au-deſſus des pitoyables raiſons & des ſottiſes des Charlatans & autres, ſur leſquels retombent le ſcandaleux & l'odieux. M. de Horne n'a pas ſuivi la même route en répondant à ce pamphlet qu'il eût peut-être mieux fait de laiſſer tomber dans l'oubli où eſt aujourd'hui l'anti-véné- 1770.

rien. On peut lire à cet égard *la dissertation sur la nature de l'esprit de nitre dulcifié. V.* DEHORNE. Les nouveaux certificats & rapports ne persuadent pas davantage que les premiers, les gens qui connaissent ces sortes de fabrications.

BELLOSTE (Augustin), *Premier Chirurgien de feu Madame Royale, Douairière de Savoye.* Traité du mercure, 1756, in-12, 92 pag. & une *Instruction sur le bon usage des pilules de M. Belloste*, qui fait partie du même ouvrage qui contient 12 pages.

1756. Ce traité du mercure a été extrait des ouvrages de M. Belloste & donné par son fils aîné Michel-Antoine Belloste, Docteur en Médecine, qui a seul par testament hérité du secret de son père au préjudice de son frère. Ce traité ne contient rien de remarquable : on y lit plusieurs cures que M. Belloste a opérées avec son remède, dont le mercure crud fait la base ; il prétend que ce minéral n'agit & ne guérit que par son poids, sa rondeur & la vivacité de son mouvement. Il regardait ses pilules comme un remède universel qui lui réussissait dans tous les cas. Quoique M. Belloste le fils ne parût, dans la préface de cette brochure, nullement disposé à donner son secret, je ne sais comment il a été éventé : mais on le trouve dans les élémens de Pharmacie de M. Beaumé, pag. 760 de l'édition de 1770 que nous avons sous les yeux. En voici la composition :

℞ Mercure crud, une once.
Sucre, deux gros.
Diagrède, } de chaque une once.
Jalap, }

avec s. q. de vin blanc : on fait une masse que l'on divise par pilules de 4 grains.

M. Beaumé les a réformées de la manière suivante :

℞ Mercure revivifié du cinabre, une once.

Crême

Crême de tartre, quatre gros.
Diagrède, } de chaque une once.
Jalap, }

On met dans un mortier de marbre le mercure & la crême de tartre, avec un peu de sirop de capillaire ; on triture ce mélange jusqu'à ce que le mercure soit éteint. Alors on ajoute les poudres ; on les incorpore avec s. q. de sirop de capillaire & l'on fait des pilules du poids de 4 grains chaque.

M. Baumé prétend que, par cette préparation, le mercure avec la crême de tartre forme un sel neutre particulier qui fait toute la vertu fondante & anti-vénérienne de ce remède.

Mais après ces changemens, peut-on leur donner le nom de pilules de Belloste, puisque celui-ci préférait le mercure crud au mercure neutralisé? Nous conseillerons donc à nos lecteurs, s'ils veulent user des véritables pilules de Belloste, de les faire faire suivant, ou à-peu-près, la première formule. On peut, & ce sera mieux, remplacer le jalap & le diagrède par de simples minoratifs. Le mercure crud ne peut opérer qu'un très-bon effet, au rapport de M. Gervaise, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, qui ne l'administre pas autrement. Mercurialis connoissait aussi le prix de cette méthode. On peut encore s'en rapporter à la manière dont M. Missa réforme ces pilules. *Voyez* MISSA. Au surplus les pilules de Belloste sont purgatives, fondantes, désopilatives, vermifuges ; elles réussissent contre les dartres vives & dans les rhumatismes.

Revenons à présent au secret de M. Belloste qu'on prétend avoir été divulgué.

M. Baumé dit que M. B. tenait ce secret de M. Grosse, Médecin Allemand, résident à Paris ; qu'à la mort du premier, on a trouvé cette formule dans ses papiers qui sont tombés entre les mains de feu M. de la Cloix, médecin de la Facul-

té de Paris, qui l'a donnée au Public. Ceci eſt bien contraire à ce que nous liſons dans le livre que nous avons entre les mains. M. Belloſte, père, mourut à Turin le 15 Juillet 1730; il a laiſſé ſon ſecret à ſon fils aîné par teſtament paſſé à Turin, le 15 Juin 1730, pardevant le ſieur Sappa, Notaire Collégié de ladite ville. Le haſard, dit M. B. père a contribué à me faire connaître mon remède. Sans raiſonner, j'ai commencé à m'en ſervir: les premiers ſuccès m'ont enhardi. La première fois qu'il en vit des effets qui le ſurprirent lui-même, ce fût en 1681, à Turin, ſur un jeune Abbé attaqué de mal vénérien. De ces faits cependant je ne compte point inférer que le remède ne s'eſt pas trouvé dans les papiers de M. Belloſte le fils; mais c'eſt ce que nous allons tâcher d'éclaircir. Avant tout, M. Baumé, 1°. ne peut dire que M. Belloſte le tenait de M. Groſſe, puiſqu'il le devait à ſon père; 2°. qu'il était Chirurgien, puiſqu'il n'y avait que le père qui exerçât cette profeſſion.

Nous ne citerons point ici comme authenticité le démenti que la Veuve Belloſte donne à M. Baumé ſur la recette qu'il avance dans ſa Pharmacopée être la ſienne, dans la gazette de médecine, p. 191, n°. 24 du Mercredi 22 Septembre 1762. Il eſt de ſon intérêt de détromper le Public ſur cet article: mais ce qui paraît plus vraiſemblable, c'eſt qu'il n'y a guère d'apparence que la Veuve Belloſte ait laiſſé au bras ſéculier les papiers de ſon mari, puiſqu'en grande partie ſa fortune en dépendait. Elle reproche auſſi dans le même article à cet Apothicaire, d'avoir dit page 577 que ſes pilules contenaient le mercure en globules. Pluſieurs Médecins, au rapport du gazetier véridique, un Apothicaire & quelques amateurs ſe trouvant réunis, voulurent vérifier le fait: on envoya chercher chez la Veuve Belloſte trois boîtes

de pilules; on les examina ſcrupuleuſement & avec le ſecours de la loupe,& à peine put-on appercevoir quelques atomes de mercure coulant. Or, le ſentiment de pluſieurs prévaudra ſur celui d'un ſeul homme, quoique pourtant, comme on va le voir plus bas,ce ſeul homme n'ait point eu tort dans ce dernier cas.

M. Baumé n'eſt pas le ſeul à prétendre avoir le ſecret des pilules de B. les ſieur & Dame Graſſi aſſurent le poſſéder, dans la gazette de Médecine, n°. 41, Samedi 20 Mai 1762, pag. 328. Le gazetier dit même qu'il paraît prouvé par les titres & certificats les plus authentiques, que M. B. avait communiqué ſon véritable ſecret aux ſieur & Dame Graſſi, & que c'eſt à tort que la veuve B. accuſe leurs pilules d'infidélité, tandis que pour le moins elles ſont auſſi bien faites que les ſiennes.

La veuve Belloſte réclame à ſon tour dans la même gazette n°. 46, Mercredi 9 Juin 1762, pag. 367, & fait voir que, nonobſtant tous certificats & titres quelconques, il eſt bien plus clair qu'un Arrêt du Conſeil lui donne le droit excluſif de vendre & faire vendre ſes pilules. Quant à la négligence dont elle avait été accuſée antérieurement par le gazetier, à l'égard de la compoſition de ſes pilules, il aſſure lui-même (le Gazetier) aujourd'hui que l'on peut s'y fier en toute ſûreté; qu'elle a profité de ſes conſeils & de ſes obſervations, & qu'elle manipule à préſent ſon remède avec ſoin. Donc M. Beaumé a eu raiſon & Mde Belloſte auſſi.

Toutes ces diſputes d'intérêt & de charlatanerie ne font rien à la choſe: nous ne parlerons point des différents avis que la Veuve Belloſte a fait auſſi inſérer dans le Mercure de France. Qu'elle faſſe un ſecret ou non de ſes pilules, ce n'eſt point une raiſon pour qu'il ſoit neuf & ignoré. Qu'importe que le mercure ſoit éteint & empâté dans telle ou telle drogue; cela devient aſſez in-

différent. On ſait que c'eſt du mercure crud: Belloſte l'a dit lui-même; Plenck l'a éteint dans la gomme arabique; Quercetan, Vigier, Muſitan, Knobloch l'éteignirent avec plus de raiſon dans le ſuc de limon. Barberouſſe, qui encore n'en était point l'inventeur, l'étaignait dans la thérébentine & le galbanum: les très-anciens Médecins le donnaient dans la mie de pain & la farine. Le nombre de ceux qui lui ajoutèrent les purgatifs n'eſt point encore peu conſidérable; on compte Jac. Sylvius, Blond, Ferrier, Rondelet, Plater, &c. Que ce ſoit le jalap, le diagrède, l'aloës, la ſcammonée &c. qui lui ſoient joints, cela devient peu important: l'on ſait même que cette addition de purgatifs eſt d'autant moins louable, que par cette méthode, le mercure ne ſéjourne point aſſez long-temps dans le corps; & qu'il ne peut y circuler, puiſqu'il eſt entraîné ſubitement par la force draſtique de ces médicamens.

Nous donnerons cependant pour la facilité de ceux qui y auront confiance, la manière de faire uſage de ces pilules, tirée de l'inſtruction de M. Belloſte même.

Les enfans de deux ou trois ans en prendront deux; ceux de quatre à cinq, en prendront quatre. Les femmes groſſes & les nourrices, quatre à cinq, & augmenteront le nombre ſelon le beſoin: hors de ces cas, la priſe ordinaire eſt de ſept à huit pilules. Si cette doſe procure quatre à cinq évacuations par les ſelles, cela ſuffit: ſi elle en procurait beaucoup plus, il faudrait la diminuer; ſi elle en procurait moins, il faudrait l'augmenter & pouſſer la priſe juſqu'à 20 ou 25 pilules ſi le cas l'exigeait. On prend ces pilules de deux jours l'un, le matin à jeun; on boit par deſſus du thé ou du bouillon, on mange quatre à cinq heures après. On peut auſſi les prendre la moitié le ſoir, en ſoupant légèrement, & l'autre moitié le matin. Si on les prend ſeu-

lement comme médecine, la doſe ordinaire pour un adulte eſt de huit pilules.

Diſſertation de M. Belloſte, Docteur en Médecine, ſur ſes pilules mercurielles. in-12. 44 pag.

Cet écrit eſt gravé & contient ſubſtantiellement tout ce qui eſt dit dans l'ouvrage précédent. Nous ne voyons pas en quelle année il a été gravé.

BENOIST, *Licencié de la Faculté de Médecine de Douay, Grand-Bailli des Ville & Bailliage de Lillers en Artois, & Médecin de la Ville de Dunkerque.* Pour ſervir d'avis concernant les propriétés & uſages de pluſieurs ſpécifiques de ſa compoſition. in-8°. 16 pages.

Il y a apparence que cette feuille n'a point été imprimée à Paris, car on n'y voit ni date, ni nom d'Imprimeur; nous préſumons cependant par une affiche, en date du 7 Septembre 1757, que nous avons entre les mains, qui annonçait que le Cabinet anatomique de M. B. était à vendre, & par cette même vente annoncée dans deux éditions de la feuille dont il eſt ici queſtion, nous préſumons, dis-je, qu'elles doivent avoir été imprimées vers cette année. Ce médecin qui tenait en même temps les rênes de la Juſtice, ſans pourtant ſavoir parler français, débute dans ſon diſcours préliminaire de huit lignes, par dire avec raiſon: » Jamais rien n'eut beſoin de plus de pro- » tection que ce que j'avance, particulièrement » mon ſpécifique anti-vénérien, qui va révolter » une multitude de gens qui traitent ces mala- » dies, &c. » Un ſeul ſpécifique n'a encore rien de trop révoltant: nous ſommes accoutumés à voir des Charlatans; mais vingt-deux ſortes de remèdes ont en effet beſoin de protecteurs, & de trouver des caractères débonnaires & patients. 1757.

BERGMANN (Frid. Conrad.) *Voyez* HUNDERMARCK.

BERNHARDT (Chr.) *Verſuch, aus vitriol-*, 1750.

ſulpeter, ofenruſſ, queckſilber, arſenick, &c. Krüſtige arzneyen zu machen. Leipz. 1755. C'eſt-à-dire, *Eſſais où l'on a pour but de tirer des médicamens efficaces du vitriol, du nitre, de la ſuie, du mercure, de l'arſenic, &c.* A Léipſic.

BERTINI. dell' uſo interno ed eſterno del mercurio; diſcorſo di *Giuſeppe-Maria-Saverio Bertini*, Fiorentino. in-4°. Firenze, 1744. *C'eſt-à-dire*, Diſcours ſur l'uſage interne & externe du mercure, par *Joſeph-Marie-Xavier Bertini*, Docteur & Profeſſeur en Médecine, à Florence.

1744. Il s'étend ſur la maladie vénérienne & la folie. Nous n'avons point vu cet ouvrage.

BERTRAND, *Docteur en Médecine.* Réponſe à M. Dibon, *&c.* à Paris 2 Juin 1754.

1754. Ce M. Bertrand eſt le Collègue de M. Carboneil, Médecins que M. Dibon prétend n'exiſter que dans l'imagination de M. de Torrez, pour ſervir de prête-nom à ſes réponſes. Cet écrit réfute le Chirurgien des Cent-Suiſſes qui avait dit que M. de Torrez ne frottait ſes malades qu'avec de l'onguent populeum qu'il mêlait avec des ardoiſes pilées, qu'il ne traitait qu'avec des préparations internes, & qu'il ne guériſſait aucun malade. Il eſt fait mention dans cette réponſe, de trois lettres que M. de Torrez a écrites, l'une à M. de Sénac, premier Médecin du Roi, en date du 13 Mars 1754; l'autre à M. de la Martiniere, premier Chirurgien du Roi, en date du même jour; & la troiſième à M. Helvetius, premier Médecin de la Reine, en date du 30 Avril 1754; ces lettres ne tendent qu'a demander la protection de ces Meſſieurs, à les prévenir en faveur de ſon remède, & à les prier de ne point écouter ceux qui s'élèvent contre lui. Enfin, M. Bertrand, pour répondre à ce qu'on avait dit, que le mercure de M. de Torrez ne blanchiſſait pas l'or, dit que ce demi-métal ne blanchit les métaux qu'à raiſon de l'arſenic qu'il

contient, que ce Médecin le dépouillant de ſes parties arſenicales, il perd cette propriété. Il ajoute, « n'oubliez pas ſurtout de remarquer que cette » même pommade blanchit les métaux quand ils » ont été échauffés; » il s'embarbouille enſuite pour accorder ces contradictions. J'eſpère que le Lecteur nous ſaura gré de ne point l'ennuyer des raiſonnemens chimiques de M. Bertrand.

Réplique à M. Dibon, par M. Bertrand; avec approbation & privilége du Roi. 12 Juin. 1754. in-12. 24 pages.

Cette petite réplique vaut mieux que la réponſe précédente; elle eſt pleine de feu. M. B. malmène conſidérablement ſon adverſaire; mais il ne dit rien de trop. M. Dibon était le plus avantageux de tous les empiriques de ſon tems: ſon remède était univerſel, & il n'avait jamais manqué perſonne. M. Bertrand, dans cet ouvrage polémique le prend par ſes dires, & le couvre de honte aſſez honnêtement. M. Dibon avait annoncé dans la *ſuite de la deſcription des maladies vénériennes, &c.* qu'il avait guéri avec ſon remède des glandes ſquirreuſes au ſein d'une Dame; un homme attaqué de douleurs de rhumatiſme; une hydropiſie qu'on eſtimait incurable; & il avait dit dans un écrit contre M. de Torrez, que le mercure n'avait nulle vertu pour détruire ces maladies. Voici par conſéquent une contradiction notoire. Cette feuille eſt finie par une lettre de M. Morand, Chirurgien des Invalides, qui corrige M. Dibon de l'avoir compromis dans ſes écrits. Qu'on nous paſſe ici une réflexion; il nous paraît bien étonnant que des Médecins & des Chirurgiens, gens bien famés le plus ſouvent, ſe mêlent dans ces diſputes de charlatanerie, donnent des Certificats, faſſent des apologies. N'eſt-ce pas prêter la main à ces eſpèces d'ennemis du genre humain, & ſe rendre, pour ainſi dire, fauteurs des bévues qu'ils com- 1754.

mettent au risque de la vie des Citoyens? Ce n'est pas que je prétende condamner ces remèdes secrets sans les connaître. Je dis plus même : je prétends qu'ils sont bons pour la fin qu'on se propose; mais ne voyons-nous pas tous les jours les meilleurs remèdes devenir pernicieux entre les mains de ceux qui ne savent pas les diriger? Que doivent donc opérer ces spécifiques que l'on confie à gens qui ne sont de l'Art qu'en apparence, & qui les administrent sans avoir connoissance des causes du mal, du tempérament du malade, & des maladies qui peuvent être compliquées avec la vénérienne?

BERTRAND, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris. Voyez* VELNOS.

BLASCHKE (Christ.) Dissertatio, *de virtute venenorum medicatâ.* Vienn. 1755.

1755. Nous savons que cet Auteur donne les plus fortes louanges au mercure sublimé corrosif. Nous n'avons pu nous procurer son ouvrage.

☞ BLEGNY (Nicol. de) Zodiacus Medico-Gallicus, sive Miscellaneorum Medico-Physicorum Gallicorum, titulo recens in re medicâ exploratorum, uno quoque mense Parisiis latinè prodeuntium annus primus scilicet 1679. Accessêre ejusdem tractatus duo utilissimi, prior de herniis, posterior observationes circà *luem veneream* continens. Genevæ, sumptibus Leonardi Chouët. 1680.

1680. M. Astruc a fait connaître fort au long la vie orageuse de Blegny : il a aussi fait mention de son livre intitulé *l'art de guérir les maladies vénériennes, &c.* Paris, in-12. Vol. III. 1673; mais il n'a rien dit de l'ouvrage latin dont il est ici question. On lit, pag. 255 — 332, ses *observationes rariores & novæ in artem curandi luem veneream.* Ce traité est divisé en trois sections; la première contient quatre chapitres; la seconde en contient cinq; la troisième est composée de sept. Suit une dissertation qui tend à montrer qu'il est pos-

sible de guérir la maladie vénérienne sans le secours du mercure, ou de la salivation. Les différentes opinions de l'Auteur, & la méthode curatoire, diffèrent peu de ce qu'il dit dans son art de guérir ; c'est pourquoi nous ne répéterons point ici ce qu'en a dit M. Astruc; on peut le consulter p. 960.

On trouve encore quelques observations parmi celles que rapporte Blegny, qui ont rapport à la maladie vénérienne.

Page 62, observation 7 de l'Auteur, on lit un fait extraordinaire. Un homme, à la suite d'une gonorrhée, fut affligé d'une caroncule dans le canal de l'urètre, qui lui était si importune, qu'il ne pouvait uriner qu'après un tems fort long, & éjaculer sans les plus vives douleurs. Les souffrances cependant ne l'empêchaient point de s'exposer aux dangers dont il éprouvait les suites horribles. Un jour il gagna une nouvelle chaude-pisse : la matière qui en découlait était d'une nature si corrosive, qu'elle détacha la caroncule qui sortit avec les urines; elle était de figure sphérique, de la grosseur d'un petit pois, & médiocrement dure. La gonorrhée fut guérie par les remèdes ordinaires, & le malade ne s'est jamais ressenti de sa première incommodité.

Page 70, obser. 1. de l'Auteur. Il y est fait mention d'une femme guérie de la vérole, sans mercure; elle prenait une tisanne faite avec le bois de genevrier, la racine de pissenlit, les feuilles d'aigremoine : des purgations répétées deux fois la semaine, composées avec égales parties de trochiques alhandal, de scammonée, d'aloës, & la quatrième partie de sel d'absinthe ; & buvait à quelques jours de distance, le matin à jeun, cinq heures avant le repas, huit onces d'eau de coquerer, un gros d'antimoine diaphorétique, avec un demi-gros d'alun de roche, le tout mêlé ensemble.

Page 94, observ. 5 de l'Auteur, on lit une re-

cette pour la gonorrhée ſimple, ou flux de ſemence qui coule particulièrement chez ceux qui en ſont attaqués, à l'approche des femmes, lorſqu'on a bu plus que de coutume; & lorſqu'on ſe préſente à la ſelle; voici ce remède. Prenez une pinte d'eau-roſe, autant d'eau de plantin; diſſolvez-y une demi-livre de ſucre candi, deux onces d'alun de roche, un gros de camphre; ajoutez à cette mixture ſix cens germes d'œufs; mettez le tout dans une cucurbite de verre, & diſtillez au bain-marie. Chaque matin à jeun, quatre heures avant que de manger, buvez quatre onces de cette eau; on en continue l'uſage juſqu'à la fin de la maladie; on ſe ſert en même temps d'injections faites avec de l'eau de rémouleur, dans laquelle on diſſout demi-gros de troſchiques de blanc-rhaſis.

Page 108, obſervation 13 de l'Auteur. Cette obſervation tend à démontrer que le mercure eſt ſouvent nuiſible.

Pag. 122, obſervation 7 du D. Manche. Il s'agit d'un petit garçon de ſept à huit ans qui avait gagné une gonorrhée virulente par un commerce impur.

Dans le même ouvrage, *annus ſecundus* ſc. 1680, *Genevæ*, 1682, on lit pag. 75, obſervation 7 de l'Auteur, la manière de rappeler le ptyaliſme ſupprimé; il tient ce remède d'un Chirurgien Allemand: faites boire au malade par intervalles une cuillerée de lait gras, ou de crême; ce ſimple ſecours rétablit le ptyaliſme. Ce moyen de rétablir le ptyaliſme nous rappelle celui que M. de Sanchez nous a dit avoir toujours mis en uſage avec ſuccès; mais il eſt abſolument oppoſé à celui de M. de B. Nous tenons de ce Médecin érudit (M. de Sanchez), que lorſque ſes malades ſalivaient en trop grande abondance, il leur faiſait boire du lait; & que, lorſque cette évacuation n'était point aſſez abondante, il leur faiſait donner un peu de vin.

Page 143, obſervation 19 de l'Auteur. Cette obſervation tend à prouver que le mercure agit toujours uniformément, à moins que ſon action ne ſoit troublée par quelques cauſes internes.

Page 159, obſervation 23 de l'Auteur. Il s'agit de prouver que le mercure qui reſte dans le corps peut occaſionner les ſymptômes les plus violens. Blegny guérit un dòreur chez qui le mercure faiſait les plus grands ravages, par la ſalivation.

Page 189, obſervation 4 de l'Auteur. Il guérit un chancre vénérien fiſtuleux en le cautériſant, à deſſein de faire refluer l'humeur dans l'aine & d'y occaſionner un bubon, ce qui arriva effectivement; il amena enſuite le poulain à ſuppuration, & la cure fut parfaite.

Enfin, page 206, obſervation 3 du D. Hamelius. Cette obſervation tend à prouver que la quantité ſuperflue des humeurs arrête plutôt le ptyaliſme qu'elle ne l'excite.

Nous devons ici avertir nos Lecteurs que nous n'ajoutons pas toute la confiance poſſible aux faits qui ſont rapportés dans ces obſervations, & encore moins aux recettes qui y ſont données.

BOEHMER(Philip. Adolph.) *Voyez* SCHEFFLER.

BOEHM... varias ſyphilidis therapias pro licentiâ gradum, honores & privilegia Medicinæ Doctoris, ritè impetrandi ſolemni philiatrorum diſquiſitioni ſiſtit die 29 Maii a. 1771, *Michaël-Frid. Boehm.*, Argentoratenſis H. L. Q. C. Argent. Typis Henr. Heitzii. M. *in*-4° 78 pag.

C'eſt la Thèſe de cet Auteur que nous avons traduite, & qui ſe trouvera avec les notes à la fin de notre ouvrage. Voyez dans notre *avertiſſement*, les motifs qui nous ont engagé à faire cette verſion. 1771.

☞ BOEHM.... Schediaſma medico practicum *de morbo dicto Neapolitano*.... pro licentiâ .... ad diem 30 Aprilis. an. 1738.... Subjicit *Johan-*

nes-Michaël Boehm, Argentinensis. Argentorati. Typis Melchioris Pauschingeri, *in*-4°. 32 pag.

1738. M. B. prescrit le traitement propre à la maladie vénérienne & à ses divers accessoires: il rapporte le traitement par la salivation, & par les sudorifiques: il donne la préférence à la première méthode. Cette dissertation est on ne peut plus chargée de recettes.

BOERHAAVE (Herman.) *A. L. M. Phil. & Med. Doct. Instit. Colleg. Pract. Botanic. & Chim. Profes. in Acad. Lugd. Batav. Colleg. Chirurg. Præf. Soc. Reg. Scient. Lond. & Acad. Reg. scient. Paris. Sodal.* Prælectiones Academicæ de lue venereâ. Francqueræ, apud Jacobum Brouwer, Typographum & bibliop. 1751. *in*-8°. 167 pag.

1751. Ce sont les lecons publiques de H. B. dont un de ses écoliers est aujourd'hui l'Editeur. L'on ne doit point s'étonner si ce Médecin recommandable parle pour la guérison des maladies vénériennes, un langage si différent de celui de nos jours. Il vivait dans un siècle où l'Art regardait encore cette maladie comme presqu'incurable; cependant il n'a pas peu éclairé cette matière. Cet ouvrage est rempli d'une érudition vaste & choisie; & dans tous les préceptes qu'on y lit, on y reconnaît le grand-Maître. En parlant de la nature de la gonorrhée qui vient de deux mots grecs, de γόνη *genitura* & de ῥέω *fleo*, on y voit une idée que MM. Arnaud & Cantwel, Gardane & autres, dans leurs ouvrages, ont retournée & étendue. Voici comment s'explique H. B. *Si membrana pituitosa schneideriana, interni nares succingens, destillet lympham tenuem, pellucidam, acrem, undè dolor, rubor, inflammatio primis diebus oritur, tertio autem aut sequentibus flavescentis coloris muci copia est, qui mucus linteo exceptus, & in aëre aperto siccatus, vel materiei gonorrhææ maximè similis est, vel saltem affinitatem cum gonor-*

rhœâ habet. Il reconnaît quatre eſpèces de chaude-piſſes qui affligent & les hommes & les femmes. Selon lui, la quatrième eſpèce de gonorrhée chez les hommes eſt abſolument incurable, ſi l'on n'inciſe la partie pour mettre les ulcères à découvert, & pour les panſer méthodiquement. D'ailleurs la curation interne ſe borne à boire beaucoup d'eau & à uſer des purgatifs; il blâme l'uſage du nitre, qui, dit-il, fait former des croûtes entre les lacunes de l'urètre par la matière de l'écoulement; il condamne auſſi les aromates; il approuve l'uſage des injections émollientes; mais il avertit de prendre garde qu'en injectant, la liqueur ne paſſe les os pubis, ce qui ſerait nuiſible dans cet endroit. Il dit d'après *Braſſavolus*, que lorſqu'on a eu commerce avec une femme impure, on peut ſe préſerver de la contagion, en ſe lavant avec de l'eau fraîche. Nous pouvons même aſſurer d'après l'expérience, que cette précaution n'eſt point infructueuſe quelquefois, & qu'elle vaut bien au moins une certaine eau préſervative qui a fait quelque bruit parmi les libertins de notre Capitale. H. B. parle enſuite de la vérole & de ſes ſymptômes; il prétend que ſi quelqu'un a un ulcère vénérien en quelqu'endroit que ce ſoit, il ne s'enſuit pas toujours pour cela qu'il ait la vérole. Pluſieurs reconnaiſſent aujourd'hui le louche de ce raiſonnement, puiſqu'il n'eſt point d'effet ſans cauſe. Pour la curation de cette maladie, il n'eſt point partiſan du mercure (1). Le levain véro-

(1) M. H. AUDOUIN DE CHAIGNEBRUN, *anc. Chirurg. des Hôp. & Arm. du Roi, &c.* dans un Ouvrage intitulé : *Relation d'une maladie épidémique & contagieuſe, qui a règné l'été & l'automne 1757 ſur des animaux, &c.* dit que les tumeurs qui arrivent par métaſtaſe ne changent de lieu qu'au moyen de la membrane adipeuſe & de ſes vaiſſeaux, comme il l'a obſervé dans les animaux, qui les avaient remplis de matières purulentes, ſemblable à celle des tumeurs; que le mal

lique, selon lui, a son siége dans la membrane adipeuse & la graisse; il faut qu'un vérolé n'en ait plus une parcelle pour qu'il puisse être guéri. En conséquence, il propose pour première méthode curatoire, tous les alimens qui ne contiennent point d'huile, tels que l'avoine, le millet, les biscuits, les laitues &c. les exercices qui font transpirer &c. La seconde méthode consiste à donner les bois sudorifiques, & à faire suer le malade sur un réchaud à l'esprit-de-vin. Enfin, il décrit la manière dont on doit administrer le mercure pour ceux qui seront obligés d'avoir recours à cette méthode de guérir. De toutes les préparations mercurielles il donne la préférence au mercure précipité blanc, qu'il fait ainsi : il faut à la liqueur limpide & transparente qui résulte de la dissolution du mercure avec l'eau-forte, ajouter deux fois autant d'eau pure, puis verser goutte à goutte l'acide du sel marin : la liqueur alors se trouble, devient blanche, opaque, comme une poudre blanche. Cette poudre blanche tombe au fond; elle est surnagée d'une liqueur limpide que l'on verse, & le résidu qui reste au fond du vase doit en être séparé à travers un papier brouillard. On verse ensuite dessus de l'eau chaude jusqu'à ce que la poudre ne la teigne plus, qu'elle ne soit plus acide, & qu'elle reste aussi claire qu'elle était auparavant. Après que le malade a pris une dose de ce mercure, il peut prendre trois grains de turbith, & un narcotique ensuite, afin que le mercure ne soit point chassé par une diarrhée. H. B. dit que par cette méthode il survient une salivation, sans laquelle on ne peut obtenir une cure radicale. Voilà le précis

---

vénérien y a son siége principal, & que souvent dans les autres maladies la matière morbifique y réside aussi, quoique les viscères soient même offensés.

du traitement qu'a preſcrit ce Médecin regretté; & quoique ſes idées ſur les maladies vénériennes ſoient un peu vieilles, nous ne pouvons que conſeiller aux jeunes Praticiens la lecture de ſes ouvrages : ils y trouveront toujours des ſujets de s'inſtruire. On trouve la traduction françaiſe de cet ouvrage, au mot ANONYME FRANÇAIS. p. 89.

Tractatio medico-practica de lue venereâ ; continens hujus affectionis hiſtoriam, originem, progreſſum, cauſas, ſymptomata & curationem. Publicâ lectione habitâ à clariſſimo viro Hermanno Boerhaave, &c. Lugduni Batavorum Henricum V. D. Deiſter & Philippum Bouk. 1751, in-8°. 392 pages avec le portrait de l'Auteur très-reſſemblant. 1751.

Ce traité ne nous eſt tombé entre les mains qu'après avoir fait l'analyſe de l'ouvrage précédent; mais comme ils ont entre eux la plus grande affinité, nous nous diſpenſerons d'en rendre un compte détaillé. C'eſt encore à un des écoliers de Boerhaave, que nous devons la publication de ces leçons. La matière y eſt traitée avec le même ordre, & ſelon les mêmes principes; elle eſt beaucoup plus étendue ici, & ce ne ſont ni les mêmes mots, ni les mêmes tours de phraſes. B. n'écrivait jamais ſes cahiers; il montait en chaire & parlait *ex abrupto*. Ces leçons nous ont paru plus expliquées, plus claires & plus inſtructives que les premières; & nous ſommes étonnés que celui qui a traduit les *Prælectiones Academicæ*, n'ait pas plutôt choiſi ce traité. Le Public eût eu lieu d'être plus ſatisfait, & l'Auteur n'eût pas eu beſoin pour faire un volume, d'ajouter au commencement un diſcours déja connu, qui eſt la préface de l'*Aphrodiſiacus*, traduite par M. de la Metrie.

Nous ne paſſerons cependant point ſur cet ouvrage, ſans en dire quelque choſe de plus particulier. Voici, ſelon Boerhaave, la pierre de touche

de la vérole; nous n'avions pas remarqué cet article dans les *prælectiones &c.* Ce grand homme après avoir exposé que la chaleur de l'athmosphère, ou celle du tempérament, soit naturelle, soit accidentelle, fait germer avec plus de promptitude le vice vénérien, dit: Si quelqu'un qui vient de se faire traiter de la vérole, doute de sa guérison, voici une règle sûre pour s'assurer de son état: qu'il fasse usage de la thériaque des quatre drogues, du philonium de mésué, du sel de vipère & autres: en un mot, qu'il prenne des médicamens propres à porter le feu dans le corps. S'il lui reste encore la plus légère portion de virus, il ne tardera pas à se déclarer. La même épreuve, je crois, pourrait avoir lieu pour ceux qui sans s'appercevoir d'aucun signe de vérole, sauraient cependant l'avoir méritée, & craindraient d'en porter un grain. Nous ne prétendons pourtant pas donner cette règle comme infaillible. On peut l'éprouver, Boerhaave sans doute ne parlait qu'avec connoissance de cause. Nous recommandons particulièrement aux jeunes gens la lecture de ce traité: nous croyons même que ce serait le meilleur Livre que des pères pussent mettre entre les mains de leurs enfans; car Boerhaave y fait un portrait si énergique du mal vénérien, & de la grande facilité avec laquelle il se dissémine, qu'on prendrait sûrement toutes les précautions possibles pour s'en mettre à l'abri. L'haleine, la sueur, l'air même peut porter d'un corps dans un autre, les miasmes subtils de cette funeste maladie.

Expériences sur le mercure, faites par Hermann Boerhaave. Extraites des Transactions Philosophiques de la Société Royale de Londres, an. 1733, pag. 207 de la traduction française contiennent 22 pages in-4°.

1733. Il est fait mention dans ce mémoire, de quatorze

torze expériences faites sur le mercure : nous allons parler des principales. Le mercure le plus pur, renfermé dans un vaisseau de verre sec & net, & agité par un simple mouvement mécanique, donne une poudre noire très-fine, douce au toucher, d'un goût métallique de cuivre, âcre & pénétrante ; donc le mercure par la simple agitation se cache sous une figure de poudre propre à tromper ceux qui ne sont point au fait de ce phénomène, & il perd son goût insipide. Cette poudre noire se revivifie en vif argent pur & coulant si on la pousse à un grand feu ; donc la poudre noire ne peut être regardée comme des fèces & des parties hétérogènes séparées du mercure. Par la simple distillation le mercure change ; il produit un vingt-huitième de son poids de poudre rouge brillante, nommée précipité *per se*, d'un goût cuivreux & nauséabond : si on le distille de nouveau, ce que Boerhaave a répété 448 fois, à chaque distillation, il se forme de la poudre rouge : donc la séparation de cette poudre ne contribue point à purifier le mercure, puisqu'à chaque distillation, il s'en forme de nouvelle. Cette poudre produite par un feu tempéré, se revivifie à un feu nu & violent. Enfin, de 17 onces de mercure, après le plus long, le plus pénible & le plus dispendieux travail, il n'est resté que quinze grains de matière fixe qui n'ont pu se revivifier ; & encore les quinze grains fixes sont-ils des hétérogénéités ? C'est un problême qui reste à résoudre. Nous ne suivrons point Boerhaave dans ses autres expériences, qui tendaient à démontrer aux Alchimistes, que le mercure ne contient aucunes particules ni d'or ni d'argent : nous nous contentons de celles-ci pour ouvrir les yeux du Public sur le compte de ces prétendus adeptes à secrets, qui insinuent adroitement que le mercure revivifié du cinnabre est encore rempli de parties hétérogènes & dangereuses, & qu'ils

poſſèdent la manière de le dépouiller de ſes fèces étrangères & nuiſibles. Leurs beaux dires, leurs fourneaux dont ils font parade ſans les allumer, leurs travaux qui ne leur donnent pas grande peine, tout cela n'eſt que pure charlatannerie, qui tend à éblouir le Public, & à le faire donner dans le faux.

BOISSIER DE SAUVAGES, (Franciſcus) *Regis Conſiliarius ac Medicus, in Monſpelienſi Univerſitate Medicinæ, olimque Botanic. Profeſſor Regius; Academiæ Scientiarum Monſpelienſis, Londinenſis, Upſalienſis, Berolinenſis, ſoc. &c.* Noſologia methodica ſiſtens morborum claſſes, genera & ſpecies, juxtà Sydenhami mentem & Botanicorum ordinem. Amſtelodami, ſumptibus fratrum de Tournes, 1763, *in*-8°. 5 vol.

1763. Vol. III, page 173, claſſe 9, ordre 3, §. 23. M. B. a rangé le ptyaliſme. Nous allons donner les différents noms latins qui déſignent le ptyaliſme mercuriel, page 350. *Ptyaliſmus mercurialis*, Nicolas Heinſius, Chriſt. Roper, *Diſſ. de ſalivatione, cap. 2. ab oris ulcuſculis*, Stenon; *ptyaliſmus artificialis*, Zwinger, *de ſalivâ, Diſſert.* 8; *ſalivatio ab hydrargyroſi*, Aſtruc, *de lue venereâ*; ſalivation mercurielle. L'Auteur donne enſuite ſuccinctement la manière de remédier au ptyaliſme, & il renvoie à M. Aſtruc pour ce qui regarde la déterſion des ulcères de la bouche.

Même vol. p. 215, même claſſe, même ordre, §. 30, page 425, il décrit les différentes eſpèces de gonorrhées. La gonorrhée ſimple, *gonorrhæa pura*, qui eſt un écoulement de ſemence par l'urètre des hommes, ſans dyſurie, & ſans deſir amoureux, qui n'eſt occaſionnée par aucun commerce impur. *Gonorrhæa libidinoſa*; ſatyriaſis très-ſingulier, Deidier, *Conſultation* 43, Tom. I. page 301, qui eſt un écoulement involontaire & fréquent de ſemence, ſans érection, mais accompagné d'un violent aiguillon de volupté. *Gonor-*

rhæa oneirogonos, Cælius Aurelianus, *de epilepsiâ*; *Oneirogmos*, Faesius; *gonorrhæa simplex*, Tissot, p. 257, pollution involontaire. D. C'est une éjaculation fréquente & involontaire de semence, accompagnée d'érection & d'un violent aiguillon de volupté, occasionnée par des songes voluptueux. Son nom vient du verbe grec *Oneirossein*, songer à l'amour. *Gonorrhæa syphilitica*; chaude-pisse, gonorrhée virulente. D. est celle que l'on contracte par un commerce impur, & qui est accompagnée au commencement de dysurie. Elle est de deux espèces, ou primitive, ou secondaire. Après avoir parlé succinctement de cette maladie, M. B. renvoie à *Astruc* & *Cockburne*, qui en ont traité fort au long. La gonorrhée habituelle, que les Anglais appellent *Glett*, est la même que la gonorrhée invétérée. *Gonorrhæa spuria*, Astruc, lib. 3. cap. 31. §. 2. L. est un écoulement de pus, ou de mucosité purulente, par la couronne du gland & le prépuce, contracté par un commerce impur. *Gonorrhæa Balani*; gonorrhée du prépuce. L. est celle qui, sans être causée par aucun vice vénérien, affecte le prépuce, & qui y est accompagnée, ainsi que dans le gland, d'une rougeur & d'une légère phlogose, d'un écoulement de mucosité jaunâtre & fétide, & après qu'on a pissé, d'une dysurie, à cause des gouttes d'urine qui restent sous le prépuce. *Gonorrhæa leprosa*, Lévitique, *chap.* 15. Gonorrhée lépreuse. M. B. ignore si elle était une gonorrhée simple, ou si elle était une suite de la lèpre. Il ne décide rien là-dessus. Il nomme les causes de ces différentes espèces de gonorrhées, & dit un mot du traitement qui leur convient.

Même vol. p. 425, classe 10, ordre 4, §. 25, M. B. place le *Frambæsia*, appelé par les habitans de Guinée, *Yaw*; par ceux de l'Amérique, *Epian* ou *Pian*. Cette maladie, selon le Père Labat, est

contagieuſe & endémique dans l'Amérique, ſur-tout chez les Caraïbes, qui l'apportent quelquefois en naiſſant. Son principal ſymptôme conſiſte dans des fongus qui reſſemblent à la framboiſe par leur figure & leur couleur. A ces ſymptômes ſe joignent des ulcères phagédéniques, des exoſtoſes, la carie, l'ankyloſe, la maigreur. Si les deſcriptions qu'on en a données à l'Auteur ſont vraies, il y en a de deux eſpèces; l'une que les Africains appellent *Yaw*, & l'autre à laquelle les Habitans de l'Amérique donnent le nom de *Pian* ou d'*Epian*. *Frambœſia Guineenſis*, Actes d'Edimbourg, Tom. VI. appelé *Yaw* par les Habitans de Guinée. C. C'eſt une maladie endémique en Guinée, & familière, chez les Nègres, aux enfans & aux adoleſcens. Elle eſt contagieuſe, & lorſqu'on l'a eue une fois, on en eſt exempt pour tout le reſte de ſa vie. Elle commence par des taches groſſes comme la tête d'une épingle, qui groſſiſſent de jour à autre. Pour lors l'épiderme ſe détache, il ſe forme une eſcarre blanche, d'où ſort un petit fungus rouge, qui reſſemble à la mûre ou à la framboiſe. Les petits poils qui ſont autour blanchiſſent, & ces fungus acquièrent la groſſeur qu'ils doivent avoir au bout de deux ou trois mois. Ces fungus naiſſent ſur toutes les parties du corps, mais ſur-tout aux aines, aux parties naturelles, au fondement, au viſage, aux aiſſelles. Leur groſſeur de même que leur petiteſſe, dépendent du plus ou du moins qu'il y en a. Ces fungus ne cauſent d'autre incommodité que la mal-propreté dont ils ſont accompagnés; ils ont du ſentiment, mais on n'y ſent aucune douleur. Il y en a un plus gros que les autres, qui reſte après qu'on les a tous détruits par l'uſage de l'aquila alba; on le conſume enſuite avec des eſcarotiques. On guérit cette maladie avec l'onguent mercuriel, ou l'aquila alba, & la ſalivation : mais on ne doit en faire

uſage qu'après que les fungus ont acquis toute leur groſſeur. Lorſqu'on les emploie trop-tôt, il ſurvient des douleurs nocturnes, des caries, des exoſtoſes. Quand la maladie eſt invetérée, que le malade a des ulcères, ſouvent, loin que les remèdes le guériſſent, ils empirent ſon mal. Cette maladie, comme le remarque M. B. n'a rien de commun avec la vérole, quoiqu'on la guériſſe par les frictions mercurielles. *Frambœſia Americana;* le *Pian*, ou l'*Epian*. Les malades *Pianiſtes*. Le mot pian chez les Nègres, ſignifie une fraiſe. Le principal ſymptôme de cette maladie, conſiſte dans des excroiſſances qui reſſemblent à des fraiſes par leur couleur, leur figure, leur conſiſtance, & ſouvent par leur groſſeur. L'autre ſymptôme eſt un ulcère ſordide, par lequel la maladie commence, & qu'on appelle vulgairement la mère des *Pianiſtes*, ce que ſignifie le nom de *Mamapian* qu'on lui donne. Le troiſième ſymptôme s'appelle crabe, *craba*; & il conſiſte dans une excoriation de la plante des pieds, ou de la paume des mains, laquelle eſt de deux eſpèces: l'une eſt appelée *crabe verd*, & l'autre *crabe ſec*. L'*Epian* eſt une maladie chronique & contagieuſe, beaucoup plus familière aux Nègres, qu'aux Européens ou aux Blancs. M. *Virgile*, Chirurgien de Montpellier, qui a exercé pendant douze ans ſa profeſſion à Saint Domingue, & qui a traité pluſieurs milliers de *Pianiſtes*, a donné à l'Auteur le détail ſuivant. Cette maladie commence par un ulcère de la largeur du pouce ou quelquefois de la main, lequel eſt d'abord ſuperficiel & muqueux, & ne diffère des ulcères ordinaires qu'en ce qu'il eſt plus opiniâtre, & qu'il cède difficilement aux remèdes communs. Cet ulcère vient indiſtinctement ſur toutes les parties du corps, mais ſur-tout aux jambes. Il eſt ſuivi, tantôt plutôt, tantôt plus tard, d'une quantité de fungus ſur toute la ſuperficie du corps,

dont le nombre varie, & dont les plus petits ſont de la groſſeur d'un bouton de petite vérole; mais qui ſe multiplient tellement, qu'on croirait en voyant le malade de loin, qu'il eſt atteint de cette maladie. Quelquefois ils ſont en plus petit nombre, mais beaucoup plus gros, & il y en a de gros comme une noix. Ces fungus, quel qu'en ſoit le nombre, ſont d'un rouge vermeil, ou pâles, couverts de grains & de petits mamelons, d'où ſuinte continuellement une mucoſité rouſſâtre, adhétens à la peau, & non point aux ulcères. Moins ils ſont nombreux & plus ils ſont benins. Lorſqu'il n'en paraît que ſept à huit, il eſt à craindre, quelque bien que le malade ait été guéri, que la maladie ne revienne avec plus de violence; & c'eſt ce qui fait que les Nègres tâchent d'en faire ſortir le plus qu'ils peuvent par le moyen des ſudorifiques. Les crabes verds, *crabæ virides*, ſont des excoriations larges & opiniâtres ſous la plante des pieds, ou dans la paume des mains, qui ne ſont accompagnées d'aucune tumeur, mais dont la couleur & la forme ſont les mêmes que ſi le muſcle était entièrement dépouillé. Elles ſont humides, extrêmement ſenſibles, & fort incommodes aux Nègres qui vont nuds pieds, parce que leurs bords ſont déchirés. Les *crabes ſecs*, diffèrent des précédens, en ce que la chair dans les endroits où ils ſe forment, eſt ſèche, coriacée, douloureuſe, rude, blanchâtre, farineuſe & comme vergetée. L'ulcère appelé *Mamapian*, creuſe & ronge peu-à-peu les chairs & les os voiſins; & lorſque la maladie eſt invétérée, il eſt accompagné de carie, d'exoſtoſes, d'ankyloſes dans les articles voiſins, & de douleurs qui augmentent pendant la nuit. Ces ulcères ſont gluans, pâles: les cauſtiques n'y cauſent point d'eſcarre; ils ne ſont couverts d'aucun *Pian* ou fungus: en quoi cette maladie diffère de l'*Yaw* de Guinée,

que M. Virgile n'a jamais vu, quoiqu'il ait connu quantité de Nègres d'Afrique. Ces deux maladies ont cela de commun, que celui qui en a été une fois guéri, en eſt exempt tout le reſte de ſa vie, pourvu qu'elle ne revienne point dans l'eſpace de trois mois. Elle n'eſt accompagnée d'aucune fièvre aiguë; mais lorſqu'on la néglige, ou qu'on ne la guérit pas radicalement, elle jette le malade dans la conſomption & dans la phthiſie; & à meſure qu'elle vieillit, il ſe forme de nouveaux ulcères & de nouveaux crabes. Cette maladie eſt contagieuſe, & on la gagne en couchant dans le même lit où un *pianiſte* a couché, & ſur-tout par le commerce que l'on a avec une femme qui en eſt attaquée: mais elle n'eſt accompagnée d'aucun des ſymptômes de la vérole, tels que les ulcères, les poirreaux, les verrues, les poulains, la gonorrhée, &c. & le *mamapian* ne s'attache pas plutôt aux parties naturelles qu'aux autres parties du corps, ce qui prouve qu'elle diffère entièrement de la vérole. Elle ſe communique encore par l'entremiſe des mouches: car ſi une mouche qui s'eſt poſée ſur l'ulcère d'un *pianiſte*, ſe poſe ſur l'ulcère d'un homme ſain, quelque léger qu'il puiſſe être, cet ulcère, qui était auparavant ſimple & pur, dégénère en un *mamapian*, & il vient des fungus, non point dans l'ulcère, mais au viſage, au tronc & dans les autres parties du corps. On n'a point encore trouvé de remède ſûr pour guérir cette maladie Les Nègres délayent le verd-de-gris qui s'attache aux vaiſſeaux de cuivre, avec du jus de limon, & l'appliquent avec une ſpatule ſur l'ulcère & les fungus; ils oignent les crabes ſecs, roides, tendus & douloureux avec du ſuif, & appliquent ſur ceux-ci, de même que ſur les verds, du mache-fer en poudre, dont ils compoſent une eſpèce d'onguent avec du vitriol, de

l'alun, de la ſuie & de l'eſprit de nitre, ils ſe ſervent de ce remède pour guérir le *mamapian*. M. Virgile en a guéri quelques-uns en leur faiſant prendre 80 bains, & en les faiſant paſſer pendant plus de deux mois par les frictions dans leſquelles il employait dix onces de pommade mercurielle. Un Médecin Anglais mettait dans vingt-quatre livres d'eau de fontaine, douze livres de ſalſepareille, douze livres de ſucre brut; il expoſait ce mêlange pendant quinze jours au ſoleil, dans une bouteille de verre bien bouchée, & en donnait quatre verres par jour au malade, lui interdiſant toute autre boiſſon. Ce remède, qu'on appelle *gool-drink*, a produit infiniment plus d'effet qu'aucun autre qu'on ait employé. Un nommé *Sara* mettait dans deux livres de tiſanne de ſalſepareille, ſept à huit gouttes d'une ſolution de mercure dans de l'eſprit de nitre, & la faiſait boire aux *pianiſtes*. Il en a guéri à la vérité pluſieurs, mais il en a tué un plus grand nombre en les jetant dans la phthiſie. Ce remède, dit M. B., paraît avoir beaucoup d'affinité avec le ſpécifique anti-vénérien de M. Van-Swieten, qui n'eſt autre que le ſublimé corroſif: mais il s'en faut beaucoup qu'il ait le même ſuccès.

Même volume, page 433, ordre 5, parag. 24. M. B. place la vérole; *ſyphilis*. Ce mot eſt compoſé de *ſyn*, *cum*, avec, & de *phileo*, j'aime; nous nous aimons mutuellement. L'Auteur prétend que c'eſt une maladie nouvelle qui nous eſt venue de l'Iſle Saint Domingue. *Syphilis venerea*, vérole commune; *Lues venerea* d'Aſtruc, provient d'un commerce impur, &c. Cette vérole diffère de l'éléphantiaſis, en ce qu'elle affecte au commencement les parties génitales; l'une & l'autre carient les os, rendent l'haleine puante, à cauſe des ulcères qui ſe forment dans le nez; mais la

vérole à cela de particulier, qu'elle ne prive point les parties de ſentiment. Elle diffère de la lèpre en ce que celle-ci eſt accompagnée de verrues & de tubercules durs, cruſtacés, ſecs, à placards, de la groſſeur du doigt, ſur le viſage & ſur tout le corps; en ce que la vérole affecte d'abord les parties génitales, ce que la lèpre ne fait point. Nous remarquerons que ceci n'eſt pas toujours vrai, puiſqu'on voit ſouvent des vérolés n'avoir aucun ſyptôme aux parties naturelles & porter des ulcères au palais, à la luette, &c. des engorgemens aux glandes ſublinguales, axillaires, &c. Il eſt vrai que les puſtules véroliques ne reſſemblent point aux lépreuſes, en ce que les premières ſont rouges, de couleur pourprée, en cône arrondi, cernées à leur baſe, d'un noir livide; qu'elles ſont fort ſenſibles, qu'elles viennent particulièrement au front, & que, lorſqu'elles crevent, elles jettent un *ichor* fétide, quelquefois verd & aſſez ſemblable à du ſuif. Au ſurplus l'éléphantiaſis & la lèpre ſont fort rares à préſent, mais il était aſſez ordinaire de voir la vérole jointe à ces maladies. M. B. préconiſe pour la cure de la vérole les frictions par extinction, les dragées de Keyſer & le ſublimé corroſif, particulièrement pour les maladies invétérées: & ſi tous ces remèdes ſont ſans effet, il faut avoir recours à la panacée, aux pilules mercurielles, aux bois ſudorifiques, & autres remèdes ſemblables. *Syphilis Polonica. Voyez* Stabel, *de plica*, Hiſt. 1. Le virus de la plique, lorſqu'il eſt caché dans le corps, produit des phénomènes qu'un Médecin ſans expérience attribuerait au virus vénérien; tels ſont, les douleurs cuiſantes dans la tête & dans les membres, qui durent des années entières, les ulcères ſordides dans le nez & dans le palais, les nœuds & les tubercules ſquirreux dans les mains & aux pieds; mais lorſqu'on employe les frictions mercurielles,

les os du nez se carient, le palais & la luette s'ulcèrent, la tête exhale une sueur fétide, l'imagination se dérange, l'appétit se perd, les ongles deviennent rudes & raboteux. On guérit cette maladie avec des remèdes propres à développer la plique, qu'on apporte quelquefois du sein de la mère, tels que les sudorifiques & les cathartiques, & en se baſſinant la tête avec de la décoction de vesse de loup. *Syphilis Indica ; lues Indica*, Guill. Pison, appelée par les Espagnols *bubas* ; par les habitans du Brésil, *mia*. Quoique cette espèce ressemble à la vérole d'Europe, tant par rapport à quelques-uns de ses symptômes, que par rapport à la manière de la traiter, il y a cependant beaucoup de différence entre elles. Non seulement elle se communique par le coït & par héritage, mais même par le plus léger attouchement, par l'usage des alimens salés, corrompus, & des boissons gâtées. On la guérit plus aisément ; elle fait des progrès plus rapides, & affecte les Européens qui vont dans l'Amérique & en Afrique. On la guérit avec des décoctions de salsepareille & du carroube, *caaroba*, que l'on fait précéder des bains. *Pison* a vu guérir des ulcères que les Médecins regardaient comme incurables, avec un onguent composé avec le suc de tabac, le camphre & l'eau-de-vie. Il y a apparence que cette espèce de vérole ne se transporte guères, puisqu'aucun Auteur ne fait mention de l'avoir rencontrée dans nos climats. Ou bien ne serait-ce point elle qui aurait donné lieu au sentiment des Auteurs qui ont écrit que la vérole avait commencé par une épidémie ? Puisqu'ils disent que dans le commencement de ce fléau le moindre attouchement, l'air même portait d'un corps à un autre les miasmes véroliques ; que l'intempérie des saisons y avait donné lieu, & qu'on la vit dégénérer plusieurs années après:

il pourrait être que cette eſpèce de vérole eût paſſé en Europe, eût étonné & effrayé par ſes ravages ſubits, prompts & dangereux, & ſe fût enſuite éteinte par la facilité que l'on a de la détruire. Ou peut-être encore, ſemblable à certaines plantes exotiques, qui ne peuvent vivre dans nos climats, ne put-elle y jeter d'auſſi profondes racines que la vérole commune. M. B. ne peut rien dire de certain des véroles des Indes, de l'Amérique, des Moluques, la Médecine n'étant point aſſez cultivée dans ces pays pour en attendre une hiſtoire fidelle & exempte de préjugés & de fables. On peut en dire autant de celle que les Chinois attribuent aux exhalaiſons qui s'élèvent des marais.

Même volume, pag. 449, même claſſe, même ordre, parag. 6, il parle de l'éléphantiaſis; nous ne nous arrêterons point aux différentes eſpèces de cette affection, parce qu'elle n'eſt plus commune comme elle l'était autrefois, & parce qu'elle n'a rien de commun avec le vice vérolique. Nous dirons cependant un mot de la ſixième eſpèce, p. 414; *Elephantiaſis ſyphilitica*, Dominique Raymond, *Traité des maladies qu'il eſt dangereux de guérir, page 353, Tome II.* Ladrerie vénérienne. C. Une femme âgée de 50 ans, & d'un tempérament mélancolique, eut tout-à-coup les yeux rouges & plus gros que de coutume; ſa vue s'affaiblit, les poils des cils & des ſourcils lui tombèrent; ſes lèvres groſſirent, ſa voix devint faible & rauque, ſon nez s'applattit, ſes narines s'élargirent & rendirent une humeur fétide, ſon front ſe rida, ſes cheveux tombèrent; elle ne pouvait marcher depuis ſix mois qu'à petits pas & avec peine; elle avait le pouls petit, faible, profond; l'ouie dure, les lobes des oreilles plus épais que de coutume, la peau liſſe & ſans poils, luiſante, épaiſſe, rude, inégale, dure dans plu-

sieurs endroits, une espèce de prurit par tout le corps; elle ne mangeait point, elle avait l'haleine puante, la tête pesante, ce qui ne l'empêchait pas de dormir; le ventre libre. Son mari avait eu la vérole; & l'on ne pouvait attribuer sa maladie qu'à ce seul principe. On lui administra les frictions, & elle guérit au bout de deux mois. Sa peau se ramollit, ses cheveux revinrent, elle recouvra la vue & l'ouie. Cette observation montre qu'un Clinique judicieux doit chercher le principe d'une maladie quelconque avant que de la traiter, puisque l'on voit que la vérole s'était cachée sous les dehors de l'éléphantiasis, que le mercure exaspère, comme le dit M. Raymond dans son Traité de l'Eléphantiasis. *V.* Raymond. M. B. parle dans le paragraphe suivant de la *Lèpre* des Grecs & non des Arabes. Nous ne nous arrêterons point à cette maladie, qui ne revient point à notre sujet.

1768. Nous avons le même Ouvrage en 2 vol. in-4°. imprimé à Amsterdam en 1768. Il a été traduit en français par MM. Gouvion & Nicolas. *Voy.* ces noms.

BONA .... Observationes Medicæ Joannis à *Bona*, Veronensis, Batavinæ Academiæ Professoris, ad praxim in nosocomio ostendendam, anno 1765: Præmissâ oratione primâ in gymnasio habitâ, & mantissæ loco additâ historiâ aliquot curationum mercurio sublimato corrodenti perfectarum, olim edita Veronæ 1757. *A Padoue, chez* J. B. Peñada, 1766.

1765. M. B. démontre, par plusieurs observations, les heureux effets du sublimé corrosif dans les maladies vénériennes. Il préfère l'eau pure à l'esprit de grain pour tenir ce sel en dissolution. Nous remarquerons ici que ce Praticien donne ce remède à trop grande dose à la fois, qu'il est dissous & étendu dans trop peu de fluide, & qu'il n'in-

ſiſte pas aſſez ſur les boiſſons délayantes & adouciſſantes ; ce qui fait que ſes malades éprouvent des accidens que l'on prévient, lorſqu'on l'adminiſtre avec précaution. En général il ne faut pas donner plus d'un grain de ſublimé par jour, en Italie, à un homme robuſte. M. B. a éprouvé, ainſi que nous, que dans les pays chauds on reſſent quelquefois des ardeurs d'urine pendant l'uſage de ce remède. Quelquefois même on eſt obligé de le ſuſpendre. Les bains entiers ou de fauteuil, les boiſſons délayantes ſont fort utiles en pareil cas. M. B. a encore éprouvé les vertus de ce médicament dans l'hydropiſie commençante.

BORDEU (François de), *Médecin à Baréges.* Lettre de M. *** ſur l'uſage des eaux de Baréges dans les maladies vénériennes. *Extraite du Journal de Médecine du mois d'Août 1760, page 175, contient 6 pages in-12.* 1760.

M. de Bordeu, Intendant des eaux de Baréges, prouve, par ſon expérience, que ces eaux ont une efficacité particulière pour adoucir, calmer, diminuer & même faire preſque entièrement ceſſer des ſymptômes véroliques, ſoit qu'on les prenne en boiſſon, en bain ou en douches. Les tumeurs glanduleuſes, les caries des os, les tremblemens, les chancres, les exoſtoſes, les ulcères, les écoulemens de ſemence, les gonorrhées, les écrouelles mêmes cèdent à leur vertu ; elles réparent auſſi les mauvais effets du mercure, tels que les étranglemens des muſclès de la face, les ulcères à la bouche & au goſier, les délabremens des gencives, la maigreur & la faibleſſe. M. de B. a confirmé ces faits par des obſervations qu'on lit dans le même Journal, Mars 1760, page 265. Ce Médecin cependant ne veut point en inférer que les eaux ſeules guériraient ſûrement la maladie vénérienne, ni qu'elles ſoient ſupérieures à l'uſage du mercure : mais il veut démontrer combien

elles ſont utiles, étant unies à ce minéral.

1749. Bordeu *le fils*, dans ſa Diſſertation ſur le caractère, l'eſpèce & la cure des tumeurs ſcrophuleuſes, qui remporta en 1751 le prix de l'Académie Royale de Chirurgie, propoſé en 1749, conjointement avec M. *Faune*, dit quelque choſe (*p. 77 du recueil des pièces qui ont concouru pour le prix de l'Acad. Roy. de Chir. Tom. III. A Paris, chez le Prieur, 1759, in-4o.*) de la vertu des eaux minérales & de celles en particulier, qui contiennent des parties ſavonneuſes, huileuſes, ſulphureuſes, des ſels neutres ſemblables au ſel marin & au vitriolique, ſoit qu'elles ſoient priſes en bain & en boiſſon, conjointement avec les frictions. Mais il rapporte pluſieurs obſervations relatives à la vérole & à des reliquats de vérole guéris par le ſecours des eaux, dans ſa thèſe, dont voici la queſtion : *Utrùm Aquitaniæ minerales aquæ morbis chronicis?* Præſide *Joanne-Baptista Basseville, Doctore-Medico..... proponebat Pariſiis, nobilis* Theophilus de Bordeu, *Doctor-Medicus Monſpelienſis, olim aquarum mineralium Aquitaniæ inſpector Regius, ſaluberrimæ Facultatis Medicinæ Pariſienſis Baccalaureus, theſeos auctor 25 Febr. 1754. Typis Viduæ Quillau, in-4o 74 pag.*

1754. Dans cette thèſe M. de B. conclut que les eaux minérales de Guyenne conviennent dans les maladies chroniques. Pag. 56, les obſervations 152 & 153 prouvent que les eaux de Baréges, combinées avec les frictions, en bains & en boiſſon, ſont très-propres à diſſiper les taches, les croûtes, l'herpe vérolique; & pag. 59 & 60, les obſervations 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, prouvent encore que les eaux de Bonnes, de Baréges, des fontaines dites de *la Chapelle*, *de l'Entrée*, *la Royale*, priſes de même en boiſſon & en bains, conviennent également & pendant & après l'uſage du mercure, & même ſans ſon uſage,

quoique toutefois elles n'agiſſent alors que comme palliatives, dans la gonorrhée virulente & le phimoſis, la gonorrhée sèche ou tombée dans les bourſes, le flux blanc des femmes & vénérien, les ulcères véroliques, le bubon ouvert & non ouvert, les douleurs, les chancres, &c. On coupe ſouvent ces eaux avec le lait, ſur-tout quand il exiſte de l'inflammation.

Nous avons auſſi un Traité qui n'eſt point mauvais ſur les eaux de Barèges, par un Médecin Anglais, nommé Chriſtophe Meighan, imprimé à Londres in-8°. en 1764. Il eſt ſorti avec ce titre: A TREATISE OF THE NATURE AND POWERS OF THE BATHS AND WATERS OF BAREGES IN WHICH THEIR SUPERIOR VIRTUES FOR THE CURE OF GUNSHOT OR OTHER WOUNDS, &c.

☞ BOREL (Petrus, *Medicus Regius Caſtrenſis*. Hiſtoriarum & obſervationum medico-phyſicarum, centuriæ IV, &c. Pariſiis, apud Joannem Billaine & Viduam Mathurini Dupuis, 1656, in-8°.

1656

Nous n'aurions point fait mention de cet Auteur qui, dans tout ſon Ouvrage, ne rapporte qu'une obſervation relative à la maladie vénérienne, s'il ne donnait une recette, qui, quoiqu'elle rentre au fond dans beaucoup d'autres connues, a cependant quelque choſe de plus ſingulier. La voici: prenez antimoine crud & ſalſepareille, de chaque, ſix onces; on noue l'antimoine dans un nouet: on met le tout en ſix pintes d'eau meſure de Paris, on y ajoute 40 coquilles de noix, & autant de ces marques noires qui paraiſſent au bout des fèves de marais; on fait réduire le tout au tiers, & le malade boit cette décoction dans un jour, à trois repriſes différentes, le matin, à midi, & au ſoir, à une heure de diſtance des repas. Cet antimoine peut ſervir quatre fois. Ce remède, ſelon Borel, guérit ſans exciter les ſueurs,

& la salivation, & l'on n'est point obligé, en en faisant usage, de garder ni le lit, ni la chambre. A quoi peuvent servir les coquilles de noix dans cette décoction? A rien du tout, puisqu'elles n'ont aucun suc. Nous avons déjà dit ailleurs que l'antimoine est aussi inerte dans ces sortes de compositions; pour les marques noires des fèves, nous ne savons quelle dévotion Borel avait particulièrement pour cette partie de ce légume. Les fèves entières y conviendraient mieux, puisqu'elles contiennent beaucoup de sels volatils & fixes, & que, selon quelques Auteurs, ces sels ne sont point inefficaces dans la maladie vénérienne. Il faut peu s'étonner de ces minuties chez Borel, qui était un homme crédule & superstitieux, comme on peut le voir dans son Ouvrage, pages 25, 36, 90, Observations 14, 22, 91 & 92.

BORELLI (Philip. Jacob.). *Voyez* SIBECKER.

BORRICHIUS (Olaüs). Actes de Copenhague
1766. années 1671 & 1672, obs. 76, cet Auteur rapporte qu'un Chirurgien peu expert, pour avoir guéri des ulcères vénériens qui étaient au fond de la bouche, avec l'eau mercurielle, fit perdre la vue à sa malade par la translation de l'humeur vérolique sur les yeux. Elle ne put recouvrer l'usage de cet organe, quoiqu'on employât depuis les meilleurs remèdes.

Le même Auteur, dans les mêmes actes, années 1677, 1678 & 1679, obs. 52, remarque que dans le Nord il ne suffit pas de faire saliver pendant trois semaines les personnes qu'on traite de la vérole, & de les mettre ensuite à l'usage des bois sudorifiques pendant trois autres semaines, comme cela se pratique communément. Il faut, sur-tout quand la maladie est invétérée, continuer la salivation jusqu'à six semaines, & même quelquefois jusqu'à huit ou dix semaines entières, avant que d'en venir à la décoction des bois: autrement,

autrement, le mal ne ſerait que pallié, & reparaîtrait au bout de ſix mois.

Ces obſervations ſont extraites, obſ. 76, pag. 164, & obſerv. 52, pag. 358, de la collection Académique compoſée des mémoires, actes ou Journaux des plus célèbres Académies & Sociétés littéraires, des extraits des meilleurs Ouvrages périodiques, des traités particuliers & des pièces fugitives les plus rares, concernant l'hiſtoire naturelle & la botanique, la phyſique expérimentale & la chimie, la médecine & l'anatomie; traduits en français & mis en ordre par une Société de gens de lettres. Tom. VIIe de la partie étrangère, & le Ier de la médecine ſéparée. A Dijon, chez François Deſventes, Libraire, rue de Condé; à Paris, chez Panckouke, 1766, in-4°.

☞ BOSCHETTI (Bartholom.) *Vicentinus Philoſophiæ & Medicinæ Doctor.* Diſſertatio de ſalivatione mercuriali phyſico-medico-mechanica, in tria capita diviſa. Quorum prius continet ſalivæ naturalis examen, alterum caput ejuſdem vitia conſiderat, tertium ſalivationem artificialem exhibet. Iis accedunt hiſtoriæ felici & lethali experimento comprobatæ. Ad illuſt. & excell. D. D. Aloyſium Piſanum Equitem & D. Marci Procuratorem. Juxta editionem Venetiis editam & diligenter correctam. Veneunt Pariſiis, Lugd. Batav. in nundinis Francofortienſibus & Lipſienſibus, nec non per totum Latium, 1732, in-4°. 168 pag.

M. Aſtruc a fait mention de cet Ouvrage : mais il n'a parlé que de l'édition de 1722 imprimée à Veniſe, chez Jean Radici. Dans celle-ci il n'y a rien d'augmenté; elle eſt ſeulement plus ſoignée. On en a encore donné une depuis en 1744, in-4°. à Veniſe, imprimée chez Jean Tibertini. 1732.

BOURIENNE, *Chirurgien-Major des Armées du Roi, de l'Hôpital Royal de St. Omer, &c.* Ob-

servation sur un hydro-sarcocèle ; *extraite du Journal de Médecine, du mois de Novembre* 1772, *pag.* 458, *contient* 9 pag. *in*-12.

1772. M. Bourienne rapporte ici la cure d'un hydro-sarcocèle provenant de cause vénérienne ; nous allons rapporter de quelle manière il s'y prit pour obtenir sa guérison. Le sujet affecté était un soldat qui avait eu une chaudepisse il y avait sept ans & demi, auquel on avait donné des remèdes astringens qui l'avaient fait cesser ; quelques jours après que l'écoulement eut disparu, le testicule devint gonflé & douloureux. Il entra à l'Hôpital de Montpellier, il y prit sept cens dragées de Keyser, quelques légères frictions : le testicule & le cordon restèrent toujours d'un volume considérable ; mais comme le malade ne souffrait plus, il sortit de l'Hôpital. Depuis ce tems, il ressentit encore des douleurs au testicule & au cordon ; mais il ne voulut point rentrer à l'Hôpital. Cependant, le scrotum du côté droit vint de la grosseur d'un petit melon ; la tumeur était alongée & s'étendait jusqu'à l'anneau ; & ce fut dans cet état qu'il entra à l'Hôpital de Bastia, où il fut entre les mains de M. B. Ce Chirurgien le prépara par la purgation & les bains, à recevoir les frictions ; pendant la préparation il appliqua sur la tumeur les émolliens & les résolutifs. Quinze jours d'usage de ces cataplasmes n'apportèrent aucun changement à la tumeur : l'on faisait des frictions locales tous les deux jours ; au vingt-quatrième jour du traitement, il y apperçut un peu de molleſſe : il chercha à voir s'il n'y avait point de liqueurs épanchées ; il ne put rien appercevoir. Persuadé cependant, d'y avoir senti de la fluctuation, il se décida à donner un coup de trocar à la partie la plus déclive de la tumeur ; il le plongea avec précaution : en pointant sur la tumeur, il sentit beaucoup de résistance, & dans l'instant, il entra dans un espace où il y

avait du liquide ; il en ſortit près de quinze onces d'une eau jaunâtre & fétide ; la tumeur s'affaiſſa preſqu'entièrement : il ſentit alors le teſticule gonflé & dur ; l'épididyme était d'un volume conſidérable, ainſi que le cordon des vaiſſeaux ſpermatiques juſqu'à l'anneau. Il laiſſa la canule du trocar, afin de faire des injections avec le vin & le baume de fioraventi : le malade fut aſſez bien pendant quarante-huit heures : & tout-à-coup il fut attaqué d'une douleur des plus vives aux environs de l'endroit où l'opération avait été faite : le teſticule & le ſcrotum devinrent auſſi gros qu'auparavant, durs & enflammés. Une ſaignée & les topiques anodins calmèrent la douleur, le gonflement ſubſiſtant toujours. Six jours après, il ſentit de la fluctuation au-deſſus de l'épididyme : il mit de l'onguent de la mère ſur l'endroit le plus éminent. Quatre jours après, il ouvrit le ſcrotum ſur la partie latérale ; il ſortit plus de huit onces d'un pus couleur de lie-de-vin ; il étendit l'ouverture haut & bas pour mettre la plaie à découvert ; il la panſa avec de la charpie sèche, l'emplâtre de mucilages par-deſſus, & des compreſſes trempées dans l'eau végéto-minérale. Dès le ſoir même de l'opération, la fièvre & les douleurs ceſsèrent : le lendemain, il examina le teſticule, qui avait le double du volume ordinaire : l'épididyme & le cordon étaient gonflés & durs ; il y avait comme étranglement à celui-ci près de l'anneau ; il découvrit à la tête de l'épididyme une maſſe de chair très-conſidérable ; il panſa le fond de la plaie avec le digeſtif animé d'onguent mercuriel ; le reſte fut rempli avec des plumaceaux couverts de baume d'arcæus, trempés dans le vin miellé, l'emplâtre & l'eau végéto-minérale comme ci-devant ; il continua ce panſement pendant huit jours. Dans cet eſpace de tems, tout reprit à-peu-près l'état naturel : la ſuppuration étoit de bonne qualité, l'ul-

cère était détergé, les bords de l'inciſion ſe rapprochaient ; alors le malade fut panſé à ſec, & on employa l'emplâtre de vigo étendu mince pour envelopper la partie. Cependant, malgré les panſemens à ſec, les chairs s'élevèrent ſur l'épididyme & formèrent un champignon aſſez conſidérable ; l'auteur le détruiſit avec de l'eau mercurielle adoucie, & la plaie ne tarda pas à ſe cicatriſer. D'après cette obſervation, M. B. fait quelques réflexions, 1°. Sur la ſuppreſſion des gonorrhées qui occaſionnent toujours différens accidents. 2°. Il penſe qu'il aurait pu employer les cauſtiques au lieu du fer, parce que l'inflammation & la fonte ſuppuratoire qui en réſultent, ſont ſouvent très-propres à accélérer la guériſon des tumeurs indolentes des teſticules : & il conclut, avec raiſon, que s'il s'en était ſervi au lieu du trocar, il aurait ſans doute épargné au malade, l'inflammation & les douleurs vives qui ont ſuivi la ponction, occaſionnées peut-être par la piqûre de l'enveloppe propre du teſticule, ce qui peut arriver malgré toutes les précautions ; & par conſéquent l'abcès qui en a été le réſultat n'aurait point eu lieu. Cependant s'il avait commencé par fendre le ſcrotum, les derniers accidens, peut-être ne ſeraient point ſurvenus : & c'eſt une méthode plus prompte & plus ſûre dans l'hydrocèle qui exiſte (ſoit dit ici par parenthèſe) bien plus ſouvent que le ſarcocèle avec lequel on le confond peu rarement, & pour lequel on ſe détermine à faire le caſtration : j'entends particulièrement parler de l'hydrocèle enkyſté de la ſeconde claſſe, qui eſt un épanchement aqueux qui ſe forme entre le cordon des vaiſſeaux ſpermatiques, & la ſurface interne de la tunique vaginale.

BOURRU, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris.* L'art de ſe traiter ſoi même dans les maladies vénériennes, & de ſe guérir de leurs différens ſymp-

tômes ; Ouvrage fondé ſur une nouvelle théorie de ces maladies, & dans lequel on explique, d'une manière plus vraiſemblable, l'opération des remèdes employés à leur traitement. A Paris, chez J. P. Coſtard, rue St. Jean de Beauvais, 1770. *Avec Approbation & Privilége du Roi. in*-8°. 487 pages.

Pluſieurs éditions, tant à Paris qu'en Province, qu'on a faites de ce livre, ſuffiraient ſans doute pour en mieux faire l'éloge, que tout ce que nous pourrions dire, ſi l'on ne voyait tous les jours de mauvais ouvrages ſe débiter, & les bons faire des cornets à poivre ; cependant le Public a jugé celui-ci comme il devait l'être. Il y a très-peu de livres où il règne un ordre auſſi conſtant ; tout y marche par diviſions, ſous-diviſions & ſous-diviſions encore : le Lecteur nulle part ne peut ſe perdre. La théorie de l'Auteur eſt on ne peut pas plus piquante & ſpirituelle. Ce n'eſt plus la maſſe du ſang, ce n'eſt plus la graiſſe, ce n'eſt plus la lymphe qui contiennent le vice vérolique : il a ſon ſiége dans le fluide nerveux. Les miaſmes ſont, à proprement parler, les confins des êtres matériels ; le fluide nerveux, ſa ſubtilité & ſa ténuité leur eſt analogue : donc il eſt bien plus vraiſemblable que les miaſmes véroliques ſe mêlent avec le fluide ſubtil, qu'avec des corps hétérogènes ; &, pour mieux ſe convaincre de cette aſſertion, on ſait que dans la copulation il s'échappe une grande quantité de fluide nerveux, qui, dans un ſujet vérolé eſt dégénéré : il ſe mêle au fluide nerveux du ſujet ſain, le corrompt & par la ſuite détruit les liquides & mêmes les ſolides. (1) M. Bourru 1770.

(1) Quoique M. le Cat, dans un Mémoire lu par extrait ſur les fièvres malignes, & en particulier ſur celles qui ont règné à Rouen à la fin de 1753 & au commencement de

distingue deux sortes de vérole ; l'une universelle & l'autre locale. Il prétend que les chancres, bubons, chaudepisses n'annoncent qu'une vérole locale : l'humidité, dit-il, étant le véhicule des miasmes vénériens, il leur sert de lien, retarde leur introduction dans les nerfs & leur mélange avec le fluide subtil, & ce n'est que lorsque ces chaînes viennent à se rompre, qu'il peut se disperser généralement: jusqu'à ce tems, il n'attaque que les houpes nerveuses qu'il touche, & par ce contact, produit seulement quelques accidents. Il compare les miasmes véroliques, aux miasmes hydrophobiques qui ne font point de progrès aussi-tôt qu'on les détruit par une suppuration abondante. Mais, ne pourrait-on pas demander à l'auteur, en admettant sa théorie : ce qu'il faut à ces chaînes (l'humidité) pour se rompre ? Qui assurera si elles sont rompues ou non ? Si elles le sont, le fluide nerveux étant d'une subtilité indicible, il doit circuler avec la plus grande vîtesse, & par conséquent porter en un instant le vice dans toute la machine. Et d'ailleurs, si le virus n'attaquait que les houpes nerveuses qu'il touche, & que l'humidité, lui servant de véhicule, l'empêchât de circuler, il n'y aurait jamais que le gland, le prépuce, les bourses, & tout au plus l'urètre d'affectés, & les bubons ne pourraient par conséquent être comptés au nombre des symptômes d'une vérole locale, comme le prétend M. B. Quand on est mordu par un chien enragé, on ampute souvent le morceau offensé ; on donne des frictions, on fait suppurer la plaie; &, malgré ces

1754, dans la séance publique de l'Académie Royale des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts de Rouen, le jeudi premier Août 1754, dans lequel Mémoire il prétend que le siége des maladies est dans le fluide nerveux, ait donné cette idée à M. Bourru, on ne peut cependant que lui savoir gré de l'avoir appliquée aussi heureusement & de lui avoir donné de l'étendue.

précautions, on voit encore quelquefois l'hydrophobie se déclarer quelque tems après. On ne peut nier ce fait; il est d'expérience : donc la salive qui est le véhicule de ces miasmes, n'a pu le retenir enchaîné, ni l'empêcher de vicier le fluide en entier : & s'il arrive que le malade ne ressente pas les effets de la rage, il faut, je crois, le rapporter aux remèdes qu'il a pris & qui ont détruit les miasmes hydrophobiques introduits dans le fluide subtil avant qu'il ait pu vicier les liquides. Voilà mes observations que je soumets à l'Auteur, & qu'il est plus dans le cas de juger que tout autre. M. Bourru revendique sur les Chirurgiens, le traitement des maladies vénériennes, comme ressortant de droit de la Médecine, la plupart des Chirurgiens n'ayant pas assez de connoissances pour se conduire dans les différens cas épineux que cette maladie présente. On sait qu'ils se sont emparés du droit de guérir cette maladie, à la faveur des frictions qu'ils regardent comme traitement externe; ils croyent même que le tems leur a assuré cette possession exclusivement; & ce n'est qu'avec le plus grand déplaisir, qu'ils voyent aujourd'hui les Médecins rentrer dans cette branche de commerce & la faire valoir à un dernier bien au-dessous de ce qu'elle leur rapportait. L'Auteur décrit les différentes sortes de traitemens, & la manière de se conduire; mais il finit, sans condamner aucune méthode, par donner la préférence au sublimé corrosif & aux frictions par extinction; il recommande souvent la combinaison des sudorifiques avec le sublimé corrosif. Il reconnaît trois sortes de gonorrhées principales; la gonorrhée virulente, la gonorrhée sèche, & la gonorrhée bâtarde. La gonorrhée virulente peut, par les accidens qui la suivent, occasionner la chaudepisse avortée, la chaudepisse tombée dans les bourses, la chaudepisse opiniâtre &

habituelle, & celle que les Anglais appellent *gleet*. Il prétend qne ſi dans le premier période & ſouvent dans le ſecond, le mercure ne guérit point les gonorrhées, c'eſt par la même raiſon qu'il occaſionne la ſalivation. Le mercure par ſon action augmente généralement toutes les ſecrétions des glandes: la chaudepiſſe ayant ſouvent ſon ſiége dans les glandes de l'urètre, leur écoulement par conſéquent doit être plus abondant. Il reconnaît que la gonorrhée peut également affecter dans les hommes, les véſicules ſéminales, la proſtate, les glandes de cowper, les lacunes de l'urètre: dans les femmes, la proſtate, les lacunes qui ſont derrière les caroncules myrthiformes, les lacunes du vagin, & même les lacunes de l'urètre. Il n'adminiſtre le mercure dans une gonorrhée, qu'au ſecond période, c'eſt à-dire, quand il n'exiſte plus d'inflammation. Il donne une méthode aiſée pour s'injecter dans le premier période de la chaudepiſſe, où l'urètre eſt ſi ſenſible, qu'on ne peut y introduire la ſeringue; nous allons ici la rapporter. On introduira le ſyphon de la ſeringue entre le prépuce & le gland; enſuite réuniſſant les bords du prépuce autour du tuyau, on l'y aſſujettira avec les doigts de la main gauche. Cela fait, on pouſſera l'injection, & on retirera la ſeringue en comprimant fortement les bords du prépuce les uns contre les autres. Juſques-là la liqueur injectée n'eſt encore qu'entre le gland & le prépuce, qui forme alors une veſſie. Pour la faire paſſer dans l'urètre, on comprimera cette veſſie entre les deux doigts de la main droite; & par cette compreſſion, ſi elle eſt faite avec adreſſe, on parviendra à faire paſſer dans le canal malade, l'injection qui était renfermée dans l'eſpèce de poche que formait le prépuce. M. B. parle auſſi des préſervatifs de la vérole; mais il n'en reconnaît de certain, que la précaution de ne pas s'y expoſer. Il démontre l'inu-

tilité des redingottes ou *condums*. Ces peaux, dit-il, ſont remplies de pores; les miaſmes véroliques, qui ſont de la plus grande ténuité, ne ſont pas long-temps à les traverſer: qu'on juge, de la confiance qu'on doit y avoir. On voit par cette analyſe, l'utilité qu'on peut retirer de l'ouvrage de M. B. Les Praticiens y trouveront plus à s'inſtruire que les Particuliers, qui ne manquent preſque jamais de faire des bévues, lorſqu'on les livre à eux-mêmes, pour mettre à exécution un traitement un peu compliqué.

Des moyens les plus propres à éteindre les maladies vénériennes, pour ſervir de ſuite à l'art de ſe traiter ſoi-même daus les màladies vénériennes. A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez J. P. Coſtard, Libraire rue St. Jean de Beauvais, première porte cochère au-deſſus du Collége, 1771. in-8°. 54 pages.

Les ſentimens que M. Bourru fait paraître 1771.
ſont honneur à ſon cœur & à ſon patriotiſme. Ses projets ont pour baſe l'humanité; mais les projets! que ſont-ils? de la fumée. Et ſouvent ceux à qui ils ſont préſentés, en regardent les Auteurs comme des fous. Il ne ſuffit pas d'écrire pour les faire réuſſir; il faut faire des démarches, des puſillanimités; & un homme honnête, né libre, en ſent trop le déſagrément pour s'y prêter.

Pourquoi, dit M. B. ne pas prendre à préſent, que la vérole eſt preſque générale, tous les moyens capables de la détruire, ſi en 1497, qu'elle ne faiſait que commencer, le Parlement de Paris rendit un Arrêt pour chercher à en arrêter les progrès? On a établi des léproſeries pour détruire la lèpre; on y eſt parvenu. On prend les plus grandes précautions pour oppoſer des frontières à la peſte; on y réuſſit; & on laiſſe paiſiblement propager la vérole! Qu'a-t-on fait jamais,

non pour la détruire, mais seulement pour donner quelque soulagement aux malheureux qui en sont infectés? Après qu'ils ont été rejetés des Hôpitaux communs, on en a établi de particuliers en 1536, en 1540, en 1559; savoir, la Trinité & St. Eustache, Saint Nicolas, l'Ourcine, & Bicêtre enfin; mais ne voit-on pas tous les jours l'inutilité de ces établissemens, par le peu de malades qu'ils sauvent de cette contagion? Ces malheureux sont à tour de rôle jetés dans la piscine, où ils passent tous indistinctement par le même traitement, & ils sont entre les mains de jeunes Chirurgiens sans expérience & sans savoir, entichés de l'usage qu'ils suivent, & réfractaires, sans écouter personne, & sans se donner à eux-mêmes de raison, aux différens remèdes que l'on présente; qui, s'ils n'étaient pas généralement convenables, seraient utiles au moins à quelques tempéramens. Un Médecin instruit ne reconnaît point de remède universel. Nous n'avons donc que le Magistrat qui tient actuellement les rênes de la Police, qui ait fait dans cette Capitale un établissement qui commence à tendre au but qu'on se propose. L'Auteur de cette brochure desirerait que l'on établît dans toutes les grandes Villes du Royaume, des Hôpitaux pour les seules personnes affectées de cette maladie, dont la conduite serait confiée à un Médecin éclairé, & qui ferait administrer les différens remèdes anti-vénériens convenables à chaque invidu. Il voudrait qu'on punît rigoureusement ceux qui se font un jeu de communiquer cette maladie, & d'infecter une multitude d'êtres. Il voudrait que les maîtresses des lieux publics consacrés à la débauche, répondissent du mal que leurs filles pourraient répandre. C'est dans les mêmes vues de couper racine à cette maladie, qu'il s'élève contre les Charlatans qui entretiennent leurs croyans dans une

sécurité dangereuse. Ce n'est pas qu'il veuille empêcher l'émulation de ceux qui, par leurs recherches, font d'heureuses découvertes, & qui sont de vrais secours pour l'humanité; mais si quelqu'un, quel qu'il soit, apporte un remède reconnu neuf & bon, qu'on le lui achette. Cet acte de générosité & d'humanité n'est pas inconnu; nos Rois en ont donné des exemples. Nos Lecteurs applaudiront sans doute avec nous au zèle de M. Bourru, & plaindront l'humanité de ce qu'il n'a pas été écouté. Dans la première édition du livre que je présente aujourd'hui, n'avais-je pas aussi donné un projet? J'établissais à mes frais dans chaque Ville du Royaume, un Hôpital pour y guérir seulement de ces maladies. Je ne demandais que les maisons, les lits, les ustensiles de cuisine & de pharmacie, & j'entretenais d'ailleurs l'Hôpital à mes dépens; j'y gageais les Infirmiers, j'y payais les ministres de la santé qui en auraient eu la direction; & je ne demandais par chaque malade, que 24 liv. pour les guérir, les soigner & les nourrir pendant tout le temps de leur maladie. Ceux qui n'auraient pas été assez affaiblis pour demeurer au lieu de Santé, y auraient trouvé pour 6 liv. tous les médicamens & soins nécessaires à leur état. Les Soldats mêmes y auraient été reçus pour 6 liv. quant aux remèdes & soins, & le Roi se serait chargé de leurs alimens. C'eût été aux bourses de charité à se délier, pour payer la faible pension des Indigens. Toutes les méthodes de guérir y eussent été administrées; on n'aurait eu en vue que le bien public & l'extirpation de la contagion; l'esprit de charlatanisme en aurait été banni, & si les Magistrats avaient secondé nos efforts, on aurait bientôt vu la fin de cette cruelle maladie. Mais ignorant l'esprit de brigue & de soupleſſe, ces projets se sont évanouis avec le livre qui les renfermait.

BOYD, *Chirurgien-Major du vingtième Régiment d'Infanterie, commandé par le Colonel* Kingsley. *Voyez* GORDON.

BRENDEL (Joh. Gott.) *Dr. Med.*

Il y a deux ouvrages de ce Médecin, relatifs à notre matière.

1740. 1°. *Fascic. Observ. Med.* Gotting. 1740.

1747. 2°. *Prolusio de hydrargyrosi reliquiis à ptyalismo expellendis.* Gotting. 1747.

BREYER (Julius-Fridericus), auctor & respondens... ALEXANDRO CAMERARIO Præside... Dissertatio *de ophthalmiâ venereâ, & peculiari in illâ operatione.* Tubing. mens. Junii 1734. *Extraite des* disputationes ad morborum historiam & curationem facientes. *Par M. de Haller. Cette dis-*

1734. *sertation contient* 20 *pages* in-4°.

M. Astruc a fait mention de cette excellente dissertation : malgré cela, nous avons cru devoir en donner l'extrait, parce que, dans le cours de cette Bibliographie, nous n'avons point de traité complet, ni même passablement esquissé de l'ophthalmie vénérienne, & voulant, comme nous l'avons dit dans notre Préface, que ces analyses forment une espèce de traité de la maladie vénérienne, nous avons jugé celle-ci indispensable pour remplir notre objet. D'ailleurs nous n'avons point traduit M. Astruc.

Cette dissertation est divisée en deux Chapitres & précédée d'une Préface dans laquelle l'auteur reproche avec raison aux Médecins d'avoir regardé comme au-dessous d'eux, les opérations Chirurgicales, & d'avoir laissé passer cette branche de leur art dans des mains étrangères. Puisque la Médecine & la Chirurgie concourent au même but, savoir à porter du soulagement aux hommes, à les guérir, y a-t-il moins d'honneur à travailler à l'extérieur du corps qu'à son intérieur ? C'est un préjugé dont on est revenu trop tard : ceux qui exercent la Chirurgie *ex-professo*, voyent

preſcription en leur faveur, & en vertu du droit extérieur qu'ils ont acquis ſur le corps humain, ils empiétent tous les jours ſur l'intérieur. Les Médecins ne pourront donc regagner le terrein qu'ils ont laiſſé cultiver par d'autres, qu'en s'annonçant, & n'en rougiſſant plus, pour faire ouvertement la Chirurgie. Nos ancêtres, entraînés par l'amour de la Médecine ſpéculative, ont cru augmenter leur crédit en ſe donnant des ſubſtituts, (les Chirurgiens & les Apothicaires) : mais loin de-là, ils ſe ſont fait un tort conſidérable, & ces ſubſtituts ayant ſecoué le joug de la ſupériorité, ont fait des Corps à part, & ont oſé diſputer les droits de leurs Maîtres. *Monſeigneur, il faudrait élever un mur d'airain entre la Médecine & la Chirurgie*, diſait feu M. de la Peyronie au Chancelier d'Agueſſeau : mais ce Magiſtrat plein d'eſprit & de ſagacité, par un bon mot, lui fit enviſager la légèreté de ſon propos : *de quel côté*, lui répondit-il, *mettra-t on le malade ?* Mais en applaudiſſant au zèle de M. Breyer, qui ſelon l'heureuſe coutume de ſon pays, exerce avec diſtinction la Médecine & la Chirurgie, laiſſons aux Facultés à décider de leurs droits & à les ſoutenir.

Le premier Chapitre, traite de l'ophthalmie en général : ceci eſt étranger à notre matière, & nous allons paſſer au ſecond qui parle de l'ophthalmie vénérienne. M. Breyer adopte la théorie de Boerhaave ſur le ſiége du virus vénérien, que ce grand homme plaçait dans la membrane adipeuſe ; il adopte auſſi ſa méthode de guérir. Il définit l'ophthalmie vénérienne, une inflammation de la conjonctive, produite par le vice vérolique, & qui augmente aux approches de la nuit. L'ophthalmie vénérienne eſt ou ſymptomatique, ou occaſionnée par la tranſlation de l'humeur morbifique. La ſymptomatique eſt celle qui eſt produite par le levain ſyphillitique comme par toute autre cauſe,

de ſorte que la matière morbifique ne change point de place. Cette eſpèce eſt aſſez rare : on la diſtingue de l'ophthalmie non-vénérienne, en ce que celle-ci fait ſouffrir en tous temps le malade. La ſymptomatique vénérienne au contraire commence vers le ſoir, augmente avec les ténèbres, & ſe diſſipe avec elles : elle quitte le malade ſans qu'il faſſe aucun remède ; mais elle revient ſouvent. Celle qui n'eſt pas vénérienne ne revient point ſans de nouvelles cauſes, (excepté toutefois ſi elle eſt périodique) lorſqu'une fois on en eſt débarraſſé : enfin celle-ci cède aux remèdes généraux & appropriés ; la vénérienne leur réſiſte opiniâtrement. L'ophthalmie vénérienne produite par métaſtaſe ſe reconnaît aux mêmes ſignes que la ſymptomatique, & diffère de même des autres ophthalmies ; elle parvient ſouvent au troiſième & quatrième degré, & les douleurs ſont plus fortes que dans celle qui n'eſt point vénérienne. On ne ſera point étonné, dit M. B. ſi le mal vénérien affecte cet organe, lorſqu'on réfléchira à la ſympathie qui règne entre les yeux & les autres viſcères du corps & de l'abdomen ; ſympathie qui eſt entretenue par les nerfs & leurs ramifications, comme l'ont dit Stahl, Fred. Hoffman, Elie, Camerarius & d'autres Auteurs : d'autant mieux que le grand ſympathique a communication avec les nerfs de l'organe de la vue, puiſque ce nerf eſt joint dans le ſinus de la dure-mère aux côtés de la ſelle par les os cunéiformes. L'ophthalmie vénérienne ſymptomatique ne doit point être négligée, & on la guerit avec les remèdes généraux uſités pour combattre le vice qui la produit. Pour celle qui vient de métaſtaſe, ou elle eſt complette, ou elle ne l'eſt pas : elle eſt complette ſi toute la matière virulente a quitté les parties de la génération pour ſe fixer ſur la vue. Cette matière ſe raſſemble dans

te corps cellulaire qu'on découvre au moyen du ſouffle, dans la partie antérieure de l'œil entre la conjonctive & les expanſions tendineuſes des muſcles de l'œil ; on voit ce même tiſſu entre la membrane interne des paupières & leurs muſcles. Si l'on n'y apporte point un prompt remède, elle peut occaſionner les plus grands maux, des céphalalgies cruelles, des abcès dans le cerveau, la mort enfin. Sa curation s'opère par la voye Chirurgicale & la Médicinale: celle-ci ſe réduit à faire uſer de remèdes anti-vénériens : la première, pas moins néceſſaire que la ſeconde, demande de l'adreſſe & du ſavoir de la part de l'Opérateur, & voici comment on y procède : le Malade & le Chirurgien ſe poſtent comme pour l'opération de la cataracte ; celui-ci tient ferme la tête du Patient un peu en arrière ; des aſſiſtants tiennent en reſpect & ſes mains & ſes pieds, de peur qu'il ne bouge pendant l'opération. Enſuite l'Opérateur tenant les paupières élevées & renverſées avec le pouce & le doigt indice ouvre avec un ſcalpel fort aigu ou une lancette la conjonctive proche la marge circulaire de la cornée tranſparente, & il continue ſon inciſion en forme de cercle, autant qu'il trouve d'endroits infectés de la matière purulente : il coupe les paupières en long, ſi elles ſont enflées ; il ſe garde toutefois de faire une inciſion trop profonde, de crainte de léſer les muſcles & les cartilages : c'eſt pourquoi il n'inciſera jamais tranſverſalement : car le moindre accident occaſionne la paralyſie des paupières. L'opération finie, & la matière évacuée, on panſe l'œil avec un digeſtif de blancs-d'œufs & d'eau-roſe, & on couvre l'œil, ou les yeux, ſi on a fait l'opération aux deux, avec une compreſſe convenable. M. B. prouve l'efficacité & l'utilité de cette opération par deux obſervations. Nous croyons cependant qu'elle ne doit être faite que quand l'ophthalmie a reſiſté aux re-

mèdes antivénériens, ou que le danger eſt urgent & les douleurs du malade inſupportables. On ne doit jamais recourir aux moyens chirurgicaux, qu'après avoir employé tous les remèdes inutilement. Ce morceau de M. B. eſt des plus inſtructifs & un des mieux faits que j'aye jamais vus en ce genre: tout y eſt narré avec ordre, avec clarté, avec préciſion, & ſelon les règles de la ſaine pratique.

BROCKLESBY (Rich.) *Med. Lond.* ŒCONOMICAL AND MEDICAL OBSERVATIONS. London. 1764; *c'eſt-à-dire :* obſervations œconomiques & médicales.

1764. Dans cet ouvrage utile on trouve quelque choſe de relatif à la maladie vénérienne. Nous n'avons pu nous le procurer.

BROMFEILD (William) *ſurgeon to her royal Highneſs the Princeſs Dowager of Wales, and to Saint George's and the Lock Hospitals.* AN ACCOUNT OF THE ENGLISH NIGHTSHADES AND THEIR EFFETS. WITH THE ORIGINAL CASE OF DR. *Lambergen*, AS DELIVERED IN HIS INAUGURAL THESIS. ALSO PRACTICAL OBSERVATIONS ON THE USE OF CORROSIVE SUBLIMATS, AND *Sarſaparilla*; ON THE DIFFERENT EFFECTS OF MERCURY CRUDE, AND WHEN PREPARED BY CHEMISTRY. AND SOME HINTS OFFERED TO THE FACULTY, ON THE CURE OF THE *Lues venerea*, BY THE SECRETION OF URINE INSTEAD OF SALIVATION. THE THIRD EDITION *London: printed for R. Baldwin, in pater-noſter-row, andg. Woodfall, charing-croſs,* 1757 [price two Schillings] in-12 94 pag. *C'eſt-à-dire :* Réflexions ſur le Solanum d'Angleterre & ſes effets, avec le cas rapporté dans la thèſe du Dr. *Lambergen.* On y a joint des obſervations pratiques ſur l'uſage du ſublimé-corroſif, & de la ſalſe-pareille; ſur les différens effets du mercure crud, & ſa préparation chimique, & la facilité de

guérir

guérir la maladie vénérienne par la ſecrétion des urines plutôt que par la ſalivation ; par M. W. Bromfeild, *premier Chirurgien de S. A. R. la Princeſſe douairière de Galles, & des Hôpitaux de Saint George & de Lock.* Troiſième édition, à Londres, de l'imprimerie &c.

Nous ne ſavons point en quelle année ont été imprimées les deux premières éditions de cet ouvrage.

M. Bromfeild eſt contradictoirement oppoſé à ſon confrère M. Gataker, qui a fait mention dans un ouvrage de pluſieurs guériſons faites avec le *ſolanum lethale.* Ce premier Chirurgien cite ici les déſaſtres qu'il dit que cette plante a pluſieurs fois opérés ſous ſes yeux : mais nous ne rendrons point compte de ce qu'il en écrit ; ce ſerait nous écarter de notre ſujet. On voit à la fin de l'ouvrage, une planche où les trois eſpèces de *ſolanum* qui croiſſent en Angleterre ſont repréſentées, le *ſolanum* des jardins, le *ſolanum* ligneux, & le *ſolanum lethale*, que l'on employe. 1757.

Peut s'en faut qu'il n'ait auſſi peu de confiance dans le ſublimé-corroſif que dans le *ſolanum* : mais l'on peut dire que ſi généralement il ne le regarde pas comme autant dangereux, au moins il n'en conſeille point l'uſage à beaucoup près. La ſalſepareille au contraire eſt une racine fort utile & dont l'uſage eſt merveilleux. M. B. ne prétend cependant point qu'elle ſeule puiſſe guérir la vérole ; il dit même ne l'avoir jamais remarqué : mais il juge ſon uſage indiſpenſable après celui du mercure ; elle affermit la cure & contribue à diſſiper les ſymptômes.

Il cherche dans le traitement, par le mercure, à diriger ſon action vers les reins, pour éviter les déſordres & les déſagrémens de la ſalivation : pour y parvenir, il fait prendre les bains tièdes ; il fait enſuite donner des frictions à petite doſe &

à des distances convenables, afin que les globules de mercure ayent le tems de circuler avec le sang, d'atténuer les humeurs épaissies, & de dilater les vaisseaux excrétoires d'une manière graduée. Quelquefois même il fait prendre les diurétiques, & fait faire usage des gargarismes astringens : mais lorsqu'une fois le mercure est déterminé vers les reins, alors il faut faire tous ses efforts pour détruire le virus, on donne les frictions à forte dose vers la fin du traitement, & l'on fait boire aux malades une grande quantité de boissons délayantes. On doit enfin tirer quelques onces de sang du bras le lendemain de la dernière friction, pour donner aux vaisseaux la facilité d'agir sur les fluides qu'ils contiennent : un petit nombre de bains, & une ou deux purgations légères finissent le traitement, au moins pour ce qui regarde le mercure: car on peut donner après, pendant quelque temps, une décoction de salse-pareille coupée avec le lait. On peut y ajouter quelques gouttes de teinture d'antimoine soir & matin, ce qui occasionne une abondante transpiration, pourvu que le malade la boive chaude, & reste au lit une heure environ après l'avoir prise.

Ce traitement peut avoir ses partisans ; & nous n'y voyons rien de contraire à la saine pratique.

BROMFEILD le fils, *Docteur en Médecine de l'Université de Padoue, & Membre de la Société Botanique de Florence.* Observations sur les vertus des différentes espèces de solanum qui croissent en Angleterre ; avec des remarques sur l'usage de la salse-pareille, du mercure & de ses préparations. Par M. Bromfeild *père, premier Chirurgien, &c.* ouvrage traduit de l'Anglais. A Paris, chez P. Alex. Leprieur, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roi, de l'Académie Royale & du Collége de Chirurgie, rue St Jacques, à l'Olivier, 1761.

Avec approbation & permiſſion, in-12 127 pag.

Il n'eſt point à demander ſi M. B. le fils, a bien rempli ſa tâche ? Il eſt Anglais, il eſt fils de l'Auteur : ces deux qualités ſont les ſûrs garants de l'exactitude de ſon travail. 1761.

☞ BRUNN (B. M. Joh. Conr. à), *in Hammerſtein, Profeſſor quondam Heidelbergenſis, Sereniſſimi Electoral. domûs Palat. Archiater & conſil. intimus, Acad. N. C. ſub Herophili nomine adſcitus.* Diſſertatio medica *de methodo tutâ & facili, citrà ſalivationem curandi luem veneream, quam experimentis, & obſervationibus practicis firmatam & illuſtratam, alius ſibi comparavit.* Nunc autem publici juris facere decrevit *Joh. Jacobus filius M. D.* Scaphuſii; Typis & impenſis Joh. Adami Ziegleri, 1739, in-4°. 80 paginæ.

L'Auteur combat la méthode par les frictions & la ſalivation. Il dit que le mercure n'eſt l'antidote du mal vénérien qu'autant qu'il ſéjourne dans le corps. Si on excite la ſalivation, on chaſſe le mercure; par conſéquent il eſt impoſſible de guérir lorſqu'on fait ſaliver. Outre cela, on a ſouvent vu le mercure ſe raſſembler en certains endroits du corps, dans les jointures par exemple, &c. & porter le plus grand préjudice aux os, ſi même il ne contribuait à les calciner, ce qui peut arriver par l'effervescence occaſionnée par les ſels des reſtes du virus. Il donne la recette d'une tiſanne des bois à la quelle il ajoute le mercure & l'antimoine liés dans un nouet; il dit que ſon père s'en eſt toujours ſervi avec ſuccès. Dans pluſieurs endroits de cet ouvrage, nous avons apprécié ces ſortes d'anti-vénériens. Il finit ſa diſſertation par pluſieurs obſervations faites vers la fin du ſiècle dernier, qui ſemblent prouver & l'efficacité de ſon remède, & l'inſuffiſance & ſouvent le danger de la ſalivation. 1739.

BRUNNER (Johannes-Conradus) *Conſiliarius*

& *Archiater Sereniſſimi ac Potentiſſ. Electoris Palatini, &c. Academicus curioſus.* Acad. Nat. Curi. Ephem. cent. 1 & 11. Francofurti & Lipſiæ.
1712. 1712. Obſ. 71. p. 143. *De carunculâ in urethrâ.*

Le malade qui fait le ſujet de cette obſervation, avait été pendant long temps traité de ce qu'on appelle vulgairement caroncules ou excroiſſances dans le canal de l'urètre. Après ſa mort, on ouvrit ce canal & l'on fut très-ſurpris de n'y trouver aucune excroiſſance ni empêchement prééminens ; on vit ſimplement que ſon calibre était rétréci & contracté. Cette obſervation aurait dû faire plutôt ouvrir les yeux ſur ces prétendues carnoſités, que juſqu'au temps des Morgagni, des Petit, des Lieutaud, tous les Chirurgiens ſe ſont toujours acharnés à vouloir détruire & conſommer avec les fondans & les cathérétiques. A la vérité, où en euſſent été les Daran, & tous ſes émules, les vendeurs de bougies médicamenteuſes ?

Idem vol. obſ. 97. pag. 200. *de carunculâ in urethrâ, rariùs, quàm hactenùs creditum fuit, exiſtente.*

Cette obſervation vient à l'appui de la première. Un autre homme que l'on avait cru affligé de carnoſités eut le canal de l'urètre ouvert après ſa mort, & on le trouva dans l'état ſuivant. Vers le milieu, il était tellement rétréci & contracté, que l'on eût dit que cet endroit avait été brûlé ; les proſtates étaient cicatriſées & ulcérées, le col de la veſſie était dur & ſquirreux, & ſon orifice était bouché par une portion de petite pierre.

BUCHNER (Andreas Eli.) *Sacr. Roman. Imp. nob. Potent. Pruſſiæ Reg. à conſil. intimis, Med. & Philoſ. nat. Profeſſ. pub. ord., imp. Acad. nat. curioſorum Præſid. & Com. Palati. Cæſar.* Voyez STOCKHAUSEN, TELLGMANN, JAENSCH, FRANCK, RICHTER, SIEFART.

BUCHOLZ (Guilielmus-Henricus-Sebaſtianus) *Poliater Vinarienſis ; Societatis regiæ Francofurtenſis ad viadrum ad incrementum ſcientiarum directæ aſſeſſor, itemque Electoralis Boïcæ Academiæ Scientiarum ſodalis, Academicus curioſus.* Nova acta Academiæ naturæ curioſorum. Tomus quartus ; Norimbergæ 1770. Obſ. 53. p. 261. *de cicutæ efficaciâ in ulceribus faucium & veli palatini venereis.*

Après avoir employé inutilement tous les remèdes mercuriaux & notamment le ſublimé corroſif, M. B. eut recours à la ciguë ; il la donna pour boiſſon ordinaire en infuſion légère comme du thé, & il la faiſait couper avec moitié lait de chèvre. Il panſait les ulcères avec la mixture ſuivante : d'extrait de ciguë, deux gros ; d'eau de chaux vive, deux onces ; de miel roſat une demi-once. Son malade ne tarda pas long-temps à reſſentir les heureux effets de ces remèdes, & il guérit. 1770.

BURGGRAF (Joa. Phil.) *Practicus Francofurtenſ. ad Mœnum. Acad. nat. curior. com.* Sectio puelli ſingulari atrophiâ rhachiticâ defuncti. *Obſervatio* 135. *T. VI. pag.* 445. *act. Phyſ. med. nat. curioſor.* Norimbergæ. 1742. 1742.

L'enfant qui fait le ſujet de cette obſervation devait ce vice dégénéré à ſon père qui avait eu dans ſa jeuneſſe une gonorrhée qui fut mal guérie.

BUROLLEAU DE FESLE (Petrus-Ludovicus). *Facult. Andegav. decan. nec non ſcholarum Profeſſor, Doct. Med. V.* PORTHIER.

1753. CAIRNOAN (Jac.). *Hibernus*. Dissertatio *de morbo venereo*. Lug. Bat. 1753, p. 32.

☞CALLAC. Instruction sur la tisanne de Callac, son usage & ses propriétés, pour la guérison des maladies vénériennes, à l'occasion de l'acquisition que le Roi vient de faire du secret de cette composition. A Paris, chez Mérigot, Quai des Augustin, 1739. *Avec permission*, in-12. 21 pag.

1739. M. Astruc ne fait point mention de cet homme ni de son ouvrage dans sa Bibliographie : (je ne sais pourquoi); mais il parle de son remède dans son premier volume *Lib. II. Cap. VI. p.* 152. Il dit que cette tisanne n'est autre chose qu'une décoction des bois, à laquelle on dit qu'il ajoutait le *phillyrea* à feuilles étroites & de la chaux d'or. M. Marges dans ses analyses répète la même préparation. *Voyez* MARGES.

Comme nous nous sommes fait une loi de ne point passer sous silence la moindre affiche que nous connaîtrons, nous allons parler succinctement de l'annonce que nous avons entre les mains.

Son auteur est *Meunier Callac*, gendre de Callac, inventeur prétendu de la tisanne. Il commence par l'histoire du remède; ce remède prend son origine, selon l'auteur, dans les connaissances profondes de feu Callac, qui fit, avec son secours, des miracles pendant 30 années; le secret passa ensuite à son gendre (*Meunier Callac*), qui l'a fait aussi valoir pendant plus de 20 autres années : ses succès lui attirèrent bientôt des envieux, & l'on ne vit plus que de faux distributeurs de tisannes frelatées qui ne craignirent pas même d'usurper le nom de *Callac*. En conséquence, M. Meunier eut

recours à l'autorité du Roi & ſe munit d'un privilége excluſif pour vendre & diſtribuer en paix ſon remède : ce privilége fut accordé le 27 Décembre 1715. Malgré cet acte, les contrefacteurs ne laiſſèrent pas de continuer la vente de leur contrebande ; le ſieur Meunier obtint encore à cet effet le 27 Novembre 1725, une Sentence au Châtelet de Paris qui ordonne que ſon privilége aura ſa pleine exécution, & inflige 1500 l. d'amende au premier qui ſera pris en flagrant-délit, c'eſt-à-dire, faiſant cuire à ſon feu de la tiſanne, qu'il s'aviſera de nommer de *Callac* ; de nouvelles Lettres-Patentes en date du 7 Mars 1726, vinrent encore à l'appui du marchand de tiſanne ; elles furent confirmées par la Commiſſion Royale, le 22 Octobre 1729. Le ſieur *Meunier Callac* conclut de toutes ces pièces & contrefactions que ſon remède eſt merveilleux & quelque choſe d'auſſi rare que précieux. En conſéquence, il paſſe à ſes uſages & propriétés. Il n'eſt pas beſoin de répéter ici ce qu'il dit : le lecteur le devine, & de reſte ; il engage toutes les perſonnes de quelque qualité, tempéramens, &c. qu'elles ſoient, d'en faire uſage. Son efficacité, comme on doit bien le prévoir, ne ſe borne pas à guérir ſeulement les maladies vénériennes. Enfin viennent les raiſons ſans réplique qui doivent perſuader en dernier reſſort en faveur de la tiſanne, le fondement du remède, le type de ſon efficacité, *les certificats & atteſtations* ; ils ſont en petit nombre, mais en revanche ils ſont marqués au bon coin : on y lit ceux de MM. le Chevalier de Roye ; de Carlier, premier Médecin de Mgr le Duc de Berry ; de Henri-Aimé, Chirurgien de la Reine d'Angleterre ; d'Arbuttenote, premier Médecin de Sa Majeſté Britannique ; de la Peyronnie, premier Chirurgien du Roi ; de Chicoineau, premier Médecin du Roi.

CALVI (Giovani.) *Medico ſiſico di Milano*, è

Socio della ſac. Accademia Fiorentina. Lettera, ſopra l'uſo medico interno del mercurio ſublimato corroſivo, è ſopra il morbo venereo, ſcritta al Dott. Martino Ghiſi, Medico fiſico di Cremona, è dal Medeſimo pubblicata, in Cremona 1762. preſſo il Ferrari, ſtampatore Veſcovile, è della cita. Con licenza dé ſuperiori. grand. in-8°. 84 pag. *C'eſt-à-dire* : Lettre du Doct. J. Calvi, Prof. de Méd. à Milan, de l'Académie de Florence, ſur l'uſage interne du ſublimé-corroſif, & ſur les maladies vénériennes ; écrite à M. le Docteur Martin Ghiſi, Méd. ordinaire de Cremone, & publiée par le même, à Cremone, &c.

1762. Il ſemble que la lettre de M. Calvi n'a été écrite que pour réfuter celle qui ſe trouve dans le traité des tumeurs ; ouvrage qu'on ſoupçonne, dit-il, être de M. Aſtruc : M. C. cependant ne ſe rend point aux raiſons par leſquelles on voulait prouver dans le temps, que M. Aſtruc était auteur & du traité & de la lettre, car il s'exprime ainſi : « Je ne ſaurais me perſuader que cette lettre » ſoit de M. Aſtruc, parce que je ne le crois pas » capable de prétendre réfuter par des mots, les » expériences réitérées faites par des Médecins éclai- » rés de tous les pays, & exercés d'ailleurs dans » l'art de traiter les maladies ; je le crois encore » moins capable de montrer tant d'obſtination ſur » un objet de Médecine pratique, qui eſt d'une con- » ſéquence infinie ». M. Calvi n'aurait-il affecté du doute ſur l'auteur de la lettre, que pour ménager l'amour-propre d'un homme auſſi ſavant que célèbre, mais ſouvent trop attaché à ſon opinion ? On ſerait tenté de le penſer. Quoi qu'il en ſoit, M. C. travaille à détruire les craintes que veut inſpirer l'anonyme ſur l'uſage interne du ſublimé-corroſif, en rapportant les témoignages avantageux des Médecins & Chirurgiens qui l'avaient employé avant & depuis Boerhaave ;

mais il eſt ſurpris que l'anonyme oſe avancer que *le ſuccès n'a pas répondu aux eſpérances que M. Van-Swieten avait données de ſon remède*, tandis que les faits dépoſent en ſa faveur non-ſeulement à Vienne, mais en cent autres endroits. Après avoir dit deux mots ſur les précautions avec leſquelles on doit adminiſtrer le ſublimé, il ſe trouve naturellement amené à parler de la nature du virus vérolique : elle eſt acide, dit-il, ce qui doit ſe conclure d'un phénomène conſtant; ſavoir, que toutes fois que ce virus s'eſt introduit dans quelque partie que ce ſoit, il ſurvient plutôt ou plus tard, fortement ou légèrement, une plus grande condenſation de la ſéroſité du ſang, dans lequel il a pénétré & auquel il s'eſt mêlé. Ceci lui donne occaſion de réfuter en paſſant M. Geoffroy qui eſt d'une opinion contraire. Il détaille enſuite les différentes manières par leſquelles ce mal cruel peut ſe communiquer : mais il s'arrête davantage à rechercher l'origine de cette maladie : il n'eſt point du ſentiment de M. Aſtruc; il eſt tenté de croire qu'elle exiſte depuis que le libertinage eſt entré dans le monde, *io ſono diſpoto à credere, l'epoca di queſto morbo ſia antica quanto l'umana impudicizia* : au reſte les différentes authorités qu'il produit, nous paroiſſoient d'un grand poids, & ſi elles ne renverſent pas tout-à-fait le ſyſtême de M. Aſtruc, elles en ébranlent au moins les fondemens.

Nous avons encore du Dr. CALVI, un ouvrage intitulé : *De medicamentis pro noſocomiorum levamine moderandis.* Piſis 1763. Auquel M. BOISSIER a ajouté une lettre à M. *Roncullus*, écrite en 1762. On y dit quelque choſe de la maladie vénérienne ; mais nous n'avons pu nous le procurer. 1763.

☞ CAMERIER (Eli.) & *Georg. Tobi. Weiſſmann*, diſp. exhibens caſum *de ſalivatione ſine*

ſalivatione. Tubing. 18 Decemb. 1711, *extraite des* Diſputationes ad morborum hiſtoriam, *par M.* DE HALLER, Tom. I, pag. 479, *contient* 13 pages in-4°.

1711. M. Aſtruc annonce cette thèſe : mais il n'en dit rien & ne nomme même pas le Répondant. Un homme grièvement attaqué de la vérole prit les bois ſudorifiques, & ne guérit point; on lui adminiſtra les fumigations, il ne ſaliva point; on lui donna les frictions, la ſputation ne fut pas plus abondante; on lui fit prendre la panacée mercurielle, tout fut inutile pour le faire ſaliver : mais il guérit. L'Auteur demande, d'après cette obſervation, ſi l'on peut guérir le vice vénérien ſans mercure & ſans ſalivation. Il réſout la queſtion & dit : il eſt difficile de guérir ſans ſalivation quelconque; cependant le fait eſt poſſible, & l'expérience le prouve. Il ſera plus difficile de guérir ſans mercure: mais il ne prétend pas que la choſe ſoit impoſſible. Il met enſuite en problême ce qu'on doit penſer des différentes préparations de mercure; il dit qu'il ne veut point infirmer tout-à-fait leur efficacité, & qu'il croit même que quelques-unes d'entre elles peuvent être bonnes. Pour ceux qui annoncent des remèdes qu'on prend ſans préparations, ſans ménagemens, ſans obſerver aucun régime, il les regarde comme des Charlatans. Cette thèſe eſt pleine d'eſprit; une théorie éclairée en fait le tiſſu, & la ſaine pratique vient à ſon appui. Elle eſt diviſée en quatre chapitres.

CAMERIER (Rud. Jac.), *Dr. Med.* *Voyez* CASPAR.

CAMUS (le), *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris.* Sur les dragées anti-vénériennes du ſieur Keyſer. *Extrait du Journal Economique Août 1756, pag. 110, & Janvier 1757, pag.*

1756. *135, contient 16 pages in-12.*

1757. C'eſt M. le Camus qui parle & qui dit avoir

visité différens malades traités infructueusement, & même à leur grand danger, par les dragées de Keyser. Le même fait est à la connaissance de MM. Laurembert & Marteau, Médecins de la Faculté de Paris, M. Brador, Chirurgien de Madame la Duchesse d'Orleans, & M. Goursaut, Chirurgien du Châtelet de Paris. La plupart de ces malades doivent leur guérison à M. Thomas, Chirurgien de Bicêtre.

CANESTRINI (Ant.), Dissertatio *de mercurio.* Œnipont. 1768. 1768.

CANTWEL, *Membre de la Société Royale de Londres, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, & Professeur de Chirurgie aux Ecoles de Médecine.* Deo optimo, maximo, uni & trino Virgini, Deiparæ, & S. Lucæ, Orthodoxorum Medicorum Patrono. Quæstio Medica, quodlibetariis disputationibus manè discutienda in Scholis Medicorum, die Jovis vigesimâ-tertiâ Novembris 1741. M. Gedeone DE RABOURS, Doctore-Medico, Præside. Proponebat Parisiis *Andræas Cantwel*, Hybernus, Doctor Medicus Monspeliensis, Societatis Regiæ Londinensis Socius, Legationis Anglicanæ Medicus ordinarius, Facultatis Medicinæ Parisiensis Baccalaureus, A. R. S. H. 1741 à sextâ ad meridiem. Typis *Quillau*, Universitatis & Facultatis Medicinæ Typographi, in-4°. 8 pag. *An Ptyalismus frictionibus mercurialibus provocatus, perfectæ luis venereæ sanationi adversetur?*

M. Cantwel conclut pour l'affirmative, & dit qu'il n'est point nécessaire, pour guérir la maladie dont il est ici question, d'augmenter les secrétions ordinaires. La grande salivation ne sert qu'à expulser hors le corps le mercure qu'on y introduit. Son sentiment est appuyé de sept observations où il est fait mention de gens fort malades, & qu'il a délivrés du fléau vérolique, après avoir été manqués une ou plusieurs fois par les autres méthodes. 1741.

Réponſe à la Lettre de M. J. P. D. V. imprimée dans le Mercure de Mars. Extraite du Mercure de France de Juin 1749, Tom. I, p. 159. contient 4 pages in-12.

1749. Un Anonyme avait écrit à M. C. pour lui demander ſon ſentiment ſur le livre de M. Cheyne, & pour ſavoir s'il était vrai qu'il eût découvert la compoſition des bougies de M. Daran. M. C. entre par ce moyen en correſpondance & répond qu'il l'entretiendra dans une autre lettre, du livre de M. Cheyne; qu'il eſt vrai qu'il connaît la recette de M. Daran, mais qu'il ne veut pas la divulguer, parce que la fortune de ce dernier en dépend. Nous ne dirons rien de la deuxième Lettre de M. C. qui ne parle que de la transfuſion.

Troiſième Lettre imprimée dans le Mercure du mois de Juillet 1749. A Paris, de l'Imprimerie de J. Bullot, rue Saint Etienne-des-Grès, in-12. 11 pages.

1749. Cette Lettre traite des bougies. L'Auteur démontre que l'uſage en eſt fort ancien, il remonte à près de quatre cens ans, & *il y en a plus de treize cent*, dit-il, *que le ſeul ingrédient utile qu'on puiſſe y faire entrer ſans riſque, eſt connu des Médecins.* Il reconnaît cependant que M. Daran eſt le premier entre les mains de qui il ait vu des bougies bien faites. C'eſt à l'inſpection des ſiennes & à l'obſervation de leurs effets, qu'il doit la découverte de leur compoſition : mais puiſque M. Daran lui a ſervi, pour ainſi dire, de guide, il ne veut pas lui nuire par un trait de plume qui montrerait plus de jalouſie que de généroſité. Le reſte de la Lettre roule ſur les effets que produiſent les bougies, leur néceſſité, les précautions qu'on doit prendre dans leur uſage, & les accidens qui réſultent de l'impéritie de leurs fabricateurs.

Quatrième Lettre de M. Cantwel, &c. Profeſſeur de Chirurgie aux Ecoles de Médecine. Extraite du

Mercure du mois de Septembre 1749, pag. 100. contient 17 pages in-12.

M. C. s'entretient dans cette Lettre de l'action 1749
du mercure. Elle eſt diviſée en trois articles. Dans le premier, il eſt dit quelque choſe du virus, & il expoſe les voies par leſquelles il s'inſinue dans la maſſe des humeurs: dans le ſecond, il regarde la ſalivation comme un effet accidentel du mercure; il en explique les cauſes & indique les moyens de l'éviter: dans le troiſième, il l'enviſage comme un effet qui dépend de quelque qualité inhérente de ce minéral, & il examine ſi l'on peut le dépouiller de cette vertu. M. C. reconnaît que l'inſinuation du virus par les pores de la peau qui couvre la ſurface du corps, eſt poſſible; mais cependant il la croit fort ſuſpecte, & compte peu ſur la vertu des perſonnes qui ſe prétendent infectées de vice vénérien pour avoir vêtu les habits ou couché dans les draps de quelqu'un qui en était attaqué. Pour la ſalivation, il la regarde comme tout-à-fait contraire à la guériſon du malade; le mercure, qui trouve pluſieurs iſſues qui lui ſont ouvertes, par les ulcères & les déchirures qui arrivent dans la bouche, s'échappe & peut laiſſer les autres parties du corps infectées, même le goſier & la bouche ou le mal ſe remontre quelquefois tout de nouveau, quoique cette partie où le mercure s'eſt porté davantage, parût être plus nettoyée: mais ſi l'on conſidère que tous les vaiſſeaux de la bouche & de la gorge ne ſont pas également gonflés dans le ptyaliſme; que les plus dilatés en compriment d'autres que le mercure ne peut enfiler, parce que le cours des humeurs y eſt gêné, on verra clairement que le virus qui s'y trouve ne peut être détruit. Il paraît enfin à M. C. que la pommade mercurielle faite aux deux tiers eſt propre à devoir cauſer peu de ſalivation, & c'eſt au Médecin éclairé à en diriger

l'action. Enfin il reconnaît la poſſibilité de dépouiller le mercure de ſa vertu ſalivante, par l'expérience d'un de ſes Confrères, homme célèbre, qu'il ne veut pas nommer ſans ſon conſentement. Nous avous lu dans un Ouvrage intitulé : *Selectus materiæ Medicæ, Lipſiæ*, 1767, in-8°. de Charles-Guillaume Poerner, *M. D.* page 58, que le mercure ne jouit de la force ſialogogue qu'à raiſon de ſon poids, de ſa figure ſphérique, & de ſa grande diviſibilité; & que ſi on parvient à lui enlever une de ces trois qualités, que lui ſeul poſsède, il n'excite plus le ptyaliſme. Il n'approuve point qu'on procure la ſalivation par l'uſage externe du mercure.

Lettre de M. Cantwel, &c. à M. Rémond de Sainte Albine. Extraite du Mercure de France du mois de Février 1750. contient 3 pag. in-12.

C'eſt en réponſe à celle de M. Daran qui l'avait inſtamment prié de n'avoir aucun ménage-
1750. ment pour lui & de divulguer ſa recette, puiſque ſes recherches la lui avaient fait découvrir. M. C. eſquive le coup & ſe bat en retraite : il promet au Public de lui faire part de ſes découvertes, de faire un livre ſur les maladies de l'urètre, de former des ſujets, & il n'attend, pour couronner ce grand œuvre, que le rétabliſſement de ſa ſanté; il eût mieux fait auſſi, à ce que nous croyons, de l'attendre pour écrire cette réponſe. L'avis des Auteurs du Mercure ſur une *Lettre de M. Guyot, Chirurgien de Genève, à M. Daran*, qui eſt immédiatement imprimée après celle de M. C. eſt une des meilleures critiques qu'on en puiſſe faire. Le voici : « M. Cantwel promet de guérir les mala-
» dies de l'urètre : M. Daran les guérit tous les
» jours. Le premier aurait à ſe plaindre ſi nous
» avions réfuſé d'annoncer les eſpérances qu'il
» donne aux malades. Nous ferions injuſtice au
» ſecond ſi nous négligions de publier les ſervices
» actuels qu'il leur rend ».

La Lettre de M. Guyot eſt au ſujet d'un malade guéri par les bougies de M. Daran.

CARBONEIL, *Docteur en Médecine, &c.* Lettre ſur les effets du mercure, de M. de Torrès à M. le Docteur Zeguer, célèbre Profeſſeur de Médecine, à Valence, en Eſpagne, &c. En date du 10 Mars 1754, *extraite du Mercure de France, du Mois d'Avril* 1754, *pag.* 207, *contient* 9 *pag. in-*12.

M. Carboneil eſt cet autre Médecin que M. Dibon prétendait n'exiſter qu'en tête des feuilles polémiques qu'il plaiſait à M. de Torrez de répandre dans le Public. Quoi qu'il en ſoit, M. Carboneil diſſerte ſur la cauſe qui produit la ſalivation quand on fait uſage du mercure; il prétend que toutes les fois qu'on dépouillera entièrement ce minéral du ſoufre arſenical qui le fait ſortir de la claſſe des métaux purs, on poſſédera ce remède heureux, qui n'occaſionne aucun ptyaliſme. M. de Torrès a donc trouvé ce ſecret en 1747, ſelon M. Carboneil; qui nous paraît auſſi mauvais Chimiſte que ſon confrère M. Bertrand, Peut-on croire que le mercure revivifié du cinnabre, ſoit encore ſouillé d'hétérogénéités? Et ſi M. Carboneil veut faire entrer le mercure dans la claſſe des métaux purs, c'eſt-à-dire, de l'or & de l'argent, il faut qu'il change ſa nature, qu'il faſſe qu'il ne ſoit plus mercure, ce à quoi les *Sages* n'ont jamais pu parvenir; & quand ce changement ſerait poſſible, étant alors or ou argent, il ne ſerait plus propre à la guériſon des maladies vénériennes. Après ce beau diſcours que M. Bertrand a répété ou à peu-près, cette lettre fait mention de la cure la plus ſcabreuſe & la plus brillante, & l'Auteur en donne la palme à M. de Torrès. 1754.

Réponſe à la réfutation que M. Dibon vient de faire de deux écrits publiés, il y a un an, en faveur de M. de Torrès. 1755.

M. Carboneil trouve ſingulier que M. Dibon 1755.

doute de ſon exiſtence, ainſi que de celle de M. Bertrand. Comment peuvent-ils être tous deux des êtres de raiſon, comme le prétend le Chirurgien des Cent-Suiſſes, puiſqu'on les voit tous les jours, puiſqu'on ſait que M. Bertrand eſt ſur le point d'acheter une charge de Médecin ordinaire du Roi? Comment encore peut-il révoquer en doute la guériſon de ce Médecin, puiſque MM. Morand, Dieuxaide & Fernandès ont conſtaté l'état de ces malades; & que MM. Falconet, Vernage, Lavirote & Sanchez ont été témoins de ſa guériſon. Si le fait eſt en l'air, il faut que ces Médecins & Chirurgiens ſoient viſionnaires, ou ayent dit & ſigné le faux; de quelque côté par conſéquent que M. Dibon ſe tourne, il leur fait l'injure la plus flétriſſante. Enfin, M. Carboneil ne finit point ſa Lettre, ſans diſpenſer à ſon ami M. de Torrès, les louanges qu'il lui croit juſtement dues. Nous devons cependant dire que ſi MM. de Torrès, Bertrand & Carboneil, ſont effectivement trois individus, au moins leurs écrits ne paraiſſent point être le produit de trois plumes différentes.

Moyen infaillible de conſtater la découverte Chimique de M. de Torrès; & de confondre M. Dibon, par M. Carboneil, D. M.

Nous n'avons pu nous procurer cette feuille polémique.

☞ CARVALHO (Jeronymo Moreira de). *M. D.* Methodo verdadeyro par a curar radicalmente as carnoſidades. Traduzido do Caſtelhano em Portugues. por *Felippe de Souſa.* Lisboa. in-8°. 1721. *C'eſt-à-dire,* Méthode véritable pour guérir radicalement les carnoſités; traduit de l'Eſpagnol en Portugais, par *Philippe de Souſa*, à Liſbonne.

1721. M. Aſtruc n'avait point ſans doute eu connaiſſance de cet ouvrage; pour nous, nous n'avons pu nous le procurer.

CARYOPHILUS

CARYOPHILUS..... De usu & præstantiâ Thermarum Herculanarum quæ nuper in Daciâ Trajani detectæ sunt *Paschalis Caryophili* Dissertatio Epistolaris altera, quæ an. M. DCC. XXVII. Kal. Aug. confecta, nunc tertiâ vice prodit. Trajecti ad Rhenum, apud Typographum Hermannum Besseling, 1743, in-4°.

Il paraît par la note 3 du §. XXXI de la Dissertation de M. Boehm, que nous avons traduite, qu'il y a eu deux autres éditions de cet Ouvrage, l'une à Vienne en 1737, & l'autre à Mantoue en 1739.

Page 31, on lit que ces eaux sont d'une efficacité reconnue pour la maladie vénérienne; c'est au point qu'il y a une fontaine à laquelle on a donné le nom de *Fontaine de la vérole:* on les prend & en bains & en breuvage; l'Auteur regrette de ne point en avoir l'analyse, mais il n'a pu l'obtenir de l'Inspecteur de ces eaux, soit à cause de la guerre, soit à cause de la négligence des Médecins qui exercent leur profession dans cet endroit. Cependant, par les effets qu'elles produisent, effets différens de ces eaux très-chaudes & très-sulphureuses que les Médecins ont été obligés d'abandonner par les accidens qui en résultent, il conjecture que si elles contiennent du soufre ce doit être en très-petite quantité: mais qu'elles contiennent beaucoup de résine & de nitre. Elles sont d'une chaleur très-tempérée, ce qui fait qu'elles ne peuvent allumer davantage les humeurs. L'Auteur prétend que la vérole établit son foyer dans le foie qu'elle enflamme, d'où elle porte l'incendie dans tout le sang. Il dit ensuite que ces eaux ne sont pas les seules qui soient reconnues bonnes pour la maladie syphillitique; il nomme celles qui sont près de Véronne, celles d'*Avinio*, dans le territoire de Sienne, celles de Naples, &c. Il finit par avertir que l'on ne doit point se 1743.

mettre à l'usage des eaux sans s'y être préparé par les purgations & les saignées, s'il y a indication; les personnes exténuées & qui ont la fièvre, qui sont asthmatiques, qui sont attaquées d'hémoptysie, doivent s'en abstenir. On peut prendre deux bains par jour, si les forces le permettent, le matin, & l'après-midi six heures après le repas; cependant on ne doit pas rester dans le bain le soir autant que le matin. Lorsqu'on en sort, on se fait essuyer avec des linges chauds, on se couche dans un lit bassiné, on se couvre bien, & l'on sue; on se promène ensuite: on se garantit du froid, on prend des alimens convenables & sobrement. On ne doit garder sur soi aucun emplâtre dont la graisse bouche les porres de la peau & empêche l'effet des eaux. Lorsqu'on les prend en boisson, on dirige aussi les doses selon les forces & le tempérament du malade.

CASAMAJOR (Antonius). *Censor Regius, Doctor Medicus. Voyez* GUILBERT.

1700. ☞ CASPAR..... Dissertatio inauguralis, *de panaceâ mercuriali*.... quam RUD. JAC. CAMERIER. Dr. Med. Præside... subjiciet *Joh. Caspar.* Tubingæ. 1700.

☞ CASPARD (Joan.) *Canastad. Wirtemb. Suevus.* Dissertatio Medico-Chirurgica inauguralis, *de exostosi cranii rariore*, quam pro Doctoratu obtinendo tuebitur; Argentorati, mense Decembris 1730. Cette Thèse est extraite de la traduction Française de la collection des Thèses Médico-Chirurgicales, publiée par M. le Baron de Haller, tom. premier, page 45 : contient 3 pages in-12.

1730. Le Serrurier qui fait l'objet de l'observation, est un homme qui premièrement s'adonna au vin, & qui joignit ensuite à ce plaisir, celui des femmes. Il gagna une gonorrhée qui fut mal guérie. Un jour, étant à travailler à son enclume, il fut

saisi d'un si violent mal de tête, qu'il tomba à la renversé sans connoissance; il resta dans cet état pendant six heures. On le fit passer par les remèdes. Il parut pendant quelque temps jouir d'une bonne santé; mais un autre jour, après avoir bu, il fut pris de tranchées violentes, & mourut au bout de quelques heures, dans les convulsions. On l'ouvrit; & l'on trouva, les tégumens de la tête étant levés, une exostose spongieuse qui, partant de l'os pariétal gauche, à deux travers de doigt de la future sagittale, s'étendait sur l'os du front, en passant au-delà de la future coronale, & allait gagner la future squammeuse où elle se terminait. Elle était plus élevée à sa partie supérieure, qu'elle ne l'était à l'inférieure; elle avait levé les lames du péricrâne & le muscle crotaphite auquel elle faisait faire une espèce de saillie. On y remarquait plusieurs éminences & plusieurs cavités; elle était traversée dans sa longueur, par un sillon semi-lunaire qui s'étendait de la partie antérieure à la partie postérieure. On enleva le crâne, & on trouva à la partie qui répondait à l'exostose, une excroissance à peu-près semblable à celle qui avait paru à la table externe de l'os pariétal Cette exostose interne différait de l'autre en plusieurs points. 1°. Elle était plus considérable & avait plus d'étendue. 2°. Sa circonférence était plus sphérique. 3°. La substance en était plus molle & la table plus amincie. 4°. La partie inférieure en était plus saillante que la supérieure; & c'était le contraire dans l'exostose externe. La dure-mère qui ne paraissait nullement levée, était attachée fortement à cette exostose. Si l'on eût pu connaître le siége du mal, cet homme eût peut-être été guéri par le trépan. Cette observation qui est due à *Jean Saltzmann*, Professeur en Médecine à Strasbourg, se trouve tout au long dans le deuxième vol. des actes des Curieux de la Nature, in-4°;

1730, à Nuremberg, p. 222. Obſ. 99. Il était de cette Académie.

CAUHAUSEN. (Salent. Ern. Eugen.) *Archidiæces. Trevirens. Proto-phiſicus, Præſidii Electoralis Medicus & Poliater Confluentinus, Acad. curioſ. natu. Com.* Lues venerea per manus obſtetricis propagata. *Act. Phyſ. Medic. nat. curioſor. Cæſar. Acad.* tom. VII. Obſerv. 65. p. 251. Norimbergæ. 1744. in-4°.

1744. Le principal but de cette Obſervation, eſt de démontrer que la contagion vénérienne peut ſe propager par des voies très-indirectes. M. C. a vu une ſage-femme qui, pour avoir accouché une femme dont les parties génitales étaient ſouillées d'ulcères vénériens, a gagné & communiqué ce virus aux autres femmes qu'il lui eſt arrivé d'accoucher depuis. Il ne dit point que cette accoucheuſe eût aux mains ni dartres, ni plaies, ni écorchures, &c. Le fait eſt arrivé en 1737 dans un Village voiſin du lieu qu'il habite, ou des Huſſards étaient en quartier. M. Cauhauſen nous permettra de remarquer que cette manière de recevoir & de communiquer le mal ſyphillitique eſt bien extraordinaire. Si je l'avais vu, j'en douterais encore; & il ne faut pas moins que l'atteſtation de M. C. & l'approbation de la ſociété des Curieux de la Nature, qui ont compris cette obſervation dans leurs actes, pour me convaincre. Cependant, l'Auteur s'eſt-il bien aſſuré que les Huſſards n'ont point contribué à diſſéminer ce virus?

1772. Les mêmes Mémoires de l'Académie des Curieux de la Nature nous fourniſſent, volume 9, année 1772, page 371, l'Obſervation ſuivante de M. Jean-Herm. FURSTENEAU, *miaſma venereum, per obſtetricem longè latèque diſſeminatum.* La Sage-femme qui en fait le ſujet, avait coutume de ſucer & de baiſer ſur la bouche tous

les petits nouveaux-nés qu'elle recevait ; & elle tenait des uns le mal dont enſuite elle infecta les autres. Ce fait, au moins, eſt très-vraiſemblable.

Atrophia luem veneream excipiens, fonte Selterano, lacti nupto, curata. Des Mémoires des Curieux de la Nature, tome X, page 307, Obſervation 85. A Nurimberg, 1754.

On peut voir par les deux Cures rapportées dans cette Obſervation, combien l'eau de Seltz eſt efficace pour guérir l'atrophie qui ſuccède à la maladie vénérienne ; mais ſa vertu deviendrait inutile dans cette occaſion, ſi l'on ne réduiſait pas les malades à cet état, par les ſalivations outrées, & les ſueurs exceſſives ; non-ſeulement le virus a été chaſſé par ces traitemens contre nature, mais encore il s'eſt fait une ſi grande déperdition des ſucs nourriciers, & la machine ſe trouve dans un ſi grand délabrement, qu'il ne faut pas moins que les efforts du meilleur tempérament & les plus puiſſans ſecours de la Nature, joints à ceux de l'Art, pour récupérer la perte vitale que l'on a faite. La femme dont M. C. fait mention dans cette obſervation, avait été exténuée par un ptyaliſme qui l'avait jetée dans des accidens affreux, & qui ne faiſaient que ſe ſuccéder les uns aux autres, lorſqu'elle lui fut confiée. L'homme dont il parle en premier lieu, avait été entrepris & conduit par ſes ſoins ; il l'avait traité avec la décoction de gayac & de ſalſepareille, la teinture des métaux, le mercure doux dans la pulpe de caſſe, après l'avoir mis à la diète preſcrite par Boherhaave. Il ſuivait auſſi la théorie de l'Hippocrate Batave ; il croyait le ſiége du virus vérolique dans les parties huileuſes & gélatineuſes des humeurs ; & il en était d'autant mieux perſuadé, qu'il ſavait que les Américains, 1754.

au rapport de THUAND, *hiſt. ſui temporis*, *lib.* 71. ſe guériſſaient de cette maladie endémique chez eux, en ſe couchant à la plus grande ardeur du ſoleil, depuis dix heures du matin, juſqu'à deux heures après-midi.

CÉZAN (de) *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine, en l'Univerſité de Paris.* Manuel anti-ſyphillitique, ou Eſſai ſur les maladies vénériennes; Ouvrage fondé ſur l'expérience & l'obſervation, & rédigé d'après les principes des plus grands Médecins; avec un préſervatif de ces maladies. A Londres, & ſe trouve à Paris, chez Desventes Deladoué, Libraire, rue St. Jacques, vis-à-vis le Collége de Louis-le-Grand, 1774, in-12. 328 pages, non-compris l'introduction de 34 pages.

. . . . . *Si quid noviſti rectius iſtis*,
Candidus imperti; ſi non, his utere mecum.

Hor. Ep. VI, Lib. I.

1774. S'il eſt permis de reprendre ſon bien où on le trouve, que M. de Cézan ſouffre (quoiqu'il diſe dans ſon introduction qu'il ne nomme pas toutes les ſources où il a puiſé) que je réclame ici quelques lambeaux d'une miſérable petite brochure portant pour titre : *Méthode familière pour guérir les maladies vénériennes, &c.*, que je donnai en 1773, & dont la ſeconde édition eſt en tête de cette Bibliographie. Il annonce n°. 38, une formule de ſolution de ſublimé-corroſif agréable : cette formule eſt copiée mot pour mot d'après celle qui ſe trouve dans ma *méthode familière*, p. 32. Vers le mois de Janvier dernier, en donnant dans quelques

Journaux (1) la préparation de mon chocolat aphrodiſiaque, j'avertiſſais qu'on ne devait point accorder ſa confiance à cette recette; avouant que j'avais annoncé trop légèrement être parvenu à dépouiller le ſublimé de ſon goût cuivreux ou plutôt métallique; & que j'avais écrit ſur la foi d'un ami à qui je m'en étais rapporté pour l'exécution du procédé. On peut encore voir ce que j'en dis à mon nom. *Voyez* LE FEBURE. Par conſéquent, ſi M. de C. eût mis cette recette en pratique, il eût vu par la réuſſite, que je m'étais trompé. Ce remède n'eſt point le ſeul qu'il ait copié d'après nous; p. 228, n°, 19, l'emplâtre pour les cancers dont il donne la formule, ſe trouve décrit en mêmes termes, p. 57 de notre *méthode*. Ce Médecin ne s'en eſt point encore tenu là: il a copié en bien d'autres endroits nos ſentimens & notre pratique; entre autres, p. 89 en parlant de la *cryſtalline*, il a dit les mêmes choſes que nous en diſons, p. 80. p. 92; en parlant du *pian* ou *épian*, il a copié ſans guillemets & ſans citer l'Auteur ce que nous avons dit p. 85, & ſuiv. enfin, p. 149, lorſqu'il dit que l'on peut adminiſtrer le mercure ſublimé-corroſif pour la petite vérole, il dit exactement & ſans y rien changer, ce que nous avons écrit p. 88 & ſuivante. D'après cette revendication, que l'Auteur ne croye pas que nous ſoyons animés par l'eſprit de reproche, ou que nous voyons d'un œil jaloux la table qu'il a faite exprès des Auteurs qui complettent ſon érudition, & d'ou nous ſommes exclus; la petite vanité de nous trouver cités, ne nous a jamais tyranniſés. J'en parle ici, parce qu'il m'eſt peut-être flatteur de voir mes ſentimens adoptés par un

(1) Et particulièrement dans une lettre que nous écrivîmes au mois de Janvier 1774, à M. Roux, Auteur du Journal de Médecine.

Praticien qui compte quinze années d'expérience. Je ne briguais pas moins, dans cette occaſion, l'approbation de ſon Cenſeur (1). Mais revenons à l'ouvrage.

L'Auteur, parle d'abord de l'origine de la vérole; il croit qu'elle prend ſa ſource dans le principe de la volupté & de la débauche; ſes idées à ce ſujet, & ſa manière de les exprimer, ont encore une grande affinité avec celles de M. Gardane & les miennes expoſées dans ma *méthode familiére*, *&c.* Nous voyons avec chagrin qu'il prétend auſſi, avec ſon ami & ſon Cenſeur, que la peſte d'Athènes dont parle Thucydide, était plutôt une vérole qu'une peſte; mais afin que ce ſoit ici pour la dernière fois, & qu'aucun Auteur déſormais ne ſoit induit en erreur par les autorités de MM. de C. & Gardane, nous allons ici tranſcrire tout au long, ce que dit Thucydide des ſymptômes de cette peſte (2). Il paſſe à la dé-

(1) Le Cenſeur du Livre de M. de Cézan a été M. Gardane qui cenſura en 1773 ma *Méthode familière*, *&c.* On ſait qu'en qualité de Gazetier Littéraire il a fait, au mois de Mars 1774, les honneurs de cet Opuſcule, qu'il a qualifié du nom de *Brochure dégoûtante*. Il aurait dû, par l'amitié qui l'unit avec M. de Cézan, ne pas ſouffrir que ſon ami ſouillât ſon Ouvrage par des préceptes & une pratique qui doivent dégoûter les Lecteurs & faire périr les malades. Mais nous attendons le Cenſeur Journaliſte à l'apologie du livre de ſon intime. Il ſe trouve entre Caribde & Sylla; s'il dit du mal de l'Anti-ſyphillitique, il manque & à l'amitié & à la reconnaiſſance; car à chaque page M. de Cézan lui prodigue des louanges outrées. S'il en dit du bien, il approuve mon Ouvrage, & par conſéquent il fait preuve de légèreté, de prévention & d'animoſité. A l'heure où l'on tire cette feuille, M. Gardane n'a point encore annoncé l'Ouvrage de ſon Confière; s'il en parle, nous ne le laiſſerons point ignorer à nos Lecteurs. On peut prendre une plus grande connaiſſance de nos débats avec M. Gardane à ſon nom & au mien.

(2) *L'Hiſtoire de Thucydide de la guerre du Péloponèſe*,

finition de la vérole. Il parle enſuite de la gonorrhée: il diſtingue trois périodes dans la curation

traduction de M. PERROT-D'ABLANCOURT, *à Paris*, 1671, *in*-12. *Tom. I*, *pag.* 179. « La contagion fit un bien plus » grand dégât dans Athènes, après avoir ravagé l'Iſle de » Lemnos & les environs; enſorte qu'on n'a jamais rien » vu de ſemblable ni qui ait emporté tant de gens: car les » Médecins n'y connoiſſoient rien & mouroient plutôt que » les autres, parce qu'ils fréquentoient plus les malades. » Enfin, la maladie étoit ſans remède; ni vœux, ni prières » ne contribuoient à la guériſon; les Oracles & les prédic- » tions étoient inutiles, & l'on s'en laſſa à la fin, parce que » les eſprits étoient abattus par la violence du mal. Elle » commença, à ce qu'on tient, en Ethiopie, d'où elle deſ- » cendit en Egypte, & de-là gagna l'Afrique & la plupart de » la Perſe, puis vint fondre tout-à-coup dans Athènes. Ce » mal prit d'abord au Pirée, & l'on diſoit que l'ennemi avoit » empoiſonné les puits, parce qu'il n'y avoit point alors de » fontaines; puis il monta dans la ville où il fut plus violent. » Je laiſſe à ceux qui s'y connoiſſent à en rechercher les » cauſes, & je me contenterai de dire ce que c'étoit, comme » l'ayant eu moi-même, & en ayant vu d'autres malades. » Cela pourra ſervir de quelque inſtruction à la poſtérité, » s'il revient jamais. Premièrement, cette année-là fut exempte » de toute autre maladie, & lorſqu'il en arrivoit quelqu'une, » elle dégénéroit en celle-ci. Mais à ceux qui ſe portoient bien, » elle prenoit tout-à-coup par un grand mal de tête, avec » des yeux rouges & ardens, la langue ſanglante, le goſier » de même, une haleine infecte & une reſpiration difficile; » ſuivies d'éternumens & d'une voix enrouée; de-là, deſ- » cendant ſur la poitrine avec une toux violente, elle faiſoit » ſoulever le cœur, & cauſoit des vomiſſemens de toute ſorte » de bile, avec beaucoup de douleur & d'effort. Il prenoit » ſouvent un hoquet ſuivi d'une grande convulſion, qui » s'appaiſoit aux uns plutôt, aux autres plus tard. Le » corps devenoit rougeâtre & livide, avec des élevures ou des » puſtules, & ne paraiſſoit pas fort chaud au toucher, mais » brûloit tellement au dedans, qu'on ne pouvoit ſouffrir la » couverture, non pas même le drap; ſi bien qu'il falloit » demeurer nud. On eût pris grand plaiſir à ſe jeter dans » l'eau froide, & pluſieurs, mal gardés, ſe précipitèrent » dans des puits, preſſés d'une ſoif que l'on ne pouvoit

de cette maladie, il lui assigne les siéges que la plupart lui reconnaissent. Nous lisons encore à ré-

» éteindre, quoiqu'on bût peu, ou beaucoup. Ces symptô-
» mes étoient suivis de veilles & d'inquiétudes continuelles,
» sans que le corps pourtant s'affoiblît, jusqu'à ce que le
» mal fût arrivé à son période, car on résistoit au-delà de
» toute apparence; desorte que la plupart mouroient au
» septième jour ou au neuvième, de l'ardeur qui les bruloit,
» sans que leurs forces fussent beaucoup diminuées. Que si l'on
» passoit ce temps-là, il descendoit dans le ventre, & ulcérant les
» intestins, causoit une dyssenterie qui faisoit mourir après
» de foiblesse : car il passoit par toutes les parties du corps,
» après avoir commencé par la tête; & si l'on en échappoit,
» il gagnoit les extrémités & se jettoit en dehors, ce qui étoit
» une marque assurée de guérison. Il descendoit tantôt dans
» les bourses, tantôt aux doigts des pieds & des mains,
» dont plusieurs perdirent l'usage. Quelquefois revenant
» en santé, on perdoit le sentiment jusqu'à s'oublier d'abord
» & à méconnoître ses domestiques. Car comme cette mala-
» die étoit au-dessus de toute raison, les accidens en étoient
» de même; & pour montrer qu'il y avoit quelque chose
» d'extraordinaire, plusieurs corps étant abandonnés, les
» oiseaux de proie ni les bêtes sauvages n'en mangeoient
» point, & s'ils en mangeoient, ils en mouroient; tellement
» qu'on n'en voyoit plus paroître ni là ni ailleurs: mais les
» chiens qui vivent parmi les hommes, donnoient des preu-
» ves plus évidentes de l'un & de l'autre. Voilà quel étoit le
» mal, pour ne rien dire des symptômes qui arrivoient hors
» de la règle ordinaire. Du reste, on mouroit avec Médecin
» & sans Médecin, & il n'y avoit point de remède spéci-
» fique, parce que ce qui servoit aux uns nuisoit aux autres.
» Nul corps n'avoit la force d'y résister, non pas même les
» plus vigoureux, ni ceux qui étoient traités le plus métho-
» diquement..... Mais ceux qui avoient le plus de pitié
» des autres étoient ceux qui avoient passé par-là & qui
» étoient hors de danger; car on n'y retomboit pas deux
» fois, ou pour le moins on n'en mouroit point ». D'après la description que fait Thucydide du fléau qui affligea Athènes, je demande si celui à l'imagination duquel tous les objets se présentent ordinairement avec des symptômes de la vérole, peut ici prendre le change? Je n'accuserai point MM. Gardane & de Cézan de ne point entendre le texte grec, puisqu'il est traduit & en latin & en français, & que

gret, que *les fleurs blanches s'aigriſſent, & deviennent plus acrimonieuſes par les remèdes propres à la gonorrhée.* Tous les meilleurs cliniques ne conviennent cependant point de ce fait : liſez le célèbre Lieutaud & autres. Seraient-ce les délayans & les adouciſſans que l'on adminiſtre dans le premier période qui leur ſeraient contraires? Il n'eſt pas néceſſaire d'être de l'Art, pour voir que cette propoſition implique. Seraient-ce les remèdes mercuriels en opiats & autres, que l'on ordonne ſouvent dans le ſecond période? Tous les Maîtres adminiſtrent les mercuriaux pour les fleurs-blanches, étant toujours en garde ſur l'eſpèce de ces écoulemens. Seraient-ce enfin les balſamiques, les vulnéraires, les doux aſtringents que l'on donne dans le dernier période? Ce ſont les mêmes remèdes que l'on ordonne pour les fleurs-blanches, après avoir préparé convenablement les malades à la ſuppreſſion de ces évacuations nuiſibles & incommodes. L'Auteur regarde le traitement de la gonorrhée comme encore inconnu, parceque ſa curation eſt longue & incertaine ; mais les malades ne ſont-ils pas plus difficiles à guérir que la gonorrhée ? J'en ai toujours vu la fin quand ils ont voulu principalement faire divorce avec Vénus. Il parle des ſuites des gonorrhées, il met au rang des accidens qui leur ſuccèdent la hernie vénérienne, ou chaude-piſſe tombée dans les bourſes, & les carnoſités de l'urètre, qu'il regarde pour être ſeulement des cicatrices. Il annonce pour cet inconvénient un moyen qu'il aſſure être certain. On introduit dans le canal de l'urètre une corde à boyau connue ſous le nom de *chanterelle*, que l'on trempe auparavant dans l'huile. Par ſon ſéjour, dit l'Auteur, elle s'abreuve de l'humidité, ſe gonfle & dilate le canal, ce qui eſt le point tant deſiré dans cette conjoncture. La continuité de ce ſeul

d'ailleurs ils entendent ſans doute parfaitement ces langues : mais je dirai qu'ils n'ont lu ni entendu lire, ni le texte ni les Traducteurs.

moyen diſpenſe d'avoir recours à ces bougies tant vantées. Mais cette corde à boyau élargira tout au plus pour quelques inſtans le calibre de l'urètre, & n'enlevera pas la cauſe du mal. Si M. de C. veut croire aux cicatrices, *le point tant deſiré* ſera de détruire les brides qu'elles forment, & de les mettre au niveau de l'urètre, ce que ne peut faire une ſimple corde qui n'opère que comme ſonde. Je ſuis ſurpris que les Auteurs qui ont propoſé ce moyen n'ayent jamais fait cette réflexion. Suit dans l'Ouvrage le traitement de l'ophthalmie vénérienne, des chancres, du phimoſis & paraphimoſis, des bubons vénériens. L'Auteur donne avec raiſon & prudence les moyens de diſtinguer le bubon de l'*entérocèle* : ou généríquement *bubonocèle* : car nous diſons ici pour quelques perſonnes qui ne ſavent point ces diſtinctions, néceſſaires cependant, qu'il y a trois eſpèces de *bubonocèle*, ou hernie inguinale. On diſtingue premièrement *l'épiplocèle*, lorſqu'il ne ſort que l'épiploon; ſecondement *l'entérocèle*, lorſque la hernie eſt formée par l'inteſtin; troiſiémement *l'entero-épiplocèle*, lorſqu'elle eſt produite par la ſortie de l'épiploon & de l'inteſtin en même-temps, ce qui arrive le plus communément. En général on reconnaît *l'épiplocèle* en ce que la tumeur eſt inégale, elle retient l'impreſſion du doigt, elle rentre ſans bruit, & un peu plus difficilement que l'entérocèle, la peau n'éprouve aucun changement; celle-ci préſente une tumeur mâle & unie; & quand on la réduit, on entend une eſpèce de bruit. Elle rentre aſſez facilement, à moins qu'il n'y ait des obſtacles, tels ſont l'engorgement, l'adhérence, une forte portion de méſentère tombée dans l'aîne, l'inflammation, &c. Enfin comme nous ne voulons ici que donner les ſignes caractériſtiques de la hernie inguinale & non la traiter, nous nous bornerons à dire que *l'entéro-épiplocèle* réunit quelques ſignes de l'une & de l'autre hernie. V. la Table des Matières au mot *bubon* & *bubonocèle*. M. de C. parle enſuite des poi-

reaux, verrues, condylomes, &c. des exoſtoſes, & autres maladies des os; des dartres, de la gale, de la cryſtalline, du pian ou de l'épian, des ſignes de la vérole, du ſiége du virus vénérien. L'Auteur concilie dans cet article l'opinion d'Aſtruc & de Boerhaave; le premier plaçait le ſiége du virus dans la lymphe; le ſecond dans la graiſſe. Il conclut que la lymphe & la graiſſe ne diffèrent entre elles que par une légère modification des principes; & que par conſéquent il y a de très-grands rapports entre ces deux humeurs. Cet article nous a paru bien fait. Les ſuivans font mention des voies par leſquelles le virus vénérien ſe communique. Il paſſe à l'uſage du mercure; l'Auteur regarde ce métal comme le premier antidote du vice vénérien. Vient celui des frictions; l'Auteur les rejette. Il parle après du ſublimé-corroſif, & de ſa manière d'agir ſur le virus vénérien. M. de C. eſt très-grand partiſan de ce ſel; il croit qu'il agit ſur le virus par l'excès d'acide qui a ſervi à ſa compoſition, qui ſtimule les fibres & les membranes des vaiſſeaux, irrite le ſyſtême vaſculaire, & lui communique un degré aſſez conſidérable d'irritabilité, pour broyer la lymphe viciée qui conſtitue ce mal. Il l'adminiſtre dans l'eau diſtillée. Il dit un mot du mercure gommeux, & du mercure ſiropeux; il n'eſt point partiſan de la méthode de M. Plenck; il n'ouvre point ſon ſentiment ſur celle de M. Gervaiſe. Viennent les fumigations; il adopte cette manière de traiter, en quelques circonſtances. Les ſudorifiques; il aime particulièrement à les allier au ſublimé en bien des cas. Les pilules de Keyſer; il les tient pour inſuffiſantes. Les lavemens anti-vénériens; il les rejette abſolument, & ne les permet qu'aux pédéraſtes. Il parle d'un homme à lavemens, nommé *Lafond*: nous ne ſavons pas s'il eſt le même qu'une perſonne du même nom, dont nous avons parlé à

ſon lieu, & qui recommande de petits topiques pour les carnoſités. Viennent enfin les préſervatifs; l'Auteur s'étend amplement & avec érudition ſur l'utilité des remèdes prophylactiques. D'après les raiſons & les faits qu'il allégue, on ne peut blâmer ceux qui s'occupent de la découverte de ces remèdes. Il blâme & regarde comme inſuffiſans tous ceux qu'on a vantés juſqu'à lui: le ſien qu'il dit être ſon enfant eſt le ſeul bon; il en donne la recette n°. 7. Le voici: prenez ſublimé-corroſif, demi-gros, pour quatre pintes d'eau de rivière diſtillée. Mêlez avec autant d'eau de chaux première; ſuivez les procédés ordinaires de la diſſolution du mercure ſublimé-corroſif par l'eſprit de vin, & maſquez l'enſemble par une décoction de vulnéraires. Voilà, ce me ſemble, l'eau phagédénique de M. Gardane, celle qu'on attribue à M. de Préval, & nous ne voyons rien de neuf dans ce procédé que la décoction vulnéraire; qui plus eſt, s'il nous eſt permis de dire notre avis, nous ne croyons point à ſa vertu. Malgré que M. de Cézan tienne pour inſuffiſant de ſe frotter le gland, la verge, & les bourſes, avant l'acte du coït, avec de l'huile, ou du beurre, ou encore mieux avec de l'onguent mercuriel, nous donnerons cependant la préférence à cette méthode, parce que ces huileux bouchent exactement les pores, & s'oppoſent à l'introduction du virus, de quelque nature qu'il ſoit. L'injection après l'acte, eſt ſans doute fort utile; mais de l'eau tiède avec du vin, de l'eau de guimauve avec un peu de ſolution légère de ſublimé, ou avec l'extrait de Saturne ordinaire, ou de Goulard, rempliſſent à merveille l'indication: & la meilleure de toutes les méthodes encore, eſt d'uriner immédiatement après: lorſqu'on s'y eſt accoutumé, il n'eſt pas difficile de le faire. Cependant on ſait que tous ces remèdes prophylactiques ſeront en déroute, lorſqu'une

perſonne paſſera la nuit avec une femme pour laquelle il ſentira quelque penchant; il ne voudra, ne pourra même prendre ces précautions: & s'échauffant dans les inſtans voluptueux de la copulation, les miaſmes véroliques s'exalteront, & s'introduiront malgré tous les préſervatifs. Ces remèdes ne ſont bons que pour ceux qui, pour ſatisfaire la nature & leur groſſière luxure, ſe livrent avec brutalité à la première femme qui leur tombe ſous la main. L'Ouvrage de M. de C. eſt terminé par trente formules, & la liſte alphabétique des Auteurs cités ou employés dans ſon Manuel.

CHACHIGNON (la veuve) *Apothicaire*, rue St Honoré.

Cette Dame s'eſt fait annoncer dans la Gazette de Médecine, in-8°. n°. 49, du Vendredi 24 Juillet 1761, p. 391, pour vendre des bougies pleines & creuſes, qu'elle dit avoir été examinées par pluſieurs Docteurs en Médecine de Paris, qui les ont trouvées bien diſpenſées, & les jugent très-utiles pour les maladies de l'urètre. 1761.

C'eſt ſe faire annoncer pour aſſez peu de choſe.

CHAPMAN (Samuel), A TREATISE ON THE VENEREAL DISEASE, CONTAINING A PARTICULAR ACCOUNT OF THE NATURE CAUSE, SIGNS, AND THE CURE OF THE SEVERAL VENEREAL DISORDERS, BOTH LOCAL AND UNIVERSAL. AND BEING DESIGNED AS A TRANSLATION AND ABRIDGMENT OF THE LEARNED DR. ASTRUC'S TREATISE OF THIS DISEASE; London. 2 vol. in-12 1755. *C'eſt-à-dire*, Traité de la maladie vénérienne: on y rend un compte particulier de la nature, de la cauſe, des ſymptômes & de la guériſon de tous les différents accidents qui accompagnent cette maladie, ſoit qu'elle ſoit locale ou univerſelle. Ce traité eſt une eſpèce de verſion abrégée du ſavant ouvrage ſur cette 1755.

matière, du Dr. ASTRUC, par Samuel *Chapman*, à Londres.

1768. CHAPPE D'AUTEROCHE (l'Abbé) *de l'Académie Royale des Sciences.* Voyage en Sibérie, fait par ordre du Roi en 1761. Paris 1768 *in-fol.*

Tom. premier, première partie, pag. *66*, on lit quelque choſe concernant les maladies vénériennes. Voici ce qu'en dit l'auteur. « La petite » vérole emporte près de la moitié des enfans, & » quelquefois plus : le ſcorbut & la débauche des » pères & mères leur occaſionnent quantité de ma- » ladies inconnues ailleurs aux enfans, peut-être » parce qu'ils n'ont dans ce pays d'autres remèdes » que leurs étuves : elles ſont très-ſalutaires à ceux » qui n'éprouvent que les maladies analogues au » climat; mais elles ne ſont qu'un palliatif pour » les maladies vénériennes. Ces dernières y ſont plus » dangereuſes que par-tout ailleurs, parce que le » ſcorbut s'y trouve preſque toujours réuni, & que » le remède propre à une de ces maladies, eſt tou- » jours contraire à l'autre. Les maladies vénérien- » nes ſont ſi répandues dans la Sibérie & la Tarta- » rie ſeptentrionale, qu'il eſt à craindre que par » la ſuite des temps, elles n'y détruiſent totalement » l'eſpèce humaine. La manière dont ces peuples » vivent dans leurs chaumières doit en accélérer » le moment, à cauſe de l'excès de liberti- » nage qu'elle y occaſionne. Ils ne connaiſſent point » l'uſage des lits; ils couchent pêle-mêle, preſque » nuds ſur des bancs & ſur les poëles : les pères & » mères ne ſauraient jouir des droits du mariage » que les enfans n'en ſoient témoins. La jeuneſſe » plutôt inſtruite qu'ailleurs, a trop de facilité pour » ne pas ſe livrer à la diſſolution ». Et il dit en note p. 67 : « Quelques auteurs prétendent ce- » pendant que les Ruſſes font uſage dans cette » maladie du ſublimé-corroſif, & en particulier

» M.

» M. Macquer dans ſon Dictionnaire de Chimie, » tom. 2. p. 65. On ſait d'ailleurs, dit cet auteur, que » l'uſage interne du ſublimé-corroſif eſt établi avec » ſuccès depuis long-temps chez les Tartares & » chez les Ruſſes que leur manière de vivre ſans » retenue avec toute ſorte de femmes, expoſent » continuellement à accumuler des maladies vé- » nériennes les unes ſur les autres. Je n'ai vu nulle » part, dans ma route de Pétersbourg à Tobolsk, » qu'on y fît uſage du ſublimé-corroſif, & j'ai » ſu que des gens opulens attaqués de cette ma- » ladie, paſſent en Europe pour s'en faire traiter. » Peut-être a-t-il été abandonné à cauſe des ſuites » fâcheuſes que ce remède peut produire lorſ- » qu'il eſt mal adminiſtré ». Il eſt aſſez démontré que M. Macquer, lorſqu'il dit que les Sibériens uſent intérieurement du ſublimé-corroſif, dans les maladies vénériennes, parle avec plus de fondement que M. l'Abbé Chappe, puiſque Gmelins, Clerc, Sanchez, &c. viennent à l'appui de ce fait ; d'ailleurs tout le monde aujourd'hui en reſte convaincu. Plus loin p. 240, il parle encore du mal vénérien, & il dit que les hommes ſont très-ſujets à la ſodomie en Ruſſie. Il rapporte enſuite un paſſage du voyage de Sibérie, par M. Gmelins, que nous avons fait connaître à ſon lieu. Tom. ſecond du voyage de Sibérie, contenant la deſcription du Kamtchatka, par M. KRACHENINNIKOW, *Profeſſeur de l'Académie des Sciences de St Pétersbourg*, traduit du Ruſſe : pag. 121 on lit que les Kamtchadals ſont très-ſujets au mal de Naples. Ils croyent que ce mal ainſi que les autres maladies, dont ils ſont affligés, leur ſont envoyés par des Eſprits qui habitent les bois de Bouleaux, de Saules ou d'Oſiers, lorſque quelqu'un deux coupe par mégarde quelques brouſſailles où ces Eſprits font leur ſéjour. Ils s'imaginent guérir leurs maladies principalement par des charmes, en prononçant des paroles ma-

giques, ce qui ne les empêche cependant pas d'avoir recours aux plantes & aux racines. Le mal vénérien, ainſi que la paralyſie & les cancers, ſont regardés chez eux comme des maladies incurables. Ils diſent ne connaître la vérole que depuis que les Ruſſes ſont venus dans leur pays; ils l'appellent *arojitche*. Ils employent pour la guérir, mais ſans ſuccès, la plante nommée *chamaerrchododendros*, qu'ils appellent *ketenano*, ou *miſcoute*.

Voici la ſimple deſcription que M. l'Abbé Chappe donne de la forme des bains de vapeurs. « Le poële a deux ouvertures ſemblables » à celle des fours ordinaires : la plus baſſe ſert » pour mettre le bois dans le poële, & la deu» xième contient un amas de pierres ſoutenues » par un grillage de fer : elles ſont continuelle» ment rouges, par l'ardeur du feu qu'on entre» tient dans le poële », & c'eſt ſur ces pierres que l'on jette l'eau tiède ou froide qui répand la vapeur dans le bain.

☞ CHARBONNIERE (de), Lettre d'un Médecin à un de ſes amis de Province, touchant le remède de M. de Charbonnière; in-12. 24 p.

Je ne ſais en quelle année cette feuille a été imprimée : ce M. Charbonniere arrivé à Paris en 1736, obtint un décret de la Faculté de Médecine de Paris, en date du 3 Mai 1738, ſans doute que peu de temps après il fit imprimer.

1738.

M Aſtruc ne dit encore rien de lui dans ſa Bibliographie, ni de la feuille d'impreſſion dont nous avons à parler : je ne ſçais pourquoi il a voulu paſſer ſous ſilence ces différentes affiches : cependant il s'étend très-longuement ſur ſon compte, dans ſon premier volume, *Lib. II. Cap. IX. pag.* 178. Il rapporte les procès-verbaux qui furent faits aux Invalides, à Bicêtre, &c. lorſ-

qu'on y confia des malades à ce fumigateur. M. Morand, Chirurgien, comme il le dit lui-même dans ſes opuſcules, lui a fourni une partie de ces matériaux. Les différentes pièces que M. Aſtruc rapporte ſont pour prouver l'inſuffiſance & le danger des fumigations, ainſi que l'inéptie de Charbonniere, qu'il dit n'avoir jamais ſu faire d'autre métier que celui d'Huiſſier au Parlement de Provence : cependant le même M. Morand que nous venons de citer, ſans donner la palme à cette méthode, dit qu'elle a eu quelque ſuccès. *Voyez* MORAND, *Chirurgien*. M. Aſtruc refuſe également au remède du fumigateur & la nouveauté & l'efficacité ; il prétend que le mercure eſt allié & réduit en poudre fumigatoire ſelon les moyens connus, & que pour maſquer la ſupercherie, il ne fait qu'y ajouter quelques gommes ou raiſines qui d'ailleurs ne ſervent point à rendre cette méthode meilleure.

Nous avons mis cette lettre ſous le nom de M. C. quoiqu'il ſemble que ce ne ſoit pas lui qui l'ait écrite; mais on eſt au fait de ces écrits pſeudonymes. La ſéduction eſt tentante : le prétendu Médecin commence ainſi. « Il y a ſi long-temps » que j'ai quitté la médecine pour ſuivre des » routes toutes oppoſées, que j'ai perdu de vue » cette ſcience. C'eſt riſquer beaucoup que de » s'en rapporter à mes lumieres, touchant le re- » mède de M. de Charbonnière, que Monſieur » votre ami voudrait prendre ; vous pouviez con- » ſulter là-deſſus des perſonnes plus éclairées ; » mais puiſque vous voulez mon avis, je vous » le dirai amicalement, &c. ». Il entre en lice enſuite, il clabaude contre les frictions & relève les fumigations qui, dit-il, font des cures extraordinaires, non les fumigations telles que les faiſaient les Anciens, mais celles qui ſont faites ſelon une nouvelle préparation : les fumigations

du temps jadis étaient dangereuſes ; celles de M. C. ſont bienfaiſantes. Il laiſſe appercevoir ſon mécontentement contre MM. les Chirurgiens de Bicêtre où il avait fait des eſſais : mais qui n'a point à s'en plaindre ! Enfin je n'ai vu perſonne donner ſon adreſſe plus finement que M. C. ; elle eſt inſérée dans le corps de la lettre. Il eſt parlé d'une femme guérie par M. C. ; le Médecin qui eſt cenſé écrire, l'avait viſitée, & il dit : *j'en parlai à M. de Charbonniere, en ſa maiſon, rue l'Evêque, butte St Roch, qui me dit, &c.* On voit qu'elle eſt gliſſée ſans paraître y toucher & ſans quaſi que l'auteur lui-même s'en ſoit douté.

*Lettre de M. ***, à M. de Charboniere au ſujet de deux ouvrages qui ont paru contre la méthode des fumigations ; avec la réponſe de M. de Charboniere ; à Brive-la-Gaillarde le* 10 *Juillet* 1742. A Paris, chez Pierre-Guillaume Simon, Imprimeur du Parlement, au bas de la rue de la Harpe, à l'Hercule, in-12. 8 pag.

Cette lettre eſt d'un ami prétendu de M. de
1742. Charbonniere, qui paraît avoir été guéri par ſon ſpécifique, & qui lui fait des reproches de la léthargie dans laquelle il reſte endormi, tandis que de tous côtés on fulmine contre les fumigations. Qu'il laiſſe clabauder un certain écrivacier, qui ne fait d'autre métier que de décrier toutes les méthodes de guérir, c'eſt dans l'ordre ; ſes invectives & ſes défits doivent courir chez la beurrière au ſortir de l'imprimerie : mais pour le traité des maladies vénériennes de M. Aſtruc qui ne doit point éprouver le même ſort, il doit y répondre afin de ſe diſculper du titre de charlatan dont cet Auteur l'a gratifié. A cette lettre M. Charbonière répond que juſqu'ici ſes amis lui avaient conſeillé de garder le ſilence ; mais que, puiſque ſon amitié l'exige, il mettra au jour une réponſe déjà faite depuis plus de deux mois. Tout

cela finit par avertir que M. C. a changé de demeure. Nous n'avons nulle connaiſſance de la réponſe faite depuis plus de deux mois : il y a apparence que M. C. n'a pas jugé à propos de la faire imprimer.

CHAUME (Thion de la) *V.* THION.

CHESNEAU (Natalis-Andreas-Joannes-Baptiſta) , *Cenomanus*, *Doctor-Medicus Remenſis* , *ſaluberrimæ Facultatis Medicinæ Pariſienſis baccalaureus*. M. LUDOVICO-RENATO MARTEAU, Doctore Medico, præſide, propoſuit hanc queſtionem : *An in curandâ lue venereâ ſuffumigia ritè adhibita remedium optimum?* 24 Novemb. 1745, in-4°. 4 pag.

M. Cheſneau, après avoir relevé les avantages 1745.
des fumigations au-deſſus de toutes les autres méthodes, conclut pour l'affirmative.

CHEVALIER, *Médecin de Léogane.* Extrait d'une Lettre écrite à M. Caſamajor, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de Paris; *inſéré dans les Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des Beaux-Arts :* contient 6 pages *in*-12.

M. Chevalier dit dans cette Lettre qu'il a guéri trente-cinq Nègres du pian, en Anglais *Yaw*. Il regarde cette maladie comme un ſymptôme de la vérole : nous le trouvons ici bien éloigné de tous ceux qui ont écrit ſur cette maladie, & qui la diſtinguent formellement de la vérole, de l'éléphantiaſis & de la lèpre; on peut le voir aux noms BOISSIER DE SAUVAGES, POUPPÉ DES PORTES. Il faut donc que M. C. ſe ſoit trompé, & qu'il ait pris les puſtules pour l'épian; d'ailleurs je crois très-fort qu'il peut avoir guéri des exoſtoſes, des caries, des douleurs arthritiques, comme il le marque; même l'épian. Il ſe ſert de fumigations, non pas de celles de Charbonniere, dont il dit connaître la préparation : les ſiennes ſont plus douces & plus efficaces. Il ne prend que 200 liv. par Malade; & pour

cette ſomme, il les nourrit pendant le temps de leur traitement.

Lettre à M. *Dejean*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris; 1°. *Sur les Maladies de S. Domingue*; 2°. *ſur les Plantes de la même Iſle*; 3°. *ſur le remora & les halcyons*. Par M. CHEVALIER, *Docteur-Régent, ancien Profeſſeur de la même Faculté, & ci-devant Médecin du Roi à S. Domingue*. à Paris, chez Durand, Libraire rue S. Jacques, 1752 *in*-12

1752. Ce M. Chevalier eſt le même que le précédent. Dans la Lettre première, page 84 — 104, où elle finit, M. C. s'entretient de la vérole. Il prétend qu'elle produit des effets différens dans les Blancs que dans les Nègres. Ceux-ci ſont ordinairement remplis de puſtules que l'on appelle des pians, parce qu'ils ont, dit-il, la peau plus dure, & qu'ils ſont expoſés aux fraîcheurs du matin & du ſoir, & à la plus grande ardeur du ſoleil. Les Blancs ont rarement des pians par la raiſon contraire. Et voici le raiſonnement phyſiologique que l'auteur amène à l'appui de ſon aſſertion. Comme le premier effet de la maladie vénérienne eſt d'épaiſſir toutes les liqueurs, la tranſpiration doit ſe faire plus difficilement & moins abondamment : plus difficilement, parce qu'il faut une plus grande force pour pouſſer & faire circuler des liqueurs épaiſſes, que des fluides. Le cœur & les artères n'ont de force que pour pouſſer une certaine quantité de liquides, tels qu'ils doivent être dans l'état naturel. Lorſque cette proportion ne ſe trouve plus, ſoit par l'excès de la quantité, ſoit par celui de l'épaiſſeur, il aborde moins de ces ſucs dans les vaiſſeaux qui doivent les tranſmettre hors du corps. Si de plus le diamètre de ces vaiſſeaux eſt diminué, ce qui arrive néceſſairement dans une peau dure; s'ils prêtent moins, comme cela doit être encore par la même raiſon, il eſt évident qu'il

ſe fera beaucoup moins de diſſipation par cette voie qu'il ne s'en fait dans l'état naturel. Les ſucs les plus groſſiers qui ne pourront être chaſſés dehors, ſeront arrêtés vers l'extrémité de ces vaiſſeaux excrétoires : ils s'y accumuleront, & formeront ces puſtules ou gales véroliques, qui ſeront plus ou moins groſſes, ſuivant qu'un plus grand nombre de puſtules ſe joindront enſemble, c'eſt-à-dire, que pluſieurs tuyaux voiſins les uns des autres ſe trouveront engorgés. Ces puſtules dégénéreront en ulcères, ſi la force qui pouſſe la matière dont elles ſont compoſées, eſt aſſez grande pour déchirer l'extrémité des vaiſſeaux excrétoires, la peau & l'épiderme : ſi elle eſt trop faible pour produire cet effet, les puſtules reſteront couvertes de leur peau. En effet, pourſuit M. C. les Nègres ont de deux ſortes de pians ou de puſtules : les uns ſont ulcérés, d'où il ſort une farine jaunâtre, ou ſont ſimplement couverts d'une eſpèce de croûte de même couleur ; d'autres ne ſont point ulcérés. Les Nègres ſont encore aſſez ſujets à de groſſes gales que l'on appelle gale de Guinée ; elle eſt facile à diſtinguer des pians. Ceux-ci ſont durs, calleux, circulaires, ſoit qu'ils ſoient couverts de leur peau ou non ; les gales ſont plus molles, plus élevées, d'une figure moins régulièrement ronde, & rendent un pus plus épais & en plus grande quantité, & ſont moins jaunes & moins larges. La vérole invétérée qui a paſſé, de génération en génération, des parens aux enfans, dégénère aſſez ſouvent en écrouelles ou en lèpre. M. C. a remarqué quatre eſpèces de lèpre ; l'une qu'on pourrait appeler ulcérée, parce que le corps eſt tout couvert d'ulcères qui répandent au loin une puanteur inſupportable. La ſeconde qui défigure par une infinité de tumeurs dures ſur le viſage, ſur les mains, les bras, les jambes, les pieds, & généralement ſur toute l'habitude du corps ; moins ſur

les jointures que ſur les muſcles : la troiſième qui rend la peau écailleuſe, principalement celle des jambes. Les Grecs ont appelé cette troiſième eſpèce *Elephantiaſis*, à cauſe de la reſſemblance de la peau avec celle des Eléphans. La première & la ſeconde eſpèce ſont quelquefois accompagnées de cornes au front, ce qui les a fait nommer *ſatyriaſis*. La quatrième eſpèce eſt plus difficile à connaître dans ſon commencement, que les autres eſpèces. Elle ne ſe manifeſte quelquefois que par la rougeur de la conjonctive, ſur-tout de la partie qui tapiſſe la paupière; par l'épaiſſeur, la dureté, la rougeur de l'oreille externe avec un grand mal de tête, & la chûte des cils & des paupières. Dans la ſuite la peau des Nègres devient de couleur de feuille morte dans pluſieurs parties, & quelquefois de tout un côté du corps, pendant que l'autre reſte noire : enſuite les mains ſe ferment de manière que le malade ne peut les ouvrir: quelques phalanges des doigts des mains & des pieds ſe coupent & tombent. Les Blancs ſont bien moins ſujets à ces ſortes de productions de la vérole que les Nègres, ſur-tout à la lèpre : chez eux les ſuites ordinaires de cette maladie, ſont des obſtructions de la rate, du foie, des hydropiſies ou des diarrhées opiniâtres & mortelles. On voit que cette deſcription eſt bien différente de celles qu'en donnent les Auteurs qui ont parlé de ces maladies. Il paraît inconteſtable à l'Auteur que la lèpre auſſi bien que les écrouelles qu'il a vues & guéries dans le pays, étaient une vérole dégénérée. Voici ſes preuves : il les a guéries avec les mêmes remèdes & de la même maniere que la vérole: d'où il conclud....On peut auſſi déduire de la même conſéquence que la gale, les dartres, l'herpe, les écrouelles, divers engorgemens que l'on guérit en Europe avec le mercure, ſont vénériens, puiſqu'un anti-vénérien les guérit. Mais on ſent l'abſurdité

d'une telle conſéquence. Il y a deux méthodes qui ont également réuſſi à l'Auteur, les frictions par extinction & les fumigations. Il employa d'abord une livre de cinnabre artificiel, convaincu que c'était le remède dont M. Charbonniere avait fait des épreuves heureuſes aux Invalides, ſous les yeux de M. Malouet, alors Médecin de cet Hôtel, & à Bicêtre ſous la direction des Députés de la Faculté de Médecine de Paris : & quoique tous les malades n'euſſent pas été guéris, la Faculté qui connut que c'était la faute de celui qui adminiſtrait le remède, & non pas celle du remède même, ne laiſſa pas d'en juger favorablement & de l'approuver, perſuadée qu'entre les mains de ſes Docteurs, il ſerait ſupérieur à tous les autres. Quand M. C. eut épuiſé la livre de cinnabre, il y ſuppléa par du mercure crud, éteint dans la plus petite portion de fleur de ſoufre, & il parvint à en éteindre une livre avec quatre onces de fleur. Si l'on met moins de fleur de ſoufre, la matière ne peut brûler: Si l'on en met plus, elle jette trop de flamme, brûle trop vîte, & incommode les malades. Cette recette ſe trouve à l'article de THIEULLIER, qui a ſoutenu une Theſe ſur les fumigations, ſous la préſidence de M. Chevalier. La boiſſon dont il faiſait uſer pendant le traitement, était une tiſanne faite avec le bois de gayac & l'écorce de bois de fer; il y faiſait ajouter l'eſquine & la ſalſe-pareille. L'Auteur parle auſſi de la diſſolution du mercure crud dans l'eſprit de nitre & étendue dans l'eau, dont quelques-uns ſe ſervent pour guérir dans ces pays; mais il dit n'avoir jamais voulu l'adminiſtrer. Il remarque que de toutes les eſpèces de lèpre, l'écailleuſe eſt la plus difficile à guérir : après cette eſpèce, celle qui ſe manifeſte par une grande quantité de tumeurs charnues ſur toutes les parties du corps, eſt la plus rebelle. M. C. dit enſuite un

mot du traitement propre aux divers ſymptômes vénériens, les fumigations ont toujours la préférence. Pour les cicatrices qui reſtent quelquefois dans le canal de l'urètre, il en a guéri quelques-unes par l'exhalaiſon du mercure introduite dans l'urètre par le moyen d'un entonnoir : il préfère cette méthode à celle des bougies.

CHEVALIER, (Joannes-Damianus) Regis Conſiliarius Medicus, Doctor-Medicus, Voyez LE THIEULLIER.

1768. CHRISTIANOPULI, (Georg.) *Phil. & Med. Doct.* Deſcriptio Hiſtorica quorumdam morborum graviſſimorum curatu maxime difficilium, uſu interno mercurii ſublimati corroſivi feliciter ſanatorum. Venetiis, apud Milocco, 1768.

CLÉPHANE, (John.) *M. D. F. R. S. un des Médecins de l'Armée & de l'Hôpital S. Georges.* Voyez GORDON.

CLERC, *ancien Médecin des Armées du Roi en Allemagne, & de l'Hotman des Coſaques, Membre de l'Académie Impériale des Sciences de S. Petersbourg, &c.* Hiſtoire Naturelle de l'Homme conſidéré dans l'état de maladie; ou la Médecine rappelée à ſa première ſimplicité, 2 vol. à Paris, chez Lacombe Libraire, 1767, *in*-8°.

1767. Dans le ſecond volume de cet Ouvrage, page 127—137, on lit des *Obſervations ſur l'uſage du ſublimé-corroſif dans les maladies vénériennes*, adreſſées en forme de Lettre à M. Atthalin, Profeſſeur en Médecine en l'Univerſité de Beſançon. L'Auteur dit que c'eſt des rives du Tobol, (ce fleuve donne ſon nom à la Capitale de la Sibérie) que la connoiſſance de ce ſpécifique parvint en Ruſſie. Un Diſciple de Boerrhaave qui y était alors, en fit des expériences qui réuſſirent, & leurs ſuccès diſſipèrent les craintes qu'un remède de cette nature inſpire. La vérole eſt très-commune en Sibérie : peut-être les Sibériens ont-il reçu

cette maladie des Soldats Suédois, fugitifs ou prisonniers après la défaite du rival de Pierre le Grand; M. C. dit qu'il ne fait que haſarder cette conjecture ſur cet objet: mais il ignore abſolument ſi ceux qui leur ont communiqué le virus, leur ont auſſi indiqué le remède. Quoi qu'il en ſoit, ils n'emploient contre la vérole que le ſublimé-corroſif à une doſe beaucoup plus forte que nous. Ils le diſſolvent dans l'eſprit de grain, ils n'en ont pas d'autre. Ils prennent environ deux cuillerées de ce remède ſoir & matin. Immédiatement après chaque priſe, ils vont au bain de vapeurs. (Nous allons ci-après en donner une idée). Ils ne ſe lavent point enſuite avec de l'eau froide, mais ils vont ſe coucher. Ils continuent ainſi, juſqu'à ce qu'ils ſoient entièrement guéris; l'effet de ce remède eſt plus prompt, & la guériſon plus ſûre que de toute autre manière. En conſéquence M. C. n'eſpère d'heureux effets de ce ſel mercuriel, qu'en lui joignant les bain de vapeurs. Il donne auſſi des louanges à celui qui a imaginé d'aſſocier le camphre au mercure, & de le diviſer, pour ainſi dire, à l'infini, en faiſant battre enſemble le mercure & le camphre, & enſuite le beurre de cacao pendant quarante heures. Les frictions données avec ce mélange ſont plus efficaces que celles que l'on fait avec l'onguent mercuriel ordinaire; elles guériſſent par la tranſpiration. Il annonce en finiſſant cette Lettre, qu'une ſociété de Médecins fait actuellement des expériences d'un remède plus ſimple & infiniment moins dangereux que le ſublimé - corroſif. Ce remède équivaut aux frictions mercurielles, & à toutes les méthodes connues. Tout le monde peut en faire uſage ſans qu'il en réſulte aucun accident, & ſans que la nature du remède décèle celle de la maladie. Chacun pourra ſe guérir de la vérole pour dix huit à vingt ſols. Si cet anti-vénérien réuſſit en grand, comme il nous a réuſſi, (dit toujours

l'Auteur) dans plusieurs cas particuliers, nous aurons le plaisir de le publier, après une suite d'expériences qui ne se seront pas démenties. Il y a apparence que le succès n'a pas pleinement répondu aux intentions de ces Médecins louables : car nous n'avons nulle connoissance de ce spécifique si universel. A cette réflexion, nous ajouterons encore que la manière dont les Sibériens s'administraient le sublimé selon M. C. n'est pas conforme à ce qu'en rapporte M. Gmelins dans son voyage de Sibérie. Voy. GMELINS. L'Auteur finit enfin par une espèce de petit projet pour détruire totalement le poison vénérien : il rentre dans tout ce qu'on a dit à ce sujet.

BAINS DE VAPEURS.

Nous avons promis de donner une idée des bains de vapeurs russes : nous allons la tirer du même Auteur, même volume, page 54. Les Seigneurs, les gens aisés, les marchands ont tous dans leurs maisons une chambre destinée pour les bains ; outre ces bains particuliers, il y en a de publics, placés sur le bord des rivières. Qu'on se représente une chambre plus ou moins large, dont le plafond est peu élevé ; cette chambre contient un ou plusieurs fourneaux de briques, dont on pousse le feu jusqu'à ce que la pierre large & inclinée, qui est à leur sommet, soit brûlante. Quand ceux & celles qui veulent prendre le bain de vapeurs, sont dépouillés de leurs habits, on répand sur cette pierre de l'eau chaude ou froide, qui s'élève en vapeurs, & se disperse sur les corps nuds qui sont couchés, comme me l'a dit M. de Sanchez, sur des paillasses ou planches dressées à cet effet. La sueur abonde bientôt ; & pour l'augmenter encore, les Seigneurs se font frotter avec de grosses éponges : l'éponge du peuple est un large balai de brins de

bouleau, qui s'appelle *Venik*. Pendant que la ſueur ſort abondamment, le *Mougik*, (homme du peuple) mange de la neige ou de la glace, & la ſueur n'en devient que plus copieuſe. Quand il a ſué à ſa volonté, il ſort du bain tout nud, le corps fumant & rouge comme une écreviſſe cuite, & il va ſe jeter dans la rivière, qui eſt toujours à la proximité du bain. Si les glaces de l'hiver s'y oppoſent, il ſe contente de s'arroſer de la tête aux pieds, à pluſieurs repriſes, avec de l'eau qu'il puiſe dans des trous faits exprès; après cette cérémonie, il endoſſe un habit de peau de mouton, & va boire un gobelet ou deux d'eſprit de grain très-fort : s'il n'eſt pas en état de s'en procurer, il boit d'une forte bierre qu'il fait chauffer, dans laquelle il fait infuſer de la manthe, qu'on nomme en Ruſſe *Miata*. Ce bain rend le *Mougik* gai, alerte, & tout prêt à s'acquitter des plus rudes travaux. (On remarquera que nous avons dit que quand ils font uſage du ſublimé, ils s'exemptent de cette ablution glaciale.) Les Seigneurs ne ſe conduiſent pas de même : après le bain, ils vont ſe repoſer dans leurs lits, & font uſage d'une boiſſon qu'ils nomment *Kalchan*; elle eſt compoſée de différentes bierres, & ſur-tout de bierre Anglaiſe, de vin blanc de France & d'Allemagne, de pain rôti, de ſucre, & de tranches de citrons. Cette boiſſon eſt cordiale. Il réſulte de ces deux procédés différens, des effets bien oppoſés : les hommes & les femmes du peuple ſe préſervent & ſe guériſſent ſouvent d'un grand nombre de maladies, par l'uſage des bains de vapeurs, ſuivis de l'immerſion dans l'eau froide; le beau monde au contraire, qui ſe met au lit au ſortir du bain, ſe procure des fluxions, des maux de gorge, des rhumes opiniâtres, des catarrhes, &c. Rien n'eſt plus commun que de voir les Dames Ruſſes avec la tête, le viſage & le cou enveloppés d'un mouchoir, & de leur entendre

dire que leurs indiſpoſitions viennent d'un refroidiſſement, *at proſtoudy*. Les bains de vapeurs leur procurent encore d'autres inconvéniens, le relâchement, la molleſſe des chairs, un gros embonpoint, & la maladie de la fibre lâche.

M. de Sanchez nous a aſſuré que chaque bain de vapeurs revient à 5000 liv. environ. Il y a quelques années qu'un Lieutenant-Général des Armées qui avait voyagé en Sibérie, en lut une Déſcription à l'Académie des Sciences de Paris : mais elle n'était pas juſte, comme l'a démontré ce Docteur. Selon lui, la chaleur du bain doit être à 60 degrés au thermomètre de Réaumur ; & le malade vénérien, au ſortir de ce bain, doit paſſer dans une chambre où la chaleur ſoit entretenue à 40 degrés au même thermomètre.

CLOY, (Baude de la) Voy. BAUDE.

1753. COLBORNE, (Robert) THE PLAIN ENGLISH DISPENSATORY; CONTAINING THE NATURA HISTORY AND MEDICINAL VIRTUES OF THE PRINCIPAL SIMPLES NOW IN USE; ALSO ALL THE COMPOSITIONS IN THE THREE DISPENSATORIES OF LONDON, EDINBURG AND DR. FULLER; THE HISTORY OF THE INCORPORATION OF THE COLLEGE OF PHYSICIANS OF LONDON; OF THE PRINCIPAL CHEMISTS; OF THE VENEREAL DISEASE; OF THE CIRCULATION; OF THE BLOOD: AND OTHER IMPORTANT SUBJETS. London, *in*-8°. 1753. *C'eſt-à-dire*, Diſpenſaire Anglais exact ; contenant l'Hiſtoire Naturelle & les vertus médicinales des principales plantes qui ſont en uſage ; toutes les compoſitions qui ſont dans les trois Diſpenſaires de Londres, d'Edimbourg, & du Dr. *Fuller* ; l'Hiſtoire de la création du Collége des Médecins de Londres ; des principaux Chimiſtes ; de la vérole ; de la circulation du ſang : & pluſieurs autres choſes importantes.

COLLIN, *Médecin de l'Hôpital Sainte Marie.*

Dissertation de M. Antoine Storck, Conseiller-Médecin de leurs Majestés Impériales, &c. sur l'usage de la ciguë, dans laquelle on prouve qu'on peut non-seulement la prendre intérieurement avec sûreté, mais encore qu'elle est un remède très-utile dans plusieurs maladies, dont jusqu'à présent la guérison a paru impossible. A Vienne, & se trouve à Paris, chez Didot, 1763. 1763.

Cet Ouvrage pour la première fois a été imprimé anonymement en 1760, *in*-12. Cette seconde édition a été réimprimée à la suite de la Traduction des expériences sur l'usage de la pomme épineuse, de la jusquiame, &c. Cette version nous a paru bien faite. Nous avons rendu compte de l'Ouvrage au mot STORCK. Le Traducteur y a ajouté une Préface de lui, & l'a augmentée de quelques Observations sur la ciguë, faites par différens Médecins; deux sont de M. Porte, Médecin à Pau, tirées du Journal de Médecine, Octobre 1762, page 326. L'extrait d'une Lettre de M. Grandvilliers, Médecin à Aumale, à M. C***, tirée du Journal de Médecine, Mai 1762, page 465. Une autre de M. Hazon, Docteur de la Faculté de Paris, extraite du Journal de Médecine, Décembre 1762, pag. 553; on y a mis aussi l'extrait de l'Ouvrage de M. Storck, portant pour titre : *Libellus quo demonstratur stramonium, hyosciamum & aconitum non solùm tutò, &c. Vindobonæ* 1762, *in*-8°. La Traduction Française de cet Ouvrage a paru au mois de Janvier 1764.

COLLIN.... Nosocomii civici pazmanniani annus medicus tertius; sive observationum circa morbos acutos & chronicos ab *Henrico-Josepho Collin*, Medico Viennensi, & ejusdem Nosocomii physico factarum, pars prima. Vindobonæ Typis J. T. de Trattner, 1764, *in*-8°.

Chap. 3, pag. 105, l'Auteur parle des effets admirables de la ciguë, dans plusieurs maladies 1764.

dangereuſes & regardées comme incurables. Il rapporte 41 Obſervations où cette plante a agi avec efficacité; & particulièrement dans les cas de tumeurs ſchirreuſes aux viſcères, de tumeurs glanduleuſes, pour la teigne, la vérole, les ulcères vénériens, les ulcères phagédéniques & ſcorbutiques, le ſcorbut même, les tumeurs des teſticules, les ſchirres & cancers aux mamelles, les chancres à la langue & au viſage, &c. M. C. a terminé ce Chapitre par onze corollaires; entre autres, le quatrième enſeigne que lorſque le malade a le tempérament trop délabré pour pouvoir faire uſage de la ſolution du mercure ſublimé-corroſif, il retire de très-grands avantages de la ciguë. Le neuvième que tous les alimens conviennent pendant que l'on fait uſage de ce remède: cependant ceux qui ſont de nature âcre & viſqueuſe peuvent nuire, s'ils ſont pris avec peu de modération. Le dixième, que le bon vin pris en petite quantité, eſt bien loin d'être nuiſible, mais que l'excès que l'on ferait de ce breuvage augmenterait les douleurs, & ſupprimerait la ſuppuration. Le onzième, que les feuilles de ciguë miſes en décoction pendant une demi-heure, dans un pot bien couvert, procurent une boiſſon qui eſt auſſi efficace que l'extrait de cette plante pour la maladie vénérienne, le ſcorbut, les ulcères vénériens & ſcorbutiques, le ſchirre & le cancer.

CONNEL, (ô) *Voyez* ô CONNEL.

CORDET, *Chirurgien à S. Père en Retz*. Voy. DANIÉ DES PATUREAUX.

COSTE JUNIOR, *Chirurgien ordinaire du Roi, & Correſpondant de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris*. Eſſai ſur la fiſtule à l'anus, où l'on prouve qu'une gentilleſſe fort à la mode eſt une cauſe fréquente de cette maladie. A Berlin, *in*-4°. 1751.

1751.

Nous n'avons pu nous procurer cet Ouvrage.

Obſervations pratiques ſur les maladies vénériennes.

nes. A Berlin, chez Chrét. Fred. Henning, Imprimeur du Roi, 1760, *in*-8°. 109 pag.

Ces Obſervations ſont parſemées d'expreſſions aſſez triviales ; elles ſont écrites dans un ſtyle qui répond fort ſouvent à la gaieté du plaiſir qui finit par leur donner lieu, & nous ne les croyons ni intéreſſantes, ni inſtructives. M. Coſte dit qu'il n'entrera dans aucun détail ſur la vérole, mais que ſon but eſt d'ouvrir les yeux à ceux qui traitent du nom de bagatelle la gonorrhée virulente. Il décrit brièvement, peut-être même un peu trop, la manière de la guérir. Nous ſommes cependant ſurpris de voir quelqu'un qui prétend connaître ſes Auteurs, mettre les raiforts au nombre des légumes contraires pendant le traitement de cette maladie. Il a oublié ſans doute que le grand Boerhaave dit avoir vu un homme guérir, parce qu'il eut la patience de faire ſa ſeule nourriture de raves. Dans un autre endroit, M. Coſte avance encore que les remèdes qui conviennent pour guérir la vérole, ſont abſolument contraires à une perſonne qui n'a que des fleurs-blanches. Tous les Praticiens expérimentés ſont aſſez dans l'habitude de joindre le mercure aux opiates qu'ils ordonnent pour ces derniers écoulemens, bien convaincus que ſi ce remède n'y apporte aucun ſoulagement, au moins il ne peut faire aucune eſpèce de mal. Après avoir fait mention de deux endroits où nous croyons M. C. en défaut, c'eſt cependant avec plaiſir que nous le voyons employer intérieurement l'extrait de quinquina dans le traitement des maladies honteuſes des pédéraſtes : il dit l'avoir donné par jour à la doſe de ſoixante grains. Cette précaution eſt d'autant plus utile qu'on ſait que le rectum & ſes environs ſont fort portés à tomber en pourriture. M. Coſte n'était ſûrement point à Berlin quand on a imprimé ſa Brochure ; car je n'ai jamais vu de Livre plus 1760.

rempli de fautes d'impreſſion groſſières ; elles y fourmillent : on eſt obligé de deviner plutôt que de lire. Il devait conſeiller à l'Imprimeur de renvoyer ſon Prote, qui avait été aſſez pareſſeux ou ignorant, pour laiſſer gliſſer tant d'incorrections. Cet Ouvrage, tel qu'on le voit ici, a pourtant trouvé un Traducteur. *Voyez* ANONYME ITALIEN, page 97. Ce qu'on peut croire de plus favorable pour le Traducteur, c'eſt qu'il était un Ecolier qui s'accrocha au premier volume qui lui tomba ſous la main, cherchant moins à donner un Ouvrage utile, qu'à s'inſtruire dans la Langue Françaiſe.

CREN, (Fortunatus-Antonius) *Philoſophiæ ac Medicinæ Doctor ; necnon claſſis triremium Sacræ Religionis Hieroſolymitanæ Medic. ordinar. dicatus.* Tractatus phyſico-medicus de Americanâ lue, ac omnium tutiſſimâ curandi methodo mercurii ſublimati corroſivi ope, ad Eminentiſſimum, ac Sereniſſimum F. D. Emmanuelem PINTO, ſacræ domûs hoſpitalis Sancti Joannis Hieroſolymitani, militariſque ordinis Sancti Sepulchri, magnum magiſtrum, atque inſularum Melitæ, Gaudini principem ; necnon regalis dominii Tripolis Dominum. *Melitæ.* Anno domini 1762, in Palatio, & ex Typographiâ Celſitudinis S. S. apud D. Nicolaum Capacium, ejus Typographum. *Superiorum Facultate.* in-4°. 207 pag.

M. Cren a diviſé en ſept Chapitres cet Ouvrage utile, & d'autant plus utile, que nous avons peu
1762. d'Obſervations bien faites, ſur les effets du mercure ſublimé-corroſif, dans les pays très-chauds. Dans ſon premier Chapitre il parle de l'origine, de la nature, du ſiége du mal vénérien, des voies par leſquelles il ſe diſſémine. Nous ne nous arrêterons point ſur ces articles, qui ſont rebattus ou de la même manière, ou à peu de choſes près, par tous les Auteurs : leur ſublime théorie n'a ſervi qu'à élever des diſputes, à

donner le jour à des Feuilles polémiques, & à apprendre peu de choſes, ou, pour mieux dire, rien du tout. M. Cren rapporte ſur ces différens ſyſtêmes les opinions des meilleurs Auteurs. Il traite enſuite des remèdes dont les Anciens ſe ſont ſervi pour guérir cette cruelle maladie. On peut même conſulter à ce ſujet M. Aſtruc, qui les a analyſés. Viennent après les ſpécifiques des Modernes : M. Aſtruc a encore parlé de quelques-uns, & nous tâchons de donner des autres une idée ſuffiſante dans cet Ouvrage. Son quatrième Chapitre eſt conſacré à faire valoir l'efficacité du ſublimé-corroſif mis en diſſolution dans l'eſprit de froment : il préfère ce menſtrue à tous les autres dont on ſe ſert & dont il fait mention, parce que, dit-il, l'acide ſurabondant du ſublimé diſſous dans l'eſprit de froment, ſe trouve enchaîné & retenu par les parties huileuſes; & que les aiguilles corroſives de ce ſel étant ainſi écartées & enveloppées par l'huile, perdent beaucoup de leur qualité corroſive : & on peut d'autant moins le révoquer en doute, que tous les Chimiſtes conviennent qu'il y a beaucoup de parties huileuſes dans l'eſprit de froment. M. C. donne la manière de faire & de préparer cet eſprit. Il donne auſſi le procédé pour combiner l'acide du ſel marin avec le mercure, & obtenir du ſublimé; il parle d'après la matière médicale de Geofroy; & il enſeigne enſuite le moyen de connaître ſi le ſublimé eſt pur, & non mêlé avec des parties arſenicales, ce qui produirait un effet tout différent de celui que l'on a lieu d'en attendre. Il eſt même eſſentiel d'être bien ſûr de l'Apothicaire chez qui on prend ce ſel pour en faire uſage. A Paris l'on doit moins avoir de doutes à cet égard, les Pharmaciens y ſont plus inſtruits. En Province il arrive ſouvent que les Apothicaires ne font pas leur ſublimé, mais qu'ils l'achettent des Marchands Droguiſtes, ainſi que

tous leurs autres remèdes. Le ſublimé qui nous vient ordinairement de la Hollande, de Londres, de Veniſe, eſt fait en grand & ne doit nullement entrer en Médecine. On peut voir dans M. le Begue de Preſle, *Mémoire ſur l'uſage du ſublimé-corroſif*, ſes différentes préparations. Il ſerait à ſouhaiter que tous les Apothicaires fiſſent emplette de ce Livre précieux. Quoique les différentes manières de faire le ſublimé ſoient répétées dans tous les Traités de Chimie, tels que ceux de Lémery commenté par Baron, de MM. Macquer & Beaumé, &c. nous répéterons ici un des procédés par leſquels on l'obtient, & la manière de connaître ſi l'on peut s'en ſervir avec ſûreté pour l'intérieur, au cas qu'on ne l'ait pas fait ſoi-même. Lorſqu'il s'agit de la ſanté & de la vie des hommes, on ne peut trop répéter & prendre de précautions : il ſerait bien à ſouhaiter que l'on ne la ſacrifiât pas à l'intérêt auſſi ſouvent qu'on le fait : les Epiciers de Paris font des médecines, vendent des drogues qu'ils achettent ſans en connaître les qualités, & qu'ils débitent ſans ſavoir les préparer : (un Epicier de Paris diſait un jour à quelqu'un à qui j'avais ordonné du ſafran végétable, que le ſafran de Mars était la même choſe, & qu'il pouvait lui tenir lieu du premier.) Le Public court chez eux de préférence, parce qu'ils vendent à meilleur marché que les Apothicaires (1) ; mais ſans vouloir m'ériger ici ni en Cynique, ni en Légiſlateur, ni parler avec partialité, je crois que la conſervation des hommes eſt aſſez précieuſe, pour que la Police rendît une Ordonnance en faveur de la vie des Citoyens : il exiſte même des loix à cet égard. On peut en bien des choſes comparer la plupart

(1) Il eſt vrai que les Apothicaires font fuir les gens peu à leur aiſe par la chèreté des drogues. Il ſerait à ſouhaiter qu'une taxe honnête mît le peuple à portée de ſe procurer les médicamens néceſſaires, ſans cependant nuire juſqu'à un certain point à l'intérêt du Pharmacien.

des Apothicaires de Province aux Epiciers de Paris : ils péchent ou par impéritie ou par pareſſe. Avec quelle douleur n'ai-je pas vu un Apothicaire d'Avignon, ſe diſant Chimiſte, ne pas ſavoir que la panacée mercurielle & le mercure-ſublimé-doux étaient ſoluble dans les acides minéraux : & pourtant il y a Faculté dans cette Ville. Mais revenons à la manière de faire le ſublimé que nous allons décrire ſelon M. Macquer. Mettez la quantité de mercure que vous voudrez dans un matras, verſez deſſus quantité ſuffiſante d'eſprit de nitre pour le diſſoudre. Cette doſe eſt plus ou moins grande, ſuivant le plus ou le moins de concentration de l'acide dont on ſe ſert ; il vaut même mieux que la quantité d'acide ſoit plus que moins forte. Faites évaporer cette diſſolution de mercure dans l'acide nitreux, juſqu'à ce qu'il ne reſte plus qu'une poudre blanche. Mêlez avec cette poudre autant de vitriol verd calciné en blancheur, & de ſel marin décrépité, que vous aurez fait entrer de mercure dans votre diſſolution. Triturez le tout exactement dans un mortier de verre. Mettez ce mélange dans un matras dont les deux tiers demeurent vuides, & dont le col ſoit coupé au milieu de ſa hauteur, ou, ce qui revient au même, dans une fiole à médecine. Placez le matras dans un bain de ſable, & entourez-le de ſable juſqu'à la matière qu'il contient. Donnez d'abord un feu modéré que vous augmenterez peu-à-peu. Il s'élévera des vapeurs. Entretenez le feu au même degré, juſqu'à ce qu'il n'en ſorte plus. Bouchez alors avec un papier l'orifice du vaiſſeau, & augmentez le feu juſqu'à faire rougir le fond du bain de ſable. A ce degré de chaleur, il ſe fera à la partie ſupérieure des parois du vaiſſeau, un ſublimé ſous la forme de criſtaux blancs & demi-tranſparens. Soutenez le feu au même degré, juſqu'à ce qu'il ne ſe ſublime plus rien. Laiſſez refroidir le vaiſ-

ſeau : caſſez-le, & en retirez ce qui ſe ſera ſublimé. C'eſt le ſublimé-corroſif. Voyez les Remarques que fait M. Macquer ſur ce procédé, Elémens de Chymie Pratique, Tom. I. page 346 & ſuiv. Voici à préſent, ſelon M. Gaertner, comment on diſtingue la falſification du ſublimé mêlé avec l'arſenic, ce qui eſt très-poſſible & prouvé même, malgré les opinions de différens Auteurs. Le mercure-ſublimé où il eſt entré de l'arſenic, étant jeté ſur les charbons ardens, rend une odeur d'ail: Mais cette épreuve n'eſt pas ſuffiſante, parce que l'effet eſt peu ſenſible ſi la doſe d'arſenic eſt très-médiocre; en voici une plus ſûre : ſi l'on met dans une ſolution de vrai mercure-ſublimé-blanc de l'eſprit de ſel ammoniac préparé avec le ſel de tartre & la chaux vive, il ſe fait un précipité; la liqueur devient blanche comme du lait ou de la neige, au lieu que quand on a employé un ſublimé falſifié avec l'arſenic, le mélange devient noir, & le précipité qui ſe fait eſt de couleur noire.

Le Chapitre où M. C. donne le procédé pour obtenir le ſublimé-corroſif, contient vingt Obſervations qui non-ſeulement démontrent les bons effets de ce ſel, mais encore, qui enſeignent la vraie manière de l'adminiſtrer. Dans le cinquième Chapitre, M. C. démontre les principaux effets du ſublimé; le ſixième contient une expoſition plus détaillée de ce qui eſt dit dans le Chapitre précédent : on y réfute M. Aſtruc ſur le mécaniſme du mercure, & on répond à ſes objections contre les préparations mercurielles. Nous ne dirons rien de la réfutation de M. Cren, notre analyſe s'étend déjà plus loin que les bornes que nous nous ſommes preſcrites. Les Mathématiciens trouveront quelque plaiſir à lire ce Chapitre; car dans les démonſtrations de l'Auteur, il y a force preuves algébriques. Le ſeptième Chapitre enfin renferme une nouvelle méthode pour adminiſtrer ſûrement &

efficacement le ſublimé. L'action de ce remède eſt plus violente dans les pays chauds, qu'elle ne l'eſt chez nous & dans les climats froids. Les malades doivent être plus ſouvent ſaignés dans le cours des préparations; on doit leur donner moins de ſublimé à la fois; on doit forcer ſur les boiſſons mucilagineuſes, ſur le lait, les lavemens & les purgatifs, pour empêcher la ſalivation qui y eſt aſſez fréquente. La décoction de racine de guimauve dont on fait uſage pendant long-temps, relâche l'eſtomac & occaſionne des douleurs à ce viſcère; d'où viennent les mauvaiſes digeſtions & la diarrhée: la décoction d'orge n'a pas les mêmes inconvéniens, mais il ne faut pas l'employer avec le lait, parce que ſon acidité le coagule dans l'eſtomac. La décoction de gayac donnée avec le ſublimé, fait mieux aux gens gras qu'aux maigres. Les perſonnes d'un tempérament ſec doivent beaucoup boire en faiſant uſage du ſublimé. M. C. veut encore que pour traiter quelqu'un on évite les grands froids & les chaleurs vives, à moins que le cas ne ſoit urgent. Il étend les vertus de ce ſel aux affections ſcorbutiques, pour leſquelles il ne le regarde nullement contraire; pour la goutte ſérene, pour la rage, pour la peſte, pour les excroiſſances fongueuſes, pour toute eſpèce d'ulcère. Nous ne l'avons jamais éprouvé pour toutes ces maladies. M. C. ne parle que par des raiſonnemens bien ſoutenus; il y a apparence qu'il y a joint auſſi l'expérience. Cependant pour l'affection ſcorbutique, nous nous ſommes apperçus que ce ſel était de tous les anti-vénériens celui qu'on peut employer avec plus d'efficacité, lorſque les deux vices ſe trouvent réunis: mais auſſi nous avons vu les gencives plus ſaignantes que quand il n'exiſte point de ſcorbut, & la bouche plus portée à l'inflammation: nous avons évité les ſuites de ces accidens par les gargariſmes appropriés & les anti-ſcorbutiques. D'ailleurs, ce n'eſt

pas avec de moindres ſuccès que ceux de M. C. que nous avons employé le ſublimé dans ſes voiſinages, à Gènes, en Corſe, &c. Nous le donnions dans la décoction de bois ſudorifiques ſous forme de ſirop, & il nous a réuſſi également avec le ſimple ſirop de caſſonade. D'ailleurs, la boiſſon que nous ordonnions était la décoction d'orge, de gayac, ou l'infuſion de mauve. L'Ouvrage dont il eſt ici queſtion ne peut qu'être fort utile à ceux qui traitent avec le ſublimé, & particulièrement dans la Provence & l'Italie. 1757.

CROPPIUS, (Frid.-Lud.-Chriſ.) *Illuſtr. reipublicæ Hamburgenſis Phyſicus ſecundarius, Acad. Nat. curioſ.* Miaſma venereum per ſalivam & ſudorem mirè diſſeminatum & propagatum, feliciterque iterùm ſublatum. *Nova acta Phyſ. Med. Acad. Cæſar. Nat. Curioſ. Tom. I. p.* 271. *Obſerv.* 66. Norimbergæ 1757.

Nous ajoutons la plus grande foi à cet exemple malheureux. Ce fut une jeune fille de treize ans qui communiqua ce mal cruel à ſes frères & ſœurs puînés, tant par les baiſers, qu'en couchant dans le même lit : il n'y eut qu'un petit garçon de ſept ans qui fut exempt de la contagion, quoiqu'il eût couru les mêmes riſques que ſes frères & ſœurs. M. C. remarque que le tempérament de cet enfant était mélancolique. Ils furent tous très-bien guéris. La cure n'ayant rien de particulier, nous n'en ferons point mention.

CRUS, (Antonio da) *Voyez* GONSALÈS.

DAG DAN

DAGOTY. *V.* GAUTIER DAGOTY.

DANIÉ DESPATUREAUX (Guido), *Biturricus, Doctor-Medicus Remenſis, nec-non ſaluberrimæ Facultatis Medicinæ Pariſienſis Baccalaureus.*

D. O. M. uni & trino, Virgini Dei-paræ, & St. Lucæ, Orthodoxorum Medicorum Patrono. Quæstio medica, quodlibetariis disputationibus manè discutienda, in Scholis Médicorum, die jovis vigesimâ-nonâ mensis Januarii, Anno Domini 1756. M. Henrico-Michaele Missa, Doctore Medico, præside. *An lui venereæ hydrargyrus camphoratus?* Typis viduæ Quillau, Universitatis & Facultatis Medicinæ Typographi. in-4°. 8 pag.

M. Danié conclut pour l'affirmative, & prouve par plusieurs observations, que le camphre ôte si puissamment au mercure sa vertu salivante, que, lorsque le ptyalisme commence à vouloir se déclarer, il suffit d'ajouter au mercure une nouvelle dose de camphre pour l'arrêter sur le champ. Les six premiers jours, l'Auteur conseille de ne faire prendre que deux gros de mercure unis au camphre; il avertit que l'on peut le donner jusqu'à demi-once dans la suite du traitement, pourvu que ce ne soit que de deux jours l'un. On peut voir ce que M. Astruc dit sur la prétendue découverte du camphre uni au mercure, & ses effets, pag. 114 & ce que nous en disons au mot Raulin. Cependant il paraît que cette préparation, si elle n'a point eu des succès universels, au moins en a eu quelques uns; car il n'est pas croyable que plusieurs Praticiens annonçent s'en être servi avec avantage, s'il n'y avait de la réalité. On voit dans différens Journaux de Médecine, des observations en sa faveur: dans le Journal du mois de Décembre 1756, pag. 434, M. Raisin D. M. à Montbelliard, a fait insérer une lettre, où, par une observation, il démontre que le camphre a empêché la salivation. Dans celui de Février 1757, p. 149, M. Cordet, Chirurgien à St Pere en Retz, dit aussi l'avoir employé avec satisfaction sur un sujet. Dans celui du mois de Septembre pour la même année, M. 1756.

Tilloloy, Chirurgien de l'Hôpital de Domart-le-Ponthieu, annonce s'en être ſervi avec ſuccès ſur pluſieurs perſonnes. &c.

DARAN, *ci-devant Chirurgien Major du Régiment de Polſi, Cuiraſſiers, enſuite de l'Hôpital Impérial des Eſpagnols noirs, à Vienne, actuellement réſident à Marſeille.* Recueil d'Obſervations Chirurgicales ſur les maladies de l'urètre, traitées par une nouvelle méthode. A Avignon, chez Joſeph Offray, Imprimeur & Libraire place de St Didier, 1745. Avec permiſſion des Supérieurs. in-12. 222 pages, non compris une Préface de 72 pages.

1745. M. Daran cite les ſentimens de pluſieurs Auteurs ſur la gonorrhée & ſes ſuites fâcheuſes. Il prétend que juſqu'ici il n'y a eu que des remèdes inſuffiſans pour le traitement de ce qu'il appelle carnoſités, & il fait entrevoir qu'on doit remercier la Providence qui l'envoie tout exprès pour faire ceſſer la dyſurie, la ſtrangurie, &c. Cette Préface eſt ſuivie de cent obſervations qui mettent dans le plus grand jour les cures qu'il a faites à Marſeille, à Avignon, à Aix, à Aubagne, &c. Viennent après, cinq certificats iſolés, trois de Médecins de Marſeille, & deux d'un Médecin de Taraſcon. Voilà le commencement de M. Daran; nous allons bientôt le voir dans la Capitale chargé d'obſervations & des plus beaux certificats. La ſource des plus grands fleuves eſt le plus ſouvent une ſimple fontaine. M. D. n'eſt pas plus l'inventeur de ſon ſecret, qu'il n'eſt le premier qui ſe ſoit ſervi de bougies; c'eſt à Marſeille qu'il en a fait l'acquiſition. M. de Villiers, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, nous en donnera inceſſamment l'hiſtoire, en divulguant, par ordre du Miniſtre, la recette de ſes bougies, dont le Roi a fait l'acquiſition. Nous ignorons encore les drogues qui la compoſent;

mais nous pouvons assurer d'après le Médecin que nous venons de nommer, qu'il n'y a rien de dangereux dans leur composition. Si ce Chirurgien mérita le titre de Charlatan, ce fut 1°. Parce qu'il apporta un remède universel dont il n'était point l'auteur, dont il s'est servi sans connaître la force, & que cette ignorance le lui a fait donner dans des occasions contraires, ce qui a donné lieu à certains mauvais succès qu'on lui a reprochés. 2°. Ce fut l'appareil de la charlatanerie avec lequel il annonca & débita ses bougies; il devait les laisser s'accréditer de bouche en bouche, & ne point étaler des observations & des certificats dont le remède le plus dangereux se munit, quand son maître a le moyen de les payer.

Observations Chirurgicales sur les maladies de l'urètre, traitées suivant une nouvelle méthode, par Jacques Daran, *Conseiller-Chirurgien ordinaire du Roi, servant par quartier, Chirurgien de Paris, & ci-devant Chirurgien-Major des Hôpitaux & armées de l'Empereur Charles VI.* Nouvelle édition, à Paris, chez de Bure l'aîné, Libraire, quai des Augustins à St. Paul, 1748. *Avec Approbation & Privilége du Roi.* in-12, 429 pages. Le discours préliminaire de 220 pag. une planche gravée en couleur par M. Gautier Dagoty.

Le discours préliminaire contient des réflexions 1748.
sur les maladies de l'urètre. Parmi les causes qui empêchent la facilité d'uriner, M. D. met le racourcissement des fibres de l'urètre; l'effet nuisible des astringens; les callosités ou cicatrices; les carnosités, caroncules ou excroissances; les ulcères de l'urètre; le gonflement du verumontanum; l'endurcissement des prostates ou des vésicules séminaires; les fongosités des prostates & des vésicules; les concrétions particulières. Il apporte à l'appui de ses différentes assertions, les autorités des plus grands maîtres en anatomie & en pratique. Il

apprend à connaître le ſiége de l'ulcère qui produit ordinairement le pus dans les maladies de l'urètre, ce que bien des gens qui ſe mêlent de guérir ne ſavent pas diſtinguer, & ce qui eſt cependant très-important. Si la ſortie de l'urine eſt précédée de celle du pus, l'ulcère eſt dans l'urètre; ſi au contraire, le pus ſort après l'urine, l'ulcère eſt dans le corps de la proſtate ou dans la veſſie; & ceux qui ſont dans le dernier cas, ne peuvent eſpérer de guériſon de la part des bougies dont la vertu ne s'étend pas au-delà des parties auxquelles elle touche. Les obſervations ſont diviſées en trois parties: dans la première, on lit ce qu'il y a de plus remarquable dans les obſervations compriſes dans la première édition. La ſeconde contient les principales guériſons que M. D. a opérées à Marſeille, & l'hiſtoire de ſon voyage de Marſeille à Paris: & la troiſième renferme les principales guériſons qu'il a faites à Paris. Pour la planche gravée en couleur, elle rentre dans la claſſe de preſque toutes celles que M. Gautier fait en ce genre, c'eſt-à-dire, qu'elles ſont fort vilaines & fort mal exécutées, le deſſin n'a ni grâce ni ſoupleſſe; le ton de couleur, la manière, tout enfin eſt loin de la nature. Ce n'eſt, à proprement parler, qu'un ſale barbouillage qui ne laiſſe diſtinguer aucuns objets. Pour des planches anatomiques, qu'on ouvre Bidloo, & qu'on jette les yeux ſur les planches du célèbre Léreſſe; combien ſon burin eſt doux, moelleux! il poſſède, ſans couleurs, l'heureux talent de ſavoir en donner. Il exiſte une troiſième édition de ces obſervations Chirurgicales de 1750, qui ne différe de celle-ci, que par le frontiſpice, où M. Daran, au lieu de dire Chirurgien de Paris, met Maître en Chirurgie de Paris; & où il a rayé, *& ci-devant Chirurgien-Major, &c.*

Lettre à M. Rémond de Sainte Albine, extraite

du Mercure d'Octobre 1749, *pour ſervir de réponſe à celles de M. Cantwel, inſérées dans le Mercure du mois de Juin & Juillet dernier;* par M. Daran. in-12. 8 pages.

M. Daran, dans cette lettre, prie M. Cantwel, s'il eſt vrai qu'il ait trouvé le ſecret de la compoſition de ſes bougies, comme il le dit, d'en faire part au Public, & de ne point être retenu par l'honnêteté qui lui fait craindre de lui faire tort. Il ſe récrie ſur la contrefaction dont il accuſe principalement un Garçon Chirurgien qui a demeuré chez lui. Tout ceci, comme on voit, eſt aſſez indifférent, ſurtout dans le temps où nous vivons, où l'uſage de ces bougies ſe paſſe avec leur Auteur. 1749.

Réponſe à la brochure portant pour titre : *pour la défenſe & la conſervation des parties les plus eſſentielles à l'homme & à l'Etat;* par M. Jacques Daran, *Conſeiller-Chirurgien ordinaire du Roi, ſervant par quartier, & Maître en Chirurgie de Paris.* A Paris, de l'Imprimerie de Giſſey, rue de la Vieille Bouclerie à l'arbre de Jeſſey, 1750. *Avec Approbation & Permiſſion*, in-12. 76 pages.

M. Morand qui fut Cenſeur de cette brochure, dit dans ſon approbation, que ce libelle, (en parlant de l'ouvrage pour la défenſe, &c), lui paraiſſait ſolidement réfuté par M. Daran. Effectivement les réponſes, ſelon nous, ſont aſſez concluantes. Il ſe défend cependant avec politeſſe, (choſe aſſez rare chez ces Meſſieurs à ſecrets). Loin d'imputer l'infamie d'un libelle à M. Baget, il cherche à l'en laver au moyen de l'avis de l'Editeur, auquel il feint de prendre le change. *V.* BAGET. Il cite en ſa faveur les certificats les plus authentiques des Médecins & des Chirurgiens les plus conſidérés, & des Gens de qualité les plus connus. On ne peut nier effectivement que les bougies de M. Daran n'ayent eu des ſuccès en certains cas. Qu'il en ſoit l'in- 1750.

venteur ou non, au moins doit-on dire qu'il a été le premier à les remettre en vogue ; & que ce n'eſt que, d'après lui, qu'on a vu ſortir de l'oubli maintes perſonnes jalouſes de ſa réputation, & plus envieuſes encore de l'argent qu'il empochait.

Lettre de M. Descaſtans à M. Dupuy, Maître en Chirurgie, aſſocié de l'Académie de Bordeaux & Chirurgien-Major de l'Hôpital St. André de la même Ville, en date du 8 Avril 1755 ; extraite du Mercure de France, du deuxième volume du mois de Juin 1755 : contient 4 pages in-12.

1755. Il paraît par cette lettre, que ce M. Deſcaſtans eſt le neveu de M. Daran ; il écrit à M. Dupuy pour l'aſſurer que lui ſeul à Bordeaux a des bougies de ſon oncle, & que le Public doit être en garde contre les autres qu'on débite ſous ſon nom.

Traité complet de la gonorrhée virulente des hommes & des femmes, où l'on fait voir les différentes manières de la traiter, l'inſuffiſance de la plupart des méthodes, les dangers qu'il y a de négliger cette maladie, & les moyens de diſtinguer dans les femmes, les gonorrhées d'avec les fleurs-blanches. Suivi d'un Mémoire ſur la conſtruction & l'avantage d'un nouvel inſtrument pour tirer l'urine de la veſſie. A Paris, chez Delaguette, Imp. du Collége & de l'Académie Royale de Chirurgie, rue St. Jacques à l'Olivier, 1756. *Avec Approbation & Privilége du Roi.* in-12, 246 pag. non compris une Préface de 43.

M. Daran, dès ſa Préface, commence par pré-
1756. venir le Public contre ces guériſſeurs & ces ſpécifiques *dont les annonces courent le monde & ſont affichées en mille endroits.* Il dit avec vérité, *qu'on ne doit guère les regarder que comme un leurre que tend l'avidité du gain à la crédulité du Public, &c.* Pour lui, dont le nom & les ſuccès ſont connus, dont la conduite eſt à l'abri de tout ſoupçon ; qui ne travaille que pour le bien Public, ſans enviſager ſes propres intérêts, il ne veut pas publier la

méthode avec laquelle il guérit les gonorrhées & ſes ſuites, parce qu'il ne veut point expoſer ſon remède *à être décrié par le mauvais uſage qu'on pourrait en faire, & dont la faute pourrait retomber ſur lui-même. Il n'eſt que trop de gens avides de ſecrets, dont l'ignorance pourrait altérer ſa méthode, l'adminiſtrer mal-adroitement, & par-là la rendre inefficace, pour ne pas dire dangereuſe: alors on pourrait s'en prendre à l'Auteur, & tout le mal ſerait mis ſur ſon compte, quoique fort injuſtement.* Mais M. Daran qui eſt bien loin d'être ſoupçonné d'ignorance, & particulièrement en fait de raiſonnement, ne ſait-il pas qu'un Auteur, qui fait une découverte & qui la rend publique, lorſqu'elle a été jugée bonne par les Maîtres de l'Art, n'eſt point reſponſable de l'impéritie de ceux qui pourraient l'adminiſtrer mal ou à contre-temps? S'enſuivrait-il, parce qu'un Médecin ordonnerait mal-à-propos une des recettes qui ſe trouvent dans le *codex* de Paris, que la recette & toutes celles qui ſont dans cette Pharmacopée fuſſent dangereuſes; & le tort retomberait-il ſur les Docteurs habiles qui l'ont compoſée? D'après cet argument ſans réplique, nous ſommes étonnés qu'un homme qui écrit puiſſe avancer de telles abſurdités. Mais entrons en matière, & faiſons connaître ſi le traité de M. Daran a droit à la ſupériorité & à l'utilité où il prétend. Selon M. D. la gonorrhée ſort de la verge par le canal de l'urètre, ou du vagin par la vulve. Pour les hommes, le fait eſt inconteſtable; l'expérience ſemble avoir prouvé à pluſieurs le contraire à l'égard des femmes. Il ne dit rien de neuf ſur le ſiége de la gonorrhée dans le ſexe maſculin & dans le féminin: les lacunes de l'urètre, les glandes de cowper, la proſtate, les véſicules ſéminaires; le vagin, les glandes de cowper, les botryformes, les cellules du meat urinaire ſont les ſiéges qu'elle occupe. Il diſtingue cinq ſortes de chaudepiſſe,

la ſimple, la virulente ou compliquée, la ſèche, la bâtarde ou externe, l'habituelle; il prétend que la gonorrhée ſimple & l'habituelle ſont chez les hommes un écoulement ſpontané de liqueurs ſéminales. Pour la chaude-piſſe habituelle, quelquefois cela peut être; mais pour la gonorrhée ſimple, cela implique, puiſque celle-ci n'attaque jamais les véſicules ſéminaires. Pour que l'écoulement ſoit ſéminal, il faut qu'un ou les deux ſphincters des conduits éjaculatoires, qui, près du verumontanum, verſent la ſemence dans le canal de l'urètre, ſoient détruits, ou relâchés: encore ne pourra-t-il arriver que la déperdition ſoit très-abondante, parce qu'il ne pourrait point ſe préparer & ſe ſéparer du ſang autant de ſperme que l'écoulement gonorrhoïque produit de matière; & quand il ſerait poſſible que les teſticules puſſent faire paſſer dans les véſicules ſéminaires, toute la déperdition qui ſe fait, le ſujet ne pourrait réſiſter quinze jours au plus. L'expérience nous en convainc tous les jours. Qu'un homme paſſe une nuit fort amoureuſement avec une femme: le lendemain, ſes yeux, ſa figure, ſa faibleſſe annoncent aſſez l'état d'affaiſſement où ſe trouve la machine; qu'il continue la même tâche encore une, deux, trois nuits, je le veux; il ſera dans un épuiſement affreux, & il ne faudra pas moins que beaucoup de tranquillité & de fortifians pour le remettre. N'éprouve-t-on pas même dans la jouiſſance, que la nature ſe refuſe ſouvent à nos efforts, & que ſi nous les continuons, l'irritation & l'agacement des nerfs font rendre avec douleur & cuiſſon, du ſang pur au lieu de ſemence? Et cependant, dans tous ces cas, il ne ſe fait pas une perte auſſi conſidérable que dans un écoulement qui dure même huit jours. Outre cela, on voit tous les jours que, quoiqu'on ait une chaudepiſſe ſimple ou habituelle, il ſort autant de ſemence par les conduits éjaculatoires, que ſi l'on n'était affligé d'aucune autre

perte,

perte, & que malgré l'excès de libertinage auquel on s'eſt porté, l'écoulement n'a pas moins lieu; on remarque même ſouvent qu'il eſt plus abondant. D'après ces raiſons qui paraîtront ſans doute auſſi concluantes à nos Lecteurs qu'a nous mêmes, il eſt clair que l'expérience de M. D. eſt en défaut. Lorſque les ſphincters des conduits éjaculatoires ſont détruits, il n'y a aucune reſſource; & le *tabes dorſalis* d'Hippocrate, la phthyſie, l'hectiſie & le maraſme mettent bientôt fin aux jours du malade. S'il ne ſont que relachés, le mal n'eſt pas tout a fait incurable; mais il faut & les plus grands ſoins de la part du malade, & la plus grande habileté de la part du Médecin, & les plus grands ſecours de la part de la nature. Nous ne nous mettrons point en fait de relever M. Daran par-tout où il bronche; nous aurions trop à faire. Les règles qu'il donne pour diſtinguer les fleurs-blanches de la gonorrhée, ſont vagues & ne tendent nullement au but qu'il ſe propoſe. Il diſtingue cependant avec juſteſſe, que lorſque les fleurs ſont fournies par les conduits de l'utérus, elles approchent de la couleur & de la conſiſtance du lait; & que, quand elles diſtillent des vaiſſeaux lymphatiques, elles ont beaucoup d'analogie avec la lymphe. Nous nous tairons de même ſur la conſtruction de ſon nouvel inſtrument, nommé le *ſpeculum vaginæ*, pour connaître ſi les femmes ſont attaquées de fleurs-blanches ou de gonorrhées: nous le croyons de peu de ſervice dans la pratique, même entre les mains de ſon Auteur. Quelle ſera la femme qui voudra ſe mettre en poſture convenable, pour, à l'aide de cet inſtrument, laiſſer viſiter tous les coins & replis de cet antre ſacré que la plus impudique craint d'expoſer aux avides regards? Il eſt repréſenté par une planche, ainſi qu'une ſonde, ou algalie pour faire des injections dans la veſſie. Les principes & la pratique de M. Daran ſe trouvent ſavamment

discutés & réfutés dans un ouvrage Anglais, portant pour titre: A CRITICAL INQUIRY INTO THE PRESENT STATE OF SURGERY, BY SAMUEL SHARP. F. R. S. AND SURGEON TO GUY'S HOSPITAL. THE THRID EDIT. LONDON, 1754. *in*-8°. *C'est-à-dire*, Examen critique de la Chirurgie moderne, &c.
1754. chap. 4, p. 119—196. L'Auteur parle de M. Daran & de sondes médicamenteuses; il donne la recette d'une espèce de bougies qu'il dit valoir au moins toutes les autres; la voici: de mercure vif, demi-once, mêlé & éteint dans une once d'emplâtre diachylum simple; on y ajoute un peu d'antimoine crud en poudre.

Observations Chirurgicales sur les maladies de l'urètre, traitées suivant une nouvelle méthode, par M. Daran, *Ecuyer, Conseiller-Chirurgien ordinaire du Roi, &c.* Quatrième édition, augmentée de nouvelles observations. A Paris, chez la veuve de Laguette, Imprimeur-Libraire de l'Académie de Chirurgie, rue St. Jacques à l'Olivier, 1758. *Avec Approbation & Privilége du Roi.* in-12 non-compris le discours préliminaire de 194 pages.

1758. Les discours est absolument le même que dans les autres éditions, & il forme ici la première partie. La seconde est composée des lettres qui tendent à prouver l'efficacité du remède de M. D. La troisième contient les principales guérisons qu'il a opérées à Paris. Par conséquent, à quelques observations près, c'est la même chose que les éditions précédentes.

*Lettre de M. Daran, &c. à M. *** pour servir de réponse à un article du* traité des tumeurs, *où l'Auteur prétend que les bougies de M. Daran lui sont connues, & en donne la composition.* Extraite du Journal Encyclopédique, du premier Septembre
1759. 1759, pag. 126, contient 8 pages in-12.

M. Daran désavoue publiquement la composition des bougies que M. Astruc a donnée dans son *traité des tumeurs*, pour être la sienne; & il dit ne

point répondre des mauvais effets qu'elle pourrait opérer. Il proteſte n'avoir donné ſa recette à perſonne, & ſi M. Aſtruc la connaît, il faut que ce ſoit par inſpiration. Il diſcute enſuite l'article de la ſtrangurie vénérienne de l'eſſai de M. Fabre; il n'aſpire point, comme a voulu l'inſinuer ce Chirurgien, à ſe faire paſſer pour l'inventeur des bougies; il ne brigue que l'honneur d'en avoir fait le premier qui ſoient portées au point de perfection de guérir toutes les maladies de l'urètre, cauſées par un vice vénérien... Il y a dans les Journaux & particulièrement dans le Mercure de France, pluſieurs lettres au ſujet des bougies de M. Daran, telles que celles de M. Deshayes, Directeur de la Manufacture Royale de mouchoirs à Saumur; celles de M. de Joyeuſe, Médecin de Marſeille, en réponſe à celle de M. Chicoineau, premier Médecin du Roi; &c, &c. Elles ſont dans ſes recueils, & nous ne parlerons que de celles qui ne s'y trouveront point.

Obſervations chirurgicales ſur les maladies de l'urètre, traitées ſuivant une nouvelle méthode par M. Daran, *&c. cinquième édition, augmentée de nouvelles obſervations & remarques particulières.* A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue St. Severin, 1768. *Avec Approbation & Privilége du Roi.* in-12. 322 pages.

M. Daran, dans ſon avertiſſement, dit qu'il eſt de retour de la grande Bretagne, où il a paſſé deux années par congé de la Cour, pour procurer aux Habitans de cette Iſle les ſecours que donne ſa méthode de traiter les maladies de l'urètre. Quelle ridiculité! Ne croirait-on pas que M. Daran était fort eſſentiel à la Cour, & qu'il lui fallait un congé pour s'en abſenter? Il a pris ſans doute un paſſe-port, & voilà ce qu'il nomme pompeuſement un congé. *V.* encore à ce ſujet, le mot FENOHC. Cette édition eſt compoſée de quatre parties. La 1762.

première contient le discours préliminaire que nous avons fait connaître dans les éditions précédentes. La seconde renferme les lettres des Médecins & des malades qui ont attesté l'efficacité de la méthode de M. Daran; on les a encore vues dans les autres éditions. Les troisième & quatrième parties que M. D. annonce pour être nouvelles, contiennent des remarques particulières sur sa méthode, & des observations neuves touchant les cures opérées en Angleterre pendant le séjour qu'il y a fait. Il paraît bien par ces observations que ce sont de nouveaux malades que M. Daran a guéris; mais leurs maladies n'avaient rien de plus grave, ni de plus singulier que celles qu'il avait traitées à Paris & à Marseille. Pour ses remarques particulières sur sa méthode, elles n'ont pas tout-à-fait le mérite de la nouveauté, puisque nous avons fait mention plus haut, de *la lettre de M. Daran, à M... pour servir de réponse à un article du* traité des tumeurs, &c. & que cette lettre compose absolument en entier la troisième Partie de cette édition.

DARCET (Jean), *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris.* *V.* pag. 69.

DAVIES, *Chirurgien-Major du quinzième Régiment d'Infanterie, commandé par le Colonel* Amherst. *V.* GORDON.

DAVISONS (Robert), Dissertatio inauguralis
1768. *de solutione mercurii in acido vegetabili, ejusdemque usu.* Lugd. Batav. in-4°. 1768.

DAUMOND, *Docteur en Médecine & Professeur Royal.* Dissertation sur une nouvelle manière d'administrer le mercure, &c. ajoutée à la fin du Traité de Physiologie de M. *Jean Ferapie du Fieu.* A Lyon, chez Claude-Marie Jaquenod, fils, 1763, in-12, 2 vol.

1763. Il plaît à M. Daumond d'appeler sa méthode

nouvelle; quelqu'un, plus juſte, lui eût donné le nom de *renouvelée*, car Garnier, qui a écrit ſur la vérole en 1699, la conſeille. Elle conſiſte à faire frotter de mercure une chèvre, une vache ou une âneſſe, ou à le leur faire prendre de toute autre manière, & à donner enſuite leur lait à boire aux malades vénériens.

DEGNER (Jo. Hartm.), *Civitat. Neogam. Archiatr. & Acad. Cæſar. Nat. Curioſ. Colleg.* Relatio Hiſtorica *de caſu ſingulari quo per mercurium ſublimatum in emplaſtro adplicatum mors inducta fuit.* 36 pag. in-4°. Act. Acad. Phyſ. Med. Cæſ. Curio. Nat. Tom. VI. Norimbergæ, 1742.

Un Guériſſeur, Chirurgien exotique, fut, par des Commères, procuré à une Dame de conſidéra- 1742.
tion; cette Dame, quelques années auparavant, s'était froiſſé l'épaule & le fémur droit entre une porte : depuis ce temps il lui était ſurvenu une dureté à la région des muſcles qui font mouvoir le fémur, ce qui l'empêchait de s'appuyer de ce côté à cauſe de la douleur qu'elle y reſſentait. Pluſieurs Médecins y avaient cherché remède & ne lui avaient procuré aucun ſoulagement. L'Empirique en promit, & croyant la tumeur de nature ſquirreuſe - cancéreuſe, il la couvrit d'une emplâtre cauſtique ſaupoudrée de la plus forte doſe de ſublimé - corroſif; ce ſel produiſit un eſcare; le Charlatan continua le topique. Il ſurvint pluſieurs accidens tels que l'inflammation du goſier & de la langue, la ſalivation, les caldialgies, les vomiſſemens, &c. Il employait auſſi intérieurement des pilules : mais il a toujours aſſuré qu'elles étaient exemptes de mercure. Les accidens ne faiſant qu'augmenter, & le Chirurgien continuant toujours l'application de ſon emplâtre, on appela M. D. qui crut d'abord que l'on avait employé le mercure; il preſcrivit en conſéquence la réſine de jalap à la quantité de douze grains

dans deux dragmes d'eſprit-de-vin; l'eſſence de pimprenelle, le ſirop de violettes & des gargariſmes adouciſſans. Bientôt il ſut la vérité de la bouche du Guériſſeur. Il continua les mêmes gargariſmes; il fit prendre intérieurement, cinq jours après, une teinture de rhubarbe avec l'eau de chicorée & le ſel de tartre; il réitéra l'uſage de l'eſſence de pimprenelle & du ſirop de violettes. Les ſymptômes mortels ne faiſaient qu'accroître; la Dame avançait vers le tombeau, & le Médecin continuait l'eſſence. Il donna le diaſcordium, la teinture de myrrhe & la teinture d'antimoine, le vin Français & du Rhin pour obvier aux nauſées fréquentes. Enfin, dix-huit jours après qu'elle fut entre les mains de M. D. & le vingt-deuxième de l'application du topique, elle mourut. M. D. a crié, comme de raiſon, contre le Chirurgien. Il a écrit en conſéquence à la Faculté de Halle; il en a reçu réponſe. Tout cela ſerait à merveille ſi le Charlatan eût ſeul été le ſujet de la diſpute : mais M. D. s'appliquait moins à vilipender l'Opérateur imprudent que le remède qu'il avait employé. Car que peut-on conclure de la mort de cette Dame? Qu'elle a été tuée par le Chirurgien & le Médecin; premièrement, par le Chirutgien qui a adminiſtré un remède très-dangereux, quand on s'en ſert ſans ménagement & ſans connaiſſance : *abſtine, ſi methodum neſcis*, diſait Boerhaave. Secondement, par le Médecin : car ſes bévues ſont en nombre. A la première viſite qu'il fait à la malade, il juge, par les ſymptômes, qu'elle a pris du mercure, & il lui donne la réſine de jalap dans l'eſprit-de-vin : c'eſt éteindre un braſier avec de l'huile, & un Etudiant en Médecine ne commettrait jamais une pareille impéritie. En toute occaſion même la réſine de jalap eſt mal appropriée, & à peine les Apothicaires en conſervent-ils dans leur boutique. Enſuite, après s'être inſtruit que

le mal provient d'un poiſon minéral très-corroſif, il ne ſe met point en fait de le décompoſer par les alkalis, mais il fait uſer une ſeule fois, & le cinquième jour encore, de la rhubarbe & du ſel de tartre, & il donne le reſte du temps l'eſſence de pimprenelle, le ſirop de violettes, le diaſcordium, la teinture de myrrhe, celle d'antimoine, le vin enfin; vit-on jamais plus de *quiproquo* ramaſſés, & ne peut-on pas dire que c'était ſe précipiter contre toute indication? Que M. D. ceſſe donc de crier contre un remède bon & efficace, pourvu qu'il ſoit prudemment adminiſtré & donné dans les cas où il eſt fait pour l'être; & qu'en grande partie il ne s'en prenne qu'à lui ſeul de la mort de ſa malade. Cet accident arriva au mois de Mai 1737.

DEIDIER (Antoine), *Conſeiller & Médecin du Roi, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, Profeſſeur Royal de Chimie dans l'Univerſité de Montpellier, Médecin-Conſultant de la Ville de Marſeille, de la Société Royale de Londres.* Conſultations & obſervations médicinales; 3 vol. A Paris, chez J. Thomas Hériſſant, 1754, in-12.

On trouve dans cet Ouvrage beaucoup de conſultations relatives à la maladie vénérienne : mais toutes n'ont rien d'aſſez remarquable pour mériter d'être ici diſcutées. M. D. adoptait la méthode par extinction : il faiſait donner les frictions mercurielles de loin en loin, & mettait ordinairement ſes malades à la diette blanche, c'eſt-à-dire, au lait pour toute nourriture; ſouvent auſſi il employait une décoction faite avec le gayac, la ſalſepareille, &c. Il n'approuvait pas qu'on entremêlât les bains domeſtiques avec les frictions mercurielles; « celles-ci, dit-il, doivent » fournir au ſang des parties intégrantes du mer» cure pour y rouler long-temps, & ceux-là leur » donnent une libre iſſue par les pores de la 1754.

» peau ». On lit, page 96 de ſon premier volume, une remarque que je n'ai lue dans aucun endroit. « L'irritation du col de la veſſie, peut » dépendre d'un ulcère formé dans l'intérieur » de cette partie, dont le piſſement du ſang eſt » ſouvent un avant-coureur. Pour s'en aſſurer, il » faut examiner s'il ſe trouve du véritable pus » dans le ſédiment des urines, que l'on confond » ſouvent avec de ſimples glaires, en ce que l'un » & l'autre forment de longues filaſſes; *mais le* » *pus ſent fort mauvais lorſqu'on le jette ſur les* » *charbons allumés, ce qui n'arrive pas aux ſim-* » *ples glaires* ».

Voici le nombre des conſultations qui traitent de la maladie vénérienne & la page où on les trouve. Vol. I, conſultat. VIII, pag. 50; IX, pag. 53; XIII, p. 84; XIV, p. 100; XV, p. 106; XVI, p. 112; XVII, p. 121; XXIX, p. 201; XLII, p. 294; XLIV, p. 308; XLVIII, p. 325. Vol. II, conſultat. XLVII, p. 273; LVIII, p. 342. Vol. III, obſerv. XIII, p. 118.

Nous avons pluſieurs volumes de conſultations faites par des Médecins de Montpellier: on y en trouve même encore quelques-unes de M. Deidier; mais nous ne ferons mention d'aucune d'elles dans cet Ouvrage, 1°. parce qu'elles n'ont rien de particulier, & 2°. parce que cela menerait trop loin.

☞ DEKKERS (Fredericus), *Prof. Med. Lug. Bat.* Exercitationes practicæ circà medendi methodum, &c. Lugd. Batav. & Amſtelod. 1673; & deindè excuſus Lugd. Batav. apud Jordanum Luchtmans & Cornelium Bouteſteyn, 1695, in-4°.

1673.

1695.

Cet Auteur dit très-peu de choſe de la maladie vénérienne; ſeulement, *p. 51 de ſuffimentis*, il donne la formule de troſchiques propres à employer en fumigations contre la vérole. Plus loin, *p. 57, circà ſuffi-*

menta, il dit qu'on ne doit point les mettre en usage, à cause des accidens qui peuvent en résulter. *Page 117, circà apoplegmatismos*, il dit que l'on ne doit employer les remèdes mercuriels, lorsqu'on veut exciter la salivation, qu'avec la plus grande prudence, à cause des suites dangereuses du ptyalisme. Plus loin, *pag. 123*, il donne une formule de gargarisme, lorsqu'il arrive que le mercure a occasionné des ulcères dans la bouche. *P. 299, circà purgantia*, il rapporte que Trincavel recommande, dans la maladie vénérienne, d'évacuer les humeurs peccantes par les purgatifs: mais, pour lui, il les déconseille absolument, parce que l'humeur vérolique étant de nature âcre-acide, demande plutôt les tempérans que les cathartiques. Cependant, après que ces humeurs ont été préparées d'une manière convenable, il est nécessaire d'en nettoyer le foyer. Dekkers, à cette occasion, rapporte une observation analogue à ses principes. Enfin, *pag. 606, circà sudorifera & diaphoretica*, il rapporte que Cratan, Ambroise Paré, Arnould Weickard, Alexandre-Trajan Pétronius, Gaspard Torella, Pedre Maynard ont recommandé les sudorifiques & les diaphorétiques échauffans; & qu'Alexandre Massarias a dit qu'on ne devait point provoquer les sueurs avec une espèce de violence.

DELBOEL (Joseph. Mathi.) *Colonienſ. Agripp.* 1750. Dissertatio *de tutâ & facili quâdam luem veneream curandi methodo.* Argentor. 1750, in-4°. p. 32.

DENNISTONN (George), *Chirurgien à Falkirk.* Histoire d'une cure opérée par de larges doses du médicament mercuriel altérant de *Plummer. Observation extraite des* ESSAYS AND OBSERVATIONS, PHYSICAL AND LITTERARY. READ BEFORE A SOCIETY IN EDINBURGH, &c. *C'est-à-dire*, Essais & observations par une Société de Médecins & Gens de Lettres choisis, de l'agré-

ment de la Société d'Edimbourg, in-8°. 1750, obſ. 15, p. 390.

1750. On peut connaître les pilules de PLUMMER à ſon nom. M. D. en a donné juſqu'à 60 grains par jour, doſe continuée pendant ſix ſemaines, & le malade s'en eſt très-bien trouvé pour une vérole qui avait réſiſté à tous les autres remèdes. Voyez ce que M. Vandermonde dit de la doſe exceſſive de ce remède au mot PLUMMER. L'Auteur rapporte auſſi s'en être ſervi avec ſuccès dans pluſieurs maladies cutanées & particulièrement pour celle appelée en Anglais *ſibbens*, de laquelle on reſſent les rigueurs dans les endroits marécageux aux environs de Falkirk; cette maladie a des ſymptômes qui lui ſont communs avec l'affection vérolique.

DESAULT (Pierre), *de Bordeaux*. Diſſertation ſur la maladie vénérienne; in-12. Paris, 1740.

1740. Les Eſſais d'Edimbourg nous ont fourni l'annonce de ce Livre pour l'année 1740. Aſtruc a parlé d'une édition faite en 1733; nous avons le même Ouvrage avec l'année 1738 : mais nous avons vu que ce n'eſt qu'un changement de frontiſpice. Pour l'édition annoncée dans les Eſſais d'Edimbourg, il y a encore grande apparence que ce n'eſt qu'un titre renouvellé pour la troiſième fois : car nous n'avons pu trouver, dans aucun endroit, d'exemplaire de cette prétendue édition neuve. Cette petite aſtuce de Librairie cauſe ſouvent bien de l'embarras aux Bibliographes, & eſt la ſource, dans la poſtérité, d'une infinité de *quiproquo*.

DESBOIS (Ludovicus-Renatus), *Flexienſis, Doctor-Medicus Monſpelienſis, Baccalaureus Medicus*. Queſtio Medica quodlibetariis diſputationibus, manè diſcutienda in Scholis Medicorum die Jovis ſeptimâ Decembris 1741. M. JOANNE MIDI, Doctore-Medico, præſide. *An ſyphilis per frictiones mercuriales, abſque ullâ excretione niſi*

ferè insensibili, sanabilior? Typis Quillau, in-4°. 4 pag.

M. Desbois est porté pour la méthode par extinction. Ses raisons de défense sont les mêmes que celles que les Auteurs qui ont écrit avant lui sur cette matière, ont fournies; la salive emporte avec elle tout le mercure; le malade n'en peut garder assez pour obtenir sa guérison, ce métal agissant sur le mal vénérien à raison de sa rondeur, de sa pesanteur & de sa mobilité. On doit proscrire aussi son usage, parce que 1°. le malade n'en prend point une suffisante quantité; 2°. parce qu'il enfile les voies lactées, qu'il est entraîné par le sang, & qu'il ne s'insinue que très-peu ou point dans les vaisseaux lymphatiques & dans les capillaires. 1741.

DESCASTANS. *Voyez* DARAN. *Lettre de M. Descastans, à M. Dupuy, &c.* pag. 254.

DESPATUREAUX. *Voyez* DANIÉ DESPATUREAUX.

DESPORTES. *V.* POUPPÉ DESPORTES.

DIBON, *Chirurgien ordinaire du Roi dans sa Compagnie des Cent-Suisses.* Suite de la Description des maladies vénériennes, où l'on prouve l'insuffisance des fumigations, avec un Traité sur les maladies appelées fleurs-blanches, & une Réponse à la Critique de M. Astruc. A Paris, chez la Veuve Pissot, Quai de Conti, à la Croix d'Or, à la Descente du Pont-Neuf. *Avec Approbation & Privilége du Roi.* 1741. *in*-12. 374 pages.

Encore des secrets, encore des attestations, encore des certificats. Le charlatanisme est une maladie épidémique plus ancienne encore que la vérole, & qui ne finira qu'avec l'homme. M. D. fut courroucé de ce que M. Astruc lui avait rendu justice, & l'avait appelé par son nom; il voulut se disculper des prétendues injures que celui-ci lui avait faites; il écrivit: mais l'Ouvrage du grand Maître est passé à la postérité, & le secret & son 1741.

Auteur ſont rentrés dans l'oubli. Il a bien raiſon de ne pas ſe donner pour Auteur, dans ſon Avant-Propos; cependant ſa modeſtie ne rendra jamais excuſable le galimatias qu'il fait en parlant du mercure, qu'il dit avoir préparé d'une manière ſupérieure & inconnue juſqu'alors; voici comment il s'explique. » En effet, le mercure qui a paſſé » par mes mains eſt débarraſſé de ſa lividité métal- » lique, qui retient la configuration des globules » mercuriels ſuſceptibles d'une diviſion infinie, » ſans rien perdre des qualités eſſentielles, dont la » principale eſt de s'amalgamer avec la ſulphureuſe » acidité de la lymphe, & de recharier par tous les » états du chyle & du ſang, &c., &c., &c. « Son Patron, le grand Chimiſte qui doit lui avoir donné le ſecret de travailler à un degré ſi ſupérieur le mercure par l'antimoine & le fer, parle Chimie un peu plus congruement (*Diſſert. ſur les mal. véner.* 1724, *p.* 71.) Mon remède *eſt un alkali volatil dont les parties intégrantes, après avoir été débarraſſées de leur mauvais ſoufres, ont été infiniment alkaliſées, ſans avoir rien ſouffert dans leurs principes eſſentiels*..... On voit que ce Chimiſte croyait à *la terre mercurielle, principe de toute volatilité*, dont BECHER parle tant dans ſa Chimie; *terre qu'il dit être ſurabondante dans le mercure ordinaire, qu'elle met par cet excès dans l'état de décompoſition, & que par ſon accrétion au corps métallique parfait, elle opère la mercuriſication*; enfin que *les métaux cornés, les ſels alkalis volatils & ammoniacaux lui doivent leur volatilité, & qu'elle eſt le premier être du ſel marin.* Mais on ſait que cette terre n'exiſtait que dans la tête de BECHER, & que STALH, qui a tant médité le *Béchérianiſme*, confeſſe & profeſſe, *confiteor & profiteor*, ce ſont ſes termes, en dix endroits de ſon *Specimen Becherianum*, que l'exiſtence du principe mercuriel, & ſon influence dans les phé-

nomènes que lui attribue Becher, ne ſont rien moins que démontrés; & qu'il penche très-fort à ſe perſuader que la troiſième terre de Becher ne diffère qu'en nombre & non pas en eſpèce de la ſeconde terre, du phlogiſtique, &c..... Mais revenons à notre Chimi-Prati-Médecin. Il croit que la chaude-piſſe provient chez les hommes des véſicules ſéminaires, & chez les femmes du vagin. Il prétend que les fleurs-blanches donnent & la gonorrhée & la vérole; c'eſt pour prouver cette abſurdité qu'il a fait tout exprès une Diſſertation ſur cette maladie. Et voici comment il s'y prend. » En effet, j'ai vu des hommes avoir la chaude-» piſſe, & qui aſſuraient n'avoir approché que de » leurs femmes, qu'ils diſaient être hors de tout » ſoupçon, mais qui avaient des fleurs-blanches. » S'il en eſt ainſi, on eſt bien fondé à croire que » les fleurs-blanches parvenues à un certain degré » de corruption, peuvent donner du mal. « Belle conſéquence! conſéquence argentine! Mais ce n'eſt pas tout encore: il eût cru n'avoir rien dit, s'il n'avait apoſtrophé un nommé Charbonniere, homme à ſecret ainſi que lui, qui voulait introduire les fumigations. N'eſt-il pas riſible, lorſqu'on voit un homme, en injurier un autre de même trempe que lui, qui ſouvent lui répond auſſi ſur le même ton? N'eſt-ce pas alors que le Public devrait ouvrir les yeux, rire à leurs dépens, & être éclairé & réſervé ſur la confiance qu'il doit à de tels individus? mais il ſemble, & l'expérience le prouve tous les jours, que le peuple eſt fait pour être dupé, & la vérité lui eſt ſi étrangère, qu'il traite de fourbes ceux qui la lui annoncent: le temps vient; il voit clair enfin ſur le paſſé, &, malgré cette épreuve ſes yeux s'obſcurciſſent encore ſur le préſent.

Obſervations ſur quelques endroits du Traité de M. Aſtruc, De morbis venereis. A Carthagène,

1741. *in*-12. 139 pages, & une Lettre de 12.

1741. Par la Lettre qui commence l'Ouvrage, & qui eſt écrite à M. Dibon par un Gentilhomme de Province, il eſt cenſé que le Chirurgien des Cent-Suiſſes n'eſt pas l'Auteur de ce *Pamphlet ;* au ſurplus, qu'il ſoit ſon ouvrage ou non, nous devons dire qu'il eſt écrit avec plus de légèreté & d'agrément, que les autres Œuvres de ce Guériſſeur. Celui qui écrit parle au nom de M. D. ; c'eſt pourquoi on ne doit point être étonné s'il met encore en avant ſa penſion du Roi, & s'il dit qu'il n'a jamais manqué un ſeul malade dans ſa vie. Il tombe avec le dernier acharnement ſur M. Aſtruc, pour ſe blanchir de la qualité de Charlatan, que celui-ci lui avait donnée ; il lui diſpute en revanche ſes qualités : après maintes perſonnalités, il fait la plus vigoureuſe ſortie contre les Médecins, & il pouſſe ſa pointe juſqu'à dire que ceux qui gliſſent ſur le parquet de Vénus, ont recours aux Chirurgiens pour ſe faire panſer de leur chûte. Quel trait d'imagination ! On le paſſe en faveur de la nouveauté. Il revendique enſuite, au nom des Chirurgiens, le traitement des maladies vénériennes, comme leur appartenant de droit, les Médecins étant tout-à-fait étrangers ſur ce terrein. Nous ne nous étendrons pas plus ſur cet article, qui doit avoir acquis à ſon Auteur Anonyme, un logement *gratis* aux Petites-Maiſons. Nous devons cependant dire en réparation pour M. D. qu'il a déſavoué hautement cet Ecrit dans le Mercure de France du mois d'Octobre 1741, page 228.

Lettre de M. Dibon, à M***, *Docteur en Médecine ; dans laquelle il répond aux reproches d'un Anonyme, Défenſeur de M. Aſtruc.* 1742, *in*-12. 95 pages.

1742. Tous les Ouvrages polémiques n'enrichiſſent nullement l'Art. Je prétends même qu'ils

ne tendent qu'à le profaner, le faire dépriſer, & à préparer à rire aux dépens des Athlètes. Je ne ſais en vérité pourquoi M. Aſtruc avait relevé le premier l'Ouvrage de M. Dibon, *ſuite de la deſcription &c.* En valoit-il la peine? Ne devait-il pas être bien perſuadé que celui-ci n'aurait pas le dernier? Ses intérêts perſonnels & pécuniaires y étaient trop compromis. Cependant cette prétendue Lettre juſtificative n'aura guere plus de force que ſes autres Mémoires, vis-à-vis les gens qui penſent. Il a encore recours aux belles cures qu'il dit avoir faites. Il en cite quelques-unes de gens qu'il regardait comme abandonnés: ce ſont des perſonnes qu'il prend au ſortir des frictions; il leur donne ſon remède, & en quelques jours elles ſe trouvent guéries. Mais pour mieux convaincre les Connaiſſeurs, n'eût-il pas été à propos qu'il ne les eût entrepriſes que trois mois après avoir paſſé les grands remèdes? Car on ſait que le mercure agit dans le corps bien long-temps après que l'on n'en fait plus uſage; & tel ſymptôme qui a réſiſté pendant tout le traitement, diſparaît enſuite ſans qu'on y touche. Il eſt bon d'être en garde contre ces merveilles qu'étalent tous les jours ces gens à ſecret. Ils guériſſent tous les malades, après que d'autres les ont traités, & les remèdes de ceux-ci venant à opérer, le Charlatan remporte la palme qui était due aux premiers. Ce qui aurait dû principalement faire ouvrir les yeux ſur l'aſtuce de M. Dibon, c'eſt qu'il dit que ſon remède eſt ſpécifique contre le ſcorbut; il accuſe qu'il eſt compoſé avec du mercure, & il eſt d'expérience, d'obſervation & de fait, que le mercure eſt contraire au vice ſcorbutique. Nous finirons ici, ne trouvant rien d'intéreſſant, comme à l'ordinaire, dans les Ouvrages de cet Auteur. Je n'aurais rien à deſirer, ſi après avoir fait voir l'induſtrie d'un homme qui a eu quelque vogue, d'un

homme qui était penſionné du Roi, un tel exemple ſervait de comparaiſon, pour faire connaître tous ceux qui de nos jours leurrent le Public & extorquent ſon argent, avec des titres auſſi ſpécieux dont ils abuſent.

*Lettre de M. *** Médecin de Reims, à M. d'Arnouval, Médecin à Clermont, où l'on eſſaie de démontrer les écarts de M. Aſtruc.* 15 Mai 1742, 57 pag.

1742. Autre dibonade ; l'Auteur met en jeu deux Médecins qui ſont cenſés s'armer pour ſa défenſe, & invectiver en ſon honneur M. Aſtruc & les Médecins. Quelle abſurdité, ou quelle impudence ! Croit-il qu'on y prend le change & qu'on eſt perſuadé de bonne foi que c'eſt un Médecin qui de ſang froid ſe fait l'apologiſte d'un Chirurgien, ou compte-t-il rendre contre les Médecins ſa pointe plus piquante, en les faiſant parler pour ſe déchirer ? Sera-t-on jamais convaincu, après l'avoir lu, que la Chirurgie mérite la préférence ſur la Médecine ; que le Médecin paſſe tous ſes inſtans dans les maiſons des plaiſirs ; qu'un Médecin ſe fait l'eſclave des modes & eſt le premier à les afficher dans une voiture commode & à reſſorts bien lians ; qu'un Médecin n'eſt que l'écho des bons mots de la ville ; que le Doctorat lui tient lieu de doctrine ? Comment M. D. compte-t-il prendre dans les eſprits, ſurtout lorſqu'il s'accroche aux Médecins de la Faculté de Paris ? Les Docteurs de cette ville ſont-ils ſuſceptibles d'un tel reproche (1) ? Qui ignore les

(1) Je dis *les Docteurs* en général, de même que M. Dibon les a pris ; car il n'eſt pas qu'il n'y ait quelque ſujet, parmi le nombre des Docteurs de la Faculté de Paris, qui n'ait point profité des utiles leçons que l'on fait aux Ecoles, ou qui, au ſortir de ſa licence, préférant ſes plaiſirs à l'étude, n'ait perdu le fruit de ſes premières veilles.

études

études que font sur les bancs, pendant deux années de licence, les Candidats qui se présentent à cette Faculté indépendamment des études préliminaires? Qui ignore que les Docteurs même des autres Universités ne peuvent s'en exempter? Qui ignore enfin la supériorité que cette Faculté s'est acquise, à juste titre, sur toutes les autres?

Suite de la description des maladies vénériennes; Ouvrage dans lequel on traite des rétentions d'urine & en général des maladies de l'urètre. A Paris, chez Delaguette, Imprimeur de l'Académie Royale de Chirurgie, rue Saint Jacques, à l'Olivier, 1748. *Avec approbation & privilége du Roi*, in-12. 228 pag. une Préface de 20.

Dans ce volume, M. Dibon nous régale de son brevet de Chirurgien de la Compagnie des Cent-Suisses, & des prérogatives attachées à cette place. Il y répond aussi à un Mémoire anonyme distribué dans le Public contre son remède. C'est pourquoi on ne doit s'attendre ici qu'à quelques mauvais propos débités çà & là, quoiqu'il prévienne dans sa Préface qu'il veut être plus modéré que par le passé. M. Naudié & M. Daran pour cette fois lui servent de blanc; c'est contre eux qu'il dresse ses batteries. Il se déclare assez ouvertement contre le premier, mais il agit avec le second à la manière des chats. Après nous avoir encore répété qu'il est pensionné du Roi, & que son remède est le remède par excellence, il annonce un nouveau secret aussi infaillible que le premier: ce sont des bougies qui guérissent en dernier ressort toutes les maladies de l'urètre, excepté pourtant les ulcères aux prostates & aux vésicules séminaires, pour lesquels elles sont impuissantes. Cette recette lui a été donnée depuis peu; (car toutes ses découvertes sont des cadeaux qu'on lui a faits). Ce remède est si certain par lui-même, que son prôneur dédaigne de rapporter aucun certificat pour constater son efficacité; 1748.

c'eſt en quoi il trouve que M. Daran a eu tort: *ſes certificats font tort à ſon bel & bon livre ; des remèdes tels que ceux-là ſe recommandent par les cures qu'ils opèrent. Le quinquina a-t-il beſoin de recommandation ?* Cependant il rapporte quelques atteſtations, malgré ce qu'il vient de dire, pour rendre la choſe plus ſenſible. La Diſſertation ſur les maladies de l'urètre eſt de la verve de ſon Neveu : car, pour lui, il ne ſe met qu'en quête de trouver des gens qui lui donnent des ſecrets, & d'autres ſur qui il les éprouve & qui le payent bien Il eſt heureux de trouver tant de gens portés de bonne volonté à ſon égard & qui lui ſacrifient leurs intérêts ; (dans ce livre il fait mention de quatre à cinq ſecrets que différentes perſonnes lui ont donnés). Il paraît que M. Dibon le neveu eſt plus généreux que ſon cher Oncle ; car dans ſa Diſſertation il donne une recette propre à faire des bougies, & laiſſe entrevoir qu'elle eſt peu différente de celle qui fait la fortune de certaines gens ; il prie ſon Oncle de n'en pas priver le Public. Comme cette compoſition ne nous paraît pas intéreſſante & qu'il ſe réſerve celle qu'il croit être la meilleure ; à ſon exemple, nous n'en gratifierons point le Public qui d'ailleurs n'y gagnerait rien. Après la Diſſertation de ſon Neveu, M. D. reprend ſon chemin & continue, ſelon ſa coutume, à marcher comme les aveugles ; ſon remède eſt unique ; il n'a jamais manqué de malades attaqués de maladie vénérienne ; il convient à tout le monde. Pour perſuader, il a écrit des volumes & des volumes encore, & cependant, p. 198, en parlant des chaudepiſſes: « En vain » imaginerait-on, *dit-il*, qu'un remède qui a » guéri un malade en guérirait infailliblement un » autre ; il faut néceſſairement diverſifier les trai- » temens ſelon les malades à qui l'on a affaire ». Je demande ſi c'eſt là s'accorder avec ſoi-même.

*Lettre de M. Dibon à M. *** au ſujet du remède*

de M. de Torrez, Médecin, pour la guériſon des maladies vénériennes. A Paris, chez Auguſtin-Martin Lottin, Libraire & Imprimeur, rue Saint Jacques, au Coq, 1754. *Avec approbation & privilége du Roi*, in 4°. 12 pages.

Cette pitoyable Lettre a eu deux éditions; c'eſt la ſeconde que nous avons entre les mains : mais nos Lecteurs ſeront bientôt au fait de ſon contenu. M. Dibon dit qu'il a une penſion du Roi; que M. de Torrez a un remède anti-vénérien, mais qu'il n'a jamais guéri perſonne; il lui propoſe un défi. Il finit, comme à l'ordinaire, par rapporter les cures qu'il opère journellement. 1754.

Seconde Lettre de M. Dibon au ſujet de M. de Torrez, pour la guériſon des maladies vénériennes. A Paris, chez Delaguette, Imprimeur du Collége & de l'Académie Royale de Chirurgie, rue Saint Jacques, à l'Olivier, 1754. *Avec approbation & privilége du Roi*, in-4°. 13 pag.

Seconde Lettre, ſecond rien. Elle répète ce qui eſt contenu dans la première, & de plus, que les certificats accordés à M. de Torrez ont été ſubtiliſés. C'eſt au ſujet de cette eſpèce d'inſulte faite à ceux qui ont certifié pour M. de Torrez, que M. Morand écrit une Lettre à M. Dibon, par la voie du Mercure de France du mois d'Août 1754, pag. 212, par laquelle il le prie, avec aſſez d'énergie, de ne point le fourrer dans les écrits qu'il lui plaira déſormais de faire imprimer. 1754.

Troiſième Lettre de M. Dibon, ou Obſervations ſur deux prétendues réponſes à deux Lettres publiées à l'occaſion du remède de M. de Torrez pour la guériſon des maladies vénériennes. A Paris, chez Delaguette, &c. 1754. *Avec approbation & privilége du Roi*, in-4°. 24 pag.

Celle-ci embraſſe plus de terrein : M. Dibon s'acharne ſur MM. Torrez, Bertrand & Mollée; 1754.

il les traite comme il a coutume de traiter ſes Antagoniſtes. Il nous répète encore qu'il a une penſion de 1000 l. & il nous fait la grâce d'aſſurer au Public que de ſa vie il ne reprendra ſa plume polémique. Dieu veuille qu'il tienne ſa parole !

Réfutation de deux écrits publiés en faveur de M. de Torrez, ſous les noms de Meſſieurs Carboneil & Bertrand, ſe-diſans Docteurs en Médecine ; avec une réplique au ſieur Mollée, Chimiſte. A Paris, chez Delaguette, &c. 1755. *Avec approbation & privilége du Roi*, in-4°. 57 pag.

Le voilà déjà rentré en lice ; quel fond doit-
1755. on faire ſur ſa parole ? Quoi ! toujours à côté de ſes engagemens ! M. Dibon accuſe M. de Torrez dans cet écrit d'être pſeudonyme. Il aſſure que MM. Carboneil & Bertrand ſont des noms qu'il emprunte pour ſervir d'abri aux ſottiſes qu'il lâche contre lui. D'ailleurs cette réfutation ne réfute pas grand'choſe, & l'Auteur a joui du plaiſir d'ennuyer, comme il lui eſt familier, ceux qui l'ont lu.

Témoignage public rendu à M. Dibon par Pierre de Dyn d'Anvers ; on y a joint les preuves de la cure, avec quelques réflexions concernant M. de Torrez, par qui le malade avait été manqué. A Paris, 1755. *Avec approbation & privilége du Roi*, in-4°. 24 pag.

Ce Pierre de Dyn eſt un laquais Flamand, du
1755. langage duquel M. D. nous régale, en nous diſant avec confiance & bonhommie, dans ſon avertiſſement, *qu'on a cru devoir conſerver ſon langage & ſon orthographe moitié Wallons & moitié Français ; qu'ils pourraient amuſer quelques Lecteurs.* Sûrement, M. D. était perſuadé d'avance que cet imprimé ne ſerait lu que par des enfans ou des imbécilles. Pour achever à nos Lecteurs l'hiſtoire de ce de Dyn, c'eſt un homme prétendu qui doit

avoir été manqué par M. de Torrez & guéri par M. D. Cet écrit, comme on ſans doute, finit naturellement par une ſortie contre M. de Torrez. On doit faire compliment à l'Auteur de poſſéder ſon *Don-Quichotte*. Il fait un défi au Docteur & à ſes adhérens en ſtyle de Chevalerie. *Je les ſomme tous enſemble & chacun en particulier.* A ce maintien noble & aſſuré, qui n'eût pas tremblé d'avoir à ſe meſurer avec ce redoutable champion?

Lettre à M. Keyſer, inventeur des dragées anti-vénériennes, par M. Dibon; chez Delaguette, 1756, in-4°. 8 pag.

Cet écrit eſt la réponſe à une Lettre anonyme adreſſée à M. Dibon, & dont viſiblement l'objet était de le commettre avec M. Keyſer. En effet, après avoir inſinué que le remède de ce nouveau Praticien eſt égal ou ſupérieur à celui de M. Dibon; l'Anonyme, qui eſt M. Keyſer ou un de ſes fauteurs, ouvre l'idée d'un défi qu'il paraît deſirer que les deux Artiſtes acceptent. M. Dibon s'adreſſe ici directement à M. Keyſer; il répond d'abord avec un peu plus de modération qu'il n'a coutume de le faire, à l'éloge affecté qu'on fait des dragées anti-vénériennes; enſuite il accepte le défi ou le propoſe, en eſſayant de montrer les avantages qui peuvent en réſulter pour le Public. 1756.

Il doit encore exiſter de M. Dibon une autre Lettre écrite en 1756: mais nous ne ſavons ni ce qu'elle contient, ni à qui elle s'adreſſe. C'eſt, je crois, la ſeule pièce de lui qui nous manque.

Mémoire pour M. Dibon, écrit par lui-même, (par lui-même? De bonne-foi!) *&c. contre les impoſtures contenues dans un libelle anonyme en forme de Lettre, adreſſée à ce Praticien*; in-4°. 16 pag. de l'Imp. de la veuve La Mesle, rue de la vieille Bouclerie, à la Minerve, 1757.

Il s'agit encore dans ce Mémoire des dragées de M. 1757.

Keyſer. Le libelle contre lequel M. Dibon réclame eſt ſorti, comme il lepréſume, de la plume du vendeur de dragées ou de celle de ſes fauteurs. M. D. lui rappelle ceux qu'il a manqués avec ſon remède, & qui depuis ont reçu des ſecours puiſſans du ſien; il lui rappelle qu'il lui a fait un défi qu'il n'a oſé accepter; il cite des certificats en faveur de ſon ſpécifique & au déſavantage de celui de ſon Antagoniſte. Il le traite enfin d'impoſteur. Mais faiſons une réflexion: M. D. propoſe un défi à M. Keyſer: c'eſt de la réuſſite de ce défi que le Public doit partir pour accorder ſa confiance à l'un d'eux excluſivement à l'autre: mais cette démarche ne ſerait pas très-juſte. Tout Praticien qui n'a point de ſecret, ſait qu'il n'eſt point de ſpécifique univerſel. Perſonne ne peut nier que M. Dibon a guéri avec le ſien, perſonne ne peut de même révoquer en doute que les dragées ont opéré des guériſons; mais tout le monde ſait auſſi que les deux remèdes ont quelquefois manqué leur effet. Par conſéquent, en faiſant un concours, le haſard pourrait faire qu'il tombât à l'un ou à l'autre des combattans, des malades dont le tempérament ſerait réfractaire à leurs anti-vénériens, qui, s'ils étaient traités inverſement, pourraient guérir. On jugerait cependant d'après ces épreuves, & l'on jugerait mal. D'où je conclus que plus il y aura de remèdes aphrodiſiaques, plus l'art aura de ſecours; qu'on doit tous les laiſſer ſubſiſter, mais ſeulement qu'il ſerait néceſſaire de s'oppoſer aux clabaudages de leurs vendeurs & à l'impudence de ceux qui attribuent une efficacité certaine à leurs ſecrets qui d'ailleurs ne ſont jamais des remèdes nouveaux.

Mémoire pour M. Dibon (écrit par lui-même) contre la lettre anonyme d'un Médecin de Paris, inſérée dans le Journal Encyclopédique de Février dernier, & contre la réfutation prétendue d'un im-

primé concernant le ſieur le Grax, Major du Guet, diſtribué par le ſieur Keyſer, diſtributeur des dragées anti-vénériennes. A Paris, 1758, chez Delaguette, &c. in-4°. 20 pag.

Cette pièce eſt un mémoire à conſulter pour intenter un procès aux Auteurs du Journal Encyclopédique & à M. Keyſer, afin que les uns ayent à ſupprimer de leur Ouvrage périodique la Lettre inſérée contre M. D. & que l'autre ait à faire rayer dans ſa brochure les paſſages qui lui ſont déſavantageux. Voici le précis de ce mémoire, dans lequel non-ſeulement il dépriſe M. Keyſer, mais encore ſes Protecteurs. La plume élégante de M. D. donne à cet écrit un vernis tout-à-fait ſéducteur. 1758.

Effet ſingulier du mal vénérien ſur toute une famille, & ſa guériſon, par M. Dibon; de l'Imprimerie de P. Al. Leprieur, 1759, in-4°. 10 pages.

Il s'agit d'une nourrice que ſon nourriſſon avait infectée du mal vénérien: celle-ci l'avait communiqué à ſon mari, & ſes trois enfans avaient partagé le même ſort: rien de plus ſimple & de plus commun que ces accidens. M. D. en fait un phénomène & exagère le mal, afin que la bénignité & l'efficacité de ſon remède ſoient mieux en évidence. Il larde cet écrit de réflexions qui tendent à éclaircir comment la contagion a pu gagner juſqu'aux enfans. Boire dans les mêmes vaſes, manger les reſtes les uns des autres, & particulièment la bouillie que la mère porte à ſa bouche avant de la donner à ſes enfans, & à laquelle la ſalive communique l'infection, ſont bien capables de tranſmettre cette maladie. Au ton démonſtratif de M. D. on croirait qu'il dit une choſe neuve, & que tout Praticien n'eſt pas convaincu de cette vérité. Perſonne ne l'ignore cependant, & il eſt bien malheureux pour lui, & encore plus pour ſes malades, qu'il ſemble ne l'avoir appriſe qu'en 1759.

1759. Dans cet imprimé M. D. gliſſe adroitement ſon adreſſe. Comment un Praticien qui travaille avec ſuccès depuis plus de 39 ans, qui eſt penſionné du Roi, &c. n'eſt-il pas aſſez connu pour n'avoir plus beſoin d'indiquer ſa demeure à ceux qui ont confiance en lui, ſur-tout avec autant de circonſtances qu'il le fait, *rue Pavée, au coin de la rue Françaiſe, près la Comédie Italienne.*

Réplique à M. Keyſer, Auteur des dragées anti-vénériennes. A Paris, 1764, 15 Novemb. in-8°. 32 pag.

1764. M. Dibon prétend que, puiſque depuis 1756 qu'il propoſe à M. Keyſer un concours pour faire juger de la ſupériorité de leurs remèdes reſpectifs, & que celui ci n'a jamais voulu l'accepter, ſes dragées ſont mauvaiſes, pernicieuſes, & pernicieuſes à tout jamais; qu'il doit y avoir réviſion de compte à l'égard des 20 mille cures qu'il dit avoir opérées. M. D. offre enſuite de lui montrer pluſieurs douzaines de malades, non-ſeulement qu'il a manqués, mais qu'il a mis en pire état qu'ils n'étaient avant l'uſage de ce remède.

Mémoire concernant différens remèdes pour les maladies vénériennes. A Paris, de l'Imprimerie de P. Al. Leprieur, Imprimeur du Roi, rue Saint Jacques, à l'Olivier, 1764, in-8°. 24 pages.

1764. Sûrement M. Dibon, en Auteur volumineux, s'eſt trompé de carton, & a pris un frontiſpice l'un pour l'autre, car dans cet écrit il n'eſt fait mention d'aucun remède quelconque, &, qui plus eſt, on n'y lit pas un mot de médecine ni de chirurgie; il dit ſeulement qu'il a une penſion du Roi de 1000 liv. Il entre en diſſertation politique, & il donne un projet pour détruire les Charlatans. On a dû paſſer à ſon grand âge ces faibleſſes; ſi l'on avait ſuivi ſes avis, où en aurait-il été? Il donne ici dans le néologiſme; il nomme *aphrodiſtes* les Guériſſeurs de maladies

vénériennes. 1°. On dit aphrodites & non *aphrodiſtes*. 2°. Aphrodite eſt un ſurnom de Vénus, dont on ne fait uſage en aucune langue & particulièrement en français. 3°. Quand on ſe ſervirait de ce terme, on ne pourrait dire des Médecins qui guériſſent les maladies d'aphrodite ou de Vénus, qu'ils ſont des aphrodites pas plus qu'ils ſont des vénériens.

Lettre de M. Dibon à M. de la Place, Auteur du Mercure de France, en date du 9 Mars 1768. Extraite de ce Journal du ſecond volume d'Avril 1768, p. 172 : contient 7 p. in-12.

C'eſt une réponſe au Docteur *Regnier* qui l'avait accuſé d'avoir manqué un Page du Roi : M. D. prouve par deux lettres écrites par ce Page, mais non ſignées, qu'il avait regagné le mal & qu'il avait encore été guéri une ſeconde fois par ſon remède. Cette réponſe nous paraît plus frappée que celle de M. Regnier. 1768

DIDIER DES MARETS. Traitemens des maladies internes & externes; traduits du latin de M. Lazerme, *Conſeiller du Roi, Profeſſeur en Médecine de la Faculté de Montpellier*, avec les formules en latin & en français; augmentés d'un traité des maladies vénériennes, par M. Didier des Marets, *Médecin de la même Faculté*. A Paris, chez d'Houry, 1754, 2 vol. in-12.

Nous avons vu le même Livre annoncé dans le Journal de Leipſic en 1753, 1754, 1763 & 1764, cette dernière fois ſeulement avec cette augmentation : *nouvelle édition revue & corrigée*. Nous ignorons ſi vraiment il y a eu pluſieurs éditions de ce livre ou pluſieurs frontiſpices, ou ſi les Journaliſtes ont annoncé la même édition pluſieurs fois. 1754.

Le Traité des maladies vénériennes eſt placé à la fin du ſecond volume, pag. 383 — 443. Il eſt diviſé en deux ſections; la première traite de

la vérole, & la ſeconde de la gonorrhée. L'Auteur ne dit rien de neuf ni de piquant ; ſon ſtyle même eſt trivial, parſemé d'expreſſions proverbiales & de métaphores mal appropriées, ce qui en rend la lecture inſipide. L'Auteur recommande & préconiſe la méthode de Montpellier, c'eſt-à-dire, le traitement par extinction. La méthode de M. Haguenot, ſavoir, les frictions mercurielles entre-mêlées avec les bains, ne lui paraiſſent pas une route ſûre. Ce que nous trouvons de meilleur dans cette première ſection, c'eſt l'avis ſuivant qu'il donne aux Médecins. « Il faut mettre tout en œuvre, » afin de n'avoir rien à ſe reprocher ; n'épargner » ni examen, ni interrogatoire, ni traitement » nouveau, s'il eſt néceſſaire, avant d'en venir » aux anti-vénériens ; car pour qui paſſerait un » Médecin qui, faute d'avoir bien peſé toutes » les circonſtances, entreprendrait de guérir ſon » malade d'une maladie, pendant qu'il ſerait atta- » qué d'une autre » ? Cet avis eſt d'autant mieux placé, qu'on ſait qu'il exiſte tels guériſſeurs qui voyent la vérole dans toutes les maladies. Elle eſt un Prothée, il eſt vrai : mais dans des cas équivoques, il faut que les remèdes ordinaires ayent manqué leur effet avant que de recourir aux anti-vénériens, à moins que l'aveu du malade ne donne au Médecin les plus grands éclairciſſemens. La gonorrhée n'y eſt point auſſi traitée d'une manière neuve, mais ſes principes n'en ſont ni moins ſûrs, ni moins ſages. Il diſtingue, avec tous les bons Praticiens, cet accident en trois périodes. Dans le premier il ordonne les calmans & les anti-phlogiſtiques ; dans le ſecond, les décoctions des bois ou les frictions ; dans le troiſième, les toniques ou balſamiques.

DIENERT, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris.* Extrait du diſcours prononcé devant MM. les Docteurs-Régens de la Faculté

de Médecine en l'Univerſité de Paris, touchant une liqueur fondante, en l'aſſemblée tenue le 4 Novembre 1755 au Ecoles de Médecine, pour le *prima-menſis*, imprimé chez Quillau.

M. Dienert, dans ce diſcours, parle d'une liqueur fondante de ſon invention, dont les effets ſont admirables dans les maladies qni dépendent du vice de la lymphe, comme obſtructions du bas-ventre, dartres & autres affections cutanées, pâles-couleurs, tumeurs dures, certaines cataractes, & même les maladies qui dépendent du vice vérolique & ſcrophuleux. Cette liqueur eſt une diſſolution d'un demi-métal connu & très-uſité, par le moyen de quelque ſubſtance tirée des plantes, ce qui eſt plus ami de l'homme que les autres préparations qu'on avait pu faire. La liqueur eſt très-douce dans ſon opération, tant intérieurement qu'extérieurement, car on l'emploie & par la bouche & en topique. M. Navier, Médecin de Châlons-ſur-Marne, a fait des épreuves & des analyſes ſur ce remède, & prétend avoir découvert qu'il n'était que du mercure diſſous par un acide végétal, tel que celui de l'oſeille; ces réflexions paraîtront dans les Mémoires de l'Académie des Sciences. 1755.

Lettre à l'Auteur du Mercure de France, par M. Chomel, Doyen de la Faculté de Médecine, en date du 26 Janvier 1756; extraite du volume de Mars même année, page 104, in-12.

M. Chomel, au nom de la Faculté, prie le Journaliſte, qui avait annoncé l'extrait du diſcours précédent dans le volume de Janvier, pag. 87, de rendre public ſon déſaveu touchant la prétendue liqueur fondante de M. Dienert, des vertus de laquelle elle n'a nulle connaiſſance, & qui n'a ſon attache en aucune façon. 1756.

Deux Lettres à l'Auteur du Mercure, par M. Dienert, l'une en date du 12 & l'autre du 14 Mars

1756; extraites du 2e volume d'Avril, pag. 77 & 80, l'une de 3, l'autre de 5 pag. in-12.

1756. Dans sa première Lettre, M. Dienert reproche au Journaliste de s'être élevé avec aigreur contre lui, d'après la Lettre du Doyen de la Faculté. Il est fort étonné que sur une Lettre vague de la part de la Faculté de Médecine, on l'accuse d'avoir dit que son remède a les suffrages de sa Compagnie, quoiqu'il sache le contraire. Il ne s'est jamais flatté que d'avoir fait le 4 Novembre 1755, en l'assemblé tenue aux Ecoles pour le *prima-mensis*, le discours dont l'extrait certifié par M. Chomel, Doyen, a été imprimé chez Quillau. Son principal objet consiste dans l'annonce d'un problême proposé aux Curieux à résoudre. Le voici : la liqueur fondante qu'il a inventée est une nouvelle union d'une matière végétale avec le mercure, combinaison si intime, qu'il en résulte une solubilité parfaite, une vertu anti-septique & une efficacité dans les vices de la lymphe, & d'autant plus certaine, qu'elle n'est point sialogogue, mais diurétique. S'il est vrai, ajoute M. Dienert, que son remède n'ait pas l'attache de la Faculté, cependant, comme il est persuadé de sa vertu, il est obligé, pour le bien public, de travailler par des expériences suivies, à former une chaîne qui mène à cette attache. Certainement la Faculté n'a jamais fait de délibération pour y mettre obstacle. Voilà le précis & les mêmes termes dont M. Dienert s'est servi dans sa première Lettre. Dans la seconde, il est question d'une cure du premier ordre, opérée avec la liqueur fondante sur une femme affectée d'un gonflement cancéreux au nez avec carie, occasionné par un levain vérolique. Sans les bornes qu'une Lettre lui prescrivent, il rapporterait d'autres guérisons non moins heureuses.

Précis de la démonstration de la propriété de la liqueur fondante de M. Dienert, Médecin. Extrait

du Mercure de France du mois de Mars 1758, p. 85 : contient 8 p. in-12.

M. Dienert parle ici à la troiſième perſonne ; il annonce ſon petit Ouvrage intitulé : *Démonſtration d'une nouvelle liqueur fondante pour les maladies de la peau, ſoit qu'elles viennent de la vérole, ſoit qu'elles dépendent de tout autre vice de la lymphe.* Il répète ici preſque tout ce qu'on a vu dans les extraits précédens. Ce précis eſt terminé par un certificat de M. Guilbert de Préval, ſon Confrère. Nous n'avons point entre les mains l'Ouvrage qu'il annonce ici ; mais, par tout ce qui eſt dit ci-deſſus, on préſume aſſez ce qu'il renferme. 1752.

DIEUZAIDE, *Chirurgien.* Lettre ſur les effets ſurprenants du mercure de M. de Torrez, *Médecin &c.* à M. Morand, *Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, &c.* 10 pages in-12, ſans nom d'Imprimeur, ni du lieu de l'impreſſion.

Il paraît par cette lettre, que M. Morand avait nommé M. Dieuzaide ſon Prévôt, pour examiner les effets du remède de M. Torrez. M. D. lui en rend compte avec la ſoumiſſion & le reſpect dûs a la ſupériorité du Chirurgien célèbre, & il lui aſſure que les ſept ſujets qu'il a vu traiter par M. de Torrez, ſont tous ſortis triomphans de ſes mains. M. D. fait une légère échappée ſur la nature du mercure que le Médecin Eſpagnol employe ; mais il laiſſe ce problême à réſoudre à M. Morand. 1754.

Cette même lettre ſe trouve auſſi dans le Mercure de France, Janvier 1754. p. 199.

DIONIS (Carolus), *Doctor-Med. V.* GEVIGLAND.

DOBEZENSKY (Jacobus-Johannes-Wenceſlaus), *de Negreponte, Profeſſ. extraord. in antiquâ Pragensi & P. T. Univ. Prag. Magnif. Rector.* Obſervatio 80, p. 161, miſcellanea curioſa ſive ephemeridum... Academiæ Naturæ curioſorum decuriæ I, annus primus, anni 1670. Francofurti &

Lipsiæ, 1684. *De illustrissimi hypocondriaci morte miserâ ab inunctione mercuriali.*

1684. Le bourreau, comme l'appelle D., qui avait frotté le malade hypocondriaque qui fait le sujet de cette observation, se servait d'un onguent fait avec la farine & l'huile de bayes de laurier, la céruse, le mastic, l'alun brûlé, l'oliban, le mercure crud, l'axunge & le camphre. Il avait frictionné son malade sans précautions ni préparations. L'Auteur regardait le mercure comme un poison froid, qui demandait à être administré avec la plus grande prudence & la dernière attention.

☞ DOLŒUS (Joh.) *Conciliar. ac Archiat. Hasso-Casselan. S. R. J. Curiosor. Colleg.* Encyclopædia Medicinæ Theoretico-Practicæ, &c. Amstelodami, 1686.

1686. On lit dans cet ouvrage, *lib.* 3, *pag.* 472—492, le chapitre quinzième qui traite de la vérole, de la gonorrhée & de la pollution nocturne. D. définit la vérole, une discrase des humeurs, consistant dans une acidité volatile corrosive. Il distingue deux espèces de gonorrhées, l'une virulente, & l'autre simple; celle-ci peut aussi devenir virulente si elle dure trop long-temps, parce que la matière sèminale se corrompt, devient jaune & acquiert de la virulence. Cette idée a été adoptée par un ANONYME ALLEMAND, *Voyez* pag. 91 & suiv. La semence qui coule dans la gonorrhée simple est aqueuse, & ressemble au blanc d'œuf: la consomption & l'impuissance en sont les suites. La pollution nocturne est l'éjaculation sensuelle de semence produite par les rêves flatteurs. Cette espèce de maladie est étrangère à notre matière. La partie affectée dans la gonorrhée, est la lymphe & le sang, & particulièrement les vésicules séminaires qui peuvent facilement être corrodées par l'acidité rongeante du virus vénérien. Le diagnostic de la gonorrhée & de la vérole que l'Auteur rappro-

che preſque dans la même claſſe, eſt celui que tout le monde connaît. L'Auteur dit que le plus ſouvent le mal vénérien eſt communiqué par le coit, que les humeurs âcres ſont reçues dans les pores du méat urinaire & des glandes proſtates, que ces pores ſont rongés par cette humeur; d'où il arrive que la ſemence coule ſpontanément : l'infection enfin gagne le ſang par la voie de la circulation: mais l'Auteur enchérit encore ſur la facilité que Boerhaave a donnée au mal vénérien à ſe diſſéminer; il a vu un Jardinier homme de probité & pieux, qui n'avait jamais eu commerce avec aucune femme, être attaqué de cette maladie, par ſa manière de vivre, & par l'intempérance de l'air. Il a connu auſſi un Bouvier qui eſt mort en priſon, juſtement affligé de ce mal cruel, pour avoir eu un commerce infame avec des individus inſolites. D. paſſe enſuite au pronoſtic de cette maladie, qu'on ſait être plus ou moins fâcheux, ſelon ſon plus ou moins de malignité, ſelon ſon ancienneté ou ſa nouveauté. Il parle enſuite de la cure diététique, qui eſt à peu près celle que tous les Auteurs preſcrivent; vient après, la cure pharmaceutique; l'Auteur rapporte les méthodes de Paracelſe, d'Helmont, de Willicius, de Sylvius, de Cartéſiani, tel qu'il l'a fait pour leurs opinions; il expoſe enſuite la ſienne. Il a en vue dans la cure de cette maladie, de corriger le ſang & la lymphe, & de tempérer, par des alcalis appropriés, l'acide du virus vénérien, ſoit qu'il ſoit fixe ou volatil; & de le chaſſer par les ſueurs, ou la ſalivation, ou les urines, ou par les ſelles. Les ſels volatils balzamiques, les huiles aromatiques, les abſorbans, les réſineux, ou les bois, ou les écorces, ou les reſines mêmes, ou les gommes, ou leurs huiles diſtillées, dépurent le ſang, & abſorbent les ſels corroſifs. Les réſineux, les abſorbans, les anti-ſcorbutiques doux, & les mercuriaux atténuent le vice vérolique. Les antimoniaux

diaphorétiques, en purifiant le ſang, évacuent les humeurs par les ſueurs, ainſi que les décoctions des bois réſineux. Les diurétiques les moins échauffans, (ceux qui le ſont trop augmenteraient le mal) & les balzamiques excitent les urines. Le mercure ſeul, donné intérieurement & extérieurement, procure la ſalivation. Ainſi les deux méthodes principales pour guérir cette maladie, ſont les ſueurs & la ſalivation. La ſaignée n'eſt point néceſſaire, à moins qu'il n'y ait indication; il donne pluſieurs formules de purgations. Enſuite, il paſſe à l'uſage des bois & racines de gayac, de ſaſſafras, d'eſquine & de ſalſepareille. Si cette méthode paraît trop ennuyeuſe, on peut ſe ſervir des alcalis volatils, des abſorbans: tels ſont les ſels volatils de crâne humain, de ſuccin, les eſſences de ſalſepareille, de ſaſſafras, la teinture de bézoard, les différens bézoards antimoniaux, &c. Quand le mal eſt à un degré éminent de malignité, on doit avoir recours au mercure; mais avec précaution, à cauſe des accidens qu'il peut occaſionner. Il donne le mercure doux avec le turbith minéral, pour provoquer la ſalivation. Voilà en raccourci le ſentiment & la méthode de D. Je ne conſeillerai point ici de pendre cet Auteur pour modèle, & d'accorder ſa confiance, tant à ſes principes qu'à ſa méthode que nous croyons peu ſûre, ſi même quelquefois elle n'eſt dangereuſe.

DOSSY, THEORY AND PRACTICE OF CHIRURGICAL PHARMACY: COMPREHENDING A COMPLETE DISPENSATORY FOR THE USE OF SURGEONS; WITH EXPLANATORY AND CRITICAL NOTES ON EACH COMPOSITION; AND AN INTRODUCTORY INQUIRY CONCERNING THE PARTICULAR INTENTIONS OF CURE, IN WHICH REMEDIES ARC APPLIED, OR ADMINISTRED; AND THE NATURE, AND MEDICINAL EFFICACY, OF THE SEVERAL SIMPLES SUBSERVIENT TO THEM. London, *Perintd For*

For. J. Nourſe 1761, *in*-8°. *C'eſt-à-dire*, Théorie & Pratique de Pharmacie Chirurgicale; Diſpenſaire complet à l'uſage des chirurgiens; avec une explication & des notes critiques ſur chaque compoſition; &c.

Le nom de l'Auteur n'orne point le frontiſpice de cet ouvrage; cependant on ſait qu'il eſt dû à M. Doſſy. Dans la ſeconde partie, p. 233, on trouve la formule des bougies de Daran. La voici: prenez cire pure, huit onces; blanc de baleine, trois onces; axunge de porc, deux onces; huile d'olive, une once; céruſe, quatre gros; faites du tout un onguent ſelon l'art. Si on veut les rendre cauſtiques, on ajoute à la compoſition ci-deſſus un gros de mercure précipité rouge, & on y trempe ſeulement le bout de la bougie à la hauteur d'un demi-pouce. Nous n'aſſurons point que cette recette ſoit celle de M. Daran; mais au moins nous penſons qu'elle l'équivaut. p. 438 de la même partie, il donne la teinture du mercure ſublimé-corroſif. Mercure-corroſif, dix grains; eſprit de vin rectifié, une chopine; on met le tout dans une bouteille, on ſecoue à pluſieurs repriſes: le ſublimé ſe fond bientôt, & forme une teinture que l'on verſe par décantation de deſſus une très-petite quantité de ſédiment qui ſe précipite au fond. La doſe eſt d'une cuillerée à prendre deux fois le jour, ſoit dans un verre d'eau, ſoit dans une chopine de décoction de ſalſepareille. L'Auteur ajoute par réflexion que la ſolution du ſublimé-corroſif a été pluſieurs fois introduite dans la pratique médicinale, contre les maladies vénériennes, & que dans la ſuite elle a été négligée. Nous ſavons bien que pluſieurs Empiriques en ont eſſayé l'uſage à différentes repriſes, & que ſouvent leur pratique n'a pas été couronnée par d'heureux ſuccès, ce que l'on doit attribuer à leur manière de l'adminiſtrer, plutôt qu'à la qualité du remède: mais auſſi nous 1761

n'avons vu nulle part, que depuis que les vrais Médecins ſe ſont emparés de ce médicament, ſon uſage ait été ſuivi d'accidens funeſtes. Nous croyons donc que M. D. eût dû ici citer ceux qui l'ont employé, & ceux qui l'ont abandonné. Il dit enſuite, qu'il eſt vrai qu'il fait ſouvent diſparaître les ſymptômes, que quelquefois même il détruit la cauſe de la maladie; mais que c'eſt à tort qu'on le dit un remède immanquable, quand il eſt donné ſeul, puiſqu'il n'eſt que palliatif & empêche ſeulement les ſymptômes de paraître, ce qui fait que le mal couve au dedans, fait des progrès, & ſe produit enſuite en faiſant les plus grands ravages. Il obſerve que la ſolution de ſublimé eſt plus efficace lorſqu'on l'unit à la décoction de ſalſepareille; les frictions mercurielles ſont, ſelon lui, préférables à ce remède; mais dans les cas où cette dernière méthode ne peut pas être ſuivie à cauſe de quelques circonſtances particulières, ou qu'il réſulterait quelque inconvénient du traitement par la ſalivation, ce qui peut arriver lorſqu'on le met en uſage, de maniere à le rendre auſſi efficace qu'il le faut, il eſt à propos d'uſer du ſublimé. L'incertitude de la guériſon du malade n'eſt pas le ſeul déſavantage attaché à ce remède; il en eſt un autre dans ſon adminiſtration: il donne preſque généralement des coliques aux femmes, & ſouvent aux hommes; il fait rendre quelquefois du ſang par les ſelles, même lorſqu'on n'a eu que peu ou point de coliques. Il y a peu d'avantages à en attendre quand on y a recours comme à la dernière reſſource, lorſqu'on ne le prend pas pendant un temps conſidérable. Pour diminuer les inconvéniens qu'il cauſe, on le donne lorſque l'eſtomac eſt plein, parce que cette ſolution étant mêlée avec la maſſe des alimens, n'agit pas ſur ce viſcère avec toute ſa puiſſance corroſive. Nous nous ſommes étendus un peu longuement ſur la

manière de penſer de M. D. à l'égard du ſublimé-corroſif, parce que nous nous ſommes fait une loi de parler avec impartialité ſur les remèdes, même que nous adoptons davantage, d'autant que nous ne voulons épouſer aucune méthode, & que ſi nous en préférons quelques-unes, c'eſt après avoir ſcruté tous les ſentimens, & nous être étayés de l'expérience.

DRAN, (Henri-François le) *de la Société Académique des Arts, Chirurgien Juré à Paris, ancien Prévôt de ſa Communauté, & ancien Chirurgien-Major de l'Hôpital de la Charité, Démonſtrateur en Anatomie dans le même Hôpital.* Obſervations de Chirurgie, auxquelles on a joint pluſieurs réflexions en faveur des Etudians. 2 vol. à Paris, chez Charles Oſmont, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, à l'Olivier, 1731. *Avec Approbation & Privilége du Roi.* in-12.

Cet Ouvrage précieux contient les meilleures Obſervations en tout genre; & les Etudians en Chirurgie ne peuvent guère s'en paſſer. Il y a peu de choſes qui regardent la maladie vénérienne; cependant on lit Vol. II. pag. 216—221, deux Obſervations d'abcès fiſtuleux vérolique à l'anus. Ils tendent à démontrer que les abcès à cette partie ne peuvent ſe guérir, avant qu'on ait corrigé le virus vénérien par les remèdes appropriés. Cette pratique oppoſée à celle de Hildan, qui avait pour principe de remédier aux acceſſoires avant d'attaquer la cauſe du mal, me paraît plus naturelle, plus ſûre & mieux fondée. Il remarque auſſi que les abcès qui ſe font près de l'anus, & qui percent ſeuls, dégénèrent avec le temps en fiſtule, & qu'il s'y fait des calloſités; & il dit que ſi les vieilles fiſtules véroliques ou non-véroliques ont des calloſités, & qu'elles ne cèdent point à un traitement méthodique, il faut faire l'opération à la ſuite des remèdes appropriés. 1731.

DRAN, (le) *Maître & Membre de l'Académie Royale de Chirurgie, & Chirurgien Conſultant des Armées du Roi.* Lettre en Réponſe à M. ***, ſur la diſſolution du plomb dans la veſſie, 1750. *in*-12. 22 pages.

1750. Quoique cette Lettre ſoit un peu étrangère à notre ſujet, puiſqu'il s'agit d'une ſonde caſſée dans l'urètre, & qui a coulé dans la veſſie, cependant nous en ferons mention ici, parce que c'eſt un accident qui peut arriver en introduiſant la ſonde chez quelqu'un attaqué de dyſurie, ſtrangurie, &c. & bien des Chirurgiens ſeront charmés de faire leur profit des ſavantes Remarques de M. le Dran. Cet Auteur avait délivré M. de Poinſable, Gouverneur de la Martinique, d'un bout de ſonde de plomb que celui-ci s'était caſſée dans l'urètre, en ſe l'introduiſant. M. le Dran ne lui fit aucune opération, & ſe contenta de lui faire couler dans la veſſie une quantité ſuffiſante de mercure, qui eſt le parfait diſſolvant du plomb. M. de Poinſable véritablement guéri retourna dans ſon Gouvernement; quinze mois après il mourut. Les Chirurgiens du pays, jaloux d'une cure qu'ils n'avaient pas eu l'eſprit d'imaginer, firent l'ouverture de ſon corps; ils gliſſèrent adroitement dans la veſſie du mort un morceau de ſonde, & s'écrièrent enſuite qu'elle n'avait point été diſſoute, que M. le Dran était un ignorant & un impoſteur; ils dreſsèrent un procès-verbal du corps étranger qu'ils prétendirent avoir découvert, & le rendirent public. On voit aſſez combien M. le Dran était légitimement autoriſé à revenir contre une pareille inculpation, & à défendre une cauſe auſſi juſte que la ſienne. C'eſt en conſéquence qu'il a écrit cette Lettre. Il fait voir d'abord combien de fois le mercure lui a réuſſi dans cette occaſion : il rapporte deux certificats, (non de ces certificats dont nous parlons dans preſque toutes nos Analy-

ſes) mais des authenticités des gens les plus reſpectables, des Vernages, Aſtruc, Procope, Poiſſonnier, Bercher, Lalouette, Puzos, Chauvin, Audouillé, Gervais, &c. &c. &c. qui ont vu & ſuivi le plus exactement les effets prompts de cette réuſſite. Il ſe ſert enſuite des propres armes (leur procès-verbal) des Chirurgiens inſulaires, pour les fuſtiger de la grande maniere. Il a démontré clair comme le jour, par leurs mots, qu'ils ne ſe doutent pas de l'Anatomie, qu'ils n'ont pas la moindre teinture ni de théorie, ni de pratique; qu'ils ne ſont enfin que de vils calomniateurs. Si toutes les Lettres dont nous faiſons mention dans cet Ouvrage, tendaient toutes au but de celle-ci, nous aurions autant de plaiſir à les analyſer, que nos Lecteurs en auraient à voir triompher la vérité qui ſait toujours démaſquer le crime.

Conſultations ſur la plupart des Maladies qui ſont du reſſort de la Chirurgie; par M. le Dran, Maître en Chirurgie, ancien Directeur de l'Académie Royale de Chirurgie à Paris, de la Société de Londres, ci-devant Chirurgien en chef de l'Hôpital de la Charité, &c. à Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, 1765. *in*-8°.

Ces Conſultations ne le cèdent point en bonté aux Obſervations du même Auteur, deſquelles nous avons parlé; au contraire, on y diſtingue un Maître plus aſſuré dans ſa pratique. Il y a dans cet Ouvrage plus de pièces relatives à la matière que nous traitons. Page 34, *Carie au femur*; le réſultat de cette guériſon prouve que le mal vénérien reſte long-temps caché, avant que de ſe manifeſter par des ſignes très-ſenſibles. Page 41, *chaude-piſſe*; il s'agit d'un homme chez lequel la gonorrhée ne s'eſt déclarée que trois ſemaines après l'avoir acquiſe. M. le Dran conclut que cette chaude-piſſe pourrait être un ſymptôme de vérole. Où était, *dit-il*, le virus qui a été trois ſemaines à ſe 1765.

manifeſter? Il exiſtait. Au ſurplus, continue-t-il, on peut employer les remèdes ordinaires : ſi elle y réſiſte, c'eſt une preuve convaincante de la préſence du vice vénérien. Page 179. *Ecoulement léger & paſſager par la verge.* Cet écoulement était de couleur verte ; il dura pendant huit jours, & s'arrêta enſuite. M. le Dran décide qu'il était provenu d'un commerce impur, & non d'échauffement, puiſqu'on ne voit jamais les Epoux ſe plaindre de ces écoulemens après les premières nuits de leur noces, & qu'il peut arriver que s'étant arrêté ſeul, le vice vérolique ait reflué dans la maſſe du ſang; cependant ce ſymptôme ſeul ne ſuffit point pour mettre le malade à l'uſage des anti-vénériens, puiſqu'on ne peut décider ſur des demi-preuves, qu'un homme a la vérole. Page 359, *tumeur au teſticule.* Page 361, *tumeur à la cuiſſe.* D'après les accidens deſquels il eſt fait mention dans ces deux Conſultations, l'Auteur remarque que dans la pratique, on voit ſouvent des maladies bizarres cauſées par le virus vénérien, ſans qu'il ſoit annoncé par aucun des ſignes connus de tout le monde. Voilà les principales Conſultations où il ſoit fait mention de la maladie de laquelle nous avons à parler.

1764. DRILHON, (Jac. Franc.) Queſtio medica, *de innocentiâ, ſufficientiâ, utilitate, præſtantiâ hydrargyroſis ex compoſitis mercurialibus ſalinis intùs exhibitis, in curatione morborum venereorum.* Gabri. Franc. Venel, Prof. Med. præſide. Piſcenis 1764.

DUNCAN, (Andrew) *M. D. Fellow of the Royal College of phiſicians, Edinburgh.* Observations on the operation and use of mercury in the venereal disease. *C'eſt-à-dire,* Obſervations ſur la maniere d'agir & l'uſage du mercure dans les maladies vénériennes.

Longè mihi potior cura eſt veritatis quàm novitatis.
Morgagni.

Edinburgh : printed for. a. kincaid and W. creech; and for t. cadell in the ſtrand, and J. Murray in fleetſtreet, London, 1772. *in*-12. 175. pages.

Ces Obſervations en forme de Traité, ſont diviſées en ſept Chapitres. 1°. *Des propriétés du mercure en général.* M. Duncan lui reconnaît différentes propriétés, ſelon ſes différentes préparations. Tantôt il agit comme émétique, tantôt comme diaphorétique, tantôt comme altérant, &c. 2°. *Il n'eſt pas vrai que le mercure guériſſe les maladies vénériennes par l'évacuation.* 3°. *Le mercure eſt-il réellement l'antidote du mal vénérien ?* Il reconnaît que ce minéral peut parvenir à détruire le vice vérolique, lorſqu'il eſt adminiſtré par une main prudente : mais ce remède ne parvient point à déloger l'ennemi par aucune évacuation : ce ſentiment eſt ſoutenu par une longue théorie, dans laquelle M. Duncan fronde avec eſprit une grande partie des opinions reçues. 4°. *Des différentes préparations & uſages du mercure.* Il fait dans ce Chapitre l'énumération des différentes préparations de mercure connues. 5°. *Des préparations les plus convenables.* Il met au nombre des préparations les plus convenables, la pommade mercurielle, les emplâtres, choſes qui touchent immédiatement au mal; il reconnaît auſſi les fumigations pour être quelquefois utiles, mais il recommande beaucoup de ſageſſe dans leur adminiſtration, & il conſeille d'ajouter le précipité rouge, a l'onguent baſilic, & d'employer l'eau phagédénique pour la cure, des ulcères fongueux & calleux. 6°. *De l'action des préparations mercurielles dans le corps humain.* Il explique ce mécaniſme avec ſagacité. 7°. *Des* 1772.

précautions que l'on doit prendre quand on empioye le mercure. Les règles que M. D. preſcrit prouvent un homme prudent, & conſommé par l'expérience.

DUVICQ, *Docteur en Médecine.* Inſtruction ſur l'uſage d'un remède ſpécifique anti-vénérien, dans lequel il n'entre point de mercure, ni aucune de ſes préparations; *in*-12. 8 pages, 1766. Il y a pluſieurs éditions de ces affiches de différentes dates.

1766. Si un Juge prévarique, il eſt puni plus ſévèrement qu'un Particulier; ſi un Officier commet une action déshonorante, il eſt chaſſé de ſon Corps: & pourquoi n'en eſt-il point de même dans tous les états? Un Médecin qui non-ſeulement autoriſe le charlataniſme, mais encore qui ſe fait Charlatan lui-même, qui s'affiche à la face de tous ſes Confrères, & de l'Univers entier: qui fait répandre ſur le Pont-Neuf de vils imprimés, remplis de cures prétendues, & preſque impoſſibles, & où il donne publiquement ſon adreſſe, ne devrait-il pas être dégradé du titre de Docteur, & relégué dans la claſſe rampante de ces Jongleurs qui s'échafaudent en place publique pour débiter leur baume? Il me vient une idée, & c'eſt un moyen infaillible pour détruire ſur le champ l'empiriſme. Qu'on oblige tous ces gens qui font diſtribuer des affiches par les rues & les endroits publics, de quitter les noms pompeux & éblouiſſans de Médecin, Chirurgien du Roi, Privilégié, Chimiſte, Botaniſte, &c. & de prendre celui de Charlatan; peut-être y en aura-t-il peu qui voudront ſe décorer de cette qualité. Au ſurplus, M. Duvicq pourrait être dans la claſſe de ceux qui la prendraient. Ces affiches diſtribuées dans tous les carrefours ne ſont ſuſceptibles d'aucune diſcuſſion. M. *Marges* donne ainſi la recette de M. Duvicq, dans ſon Livre intitulé: *Examen & Analyſe Chimique*, &c.

réſine de gayac, huile de ſaſſafras, huile de tartre par défaillance, eſprit de vin. *Voyez* MARGES. Je ne vois pas où gît la vertu anti-vénérienne de cette compoſition.

☞ECKMANN .... Diſſertatio inaugularis, *de uſu & abuſu medicamentorum mercurialium* ... quam, JUST. VESTI Med. dr. præſide ... ſubjicit *G. Gotll. Eckmann* Erford. 1705. 1705.

EHRHART .... Diſſertatio inaugularis *de cicutâ*, auctore *project. Joſeph. Ehrhart* Rederscheim. als. A. M. Argentorati, Typis Jon. Lorenzii 1763. in-4°.

L'auteur donne l'étymologie du mot ciguë ; il parle de ſes différentes eſpèces. Il paſſe enſuite à ſon examen chimique, aux fâcheux ſymptômes qu'elle occaſionne lorſqu'on en abuſe, à ſon antidote. Il vient enfin à ſon uſage, & il s'étend ſur ſes vertus médicinales ; il cite différentes obſervations qui lui ont été communiquées par des maîtres de l'art ; il la tient pour efficace dans les fleurs-blanches de bénigne ou de mauvaiſe eſpèce, dans les ulcères chancreux & vénériens qui ont reſiſté aux remèdes mercuriels. L'auteur avoue cependant que quelquefois elle n'a pas répondu à l'eſpoir de ceux qui l'employaient. 1763.

EHRMANN ... Diſſertatio Medica *de hydrargyri præparationum internarum in ſanguinem effectibus*, quam ſub auſpiciis divinis, præſide viro nobiliſſimo, ampliſſimo, experientiſſimo atque excellentiſſimo dn. JACOBO-REINBOLDO SPLIEMANN, Phil. & Med. d. Chem. Bot. reliquæque mat. Med. Prof. pub. o. celeberr. cap. thom. con. meritiſſ. Societatum Cæſareæ natur. curioſ. Regiæ Be-

rolinensis atque Electoralis Moguntinæ scientiarum utilium Membro, dignissimo Patrono, cognato, fautore atque præceptore omni pietatis & observantiæ cultu prosequendo, die 9 Novembris 1771, solemni eruditorum examini submittit auctor *Johannes-Fridericus Ehrmann*, Argentinensis. h. l. q. c. Argentorati ex prelo Joh. Henrici Heitzii, univers. Typogr. in-4°. 48 pag.

1771. Il n'est guère possible de lire de dissertation plus riche en érudition que celle de M. Ehrmann: elle en est hérissée; & cet ouvrage doit lui avoir coûté le plus long travail: aussi lui fait-il le plus grand honneur. Viennent ici tous nos gens à prétendues découvertes & qui veulent mettre à contribution la reconnoissance du Public, &, qui mieux est, sa bourse, qu'ils viennent; & ils verront ici les sources où ils ont puisé leur savoir, leur esprit, leurs découvertes qui, à les entendre, leur ont coûté tant de veilles & de labeurs. Les pilules *de Belloste* sont les mêmes que celles qui furent si connues sous le nom de Barberousse, fameux forban; la thérébentine servait d'excipient au mercure, & cette forme de pilules est encore plus ancienne que Barberousse, car avant lui on se servait du mercure enveloppé dans la pâte de froment. M. E. fait l'énumération, *paragraphe 6*, des différens auteurs qui ont préparé le mercure par l'acide nitreux de diverses manières; il compte Hollandus, Paracelse, Crollius, Mathiole, Helmont, Zwolffer, Maets. Gallus connaissait dans son temps le précipité rouge solaire, &c. &c. &c. Le mercure tenu en solution par un alkali est connu depuis long-temps: Severinus loue la solution de mercure dans l'alkali urineux de Quercetan connu sous le nom d'esprit de mercure, Agricola appelle diaphorétique le mercure-sublimé précipité par un alkali; Sennert, de le Boë Silvius, Unzer, Poterius, Mauritius

Hoffmann & Schrœder *pharm. Med. Chim. L. 3. c.* 15, nomment le mercure-ſublimé préparé par le ſel ammoniac & édulcoré par une effuſion d'alkali & d'eau, *præcipitatum album ſ. cloſſ. vomitivo-catharticum.* Viennent enſuite les célèbres Académiciens de Paris, MM. Lecomte de la Garaye & Macquer qui ont indiqué dans *a. a. R. ſc. par.* 1755, *p.* 28, la manière de diſſoudre le mercure par le ſel ammoniac dans l'eſprit de vin & l'eau. Parmi les auteurs que M. E. cite, nous reprocherons à ſon érudition d'avoir oublié M. Gardane, qui en 1770, a gratifié le Public de ſa découverte de dulcifier le ſublimé par le ſel ammoniac. Il parle enſuite *pag. 21*, de ceux qui ont préparé le mercure pour empêcher la ſalivation. Parmi ceux qui ont cherché ces moyens, il compte MM. Querenet & Mauflatre qui en ont fait un ſecret; Plummer qui y joignait le ſouffre doré d'antimoine; Lentilius qui y joignait la pierre de Bezoard; Schreiber, Henckel, Monchau, Hermann, celui-ci en uniſſant le mercure au camphre *cynos. mater. med. pag. 93.* &c. &c. &c. Parmi ces différens praticiens, il oublie encore M. Raulin qui en 1756 réclama dans le Journal de Médecine l'honneur d'avoir le premier uni le camphre au mercure. Enfin M. E. parle du ſublimé-corroſif pag. 26, & ne diſcontinue plus d'en parler avec éloge juſqu'à la fin de ſa diſſertation. Baſile Valentin, Wiſeman, Zwolffer, Mondschein s'en ſont ſervi à l'intérieur: le premier vivait dans le quinzième ſiècle (1), les autres dans le dix-ſep-

(1) M. Ehrmann dit que Baſile Valentin vivait dans le quinzième ſiècle: M. le Begue de Prêle a dit dans ſon hiſtoire du ſublimé, p. 137, de notre Bibliographie, qu'il vivait dans le onzième ou quatorzième ſiècle. Voici un grand éloignement qui cependant ſera difficile à rapprocher, car le temps où il a fleuri eſt fort incertain. Voici ce qu'Eloy

tième & au commencement du dix-huitième. Les Facultés de Wittenberg & de Léipsic ont prononcé en faveur de ce sel : enfin, après avoir rassemblé toutes les autorités qui assurent son efficacité, autorités auxquelles il a joint sa propre expérience, il se décide en faveur de ce remède.

ELLER (Joh. Theodor.) Observatio *de ingenti marisca seu sycosi intra sinum pudoris enatâ.* Miscellanea Berolinensia ad incrementum scientiarum ex scriptis societati regiæ scientiarum exhibitis edita; continuatio III, sive tomus IV. Berolini sumptibus Joh. Andr. Ridigeri, 1734, p. 377, in-4°.

1734. L'auteur place le siége de ces excroissances, auxquelles Celse a donné le nom de fics, de marisces, de condilomes, &c. dans les houpes nerveuses de la peau, & elles étendent leurs racines dans le corps reticulaire; ou plutôt, ce sont ces houpes mêmes, dont le tissu se relâche au point de produire une éminence fort élevée. Après avoir prouvé son assertion & par le raisonnement & par l'expérience, il fait mention d'une femme qu'il a soignée qui portait à la vulve une marisce dont la grosseur excédait un gros champignon, & dont le pied était plus gros que le petit doigt. Il prit le parti de l'emporter avec le scalpel. Il arrêta

---

en rapporte dans son Dictionnaire historique de Médecine : « Quelques-uns ont écrit qu'il avait publié son Traité de » l'Antimoine aux environs du douzième siècle; d'autres » qu'il naquit en 1394; d'autres enfin, qu'il fleurit en 1415: » ce dernier sentiment est le plus suivi ». Eloy a pris ce passage dans le grand Dictionnaire de Médecine de James, *Discours historique, vol.* I, *pag.* cvj. Voici encore ce qu'en dit *Joannes-Mauritius Gudenus in historiâ Erfordiensi, in-4°. Erfurti* 1675. « *Eâdem ætate* (scilicet anno 1413) » *Basilius Valentinus in divi Petri Monasterio vixit, arte* » *medicâ & naturali indagatione admirabilis* ». Je croirais assez cet Auteur, d'autant que Basile Valentin vécut à Erford.

l'hémorragie par les moyens connus, & il enleva le reſte de la dureté par un léger ſeptique. Il ne fit point d'autres remèdes à la malade qu'il ne ſoupçonnaît point d'être attaquée de maladies vénériennes. Cependant environ un an après, il fut appelé pour la même femme qui ſe plaignait de fleurs-blanches d'une nature très-âcre & très-corroſive. Ces fleurs-blanches n'étaient autre choſe qu'une gonorrhée; elle avait en même temps une ophtalmie que l'auteur jugea être vénérienne. Il lui adminiſtra les remèdes appropriés, toutefois ſans occaſionner de ſalivation, & la malade ſe rétablit bientôt. De cette obſervation, d'une ſemblable qu'il rapporte encore, & de pluſieurs autres qu'il paſſe ſous ſilence, il conclut que ces ſortes d'excroiſſances proviennent le plus ordinairement, pour ne pas dire toujours, de cauſe vérolique. Ces excroiſſances, dit l'Auteur, étaient connues des Anciens, mais on les voit bien plus fréquemment depuis que la vérole a paru & pris de l'accroiſſement en Europe.

ERMEL. . . . Diſſertatio inaugularis, *de racine chinæ ejusque limitandis laudibus* . . . quam HERM. PAUL. JUCH. præſide . . . ſubjiciet *Jo. Frid. Ermel.* Erford in-4°. 1753. 1753.

ESTEVE. . . . . Quæſtiones Chemicæ duodecim ab illuſtriſſimis viris Regis Conſiliariis, Medicis & Profeſſoribus meritiſſimis *R R. D D. Joanne-Franciſco Chicoineau*, Cancellario ampliſſimo & judice; *Antonio Magnol*, decano venerando; *Henrico Haguenot*, *Antonio Fizes*, *Franciſco de Sauvages*, *Franciſco de la Mure*, *Franciſco Imbert* præpoſitæ, in Aula Epiſcopali Monſpelienſi coram illuſtriſſimo ac venerabili *DD. Franciſco-Gabriele de Pomiers de St Bonnet*, Doctore Sorbonico, Abbate Sancti Policarpii & Vicario Generali; pro Regiâ Cathedrâ vacante in Univerſitate Medicinæ Monſ-

pelienſi, per obitum *R. D. Caroli Serane* Regis Conſiliarii Medici, & Profeſſoris meritiſſimi: quas, favente Deo, & auſpice Dei-parâ propugnabit in auguſtiſſimo Monſpelienſis Apollinis fano, triduo integro mane & ſero diebus 10, 11, 12 menſis Maii anni 1759 LUDOVICUS ESTEVE. *D. M M.* Monſpelii apud Auguſtinum-Franciſcum Rochard,
1759. in-4°. 23 pag.

Nous devons ici dire un mot d'une des douze queſtions qui furent propoſées à M. Eſteve qui concourait pour une chaire avec quatre autres Médecins ſes confrères, MM. Venel, Brouſſonet, René & Leroy qui obtint la chaire: c'eſt la ſeconde queſtion qui eſt relative à notre matière; la voici: *an mercurius vitæ mitior fieri poſſit, & an in eo lateat magni momenti remedium, ut quibuſdam viſum fuit?* On a cherché de bien des manières à corriger la qualité délétère de ce médicament: les uns l'ont expoſé au feu & ont cherché par le mouvement à le ſéparer de l'acide du ſel marin dont il eſt ſaoulé; les autres ont voulu émouſſer ſon acidité par le principe huileux de l'eſprit de vin: il n'eſt pas douteux, avoue, M. E. que ces moyens peuvent bien l'adoucir un peu; mais il penſe néanmoins qu'il ſera toujours un médicament très-dangereux, & que l'on doit rejeter de l'uſage médicinal; il eſt même banni par ceux qui préfèrent au mercure ordinaire, le mercure-ſublimé dulcifié par l'eſprit de vin, pour combattre le vice vérolique; en effet ce médicament non ſeulement eſt pernicieux, mais encore il eſt fait de ſorte à produire dans le corps des affections chroniques & incurables.

☞ ETTMULLER (Michael), *Phil. & Med. D. hujuſque in illuſtriſſima univerſitate Lipſienſi Prof. publ. & practic. dùm viveret, longè feliciſſim. & celeberr.* Operum omnium medico-Phyſicorum editio

noviſſima : cæteris omnibus tùm correctior , tùm auctior , tùm verò facilior. Operâ & ſtudio *Petri Chauvin* , *Med. Doct. Coll. Lugd. Aggregat.* Lugduni. Thomæ Amaulry , in vico mercatorio. 1690. *in-folio.*

On lit dans le premier volume des ouvrages d'E. pages 455 — 460 , *cap.* 2. *de læſâ ſeminis retentione & excretione* , un article qui concerne la gonorrhée. Ett. diſtingue deux eſpèces générales de gonorrhée, la gonorrhée vraie & la gonorrhée bâtarde. La vraie eſt l'écoulement de la propre ſemence, ou du mois de la matière primitive de la ſemence , qui le ſerait devenue elle même ſi elle eût été plus travaillée. Il ſubdiviſe cette eſpèce en trois autres : la première provient d'une grande abondance de ſemence ; la deuxième d'une acrimonie non naturelle de ſemence ; la troiſième , d'une trop grande ténuité & limpidité de ſemence. Ces différentes ſortes de gonorrhées ne viennent point de cauſe vénérienne. C'eſt pourquoi nous ne nous y arrêterons point. Il diſtingue en deux claſſes la gonorrhée qu'il appelle bâtarde & dont l'écoulement n'eſt point de la ſemence , mais une liqueur viciée : dans la première il met la gonorrhée bénigne , dans la ſeconde eſt la maligne ; la bénigne eſt celle qui ſans aucune cauſe manifeſte , ſans avoir à ſe reprocher aucune pollution vénérienne, prend cours d'elle-même : la matière eſt fluide , aqueuſe , & en abondance ; on la voit , dit-il , quelquefois durer pluſieurs années. Elle eſt à l'inſtar des fleurs-blanches des femmes : il y a des auteurs qui l'ont nommée gonorrhée *catarale* , (c'eſt de-là , ſans doute , que l'idée du rhume eſt venue à nos auteurs modernes). Cette eſpèce a ſon ſiége dans les proſtates glanduleuſes ou ſpongieuſes de la racine de l'urètre qui entourent le col de la veſſie. La cauſe prochaine de cette ma- 169.

ladie eſt ou l'exercice forcé du cheval, ou quelque chûte, &c. & la cauſe éloignée & ſouvent la plus vraie eſt dans l'eſtomac, ce qui fait que les perſonnes cachéctiques y ſont plutôt ſujettes, ou que ſi l'on n'apporte pas de prompts & ſûrs remèdes à cet accident, la cachéxie ne tarde ordinairement point à ſurvenir. Les remèdes intérieurs ſe réduiſent à ceux qui peuvent rectifier les mauvaiſes digeſtions, abſorber les crudités &c. les externes ſont les remèdes aſtringens & toniques qui peuvent rendre le reſſort naturel aux proſtates. On ne doit point ſupprimer cette gonorrhée, avant que d'avoir corrigé les humeurs. Mais venons à la gonorrhée virulente qui nous regarde plus particulièrement. Celle-ci eſt le réſultat d'une copulation impure: les ſuites en ſont ſouvent fâcheuſes; ſon ſiége eſt auſſi dans les proſtates glanduleuſes. On pourrait ſe préſerver de cette contagion en ſe lavant la verge avant ou après le coït avec 6 à 8 gouttes d'huile de thérébentine dans un verre de bon vin. Dans une gonorrhée virulente, Et. recommande qu'on évacue avec les purgatifs mêlés aux mercuriaux. Il rapporte les remèdes que différens Auteurs ordonnent pour ſa guériſon. L'uſage des bois, leur eſſence, le mercure doux, le précipité verd, les pilules de thérébentine, le camphre, la gomme de gayac préparé dans l'eſprit de vin tartariſé avec l'eau de plantin; & pour achever la guériſon, le baume de copahu, l'antimoine diaphorétique, le bezoard minéral & les injections faites avec le jus de plantin, le miel roſat, le mercure doux, &c. s'il arrive que le méat urinaire ſoit ulcéré. Ce traitement nous paraît trop échauffant & irritant, & l'on ſait aujourd'hui qu'une gonorrhée dans ſon premier période doit ſe traiter comme une inflammation ordinaire, par les ſaignées, les délayans, &c. & non, par les purgatifs & les mercuriaux: ces derniers ne ſont donnés

nés qu'au ſecond période. A l'égard des aſtringens, des balſamiques, une gonorrhée bien ſoignée s'arrête ordinairement ſans ces ſecours nuiſibles. Ettmuller vient enſuite aux accidens qui ſuccèdent à la gonorrhée. Si la ſemence ſort en grande abondance hors le coït, on y remédie par les aſtringens. Si la ſemence eſt trop tôt éjaculée dans le temps de la copulation, on emploie l'opium auquel on peut ajouter l'ambre dans l'eſprit de roſe, ou l'eau de canelle. Ces remèdes ſont d'autant mieux appropriés que le premier accident vient du relâchement des veſicules ſéminaires, & l'autre d'une trop grande fluidité de ſemence. Si au contraire la ſemence eſt trop tardive, ce qui provient d'un défaut d'eſprits animaux, & de langueur dans les muſcles éjaculateurs, il faut employer les échauffans, les remèdes qui donnent du reſſort aux nerfs, les aromatiques tant intérieurement qu'extérieurement: tels ſont le caſtoreum, l'eſſence de noix muſcades, le macis, l'huile de gérofle, le muſc, l'huile & l'eſprit de fourmi. Viennent enfin les carnoſités & les caroncules qui interceptent tout à fait le paſſage de l'urine: l'auteur preſcrit pour ces accidens les bougies; il en donne pluſieurs recettes: mais nous jugeons qu'elles ſont trop corroſives, & l'on ſait qu'il faut à cet égard les plus grands ménagemens.

F. F.

F... (D... E...) *D. M.* Manuel anti-vénérien; ou méthode abrégée & facile pour connaître & guérir toutes ſortes de maladies vénériennes; ouvrage utile aux étudians & à ceux qui voudront s'en procurer la connaiſſance; extraite des pré-

ceptes & des obſervations des plus grands Maîtres A Paris, chez P. F. Didot; A Rouen, chez Machuel; à Falaiſe, chez Piſtel-Préfontaine, 1769. *Avec approbation & privilége du Roi.* in-24, 80 p. & trois figures en taille-douce.

1769. L'idée des figures eſt fort bonne, analogue au ſujet; & l'exécution n'en eſt point mauvaiſe. La première repréſente l'homme entre le vice & la vertu; la ſeconde, l'homme livré à ſa paſſion; & la troiſième, l'homme dupe de ſa paſſion. On lit en tête de l'ouvrage une petite pièce de 24 vers, adreſſée à la Jeuneſſe voluptueuſe. Il ne faut point tromper l'Auteur, ils valent peu de choſe; mais on doit le lui paſſer en faveur du colifichet qu'il a voulu faire. Pour ſon petit traité, il n'eſt point indifférent: il n'y a rien de neuf; mais au moins il n'a pas choiſi la pire doctrine, & il ne s'eſt point répandu en diſcours ſuperflus. Il n'adopte aucune méthode, cependant il préfère les frictions aux autres manières de guérir, il conſeille la ſalivation pour les perſonnes fortes & robuſtes, & l'extinction pour celles qui ſont délicates. Enfin, nous ne pouvons nous empêcher de dire que ce précis vaut cent fois mieux que bien des volumes qui paraiſſent journellement, & qui ne procurent que peu ou point de lumière à ceux qui les liſent.

FABRE, *Maître en Chirurgie, Conſeiller du Comité de l'Académie Royale de Chirurgie.* Eſſai ſur les maladies vénériennes, où l'on expoſe la méthode de feu M. Petit dans leur traitement, avec pluſieurs conſultations du même Auteur ſur ces maladies. A Paris, chez Pierre-Guillaume Cavelier, Libraire, rue St. Jacques, au lys d'or; & chez Pierre-Laurent Giffart, Libraire, rue St. Jacques, à Sainte Thérèſe, 1748. *Avec Approbation & Privilége du Roi. in*-12. 344 pages.

1748. On ſait quelle fut la réputation de M. Petit,

Chirurgien, pendant ſa vie, pour la guériſon des maladies vénériennes. M. Fabre eſt un de ſes élèves, & ce n'eſt qu'après avoir pratiqué long-temps ſous ce grand Maître & hors de ſes yeux, qu'il a écrit cet ouvrage. Ce qu'il dit ſur les gonorrhées eſt très-bien écrit, & je doute que nos Ecrivains modernes, qui croyent à cet égard avoir reculé les bornes de l'art, puiſſent donner des méthodes plus ſûres & plus éclairées; tout y eſt détaillé, prévu, expliqué, & l'on n'a rien à deſirer ſur cette matière. Pour le traitement de la vérole, c'eſt une choſe différente. M. Fabre écrivait dans un temps ou l'on ne croyait point ordinairement un malade guéri s'il n'avait ſalivé; lui-même était convaincu que cette manière était la ſeule sûre & ſans reproche; il ne faut point s'étonner s'il l'adopte & la préconiſe. Au ſurplus, il n'agiſſait point ſans raiſons, & celles qu'il donne pour convaincre de l'efficacité de ſon traitement ſont appuyées, & peuvent avoir des partiſans. Les conſultations de M. Petit, qui rempliſſent plus de la moitié du volume, ne ſont point toutes auſſi utiles que l'Auteur a pu ſe l'imaginer. C'eſt une redondance qui devient faſtidieuſe & qui n'apprend que peu de choſes; mais M. Fabre eſt bien excuſable : c'eſt un Elève plein de reconnaiſſance & d'enthouſiaſme pour la mémoire de ſon Maître, qui croit que le Public eſt auſſi flatté d'en entendre parler, que lui de s'en entretenir.

Lettre ſur les différens Jugemens que quelques Médecins ont portés ſur le livre de M. Fabre, intitulé: Eſſai ſur les maladies vénériennes, où l'on expoſe la méthode de feu M. Petit, dans leur traitement; *à un Chirurgien de Province. in*-8°. 24 pages.

Quoique cette lettre ne ſoit point datée, on voit qu'elle doit avoir été écrite en 1749: 1749.

l'eſſai ſur les maladies &c. parut en 1748, l'Auteur du Journal de Médecine l'annonça en Janvier 1749; cette épitre eſt faite pour y répondre; donc il ne doit point y avoir d'incertitude ſur ſon époque. C'eſt un ami de M. Fabre qui paraît épouſer ſa querelle, & répondre à M. Vandermonde, Auteur du Journal de Médecine, & à M. de la Virote, Auteur des Extraits de Médecine inſerés dans le Journal des Savans; mais comme on ſait que ces Défenſeurs ne ſont autres que les Auteurs eux-mêmes, nous ne faiſons pas difficulté de placer cette feuille au nombre des ouvrages de M. Fabre. Nous étant expliqués ſur *l'eſſai des maladies vénériennes*, &c. nous n'y reviendrons point ici; nous dirons ſeulement que M. Vandermonde s'était plus acharné ſur l'Auteur que ſur l'ouvrage, car il finit ſon extrait par trouver ſon livre trop cher; on ſait aſſez que cette affaire de Commerce regarde plus le Libraire que le Journaliſte. Il faut avouer en finiſſant, que ſi les Auteurs critiques étaient auſſi impartiaux dans leurs jugemens, qu'un Juge doit l'être dans les ſiens, leurs avis acquerraient un caractère d'eſtime & de reſpect qui ſerait à ſouhaiter pour la gloire & l'accroiſſement de la littérature.

Traité des maladies vénériennes par M. Fabre, &c. nouvelle édition, corrigée & conſidérablement augmentée par l'Auteur; deux volumes. A Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, quai des Auguſtins, près du pont St. Michel à S. Auguſtin, 1765. *Avec approbation & privilége du Roi.* in-12. le premier volume de 400, & le ſecond, de 422 pages.

On voit des exemplaires de cette édition
1765. datés de 1768. Il ſerait bien à ſouhaiter que MM. les Libraires vouluſſent renoncer à ces petites ruſes qui ſervent à induire (comme nous l'avons déjà dit) les acheteurs en erreur, auſſi bien-que les bibliographes; & il eſt plus

malheureux pour la littérature & nos neveux, que ces derniers ſoient trompés.

Ce traité eſt abſolument tout différent de la première édition, qui cependant eſt refondue dans celle-ci. M. Fabre, pour avoir voulu y mettre trop d'ordre, a quelquefois embrouillé la matière; il s'eſt rebattu & s'eſt rendu trop diffus en pluſieurs endroits. Il tient toujours à la même doctrine; mais il l'a beaucoup plus étendue. Il recommande encore le traitement par ſalivation comme le plus sûr de tous; cependant il y met quelques reſtrictions. Il en exempte les femmes ſujettes à des révolutions ſanguines & celles qui ont les nerfs ſenſibles, les femmes enceintes, les perſonnes hypocondriaques, les perſonnes qui ſont attaquées de la poitrine, les malades qui ont pour ſymptômes de vérole, des ulcères, des caries dans la bouche, &c. mais il ne répond pas de leur parfaite guériſon. Dans les cas où les frictions ont abſolument manqué leur effet, que le tempérament du malade leur réſiſte, il ſe ſert de la panacée mercurielle, & même du ſublimé-corroſif, contre lequel il s'eſt élevé avec force, & même avec trop peu de conſidération, en attaquant M. le Begue de Prêle, qui s'eſt défendu avec plus de politeſſe & d'énergie, dans le Journal de Médecine, comme on peut le voir au mot Begue, pag. 139. Le paragraphe où M. Fabre prend parti contre ce Médecin érudit, ne fera jamais honneur ni à ſes connaiſſances ni à ſa modération. Quoi qu'il en ſoit, après avoir fulminé contre le ſublimé, il ſe réſout à le donner dans les cas extrêmes, mais en pilules, c'eſt-à-dire, ſous forme concrète. Il faut que ce Chirurgien nous permette de dire qu'il tient un peu à ſes préjugés, pour répéter dans cette édition une formule, qui, dans la première, avait été blâmée par tous les Maîtres de l'Art. Voyez entre autres ce que M. Aſtruc en dit

dans ſon traité des ulcères & des tumeurs. Dans le cours de ſon ouvrage, il tombe aſſez ſouvent ſur M. Vandermonde, qui effectivement l'avait critiqué avec aigreur & partialité, dans le Journal de Médecine. Il ne laiſſe pas plus en repos M. Daran dans cette ſeconde édition, que dans la première; il lui fait des reproches aſſez vrais & mérités, en diſant que ſes yeux étaient placés à l'extrémité de ſes ſondes; car effectivement on voit dans toutes ſes obſervations, qu'il marque avec une préciſion ſurprenante, non-ſeulement l'endroit que l'obſtacle occupe dans l'urètre, mais encore ſa nature & ſa forme; il dit ſi c'eſt un ulcère rond, ovale, s'il eſt à côté, devant ou derrière le vérumontanum, ſi ſes bords ſont unis ou élevés &c. M. Fabre, dans la ſtrangurie vénérienne, reconnaît bien les carnoſités & les ulcères, pour être quelquefois des obſtacles à la libre iſſue de l'urine; mais il croit que le plus ſouvent cet accident eſt occaſionné par le rétréciſſement de l'urètre. N'a-t-on pas vu, dit-il, le rectum ſe contracter près de l'anus, la vulve ſe rétrécir au point de ne pouvoir ſouffrir l'introduction du petit doigt? La même choſe n'eſt-elle pas arrivée à la bouche, aux yeux, au nez? Cette diſpoſition à ſe contracter ſemble être encore plus grande dans les parties qui ont été bleſſées ou ulcérées, que dans les autres qui n'ont jamais eu aucun mal; & c'eſt ſans doute par cette raiſon, qu'il ſurvient plus ordinairement des contractions d'urètre à ceux qui ont eu des gonorrhées. Ces contractions ne ſont cependant pas l'effet immédiat des cicatrices que les gonorrhées ont pu laiſſer, mais l'effet conſécutif du virus vénérien, puiſque l'accident n'arrive quelquefois qu'au bout de dix, quinze ou vingt ans après la gonorrhée qui en eſt le principe. La ſtrangurie reconnaît donc preſque toujours pour cauſe, ou le rétréciſſement du canal,

ou un squirre à la prostate, parce que toute cicatrice cède à la longue aux efforts réitérés qui cherchent à l'étendre; parce que les excroissances fongueuses ou les bords calleux d'un ulcère peuvent être contenus dans l'urètre qui est ample & extensible, & donner encore un libre passage aux urines; parce qu'enfin le gonflement variqueux du tissu de l'urètre ne résisterait pas jusqu'à un certain point aux efforts que les urines font pour sortir; & les bougies que l'on emploie pour la strangurie, n'opèrent qu'en soutenant les fibres contractées, (nous remarquerons que M. Col de Villars était de ce sentiment, obs. 6. 3me part. p. 137.) ou en procurant une inflammation à la prostate, qui la fait se dégager d'une certaine quantité de pus qui en diminue le volume. M. Fabre a copié, de son aveu, le traité de M. Astruc, pour ce qui regarde les maladies des parties de la génération; il n'est pas possible, selon lui, de dire quelque chose de mieux. Il réfute cet Auteur en d'autres endroits; & il prétend qu'il n'a point employé des raisons assez fortes pour établir la préférence que mérite le traitement par salivation; il fallait, dit M. F. les puiser dans la nature de la maladie, & dans la manière d'agir du remède. Nous croyons que les siennes ne sont pas plus concluantes, lorsqu'il dit, avec feu M. Petit, que la salivation est une crise de la nature, semblable à celles qui arrivent dans différentes maladies; M. Vandermonde avait très bien réfuté cet endroit de M. Fabre. Il fait enfin un parallèle des différentes méthodes employées pour traiter par salivation & par extinction; c'est dans ce parallèle qu'il traite assez mal le sublimé-corrosif, & les dragées de Keyser.

Traité des maladies vénériennes par M. Fabre, &c. Troisième édition, revue, corrigée & augmentée par l'Auteur; on y a joint une table analy-

tique des matières, contenant le précis de chaque chapitre; prix, 6 liv. relié. A Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, Libraire de la Faculté de Médecine, quai des Auguſtins, 1773. *Avec approbation & privilége du Roi.* in 8°. 586 p.

1773. M. Fabre annonce dans ſon frontiſpice qu'il a revu cette édition; ſans doute, & perſonne ne peut en douter. Il ajoute qu'il l'a corrigée: ah! c'eſt une autre affaire, & il ne lui ſera pas aiſé de le prouver. Il eſt bien vrai qu'il a ſupprimé, ce qu'on lit p. 198 de la ſeconde édition, contre les dragées de Keyſer; ſa haine eſt entrée dans le même tombeau qui renferme les cendres de ce Chirurgien; mais il n'a pas agi avec autant de généroſité vis-à-vis M. le Begue de Preſle, car il n'a aucunement touché à cet article; qui plus eſt, il demande encore une rétractation à ce Médecin, au ſujet du ſublimé-corroſif que feu M. Petit doit n'avoir jamais employé intérieurement. Mais ne doit-il pas avoir lu la lettre inſérée à ce ſujet dans le Journal de Médecine du mois de Février 1765? Peut-il ici en afficher cauſe d'ignorance? Lui eſt-il pardonnable de dire: *M. le Begue, &c. vient de publier un ouvrage ſur l'uſage interne du ſublimé-corroſif*? Vient de publier, mais il le fut en 1763; il devait donc dire, *a publié*. Il en eſt de même lorſqu'il dit: *M. de la Sône, aujourd'hui premier Médecin de la Reine*; il ne l'eſt plus, puiſque la Reine eſt morte; (1) il devait dire ancien premier Médecin de la feue Reine. Ce ſont-là de ces fautes impardonnables, d'autant qu'elles peuvent induire les Lecteurs en erreur. Nous ne dirons rien des

(1) Il faut que le Lecteur faſſe attention que M. Fabre parlait en l'année 1773, où il n'y avait plus de Reine; car aujourd'hui M. de la Sône ſe trouve encore premier Médecin de la Reine & du Roi en ſurvivance.

préjugés qu'on lui reproche depuis tant d'années, & dont il reſte toujours entiché ; cela s'appelle fronder les ſentimens reçus, ſans pouvoir en donner des raiſons ſuffiſantes ; & cela doit étonner davantage de la part de M. Fabre, qui a vraiment du mérite. Ces différens reproches qu'on eſt en droit de lui faire, rendent ſa première édition ſupérieure aux ſuivantes. Il lui était permis, lorſqu'il la donna, de penſer comme il fait aujourd'hui ; & il ne l'eſt pas à un homme d'eſprit, de s'oppoſer opiniâtrément pendant vingt ans aux progrès de l'Art, & de les méconnaître. Cette dernière édition n'eſt donc nullement corrigée ; c'eſt abſolument la même choſe que la ſeconde. Pour augmentée, elle l'eſt de la table des matières, qui n'eſt qu'un accroiſſement de celle des Chapitres, miſe à la tête de chaque volume de l'édition de 1765.

FÉBURE (Baron de St. Ildephont, le). Méthode familière pour guérir les maladies vénériennes, avec les recettes des remèdes qui y ſont propres.

Tantùm caca fides potuit ſuadere malorum!

A Paris, 1773, in-12 de 103 pages.

Tout Auteur critique doit ſe faire une loi de n'abuſer ni les Auteurs ni ſes Lecteurs ; c'eſt avec la même franchiſe qu'il doit parler de lui-même ; & s'il méconnaît ou tait ſes défauts, il faut, ou que ſon aveuglement ſoit extrême, ou qu'il ſoit un ignorant dont le *ſot entêtement* eſt la deviſe. La preuve la plus convaincante que j'apporterai de ma ſincérité, c'eſt que cette ſeconde édition n'a à peine que le titre de commun avec la première. Ce n'eſt pourtant pas que d'un bout à l'autre, je condamne l'ouvrage ; on peut voir les raiſons que j'en donne dans mon avertiſſement. Je conviendrai de bonne foi, que l'origine que je donne à la vérole n'eſt point appuyée ſur l'expérience. Je la dis être *un vice inné* 1773.

en nous ; & je reconnais le peu de ſolidité de cette aſſertion, quoique je me rencontre avec MM. Gardane & Cézan. Dans un autre endroit, j'annonce avoir trouvé le ſecret d'ôter au ſublimé ſon odeur métallique & nauſéabonde : rien n'eſt cependant moins sûr ; mais que ma faute ſerve d'exemple à ceux qui affirment ſur la foi d'autrui. Un ami à qui je communique mes idées, me promet d'en faire l'épreuve ; & il vient m'annoncer une pleine réuſſite. C'eſt ſur ſon rapport que j'ai écrit avec confiance, de même que j'ai induit en erreur M. de Cézan. *Voyez* CÉZAN. D'ailleurs on peut regarder ce petit ouvrage comme rempliſſant ſon objet : je l'ai fait pour être utile aux gens qui ne ſont pas de l'Art ; toutes les inſtructions & les remèdes donnés pour ſe guérir ſont ſimples & aſſez clairement expliqués ; on y trouve à la fin un article qui traite de la petite-vérole, & qui peut être utile. J'y parle auſſi du mal Indien ; j'ai vu des pianiſtes, & mes ſecours ne leur ont pas toujours été infructueux. Ma brochure finit par un projet que je donne aux différentes Villes, pour traiter sûrement & à peu de frais les maladies vénériennes, & par ce moyen affaiblir de plus en plus ce levain morbifique. J'ai eu le ſort de tous les donneurs de projets qui méconnaiſſent la brigue & la baſſeſſe. J'ai parlé, & on ne m'a point écouté.

Quoique je n'euſſe point écrit par ambition, j'ai pourtant eu des détracteurs. Le premier a été M. Gardane mon Cenſeur, qui, ſelon ſon ordinaire, garda mon manuſcrit plus d'un mois. Il donnait en même temps que moi ſa dernière brochure ſur les maladies vénériennes, intitulée *manière ſûre & facile, &c.* Le même Imprimeur fut chargé de nos deux ouvrages ; ils furent imprimés en même temps, & parurent la même ſemaine. Il m'accuſa pourtant dans l'approbation qu'il me

donna, & que je ne fis point imprimer, d'avoir plagié ſon ouvrage que je ne pouvais ni avoir lu, ni même connaître. Il eſt bien vrai que nous avons un certain air de famille; mais c'eſt ſans doute pour la même raiſon que *ſes recherches-pratiques*, *&c.* ont tant d'affinité avec *l'examen des principales methodes*, &c. par M. DE HORNE. *Voy.* ce nom. *V.* auſſi ROYER. *Lettre de M. Royer à M. J. J. Gardane, &c.* Au ſurplus, ce ne ſont point-là les ſeuls reproches que M. Gardane m'ait faits; on peut les lire plus au long à ſon article. *Voy.* GARDANE.

J'ai encore trouvé à ma rencontre les Médecins & Chirurgiens de Bordeaux; ils m'ont traité d'empoiſonneur, parce que je préconiſais le ſublimé-corroſif; j'ai cela de commun avec tous les hommes célèbres, ſes Apologiſtes; & l'on ſait actuellement à quoi attribuer le déchaînement de ſes ennemis. Ils ont vexé un malheureux Chirurgien qui traitait ſuivant ma méthode, malgré le nombre de cures autentiques qu'il leur produiſait, & la demande de faire encore de nouveaux eſſais ſous leurs yeux. Un homme rempliſſant la première place d'une très-grande Ville, à qui j'avais envoyé une de mes brochures, m'a répondu: (c'eſt le précis de ſa lettre), *n'eſt il pas à craindre qu'en annonçant votre traitement facile, vous ne multipliez le mal que vous vous propoſez de guérir? N'inſpirez vous pas trop de confiance à une Jeuneſſe imprudente qui croira pouvoir, avec votre ſecours, ſe livrer impunément à des excès déja trop communs? C'eſt un problême que vous voudrez bien réſoudre*, &c. Quel problême! La raiſon & l'humanité ne le réſolvent-elles pas? Eſt-il beſoin de répéter ici la juſte ſolution que M. Gardane en a donnée dans ſes *moyens certains & peu coûteux*, *&c?* « La crainte de favoriſer le libertinage, *dit cet Auteur*, cette appréhenſion des » ames faibles, pourrait-elle s'élever contre les

» moyens propoſés ? C'eſt aux Théologiens à réfor-
» mer les mœurs du Peuple ; c'eſt à la Police à
» châtier les libertins ; mais rien ne ſaurait em-
» pêcher le Médecin de tendre aux malheureux
» une main ſecourable ; rien ne peut détourner
» les regards du Miniſtère, de cette portion de
» Citoyens attaquée du mal vénérien. Punir les
» gens débauchés par le refus des ſecours, c'eſt
» laiſſer à un mal très-contagieux, le temps de ſe ré-
» pandre ; c'eſt rendre la Nation entière reſpon-
» ſable de la faute de quelques Particuliers. »
Dois-je, avant que de finir la nomenclature de mes petits déſagrémens, relever la cenſure, ou plutôt la gorge-chaude qu'un pédant Bachelier en Médecine, Docteur de la dernière licence, très-jeune & très-médiocre, fit un jour fort impoliment en ma préſence chez lui, où je me trouvais par cas fortuit? Il tomba ſur le chapitre où je traite de la petite vérole ; il trouva mauvais & plaiſant d'avoir dit : « Sans m'écarter de mon ſujet, je vais
» ici parler du traitement propre à la petite vérole ;
» c'eſt une maladie cutanée, & elle peut être con-
» fondue, pour la méthode de la guérir, avec les
» dartres, clous, galles véroliques ou non véroli-
» ques. » Eh bien, qu'y a-t-il donc là qui doive exciter les ris du Bachelier joyeux? La petite vérole eſt une maladie contagieuſe que les Sarrazins nous ont tranſmiſe ; la fièvre, le mal de tête & de cœur, ſont les ſymptômes qui l'annoncent ; mais ſitôt que l'éruption eſt faite, ces ſymptômes ceſſent, le pus qui forme les boutons ſe mûrit, des eſcarres lui ſuccèdent ; ils tombent enfin. Si dans le premier période de la maladie on commet quelque impéritie ou quelque inconſéquence, il ſe fait une ſuppreſſion ou une métaſtaſe, & le malade meurt ; mais que l'on commence par ſaigner, délayer, & qu'au ſecond période la fièvre ayant cédé, l'éruption étant faite, on tienne le ventre libre par des

évacuans; la maladie n'eſt rien, & le ſouffrant en eſt quitte à bon marché. Les dartres, les clous, la galle, s'ils ſont de nature très-délétère, s'annoncent par la fièvre & le mal de tête. On ſaigne le malade, on adoucit l'âcreté des humeurs par les boiſſons délayantes & adouciſſantes, on purge enſuite avec des minoratifs, & l'on ſoutient l'évacuation; on voit bientôt la fin de la maladie. Que l'on commence au contraire par purger le malade ſans le préparer, ou bien qu'on lui donne des toniques, des échauffans, des répercuſſifs, il arrive ſuppreſſion ou tranſlation de l'humeur morbifique, la vie du malade eſt dans le danger le plus imminent. Comparaiſon faite de ces affections, abſtraction faite de leur origine & de leurs cauſes, je ne vois rien de ridicule dans la parité du traitement; mais M. le Bachelier était bien aiſe de s'égayer, & il voulait bien me faire l'honneur de me prendre pour le plaſtron de ſes brocards. La goutte ſereine afflige ſa famille; & je crois qu'en Médecine ſa cécité eſt complette. Si elle l'était moins, il ſaurait que pluſieurs grands Maîtres ont loué l'efficacité du mercure dans la variole; entre autres BOUCHARD, *Eph. N. C. dec.* 1 *ann.* 3 *obſ.* 9. GRASSIUS, *L. C. obſ.* 56 *Act. Medic. Berol. Dec.* 1 *vol.* II, *p.* 11. HUXHAM, *Eſſay on fevers p.* 167. SPIESS. WERLHOFF, *de variol. & arthr. p.* 95 *n.* 108. CATANEUS, *Opuſc. Scientif. T.* 47. MATTHIAS TIBINGIUS recommande le mercure diaphorétique *Acad. Nat. Curioſ. Dec.* 11 *an.* 11 *obſ.* 69, *pag.* 150. le grand BOERHAAVE enfin: mais voici aſſez de citations en ma faveur; laiſſons un jeune Ecolier ſe jouer avec Hippocrate parce qu'il ne l'entend pas. Quoi qu'il en ſoit, quoique mon ouvrage ait été critiqué avec amertume, j'ai eu la douce ſenſation de le voir adopté, chéri, copié même par un Auteur Médecin de la même Faculté; je l'ai vu, choſe plus flatteuſe en-

core, je l'ai vu utile à mes Lecteurs, qui, dans leurs besoins, y ont trouvé des secours puissans.

☞ FEINLERUS (Gottfriedus) Wieba-thuringus, auctor & respondens submittit . . . pro licentiâ . . . Dissertationem inauguralem medicam *de mercurii in corpore humano agendi modo*. . . Præside D. Ivone-Joanne Stahlio, *Eminentiss. Elect. Mogunt. consil. & archiat. anatom. Chirurg. & Botan. Professs. Publ. Facult. Med. assess. ordinar. N. N. Civit. Erford. Consule & Physico*. . . . die 14 Junii 1738, Erfordiæ, Literis Heringii, Acad. Typogr. in-4°. 20 p.

M. Feinler adopte le sentiment de Georg. Er-
1738. hard Hamberger sur l'action du mercure. Il prétend que ce métal se joint & se combine avec les sels qu'il rencontre. Voici entre autres choses comment il dit que le mercure tue les vers : le mercure passe dans le sang des vers ; il empêche particulièrement la transpiration tandis qu'il reste dans leurs vaisseaux, & ces vaisseaux n'ayant point assez de force & d'élasticité pour le pousser au-dehors, ils se distendent, se rompent ; & les vers meurrent.

FELICI (Gio-Battista il Conte) *Dr. & Prof. Med.* Raccolta d'alcuni opuscoli sopra il moderno abuso del mercurio nella Medicina. In Venezia, appresso Gio-Battista Pascali 1754, in-8°. *C'est-à-dire*: Recueil de quelques opuscules sur l'abus récent du mercure dans la Médecine. Par *le Comte Jean-Baptiste Felici* ; à Venise chez Jean-Baptiste Pascal, 1754.

M. F. recommande la plus grande modération
1754. & les plus grandes précautions dans l'emploi de ce remède.

FELS, *Premier Médecin & Bourg-mestre de la Ville de Scheleſtat.* Nouvel avis concernant son spécifique anti-vénérien ; extrait du Mercure de

France du mois de Décembre 1763 p. 135. contient 9 pag. in-12.

C'eſt la veuve de ce Docteur qui a obtenu un Arrêt du Conſeil d'État du Roi, du 23 Avril 1763, & dont il eſt fait mention dans le Mercure de France du mois d'Août de la même année, pag. 138, qui donne ce nouvel avis. M. Caumont, Médecin ordinaire du Roi, en ſa Compagnie des Cent-Suiſſes, eſt à la tête de ce remède & le dirige; il donne même ſon adreſſe dans l'annonce inſérée dans le Mercure. Ce ſpécifique eſt un apoſème dont on prend trois verres tous les jours; il eſt dit qu'il n'entre point de mercure dans ſa compoſition; 24 jours ſuffiſent pour déraciner une maladie invétérée. Suivent des précis d'obſervations & d'atteſtations dont la veuve a les originaux. M. Caumont, Prévôt de Madame Fels, voudrait-il ſuccéder à tous égards au Chirurgien de cette Compagnie? 1763.

Avant que de finir ſur le compte de M. Fels, nous devons rapporter la recette que M. Beaumé, aujourd'hui de l'Académie des Sciences, dit être celle de ce Médecin, & qu'on lit p. 235 & 938 de ſa pharmacopée, édition de 1770. M. Beaumé déſavoue & recommande de regarder comme non avenue la recette qui ſe trouve à la pag. 235, & de donner ſa confiance à celle de la pag. 938. Il faut que cet Académicien ne fût pas encore bien inſtruit de la véritable recette de l'apoſème lorſqu'on imprimait les premières feuilles de ſon ouvrage. Pour nous, nous n'oſons point aſſurer que la dernière ſoit plus véridique. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que la recette donnée par M. Beaumé eſt anti-vénérienne; il ne peut y avoir que les ſucceſſeurs de M. Fels qui lui cherchent querelle, puiſque le ſublimé fait la baſe de la tiſanne que nous allons copier, & qu'ils aſſurent qu'il n'entre point de mercure dans la compoſition de la leur.

℔ Salſepareille coupée, deux onces.
Squine, une once.
Antimoine, quatre onces.
Colle de poiſſon,
Ecorces de buis,
lierre de muraille, } de chaque une once & demie.

On fait bouillir toutes ces ſubſtances dans ſix pintes d'eau ; on ſuſpend l'antimoine enfermé dans un nouet : lorſque la liqueur eſt réduite à trois pintes, on la paſſe & on y fait diſſoudre

Sublimé-corroſif, trois grains ;

on fait boire au malade une pinte de cette tiſanne par jour, en trois ou quatre verres.

M. Beaumé qui ſe flatte ſans doute avec raiſon d'avoir donné des Elémens de Pharmacie corrects & bien digérés, qui réforme avec connaiſſance & prudence les recettes qui lui paraiſſent défectueuſes, eût bien dû ajouter ici que le ſublimé-corroſif ne peut que ſe diviſer imparfaitement dans tous les menſtrues qui ne ſont pas ſpiritueux, ou dénués de toutes parties hétérogènes, & qu'il ſe précipite bientôt au fond du vaſe, ce qui rend le breuvage ſans vertu & le dépôt fort dangereux; il eut dû recommander de diſſoudre le ſublimé-corroſif dans l'eau diſtillée, ou dans l'eſprit-de-vin ou de froment, & de noyer enſuite la ſolution dans la tiſanne, après l'avoir laiſſée tiédir ; l'antimoine enfermé dans un nouet & ſuſpendu, n'eſt auſſi d'aucune utilité.

On ſait d'ailleurs que ces ſortes de tiſannes ne ſont pas neuves : nos Anciens les ont employées ſous le nom de *tiſanne des bois*. Les uns n'employaient que les bois exotiques, les autres leur joignaient les indigènes, d'autres leur uniſſaient les minéraux réſolutifs, tels que Sartorius, Güldenklee, Yvo gaukes ; Ettmuller, Veisbach, Vercelloni y mettaient l'antimoine.

M.

M. Marges décrit auſſi dans ſon livre *analytique* à peu près la même recette. *V.* MARGES.

FENOHC. Lettre à M. Cambon, Chirurgien du Corps de S. A. R. Madame la Princeſſe Charlotte de Lorraine, à Mons. *Extraite du Mercure de France du mois de Novembre 1770, page 214*, contient 4 pag. in 12.

Nous ignorons la qualité de ce M. Fenohc; il nous paraît par cette Lettre qu'il eſt Anglais : nous l'aurions pris pour Gaſcon ou Languédocien à ſon ſtyle & à un mot qui ne ſe prononce ainſi que dans les Provinces qu'arroſe la Garonne : on lit dans un endroit l'eſcrotum pour le ſcrotum; on ſait que les Naturels de ce Pays mettent un *e* devant toutes les *ſ*: quoi qu'il en ſoit, cette lettre eſt faite pour annoncer le retour de M. Daran à Paris. Ce Chirurgien qui avait fleuri, comme on l'a vu, pendant pluſieurs années dans la Capitale, avait arrangé ſes affaires de manière qu'il fût obligé certain jour de faire une *fugue*; il paſſa à Londres. L'Auteur de cette lettre dit que des inventeurs de projets l'avaient entraîné dans des entrepriſes étrangères à ſes connaiſſances, & que, comme il arrive ſouvent, les châteaux faits par ces Meſſieurs ne ſont que châteaux en Eſpagne; que M. Daran, comme le plus ſolide de la bande, fut pris pour garant, & obligé de payer pour ſes Aſſociés (1). Il cite encore la cure du Directeur de la Manufacture de mouchoirs de Saumur, & d'autres auſſi belles qu'il a faites en Angleterre, où l'on a cherché vainement à le fixer. Enfin cette Epître eſt une hiſtoire abrégée de la vie de M. Daran, qui, après bien des aventures par mer & par terre, des ſuccès & des revers, des hon- 1770.

(1) Il veut parler du canal de Provence où M. Daran a des fonds conſidérables.

neurs & des chûtes, revient modeſtement, & ſans doute pédeſtrement, dans une ville où ſa voiture avait tant de fois éclabouſſé des paſſans honnêtes. Quel changement! c'eſt le même homme, c'eſt le même remède : mais à préſent il végète & ſans envieux & ſans Panégyriſtes (autre que l'obligeant Anglais qui prend ici ſa défenſe) ; il eſt pauvre ; & le ſerpent de l'envie ne ſiffle jamais à la porte d'une obſcure cabanne : les Paraſites la fuyent également. *V.* DARAN.

FERMIN (Philippe), *Docteur en Médecine.* Traité des maladies les plus fréquentes à Surinam, & des remèdes les plus propres à les guérir, ſuivi d'une Diſſertation ſur le fameux crapaud de Surinam nommé *pipa*, & ſur ſa génération en particulier. A Maeſtricht, chez Jacques Lecquens, 1764, in-8°. avec fig. en taille-douce.

1764. Pag. 109, l'Auteur parle d'une eſpèce de herpe que les habitans de cette île appellent *ring-worm* ; elle vient particulièrement au tour des parties de la génération. Si on la fait rentrer, elle occaſionne de fâcheuſes maladies. Ceux qui en ſont attaqués, s'ils paſſent en Europe, en ſont délivrés ; mais ſitôt qu'ils retournent dans l'Inde, le même mal reparaît. M. F. emploie contre cette maladie les décoctions réſolutives & les mercuriaux. P. 117, il parle des *yaws* ou épian, maladie qui attaque particulièrement les Nègres, & ſur laquelle nous nous ſommes étendus dans pluſieurs endroits de cet Ouvrage ; il la regarde, avec raiſon, comme fort difficile à guérir ; il dit avoir fait des cures en faiſant prendre à ſes malades, pendant long-temps, des décoctions. Il rapporte auſſi, page 126, que l'éléphantiaſis appelé *boiſi*, eſt très-commun parmi les Nègres ; il n'a jamais pu réuſſir à guérir cette affection cutanée.

FERRAND, *notable Bourgeois, Maître en Chi-*

rurgie & Chirurgien-Major de la Marine au département de Narbonne. Obſervations ſur les différentes méthodes de traiter les maladies vénériennes ; avec une nouvelle méthode de guérir ces maladies par des lavemens mercuriels.

Multùm egerunt qui antè nos fuerunt, ſed non peregerunt ; multùm adhuc eſtat operæ, multumque reſtabit : neque ulli nato poſt mille ſecula prædicetur occaſio aliquid adhuc adjiciendi. Seneca.

A Narbonne, de l'Imprimerie de J. Beſſe, Imprimeur du Roi, 1770, in-4°. 103 p.

Cet écrit n'eſt point dénué de ſavoir ni d'érudition ; il s'en faut bien : il ne peut même que faire honneur aux connaiſſances & à l'expérience de M. F. Nous ſommes ſimplement fâchés, par rapport à lui, qu'il n'ait pas couronné l'œuvre comme un homme qui ſe donne le titre de coſmoplite doit ordinairement le faire, c'eſt-à-dire qu'il n'ait pas divulgué le ſecret qu'il garde devers lui, & qu'il n'ait pas rejeté le projet d'établir des bureaux de lavemens anti-vénériens. (Ce qui cependant, ſelon toute apparence, n'a pas eu lieu ; j'en ignore la cauſe) La ville de Narbonne a fait les frais de l'impreſſion de ſon Ouvrage : mais s'il eût agi autrement, il en eût mérité une penſion, pourvu toutefois que ſon remède eût été une vraie découverte. 1770.

M. F. n'adopte point excluſivement de méthode particulière de traiter la maladie vénérienne : toutes, ſelon lui, ſont utiles ; le ſeul art conſiſte à les bien adminiſtrer : les ſudorifiques ſont bons, mais aux tempéramens pituiteux, aux complexions molles, aux gens qui ont une bonne poitrine. Les frictions mercurielles ſoit qu'on faſſe ſaliver ou non, les dragées de Keyſer, le ſublimé-corroſif font des merveilles dans certaines occaſions ; les dragées réuſſiſſent, ſur-tout, dans les maladies invétérées

qui ont réſiſté à l'onction. La méthode qu'il propoſe (les lavemens mercuriels) n'eſt donc point générale, mais au moins elle doit être employée le plus généralement; elle réunit tous les avantages des autres méthodes, & n'a aucun de leurs inconvéniens. L'excrétion qu'elle procure s'opère par les urines, & il faut encore moins de préparations & de précautions qu'en uſant de tous les autres remèdes. M. F. prévient en même tems qu'on ne doit point le regarder comme plagiaire de M. Royer; le ſel mercuriel dont il uſe eſt tout-à-fait différent: mais que nous l'interrompions ici pour lui demander comment il ſait que ſon remède eſt différent de celui de M. Royer: l'un & l'autre ſont des ſecrets dont il n'y a point d'apparence que les Auteurs ſe ſoient communiqué la recette: ils ne peuvent donc ſavoir ni l'un ni l'autre s'ils diffèrent dans leurs préparations: mais les véhicules, les apparences, les formes ſont différentes; mais ces dehors ſont trompeurs & ne prouvent rien. Enfin M. Ferrand, après avoir rapporté des obſervations en faveur des méthodes étrangères, en cite le plus grand nombre en ſa faveur, & il en cite même qui prouvent que ſon remède étend ſon efficacité plus loin que ſur le mal vénérien.

FESLE. *V.* BUROLLEAU DE FESLE.

FESTE, *Ancien Chirurgien-Major de la Marine au Département de Toulon, & Penſionné du Roi.* Réponſe à M. Courpier, Médecin à Londres, en date de Paris le 1 Décembre 1752. *Extraite du Mercure de France du mois de Janvier 1753*; contient 3 p. in-12.

1753. Ce qui a mérité la confiance & le ſceau de l'approbation du Public, eſt ſujet à exciter l'envie & à réveiller la rivalité; ceux qui ne peuvent parvenir à faire tomber dans le diſcrédit la choſe en vogue, par les traits ſatiriques & la calomnie, ou qui ne peuvent réuſſir à faire mieux,

ſe rangent du côté de la contrefaction & maſquent des drogues ſouvent dangereuſes, avec le voile, le nom & la réputation de ce qui jouit de l'eſtime générale. D'autres perſonnes, pour famer une choſe médiocre & la mettre en crédit, crient à haute voix & ſe plaignent de ce que des âmes viles & frauduleuſes cherchent à tromper le Public en la contrefaiſant. Je ne prétends point ranger M. Daran, ni ſes bougies dans cette dernière claſſe; nous leur avons rendu juſtice, mais au moins ne pouvons-nous nous empêcher de dire que la lettre de M. Feſte eſt faite pour tenir toujours le Public en haleine, & le faire ſouvenir que les bougies de M. Daran ſont merveilleuſes. C'eſt donc pour avertir qu'on contrefait par-tout les ſondes de ce Chirurgien, que M. F. répond à M. Courpier qui, ſans doute, lui avait écrit; il lui donne le nom de ceux auxquels M. Daran a confié de ſes bougies, & chez qui on peut en prendre avec confiance : c'eſt à St Domingue, à Leogane, au Fort St Pierre, à la Jamaïque, aux Isles Sainte Catherine, à la Barbade, à Berlin, à Vienne en Autriche, à Naples, à Lisbonne, à Genève, à Hambourg, à Heſſe-Caſſel, à Berne en Suiſſe, à Goa aux Indes orientales, qu'il envoie le pauvre M. Courpier. Quant à ſes Buraliſtes établis en France, il dit qu'il ſont trop connus pour en faire mention. Il prévient encore qu'il n'a confié ſes bougies qu'à des gens de l'Art, après leur avoir enſeigné la manière de s'en ſervir, & qu'ils ont fait ſous lui leur apprentiſſage. Il doit en avoir bien coûté aux Chirurgiens de Goa, des Iſles, de Lisbonne, &c. pour un voyage auſſi long que celui de Paris, & il faut que dans leurs pays ils gagnent bien avec les bougies de M. Daran, pour pouvoir y retirer leurs frais : nous pouvons même ajouter encore qu'il faut qu'ils aient une imagination bien peu créatrice pour n'avoir pas

devinés que les préparations de plomb doivent être la baſe des bougies de leur maître, ou au moins équivalent les ſiennes.

☞ FEVRE, (Joannes-Franciſcus le) Biſuntinus, *D. M. in Academiâ Veſuntinâ medicæ facultatis Profeſſor Regius.* Opera duobus voluminibus comprehenſa, cum figuris. Veſuntione, apud Joannem-Baptiſtam Charmet, Bibliopolam, in vico magno, 1737.

1737. *De uſu & abuſu venæ ſectionis, caput XII, pro curandis morbis venereis, Tom. I. p.* 223. M. le F. met en principe qu'il eſt néceſſaire au commencement d'une gonorrhée virulente, de tirer du ſang du bras droit, pour remédier à l'inflammation. Il cite différens Auteurs qui ont recommandé la ſaignée en cette occaſion, & il dit qu'on ne doit point ajouter foi au ſentiment de quelques Médecins anciens, qui ont prétendu qu'après la ſaignée, les ſymptômes vénériens externes ſe portaient à l'intérieur. Il établit encore pour règle que, dans la curation de la vérole, avant que d'exciter la ſalivation, ſoit avec l'onguent mercuriel, ſoit avec la panacée, on doit toujours faire ſaigner le malade, ce que l'on réitère ſelon ſon âge & ſes forces, & ſuivant qu'il eſt pléthorique. Il dit que cette précaution prévient différens ſymptômes graves, qui quelquefois ſurviennent dans le temps de la ſalivation; tels ſont la dyſſenterie, les urines mêlées de ſang, la difficulté de reſpirer, l'apoplexie ſanguine, la fièvre & l'ophthalmie. Il cite encore les anciens Auteurs dont les ſentimens étayent ſon aſſertion. *Louis le Monnier*, dit-il, fait la ſaignée quand la fièvre ſurvient durant la ſalivation; il blâme *Sydenham*, qui prétend que l'on peut établir le ptyaliſme, ſans avoir fait précéder aucune préparation; & il rapporte l'axiome

d'Hippocrate, qui preſcrit de donner de la fluidité aux humeurs avant que de les évacuer.

FICHET DE FLECHY, *D. M. ancien Médecin des Armées du Roi en Allemagne, ci-devant Médecin & Chirurgien-Major des Troupes de S. A. E. Palatine, à Duſſeldorp, Inſpecteur Général de ſes Hôpitaux, Profeſſeur en Chirurgie*, &c. Obſervations particulières ſur la Médecine & la Chirurgie; l'Art des Accouchemens, & les maladies vénériennes : avec des réflexions en faveur des jeunes Praticiens. A Paris, chez Michel Lambert, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe, 1761. *in*-12. 568 pages.

On trouve le même Livre avec un nouveau frontiſpice, chez P. Fr. Didot le Jeune, Quai des Auguſtins, 1765. 1761.

C'eſt la derniere partie de cet Ouvrage diviſé en quatre, qui eſt conſacrée aux maladies vénériennes. Elle commence page 485—539. Elle eſt compoſée de dix Obſervations; neuf n'ont rien de remarquable : la première fait honneur à M. de Fichet. Il s'y agit d'une maladie vénérienne de vingt-cinq années, accompagnée de fièvre verminеuſe, & de gangrène aux parties génitales. Ces Obſervations ſont précédées d'une Diſſertation ſur les différentes manières de traiter les maladies vénériennes. L'Auteur n'y parle que du traitement par ſalivation, & de celui par extinction, auquel il donne la préférence.

FICK, (Johannes-Juſtus) *Medicinæ pract. Fenenſis.* acta nat. curioſ. volumen quintum. Norimbergæ, 1740. Obſ. 15. pag. 66. *Lues venerea per mercurialia ſine ſalivatione ſubſequente curata.*

Nous n'avons rien à dire : le titre ſeul de l'Obſervation inſtruit le Lecteur. Nous remarquerons ſeulement que le malade qui en fait le ſujet, eut les ſignes précurſeurs de la ſalivation; & qu'après avoir fait uſage du turbith minéral, ces ſymptô- 1740.

mes disparurent, & qu'aux dernières doses de ce remède, il éprouva un léger vomissement.

FLIZE, (la) *Maître en Chirurgie à Nancy.* Méthode nouvelle & facile d'administrer le vif-argent aux personnes attaquées de la maladie vénérienne. On y a joint une hypothèse nouvelle sur l'action de ce métal dans les voies salivaires. Ouvrage traduit du Latin de M. PLENCK, *Maître en Chirurgie & en l'Art des Accouchemens à Vienne.*

Hic est aut nusquam quod quærimus. Horat.

A Nancy, chez J. B. Hiacynthe le Clerc, Imprimeur-Libraire; & à Paris, chez Merlin Libraire, rue de la Harpe. *Avec Approbation & Permission*, 1770. *in*-12. 114 pages.

1770. On ne peut que savoir gré à M. de la Flize, d'avoir traduit le petit Ouvrage de M. Plenck; car cette préparation mercurielle a son avantage en bien des cas, & cette version à tous égards n'est point sans mérite. *Voyez* PLENCK.

☞ FONSECA, (Amaro da) *Chirugiero.*

1642. Tratado da gonnorrea. Lisboa, por Manoel de Carvallo. *in*-4°. 1649. *C'est-à-dire*, Traité de la gonorrhée, par Amaro de Fonseca. A Lisbonne, chez Manuel de Carvallo.

☞ FONSECA HENRIQUES, (Francis. da) Tratado unico do azougue nos cazos que he prohibido. Lisboa, 1708. *in*-4°. *C'est-à-dire :* Traité unique sur le mercure, dans les cas où il est défendu. A Lisbonne.

1708. Cet Auteur semble être le premier qui ait osé mettre en usage les frictions légères mercurielles, sans salivation, dans les phthisies vénériennes, même étant accompagnées de diarrhée colliquative.

FORDYCE.... MEDICAL OBSERVATIONS AND INQUIRIES BY A SOCIETY OF PHISICIANS IN LONDON. London, 1757. *C'est-à-dire*, Extrait des

Obſervations & recherches médicales, par une Société de Médecins de Londres; à Londres. *An attempt to diſcover the virtues of the* ſarſaparilla root *in the venereal diſeaſe. By* William Fordyce, *Surgeon to the third Regiment of his Majeſty's foot guards. read* March 24, 1755. C'eſt-à-dire; *Eſſais faits pour découvrir la vertu de la racine de ſalſepareille, dans les maladies vénériennes; par* Guillaume Fordyce, *Chirurgien du troiſième Régiment des Gardes à pied de ſa Majeſté. Lus le* 24 Mars 1755. Obſ. 17. Tom. I. pag. 149. 35 pages *in*-8°.

M. Fordyce prouve par treize Obſervations, 1757.
que la décoction de la racine de ſalſepareille appaiſe en peu de temps les maux de tête vénériens & les douleurs nocturnes; ſon uſage continué pourrait même les guérir pour toujours. Elle répare l'appétit perdu, l'embonpoint, la force & la vigueur, chez ceux qui ont perdu ces avantages par cauſe vénérienne. Dans les ulcères ou caries au goſier, au nez, au palais, ou autres os ſpongieux, elle finit la cure, pourvu que le mercure ait précédé ſon uſage: il en eſt de même pour les puſtules ſèches & les petits ulcères ſuintans. Elle eſt peu utile dans le cas de ſimples chancres: mais ſi les chancres ou bubons ne veulent point ſe cicatriſer ou ſe diſſoudre, après avoir employé le mercure, ſouvent elle guérira. Elle ſera ſuivie de ſuccès très-prompts, lorſque le mercure & le gayac auront manqué leur effet. Voici comment M. F. fait cette décoction: il faut obſerver auparavant que la racine conſiſte en deux parties; la première eſt épaiſſe, dure & ligneuſe, & la ſeconde qui ſe trouve deſſous, eſt molle, plus ſucculente & mucilagineuſe. La première partie en décoction eſt déſagréable; la dernière n'a aucun mauvais goût, & c'eſt de celle-là qu'il faut ſe ſervir: la première cependant a autant de vertu

que la ſeconde. Mettez dans trois pintes d'eau de rivière, trois onces de ſalſepareille, la plus fraîche qu'on pourra trouver, & qui n'ait perdu aucune de ſes qualités par l'âge, les vers, l'eau de la mer ou l'humidité. Faites-la bouillir dans un vaiſſeau couvert juſqu'à réduction du tiers. On peut y ajouter un peu de racine de réglisſe, pour la rendre plus agréable. On donne cette quantité à deux ou trois doſes, chaude ou froide, n'importe, toutes les vingt-quatre heures. On doit en faire chaque jour de fraîche : car elle ne ſe conſerve pas plus de trois jours, & encore faut-il qu'elle ſoit gardée dans un lieu frais. On doit vivre ſobrement pendant qu'on en fait uſage, & ſur-tout faire abſtinence de vin : d'ailleurs il n'eſt pas beſoin de garder la chambre.

A REVIEW OF THE VENEREAL DISEASE ANDS ITS REMEDIES. By WILLIAM FORDYCE, SURGEON. The ſecond édition. London. Printed by T. Spilsbury, for t. cadell (ſucceſſor to M. Millar) in the ſtrand, and J. Payne in pater-noſter row, 1768. *in*-8°. 95 pages. *C'eſt-à-dire*, Recherches ſur le mal vénérien & les remèdes qui lui conviennent. Par Guillaume Fordyce, Chirurgien, ſeconde édition. A Londres, de l'Imprimerie de Spilsbury, &c.

1768. Cette Brochure eſt diviſée en ſeize ſections : l'Auteur ne dit rien de neuf, ni de très-ſupérieur : ſa méthode cependant n'a rien de contraire à la ſaine pratique. Il fait grand cas des autorités de Sydenham & de Boerhaave. Les leçons de ces Maîtres ſeront toujours une ſûre bouſſole pour ceux qui les ſuivront. D'ailleurs, M. Fordyce s'occupe dant cet Ecrit plus particulièrement de la gonorrhée que de tous les autres accidens véroliques. La première édition de cet Ouvrage ne nous eſt pas parvenue.

FORDYCE, (George) *Médecin, Membre du*

Collége Royal des Médecins, & Profeſſeur de Médecine-Pratique à Londres.

Cet Auteur a parlé du mal vénérien dans ſes Elémens de Médecine Pratique, ſeconde Partie, p. 105, imprimés en 1768, à Londres, *in*-8°. chez Joſ. Johnſon. Il décrit les différens ſymptômes de cette maladie, & donne les recettes des remèdes qui ſont propres à la guérir. Il emploie les frictions, & il préfère l'extinction à la ſalivation, à moins que des cas particuliers n'exigent ce dernier traitement, & qu'il ne ſoit adminiſtré avec les précautions & la régularité néceſſaires. Ce petit Traité très-ſenſé ne contient que vingt-cinq pages. 1768.

FORGET, *Chirurgien à Paris, rue des Tournelles, près la Baſtille.* Topique pour les maladies de l'urètre. Extrait du Mercure de France, du ſecond volume du mois d'Avril 1771, page 207. contient 2 pages *in*-12.

Le ſieur Forget annonce, & ſa demeure, comme on le voit, & un topique anti-vénérien, approuvé de la Faculté de Médecine de Paris, qui avait nommé pour Commiſſaires MM. Dionis & Garnier, leſquels ont fait un rapport avantageux, & ont aſſuré qu'il n'y avait rien de cauſtique dans ce remède. Nous prions nos Lecteurs de nous diſpenſer de toute diſcuſſion ſur le compte de ce Guériſſeur; nous avons déjà trop parlé de ſes pareils. 1771.

FRACASTOR, (Jerome) Syphilis, ou le mal vénérien: Poëme Latin, avec la Traduction en François & les Notes. A Paris, chez Jacques-François Quillau, rue S. Jacques, aux Armes de l'Univerſité, 1753. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-8°. 200 pages.

Nous ne rendrons point compte de ce Poëme très-connu, & dont M. Aſtruc a fait une mention honorable. Nous n'avons à parler que de la Traduction. Comme on le voit par le frontiſpice, elle 1753.

paraît anonymement, mais elle eſt due à M. Lacombe Avocat, aujourd'hui Libraire & Rédacteur du Mercure de France, & à feu M. Macquer, auſſi Avocat. Ces Auteurs ont cru devoir rendre Fracaſtor littéralement : mais ceux qui ſavent ce que le Latin perd à la verſion, & combien il eſt difficile de conſerver les expreſſions & les tours poëtiques, leur ſauront peut-être mauvais gré de s'être aſſervis. Le ſtyle cependant ſemble approcher & de l'original & de la nature du Poëme, lorſqu'il s'eſt agi de rendre de ces Tableaux qui ſervent à en faire l'ornement : mais on n'a pu ſuivre le Poëte lorſqu'il eſt entré dans ces détails inévitables dans le ſujet qu'il traite, tels ſont les ſymptômes qui caractériſent la maladie, & les remèdes qui doivent la faire diſparaître. Fracaſtor avait eu beſoin dans ces endroits & de tout ſon génie, & de la richeſſe & de l'harmonie de la langue dans laquelle il écrivait pour ne pas être trivial & inſipide. La préparation d'une médecine s'arrange difficilement avec la majeſté du Poëme, & notre langue qui malheureuſement n'eſt pas riche en ſynonymes, fait qu'on eſt obligé bien ſouvent de rendre chaque choſe par ſon nom. Les Traducteurs n'ont donc pu éviter ces écueils : cependant il faut leur rendre juſtice, & dire qu'ils ont tiré un parti honnête des débris de leur naufrage. Quelqu'un qui eût fait ſon unique métier de la Poëſie, eût peut-être égayé davantage cette matière ingrate par elle-même. Mais les Traducteurs s'occupaient de choſes plus utiles. M. l'Avocat Macquer, homme d'eſprit, avait des occupations ſérieuſes. Pour M. Lacombe, on connaît ſes différens Ouvrages, & l'on ſait avec quel goût il diſpenſe les fleurs dans le Mercure de France ; il ſacrifie auſſi par fois aux Muſes pour ſon compte : on peut en lire une dernière eſquiſſe, inſérée dans le Mercure de France du mois de Novembre 1773, page 197.

à l'occaſion de l'abonnement de Mgr le Duc de Valois, pour ce Journal.

FRANCK.... Diſſertatio inauguralis-medica, *de graviſſimo luis venereæ ſymptomate, torturâ nocturnâ*..... quam ADR. EL. BUCHNER, dr. M. &c. præſide.. .ſubjiciet *Jac.-Frid. Franck*. Erford, 1744. 1744.

FRANCUS DE FRANCKENAU, (Georgius) *S. R. J. Eques & com. Pal. Cæſ. necnon conſil. juſticiæ & archiater regius in Daniâ, Societ. Reg. Londin. ſoc. Acad. nat. cur. adjunctus*. Eph. Med. Phy. Ger. Acad. nat curio. Dec. III. Annus V & VI. anni 1697 & 1698. Francofurti & Lipſiæ, 1700. Obſ. 172. pag. 391. *De mercurio vivo è vivo hominis corpore emanante.*

M.F.d: F.rapporte que l'on a ſouvent vu le mercure ſortir crud du corps humain, ſoit pendant la vie, ſoit après la mort. Il ſort par tous les endroits du corps, aux uns par une plaie, aux autres il ſe forme des tumeurs qui en s'ouvrant le laiſſent échapper. On en a vu dans des têtes de mort, dans des os creux, &c. 1700.

On en a même trouvé entre l'écorce des arbres & dans un abricot. (Obſ. 59. p. 69. D. III. A. II.) D'où ce mercure eſt-il venu? Voici, pour les amateurs de l'hiſtoire naturelle, un phénomène à expliquer.

FRAUNDORFFER, (Philippus) *Civitatis circulique Brunenſis Phyſicus Provincialis*. Eph. nat. curioſ. Dec. III. annus tertius, annorum 1695 & 1696, Lipſiæ & Franco-Furti, 1696. Obſerv. 4. page 5. *De lue venerea citò & facilè curatâ.*

L'Auteur de cette Obſervation guérit ſon malade avec le mercure-précipité, ſpécifique de *Sorbait*, à la doſe de quatre grains, dans un demi-gros de thériaque d'Andromaque. Le premier jour ſon malade en prit un grain, il vomit une fois, & alla une fois à la ſelle; le ſecond jour, la doſe de mercure fut augmentée d'un grain, il vomit deux fois, & alla trois fois à la 1696.

selle. Le jour suivant, on augmenta encore d'un grain, il vomit trois fois, & alla sept fois à la selle. Le quatrième jour on le laissa se reposer. Nous ne suivrons point le Journal de cette cure. Ce remède n'est plus en usage, avec raison. On peut voir sa préparation dans ASTRUC, vol. 2. p. 975, au mot SORBAIT.

FROUSSARD, (de) *Docteur en Médecine, à Chaumont en Bassigny.* Voyez ROYER.

FURSTENAU, (Joannes-Hermannus) *Prof. Medicinæ primarius & œconomiæ ordinar. in Academiâ Rintelensi, nat. cur. Acad. com.* Acta Acad. nat. curios. vol. V. Norimbergæ, 1740. Observ. 58. p. 236. *Adfectus hysterico-Spasmodici lethales an à contagio venereo?*

1740. L'Auteur est très-porté à conclure pour l'affirmative. Ces affections résistent ou ne reçoivent que très-peu de soulagement des remèdes généraux & appropriés, & l'on est obligé d'éclaircir en grande partie ce doute par conjectures, puisque les ouvertures de cadavres qui pourraient éclaircir cette question, sont refusées la plupart du temps.

Observatio CXIII. in act. Phys. Med. nat. cur. vol. VI. pag. 375. Norimbergæ, 1742. *Miasma venereum sub variâ formâ morbis aliis, præsertim chronicis junctum.*

M. F. fait mention dans cette Observation d'un jeune homme, qui, plusieurs années après avoir eu une gonorrhée qu'on présume avoir été arrêtée trop tôt, fut attaqué d'affections hypocondriaques & de mouvemens spasmodiques, lesquels provenaient de cause vénérienne. Il rapporte aussi qu'une petite fille qui n'avait point encore atteint l'âge de deux ans, fut affligée d'une inflammation au doigt indice de la main gauche, & à un doigt de la main droite: l'inflammation ayant résisté à tous les remèdes généraux, on reconnut bientôt que cet accident, ainsi qu'un petit ulcère qu'elle portait à la commissure

des lèvres, provenaient d'un vice vérolique, d'autant que ſa mère était morte dans un état de phthiſie, & que le père menait une vie des plus licencieuſes. Ces Obſervations prouvent aſſez que le vice ſyphilitique eſt un Prothée qui ſe maſque ſous toutes les formes.

FURSTENAU, (Joh. Herman.) *Voyez* CAUHAUSEN. PAXMANN.

G. GAH

G..... *D. M.* réſidant à V..... *Voyez* OLIVIER.

G..... E..... (J...) *Gründlicher unterricht von den* affectibus venereis *oder den ſo genannten galanterie-kranckheiten, wie ſolche ohne alle* mercurialia, *ohne holztrancke, ſchwitz-curen und ſalivation, dergeſtallt ingeheim zu curiren ſind, das niemand etwas davon gewahr wird und der patient dabey ſeine ordentliche geſchæffte ohne ſich inne-zu halten, ungehindert verrichten kann, mitgetheilt von J... G... E... Franckf. und Leipzig. in-8°. 1767,* C'eſt-à-dire : *Inſtruction fondamentale ſur les maladies vénériennes ou galantes, où l'on donne la méthode ſecrette pour les guérir, ſans aucune préparation mercurielle, ſans faire ſuer ni ſaliver, de maniere que le malade ne s'en apperçoive pas, & que, loin d'être obligé de garder la chambre, il puiſſe vaquer librement à ſes affaires ordinaires. Rédigé par J... G... E... à Francfort & Leipſic, 1767. in-8°.*

Nous n'avons point eu cet Ouvrage, mais nous ſerions tentés de croire par le titre ſeul, & les initiales des noms, qu'il eſt de M. GRASHUIS. *Voyez* ce nom, & vous verrez ſi notre idée eſt dénuée de fondement. 1767.

GAHRLIEP, (Guſtavus-Caſimirus) *Sereniſſ.*

Electoris Brandenburgici Archiater. Acad. curio. Miscel. curio. sive ephem. acad. Nat. curio. decur. III. A. primus. anni 1694. Lipsiæ & Francofurti. Observ. 84. p. 129. *De fistula quintuplici, in pene & scroto, carunculâ in urethrâ junctâ, pro incurabili ab omnibus habitâ, sed tandem feliciter curatâ.*

1694. L'Auteur toucha l'orifice des fistules avec le beurre d'antimoine. Il consuma la caroncule en introduisant dans l'urètre une tente de charpie chargée d'une préparation faite avec le précipité rouge, & il fondit les endroits schirreux avec l'emplâtre de grenouilles de vigo *cum mercurio.*

GALLO, (Joannes-Michaël) *Sicul. authicens. Philo. ac Med. Doct. equesque aurat. ac comes Palatin.* Opuscula medico-practica sub auspiciis Ill. viri Jo. Bapt. Morgagni, &c. Romæ, 1752. *in*-4°.

1752. Cet Ouvrage mérite peu le titre spécieux que l'Auteur lui a donné. Ces prétendus Opuscules ne renferment que trois observations ou histoires médicinales. Il est vrai qu'elles ne sont point indignes de l'attention des Praticiens; nous allons faire mention de la première, qui est relative à la matière que nous traitons.

On lit pag. 7 — 22 l'histoire suivante. Une femme de 40 ans environ, d'un tempérament phlegmatique, stérile, était depuis long-temps accablée de maux de tête; elle avait un dégoût universel, la machine était dans un accablement affreux: il lui était ensuite survenu de la douleur & de la tension au bas-ventre; elle était devenue sujette à des suffocations, elle avait la respiration difficile. Ces symptômes ayant continué pendant vingt-deux mois, ils furent aggravés par des sueurs nocturnes, des demangeaisons cutanées, des douleurs aiguës dans les reins & dans les hanches, les pieds devinrent œdémateux. Différens Médecins avaient traité cette femme comme étant hystérique,

hyſtérique, & tous les remèdes n'avaient apporté aucun ſoulagement à la malade. L'Auteur ſoupçonna chez cette femme un vice vénérien, d'autant que les ſymptômes empiraient vers le ſoir; il la mit en conſéquence à l'uſage du mercure doux : elle eut une ſalivation abondante, & elle recouvra ſon ancienne ſanté.

Cette Obſervation ſert à démontrer que le levain vérolique ſe maſque de toutes les manières, & qu'un Clinique prudent & toujours en garde, ſauve en bien des occaſions la vie à des malades, qui dans d'autres mains périraient miſérablement.

GALLY, *Médecin de ſon Excellence M. le Baron de Kinypauſen, Ambaſſadeur de ſa Majeſté Pruſſienne, & Commiſſaire nommé des eaux minérales de Craufac, par M. de Chicoyneau, premier Médecin du Roi.* Traité abrégé ſur la cauſe générale des maladies, & ſur l'utilité de ſa poudre balſamique. A Craufac, 1756. *in*-12. 36 pages.

Nous n'entrerons dans aucun détail ſur la brochure de M. Gally; ce ſerait perdre le temps & ennuyer le Lecteur : nous dirons ſeulement qu'il vendait une certaine poudre balſamique qu'il donnait dans bien des maladies, & particulièrement pour les reliquats de vérole, il avait auſſi des bougies pour les maladies de l'urètre. Il garde devers lui le ſecret de la compoſition des différens remèdes qu'il débite. 1756.

GARDANE, (J. J.) *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de Montpellier, Cenſeur Royal, des Sociétés Royales des Sciences de Montpellier, de Nanci, & de l'Académie de Marſeille.* Recherches pratiques ſur les différentes manières de traiter les maladies vénériennes.

Quoddam ſecretum ſibi vendicant, panaceis omnibus, omnibus

balzamis longè præstantius, addo unicum, singulare, propè divinum, scilicet, CUM RECTA RATIONE MEDERI. Naud. de Antiquit. & dignit. Schol. Med. Parisiens.

A Paris, chez P. Didot le Jeune, Quai des Augustins, 1770. *Avec Approbation & Privilége du Roi.* in-8°. 306 pages.

1770. L'Auteur de ces Recherches dit dans sa Préface : » Quoique nous *eussions* beaucoup de témoignages » en faveur du sublimé, cependant je ne *sache* pas » qu'aucun Auteur *ait* donné sur cet objet aucun » Ouvrage circonstancié. Le seul Mémoire qui » ait paru, n'est, à proprement parler, qu'un » recueil d'observations ; le Médecin éclairé à qui » nous le devons, convient que la matière est » encore neuve. « Il cite ensuite un passage de ce Médecin. C'est de M. le Begue de Presle, qu'il veut parler, & qui a écrit en 1763. Cependant nous avons d'autres bons Ouvrages, & très-détaillés sur cette matière. On peut les voir dans cette Bibliographie : ils ne peuvent même être inconnus à M. G. & particulièrement celui de M de Horne, *Examen des principales méthodes, &c.* Il en fut d'abord nommé le Censeur ; il garda le manuscrit plus de six semaines, on dit même qu'il n'avait point envie qu'il fût imprimé ; tout ce que je puis assurer, c'est que l'Auteur (M. de Horne) le retira des mains de M. G., qu'il fut renvoyé à M. Missa qui donna son approbation. Des critiques dirent quand l'Ouvrage de M. G. parut, qu'il avait une grande affinité avec celui de M. de Horne : pour nous, nous devons avouer que nous distinguons dans l'Histoire qu'il fait du sublimé, dans sa Physiologie, & dans le mécanisme des remèdes propres à la guérison de la vérole, &c. un rapport assez frappant avec ce qu'on lit dans l'*Examen des méthodes*, &c. L'Auteur est trop verbeux sur les dates qui doivent fixer l'entrée de la vérole en Europe. Il relève

à cet égard des contradictions qui lui paraiſſent échappées au célèbre Aſtruc ; mais il les combat avec d'autant moins d'avantage, qu'il s'égare lui-même. Ne peut-on pas lui demander où il a pris que *la peſte d'Athènes dont parle Thucydide, paraît avoir été moins une peſte que la vérole, p.* 39 ? Nous avons démontré au mot CEZAN, Auteur que M. G. a induit en erreur, combien cette peſte diffère du mal vénérien. Enfin, après avoir traduit ce que M. Aſtruc dit de l'invaſion de la vérole en Europe, l'Auteur prétend qu'elle prend *ſa ſource dans la fréquente communication de pluſieurs hommes avec une femme mal-propre.* Nous lui ferons remarquer ici que ce ſyſtême n'a pas le mérite de la nouveauté ; car Ucay dit qu'une fille pucelle qui aurait affaire à ſix hommes qui n'auraient jamais eu commerce avec aucune femme, ne laiſſerait pas de contracter cette maladie, par la corruption de toutes les ſemences, en ſuppoſant que la fille les retînt dans le vagin. M. Jourdan le répète, ainſi que M. de Gevigland, dans ſa Thèſe ſoutenue en 1741. M. G. condamne les frictions, & combat cette méthode avec force ; il finit enſuite par l'adopter ſous la forme de traitement *mixte*, qu'il appelle *ſien.* Nous ne rangerons point ici tous les Auteurs anciens & modernes qui ont adminiſtré le mercure intérieurement & extérieurement en même-temps ; mais que le Lecteur ſe donne la peine de voir la Table des Matières, au mot *Traitement mixte*, & elle le renverra aux Auteurs qui ont employé cette méthode de guérir : il eſt bien vrai qu'aucun ne lui a donné le nom de *mixte* ; auſſi ne voulons nous point diſputer à l'Auteur le mérite d'avoir fait un nom. M. G. en parlant des différens remèdes anti-vénériens connus juſqu'à lui, dit page 251, au ſujet du mercure gommeux, mis en vogue par M. Plenck, que ce n'eſt autre choſe que du mercure éteint

dans la gomme adragant, par la voie de la trituration & il part de là pour dire qu'il s'en eſt ſervi, qu'il fait ſaliver, que l'effet en eſt dangereux, & que le mercure enfin ſe ſépare bientôt de la gomme. Il eſt conſtant que le mercure ne s'eteint point dans la gomme adragant; car voici comment s'explique M. Plenck lui-même, à ce ſujet: *La force de la gomme tragacanthe n'eſt rien moins que ſemblable*, (après avoir parlé dans l'expérience précédente de l'extinction parfaite du mercure dans la gomme arabique, qui eſt ſon remède;) *car ayant jeté de l'eau deſſus, & l'ayant réduite en mucilage, cela n'a point du tout répondu à l'attente. Quoique je me fuſſe tourmenté à travailler & à broyer pendant une demi-heure, je ne pus cependant éteindre qu'un tant ſoit peu de mercure; ayant jeté de l'eau deſſus, & délayé le mucilage, il redeſcendit au fond du vaſe, vif & brillant, ſous la forme métallique.* Il n'eſt donc point étonnant que M. Gardane n'ait pu mieux réuſſir que M. Plenck: mais au moins, lui qui entend le Latin, il ne devait pas dire que le remède de M. Plenck eſt du mercure éteint dans la gomme adragant, puiſqu'il l'eſt dans la gomme arabique. Après cette ſortie contre le mercure gommeux & d'autres remèdes, l'Auteur parle en ces termes: » Le devoir & l'hon-
» nêteté, qui doivent diſtinguer le vrai Médecin
» du Charlatan & de l'homme à ſecret, m'enga-
» gent à publier un moyen plus prompt & plus
» ſûr de diſſoudre le mercure ſublimé. On ne doit
» avoir rien de caché, lorſqu'il y va de la ſanté
» publique. Ce moyen conſiſte à bien triturer ce
» ſel mercuriel dans un mortier de porcelaine ou
» de verre, avec égale quantité de ſel ammoniac.«
On ſait que depuis long-temps ce ſecret n'en eſt plus un, puiſqu'on lit dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1755, un Mémoire de M. Macquer, ſur le procédé de M. le

Comte de la Garaye, pour diſſoudre le mercure, par le moyen du ſel ammoniac ; & que dans les recherches ſur la nature de la teinture mercurielle, M. Macquer a fait le plus long travail ſur le ſublimé-corroſif, qu'il a diſſous par le ſel ammoniac (1), (*Voyez* MACQUER) & que pluſieurs autres Auteurs tels que ERHMANN (Voy. ce nom) & autres que le Savant Académicien a nommés, ont connu cette préparation Enfin M G. finit ſon volume par faire connaître quelques cures qu'il prétend avoir faites, par des lettres de M. le Begue de Preſle, de M. Buchoz, de M. Raymond, & le tout eſt fermé par un extrait de conſultation faite par l'Auteur, au ſujet d'un enfant mort de maladie prétendue vénérienne.

Mémoire ſur l'inſuffiſance & le danger des lavemens anti-vénériens, pour faire ſuite aux recherches ſur les différentes manières de traiter les maladies vénériennes.

Tutiſſima res eſt nihil timere. Seneq. Philoſ.

A Londres, 1770. in-8°. 40 pages.

Ce Mémoire ſert de réponſe à la lettre de M. Royer ; M. G. paſſe aſſez légèrement ſur les juſtes reproches que ce Chirurgien lui a faits, & il ne dément point à cet égard le ſentiment des Journaliſtes qui annoncèrent cette réplique dans le temps, & ſur-tout celui de l'Auteur de l'article de Médecine du Journal des Savans, qui jugea la lettre de M. Royer ſans réplique. M. G. s'attache particulièrement à démontrer que l'uſage de prendre les remèdes par les premières voies, prévaudra toujours ſur celui de l'Auteur des lavemens ; il 1770.

(1) Ce reproche a déjà été fait à M. G. par M Royer dans ſa lettre imprimée à Bouillon. *V.* ROYER.

n'eſt point étonnant qu'il ſorte victorieux de ce combat, puiſque l'expérience & la raiſon plaident en ſa faveur. En finiſſant, il ſe plaint des *injures* dont M. Royer *s'eſt permis de ſalir ſa lettre*; mais nous croyons que cette plainte ne devrait point avoir lieu, car il n'eſt point en retour; le fiel le plus amer eſt répandu preſque à chaque page, & l'on peut même dire qu'il s'eſt ſouvent exprimé en ſtyle des *Halles*, (reproche qu'il fait lui-même à ſon adverſaire). Les raiſons & les argumens ſolides préviennent le Lecteur en faveur de celui qui écrit, bien plus que les invectives qu'on ne paſſe qu'à regret à l'école.

Moyens certains & peu coûteux de détruire le mal vénérien.

Æquè pauperibus prodeſt, locupletibus æquè.
Horat. Epiſt. lib. I.

A Londres, & ſe trouve à Paris, chez Didot, Libraire, quai des Auguſtins, 1772. in-8°. 24 pag.

Cette feuille n'a été faite que pour inonder la Province: c'eſt à proprement parler, une affiche dans laquelle l'Auteur dit qu'il guérit de la vérole, pour 1772. 9 liv. avec le ſublimé-corroſif & la pommade mercurielle. Il y annonce auſſi quelques ouvrages qu'il doit faire; entre autres, le tableau des maladies des ouvriers, eſquiſſé par Ramazzini; projet qu'il doit, comme on nous l'a dit, à un ancien ami. Enfin, après avoir propoſé des *moyens honnêtes*, (pag. 9, lig. 3) pour guérir de la maladie vénérienne, il s'étend ſur différens projets dont il croit l'établiſſement indiſpenſable pour l'anéantiſſement de cette maladie. *Une voie ſûre*, dit-il, *ſerait l'inſpection exacte & rigoureuſe des filles de joie*; idée propoſée par M. Goulin en 1769, & rebattue depuis par tous les Auteurs. *Lettre 3, p. 46, lig. 8, à un Médecin de Province; il faudrait ſoumettre*, dit M. Goulin, (les filles de joie), *tous les quinze jours à une viſite, dont elles ſeraient*

obligées de produire un Certificat. Notre Auteur porte si loin ses vues, qu'il prétend que, par son traitement, *les Semestriers* guéris par ses soins, *éviteront par ce moyen les querelles qu'ils essuient trop souvent de la part de leurs Camarades, lorsque la nécessité les a forcés d'entrer à Bicêtre.* J'ai servi l'espace de dix ans, & je n'ai jamais ouï dire que la moindre querelle se soit élevée entre des Soldats, parce qu'un d'eux serait entré à l'Hôpital de Bicêtre pour s'y faire guérir; & cependant je sais que plusieurs racontent à leurs Camarades la manière dont on passe les remèdes dans cette Maison. M. Gardane annonce dans cette feuille pag. 23, qu'on *a choisi un Médecin de la Faculté de Paris, pour enseigner publiquement & gratuitement dans cette Capitale, la manière de traiter le mal vénérien.* C'est de lui qu'il veut parler, & effectivement il a eu cette permission; mais par la charge que nous nous imposons, nous ne pouvons laisser nos Lecteurs dans l'erreur, & nous sommes obligés de dire que ces leçons qui devaient commencer au printemps 1773, n'ont point eu lieu, & que M. Gardane s'en est tenu au plaisir de l'annoncer. Il finit la nomenclature de ses projets, par engager les Médecins de Province à suivre ses traces, & à ouvrir une correspondance avec lui; mais M. Gardane qui doit connaître les hommes, ne doit-il pas se douter que les Médecins de Province, ainsi que le reste des hommes, aiment peu à travailler à l'instar du Soldat qui cueille les lauriers dont le Général est couronné?

Manière sûre & facile de traiter les maladies vénériennes, approuvée par la Faculté de Médecine de Paris, & publiée par ordre du Gouvernement. A Paris, 1773. in-12 100 pages, y compris un avertissement de 14 pages; le rapport de MM. les Commissaires de la Faculté de Médecine de Paris, qui est de 6 pages; le décret de la Faculté, avec

la traduction françaiſe en faveur de ceux qui n'entendent pas le latin, & IV. obſervations pour ſervir de clôture à l'ouvrage.

1773. Dans l'avertiſſement, l'Auteur ne dit rien de remarquable; il y parle de lui, de la manière dont il ſe conduit dans le traitement de la vérole, de ſes projets que MM. les Intendans, dit-il, doivent faire adopter dans leurs Généralités, &c. Il y parle des *indigens vénériens*; mais qu'il nous ſoit permis de lui demander ce qu'il entend par cette expreſſion. Ce ſont ſans doute, ceux qui n'ont pas le moyen de ſe livrer aux plaiſirs que Vénus procure: car par le mot *vénérien*, on ne peut entendre que quelqu'un qui s'attache au char de cette Déeſſe; & non, génériquement, quelqu'un affecté des mauvais préſens de cette mère des jeux. Il annonce enſuite dans ſa méthode de traiter, pour ceux que le ſublimé-corroſif effraye, une préparation ſalino-mercurielle, nommée *mercure ſublimé dulcifié*, qui n'eſt autre choſe que du ſublimé précipité par l'eau de chaux; on peut apprécier le mérite de l'invention & du remède. On ſait que Lemery, pag. 208, en parlant du ſublimé-corroſif, dit que quand on le jette dans de l'eau de chaux, il prend d'abord une couleur jaune, & perd tant de ſa corroſion, qu'on en pourrait faire prendre par la bouche ſans qu'il fût poiſon. (Il était ennemi du ſublimé, qu'il regardait comme une drogue délétère qui ne pardonne jamais). Et page 402, le même Auteur dit que le précipité de l'eau phagédénique, lavé & ſeché, eſt eſtimé par quelques-uns un bon purgatif dans les maladies vénériennes. Quoique ce grand homme ait dit que l'eau de chaux émouſſait les pointes du ſublimé-corroſif nous regardons cette préparation comme dangereuſe, ce ſel mercuriel reſtant au fond du vaſe ſous forme de précipité. On dit que ce remède eſt celui de M. de Préval. Nous n'entrerons point dans un

plus long détail ſur cet opuſcule, qui n'eſt que l'extrait des recherches-pratiques. Nous ferons connaître ſeulement avant que de finir, une eſpèce neuve de chaude-piſſe, dont les Gens de l'Art ſeront peut-être bien aiſes d'enrichir leur magaſin; c'eſt *la chaude-piſſe à répétition.*

Parmi les différens ouvrages que M. Gardane à produits, nous devons faire mention de la Gazette de Santé, dans laquelle il ſe trouve un article qui nous regarde. L'honneur nous impoſe la loi de ne point le paſſer ſous ſilence.

Article de Paris, 2 Mars 1774, n°. 9, pag. 149, 1774. M. Gardane a dit : « Un Particulier qui ſe dit Mé-
» decin, mais qui ne ſe montre pas tel dans ſes
» écrits, fait annoncer depuis quelque temps dans
» les Papiers publics, un Ouvrage intitulé : *méthode*
» *familière pour guérir les maladies vénériennes,*
» *avec des remèdes qui leur ſont propres.* Ces re-
» mèdes ne ſont autre choſe que le ſublimé-cor-
» roſif & les frictions mercurielles; c'eſt-à-dire,
» notre méthode mixte qu'il a préſentée dans un
» ſtyle à la vérité très-familier, mais d'une ma-
» nière obſcure, & à laquelle il a joint des for-
» mules ſi mal compoſées qu'elles fourmillent
» d'erreurs, malgré *l'errata* qu'y a fait mettre dans
» le temps un homme de l'art, aſſez ami de l'hu-
» manité, pour éclairer là deſſus l'Auteur de cette
» dégoûtante brochure. Non content de nous avoir
» ainſi ſingé, M. le Febure, (qui s'appelle auſſi
» M. de St. Ildephont), n'a pas eu plutôt con-
» naiſſance du proſpectus de nos feuilles, qu'il a
» voulu auſſi courir la même carrière; & comme
» on s'épargne beaucoup de peine en copiant,
» lorſqu'on n'eſt pas délicat ſur le plagiat, ce M.
» de St. Ildephont avait pris mot-à-mot l'énoncé
» du même proſpectus; & l'eût fait paraître avec
» la même ſécurité, ſi la plus juſte réclamation
» de notre part, n'eût arrêté ſon entrepriſe peu

» honnête. Il nous ſouvient d'avoir fait part à M. » de St. Ildephont d'un projet que nous avions » d'augmenter la nouvelle édition qui va ſe faire, » de nos recherches pratiques ſur les maladies vé- » nériennes, du catalogue raiſonné des ouvrages » ſur ces maladies, publiés depuis celui de M. Aſ- » truc. M. de St. Ildephont n'en a pas été plutôt » inſtruit, qu'il a fait travailler ſur ce plan, ce » qu'il appelle ſa bibliographie, voulant à tel prix » que ce ſoit nous imiter en quelque choſe. Enfin, » nous avions publié dans ces mêmes recherches » un traitement populaire adopté par MM. les » Intendans; il a auſſi propoſé le même plan. » Nous avions offert ce traitement au Miniſtère de » la Guerre; un mois après, M. de St. Ildephont a » préſenté un plan à peu près ſemblable. Il n'eſt » pas juſqu'au chocolat anti-vénérien, indiqué à » la p. 109 & 287 de nos recherches, dont ce ſoi-di- » ſant Médecin ne ſe ſoit rendu l'imitateur. La con- » currence dans les Sciences & les Arts ne peut qu'ac- » croître la maſſe des connaiſſances & des lumières; » mais cette manie de ſuivre quelqu'un, pour ainſi » dire, à la piſte, n'eſt ni décente, ni permiſe. » Comment M. le Febure, ou M. de St. Ilde- » phont, s'il entend le latin, n'a-t-il pas craint » l'application de ces mots du poëte : *ô imitatores,* » *ſervum pecus?* »

Je dus ſans doute être ſurpris, moi qui n'avais jamais écrit contre M. Gardane, de me voir adreſſer une diatribe auſſi peu méritée. Je me mis en fait d'y répondre; & je cherchai à le faire avec vérité, ſuccès & politeſſe. Je ne répondais point aux premières lignes; elles tombent d'elles-mêmes. Lorſque je me ſuis préſenté à Verſailles pour avoir le droit d'y éxercer la Médecine, il m'a fallu montrer mes Lettres au premier Juge; & depuis, je les ai encore fait voir à M. Poiſſonnier, qui, comme on le verra plus bas, a été nommé médiateur dans cette

affaire. Pour les injures dont il flétrit ma brochure, s'il était vrai qu'elle fût auſſi *dégoûtante* qu'il le dit, elle ne ſe ſerait pas débitée avec le ſuccès qu'elle a eu, & lui-même, M. Gardane, eût dû conſeiller à M. de Cézan dont il eſt le Confrère, l'Ami, & dont il a été le Cenſeur, de ne pas la faire entrer tout entière, comme il a fait, dans ſon anti-ſyphillitique. *Voyez* CÉZAN. Mon ſtyle eſt ſimple & à la portée de ceux pour qui j'écrivais; mais l'on n'y lit point ces expreſſions, *quoique nous* euſſions.... *cependant je ne* ſache *pas qu'aucun Auteur* ait *donné* (1). *Puis donc* (2), &c. Nous avons répondu au traitement *mixte* dans l'analyſe des *recherches-pratiques, &c. Voyez* ci-deſſus pag. 339 lig. 24. *Je l'ai* ſingé *relativement à ſa Gazette de Santé*; voilà ce qu'il veut dire; voila le fait. Lorſque ſon proſpectus commencait à ſe répandre dans le Public, pluſieurs Savans & moi, formâmes le projet du Livre dont voici le titre: *Encycloïatrie, ou cercle de connaiſſances Médicales, renfermant par ordre alphabétique, la Médecine théorique & pratique; la Chirurgie, l'Anatomie, la Chimie, la Botanique, la Pharmacie, l'Hiſtoire naturelle en ſon entier, & la Bibli-biographie, avec des planches gravées & enluminees.* Nous nous propoſions, pour faciliter l'acquiſition & l'exécution de cet Ouvrage, de donner 12 cahiers par an, formant deux volumes, pour 18 liv. d'abonnement, franc de port. On voit que cette Encyclopédie, qui devait renfermer la quinteſſence de tous les ouvrages qui ont été faits ſur ces différentes matières, ne reſſemble point à une Gazette; cependant M. G. ſe l'imagina, & il s'oppoſa au Pri-

(1) Pag. xx, lig. 4, *de la Préface des Recherches pratiques*, & voyez ci-deſſus, pag. 338 lig. 8, 9 & 10.

(2) Id. p. 21. lig. 7.

vilége que je ſollicitais, ſous prétexte que ſa Gazette était ſon Domaine, dans lequel je ne pouvais entrer ſans ſon agrément, & ſans faire avec lui des conditions. Pour le proſpectus qu'il diſait être copié d'après le ſien, je le priais dans ma réponſe de m'en convaincre, puiſqu'il en avait la puiſſance. Je remis dans le temps, deux copies de mon proſpectus à la Chancellerie : l'un fut donné au Cenſeur de la Police qui l'approuva ; l'autre paſſa entre les mains de M. G. il me l'a montré ; ni l'un ni l'autre ne me ſont revenus. En rendant publics & le ſien & le mien, c'était le vrai moyen de me confondre. Juſqu'ici je ne crois pas l'avoir *ſingé. J'avais fait travailler*, dit-il, *ce que j'appelle ma Bibliographie, d'après le projet dont il m'a fait part ; & le tout, pour vouloir l'imiter.* Je proteſtais d'abord à M. de G. que je n'avais nulle envie de l'imiter ; je lui repreſentais que je n'avais jamais été ſon ami ; que par conſéquent il y avait peu d'apparence qu'il m'eût fait ſon confident ; je lui faiſais enviſager qu'il n'était pas ſuffiſant de faire une dénonciation vague, pour devoir être cru ; qu'à pareil titre, le premier venu pourrait réclamer tous les Ouvrages qui paraiſſent : je lui diſais que l'ayant vu au mois de Juillet 1773, au ſujet des entraves qu'il me mettait, & qu'ayant demandé un Cenſeur au mois de Novembre 1773, comme les Regiſtres de la Librairie en font foi, cinq ou ſix mois de temps n'étaient pas ſuffiſans pour faire le livre que le Lecteur tient entre ſes mains ; je lui ajoutais enfin que je ne faiſais point travailler ; que j'avais des témoins qui m'avaient vu commencer, & finir mon ouvrage ; que ce reproche était ſans fondement ; que ſi je lui en faiſais de pareils, je voudrais les faire avec plus de ſolidité ; mais que de reproches, je n'en faiſais jamais : que j'appelais cette bibliographie la ſuite de celle de M. Aſtruc & non la mienne,

parce que je fuyais l'egoïſme ; que cependant elle était mon ouvrage, mon bien depuis 1740 ; mais que j'aimais mieux ne pas m'attribuer des choſes dues, que de me parer, à l'exemple du Geai de la Fable, de plumes qui ne m'appartiennent pas. Pour *les plans de traitement offerts au Miniſtère de la Guerre, & à MM. les Intendans*, je répondais que nos projets n'avaient rien de ſemblable que le but que nous nous propoſions l'un & l'autre ; que le Public pouvait en juger, puiſqu'il indiquait où l'on trouvait le ſien, & que le mien exiſte à la fin de la première édition de ma méthode ; qu'il ne m'était pas défendu de former un projet, parce qu'il en avait fait un ; qu'en ce cas, lui-même aurait ſingé pluſieurs Auteurs antérieurs à lui, & qui ont écrit pour anéantir la vérole, comme on peut s'en convaincre dans cet ouvrage, pages 93, 98, 99, 185 &c. que mon projet ne parut point un mois après le ſien, puiſque nos brochures ſortirent la même ſemaine de chez l'Imprimeur, & que quelques Journaliſtes les annoncèrent dans les mêmes feuilles ; mais que j'aurais paru plus d'un mois avant lui, s'il n'avait point été mon Cenſeur, puiſqu'il garda mon manuſcrit un mois environ, & qu'il ralentit l'impreſſion de mon Ouvrage, par tous les moyens qu'un Cenſeur bilieux ſait mettre en uſage. Enfin, pour le chocolat aphrodiſiaque, j'ai déja dit ailleurs que j'avais écrit une lettre au mois de Janvier à M. Roux, Auteur du Journal de Médecine : j'avouais dans cette lettre que M. Gardane avait dit qu'on pouvait prendre la ſolution de ſublimé dans une taſſe de chocolat ; mais que le Lecteur voye dans notre *avertiſſement* les raiſons que j'apporte pour prouver que, quoique M. Gardane ait dit à cet égard, je ne l'ai point *ſingé*.

Lorſque je préſentai la réponſe dont je viens de donner la ſubſtance, pour obtenir la permiſſion de la faire imprimer, M. le Lieutenant-Général de

de Police voulut prendre connaissance de mes débats avec M. Gardane. Il nomma M. Poissonnier & pour Censeur, & pour Médiateur; le caractère honnête, simple & pacifique de ce Médecin, s'accordait à merveille avec celui du Magistrat; & ils décidèrent que les Ouvrages polémiques, & particulièrement les *Pamphlets*, doivent être bannis de la république des Lettres, qu'ils persuadent peu le Public, & ne servent au contraire qu'à laisser du louche sur les Athlètes; en conséquence, après s'être assuré des torts de M. Gardane & de la légitimité de ma réclamation, M. le Lieutenant-Général de Police lui ordonna de se rétracter dans sa première feuille, & de faire, non de ces rétractations qui quelquefois sont pires que l'offense, mais une réparation satisfaisante & sur tous les points : il lui fut enjoint de montrer à M. Poissonnier une épreuve de sa feuille. Cet ordre fut donné le Jeudi 5 Mai après midi. M. Gardane n'y a satisfait que trois ordinaires après, dans sa Gazette du 26 Mai 1774, n°. 21, pag. 197, article de Paris. Voici comment il s'y prend.

« Nous avons annoncé dans le n°. 9 de cette » année, un remède anti-vénérien, à l'occasion du- » quel nous nous sommes plaints d'un plagiat pres- » que continuel de M. le Febure de S. Ildephont : » les apparences étaient entièrement pour nous; & » comme nous nous sommes imposé le devoir de » ne rien emprunter d'autrui, sans indiquer les sour- » ces dans lesquelles nous puisons, nous avions cru » par la même raison, être en droit de réclamer ce » qui paraissait si fort nous appartenir. En ne trou- » vant pas l'Ouvrage de M. St. Ildephont écrit, à » nôtre avis, comme on aurait pu l'exiger d'une per- » sonne de l'Art; & plusieurs des remèdes indiqués » dans cette brochure, nous paraissant trop compli- » qués, nous avions donné à entendre que M. de S.

» Ildeph. n'était pas médecin. Nous nous ſommes » trompés dans ces deux points; M. de St. Ild. eſt » Médecin; il a exhibé à M. Poiſſonnier, Docteur-» Régent de la Faculté, des Lettres de Docteur » d'une ou de deux Facultés de Province, en vertu » deſquelles il a quitté Paris, pour s'aller établir » dans une petite Ville; & quoiqu'il ſe ſoit toujours » trouvé derrière nous, paraiſſant ſans ceſſe répéter » tout ce que nous faiſions, cependant en prouvant » à M. Poiſſonnier qu'il était Médecin, par ſes » Lettres, il a également proteſté n'avoir jamais eu » intention de nous copier; ce que nous nous em-» preſſons d'apprendre à nos Lecteurs, afin de » rendre à chacun la juſtice qui lui eſt due, & de » tempérer autant qu'il nous eſt poſſible, l'amer-» tume de notre précédente ſortie, excitée, comme » on voit, par un haſard qu'il était impoſſible de » connaître, ſans l'aveu de M. de St. Ildephont ».

M. Gardane en faiſant cette rétractation, s'eſt bien gardé de la communiquer à M. Poiſſonnier comme on était convenu; ce dernier n'eût certainement pas ſouffert qu'elle parût conçue en ces termes (1).

M. G. ignore cette maxime d'un Poëte de nos jours:

Un tort devient vertu dès-lors qu'on le répare.

---

(1) M. le Begue de Preſle eſt le Cenſeur des feuilles de M. Gardane, il nous a dit avoir paſſé la première diatribe de cet Auteur, parce qu'il n'avait pas fait attention qu'elle regardait un Médecin; pour la réponſe, non-ſeulement il ſavait qu'elle s'adreſſait à un Médecin, mais à moi; il ſavait même (je le lui avais dit) que l'intention du Magiſtrat était qu'elle fût ſatisfaiſante, & que M. Poiſſonnier devait en avoir communication. D'après cela nous ſommes ſurpris qu'avec le caractère doux, juſte & honnête que nous lui connaiſſons, il n'ait pas arrêté cette eſpèce de rétractation ou plutôt cette ſeconde offenſe.

Les apparences étaient entièrement pour nous; ces apparences n'exiſtaient que dans l'imagination de M. G. *Comme nous nous ſommes impoſé le devoir de ne rien emprunter d'autrui*, nos Lecteurs ſont à préſent à portée d'en juger. *Voyez* page 338 — 344 *En ne trouvant pas l'Ouvrage de M. de St. Ildephont écrit, à notre avis, comme on aurait pu l'exiger d'une perſonne de l'Art; Voyez* ce que nous diſons à cet égard, au mot CÉZAN. *En vertu deſquelles il a quitté Paris, pour aller s'établir dans une petite Ville*; cette petite Ville eſt Verſailles: il le ſait. *Qu'il était Médecin, par ſes Lettres*; que le Public juge entre M. Gardane & moi : *Il a également proteſté n'avoir jamais eu intention de nous copier*; je l'ai proteſté! qu'il diſe prouvé, démontré même. Par notre réponſe ſuccincte à ſa première diatribe, nous ne faiſons que narrer des faits, qu'en temps & lieu nous avons mis dans le plus grand jour.... Mais finiſſons. Oublions cette réponſe peu honnête, contre laquelle nous n'avons point voulu réclamer. Chacun ſait apprécier le procédé de M. Gardanne : & nous pouvons toujours dire que nous avons eu ſatisfaction; tant pis pour lui s'il n'y a point mis le ſceau; c'eſt un tort de plus qu'il s'eſt donné.

GARLICK, (J.) *Surgeon*, A TREATISE OF THE EFFICACY OF INJECTIONS IN THE CURE OF A
1741. VIRULENT GONORRHEA. *in*-8°. London, 1741. *C'eſt-à-dire :* Traité de l'efficacité des injections, dans la cure de la gonorrhée virulente; par *J. Garlick*, Chirurgien; à Londres.

☞ GASTO, [Volffg.] Diſſertatio inauguralis medica. *De luis venereæ naturâ ejuſque curatione....*
1709. quam NICOL. MATHIAS BACHENDORPH, dr. Med. præſide.... ſubjiciet *Volffg. Gaſto*, Silesheidelberg, 1709, p. 8.

GATAKER,

GATAKER, [Thomas] *Surgeon extraordinary to his Majeſty and her Royal higneſſ the Princeſſ dowager of Wales, and Surgeon to her Majeſty's houſhold and St George's Hoſpital.* OBSERVATIONS ON VENEREAL COMPLAINTS, AND ON THE METHODS RECOMMENDED FOR THEIR CURE. BY THOMAS GATAKER. London. *in*-8°. 1754. *C'eſt-à-dire:* Obſervations ſur le mal vénérien, & ſur les méthodes recommandées pour le guérir. Par &c. à Londres. 1754.

ESSAYS ON MEDICAL SUBJECTS, ORIGINALLY PRINTED SEPARATELY; TO WHICH IS NOW PREFIXED AN INTRODUCTION RELATING TO THE USE OF HEMLOCK AND CORROSIVE SUBLIMATE; TO THE APPLICATION OF CAUSTIC MEDICINES IN CANCEROUS DISORDERS. London: printed for R. and J. Dodſley, in pall-mall. 1764. *in*-8°. p. 284. *C'eſt-à-dire*, Eſſais de Médecine imprimés autrefois ſéparément, & qu'ici on a fait précéder d'une Introduction relative à l'uſage de la ciguë, du ſublimé-corroſif, & à l'application des cauſtiques dans les affections cancéreuſes; par Thomas Gataker, Chirurgien extraordinaire de ſa Majeſté & de ſon Alteſſe Royale la Princeſſe Douairière de Gales, & Chirurgien, &c. à Londres, imprimé, &c. 1764.

Cet Ouvrage eſt fort eſtimé, & il mérite de l'être, à toutes ſortes d'égards: les matières que M. Gataker a traitées le ſont ſouvent avec ſupériorité; on diſtingue un Praticien qui n'épouſe aucun ſyſtême, & qui adopte ceux dont ſon expérience lui a fait reconnaître l'efficacité, & qui conviennent à l'état des malades qu'il traite. Il blâme moins les différens remèdes que l'on emploie, que la maniere avec laquelle ils le ſont ſouvent. Le mercure ſublimé-corroſif, dit-il, bien adminiſtré, réuſſit ſouvent dans la maladie véné-

rienne. Quelquefois ce remède excite les ſueurs, rend le ventre plus libre, agit par les urines, ſouvent même, & avec ſuccès, il augmente l'excrétion de la ſalive. L'expérience a appris que quelquefois les ſymptômes vénériens lui réſiſtent ; qu'il affaiblit certains malades, & qu'il produit la ſalivation. Cependant quand le mal eſt léger, il eſt préférable à toutes les autres préparations mercurielles, ſoit qu'on l'employe ſeul ou avec la décoction de ſalſepareille. A la ſuite des Eſſais qui autrefois avaient été imprimés ſéparément, on trouve deux Lettres à un Chirurgien : la première renferme des Obſervations ſur le mal vénérien ; l'Auteur y relève différentes erreurs échappées aux Praticiens & aux Théoriciens. Il s'y occupe de la gonorrhée & de ſes ſuites. Il ſe range du parti de ceux qui ne croient point que l'écoulement de matière ſoit fourni par des ulcères, mais ſeulement par l'engorgement des glandes. On obſerve, dit-il, que les humeurs ramaſſées dans la membrane interne des paupières, & qui en découlent ordinairement avec limpidité, prennent ſouvent une conſiſtance & une odeur purulentes, & ſortent en plus grande abondance : Exiſte-t-il pour cela des ulcères ? Non : la membrane eſt ſeulement diſtendue & enflammée. Les narines, les poumons fourniſſent une ſemblable matière ſans être ulcérés. La partie interne du prépuce & le gland, qui jettent une matière ſemblable à celle de la gonorrhée, en eſt encore un exemple. Et plus loin il dit : les femmes ſujettes aux fleurs-blanches, ſouvent ſemblables par leur couleur & leur virulence aux gonorrhées, ont-elles le vagin ulcéré ? Enfin, il rapporte en ſa faveur l'inſpection des cadavres, qui a démontré qu'il n'exiſtait aucun ulcère dans le canal de l'urètre. Il rapporte les différentes opinions de Turner, de Wiſemann, de Dionis, d'Aſtruc, le Dran, Col

de Vilars, Daran. Cette théorie peut & doit avoir des partisans : mais le sentiment inverse ne doit point être rejeté; car Morgagni, Auteur très-véridique, assure avoir trouvé le canal de l'urine de cadavres attaqués de chaude-pisse, chez les uns ulcéré, & chez les autres non ulcéré, comme l'on peut s'en assurer, *de sedibus & causis morborum, per anat. detectis*; *Tom. II. p.* 196, 197 & 198. Abraham Kau croyait aussi que la gonorrhée était le plus ordinairement le dégorgement des glandes: il la qualifiait même de RHUMA: *perspirat.* Hippoc. p. 124. La méthode curatoire de la gonorrhée se réduit donc, selon M. G., à empêcher dès le commencement l'excrétion de matière par les mercuriaux sagement administrés à l'intérieur, & par les injections dans le canal de l'urètre. Les injections de mercure & de vinaigre, de vitriol, d'alun, de verdet, de bol, de pierre calaminaire, si on les emploie à temps, sont très-utiles dans la gonorrhée. Et c'est à tort que Daran, continue l'Auteur, a répudié les injections astringentes. M. G. nous permettra de ne point être ici de son sentiment. La seconde Lettre de l'Auteur contient diverses Remarques sur les différentes manières de guérir le mal vénérien. Il compare les méthodes curatoires d'Astruc & de Turner. L'Auteur dit que celle employée par Astruc est la plus douce. Il examine ensuite les désavantages des différents moyens que l'on emploie ordinairement; cet endroit, selon nous, est traité avec beaucoup de discernement. Et en général on voit que M. G. a un grand fond de Littérature Française.

☞ GAUCKES, (Yvo.) Med. Doct. und Chirurgi Weitberühmten practici zu Embden. *Wohlgegrundete praxis der Chirurgie und artzneykunst, worinnen fast unzehliche, gewisse und Wahrhafftige experimenta zu befoerderung der Chirurgie auffgefuhret Werden, und sonderlich vom triepper,*

frantzoſen-cur ohne ſalivation, &c. noch anleitung einer 26 jæhrigen erfhrung gehandelt wird. Dreſden, Bey Joh. Chriſtoph. Zimmermann. 1709. *in*-8°. C'eſt-à-dire : *Pratique fondamentale de Chirurgie & de Médecine, par Yves Gauckes, Docteur en Médecine & Chirurgien, célèbre Praticien à Embden, où l'on a expoſé un nombre conſidérable de cas de pratique certains & conſtatés, pour l'avancement de la Chirurgie; & en particulier ſur le traitement de la gonorrhée virulente, & de la maladie vénérienne ſans ſalivation, &c. d'après une expérience de vingt-ſix années. A Dreſde, chez Jean-Chriſtoph. Charpentier*, 1709. *in*-8°.

1709. L'Auteur traite de la maladie vénérienne au Chapitre 24, pag. 248—297. Ses principaux remèdes, ſont 1°. l'éthyops minéral fait par la fonte, qu'il donne à la doſe de 20 ou 30 grains matin & ſoir dans de la bierre : quand il paraît que ce remède ne fait aucun progrès, comme il arrive pour l'ordinaire, ſoit que le mal ſoit récent ou invétéré, alors il faut donner 2°. le précipité rouge adouci par l'eſprit de vin tartariſé, dans lequel on l'a fait digérer trois, quatre & cinq fois, le brûlant à chaque fois. Le malade en prend tous les matins trois grains incorporés dans de la conſerve de roſes, ou bien avec un tiers de macis, & une demi-partie de réſine de gayac, à quoi l'on peut encore ajouter un peu de thériaque. Mais on doit bien faire attention que tous les trois jours il faut augmenter la doſe du précipité rouge édulcoré, de trois grains; & quand le malade eſt enfin parvenu à en prendre neuf, trois le matin, trois à midi, & trois le ſoir, alors il faut donner le précipité rouge non adouci, de la même manière. Et j'ai éprouvé, dit l'Auteur, que pluſieurs malades en ont pris juſqu'à quinze grains; que cette préparation de mercure eſt beaucoup plus ſûre que le blanc, (le précipité blanc apparemment) & meil-

leure que l'onguent napolitain. Car au bout de quelques ſemaines ou même d'un mois de l'uſage de ces remèdes, il arrive une ſalivation, ce qui n'eſt pas à craindre de la part du précipité rouge adouci ou non; on peut le donner encore juſqu'à ce que les ſymptômes du mal ſe diſſipent, ou juſqu'à ce que l'épiderme de la bouche ſe lève, ou que la bouche devienne légèrement douloureuſe, enflée & ulcérée.

Mais l'Auteur a ſouvent auſſi traité par les ſudorifiques & avec ſuccès. Et quoiqu'on puiſſe donner, ſelon la méthode du pays, le bois de genièvre & ſon écorce, le bois de chêne, l'angélique & la pétaſite en décoctions avant les bois ſudorifiques exotiques, il préfère néanmoins ceux-ci, & il les adminiſtre de la manière ſuivante. Prenez de rapure de gayac huit onces, de ſaſafras trois onces, de racine de ſalſepareille cinq onces, de mercure coulant enfermé dans un linge mouillé, d'antimoine crud pilé & enfermé dans un nouet, de chaque une livre (poids de douze onces); verſez deſſus dix huit livres d'eau, pour la tenir en infuſion pendant vingt-quatre heures dans un lieu chaud. Après cela vous la ferez bouillir dans un vaiſſeau couvert, juſqu'à ce qu'il n'en reſte plus que les deux tiers, après quoi vous y ferez infuſer quatre onces de réglisſe ratiſſée & pilée. On peut ſubſtituer un ſirop à la réglisſe, en faveur de ceux à qui elle ne convient pas.

Cette recette eſt abſolument la même que celle que M. *Grahuis* a fait inſérer dans le Journal Britannique. *V.* ſon article. Il dit qu'il a trouvé cette tiſanne dans l'*Introductio ad praxin. cap. X.* §. 51. de Gauckes, ſous le nom de décoction diaphorétique: cela peut être; mais il ajoute que cet Auteur pendant ſa vie en faiſait un ſecret, & c'eſt ce qui ne paraît nullement par l'ouvrage que nous avons entre les mains.

GAUTIER DAGOTY Père, *Anatomiſte penſionné du Roi.* Expoſition anatomique des maux vénériens, ſur les parties de l'homme & de la femme, & les remèdes les plus uſités dans ces ſortes de maladies.

Vermes & tineas ſcortatores pro mercede reportare. Scrip. Sac.

A Paris, chez J.-B. Brunet, Imprimeur-Libraire de l'Académie Françaiſe, & Demonville Libraire, rue baſſe & Hôtel des Urſins, 1773. *in-folio.* 26 pages, & quatre planches contenant dix figures.

1773. M. Gautier, dans une note à la fin de ſon Diſcours, dit qu'il donne ce qu'il y a de plus eſſentiel & de plus communément pratiqué pour la cure de la vérole; il reconnaît n'avoir rien dit de neuf. Il a raiſon : mais cependant cette courte Diſſertation n'eſt pas abſolument ſans mérite. Il parle fort bien de l'origine de la vérole, de la deſcription générale de ſes ſymptômes, de la nature du virus vérolique, & de la manière dont il ſe communique, &c. Sa théorie ne ſemble pas mal prouvée : nous ne la diſcuterons point ici, parce qu'elle rentre en partie dans celle des Auteurs ſes prédéceſſeurs. Pour ſa doctrine, elle n'eſt pas à beaucoup près auſſi bonne : il décrit la manière de paſſer les grands remèdes pratiquée à Montpellier; les traitemens uſités à Paris par ſalivation, par extinction, par le mercure gommeux, par les pilules mercurielles, par le ſublimé-corroſif, par la panacée mercurielle, par les dragées de Keyſer, par les végétaux. Mais il a mutilé ces traitemens, il y a fait des additions de ſon chef, il a tronqué d'autres choſes, & a ſurchargé le tout d'un nombre indéfini de recettes inutiles & toutes magiſtrales; de ſorte que cela ne peut ſervir qu'à ennuyer & égarer le Lecteur.

Mais venons aux planches, qui, comme le dit

M. Dagoty, *ne doivent rien à perſonne*, & qui ſont neuves en ce genre. Effectivement je ne ſache pas qu'aucun Auteur ait donné une expoſition générale des ſymptômes vénériens apparens qui attaquent l'un & l'autre ſexe. L'idée cependant n'eſt pas neuve, car on voit des figures parſemées dans différens Auteurs, qui repréſentent un ou pluſieurs accidens véroliques, lorſqu'ils ont quelque choſe de plus qu'ordinaire. Quoi qu'il en ſoit, un recueil complet & bien fait de tous les ſymptômes vénériens ne pourrait qu'être utile & flatter le Public. M. D. dans ces quatre planches, par un effort dont on doit lui ſavoir gré, s'eſt ſurpaſſé lui-même. Ces Gravures, à beaucoup près, ne ſont point auſſi ſales que celles qu'il nous a données juſqu'ici; elles ſont plus nettes, le coloris eſt plus clair; & l'on peut davantage y diſtinguer les objets. La première Planche porte deux figures : elle repréſente les parties de la génération de l'homme. Le ſcrotum eſt couvert de dartres écailleuſes, le gland l'eſt de chancres & de porreaux, ce qui forme le chou-fleur; le prépuce qui était en phimoſis, eſt coupé & changé en paraphimoſis, le corps de la verge eſt ulcéré par deux chancres; on y voit enfin deux poulains dont l'un eſt ouvert & l'autre en ſuppuration. Cette figure eſt bien exécutée, mais on ne diſtingue les dartres du ſcrotum que ſur la foi de M. Dagoty. Dans la ſeconde figure, on voit la verge & le canal de l'urètre ouverts, les lacunes de Morgagni & les autres lacunes, le teſticule dépouillé du ſcrotum, une portion de la proſtate, un corps caverneux découvert, & des carnoſités dans le canal : cette figure eſt encore bien exécutée. Planche II. Elle contient auſſi deux figures. Dans la première on diſtingue le gland rongé par des chancres, le frein & le prépuce en paraphimoſis, des puſtules véroliques ſur le ſcrotum, le teſticule droit tuméfié. On

n'apperçoit point deux verrues qui doivent être ſur le frein, ni les chancres qui ſont cenſés le garnir: le teſticule enflé nous paraît trop ſaillant, ce qui ferait croire qu'il ſerait ſéparé des épididymes, qui ſont repréſentées engorgées, & qu'il ſerait une poche tout-à-fait indépendante du ſcrotum. Dans la ſeconde figure on a repréſenté le gland ouvert, ainſi que le canal de l'urètre & la veſſie, la proſtate & un corps caverneux; on voit l'artère qui le traverſe: le corps caverneux oppoſé eſt couvert de la cloiſon mitoyenne. On voit l'un des teſticules & les vaiſſeaux qui le couvrent, l'épididyme, le canal déférent, les véſicules ſéminales, les vaiſſeaux ſpermatiques couverts: l'autre teſticule eſt ouvert, on voit les vaiſſeaux & les glandes préparatoires qui le compoſent; les vaiſſeaux ſpermatiques, le ſphincter de la veſſie, le verumontanum, &c. ſont découverts. Cette figure eſt très-bien exécutée. Nous ſouhaiterions que M. D. ne travaillât jamais autrement; tout y eſt diſtinct & approchant de la nature. Planche III. Elle contient trois figures; la première repréſente les parties naturelles de la femme; on y voit les nymphes & les chancres qui les rongent, les grandes lèvres garnies de verrues qui forment le chapelet, le clitoris & un chancre au-deſſus, l'anus couronné de crêtes, de condilomes, de fics. Cette figure remplit encore aſſez bien ſon objet. La ſeconde eſt pour repréſenter l'uterus ouvert par ſa partie inférieure, ainſi que le vagin, où on voit les ſinuoſités & les petites ouvertures des glandes, qui y ſont parſemées: on voit enfin la deſcription des parties qui ont rapport à la matrice & au vagin: mais une choſe choquante & irréparable que M. G. eût dû éviter, c'était de ne pas repréſenter une trompe de fallope, appartenante à cette ſeconde figure, ſur la feſſe de la première, ce qui fait prendre l'ovaire ouvert & le morceau frangé

du bout de la trompe, pour un ulcère & une eſpèce de choux-fleur, qui ſerait ſur la feſſe de la femme qui fait le ſujet de la première figure; & il faut abſolument lire l'explication pour ſe détromper. La troiſième figure laiſſe voir un gland découvert avec trois à quatre criſtallines, & des porreaux qui couvrent les glandes ſébacées : ce morceau ne vaut rien. Planche IV. Cette planche contient trois figures. La première repréſente une femme vue poſtérieurement; mais la poſture ne nous paraît pas naturelle : il n'eſt pas poſſible de voir de ce côté les parties de la génération auſſi diſtinctement qu'elles nous ſont repréſentées dans cette figure; d'ailleurs on n'y voit que ce que l'on a apperçu dans la première figure de la Planche III, à l'exception de quelques douzaines de crêtes, fics, &c. qu'on voit ſur les feſſes aux environs de l'anus. La ſeconde figure repréſente encore une verge non ouverte; ceci n'expoſe rien qui ait rapport aux maladies vénériennes. La troiſième & dernière figure enfin fait voir un phimoſis auquel on a fait l'opération. Pour éviter la confuſion, il eût été à deſirer que M. Dagoty n'eût point ſurchargé chaque planche de pluſieurs figures.

GEACH, MEDICAL AND CHIRURGICAL OBSERVATIONS, ON INFLAMMATIONS OF THE EYES, ON THE VENEREAL DISEASE; ON ULCERS, AND GUNSHOT WOUNDS. BY FRANCIS GEACH, SURGEON, OF PLYMOUTH. London, *in*-8°. 1766. 1766.
C'eſt-à-dire : Obſervations Médicinales & Chirurgicales ſur les inflammations des yeux, ſur le mal vénérien; les ulcères, & les plaies d'armes à feu; par François Geach, Chirurgien à Plymouth. A Londres.

GENSEL, (Johannes-Adamus) *Regiæ liberæ civitatis Sopronienſis & Comitatûs Caſtroferrei medicus, Academicus curioſus.* Acad. nat. curioſ. Ephem. centuria V & VI. Norimbergæ, 1717. Obſervat.

84. pag. 349. *De caruncula urethræ in lue venereâ.*

1717. M. G. contredit dans cette Obſervation Brunner & de Helwich, qui ne croient point aux carnoſités. M. G. a diſſéqué un cadavre qui en avait une dans l'urètre, & il n'a diſtingué aucun rétréciſſement. Il rappelle tous les ſentimens des Auteurs qui ſe rapportent au ſien. Voici comment il explique la formation des caruncules, il ſuffit, dit-il, pour les produire, que les particules âcres, acides & rongeantes d'une ſéroſité ichoreuſe, ſe logent & s'inſinuent dans les interſtices des membranes fibreuſes, les dépouillent de leur *mucus* naturel, & les écartent; alors ces membranes fibreuſes s'élèvent peu-à-peu, prennent une figure convexe, s'accroiſſent inégalement, & forment enfin des obſtacles au paſſage de l'urine. Il paraît que cette Obſervation a été plutôt écrite pour contrequarrer le ſentiment de Brunner & de Helwich, que pour enrichir l'art & orner les actes des Curieux de la Nature.

GENTIL (Claudius-Joſephus), *Biſuntinenſis, ſaluberrimæ Facultatis Medicinæ Pariſienſis Baccalaureus.* Quæſtio medica, quodlibetariis diſputationibus manè diſcutienda, in ſcholis Medicorum, die Jovis 25 Novembris, anno Domini 1751. M. Francisco Mery, Doctore Medico, præſide. *An bubo venereus ſkirrodes, abſque cauterio curandus?*

1751. M. Gentil proſcrit abſolument les cauſtiques pour la cure des poulains ſchirreux. Il recommande les frictions mercurielles données de loin à loin, les délayans, les relâchans, &c. On peut conſulter le Traité des maladies vénériennes de M. Aſtruc; on y trouvera en entier la doctrine de ce Bachelier.

GERLACH, (Johannes-Chriſtophorus) *Conſiliarius & Archiater Ducalis Wurtembergicus, & in Calvenſi diſtrictu medicus provincialis.* Acad. nat. curioſ. Ephem. Centuria V. & VI. Norimbergæ,

1717. Obſ. 50. p. 303. *Veneris virtus anti-venerea.*

Gerlach rapporte que des ſoldats ſe ſont plu- 1717.
ſieurs fois très-bien trouvés du remède ſuivant dans la maladie vénérienne. Prenez de verd-de-gris, de vitriol verd & bleu, de chaque autant qu'on en peut prendre trois fois avec la pointe d'un couteau : faites cuire ces drogues dans quatorze ou quinze onces de vin rouge, que l'on fait réduire au tiers; décantez enſuite la liqueur doucement; la doſe eſt d'une cuillerée matin & ſoir. On fait en même-temps des frictions aux articulations, aux mains, &c. avec un onguent fait avec les trois drogues ci-deſſus, & de l'axunge de porc. On fait uſage d'une boiſſon avec l'écorce de chêne, la racine de ronce ou de framboiſier, & l'aigremoine. On panſe les ulcères avec les trois mêmes drogues déjà décrites, incorporées dans le miel. Ce remède ſingulier agit quelquefois par la ſalivation, & quelquefois par les ſelles. Quoiqu'il paraiſſe conſtant, par ce qui eſt rapporté dans cette Obſervation, & par le ſentiment de quelques autres Ecrivains, que ce médicament ait été utile à des vérolés, nous ne conſeillerons cependant à perſonne d'en faire l'eſſai.

GEVIGLAND, (Natalis-Maria de) *Pariſinus, Baccalaureus Medicus.* D. O. M. Uni & trino Virgini Dei-paræ, & S. Lucæ, orthodoxorum Medicorum Patrono. Quæſtio medica quodlibetariis diſputationibus, manè diſcutienda in ſcholis medicorum die Martis vigeſimâ-primâ Novembris 1741 M. Carolo Dionis, Doctore Medico, præſide. *An Syphilidi conveniat ſuffumigatio recens?* Typis Quillau, Univerſitatis & Facultatis Medicinæ Typographi. *in*-4°. 4 pag.

M. de Gevigland conclut pour l'affirmative. 1741.
Après avoir parlé des différentes méthodes miſes en uſage pour la curation des maladies vénériennes, méthodes qu'il ne prétend point proſcrire,

il décrit ſa nouvelle manière d'adminiſtrer les fumigations. Que ſous un drap, dit-il, arrangé en forme de tente, on mette un réchaud plein de charbons ardens : qu'on y place le malade, de ſorte que la vapeur ne puiſſe s'échapper; qu'on jette enſuite ſur ces charbons la matière (de laquelle il ne dit point la compoſition) préparée & réduite en poudre fine, & que le malade, les yeux & la bouche fermés, en reſpire la fumée par le nez pendant une ou deux minutes. Le Médecin qui doit être préſent, dirigera la doſe de la fumigation ſelon les forces du malade. Enfin cette méthode, ſelon M. de G. eſt plus prompte, plus commode que les autres, & d'une efficacité non moins conſtante. Il cite en ſa faveur le ſuccès des fumigations aux Invalides & à l'Hôpital de Bicêtre, les témoignages de pluſieurs Médecins, & deux décrets de la Faculté de Médecine de Paris. Peut-être M. de G. veut il parler ici de la méthode de Charbonniere, qui avait fait des eſſais dans ces Hôpitaux, & qui avait obtenu des décrets de la Faculté de Médecine. *Voyez* CHARBONNIERE.

GHERARDI, (Rubert) Rifleſſioni ſopra l'uſo
1751. del mercurio nella Medicina, fatte da un Academico e communicate agli Amici, Lucca. *in*-4°. 1751. *C'eſt-à-dire :* Réflexions ſur l'uſage du mercure dans la Médecine, faites par un Académicien, & communiquées à ſes Amis. A Lucques.

GHISI (Martin.) Lettere mediche; *C'eſt-à-dire*, Lettres médicinales du Docteur Martin Ghiſi; in-4°. 1759, 138 pag. ſans la Préface & la Table des Matières.

La premiere Lettre traite des diverſes maladies
1759. guéries par le moyen du mercure crud. La ſeconde contient l'hiſtoire du mal de gorge épidemique des années 1747 & 1748.

GMELIN (Joannes-Conradus). On lit dans le *Commercium Litterarium, Norimbergæ, annus 1733.*

Hebdo. XXV, p. 194, §. VI, la recette de la liqueur mercurielle ſuivante, que l'Auteur du Commerce de Nuremberg dit être extraite des Lettres de Jean-Conrade Gmelin, écrites à Ehrhart.

Prenez mercure ſublimé-corroſif quatre onces, vinaigre diſtillé douze onces. Qu'on mette le tout dans un matras de verre que l'on expoſera dans un lieu chaud, pour faire fondre le mercure; enſuite on ſéparera le vinaigre, par la diſtillation, à un feu très-médiocre, juſqu'à ce que le mercure reſte à ſec; après quoi on verſera deſſus de l'eſprit-de-vin très-rectifié quinze onces: on fermera le matras avec un bouchon uſé à l'émery, & on laiſſera encore la matière en digeſtion dans un lieu chaud, juſqu'à ce que la liqueur devienne trouble, ce qui arrivera après quatre ſemaines. On la mettra alors dans une retorte de verre; on diſtillera par degrés; l'eſprit-de-vin paſſera le premier, enſuite une liqueur blanche limpide: mais auſſi-tôt qu'il ne paſſera plus d'eſprit-de vin, on diſcontinuera d'entretenir le feu; & le lendemain, lorſque la retorte ſera refroidie, on reverſera l'eſprit de vin qu'on aura extrait la veille, ſur le réſidu qui ſera reſté dans la retorte; on laiſſera trois jours le tout en digeſtion, & enfin on diſtillera à un feu lent: il ſortira une huile d'une odeur agréable: c'eſt cette huile qu'il faut ſerrer & conſerver avec ſoin. On s'en ſert à l'intérieur & à l'extérieur; elle eſt très-utile même pour les ulcères de la veſſie, des reins, de la matrice; la doſe eſt de deux, trois, quatre & cinq gouttes. 1733.

GMELINS (Joanh. Georg.), Med. Doct. ejuſdemque ut & Botanices atque Chemiæ Profeſſor in Academiâ Tubingæ, Public. Ordinar. Facultat. Med. Senior. Acad. Scientiar. Imper. Petropolitanæ & Reg. Upſalienſis & Reg. Scient. Societatum Holmienſis & Gottingenſis Socius. *Der*

chemie und kræuterwiſſenſchaft auf der hohen ſchule zu Tübingen œffentlichen lehrers, reiſe durch Sibirien von dem jahr 1733 bis 1743. Gœttingen, bey Abraham Vandenhoecks Witwe. 1 theil 1751, 8 maj. 1 alphab. 6 bog. 3 kupfertafeln. 2 theil. 1752, 1 alph. 18 bogen, 6 kupfertafeln. C'eſt-à-dire, *La chimie & la ſcience des plantes d'après les Profeſſeurs publics de la fameuſe Ecole de Tubingue. Voyage en Sibérie depuis l'année 1733 juſqu'en 1743; à Gottingue, chez la veuve d'Abraham Vandenhocks; première part. grand in-8°. 1751, d'un alphabeth, 6 feuilles, 3 planches en cuivre; deuxième partie, 1752; d'un alphabet, 18 feuilles, 6 planches en cuivre.*

1751. 1752. Dans le volume premier de ces voyages, qui eſt le quatrième dans la collection, page 148, on lit que dans la ville de *Tobolks* la maladie vénérienne eſt très-fréquente, d'autant mieux que ſes habitans ſont privés des ſecours néceſſaires & de Médecins habiles. Ils ont cependant quelques remèdes. Ils emploient le vitriol pour guérir la gonorrhée, & ils guériſſent la vérole par la ſalivation qu'ils provoquent par l'arſenic & le mercure ſublimé-corroſif. Ils font uſage auſſi des frictions qu'ils préparent avec l'axunge de porc & le mercure vif.

Dans le volume ſecond, qui eſt le cinquième dans la collection, on lit, pag. 73, que les Arguns qui habitent proche le fleuve *Oſtrog*, ſont forts ſujets à l'épilepſie & à la vérole. Les malades vénériens ne peuvent être enviſagés ſans horreur; ils n'employent ſeulement pour ſe guérir qu'une décoction d'écorce de *frêne* ou de *meleſe* préparée avec l'alun; mais ce remède répercute & fixe le mal à l'intérieur, & les os ne tardent pas à être corrodés par le virus.

On lit encore dans le même volume, page 161, que le vice vérolique infecte preſque tous les

habitans de la ville de *Irkutzk*. L'Auteur voulant un jour guérir un vérolé par la ſalivation, donna une trop forte doſe de mercure, qui, loin de provoquer le ptyaliſme, excita une ſi grande abondance d'urine, que pour un jour le malade en verſa plus de 20 livres, évacuation qui ne laiſſa pas de lui rendre la ſanté ; & après la guériſon, cet homme, qui auparavant avait eu le ventre libre, devint ſi reſſerré, qu'il ne pouvait aller à la ſelle ſans les plus violens purgatifs, au point qu'une drachme de gomme-gutte le faiſait aller à peine deux fois. L'Auteur met en queſtion ſi cet effet peut être attribué à l'inertie du velouté des inteſtins, produite par le mercure.

GOBENSTEIN (Urſus-Victor), Diſputatio inauguralis, *de lue venereâ*. Monſpelii, in-4°. 1763. 1763.

GODARD, *Marchand fabricant de galons d'or & d'argent, rue Bourg-l'Abbé où il eſt très-connu.* Lettre à M. de Torrez, ſervant de réponſe au Libelle qu'il fait répandre ſous le nom de M. Carboneil, Docteur en Médecine. A Paris, le 10 Juin 1755, in-12. 16 pag.

Nos Lecteurs ne rient-ils pas déjà de voir M. Godard, Marchand de galons, ſe faire Auteur & entrer en lice polémique ? Attendons-nous à voir bientôt M. Guillaume abandonner la teinture de ſon drap maron pour faire des livres. Cependant nous ne conſeillons point à M. Godard d'échanger ſes métiers contre du papier & des plumes. Son galon ſe paie ſûrement plus cher l'once que ſes productions littéraires. Mais rendons compte à nos Lecteurs de la Lettre de M. Godard, Marchand de galons. Il prend le parti de M. Dibon qui, dit-il, l'a tiré des bras de la mort, & il fait une décharge à boulet rouge contre M. de Torrez, ſans ſavoir pourquoi, car il ne le connaît peut-être pas, & 1755.

il a tout au plus entendu dire à M. Dibon qu'il prenait MM. Bertrand & Carboneil pour ſes prêtenoms. Il faut avouer que M. Dibon était doué d'un caractère bien inſinuant pour perſuader à un pauvre Marchand de divulguer l'eſpèce de déshonneur que la maladie vénérienne entraîne toujours après elle aux yeux du Public : car celui qui en fait ainſi parade à haute voix, ſe couvre de ridicule,& perd, après une telle déclamation, beaucoup de l'eſtime & de la confiance des honnêtes gens.

GOERITZ (Jo. Adamus) *Medicus Ratisponenſis, Acad. Nat. adjunctus.* Acta Acad. Nat. Curioſ. volumen III. Norimbergæ, 1733. Obſervations 23, pag. 80, *De hemorrhagiá penis.*

1733. Un jeune homme d'un temperament colérique avait gagné une gonorrhée ; il recourut à ſon Barbier pour avoir du ſoulagement : celui-ci le purgea & repurgea, il lui donna le baume de ſoufre & la thérébentine ; l'écoulement, loin de guérir, acquit un degré ſi violent de virulence, qu'il perça le côté gauche du canal de l'urètre audeſſous du gland, ſi bien que l'urine avait deux iſſues. Le mal n'en reſta pas là ; il gagna l'artère, la rongea & occaſionna bientôt la plus ſérieuſe hémorrhagie. On appela alors & Médecin & Chirurgien ; le malade s'affaibliſſait, & l'on craignait avec raiſon pour ſes jours : mais le Chirurgien, homme habile, coupa la peau, dilata l'ulcère, & arrêta l'hémorrhagie par les ſtyptiques, les balſamiques & les réſolvans. On employa intérieurement les analeptiques pour relever un peu les forces du patient ; bientôt après on ôta la cauſe du mal & ſes effets par des anti-vénériens bien adminiſtrés.

☞ GOHL (Joh. Daniel), *Phyſ. Oberbarnim. Kurze einleitung zur praxi clin.* A Berlin, 1739. C'eſt-à-dire : *Introduction abrégée à la médecine pratique.*

1739. On trouve dans ce Traité un article qui concerne

cerne la maladie vénérienne : mais on n'y voit que ce que les Auteurs de ſon temps en écrivaient.

☞ GONSALVÈS (Antonio). Tratado da gonorrea. *C'eſt à-dire* : Traité de la gonorrhée. 1669.

Ce Traité eſt imprimé à la fin de la Chirurgie d'ANTOINE DA CRUS. Lisboa, por Antonio Craſbeeck de Blello 1669. C. à d. à Lisbonne, chez Antoine Crasbeeck de Blello.

GORDON (Abraham), *Chirurgien-Major du troiſième Régiment d'Infanterie, commandé par le Colonel Howard.* Cures des maladies vénériennes par le mercure ſublimé-corroſif, communiquées à un Membre de la Société Médicale. De Plimouth, le 18 Février 1757. Extraites de la traduction françaiſe des recherches & obſervations médicales, par une Société de Médecins de Londres. Tom. I, 1764. pag. 336 : elles contiennent 43 p.

M. Gordon rapporte vingt obſervations en faveur du ſublimé-corroſif, & il dit qu'il pourrait en compter d'autres qui deviendraient inutiles dans cette Lettre, il en garde ſeulement note dans ſon porte-feuille. Ses Obſervations ſont ſuivies de pluſieurs Lettres ; une *à la Société de M.* JOHN CLÉPHANE, *M. D. F. R. S. un des Médecins de l'armée & de l'Hôpital Saint Georges*, en date *de Goldenſquarc, le 4 Avril 1754 ;* une autre *de M.* MILLER, *Chirurgien-Major du huitième Régiment d'Infanterie, commandé par le Lieutenant-Général Wolfe, au Docteur Pringle*, en date *de Wells, le 20 Novembre 1759 ;* une autre *de M.* HASTIE, *Chirurgien-Major du douzième Régiment d'Infanterie, commandé par le Lieutenant-Général Skelton, au Docteur Pringle*, en date *de Reading, le 21 Novembre 1756 ;* une autre *de M.* DAVIÉS, *Chirurgien-Major du quinzième Régiment d'Infanterie, commandé par le Colonel Amherſt, au Docteur Pringle*, en date *d'Yeovil, en Somerſetshire, le 22 Novemb. 1756 ;* une ſeconde *de M.* DAVIÉS, 1764.

contenant le détail d'une ſuite de maladies guéries par le ſublimé, avec une nouvelle proportion de ſublimé, relativement à l'eſprit, ſavoir de 16 grains de ſublimé ſur 14 onces d'eſprit, à la doſe d'une cuillerée deux fois par jour; en date *du 1 Février 1757;* une autre *de M. BOYD, Chirurgien-Major du vingtième Régiment d'Infanterie, commandé par le Colonel Kingſley, au Docteur Pringle,* en date *d'Ashburton, le 24 Novemb. 1756;* une autre enfin *de M. BARKER, Chirurgien-Major du trente-troiſième Régiment d'Infanterie, commandé par le Lord Charles Hay, au Docteur Pringle,* en date *de Devizes, le 28 Novemb. 1756.* Toutes ces Lettres atteſtent l'efficacité du ſublimé-corroſif: cependant ces Chirurgiens remarquent que preſque toutes les maladies vénériennes qu'ils ont guéries étaient récentes, & qu'il en eſt certaines invétérées qui ont réſiſté à ce ſel mercuriel. On lit, dans le ſecond volume original intitulé, *Medical Obſervations and inquiries by a Society of Phyſicians in London;* c'eſt-à-dire, *Obſervations & recherches médicinales d'une Société de Médecins de Londres,* d'autres obſervations en faveur du ſublimé, dans leſquelles on fait voir, entre autres choſes, que ſi quelquefois les ſymptômes vénériens reparaiſſent après l'uſage du ſublimé-corroſif, on doit s'en prendre à ce qu'on le quitte trop tôt, & non le taxer d'inſuffiſance. Ces Obſervations occupent de la page 70 — 98: dans cet eſpace on voit cinq Lettres; la première de M. MILLER à la Société, en date du *11 Décemb. 1757, Plimouth*; la ſeconde de M. Abraham GORDON, en date de *Wincheſter, le 4 Février 1758*; un extrait d'une autre Lettre de M. GORDON au Docteur *Pringle*, en date de *Goſport, 14 Avril 1758*; la quatrième de M. BOYD à la Société, en date d'*Exon, le 4 Janvier 1758*; la cinquième du Docteur Alexandre RUSSEL, *F. R. S.* qui cite huit

cures de maladies vénériennes par la ſolution de ſublimé-corroſif, en date de *Lime-Street*, *16 Avril 1760*. Même volume, pag. 213—231, on lit des extraits de pluſieurs Lettres de ROBERT WHYTT, *M. D. F. R. S. Profeſſeur de Médecine en l'Univerſité d'Edimbourg*, au Docteur Pringle, relatives à l'uſage du ſublimé-corroſif, pour la cure des ulcères phagédéniques. Ces extraits contiennent ſept pièces; un extrait d'une Lettre d'*Edimbourg*, *le 17 Mars 1757*; des obſervations extraites par le Dr. WHYTT, du regiſtre de l'Infirmerie Royale d'Edimbourg; un extrait d'une Lettre datée d'*Edimbourg*, *le 10 Novemb. 1757*; un autre extrait de Lettre datée d'*Edimbourg*, *le 27 Janvier 1759*; la copie de la Lettre de M. SPOTISWOOD au Dr. *Whytt*, datée d'*Eramond*, *le 9 Décemb. 1758*, & l'expoſé de la maladie de Marguerite Bruce. Suit, pag. 232, une Lettre écrite en latin par le Baron de *Van-Swieten* au Docteur *J. Silveſter*, *F. R. S.* ſur l'uſage du ſublimé-corroſif, donné avec ſuccès pour guérir l'opacité de la cornée dans un homme attaqué du mal vénérien. Plus loin, pag. 256 — 264, on lit une obſervation du Docteur George MACAULAY, qui a guéri de la vérole, une femme enceinte de cinq mois, par l'uſage de la ſolution du ſublimé-corroſif, en date de *Jermyn-Street*, *le 3 Janv. 1760*. Enfin, pag. 365—369, on voit la cure d'un ulcère phagédénique, due à la ſalſepareille & au ſublimé-corroſif, par P. TRIQUET, *Chirurgien-Major du ſecond Régiment des Gardes à pied*, communiquée au Docteur Pringle, en date de *Craven-Street*, *10 Mars 1760*.

GOULARD, *Conſeiller du Roi, Maire de la ville d'Alet, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, Aſſocié-Correſpondant de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, Maître en Chirurgie de Montpellier.* Mémoire ſur les maladies de

l'urètre, & ſur un remède ſpécifique pour les guérir, de même que beaucoup d'autres maladies chirurgicales. A Montpellier, de l'Imprimerie de Jean Martel, Imprimeur du Roi, des Etats de Languedoc & de la Société Royale des Sciences; 1746, in-8°. 57 pag.

1746. M. Goulard nous dit en commençant qu'il n'a été animé que par les ſuccès de M. Daran; qu'il a ambitionné d'être ſon émule; qu'il s'eſt appliqué à la découverte de ſon remède ou d'un qui lui fût égal; que ſes recherches ont été heureuſes, & qu'il eſt certain d'avoir trouvé le ſecret de M. Daran, ou qu'il en a inventé un qui guérit les mêmes maux, & dont l'efficacité eſt plus prompte. La vertu de ſon remède ne ſe borne pas à guérir les calloſités, les carnoſités & hyperſarcoſes; il le change, ſelon le beſoin, en emplâtre, en poudres, en onguent, en liqueurs. Il remplace les corroſifs, excepté pour faire des eſcarres; il tient lieu de calmans & d'anodins; il eſt un puiſſant aſtringent; il eſt réſolutif, répercuſſif, ſuppuratif & grand déterſif; enfin il convient ſur toutes les parties du corps, pour l'ophtalmie, les hémorrhoïdes, en gargariſme, &c. &c. &c. &c. On voit que le Maire d'Alet commence adroitement par prendre M. Daran pour ſon patron; qu'enſuite il s'établit ſon émule, & que bientôt on le voit ſon ſupérieur. Il nous permettra de dire que cette gradation eſt trop rapide dans un auſſi petit Ouvrage, & que, pour égarer le Lecteur & mettre ſa mémoire en défaut, il fallait au moins charger davantage en obſervations. Le Public ne ſe laiſſe pas perſuader par cette ſorte d'humilité qui bientôt foule aux pieds celui qu'elle encenſait; je crois même que cette manière de ſe faire valoir eſt petite, pour ne pas dire baſſe, dans un homme qui par lui-même a des moyens pour ſe recommander. Au ſurplus la

primauté eſt un bel avantage. M. Daran a paru le premier ; une foule d'autres ont voulu l'imiter ; ils ont clabaudé, écrivaſſé ; le vent a emporté & leurs paroles & leurs écrits ; à peine ont-ils vendu quelques bougies, & pendant tout ce temps le Daran a gagné beaucoup d'or. M. Goulard doit cependant être ſorti de cette claſſe ; dans ſon Mémoire ſon remède eſt encore un ſecret : mais bientôt nous allons le voir au rang des bienfaiteurs de l'humanité ; nous ne pouvons que regretter pour lui qu'il ait écrit ſur ce remède avant que d'en gratifier le Public.

Lettre de *M. Goulard, Conſeiller du Roi, Maire de la Ville d'Alet, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris & de celle de Lyon, Maître, Profeſſeur & Démonſtrateur en Chirurgie, Démonſtrateur Royal d'Anatomie au Collége de Médecine, & Chirurgien-Major de l'Hôpital du Roi à Montpellier, à M. de la Martiniere, Ecuyer, Conſeiller & premier Chirurgien du Roi, Préſident de l'Académie Royale de Chirurgie.* A Montpellier, le 5 Novembre 1751, in-8°. 21 pag.

Nous devons ici une réhabilitation authentique à M. Goulard. Pendant cinq ans il a dû être confondu dans la claſſe de ces gens à ſecrets, qui ſacrifient leur réputation & la conſervation de l'eſtime des gens de bien, à leur intérêt pécuniaires. C'eſt avec le plus grand plaiſir que nous le mettons aujourd'hui au rang des amis de l'humanité, avec ceux qui ont droit à la gratitude du Public & auxquels ont doit, non pas l'honneur d'une découverte utile, mais celui d'une reſtitution naturelle, & d'avoir ſu modifier & étendre l'uſage d'un remède néceſſaire (1). Dans cette Lettre 1751.

(1) On trouve tout au long le procédé de ſon extrait de

M. G. décrit la compoſition de ſes bougies, & il eſt bien vrai que la baſe de ſa recette peut être heureuſement employée ſous la plupart des formes & en preſque autant de circonſtances qu'il le dit dans ſon Mémoire donné en 1746. Nous allons rapporter au long ſa recette. *Compoſition de la liqueur fondamentale appelée extrait de Saturne, propre à fondre les calloſités & embarras de l'urètre.* Prenez autant de livres de litharge d'or que de pintes de vinaigre, mettez le tout enſemble dans un chaudron, & faites-le bouillir pendant une heure ou cinq quarts-d'heure, en remuant toujours avec une ſpatule de bois; ôtez enſuite le chaudron du feu, laiſſez repoſer la matière & vuidez par inclination la liqueur qui ſurnagera ſur le marc, & qu'on gardera dans un ou pluſieurs flacons, pour s'en ſervir dans le beſoin. Nous remarquerons que l'on ne doit point faire la préparation dans un chaudron de cuivre, mais

---

Saturne, ou plutôt de ſa diſſolution de plomb (puiſque l'acide du vinaigre eſt le menſtrue ſpecial du plomb), dans *J. Hollerius de morbis int. l. II, pag. 60, édit. de Genève, 1635, in-4°.* Le voici : *recipe lithargyri argenti ſemi-libram; optimè trita decoquatur in libris duabus aceti albi, optimi, ſemper agitando, uſque ad conſomptionem medietatis: deindè per filtrum diſtilletur, & in vase benè mundo reponatur ad uſum*; & Houlier n'eſt point encore le premier qui en ait fait mention, car on lit dans Dioſcoride, *de ſpumâ argenti*, lib. 5, cap. 56, p. 662, édit. de Cologne, 1529, in-fol. une recette à peu près ſemblable, qu'il dit convenir pour les plaies de l'anus, pour les maux des yeux, les taches & les rides du viſage. La voici : Ἔνιοι δὲ ὄξει ἢ οἴνῳ σβέσαντες ἀυτὴν (λιθαργύρον) ἐψιτρὶς, πάλιν καίουσι, καὶ ταῦτα ποιήσαντες ἀποτίθενται; *c'eſt-à-dire*, mais quelques-uns éteignent (la litharge) dans du vinaigre ou du vin, la font cuire trois fois & plus, & enſuite la conſervent. Depuis ces Auteurs, Riviere s'eſt auſſi ſervi de cette préparation de Saturne. *V.* ſes Ouvrages imprimés en 1737, *in-fol. à Genève, cent* 3, *p.* 517, *obſ.* 1.

plutôt dans un pot de terre verniſſé, parce que les particules cuivreuſes qui s'y mêlent lui donnent infailliblement trop de cauſticité pour l'uſage auquel on le deſtine. On fait avec cette liqueur des bougies dont la force eſt plus ou moins active, ſelon la quantité qu'on mêle avec la cire. Le premier degré eſt par chaque livre de cire fondue, demi-once d'extrait de Saturne; on remue bien la cire & l'extrait avec une ſpatule de bois. Second degré; ſur ſix onces de cire, une once & demie ou deux onces d'extrait. Si on veut les rendre moins caſſantes, plus fondantes, & plus douces, on ajoute, ſur ſix livres de cire, une demi-livre de ſuif de bouc & de mouton avec quatre onces d'extrait de Saturne. Voici la manière d'opérer de ces bougies. Leur principal effet eſt produit par les parties fines de la litharge qui ſe débarraſſent de la cire, lorſque la bougie eſt échauffée, qui pénètrent la ſubſtance de l'embarras de l'urètre, & diviſent les liqueurs qu'il contient. L'acidité du vinaigre, augmentée par ſon ébullition avec la litharge, reſſerre & fronce peu à peu la calloſité & en exprime la liqueur diviſée par les particules de la litharge. C'eſt ainſi qu'on parvient à guérir & à détruire les embarras du canal, & non par aucune ſuppuration, qu'il faut au contraire éviter. Nous allons à préſent faire à nos Lecteurs un petit détail des différentes formes ſous leſquelles on peut faire uſage de ce remède pour combattre des maux d'une autre eſpèce. Lorſqu'il s'agit d'inſtruire, nous ne craignons point le reproche d'être trop verbeux. On prend du marc qui ſe trouve dans la chaudière où l'on a fait bouillir le vinaigre avec la litharge; on l'étend ſur une planche pour le faire ſécher, enſuite on le met en poudre: il ſert à ſaupoudrer les plaies blafardes, mollaſſes & baveuſes, dont les bords ſont gonflés & même calleux, il ſert auſſi ſur les plaies & les ulcères

anciens. Si les plaies ſont douloureuſes, cette poudre les irriterait: mais on lui ôte ſa force en la lavant une ou pluſieurs fois dans de l'eau commune, alors elle agit comme abſorbant & tonique. Ce marc avec toute ſa force, mêlé avec de la mie de pain, de l'eau & de l'huile de camomille, ſert en cataplaſme ſur les différentes fluxions, ſur-tout ſur celles des teſticules appelées ſpermatocèles. Par exemple, ſur le marc de dix pintes de vinaigre & de dix livres de litharge, jetez vingt ou vingt-cinq pintes d'eau commune que vous remuerez avec une ſpatule de bois pendant un petit quart-d'heure; vous aurez une liqueur appelée végéto-minérale: on s'en ſert contre les inflammations, contuſions, meurtriſſures, entorſes, pour laver les plaies, en gargariſmes, douches, bains, &c. ſur les plaies d'armes à feu. On en connaît la force ou la faibleſſe en y trempant le doigt qu'on porte ſur la langue; ſi elle eſt trop forte, on l'affaiblit avec de l'eau commune; ſi elle eſt trop faible, on lui donne de la force avec quelques gouttes d'extrait de Saturne. Sur un verre d'eau préparé avec l'extrait de Saturne, ajoutez-y quelques gouttes d'eau-de-vie; c'eſt un bon topique pour les ophtalmies. Au lieu d'eau-de-vie commune, ſervez-vous d'eau-de-vie camphrée; c'eſt un bon remède contre les ſurdités commençantes. L'eau commune préparée avec l'extrait de Saturne ou avec ſon marc, eſt d'un excellent uſage pour le phimoſis: on baigne la verge dans cette liqueur, & on applique deſſus des compreſſes qui y ſont imbibées; on en injecte entre le prépuce & le gland, & l'on y fourre, ſi l'on peut, de petites languettes de linge fin; on s'en ſert en injection dans les gonorrhées, pourvu qu'il n'y ait plus d'inflammation; elle eſt auſſi efficace ſur les chancres. M. G. la dit très-merveilleuſe à l'intérieur contre les incontinences

d'urine causées par le relâchement ou l'ulcération du sphincter de la vessie. Hundertmarck rapporte aussi les bons effets du sucre de Saturne pris intérieurement, dans les Mémoires de l'Académie des Curieux de la Nature, Tom. VII, pag. 95 de l'Appendix en 1744; mais, malgré ces autorités, nous n'osons en conseiller l'usage. Le plomb jusqu'ici passe généralement pour un poison froid, qui ralentit le cours des humeurs, & même les coagule. Pour l'usage intérieur, M. G. prescrit douze à quinze gouttes de l'extrait de Saturne dans une pinte d'eau commune, qu'on boit dans la journée, & indépendamment de cette boisson, on fait des injections. On s'en sert aussi pour les fleurs-blanches. Pour les ulcères cancéreux, on mêle la liqueur végéto-minérale avec le beurre frais (1). On ne peut déterminer au juste la force que doit avoir la liqueur végéto-minérale; cela dépend des cas où on l'emploie. Cependant, ordinairement, sur une pinte d'eau en mettant plein une cuiller à café d'extrait, l'eau végéto-minérale est dans sa force. *Pommade pour les ulcères scrophuleux, vénériens & même scorbutiques, sur les chancres*, &c. huit onces de cire en grain : on la fait fondre à petit feu dans un poëlon; on y ajoute dix-huit onces d'huile-

(1) On lit dans la Gazette de Médecine n°. 37, samedi 6 Nov. 1762, pag. 289, & n°. 38, mercredi 10 Nov. 1762, pag. 297, les malheureux effets de cette préparation sur une Demoiselle affligée d'un cancer ulcéré; ce topique répercuta l'humeur, & elle mourut. Nous ne prétendons point inférer de-là que l'on doive proscrire cette eau dans les mêmes circonstances; mais nous croyons devoir dire qu'on ne doit point en faire usage inconsidérément; que sans préparations l'on s'en serve pour des dartres ou autres affections qui servent de couloirs aux humeurs morbifiques, il n'est pas douteux qu'on exposera le malade aux dangers les plus éminens.

rosat, on mêle bien le tout ensemble, on met ensuite quatre onces d'extrait de Saturne qu'on verse doucement & en remuant, on y ajoute enfin une dragme de camphre, on remue jusqu'à consistance. Cette liqueur végéto-minérale & ces pommades ont encore d'autres vertus qu'il serait trop long d'analyser ici ; nous avons fait mention des principales, & nous recommandons sur-tout ces remèdes dans les maladies vénériennes.

Remarques & Observations-pratiques sur les maladies vénériennes, avec une seconde édition des maladies de l'urètre, & la composition des bougies spécifiques pour guérir les embarras de ce conduit ; & autres formules nouvelles très-utiles pour le traitement des maladies venériennes, par M. Goulard, &c. A Pezenas, de l'Imprimerie de Joseph Fuzier, Libraire & Imprimeur de Monseigneur l'Evêque d'Agde ; & se vend à Montpellier, chez la veuve Gonthier & Faure, Libraires. 1760. *Avec Approbation Privilége du Roi.* in-12. 382 pages.

1760. Ces utiles Observations sont partagées en sept Chapitres ; dans le premier, l'Auteur parle du traitement des maladies vénériennes en général ; dans le second, de la gonorrhée ; dans le troisième, des bubons ; dans le quatrième, des chancres ; dans le cinquième, du phimosis & paraphimosis ; dans le sixième, du traitement des femmes grosses, des nourrices & des enfans ; dans le septième enfin, des préparations de plomb. Chaque point de doctrine est suivi d'observations qui font honneur au savoir & à l'adresse de M. Goulard. Cet habile Chirurgien a fait entre autres une remarque, qui était échappée à bien des Praticiens : c'est que de même que certaines maladies paraissent affecter de se montrer dans certaines saisons de l'année, de même il arrive quelquefois de voir de temps à autre, beaucoup de personnes qui ont toutes les

mêmes ſymptômes véroliques, tels que chancres, poulains, phimoſis, &c. On doit bien ſentir que, puiſque M. Goulard pratique à Montpellier, il doit être partiſan des frictions par extinction, excluſivement à toute autre méthode; & à l'exemple de M. Haguenot ſon Concitoyen, il uſe alternativement des bains & des frictions dans les occaſions où la faibleſſe du malade demande des précautions, ou lorſque, dans un cas urgent, le malade ne peut attendre le temps que demandent les préparations. M. G. en faiſant voir les inconvéniens de la ſalivation, fait à cet égard une remarque curieuſe, que je n'ai lue nulle part; c'eſt qu'il a obſervé nombre de fois, qu'elle occaſionnait une diminution paſſagère de l'ouie; ce qu'il croit venir de l'état de phlogoſe & de la tuméfaction de toutes les parties intérieures de la bouche, qui obſtruent pour un temps la trompe d'Euſtache, puiſque la ſurdité diminue à meſure que l'inflammation ſe diſſipe. M. G. fait voir dans ſon ſixième chapitre, qu'on ne doit point reculer la cure d'une femme groſſe, après ſes couches, puiſque ce retard occaſionne les plus grands maux, tels que l'avortement, la mort du fœtus, ou au moins la mauvaiſe ſanté qu'il apporte avec la vie. Nous recommandons particulièrement de lire ſon dernier chapitre ſur les préparations de plomb; on y verra par l'expérience la plus ſoutenue, que ce minéral n'eſt pas moins utile & ſouverain à l'intérieur qu'à l'extérieur; & que ſi pluſieurs l'ont regardé comme un poiſon, il faut s'en prendre au préjugé qui ſubjugue ſouvent les plus grands hommes.

Nous dirons auſſi quelque choſe du traité des maladies de l'urètre, dont nous n'avons point parlé dans l'analyſe du mémoire de 1746. M. Goulard reconnaît pour première cauſe des embarras de l'urètre, ce qu'on nomme carnoſités ſpongieuſes. Il prétend qu'elles ſont ordinairement la ſuite des

écoulemens vénériens opiniâtres, ou qui ont été traités par une méthode propre à faire séjourner dans le canal des matières virulentes ; d'où il conclut que, lorsque la membrane intérieure de l'urètre, qui est fine & délicate dans sa texture, est ulcérée, arrosée, abreuvée & imbibée pendant un espace de temps considérable par une liqueur virulente, ses fibres sont au moins extrêmement affaiblies, sur tout dans les endroits où la matière a séjourné ; & que c'est à ces endroits que les cellules du tissu spongieux ne trouvant qu'une très-faible résistance qui s'oppose à leur expansion, se font jour dans la cavité de l'urètre ; & par la distension de quelques portions de la membrane interne, forment des espèces de petites poches membraneuses, dont la cavité est remplie de tissu spongieux, & alors la convexité promine plus ou moins dans la cavité du conduit. On voit par cette théorie, qu'il n'est point étonnant qu'à l'ouverture des cadavres on n'ait distingué aucune carnosité dans des sujets qui en étaient affectés pendant leur vie, puisque la présence du sang poussé continuellement dans le tissu spongieux de l'urètre, entretient les cellules qui forment la substance interne des carnosités, dans un gonflement plus ou moins considérable ; mais qu'aux approches de la mort, le mouvement de circulation diminuant peu-à-peu, & les forces vitales qui poussaient le sang s'affaiblissant, les cellules se vuident, s'affaissent par leur propre poids, & rentrent dans leur état naturel. La seconde cause des embarras de l'urètre vient des glandes qui répondent au conduit ; la troisième, de ses embarras vasculeux ; la quatrième, des bords des ulcères de ce canal & des cicatrices ; la cinquième enfin, des brides & redoublemens membraneux qui se forment dans le canal. La seconde partie de ce traité est consacrée aux différens remèdes qu'on a employés pour combattre ces

accidens, & la méthode de M. Goulard ſe trouve appuyée de pluſieurs obſervations. Suivent enfin les formules : nous en avons amplement rendu compte dans la lettre précédente. M. G. y a ajouté ici un ſupplément; on y voit la manière dont il rectifie le mercure, en le triturant dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, & ſuffiſante quantité d'eau pour couvrir le mercure; il triture juſqu'à ce que l'eau ſoit ſale; il la jette, en remet d'autre qu'il jette encore, juſqu'à ce que le mercure ne fourniſſe plus d'eau noirâtre, ce qui eſt fort difficile à obtenir, vu que par la trituration il ſe ſépare toujours du mercure une poudre noire qui n'eſt autre choſe que du mercure changé de forme, & qui ſe revivifie au feu.

GOUVION, *Docteur en Médecine.* Noſologie méthodique, ou diſtribution des maladies, en claſſes, en genres & en eſpèces, ſuivant l'eſprit de Sydenham, & la méthode des Botaniſtes. Traduite ſur la dernière édition latine, 1772. in-12 x vol. *Voyez* BOISSIER DE SAUVAGES. 1772.

GRAFBERG. Diſſertatio inauguralis, *de ſpiritu vini mercuriali* .... quam SAMUEL AURIVILLO, præſide.... ſubjiciet *Iſaacus-Olaï Grafberg*, Upſaliæ. in-4°. 1760. 1760.

GRAINGER (Jacob.) Diſſertatio inauguralis, *de modo excitandi ptyaliſmum & morbis inde pendentibus.* Edimburg. pridie idus Martii 1753. *Extrait des* diſputationes ad morborum, &c. *par M.* de Haller, tome 1, page 511; *contient* 14 *pag.* in-4°.

Cette excellente diſſertation fait honneur à la ſageſſe & à l'expérience de ſon Auteur. M. Grainger recherche les circonſtances où l'on doit employer le mercure avec ſalivation; il le trouve nuiſible dans l'épilepſie, la groſſeſſe, les maladies du nez tels que l'ozene, la folie, le ſcorbut, &c. Il a fait ſaliver avec ſuccès les mélancoliques, les 1753.

hypocondriaques, &c. contre l'opinion de M. Fabre. Les fumigations ont des ſuites dangereuſes & occaſionnent de violens accidens ; le mercure doux eſt inſuffiſant & purge trop. La meilleure méthode eſt celle des frictions : la doſe eſt d'un gros ; ſi la ſalivation ne ſe manifeſte pas aſſez-tôt, on la hâte par l'émétique, dont toutefois on ne fait point un uſage précipité. Le mercure corrompt le ſang, le rend fétide & élève le pouls ; alors la chaleur du lit du malade ne doit point excéder 60 degrés, afin que le ſang ne ſoit point corrompu par deux cauſes différentes. Le ptyaliſme eſt mieux conduit quand on ne donne pas au malade une chaleur trop grande : car lorſqu'elle l'eſt trop, le ſang ſe porte avec vivacité vers les organes ſecrétoires, & il peut arriver des accidens très-graves. Le ſoufre peut modérer l'activité du mercure ; mais il faut l'employer à petites doſes & continuées. M. G. a obſervé qu'après la ſalivation on diminue de hauteur ; il a vu des perſonnes rapetiſſer d'un demi-pouce, ce qu'il attribue à l'extrême maigreur ; & il remarque auſſi que l'épiderme des teſticules ſe lève & ſe régénère en entier.

On trouve l'original de cette diſſertation, ſous la dénomination de *monita ſiphylica*, dans un livre du même Auteur : intitulé *Hiſtoria febris anomalis, Batavæ, annorum*, 1746, 1747, 1748, &c. *Edinburgi. excudebant* Hamilton, Balfour, & Neill. 1753. in-8°.

GRASHUIS (Joh.), de facili luem veneream curandi methodo, ad D. M. MATY, *Med. & Phil. Doct.*

1754. Cette Lettre eſt inſérée dans le Journal Britannique, dont M. *Maty* eſt Auteur, pour les mois de Juillet & d'Août 1754, pag. 383.

M. Grashuis, connaiſſant les dangers de la ſalivation mercurielle, a cherché une autre méthode

qui peut avoir tout l'avantage de la première, ſans en avoir les inconvéniens. Il ſavait les ſuccès qu'avait eu le remède de Yvo Gauckes dans toute la Hollande, pendant que cet Auteur avait vécu; remède qui n'excitait nullement le ptyaliſme, ni preſque aucune évacuation ſenſible. Il en faiſait un ſecret; cependant il avait dit quelquefois à ſes amis qu'il ſe trouvait dans ſes différens écrits. M. G. rempli du deſir de trouver ce ſpécifique, feuillete avec attention les ouvrages de Gauckes; il trouve dans ſon *introductio ad praxim. cap.* x, §. 51, une recette de décoction appelée diaphorétique; il ſoupçonne que cette tiſanne peut être celle qu'il cherche; il la donne à des malades vénériens; le ſuccès répond à ſon attente: il n'en doute plus, il a rencontré le ſpécifique de l'Auteur; plus généreux que lui, il le met dans les feuilles périodiques: en voici la recette. Prenez de rapure de gayac, trois onces; de ſaſſafras, deux onces; de racine d'eſquine, une once; de vif-argent lié dans un nouet; d'antimoine crud, lié dans un autre nouet, de chaque une livre: (on doit avoir ſoin de ne pas faire ſervir trop de fois le même mercure & le même antimoine;) faites cuire ces drogues dans ſix livres d'eau commune, ajoutez à la fin deux onces de réglisſe; le malade boit chaque jour trente à quarante onces de cette décoction. On mettra ſur les *tophi* & les gommes des emplâtres mercurielles, & on lavera les ulcères avec une ſolution de ſublimé-corroſif, ou autres médicamens appropriés. On connaît aujourd'hui la valeur de ces décoctions, qui rentrent dans celles des Fels, & des Vinaches, deſquelles l'on trouve la compoſition, ou à peu de choſe près, dans Dolée, Muller, &c. Mais comment ſe fait-il que Yvo Gauckes ait voulu faire un ſecret de cette décoction; puiſqu'on la trouve tout au long dans ſon ouvrage, intitulé: *Pratique fondamentale de Chi-*

rurgie & de Médecine, &c. *Voy.* YVO GAUCKES. Il paraît que dans tout ceci, M. Grashuis a erré.

1747. GRASS. Dissertatio inauguralis, *de mercurio in alkali soluto tutissimo specifico anti-venereo*.... quam HIER. LUDOLF, præside.... subjicit *Petr. Chr. Graff.* Erford. 1747.

☞ GRIMM (Maurit.), *Solodoro-Helvet.*

1660 Dissertatio *de Syphilide*. Basil. 1660. pag. 24.

☞ GRUGER (Jo.), *Casus Medicus* 8, 9, &

1712. 10, *de minxione in somno, Syphilide atque ulceribus.* Dresd. 1712. p. 28.

GRUGER (Daniel), *Médicus Electoralis & Physicus Colbergensis*. Mis. Curio. sive Ephe. Med. Phys. Germ. Acad Nat. Curi. Dec. 11, annus quartus anni 1685. Norimbergæ, 1686, *de noxâ inunctionis mercurialis.*

1686. Il s'agit de deux enfans de six mois qui furent frottés aux aines, au dos & à la tête, avec l'onguent mercuriel, & qui moururent. D'après cet accident, M. G. recommande la plus grande circonspection dans l'administration des frictions mercurielles, & principalement à l'égard des enfans d'un âge tendre.

Jean Dolée, p. 228, Obs. 120, même vol. rapporte qu'un Barbier ayant frotté avec indiscrétion l'épine du dos & toutes les articulations d'un Soldat qui était travaillé de douleurs arthritiques, il lui survint une très-abondante salivation, qui fit qu'en peu de jours, la langue, les gencives, le gosier, & toute la figure furent sphacelés, & que bientôt la mort s'ensuivit.

Jean-Louis Hermann rapporte dans les mêmes actes, Dec. 11, A. VIII, Obs. 158, p. 347, qu'une Dame, qui, depuis six semaines, était attaquée de mouvemens épileptiques, & à laquelle il survint encore une constipation opiniâtre, qui résista à tous les remèdes ordinaires, eut recours au mercure vif, dont elle prit seize onces dans quatre d'huile d'amandes douces; seize heures après elle mourut :

mourut : à l'ouverture de ſon cadavre, on trouva une portion de mercure dans les poumons, d'ailleurs on ne vit aucun autre ſigne de mort. On lit dans les mêmes actes, *Dec.* 11, *A. ix. Obſ.* 32, *p.* 64 que SALOMON REISELIUS guérit une conſtipation également opiniâtre avec quatre onces de mercure vif qu'il fit avaler à ſon malade. C'eſt aux phyſiciens à expliquer ces deux événemens; on doit ſans doute rapporter la mort de l'une & la ſanté de l'autre aux différentes routes dans leſquelles le mercure s'engagea.

Paul Jalon, *Obſ.* 107 *p.* 204. *N. C. D.* 11, *A.* VI, rapporte qu'un homme travaillé par tout le corps d'une gale humide, faillit périr pour avoir porté une ceinture mercurielle, faite avec du mercure éteint dans de la graiſſe; il lui ſurvint un ptyaliſme abondant.

Joſeph Lanzon, Obſ. 28, p. 57, N. C. D. III, A. I, rapporte qu'un Soldat qu'on oignit de mercure pour cauſe de maladie vénérienne, éprouva non ſeulement la plus forte ſalivation; mais encore il lui ſurvint dans le goſier un ulcère conſidérable, & que l'on eut beaucoup de peine à guérir.

Nous avons rapporté ici ces différentes Obſervations, afin que le Lecteur voye d'un coup d'œil différens accidens que le mercure peut produire, dans des cas où cependant on l'emploie le plus ordinairement.

GRUNWALD, *Médecin de la Faculté de Léipſic.* Mémoire en forme de Lettre adreſſé à M. A. Roux, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, &c. Concernant la gonorrhée, & l'uſage des pilules ſecrettes, ſpécifiques, contre cette maladie. in-12. A Bouillon, de l'Imprimerie de la SociétéTypographique, 1771.

Nous ne connaiſſons cet Ouvrage que d'après ce qui en eſt dit dans le ſecond volume du mois de Novembre 1771, du Journal Encyclopédique, 1771.

page 86. C'eſt d'après cet Extrait que nous allons le faire connaître. Nos Lecteurs croyaient peut-être qu'il n'y avait des Charlatans que dans notre Patrie; M. Grunwald leur prouvera que cette maladie n'eſt pas ſeulement endémique chez nous. Il eſt porteur de pilules ſecrettes contre la chaudepiſſe; elles guériſſent ſans autre régime que celui qu'un homme ſobre obſerve; aucune gonorrhée ancienne ne leur réſiſte, les récentes ne ſont pas plus de temps à guérir qu'un rhume. Pour faire voir combien ſes pilules ſont néceſſaires, il dit, que quoique la vérole paraiſſe s'affaiblir de nos jours à force de s'étendre, il n'en eſt pas de même de la gonorrhée, par ce que s'il ne reſte plus aſſez de virus pour occaſionner les terribles ſymptômes qu'on voyait autrefois; au moins il en reſte & reſtera aſſez pour produire une chaudepiſſe; & il y a d'autant moins d'eſpérance de voir jamais diſparaître cet acceſſoire de la maladie vénérienne de la même manière que les autres ſe diſſipent tous les jours, qu'il eſt plus difficile de déraciner un vice local, que de détruire une affection univerſelle. M.G. dit que la gonorrhée eſt dans ſon origine une eſpèce de catharre; il ne lui a pas fallu un grand effort d'imagination pour inventer cette théorie indiquée par Boerhaave, & miſe dans le plus grand jour par M. Arnaud. &c. On voit que M.G. s'y prend fort adroitement pour perſuader l'utilité de ſes pilules. Le vice vénérien s'affaiblit & s'affaiblira, cédera même; mais ne vous attendez jamais à pareille grâce de la part de la chaudepiſſe. Il faut avouer que la charlatanerie a bien des reſſources & des détours pour venir à ſon but.

GUÉNENVIL, *Voyez* LESCARDÉ DE GUÉNENVIL.

GUERING, *Médecin d'un Hôpital à Straſbourg.* Obſervations extraites de celles qui ſont à la ſuite *de l'hiſtoire du ſublimé-corroſif*, par M. le Begue de Preſle. p. 40.

M. G. a éprouvé ſur trois malades l'efficacité du ſublimé-corroſif.

GUESNON, Eſſai Chimique ſur une préparation mercurielle. Rouen, in-12. 1767. 1767.

Nous n'avons pu nous procurer cet ouvrage: nous ſavons ſeulement que M. Gueſnon était Apothicaire à Rouen; il eſt mort depuis quelques années.

GUILBERT (Ludovicus Claudius), *Pariſienſis, è Societate Medicâ Edimburgenſi, antiquus Regis exercituum Medicus ordinarius, necnon Saluberrimæ Facultatis Medicinæ Pariſienſis Baccalaureus.* Quæſtio medica, quodlibetariis diſputationibus manè diſcutienda, in Scholis Medicorum; die Sabbati decimâ-nonâ menſis Decembris 1767. M. Anton. Casamajor, Cenſore Regio, Doctore Medico Præſide. *An lui venereæ ſublimatum corroſivum?*

M. Guilbert, après avoir très-bien diſcuté les qualités nuiſibles du ſublimé, & le moyen de rendre ces mêmes qualités efficaces, conclut pour l'affirmative. 1767.

GUILLEMIN, *Chirurgien de la Compagnie de M. le Marquis de Gouville, au Régiment des Gardes Françaiſes.* Lettre à M. Maillot, *Chirurgien-Major des Hôpitaux de Châlons-ſur-Marne.* Sur les effets ſinguliers du mercure de M. de Torrès, Médecin de Mgr. le Duc d'Orléans. A Paris, le 18 Novembre 1753. Extraite du Mercure de France, du ſecond volume du mois de Décembre 1753, page 43, contient 12 pages *in*-12.

Ce Garçon-Barbier déploie ſa reconnoiſſance, dans cette Lettre à M. Maillot ſon ancien maître, pour M. de Torrez, qui l'a guéri, à ce qu'il dit, de la vérole la plus complette. Il gonfle ſa Lettre de deux autres cures ſupérieures dont il a connaiſſance. Si ces apologies étaient connues de ceux en faveur de qui elles ſont faites, ils devraient ben n'y point ſouffrir ces expreſſions giganteſques, 1753.

ces comparaiſons ſurnaturelles qui ſervent plutôt à faire rire le Lecteur, qu'à le convaincre du mérite du Patron ; telle eſt celle que nous voyons dans cette Lettre. « En liſant ceci, ne croyez-» vous pas, Monſieur, être tranſporté dans ce » temps où les Dieux de la Médecine faiſaient » éclater en un moment les inépuiſables reſſour-» ces de l'Art de guérir? «

GUISARD, *D. M. de l'Univerſité de Montpellier.* Diſſertation pratique en forme de lettre ſur les maux vénériens ; ſeconde édition, revue, corrigée & augmentée conſidérablement; à Paris, chez Debure l'aîné, Libraire, Quai des Auguſtins, à S. Paul; le Breton petit-fils d'Houry, Imprimeur-Libraire ordinaire du Roi, rue de la Harpe, au Saint-Eſprit; Durand, Libraire, rue S. Jacques, à S. Landry & au Griffon, 1743. *Avec Approbation & Privilége du Roi.* in-12. 322 pag. & le Diſcours
1743 Préliminaire de 30.

M. Guiſard en donnant cette ſeconde édition, changea le titre & la forme de ſon Ouvrage, qui parut en 1740, ſous le titre d'*Eſſai ſur les maladies vénériennes*, &c. & duquel M. Aſtruc a rendu compte. Ces Lettres ſont cenſées être écrites par deux Médecins, l'un réſidant à Londres, & l'autre à Montpellier; celui d'Angleterre eſt un des Elèves du Languedocien, & il continue à lui demander des avis ſur la conduite qu'il faut tenir dans les maladies vénériennes; il y a telles demandes qu'un Major-Barbier ne ferait pas : mais il faut bien établir un ſujet de correſpondance. M. G. a donné ce Livre dans un temps où on avait la fureur de tout mettre en Lettres, [car on peut dire que les Français embraſſent toutes les Nouveautés avec fureur] Romans, Belles-Lettres, Sciences, Arts, on mettait tout en Epîtres & en Dictionnaires. M. G. fut auſſi entraîné par le torrent, & il crut bien amuſer & régaler le Public, en mettant en correſpondance le traité des maladies vénériennes :

Mais ſelon nous, rien n'eſt plus faſtidieux : 1°. cela alonge de beaucoup l'Ouvrage ; tous les complimens du commencement & de la fin de chaque Lettre, comme celles du Médecin de Londres qui ne fait que des demandes, répandent une taciturnité & une batologie ennuyeuſe. 2°. L'Auteur eſt ennemi de toute théorie qui, quelquefois, quoique peu fondée, récrée le Lecteur par l'eſprit qui y eſt indiſpenſablement ſemé. Tout roule donc ſur le traitement de Montpellier, ſavoir les frictions par extinction [1]. Qu'on juge combien il eſt amuſant pour un Lecteur de ne voir en jeu que mercure, ſaignées, purgations, lavemens, caleçons gras & ſales, &c. Les fleurs du ſtyle épiſtolaire peuvent-elles jamais embellir ces expreſſions? La Médecine eſt une ſcience plus inſtructive qu'amuſante, & je crois, quoi qu'en diſe M. Guiſard, que le coſtume de nos Anciens eſt celui que nous devons ſuivre & tranſmettre à nos neveux. Que des colifichets, des frivolités ſuivent le cours de la mode ; rien de plus juſte ; l'air camaïen les rendrait inſipides : mais la Médecine n'a pas beſoin de les imiter ; elle eſt trop utile pour que l'uniformité porte aucun préjudice à ſes fondemens durables pendant les ſiècles. On a fait une autre édition de cet Ouvrage en 1750, *in*-12. de 261 pages ; il ne diffère en rien de la première, que par le caractère de l'impreſſion qui eſt beaucoup plus petit.

Lettre de M.... écrite à M.... Docteur en Médecine, au ſujet d'un Livre nouveau. Cette Lettre eſt

(1) C'eſt à tort que l'on a donné les gants de cette méthode à M. de Chicoineau, Chancelier de l'Univerſité de Montpellier, & premier Médecin du Roi : car pluſieurs Auteurs, & entre autres Almenard, qui avait écrit ſur la vérole en 1512, décrit les moyens qu'il faut employer pour prévenir la ſalivation, & ces moyens ne ſont autre choſe que le traitement par extinction : il ne reſte donc à l'inventeur prétendu que le mérite de lui avoir donné un nom.

extraite du Mercure de France, Mars 1743, page
1743. 513, contient 5 pages *in*-12.

On ne doit point être étonné que M. Guisard, dévoué entièrement au genre épistolaire, ait voulu que l'annonce de son Livre fût aussi en forme de Lettre. Il est même fort aisé de s'appercevoir qu'il a envoyé au Journaliste cet Extrait tout fait. Il y est moins parlé de son ouvrage que de lui-même, & il s'y loue de la meilleure foi du monde. Il dit que son Traité des maladies vénériennes est exempt de tout verbiage, & qu'il a heureusement élagué tous les termes de l'Art, qu'il est assez souvent difficile d'entendre, même pour les Médecins. Il pouvait se faire, & nous n'en doutons même point, que M. Guisard se trouvât en terre étrangère, lorsqu'il était obligé de parler en termes techniques; mais dire que cette maladie est endémique dans la Médecine, c'est ce que toutes les Facultés de l'Univers & moi lui nierons formellement. L'Auteur de cette Lettre dit dans un autre endroit : » Je n'aurais jamais cru que les questions de Méde- » cine fussent susceptibles de quelque enjouement. « De quelque enjouement? Pour leur Auteur tout au plus : car elles sont insoutenables à la lecture. Il dit encore ailleurs : » Le grand remède dont le » nom était si terrible, va devenir un jeu, dont » on sera quitte à fort bon marché «. Quel jeu! Etre enfermé dans une chambre pendant quarante jours & plus; être frotté de mercure de la tête aux pieds, garder la même chemise, les mêmes bas, les mêmes caleçons pendant six semaines; être réduit à une diète austère : voilà les préceptes de M. G. & voilà ce qu'il appelle un jeu.

☞ GULDENKLEE, (Baldassar-Timæus von) *Serenissimi Electoralis Brandenburgici Archiater.* Casus medicinales, praxi triginta-sex annorum observati. Accessere & medicamentorum singularium quæ in casibus proponuntur, descriptiones. Lipsiæ, 1662. *in*-4°.

Cet Ouvrage a été réimprimé, & augmenté des Lettres & des Conſultations de l'Auteur; à Léipſic en 1715, *in*-4°. avec ce titre : *Opera medico-practica denuò impreſſa cum præfatione D. Auguſti Quirini Rivini P. P.* 1662. 1715.

Il y a peu de choſes qui concernent la maladie vénérienne; on lit cependant, édition de 1715, page 169, le cas 48, qui parle d'une gonorrhée gagnée par un commerce impur. Von-G. prétendait que l'écoulement gonorrhoïque était une ſemence corrompue qui provenait des vaiſſeaux ſpermatiques. Il prépara ſon malade par une boiſſon digeſtive; après cette préparation il lui donna des bols purgatifs raiſineux, enfin il le mit aux décoctions ſudorifiques, après l'avoir fait ſuer pendant ſept jours, il lui donnait une potion purgative. Il permettait quelquefois les analeptiques & les alimens nourriſſans, lorſqu'ils paraiſſaient indiqués par la foibleſſe du malade. Page 270, Lib. VII. Le premier cas traite d'une maladie gagnée par un commerce impur. La maladie était très-compliquée. L'Auteur commença la cure par ſa décoction laxative, & par une ſaignée; il paſſa enſuite à une boiſſon délayante, il évacua la matière préparée avec ſa poudre ſolutive, dont on trouve la recette dans ſes formules, & il perfectionna la cure par les ſudorifiques entrecoupés tous les ſept jours par des purgatifs. Le ſecond cas du même Livre, page 273, montre une guériſon opérée par les frictions. La maladie avait réſiſté aux bois ſudorifiques: Von-G. employa le mercure à l'intérieur & à l'extérieur en même-temps, [*traitement mixte*] il donna à l'intérieur le mercure doux dans la conſerve de fumeterre, & il frotta ſa malade avec un onguent fait avec le mercure éteint dans la ſalive, & mêlé avec divers aromates. Il provoqua la ſalivation, & lorſqu'elle eut ceſſé, il fit des fomentations avec des aromates, afin de redonner

du ton aux nerfs : il s'occupa enfin à chaſſer le mercure hors le corps, pour éviter des ravages qu'il peut y faire. Le troiſième cas, page 274, traite d'une maladie vénérienne guérie par la bierre : le Marchand qui en fait le ſujet principal avait été infecté de cette contagion en couchant avec un Cabaretier qui la portait. Von-G. fit infuſer des bois & racines ſudorifiques dans de la bierre qu'il fit boire à ſes malades, [l'homme & la femme étaient infectés] & il fit auſſi un électuaire avec les mêmes bois, & d'autres adjuvants qu'il leur fit prendre. La Lettre 15 du Livre 3, page 547, traite d'une hydropiſie, accompagnée d'une maladie invétérée. On mêla, pour la cure, les hydragogues aux ſudorifiques. Livre 5, Lettre 20, page 739, on lit encore un article qui traite du mal vénérien. La Lettre 21, page 740 en parle encore. Enfin page 955, réponſe 43, on parle des effets dangereux de l'onguent de mercure, qui quelquefois s'arrête dans les articulations, dans les os, &c.

HAEN (Antonius de) *Conſeiller aulique, Médecin de leurs Majeſtés Impériales & Royales, & premier Profeſſeur de Médecine-pratique en l'Univerſité de Vienne. V.* VAN-SWIETEN.

1765. Epiſtola de cicutâ ad Bathas. Ludovic. Tralles Vienn. in-8°. 1765.

Epiſtola de cicutâ cum Alethophilorum Viennenſium elucidatione neceſſariâ. Amſtelod. in-8°. 1766.

In cauſa de cicutæ uſu. in-8°. 1767.

1767. Nous n'avons pu nous procurer aucun de ces trois ouvrages : mais nous ſavons que M. de Haen n'approuve point l'uſage interne de la ciguë ; c'eſt même ce qui l'a éloigné de M. Storck, & ce qui a ralenti pour lui le zèle de feu M. le Baron Van-Swieten.

HADEMANN. .... Dissertatio inauguralis, *Observationes quasdam ad cicutæ, mercurii sublimati, & phosphori usum internum pertinentes* sistens, ... quam PETR. IMM. HARTMANN. D. M. præside .... subjiciet *Georg. Henr. Hademann.* Helmst. 1763. 1736.

HALES (Charles), la salivation inutile pour la guérison des maladies vénériennes, prouvée par plus de six cent observations. in-8°. à Londres, chez Nourse.

Ce Livre est écrit en Anglais. Nous l'avons ainsi trouvé annoncé dans un ouvrage. Nous ignorons jusqu'à la date de l'impression. Mais nous savons que M. Astruc n'en a pas fait mention.

HANNÉE (Georgius), *Practicus Otthinienſis in Daniâ, Academicus curioſus.* Miscel. cur. sive ephe. Acad. nat. cur. Dec. II. A. 5. Anni 1686, Norimbergæ 1687. observ. 172. p. 349. *virulenta gonorrhæa sanata.*

L'auteur acheva de guérir la gonorrhée virulente qui fait le sujet de son observation, avec les cantharides qu'il se rappelle être recommandées par Bartholin. Il en mit un scrupule de pulvérisées digerer dans quatre onces d'esprit de vin pendant quelques jours, il filtra ensuite la liqueur à travers le papier gris : elle se donnait par cuillerée dans quatorze fois autant de vin. Le premier jour il ne faisait prendre qu'une cuillerée ; le second, il en faisait prendre deux; le troisième, trois: & l'on continuait cette dernière dose jusqu'à la fin du traitement. 1687.

HANNEMANN (Johannes-Ludovicus) *p. p. Chilonienſis, Academicus curioſus.* Ephem. nat. curi. Dec. II. annus VI. anni 1687. Norimbergæ 1688. addenda &c. pag. 566 *de usu medico cinnabaris.*

L'Auteur regarde l'usage du cinnabre comme pernicieux : tout cinnabre, dit-il, est un mercure 1688.

volatil & ſublimé, puiſque le feu l'élève à l'aide d'un peu de ſoufre qui ne ſert nullement de correctif. Il avoue qu'il peut guérir la maladie vénérienne : mais il cauſe des convulſions, des épilepſies & autres accidens pires que cette première maladie. Il n'approuve enfin ſon uſage ni intérieurement, ni extérieurement. Il rapporte qu'un enfant devint épileptique, parce qu'un Chirurgien lui avait donné pour une maladie pédiculaire, une ceinture faite avec l'axonge, le mercure & le ſoufre.

1735. ☞ HARRIS (Thomas) *Surgeon*, A TREATISE ON THE FORCE AND ENERGY OF CRUDE MERCURY London. in-8°. 1735. *C'eſt-à-dire* : Traité ſur la force & l'efficacité du mercure crud. Par *Thomas Harris*, Chirurgien à Londres.

HARTMANN (Petr. Imm.) *D. M. V.* HADEMANN. LOT.

HASENEST (Johannes-Georgius), *Conſiliar. & Archiater Brandenburgico Onoldinus & culmbacens. Phyſicus Onoldinæ metropoli. ordin. acad. nat. cur.* Acta Academiæ naturæ curioſorum, volumen quintum. Norimbergæ 1740. Obſervatio 136. pag. 451. *Remedium alterans mercuriale Plummerianum, ceu ſpecificum in ulceribus cacoetheis, aliiſque caſibus ex humoribus impuris viſcoſo tenacibus oriundis.*

1740. L'auteur a connu par lui-même les bons effets du remède de Plummer en pluſieurs occaſions. *V.* PLUMMER.

HASTIE ... *Chirurgien-Major du douzième Régiment d'Infanterie, commandé par le Lieutenant-Général* Skelton. *Voy.* GORDON.

HAUTESIERCK. *Voy.* RICHARD DE HAUTESIERCK.

HEBENSTREIT (Joh. Erneſt.) *Philoſophiæ & Med. Doct.; in Univerſitate Lipſienſi therapiæ Profeſſor publicus ordin.; ordinis medicor. decanus; Academ. Decemvir; majoris principum dicti Colle-*

gii Collega ; poliatr. Lipſiens. ; Imperialis naturæ curioſorum & reg. Maſſilienſis ſcientiarum Academiarum ſocius. V. SARTORIUS.

☞ HECKEL .... Diſſertatio inaugularis medica *de lue venereâ* .... quam HERM. PAUL. JUCH præſide .... ſubjiciet *Craffto Mich. Heckel* Erfurtens.. Thuring. Erford. 1729. p. 32. 1729.

☞ HEINRICI (Heinr.) *Prof. Med.* Diſſertatio *tela ex pharethrâ Apollinis in ſui ſecuritatem ſubducta* Halæ 1713. 1713.

HEISTER (Laurentius), compendium Medicinæ practicæ cui præmiſſa eſt de Medicinæ mechanicæ præſtantiâ diſſertatio, Amſtelodami. *Apud Janſonio-Waesbergios.* 1743. in-8°.

Heiſter *Cap. XI*, pag. 225—240, parle des maladies vénériennes. Il commence par la gonorrhée. Il en diſtingue de deux eſpèces, la bénigne & la virulente. La bénigne, dit-il, eſt plus difficile à guérir que celle qui eſt de mauvaiſe qualité, parce que cette première vient toujours du relâchement ou de l'atonie de la proſtate, ou des véſicules ſéminaires, ou des lacunes de Morgagni. La gonnorrhée virulente occaſionne différens accidens, tels que l'enflure du prépuce, les tumeurs des teſticules, les bubons, les chancres, le phimoſis, paraphimoſis, &c. quelquefois même la vérole, ſi on la néglige. Dans le commencement de la cure de la gonorrhée virulente, M. H. conſeille les boiſſons tempérantes & rafraîchiſſantes, les purgatifs faits avec le jalap, l'extrait panchymagogue de Crollius, la pulpe de caſſe, &c. & particulièrement l'addition du mercure doux; il fait enſuite paſſer aux décoctions ſudorifiques, il recommande auſſi à ce période, la teinture d'antimoine tartariſée, l'eſſence des bois, de pimprenelle blanche, de ſuccin. Il ordonne les poudres tempérantes à ceux qui ont le tempérament chaud. Quand l'écoulement n'a plus rien de virulent, il 1743.

met le malade à l'uſage des balſamiques ; ſi cependant il continue à fluer avec opiniâtreté, il donne la poudre d'os de ſeche en plus grande quantité qu'auparavant ; il y ajoute un, deux & même trois grains de ſucre de ſaturne pour ceux qui ſont robuſtes, les pilules de Blancard contre la gonorrhée &c. A l'exemple de ceux qui regardent les préparations de plomb priſes intérieurement comme un poiſon, je n'ai jamais oſé l'employer juſqu'ici dans ma pratique; cependant ſans m'étayer tout-à-fait des autorités d'Handermarck, d'Heiſter, de Goulard, &c. qui le recommandent, j'ai vu ſes heureux effets dans la gonorrhée habituelle. UnMédecin praticien, connu dans cette Capitale, l'a employé devant moi, & m'a aſſuré n'en avoir jamais vu réſulter aucun accident.

Après s'être étendu, comme on vient de le voir, ſur la gonorrhée virulente, M. Heiſter paſſe à la connoiſſance & à la curation des tumeurs aux bourſes, des chancres, des poulains, &c. de la gonorrhée bénigne : il indique, pour la traiter, les pilules, les boiſſons & les injections balſamiques, aſtringentes, toniques & échauffantes.

L'auteur dit que la vérole eſt une eſpèce de cachexie, dans laquelle la lymphe acquiert un degré plus ou moins d'épaiſſiſſement & d'acrimonie ; c'eſt ce qui donne lieu aux obſtructions, aux douleurs de tête & arthritiques, qui particulièrement augmentent avec les ténèbres, aux laſſitudes, aux taches cutanées, aux bubons, aux ulcères, &c. une gonorrhée, des chancres, des bubons répercutés ou négligés peuvent lui donner naiſſance. Il diſtingue la vérole en légère & en invétérée ou maligne. La legère eſt celle qui n'affecte que quelques parties ſeulement, qui n'occaſionne que de faibles douleurs de tête ou oſtéocopes, des taches livides, des boutons au front & dans le cuir chevelu, ou même des bubons, ou

de petits ulcères aux parties de la génération & à la bouche : mais ſi elle attaque les parties ſolides, telles que la luette, le gozier, le palais, le nez, les os, &c. elle eſt invétérée, & eſt preſque incurable, ſi le malade n'eſt point en état de ſupporter les remèdes. Si la maladie eſt legère, M. H. conſeille pour ſa curation les atténuans, les ſudorifiques, les décoctions des bois exotiques, de bardane, de pimprenelle blanche, de ſaponaire ; les purgatifs mercuriels, la teinture d'antimoine tartariſée ; les ſueurs douces excitées par la chaleur du lit, les bains ; quelques faibles doſes de mercure-doux ou de panacée mercurielle, & en même temps de légères frictions faites avec l'onguent napolitain, adminiſtrées de manière à n'exciter aucun ptyaliſme. Quand la maladie eſt grave & invétérée, il faut appuyer davantage ſur l'uſage des mercuriaux : on en vient juſqu'au moment de procurer la ſalivation, on s'arrête alors & l'on s'oppoſe au ptyaliſme commençant ; quelquefois il eſt néceſſaire, pour la cure, de l'exciter tout-à-fait. Pour conduire ainſi le malade, on adminiſtre le mercure ou intérieurement ou extérieurement, ou même on combine les deux méthodes. Non ſeulement M. H. donne l'idée du traitement *mixte* ; mais même il le développe §. LX. Il paſſe enſuite à la manière de conduire ces différens traitemens, à la diéte, aux précautions néceſſaires. Il dit que la ſalivation mercurielle eſt encore efficace pour guérir la goutte ſereine, la cataracte, les ulcères rebelles, la gale opiniâtre, les tumeurs de différentes eſpèces. Enfin il dit un mot des acceſſoires vénériens qu'il enſeigne à guérir. Ce petit traité eſt utile & bien écrit.

☞ HELVETIUS, *Médecin de S. A. R. M. le Duc d'Orléans.* Recueil des méthodes approuvées des Ecoles de Médecine pour la guériſon des plus dangereuſes maladies qui attaquent le corps hu-

main, telles que ſont la vérole, par les frictions & les ſueurs : & autres infirmités autant pernicieuſes à la vie de l'homme. Avec l'art de ſucer les plaies ſans ſe ſervir de la bouche de l'homme, & une inſtruction au ſujet d'un remède ſpécifique pour prévenir certaines maladies vénériennes, nouvellement inventé par le ſieur DOMINIQUE ANEL. avec les figures néceſſaires, 2 vol. reliés en un. A Trévoux. 1720. in-12.

1710. M. Aſtruc a fait mention d'une édition de l'ouvrage de M. Helvetius imprimé, in-12, à la Haye, en 1710 : mais dans aucun endroit il ne parle de l'opuſcule de M. Anel, Chirurgien Major du Régiment de Cuiraſſiers du Comte de Gronſfelt qui contient 90 pag., & qui eſt imprimé à la ſuite du receuil de M. Helvetius. Nous ne dirons rien de l'art de ſucer les plaies, qui eſt de M. Anel : nous nous en tiendrons à ſon préſervatifanti-vénérien, ſur lequel même nous nous étendrons peu. M. Anel prouve par des raiſons aſſez ſatisfaiſantes & aſſez vraies, l'utilité d'un préſervatif, quoi qu'en diſent ceux qui prétendent que c'eſt favoriſer & encourager le libertinage : il compte donner au Public la recette de ſon remède ; mais il attend, pour le faire, à ſavoir comment l'eſprit de ce même Public aura interprété & ſon intention & les preuves qu'il expoſe. Sans doute la la propoſition de ce préſervatif a été mal accueillie, car nous n'en avons aucune autre connaiſſance.

HELWICH (Chriſtianus de) *Poliater Vratislavienſis, Academicus curioſus.* Acad. nat curios. Ephem. cent. I. & II. Francofurti & Lipſiæ. 1712 obſ. 142. p. 291. *de lue gallicâ cum puſtulis extuberantibus motu febrili ſatis intenſo ad peripheriam corporis protruſis.*

1712. Les puſtules convexes dont il eſt ici queſtion, étaient ſemblables à des œufs ; elles étaient cernées de rouge, & blanches au milieu ; il

n'en ſortait point de pus, mais une ſubſtance ſemblable à de la graiſſe de porc : on pouvait les toucher ſans que le malade reſſentît beaucoup de douleur. Celles qui pouſſaient aux articulations, en empêchaient le mouvement ; l'uſage du mercure doux mêlé avec les abſorbans & les bezoardiques excita le ptyaliſme & lui rendit la ſanté : mais ces puſtules laiſſèrent après elles des veſtiges difformes & des taches rouges. Parmi ces puſtules, remarque l'Auteur, il y en avait certaines qui étaient ſquammeuſes, & qui ſous une autre croûte renfermaient du pus. De H. employa auſſi les remèdes extérieurs pour hâter la chûte & la diſſipation de ces terribles acceſſoires.

Acad. nat. curi. Ephem. cent. III & IV. Norimbergæ. 1715. obſ. 143. p. 329. *de gonorrhœâ inveteratâ ; ſuppreſſionis urinæ aliorum ſymptomatum cauſa.* 1715.

M. de H. penſait comme Brunner que les gonorrhées négligées occaſionnaient des ulcères aux proſtates, & le rétréciſſement du canal de l'urètre plutôt que des caroncules ou des carnoſités. Il employait en praticien prudent & éclairé, pour remédier à ces cauſes de dyſurie & de ſtrangurie, les décoctions abſtergentes & les bougies revêtues d'onguents deſſicatifs, ſur-tout quand il ſoupçonnait que le mal avait ſon ſiége dans les proſtates.

Acad. nat. curios. Ephemerides centuria v & vj. Norimbergæ 1717. obſ. 61. p. 100. *de interceptione vaſorum & ſpaſmo fibrillari ex malè curatâ gonorrhœâ & febri, ac remoranti hæmorrhoïdum fluxu.* 1717.

Cette obſervation eſt ſavamment écrite, & prouve combien on doit avoir ſoin de guérir parfaitement juſqu'aux moindres veſtiges de la gonorrhée.

HENCKEL. *Abhandlung, &c.* C'eſt-à-dire *Traités des opérations Chirurgicales, troiſième Partie, contenant les opérations de la taille, de la fiſtule à l'anus, du phimoſis, du paraphimoſis,*

du cancer, & du ſphacèle du membre viril. A Berlin, chez Decker & Winter, 1772.

1772. Ce Livre ne nous eſt pas parvenu. On le dit fort bon & fort utile, au rapport des Auteurs du Journal Encyclopédique. Les Elèves y trouveront à s'inſtruire; mais il ne faut pas qu'ils abuſent du ſavoir qu'ils y puiſeront. Nous connaiſſons tels Chirurgiens qui ne ſe préſentent aux malades que les lancettes, les ciſeaux & les biſtouris à la main, & qui ne connoiſſent d'autre méthode de curation qu'en inciſant & amputant. Ceci nous rappelle un point de pratique, que nous avons lu dans un Ouvrage intitulé: *Chirurgie oder abhandlung, &c.* c'eſt-à-dire, *Chirurgie, ou Traité des maladies externes, &c.* par Auguſte-Frédéric Pallas, D. M. A Berlin, 1764. *in*-8°. p. 31. Cet Auteur dit d'après Monroo, que l'on peut extirper les bubons vénériens, avant que la ſuppuration ſoit établie dans la glande, ayant ſoin toutefois de protéger les vaiſſeaux conſidérables dans l'opération. Il ajoute que c'eſt épargner des douleurs au malade, & le garantir d'une plus grande infection. Il nous permettra de ne point être de ſon avis à ce ſujet. Un Praticien prudent ne fait uſage de ces ſecours de l'Art que dans les cas abſolument urgens, & lorſque tous les remèdes ont blanchi.

1762. HENDRIKSEN, (Jac. Both.) Diſſertatio inauguralis *de gonorrheâ ſimplici.* Trajecti ad Rhenum. *in*-4°. 1762.

HENNINGER, (Joſ. Sigiſ.) *Voyez* THILEMANN.

HENRIQUEZ, (François) *Voyez* FONSECA HENRIQUEZ.

HERMANN, (Johannes-Ludovicus) *Voyez* DANIEL GRUGER.

1737. ☞ HERRENSCHWANDT, (Joh. Frid.) *Morato-Helvetus. Pol. Reg. Arch.* Diſſertatio *de hiſtoriâ mercurii medicâ.* Lug. Batav. 1737.

HERTZOG,

HERTZOG, (Ludovic. David.) Dissertatio inauguralis *de morbo articulari speciatim venereo, præsertim de arthriticâ quâdam feliciter sanatâ.* Helmstadt. *in*-4°. 1768. 1768.

HEUERMANN, [Georg.] *D. M.* Hafn. *Vermischte bemerkungen und untersuchungen der ausubend. Arzney wissenschaft. Copenh. u Lipz.* 1767. *2 ter band.* C. à d. *Mélanges de réflexions & de recherches, tendantes à la perfection de la Médecine*, IIe. Partie, à Copenhague & Léipsic, *in*-8°. 1767.

L'Auteur rapporte dans cette seconde partie comme dans la première, diverses Observations Médicinales & Chirurgicales, soit qu'elles soient de lui, soit qu'elles lui ayent été communiquées : la plupart regardent la Chirurgie. Voici ce qu'il dit de la maladie vénérienne, & de la manière de la guérir, p. 20. 1767.

La maladie vénérienne ne tire point son origine de l'Amérique ; elle est plus ancienne que l'époque à laquelle on fixe ordinairement son entrée en Europe : on la doit plutôt à l'intempérie de l'air. Il regarde le mercure comme le moyen le plus sûr pour déraciner le vice vérolique ; il parle des différentes manières de l'employer. Il préfère à toutes les méthodes, celle de la salivation occasionnée par les frictions, pourvu qu'on l'excite par progression & qu'on l'entretienne long-temps. Il réprime la force du ptyalisme par l'esprit de vitriol ; il dit avoir employé sans succès le soufre, le camphre, mêlés avec la poudre de vers de terre. Il dit aussi avoir trouvé un cal entre les deux lames de la tunique appelée choroïde ou uvée, dans un homme mort pendant le temps de la salivation. Quand il survient une diarrhée pendant l'usage du mercure, il recommande les vomitifs & des opiates, & il fait donner huit fois de suite le mercure sublimé-doux : il s'oppose à ce que cette évacuation remplace

le flux de bouche. Il approuve enfin l'uſage du mercure ſublimé-corroſif. Et il avertit que le trop de chaleur eſt nuiſible aux malades auxquels on adminiſtre le mercure. Page 59, après avoir parlé de ce métal, il dit un mot des autres remèdes qu'on regarde comme ſpécifiques contre la vérole: il révoque en doute l'efficacité du gayac; il préfère à ce bois la *lobelia*, remède apporté par M. Kalm, & que nous avons fait connaître amplement à ſon nom. Page 70, il parle de cette eſpèce de noix ou fève, que les Africains, & principalement les Habitans de la Guinée, emploient contre le mal vénérien; il dit que ſon amande récente avec la ſemence de ricin, ont une vertu laxative; & il a obſervé que deux de ces amandes avaient occaſionné huit ſelles. Il croit qu'elles ont autant de vertu que la *lobelia*, pour débarraſſer les premières voies. Enfin, M. H. dit que le levain vérolique peut être détruit par les purgatifs auxquels on unit le mercure.

1755. HIGGS, [Joſeph.] A PRACTICAL ESSAY ON THE CURE OF VENEREAL, SCORBUTIC, ARTHRITIC, LEPROUS, SCROPHULOUS AND CANCEROUS DISORDERS; IN A METHOD ENTIRELY NEW. London. *in*-4°. 1755. *C'eſt-à-dire*, Eſſai pratique ſur la cure des affections vénériennes, ſcorbutiques, arthritiques, lépreuſes, ſcrophuleuſes & cancéreuſes; par une méthode entièrement neuve. A Londres.

☞ HILDANUS, (Guillelmus-Fabricius) *Illuſtriſſim. Marchio. Badens. & hochbergens, &c. nec non inclytæ reipublicæ Bernenſis Medico-Chirurg. ordinar.* Opera quæ extant omnia, Francofurti ad Mænum, 1646. *in-fol.*

1646. Hildan parle dans différentes Obſervations éparſes ça & là, de la maladie vénérienne & du mercure. *Obſerv. Chirurg. Cent.* 1. *Obſ.* 100, *page* 75, on lit: *Lues venerea, ex veſte eodem modo infectâ,*

contracta. Une jeune Demoiſelle dans une partie de plaiſir, où les hommes & les femmes changeaient mutuellement leurs habits, revêtit les culottes d'un jeune homme infecté de la maladie vénérienne. Il lui ſurvint bientôt des puſtules & des ulcères aux parties de la génération; la honte l'empêcha de le déclarer à ſa mère: le mal cependant fit de ſi grands progrès, qu'il ne lui fut plus poſſible de le céler. Hildan fut appelé mais trop tard, & cette jeune perſonne mourut miſérablement, en proteſtant conſtamment qu'elle n'avait jamais laiſſé uſurper ſur elle aucune privauté. Après certaines recherches, on découvrit effectivement que le jeune homme dont elle avait chauſſé les culottes, était attaqué du vice vérolique. Il reſte à ſavoir ſi la morte ne mentit pas conſtamment juſques à ſes derniers momens, & ſi le jeune homme ne lui aida pas d'une certaine manière, à mettre le haut-de-chauſſe; quoique cependant à la rigueur, il ait pu ſe faire que la doublure fût ſouillée de pus, & qu'il ſe ſoit gliſſé dans la vulve. *Obſerv. Chirurg. Cent.* 3, *Obſerv.* 80, *page* 260. *Ulceris pudendorum, cum eroſione, teſticulorum curatio.* Cette Obſervation n'a rien de remarquable. *Obſerv. Chirurg. cent.* 4, *page* 327, *obſerv.* 54. *De periculosâ caruncul& curatione.* Cette Obſervation tend à prouver qu'on ne doit jamais employer, pour détruire les caroncules qui naiſſent dans l'urètre à la ſuite des gonorrhées virulentes, des remèdes âcres & cauſtiques. *Obſerv. Chirurg. cent.* 4, *p.* 354. *Reſponſio* CLAUDII DEODATI ad HILDANUM; *Utrum hydrargyri inunctio arthriticis conveniat?* On lit dans cette Obſervation une petite hiſtoire du mercure. On voit que les Anciens n'en ont parlé qu'avec obſcurité; Fernel en a improuvé l'uſage; les uns ont dit que par ſa vertu réfrigérante il réprimait l'impétuoſité des humeurs; qu'il

s'oppoſait à leur malignité ; qu'il amolliſſait, qu'il humectait : les autres ont prétendu que, par ſa qualité délétère, il portait à la bouche, cauſait le ptyaliſme, &c. Les Alchimiſtes l'ont tenu dans la plus haute faveur. On doit choiſir le mercure natif, vif, & bien coulant; on doit refuſer celui qui eſt mêlé avec du plomb ou du biſmuth. Enfin avec le mercure bien préparé on peut faire un cathartique univerſel. *Obſerv. Chirur. cent.* 5, *p.* 388, *col.* 1. l'Auteur dit que la maladie vénérienne nous vient de l'Amérique. *Obſerv. Chirur. cent.* 5, *p.* 457, *obſ.* 65. *In bubone venereo, non ſatis maturè aperto, quæ ſymptomata ſecuta?* Voici comment Hildan explique la formation du bubon. Tous les pores étant dilatés dans l'action du coït, le virus s'inſinue dans les veines les plus voiſines; il paſſe de-là dans les plus grands vaiſſeaux, ſe rend au foie & infecte la maſſe du ſang, & ce viſcère qui s'eſt échauffé pendant la copulation, venant à ſe refroidir & à ralentir ſon action, d'autant plus qu'il s'était plus échauffé, forme des crudités en place de ſang; alors la nature toujours portée à conſerver de préférence les parties les plus nobles, rejette ces humeurs dépravées par les émunctoires, & s'efforce de les chaſſer vers les aines. Le bubon qui fait le ſujet de cette Obſervation avait été négligé, & on ne l'avait point ouvert à temps. La matière qui le formait flua vers le nerf crural, ce qui occaſionna des douleurs aiguës au malade, des convulſions, une fièvre continue, des inquiétudes, des inſomnies, le dégoût & la lipothymie. Il ne paraiſſait plus à l'extérieur. Cependant, à l'aide des cataplaſmes émolliens, maturatifs & ſuppuratifs, on parvint à le faire un peu renaître en dehors : on l'ouvrit avec le cauſtique, il ſe forma une ſuppuration très-abondante; & après pluſieurs mois le malade fut heureuſement rétabli. *Obſerv. Chirur. cent.* 5, *p.* 491, *obſ.* 92. *De infelici ſucceſſu inunctionis ex*

mercurio. Cette Obſervation n'a rien de curieux ni d'utile ; on y voit ce qui a coutume d'arriver à tous ceux qui adminiſtrent imprudemment le mercure. *Cent. ead. Obſ.* 93, *p.* 492. *De cingulo mercurii, hiſtoria obſervatione digna.* Cette Obſervation ne préſente encore que des faits très-connus de nos jours. Cette ceinture cauſa de fâcheux accidens. *Obſ.* 94. *De miro effectu mercurii præcipitati.* Une Dame avait une plaie non-vénérienne vers l'umbilic, qui était la ſuite d'un abcès que l'Auteur avait ouvert ; il en avait ſaupoudré les bords avec du précipité. Il ſurvint à cette Dame une ſalivation auſſi abondante que ſi elle eut reçu des frictions mercurielles : mais elle lui fut ſi ſalutaire que la plaie qui réſiſtait auparavant aux traitemens, ſe conſolida bientôt, parce que toute la matière morbifique s'échappa par les voies ſalivaires. Cependant l'année ſuivante il ſe forma un nouveau dépôt au même endroit, qu'il fallut ouvrir ; il reſta une fiſtule que l'on fut obligé de conſerver comme un couloir utile pour la ſortie des humeurs. *Ob.* 95. *De curatione luis venereæ inveteratæ.* La malade qui fait le ſujet de cette Obſervation avait déjà paſſé trois fois par les frictions ſans ſuccès. Elle avait un ulcère à la clavicule droite, & l'os était carié ; elle avait des douleurs de tête & aux articles, &c. H. la prépara pendant trois ſemaines avec des bouillons, des apozêmes, des purgations ; enſuite il mundifia les ulcères, il procura l'exfoliation de l'os carié par le cautère actuel, & il procéda enfin aux frictions mercurielles, auxquelles il ajoutait la graiſſe humaine, qu'il regardait comme fort efficace contre les douleurs. Hildan avait pour principe, avant que d'employer les anti-vénériens, de combattre la cauſe du mal, & de remédier aux ſymptômes, parce qu'il croyait qu'en agiſſant autrement, ces acceſſoires pourraient redonner naiſſance au mal vénérien. Après la cure,

il avait auſſi très-grand ſoin de faire changer de vêtemens à ſon malade, ou de bien les faire leſſiver. *Obſerv.* 96, *p.* 493. *Docens, illitiones ex mercurio, luis venereæ, etiam inveteratæ, verum eſſe antidotum.* Il n'y a rien de plus remarquable dans cette Obſervationque dans la précédente. *Obſerv.* 97, *p.* 494. *In quâ prægnantes & pueros, lue venereâ infectos, tutò inungi poſſe, oſtenditur.* Le Père de famille qui avait infecté ſa femme & ſes enfans de la maladie vénérienne, l'avait acquiſe en couchant avec ſon domeſtique pendant quelques nuits. Hildan ſe conduiſit dans cette occaſion à l'égard de la femme de ſon malade qui était groſſe & de ſes petits enfans, comme il avait coutume de le faire : il oignit les articulations de ſes malades ; il ſurvint une heureuſe ſalivation, & ils recouvrèrent la ſanté. *Obſ.* 98, *p.* 495. *De matronâ, lue venereâ infectâ, quæ cum aliquandiù in hypocauſto, vapore mercuriali impleto, moram traxiſſet, à morbo ſuo liberata fuit.* Hildan rapporte dans cette Obſervation qu'un mari & ſa femme étant tous deux attaqués de la vérole, il mit, ſur le champ, l'époux dans les remèdes, quoique dans le fort de l'hiver, parce que l'ancienneté du mal ne permettait pas de différer. La femme devait attendre une ſaiſon plus favorable. Ils habitaient tous deux dans la même chambre. Les atômes mercuriels dont l'athmoſphère de la chambre était rempli, s'inſinuèrent dans les pores de cette femme, lui cauſèrent le ptyaliſme & ſa guériſon, ſans qu'elle eût été frottée. Ces cas ne ſont pas rares dans nos Hôpitaux. *Obſ.* 99, *p.* 495. *Matrona luis venereæ expers, & aliquandiù in hypocauſto, vapore mercuriali infecto, degens, in graviſſimum morbum incidit.* La femme qui fait le ſujet de l'Obſervation précédente ſe trouva très-bien des vapeurs mercurielles ; & celle qui fait le ſujet de celle-ci s'en trouva au contraire très-mal. Il eſt vrai qu'elle n'était point travaillée

par un vice vénérien. D'où Hildan conclut que pour reſſentir les bons effets d'un remède, il faut avoir une maladie pour laquelle il ſoit efficace, & que le mercure ne convient nullement dans les affections cutanées, les ulcères, les douleurs arthritiques & les autres maladies qui n'ont aucune affinité avec la vérole. Ce ſentiment a été bien des fois contrarié par l'expérience. *Obſerv.* 100, p. 496. *Scabioſus quidam, in lectum, ſudore luis venereæ infectum, detruſus, inſanabilem luem contrahit.* Un Payſan avait eu une fièvre continue, & avait été guéri; à la ſuite de cette maladie il lui vint quelques puſtules ſur la peau. Il conſulta un ignorant qui lui perſuada qu'il avait la vérole: en conſéquence il lui tira quelque argent, & l'enſevelit, pour ainſi parler, dans des linges où avaient ſué auparavant des vérolés. Ce pauvre malheureux gagna effectivement la maladie qu'il n'avait point eue juſques là. On appela Hildan qui ne put jamais le ſauver, il mourut. *Obſ. Chirur. cent.* VI, *p.* 510, *Obſ.* 15. *De ulceribus oris, ex lue venereâ contractis: item, de uvulæ relaxatæ periculosâ curatione.* Hildan emploie pour les ulcères des gargariſmes faits avec la ſcabieuſe, les roſes, le plantin, la bétoine & le miel roſat. Si la partie menace de tomber en putréfaction, il la touche avec un petit pinceau trempé dans une goutte d'onguent ægyptiac. Il prend garde de ne point toucher aux dents, parce qu'elles deviendraient noires. Il ſe ſert encore pour les ulcères malins & provenans de cauſe vénérienne, d'une eau arſenicale faite de la manière ſuivante. Il prend de l'arſenic bien net & réduit en poudre impalpable, deux ſcrupules; de l'eau de roſes, de plantin & de ſcabieuſe, de chaque deux onces. Il met le tout dans une fiole, & l'expoſe au bain de ſable, ou dans les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures: au bout de ce temps il augmente le feu, débouche la fiole,

& fait bouillir le mélange pendant un quart-d'heure; & après que le ſable & la fiole ſont refroidis, il paſſe l'eau à travers un drap ou linge; & il ſe ſert de cette eau au bout d'un pinceau pour toucher les ulcères, il recommande au malade de n'en avaler aucune partie. *Page* 522. *col.* 2, on lit une Obſervation qui tend à démontrer les mauvais effets du mercure de vie. *Page* 897. *col.* 1 & 2. *Micha. Doringii Epiſt.* On lit des réflexions ſur l'uſage du mercure crud, & du mercure précipité. On y voit des louanges données au mercure ſublimé-doux, la manière de le préparer, ſon uſage, la doſe qu'on en doit prendre, ſes différens noms; *Mercurius dulcis, mercurius vitæ, panchymago, aquila cœleſtis.* Enfin on y parle de ſa manière d'opérer. *P.* 914 & 915. *Hildani reſponſio ad Mica. Doring.* On lit les accidens qui peuvent arriver de l'onction faite avec le mercure crud, de l'uſage du mercure de vie, ou mercure dulcifié, les ſymptômes qui le ſuivent de près; les mauvais effets du mercure de vie, & du ſafran des métaux. *Epiſtolarum centuria. Epiſt.* 99. *Hild. ad Mayerne, p.* 1030. Il s'agit d'un homme qui depuis long-temps avait une gonorrhée qui lui avait fait naître des caroncules dans le canal de l'urètre. Hildan les guérit avec les cataplaſmes émolliens, & les bougies faites avec l'emplâtre *de ranis cum mercurio. p.* 1032. *Reſponſio Theod. Mayerne ad Hild. Epiſt.* 100. Mayerne dit qu'il guérit les caroncules avec des bougies légèrement cathérétiques. Il eſt fait mention de cette Lettre de Mayerne dans M. Aſtruc, Tom. II. page 938.

HILL, (J.) *Chirurgien à Dunfries.* Eſſais & Obſervations de Médecine de la Société d'Edimbourg, Traduction Françaiſe. 1742. *Les violens effets des fumigations mercurielles.* Tom. 4. Art. 8. page 45. Cette Obſervation contient 6 pages *in*-12.

Il s'agit dans cette Obſervation d'une femme

âgée de ſoixante-trois ans, à laquelle M. Hill adminiſtra les fumigations avec le cinnabre factice, ſelon la méthode du Docteur Turner. Pour une ſeule fumigation de la doſe d'un demi-gros que la malade reçut le lundi 1 Avril 1734, elle éprouva les plus funeſtes accidens, des tranchées vives, des mouvemens convulſifs, une diarrhée fétide qui ne cédait momentanément qu'au laudanum, & une foule d'autres accidens, qui conſécutivément ont conduit la malade au tombeau ſur la fin d'Avril 1735. De cette Obſervation, je ne crois pas qu'il doive s'enſuivre qu'on ait à regarder les fumigations mercurielles comme un poiſon : il fallait ſans doute qu'il y eut dans cette femme une diſpoſition morbifique, qui n'aurait vraiſemblablement pas cédé davantage aux autres remèdes, puiſqu'il eſt vrai qu'auparavant elle avait auſſi fait uſage des pilules de Plummer, qui avaient paru lui rendre la ſanté au mois de Février 1734.

HILSCHER, (Sim. Paul) *Med. Polus.* Diſſertatio, *De inſigni faucium tumore & angore moleſtiſſimo circà ſalivationem mercurialem ſymptomate evitando.* Jenæ, 1741. 1741.

HIRSCHEL, (L. E.) Dr. M. *Betrachtung, ob die wirckung des* mercurii ſublimati corroſivi *in den veneriſchen krankheiten innerlich gegeben, gegründet ſey? Nebſt einer erwehnung der cicuta.* Berlin, *in*-8°. 1763. C'eſt-à-dire : *Conſidérations où l'on a pour but d'examiner ſi la vertu du ſublimé-corroſif peut autoriſer l'uſage où l'on eſt d'adminiſtrer ce remède intérieurement; on y a joint quelques lignes ſur la ciguë.* 1763.

Betrachtungen über den gebrauch des ſublimats und ſchierlings. C'eſt-à-dire : *Conſidérations ſur l'uſage du ſublimé & de la ciguë;* à Berlin, 1764. 1764.

Il y en a encore une édition en 1765, & une autre en 1773, avec ce titre : 1765. 1773.

Conſidérations touchant les effets qu'on attribue

depuis quelque temps au mercure ſublimé-corroſif dans les maladies vénériennes, avec quelques remarques ſur la ciguë; à Berlin, chez Vogel.

1768. *Beytræge an ſeinen betracht.* Berlin, 1768. C'eſt-à-dire : *Additions aux Conſidérations précédentes.* A Berlin.

On ſait que M. H. eſt ennemi de ces deux nouveaux remèdes.

HOFFMANN, (Joh.-Michaël) *Marburgenſis-Haſſus* ſubmittit cenſuræ... pro licentiâ... Diſſertationem inauguralem medicam *De mercurii ſublimati virtute in affectibus cutaneis...* Divinis ſub auſpiciis... die 19 Martii 1766. Argentorati, Typis Joh. Henr. Heitzii. *in*-4°. 35 pag.

1766. A la fin de cette docte Diſſertation, M. Hoffmann rapporte non ſes Obſervations, mais celles des plus heureux & des plus ſavans Cliniques de Strasbourg : on y voit les bons effets du ſublimé-corroſif pour des cryſtalines non véroliques, pour la gale humide, la gale ſèche, la gale herpétique, la gale héréditaire, la gale périodique, la lèpre des Grecs, les pétéchies chroniques, les exanthêmes-miliaires-ſcorbutiques, la teigne, les ulcères au tibia, & la gale vénérienne.

1743. HOFFMANN, (Wilh.-Chriſt.) *Haſſ. Darmſt.* Diſſertatio, *de ſalivatione mercuriali.* Gieſſæ, 1743.

HOME, (Franciſcus) *Medicus Regius, & Collegii medicorum Edimburgi ſocius.* Principia medicinæ. Editio ſecunda. Edimburgi, impenſis A. Millar, &c. 1762. *in*-8°.

1762. Nous ignorons la date de la première édition de cet Ouvrage.

Il eſt diviſé en trois Livres; dans la quatrième Partie du troiſième Livre, p. 255, l'Auteur parle des maladies des parties de la génération dans l'un & l'autre ſexe. Nous ne pouvons rien dire de la théorie & de la pratique de M. H. à l'égard de ces maladies, ſon Livre ne nous étant connu que par

le Journal de Léipſic, intitulé : *Commentarii de rebus in ſcientiâ naturali & medicinâ geſtis. Vol.* 14. *pars prima, p.* 68, qui ne nous donne à ce ſujet aucun éclairciſſement plus ample. Voici cependant ce qu'il rapporte du ſentiment de l'Auteur au ſujet de la gonorrhée non-virulente, appelée *Gleet* par les Anglais. Cet écoulement involontaire, dit M.H. ne provient jamais, ſeulement, du relâchement des canaux excrétoires, ou des proſtates, ou des véſicules ſéminaires, mais d'un petit ulcère calleux, & non-vénérien, qui eſt reſté à l'ouverture d'une glande, à la ſuite d'un ulcère gonorrhoïque.

HORN, (Albert-Conr.) Diſſertatio inauguralis *de gonorrhœâ malignâ.* Halæ, *in*-4°. 1759. 1759.

☞ HORNE, [Johannes van]. Prodomus obſervationum ſuarum circà partes genitales in utroque ſexu. *Lugdun. Batavor.* 1668. *in*-12. 1668,

HORNE, [de] *Docteur en Médecine, ancien premier Médecin de l'Hôpital Royal & Militaire de Metz.* Examen des principales méthodes d'adminiſtrer le mercure, pour la guériſon des maladies vénériennes.

Veritatem dies aperit. Senec. de irâ II.

A Londres, & ſe trouve à Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, Libraire, Quai des Auguſtins, 1769. *in*-8°. de 146 pages.

Le Traité de M. de Horne eſt un des mieux raiſonnés qui ait paru juſqu'ici. Il ne parle point à l'*inſtar* de ces Charlatans modernes, qui n'annoncent un Traité des maladies vénériennes, que pour donner honnêtement leur adreſſe. Son but eſt tout différent : il n'a cherché qu'à deſſiller les yeux du Public ſur les nouveaux remèdes qu'on lui préſente tous les jours ſous des formes ſpécieuſes. Il fait voir que ces prétendues découvertes, qui ſemblent tendre au bien de l'humanité, ne ſont autre choſe que du mercure changé de nom. Il 1769.

remonte aux opinions des Anciens sur ce minéral, & au premier usage qu'ils en firent; ils ne l'employèrent contre le virus vénérien, qu'après l'avoir vu réussir dans quelques maladies cutanées. Il passe en revue les frictions mercurielles des Anciens; les emplâtres, les fumigations, les lotions mercurielles, tous remèdes insuffisans. Il vient à la pommade mercurielle simplifiée, dont on se sert aujourd'hui; il démontre l'inutilité de la salivation, son insuffisance & ses dangers. « S'il reste, » quelques Sectateurs *de cette façon de guérir*, on » les doit à l'opiniâtreté, à l'ignorance & à la » routine, défauts vraiment insurmontables quand » ils sont réunis. » M. de Horne parle ensuite de la méthode de guérir par extinction, des bains d'eau tiède unis aux frictions, qu'il conseille aux personnes sèches, amaigries, à celles qui ont le genre nerveux très-sensible & très-irritable, tels que les mélancoliques & les hypocondriaques. Les bains froids sont un système nouveau, *dit M. de Horne*, » étonnant & contradictoirement opposé aux prin- » cipes reçus, ce qui ne laisse pas d'avoir un cer- » tain mérite dans un pays où rien n'exclut de la » célébrité. » M. de Horne recommande la purification du mercure lorsqu'on l'emploie en frictions, méthode qui ne lui paraît point nécessaire pour la guérison de la vérole, tant pour le désagrément qu'elle cause, que parce que, quelquefois, elle est pernicieuse, savoir dans les phthisies, les hémoptysies, les hydropisies & le scorbut; il trouve encore les frictions dangereuses pendant la grossesse. Elles peuvent, dit-il, occasionner l'avortement; elles sont également mauvaises dans l'enfance & dans l'âge le plus tendre. Il les condamne enfin à cause des maux fâcheux qu'elles entraînent après elles: tels sont les douleurs de tête, celles des articulations, les tremblemens, la chûte des dents, la langueur, la consomption, &c. Après la

nomenclature des différentes méthodes de guérir externes, M. de Horne parle du mercure donné intérieurement; des différens æthyops, ſavoir les préparations mercurielles anti-phthiſiques, anti-ſcorbutiques, alkaliſées, purgatives, le mercure violet, &c.; il parle du mercure doux, de la panacée mercurielle, matières inſolubles, & qui par ce défaut ne peuvent être miſcibles à nos liqueurs, ni circuler avec elles pour aller attaquer & détruire le virus vénérien; il parle des différentes ſolutions mercurielles, remèdes qui n'ont eu pour eux que l'attrait de la nouveauté, & dont on a vu le peu d'effet. Il s'attache enfin au remède qui lui ſemble le meilleur, à la ſeule préparation mercurielle ſoluble, annoncée par le grand Boerhaave, & miſe en vogue par le célèbre Van-Swieten, au ſublimé-corroſif, ſpécifique anti-vénérien reconnu aſſez généralement bon, même de ceux qui le décrient; mais qui ne ſont guidés, que par un vil intérêt. M. de Horne préfère la diſſolution du ſublimé dans l'eau diſtillée, & il conſeille de ne donner au malade après en avoir pris, aucune tiſanne, qu'on ne ſoit aſſuré qu'il eſt paſſé, ſans altération, dans les voies lactées; l'eau diſtillée, ou l'eau de pluie reçue avec précaution, doit être juſqu'à ce moment la ſeule boiſſon permiſe. Il relève avec ſuccès les avantages du ſublimé-corroſif, il en décrit avec goût & préciſion les opérations mécaniques pour la guériſon de la vérole; il réfute avec honnêteté M. Pibrac ſur l'uſage de ce ſel, & même d'une manière victorieuſe, comme l'a dit dans le temps l'Auteur du Journal de Médecine. Après s'être attaché, comme nous venons de le dire, en Médecin vrai, honnête, ennemi du myſtère, à démontrer l'efficacité du ſublimé-corroſif, il reprend le fil de ſes Obſervations, & analyſe les pilules de Keyſer, & le ſirop mercuriel de M. Bellet; il s'attache particulièrement à ce der-

nier. *Voyez* Bellet. Enfin, M. de Horne a écrit en Chimiſte éclairé, & qui n'avait d'autre but que de chercher la vérité: il l'a heureuſement trouvée; & nous avons vu avec ſurpriſe qu'un Journaliſte éclairé ait donné la préférence aux *Recherches Pratiques ſur la maladie venérienne, &c.* Si le ſtyle n'eſt point la principale choſe à conſidérer dans un Ouvrage de ſcience, au moins eſt-ce toujours un agrément de plus, dont le lecteur doit ſavoir gré à celui qui écrit; l'on peut dire que le ſtyle net, précis & correct de M. de Horne, rend la lecture de ſon Livre auſſi agréable qu'intéreſſante.

Diſſertations ſur la nature de l'eſprit de nitre dulcifié, relativement à la diſſolution du mercure, pour ſervir de ſupplément à l'examen des principales méthodes d'adminiſtrer le mercure dans les maladies vénériennes, imprimé chez Didot, 1770, *& de Réponſe aux Réflexions d'un Anonyme contre cet Ouvrage, inſérées dans la nouvelle édition des* Effets du ſirop mercuriel de M. *Bellet*, qui vient de paraître chez Durand, 1770.

Dictis dabit ipſa fidem res. Lucret.

A Londres, & ſe trouve à Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, Quai des Auguſtins, 1770. *in*-8°. 159 p.

1770. Quoique cette Brochure ſoit anonyme, nous la mettons au nombre des Ouvrages de M. de Horne, parce qu'on ſait actuellement qu'elle eſt de lui; & quand nous n'aurions pas pour nous en convaincre, le cri général, il ſerait facile de connaître à la vivacité & à la chaleur du ſtyle, que l'ami de M. de Horne était identifié avec lui-même, pour faire ſon apologie; il a même failli ſe trahir au dernier *alinea* de la *concluſion*; endroit où il jette le gant à ſon Adverſaire. On ne peut que louer M. de Horne, d'avoir ſemblé emprunter la plume d'autrui pour répondre aux ſarcaſmes & aux perſonnalités qu'un Anonyme avait débités contre lui. S'il n'avait pris cette précaution, il

n'aurait pu, ſans ſe charger d'un ridicule, ſe donner les louanges, quoique vraies, dont ſon ami le régale aſſez généralement. Les reproches que l'Auteur fait à ſon Antagoniſte ſont juſtes, & ne ſe reſſentent pas, à beaucoup près, du fiel que celui-ci lui avait déjà prodigué. En général, cet Ecrit de l'ami prétendu de M. de Horne, n'a pas le mérite du précédent : mais dans les procédés Chimiques, on y retrouve toujours la clarté & le ſavoir qui font diſtinguer l'Auteur de l'*Examen des principales méthodes, &c.*

M. de Horne donne une nouvelle édition fort augmentée de ces ouvrages : nous en dirons un mot en forme de ſupplément à la fin de la Bibliographie.

HOURY, *Chirurgien breveté du Roi pour la Guadeloupe & dépendances, ci-devant Chirurgien interne de l'Hôtel Dieu de Paris.* Obſervation ſur les mauvais effets du ſublimé-corroſif employé extérieurement. Extrait du Mercure de France, du premier volume du mois de Janvier 1764, page 108, contient 6 pages *in*-12. 1764.

Ce *topique* publie ſon ignorance & ſon ineptie, en cherchant à décréditer un des meilleurs remèdes tant intérieurs qu'extérieurs, que la Chimie ait découverts. L'Auteur de cette Obſervation cherche à tomber ſur les maîtres connus & reſpectables qui ont écrit ſur ce ſel mercuriel : il dit avoir trouvé dans un *Ouvrage fort connu* la recette d'une pommade faite avec le beurre, la céruſe & le ſublimé-corroſif ; il tait le nom de cet *Ouvrage fort connu :* mais ſi M. Houry n'eût été ſeulement animé que par l'amour du bien public, il n'eût pas craint de faire connaître un Livre qui donne d'auſſi mauvaiſes recettes que celles que nous venons de rapporter : nous ſommes donc plus autoriſés à croire que cet *Ouvrage fort connu* eſt quelque vieux diſpenſaire où cet Apprenti Chirurgien a pris ignoramment une recette, & l'a imprudemment miſe en uſage, comme on va le voir :

mais devait-il prendre acte de ſon imprudence, pour écrire contre un très-bon remède ?

Il dit avoir été appelé pour une Demoiſelle affligée d'une dartre vive qui avait réſiſté à tous les traitemens : il ſe ſert de la pommade ci-deſſus faite avec le ſublimé; quelques heures après cette Demoiſelle ſe trouve empoiſonnée : il n'y a rien de ſingulier ni d'étrange dans cette Obſervation. Il eſt arrivé à M. Houry ce qui eſt arrivé bien des fois avant lui, & ce qui arrivera à tous les ineptes qui ſe ſerviront du ſublimé-corroſif ſous forme concrète. On ſait que pour affaiblir ſa vertu délétère & corroſive, il faut qu'il ſoit diſſous dans un menſtrue convenable, parce qu'alors ſes aiguilles ſe trouvent émouſſées & ſi conſidérablement écartées, qu'elles ne peuvent plus agir à raiſon de leur forme tranchante. Si M. H. avait employé le ſublimé diſſous dans l'eau diſtillée à petite quantité, il aurait eu des ſuccès heureux : mais il ſaupoudre une plaie : car n'eſt-ce pas ſaupoudrer que d'employer ce ſel ſimplement empâté dans un graiſſeux ? Par conſéquent ſi M. H. a commis une étourderie; s'il a trouvé dans quelque bouquin une recette dangereuſe, doit-on inférer de-là que le remède ſoit abſolument mauvais ? Un grain, deux grains d'émétique, ſont un bon purgatif : dix empoiſonnent. J'ai vu dans un vieux Diſpenſaire un gargariſme pour l'eſquinancie : l'Auteur y recommandait entre autres drogues, un gros de ſublimé-corroſif : euſſé-je jamais en conſéquence de cette recette ordonné pour l'eſquinancie un gros de ſublimé en gargariſme ? Et quand j'euſſe été aſſez ſot & aſſez ignorant pour le faire, eût-on dû proſcrire de la Médecine ce puiſſant ſpécifique ?

HOUSTET, *Conſeiller du Comité Perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, ancien premier Chirurgien de ſeu ſa Majeſté le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, ancien Chirurgien-Major*

Major des Armées du Roi. Obſervation ſur une paralyſie de cauſe vénérienne, extraite des Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, Tom. IV. 1768. page 141; contient 12 pages in-4°.

M. Houſtet préfère à toutes les manières de guérir le vice ſyphillitique, les frictions par extinction : mais il exige qu'elles ſoient adminiſtrées très-prudemment pour que leur ſuccès ſoit aſſuré. Le point capital eſt de procéder lentement dans l'uſage des frictions, ſur-tout au commencement de la cure. Par ce moyen le mercure s'inſinue doucement, pénètre ſans obſtacle dans les plus petits vaiſſeaux, & il ne cauſe ordinairement aucun déſordre; parce que, quand ſon opération eſt lente, il ouvre uniformément les couloirs: & lorſque les voies de la tranſpiration, des urines & de l'excrétion des glandes inteſtinales ſont une fois libres; le mercure pris conſécutivement à plus grande doſe, ou par des frictions moins éloignées, n'agit plus avec fougue & impétuoſité : ce ſont les réſiſtances qu'il trouve auxquelles il paraît qu'on doit attribuer les déſordres qu'une bonne adminiſtration fait prévenir. Après ces ſages préceptes, il rapporte la maladie d'un homme d'environ trente ans, & d'un tempérament mélancolique, pour lequel il fut appelé au mois de Décembre 1732. Il le trouva dans l'impuiſſance de pouvoir uriner & d'aller à la garderobe, avec un défaut d'action aux extrémités inférieures; elles étaient froides & dans un état d'atrophie : les nerfs qui ſortent des vertèbres des lombes & de l'os ſacrum étaient obſtrués; & en conſéquence toutes les parties auxquelles ces nerfs ſe diſtribuent étaient paralytiques. L'état de ce malade était critique, & demandait le plus grand ménagement; cependant M. Houſtet le rendit bien portant le 23 du mois de Mai 1733, temps où il ceſſa de le voir. Ce Chirurgien conclut que la ſalivation eût tué ce 1768.

malade qui n'eût point du tout été en état de la supporter.

1768. HUBER (Chriſtoph.), Diſſertatio inauguralis *de lue venereâ*. Vienn. in-8°. 1768.

HUBER (Jean-Jacob). *Voyez* PETMANN.

1740. HUNDERTMARCK..... Diſputatio inauguralis, *de ſingulari uſu frictionis & unctionis in curatione morborum*....quam pro gradu Doctoris ſubjiciet *Carolus-Fridericus Hundertmarck*. Lipſ. in-4°. 1740.

HUNDERTMARCK (Carolus-Fridericus), *Phil. & Med. D. & P. P. Lipſienſis, Academiarum Imperialis naturæ curioſorum & Regiæ Holmienſis Collega, inſtituti ſcientiarum, & artium Bononenſis Academicus*. De mercurii vivi & cum ſalibus variè mixti ſummâ in corpus humanum vi abque efficacitate ejuſque cum ſulphure laxiùs vel arctiùs conjuncti virtute in idem nullâ, Liber ſingularis in quo ſimul varia chemiæ capita illuſtrantur. *Lipſiæ*. In Officina Joannis-Frederici Gleditſch, 1754. in-4°. 88 paginæ.

1754. Cette Diſſertation eſt diviſée en huit paragraphes. Dans le premier l'Auteur rend compte de ſon travail: le ſecond renferme ce que c'eſt que le mercure (ὑδράργυρος), ſes propriétés confirmées par différentes autorités, & la propre expérience de l'Auteur: le troiſième eſt conſacré aux opinions des Anciens & des Modernes, ſur l'uſage externe & interne du mercure vif: le quatrième traite des différentes préparations chimiques du mercure, celles qui ſont des poiſons, celles qui ſont des remèdes non-dangereux, & les ſentimens des Médecins à leur égard: le mercure doux, remède préférable à tous les autres, ſelon M. H., pour l'uſage médicinal, fait le ſujet du cinquième: le ſixième parle de l'alliage du ſoufre & du mercure, connu ſous le nom d'éthyops minéral & de cinnabre; l'éthyops, ſelon lui, n'eſt point un remède aſſez puiſſant: dans le ſeptième enfin, M. H. dit ſon avis d'après celui des

Auteurs, & raiſonne ſur la force & l'efficacité du mercure. Quoique l'Auteur donne la préférence au mercure ſublimé-doux, ſur tous les ſels & préparations mercuriels, ce qui n'eſt plus guères l'avis des ſavans Praticiens de nos jours, à cauſe de ſon peu de ſolubilité dans nos humeurs, cela n'empêche pas que cette hiſtoire abrégée du mercure n'ait beaucoup de mérite. Il y a autant de notes que de diſcours, & elles ſont les preuves d'une érudition vaſte & recherchée. Le 4 Mai 1754, à Léipſic, FRID. CONRAD. BERGMANN ſoutint ſous la préſidence de M. Hundertmark, cette même Diſſertation.

Ozaenam veneream diſputat, & ad orationem quâ munus phyſiologiæ profeſſoris publici ordinarii in Academiâ Lipſienſi in ſe quàm clementiſſimè collatum. a. d. 25 Mart. 1758. Auſpicabitur benevolè audiendam quam humaniſſimè poteſt invitat. *Carol. Frid. Hundertmark*, &c. in-4°. 30 pag.

Après avoir défini l'ozène, avoir recherché ſes différentes eſpèces, & s'être principalement étendu ſur la vénérienne, M. H. preſcrit les remèdes internes & externes qui conviennent dans cette maladie : les remèdes internes ſont les mêmes qu'il emploie ordinairement pour combattre tout autre ſymptôme vérolique. Et voici une poudre de laquelle généralement il a vu de très-bons effets. Prenez de magnéſie très-blanche, demi-ſcrupule ; de panacée mercurielle, ſix ou huit grains ; de camphre, trois ou quatre grains, de ſoufre doré d'antimoine précipité trois fois, deux grains. Cette doſe priſe en une fois le matin à jeun & dans le lit, excite une ſueur bienfaiſante. L'Auteur fuit la ſalivation. Il n'eſt point partiſan de la méthode de M. Van-Swieten ; *elle n'occaſionne pas*, dit-il, *d'évacuations aſſez ſenſibles*. On lave l'ulcère avec une décoction d'abſinthe, de chamairas, de 1758.

sabine, d'écorce du Pérou; on y ajoute le miel rosat, & on insère dans les narines une tente de charpie chargée de thérébentine cuite, saupoudrée d'un peu de poudre de sabine : & on procure ensuite l'exfoliation par l'essence de myrrhe & de succin, ou l'eau d'arquebusade, à laquelle on ajoute quelques gouttes d'huile éthérée, distillée du baume du Pérou noir, & mise en dissolution dans la liqueur minérale anodyne. M. H. fait encore mention d'autres remèdes : il serait trop long de les rapporter tous ici. Ce Discours est orné de notes érudites.

HUXHAM, *Docteur en Médecine & Membre de la Société Royale de Londres.* Lettre à M. Stack, D. M. M. de la S. R. touchant une maladie vénérienne extraordinaire. Extraite des Transactions Philosophiques, année 1741, n° 460, page 127 de la Traduction française. Cette Lettre est de 6 pages in-4°.

1741. Il s'agit dans cette Observation d'une maladie vénérienne qui semble confirmer l'opinion du grand Boerhaave, qui prétend que la membrane adipeuse est le siége du levain vérolique. A la suite de plusieurs gonorrhées, il survint au sujet dont il est ici question, une gale & des gerçures semblables à l'éléphantiasis, des tumeurs, & des ulcères comme dans le *Yaw* (le malade avait eu commerce avec des Négresses). Enfin le mercure & ses différentes préparations ne contribuèrent qu'à accroître & le mal & les souffrances : les bains émolliens & la décoction de gayac adoucirent ces dernières pendant quelque temps, mais n'empêchèrent point les progrès de la maladie; car le sujet périt dans un degré excessif de consomption vérolique. M. Huxham a remarqué que lorsque la membrane adipeuse, qui est à l'extérieur du corps, fut consumée entièrement par la maladie, le levain se porta alors sur celle qui environne les

parties les plus eſſentielles à la vie : & les muſcles & les tendons qui étaient au-deſſous des ulcères, étaient auſſi beaux & auſſi vermeils que dans l'état de parfaite ſanté.

JAC JAC

JACOBI (Joan. Chriſt.). *Militum Præſidiariorum Vinarienſium Medicus ordinarius, & Acad. Electoral. Moguntino - erfurtenſis Scientiar. utilium ſodalis, Academ. N. C.* Nova acta Phyſ. Med. Acad. Cæſar. nat. curios. Tomus 1. pag. 228 obſerv. 58. Norimbergæ 1757. *de mercurio ſalivationem non ciente.*

M. J. après avoir fait mention de ceux qui ont enſeigné la manière d'ôter au mercure ſa force ſalivante, en décrit une qu'on peut employer ſans éprouver le plus leger ptyaliſme. La voici : prenez deux livres de mercure coulant, jetez deſſus, à la hauteur de trois doigts, de l'eau de pluie récemment reçue ; triturez pendant quelques jours avec force & ſans interruption, & auſſi-tôt que l'eau ſera troublée & griſe, décantez, & remettez-en de nouvelle ; continuez cette opération, juſqu'à ce que vous ayez ramaſſé ſuffiſante quantité de cette eau ; mettez-la enſuite en lieu ſûr juſqu'à ce que la poudre griſe ſoit dépoſée au fond du vaſe ; vous ferez ſécher cette poudre & vous en ſéparerez exactement tous les globules de mercure courant. On prend une partie de cette poudre & du remède hypnotique mercuriel de M. J. décrit dans l'appendix du même volume, pag. 165, à l'article *de viribus hypnoticis à regno minerali haud alienis.* Nous ne décrirons point ici cette préparation qui eſt une eſpèce d'éthyops minéral : nous la ſoupçonnons peu utile, & nous croyons 1757.

d'ailleurs que la poudre dont nous venons de rapporter le procédé, quoique prise sans addition, n'est pas susceptible de faire saliver, lorsqu'on ne l'emploiera point à très-forte dose. Au surplus, en lui ajoutant un peu de souffre, elle aura absolument la même vertu que M. J. veut lui donner, lorsqu'il lui joint son remède hypnotique. On donne de la préparation de M. J., aux adultes, un demi-scrupule, par fois, pendant trois ou quatre jours; aux enfans, de trois à quatre grains, & on boit par dessus une décoction de scorsonnaire ou de chiendent. Avant & après l'usage de ce remède on prend quelques laxatifs.

Nous remarquerons que l'on peut obtenir cette poudre grise sans l'intermède de l'eau: Boerhaave nous apprend que le simple mouvement la sépare du mercure. *V.* BOERHAAVE p. 160. L'eau que M. J. emploie n'est donc qu'une redondance, & son procédé n'a rien de neuf. D'ailleurs nous ne voyons pas la supériorité que cette préparation peut avoir sur les autres dont on se sert journellement. L'auteur rapporte aussi la décoction anti-vénérienne de Yvo Gauckes donnée dans le Journal de M. de Maty par M. Grashuis en 1754. *V.* GAUCKES. GRASHUIS.

1761. On lit dans les *nova acta Acad. nat. curios. Norimbergæ 1761. obs.* 67, Experimenta quædam chimica, *pag. 254*, la préparation d'une espèce de pilules mercurielles qui n'occasionnent aucune salivation; la voici: on prend du sel de magnésie des vitriers, fait de la manière suivante. (Prenez de la magnésie des vitriers & du soufre commun égale quantité; faites calciner ces drogues au feu de réverbère pendant quelques jours & quelques nuits, & lessivez votre masse calcinée dans de bon vinaigre distillé). Ce sel de magnesie trituré pendant quelques jours avec du mercure crud, forme une masse de consistance pulpeuse; on n'apperçoit aucun globule de mer-

cure ; on en forme des pilules avec l'extrait d'herbes amères : ces pilules ne font nullement ſaliver, & ont une vertu laxative & dépurative.

La terre mercurielle, faite avec le mercure coulant trituré avec l'eau de pluie, agitée pendant quelques ſemaines avec le ſel de magnéſie & à la quelle on ajoute une quantité ſuffiſante de ſoufre doré d'antimoine, donne un remède bien ſupérieur à celui de PLUMMER.

Nous voyons encore dans les *acta Academiæ Electoralis Moguntinæ ſcientiarum utilium quæ Erfordiæ eſt. Tom. I ann.* 1757. *pag.* 231, un traité du ſoufre doré liquide d'antimoine. M. Jo. Chr. Jacobi qui en eſt l'auteur, dit que cette préparation eſt également ſupérieure pour guérir les ulcères & ſpécialement les cancéreux, la lèpre & la vérole ; il dit que Vaterus a trouvé le premier le ſecret de cette préparation ; la voici : prenez une forte leſſive d'alkali, ſéparez-la en deux portions ; dans l'une, faites diſſoudre du ſoufre doré ; mettez l'autre partie à évaporer, juſqu'à ce qu'un œuf y ſurnage ; alors mêlez-y égale quantité d'huile exprimée de pavots ou d'amandes ; faites cuire doucement, juſqu'à ce que vous n'apperceviez plus d'huile, & que la maſſe ſoit molle ; enſuite ajoutez-y votre première partie de leſſive d'alkali qui tient le ſoufre doré en diſſolution, & continuez la cuiſſon, juſqu'à ce qu'on ne ſente plus l'odeur de l'alkali & qu'il ne paroiſſe plus d'huile. Ce ſavon n'a point une conſiſtance parfaite, parce que le ſoufre doré empêche que l'huile & l'alkali s'uniſſent intimement enſemble : mais voici la manière de lui donner la conſiſtance requiſe. Mettez cette maſſe ſavonneuſe preſque ſemblable à une pulpe, dans une cucurbite ; verſez deſſus de l'eſprit-de-vin alkoolisé à la hauteur de cinq doigts, & laiſſez digérer pendant deux jours : au bout de ce temps on verra au fond de la cucurbite une 1757.

grande quantité d'eau que l'eſprit-de-vin aura extraite ; faites évaporer, & vous aurez une maſſe ſèche, de conſiſtance de ſavon ordinaire, & ſans aucune odeur empireume ni nauſéabonde. Voici maintenant le procédé pour obtenir la teinture. Prenez de ce ſavon la quantité que vous jugerez à propos ; faites-la deſſécher, & mettez-la dans un mortier de marbre ; verſez deſſus de la teinture d'antimoine à la hauteur de trois doigts, triturez exactement pendant quelques heures ; enſuite laiſſer cette mixture en digeſtion dans une cucurbite pendant 24 heures, & vous aurez une diſſolution parfaite, agréable & dénuée de toute âcreté. Voici enfin la manière d'adminiſtrer ce remède. On donne au malade avant midi, & le ſoir vers les quatre heures, 5 grains de ſavon réduit ſous forme de pilules, & quarante gouttes de teinture dans une décoction de racine de genièvre. En deux mois au plus il recouvre ſon ancienne ſanté.

JACOBI (Franç.) *Deſcriptio methodi mercurium ſublimatum corroſivum, tutiùs copioſiùsque exhibendi &c.* A Munſter, chez Perrenon 1772.

Nous n'avons point lu cette brochure : mais nous ſavons par un Journaliſte qu'il y eſt queſ-
1772. tion de certaines pilules de la compoſition de M. Hoffmann : on fait diſſoudre le ſublimé-corroſif dans de l'eau, on y trempe de la mie de pain, dont on forme des pilules, 10 contiennent un grain de ſublimé-corroſif.

On ſait à préſent que cette méthode d'adminiſtrer le ſublimé-corroſif eſt dangereuſe, parce que l'humidité venant à ſe diſſiper, le ſublimé reſte ſous forme concrète : quoique dans chaque pilule il n'y ait que très-peu de ce ſel mercuriel, cependant il peut occaſionner différens accidens.

☞ JACOBI (Jo. Ern.) Diſſertatio inauguralis medica *de lue venereâ*.... quam Just. Vesti,
1689. præſide .... ſubjiciet *J. Ern. Jacobi* Vineriens. Thuring. Erf. 1689. p. 16.

JACQUET, *ci-devant Chirurgien de S. A. S. le Prince Louis de Wirtemberg.* Discours ou Histoire abrégée de l'antimoine, & particulièrement de sa préparation. A Paris, de l'Imprimerie de Sébastien Jorry, rue & vis-à-vis la Comédie Françoise. 1765. *Avec approbation & permission.* in-12. 48 pag. 1765.

On ne disputera peut être point à M. Jacquet le travail & le mérite de sa préparation d'antimoine. Il semble que celle qu'il annonce lui appartienne à bien juste titre. Il présenta à son arrivée à Paris, sa Requête à la Faculté de Médecine, pour qu'elle voulût lui nommer six ou huit Commissaires, afin qu'en leur présence, il travaillât l'antimoine suivant sa méthode; que le résultat en serait déposé dans un endroit désigné, pour que MM. les Commissaires & tels autres Docteurs de la Faculté qui le voudraient, en suivissent l'administration; il ne demandait qu'une chose à ses Juges, le secret; afin qu'au moins pendant sa vie il pût retirer le profit de ses veilles & de son étude. La Faculté à cet effet nomma MM. Vieillard, Verdelhan, Bellot, Barbeu du Bourg, le Thieullier le jeune, & Guilbert de Préval, pour assister à son opération. Ces Messieurs en rendirent à leur Compagnie le jugement le plus flatteur, & plusieurs d'entre eux n'ont pas dédaigné d'en faire des essais qui ont très-bien réussi; ils ont reconnu que ce remède était propre pour tous les maux provenant de l'acrimonie des humeurs, des épaississemens de la lymphe, pour les maladies de la peau, les obstructions des glandes, le lait répandu, les écrouelles, & sur-tout pour les gonorrhées & les maladies vénériennes tant récentes qu'invétérées. Après avoir rapporté tous ces témoignages authentiques, M. J. fait l'histoire de l'antimoine depuis Hippocrate jusqu'à nous. Il ne nous cite ni cures, ni observations; il dit que les Médecins & ceux qui s'en trouveront bien, suffisent pour

faire connaître ſon remède. Dans ce tems-là M. J. demeurait *rue & Iſle St Louis, près celle des deux Ponts.* Nous ignorons à préſent le lieu de ſa réſidence. Nous connoiſſons la préparation de M. Jacquet; elle nous a été communiquée ſous le ſceau de la confiance, par un Docteur-Médecin de Paris: mais nous ne pouvons la révéler par la même raiſon qui lie au ſecret les Membres de la Faculté de Médecine: cependant nous pouvons dire que J. G. H. Kramer lui en a donné l'idée.

Hiſtoire abrégée de l'antimoine & particuliérement de ſa préparation & des cures ſurprenantes qu'il opère. A Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, Libraire, quai des Auguſtins. 1767. in-12. 141 pages.

1767. Cet ouvrage n'eſt que la répétition du premier, à de très-faibles augmentations près. L'ordre y eſt changé, & la brochure eſt terminée par des lettres de différentes perſonnes de l'art & de pluſieurs Particuliers qui conſtatent l'efficacité de l'antimoine de M. Jacquet. La plupart des cures dont il eſt ici queſtion, ont été opérées par des Médecins & des Chirurgiens qui ont eux-mêmes adminiſtré & dirigé ce remède.

1763. On trouve ce médicament annoncé avec deux obſervations communiquées par M. de Préval dans le Mercure de France du mois de Juin 1763 pag. 145, & préconiſé par une lettre anonyme inſérée dans le même Journal pour le mois d'Août 1765. p. 157.

1762. Dans la gazette de Médecine n°. 49, Samedi 18 Décembre 1762, p. 385, un Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, gardant l'anonyme, préconiſe l'antimoine du ſieur Jacquet, qu'il dit avoir employé avec ſuccès, pour une cure vraiment remarquable.

Nouvelles obſervations ſur la préparation d'antimoine du ſieur Jacquet, feuille in-12.

Elle eſt & ſans date & ſans nom d'Imprimeur & du lieu de l'impreſſion.

JAENSCH (Godofredus-Ferdinandus). *Wratiſlavienſis-ſileſius*, auctor publicè defendet diſſertationem inauguralem medicam *de efficaci mercurialium uſu Chirurgico*. . . . Præſide viro D. ANDREA-ELIA BUCHNERO . . . pro gradu Doctoris . . . . ad d. 5 Octobris 1756. Halæ Magdeburg. Literis Hendelianis. in-4°. 26 p. 1756.

JALLET, *Maître en Chirurgie, à Paris.* Lettre à M. Jean Baget, auſſi Maître en Chirurgie dans la même Ville, en date du 12 Mai 1750. Extraite du Mercure de France du mois de Juin 1 volume 1750. contient 5 pag. in-12.

C'eſt au ſujet de la lettre miſe ſous le nom de M. Baget, portant pour titre *pour la défenſe & la conſervation des parties les plus eſſentielles à l'homme & à l'Etat*, que M. Jallet prend le parti de M. Daran, & qu'il dit à M. Baget qu'un Officier guéri par les bougies du premier, fut ſcandaliſé de ce libelle. Il traite en commençant M. Baget de ſon ami, mais il finit d'un ton aigre-doux qui ne prouve pas tout le cas qu'il ſemble faire de ſon confrère. Effectivement un homme qui ne s'élève contre un autre que par des invectives, mérite peu d'égards. 1750.

JALON (Paulus). *Medicus Meten. V.* GRUGER (Daniel).

JAUBERTHOU, *Chirurgien à Paris.* Traité des maladies vénériennes, dans lequel après avoir combattu d'anciens préjugés ſur la conduite de ces maux, on expoſe une nouvelle méthode de les traiter, moins incommode & plus ſure que toutes les précédentes.

Principium dulce eſt, ſed finis amoris amarus,
Læta venire Venus, triſtis abire ſolet. Ovid.

A Paris, chez d'Houry., Imprimeur-Libraire de

Monſeigneur le Duc d'Orléans, rue de la vieille Bouclerie, au St Eſprit & au Soleil d'Or. 1766. *Avec approbation & Privilége du Roi.* in-8°. 369 p.

1766. Le titre de cet ouvrage eſt ſpécieux. L'Auteur prétend y combattre d'anciens préjugés; mais pluſieurs Auteurs les avaient relevés avant lui. Il dit que les chancres, les fics, les condylomes, les gonorrhées, &c. ſont des ſuites du virus vérolique, & qu'on a tort de dire que ces accidens donnent la vérole, puiſqu'eux-mêmes en ſont les ſymptômes. la plupart des Praticiens & des Auteurs ſont d'accord ſur ce point, excepté pourtant pour la gonorrhée bénigne ſur laquelle le mercure n'a point de priſe, qui ne paraît être qu'un dégorgement des glandes placées le long du canal de l'urine, & dont la liqueur qui en découle ne cauſe aucune excoriation. Le ſiége de la chaude-piſſe, dit encore M. J. n'eſt pas toujours dans les glandes proſtates & les véſicules ſeminales, mais preſque toujours dans le trajet de l'urètre. Qui en doute actuellement? Tous les ſentimens ſont réunis ſur ce point, & c'eſt bien gratuitement que M. Jauberthou ſe met en frais d'argumenter. Il eſt vrai que dans les préjugés qu'il annonce de voir combatre, nous ne nous attendions pas à entendre dire que le mercure revivifié du cinnabre, comme on le pratique communément, n'eſt pas bien purifié & & qu'il eſt dangereux de s'en ſervir. En conſéquence l'Auteur enſeigne un autre procédé de ſa façon, plus ſimple & moins coûteux. Comme nous croyons qu'aucun Chimiſte ne l'adopterait, nous nous diſpenſerons de le rapporter ici, & même de le diſcuter. Pour la nouvelle méthode de traiter la maladie vénérienne que l'Auteur nous promet être moins incommode & plus ſûre que toutes les précédentes, elle ſe réduit à donner les frictions par extinction & quelque fois à joindre à ce traitement l'uſage interne d'une liqueur mercurielle, qui

n'eſt autre choſe que du mercure diſſous dans un acide minéral & noyé dans une grande quantité d'eau. Nous ne voyons pas ce que ce traitement a de neuf.

JAUCHUS (J. A.) *Die venus-ſeuche nict allen chren zufaellen nict und ohne ſalivation zu curiren.* Witteb. in-8°. 1750. C'eſt-à-dire : *manière de traiter la maladie vénérienne & tous ſes accidens avec & ſans ſalivation.* 1750.

JAUSSIN. *V.* ALIBOUR.

JESSEN (Jeſſenius à) *V.* PLINUS.

☞ JONSTON (Joannes). *Medicinæ Doctor*, idea univerſæ medicinæ practicæ, Libris XII abſoluta. Editio noviſſima &c. Lugduni. 1655. cum privilegio Regis. grand in-8°.

Cet ouvrage a été d'abord imprimé ſous le même titre, à Amſterdam en 1644 petit in-12, en 8 livres ſeulement. Il a été enſuite réimprimé à Veniſe en 1647, petit in-8°. en 8 livres de même, & enfin il a paru en 1655, augmenté des quatre premiers livres, ſavoir de l'hygiène ; des affections non-naturelles, de leurs ſignes ; des médicamens ; de la méthode de guérir. 1644. 1647. 1655.

Lib. XI. pag. 729, édition de 1655, il eſt queſtion de la maladie vénérienne. L'auteur prétend que le foie eſt le ſiége du mal ; que le ſang s'y ſouille de la corruption vénérienne & porte, par la circulation, l'infection dans toutes les autres parties du corps. Le traitement qu'il conſeille ſe réduit à la ſalivation & à l'uſage des ſudorifiques. Il preſcrit les différentes manières d'exciter le ptyaliſme, ſoit par le mercure pris intérieurement, ſoit par les onctions mercurielles. En général ſa pratique eſt fort ſage & aſſez éclairée, vu le temps où il écrivait.

JOURDAN DE PELLERIN, *Médecin Chimiſte privilégié du Roi.* Traité ſur les maladies vénériennes, dans lequel on explique l'origine & la communication de cette maladie en général, &

de toutes ſes eſpèces en particulier, avec les remèdes ſpécifiques pour leur guériſon : deux traités ; l'un, des écrouelles & de tous les ulcères ; l'autre, des quinteſſences tirées des trois règnes ; & pluſieurs diſſertations ſur les matières qui compoſent les remèdes & leurs préparations : avec un diſcours préliminaire, dans lequel l'on démontre que les remèdes chimiques ſont ſupérieurs aux remèdes vulgaires & galéniques. Chaque volume eſt ſigné & paraphé par M. D. C. Le prix de chaque exemplaire en feuilles 6 liv. 2 volumes. A Paris, chez Michel Jombert, porte St. Michel, à l'entrée de la rue Hyacinthe ; & Prault père, quai de Gêvres, 1749. *Avec Approbation & Privilége du Roi.* in-12. Premier volume de 268 pages, non compris le diſcours préliminaire de 100. Le ſecond volume contient 366 pages.

1749. L'Auteur de cet Ouvrage a non ſeulement pour but dans ſon diſcours préliminaire, de démontrer la ſupériorité des remèdes tirés du règne minéral, ſur le végétal ; mais encore il réfute les raiſons d'un Médecin de la Faculté de Paris, Membre de la Commiſſion Royale, qui, à l'aſſemblée, s'était oppoſé à la conceſſion de ſon Privilége, lorſqu'il ſoumit à l'examen les œuvres poſthumes de feu M. de Grimaldy, premier Médecin du Roi de Sardaigne, dont les préparations guident les ſiennes. Il s'étend auſſi avec profuſion ſur les perfections de M. Chicoineau, alors premier Médecin du Roi ; mais ſes louanges ſont ſi outrées que je les trouve offenſantes. Peut-on dire : « il » ſemble que lorſqu'Homère dans l'Odyſſée, & » Virgile dans l'Énéide, ont fait poëtiquement le » portrait de Traumophile, de Nozofuge & d'Iapis, » qu'ils en traçaient les vertus & la ſcience, ils » avaient en vue la perſonne de M. Chicoineau, » qui poſſede réellement toutes ces qualités » ? C'eſt aſſommer quelqu'un & non le louer. Nous

ne ſommes pas moins étonnés de voir M. Daran, figurer parmi les du Moulin, les Aſtruc, les Vernage, les Maloüin, les Procope, les Ferein, les Petit, les Morand, les Geofroy, les Boulduc; un Adepte devrait mieux ſavoir diſtinguer le ſacré du profane. M. Jourdan mérite à un degré éminent la qualité que nous venons de lui donner: ce Spagirique ſemble avoir hérité de la ſcience du Roi Hermès, & du grand Albert. « Pour une exacte » préparation chimique, *dit-il ſérieuſement*, il » faut choiſir non-ſeulement le printemps pour ra- » maſſer les matières, mais il faut encore avoir » attention au lever, au coucher, & aux aſpects » des ſignes & des planettes qui ont un rapport » naturel avec le mixte que nous voulons prépa- » rer. Par exemple, pour préparer le fer, pour en » faire un crocus, pour en tirer l'huile, la tein- » ture, le ſel, obſervez le temps où la planette » de Mars eſt de jour ſur l'horizon en bon aſpect » du ſoleil, & s'il ſe peut, dans le ſigne du lion » ou dans celui du bélier, &c. » Ses expreſſions, ſes tours de phraſes, tout eſt analogue à la ſcience dont il eſt entiché. « La Pharmacie, *entre* » *autres preuves*, ne peut ſervir que de feu-follet » pour conduire dans les ténébreuſes connaiſſances » des mixtes; ces feux n'ont qu'une lueur impuiſ- » ſante qui ne pénètre pas au delà de l'écorce, &c.» Son traité ſur les maladies vénériennes eſt écrit en même ſtyle, & voici comment il s'explique ſur la cauſe & l'origine de la vérole. « Or, lorſqu'on » en vient au congrès, non tant pour la généra- » tion naturelle, & pour la production de ſon ſem- » blable, mais plutôt pour la volupté, que l'on s'y » livre ſans modération & ſans meſure; qu'enivré » de ces délices meurtrières, on les répète avec excès, » alors l'humide onctueux ſe ſépare & ſe diſſipe, » & ne laiſſant qu'une humidité phlegmatique, » qui, jointe à un feu brûlant contre nature, ex-

» cité par les mouvemens réitérés, & par les ef-
» forts violens que l'on a faits dans le vagin, cauſe
» une fermentation & la corruption de la ſemence
» dans ſa propre ſubſtance; les eſprits infectés re-
» fluent dans le corps vers leur ſource, dans le
» ſang, & infectent par leur rencontre & leur
» mélange, les autres eſprits purs, diſperſés
» dans tout le corps, & diſtribués dans chaque
» partie pour y faire toutes leurs fonctions propres
» pour la conſervation de la vie & pour l'entre-
» tien de la ſanté ». Si nous ne craignions pas d'être trop prolixes, nous transcririons la ſuite, qui eſt d'un ſtyle vraiment alchimique; *le venin*, dit-il, *calcine le ſel du baume de nature*, &c. &c. &c. Il répéte avec Uçay & tant d'autres, que des hommes ſains peuvent gagner la vérole par la communication alternative d'une fille ſaine auſſi. Il paſſe enſuite aux différentes eſpèces de mercure que l'on tire du ſein de la terre, le mercure vierge que l'on trouve coulant & pur dans les mines; le ſecond, qui ſe tire par lotion & lavement de la terre qui en eſt imprégnée; le troiſième, qui ſe lie & s'incorpore dans la mine avec du ſoufre, qu'on appelle cinnabre naturel ou minéral. Il recommande d'être ſoigneux ſur le choix du mercure qui peut être impur, ou parce qu'il tient de l'impureté de ſa nature, ou à cauſe des hétéréogénités, ou à cauſe de la ſophiſtication. On doit prendre celui qui eſt proche des mines des métaux les plus purs & les plus nobles, par conſéquent de celle de l'or: c'eſt pourquoi l'on préfère, avec raiſon, celui d'Eſpagne & de Hongrie. Il n'eſtime ce métal pour l'uſage médicinal, qu'autant qu'il eſt bien purifié. Il donne le procédé de cette purification, qui n'eſt autre choſe que du mercure ſublimé trois fois avec du vitriol & du nitre; & ſept fois enſuite avec partie égale de ſel marin purifié & décrépité. Ce mercure ainſi

ſublimé

ſublimé peut être mis en diſſolution pour l'uſage, on peut en faire un mercure doux, ou le revivifier & le mettre en mercure coulant pours'en ſervir en frictions. On voit aſſez que toute cette opération eſt inutile pour le remettre ſous forme fluide; il eſt auſſi bien purifié par le procédé ordinaire par lequel on le revivifie du cinnabre. Toutes les opérations de M. Jourdan ſont de cette eſpèce, fort longues, fort diſpendieuſes, & non meilleures que celles dont on ſe ſert journellement. Sans doute dans ſon Laboratoire il travaillait comme les autres; & s'il écrivait différemment, c'était pour ſe faire lire avec plus d'avidité, & ſe faire rechercher par ceux qui cultivent encore la Science Hermétique. Il rapporte pluſieurs procédés très-connus, faits ſur le mercure, & qu'on trouve dans des Auteurs peu rares & peu anciens. Il donne auſſi la préparation du mercure fixe philoſophique, panacée animale, végétale & minérale, ſans corroſif; de l'eſprit volatil d'urine humaine; de l'eſſence de vipère; il s'appeſantit même ſur une eſſence de ſa compoſition tirée de ce reptile, & qu'il regarde comme un puiſſant anti-vénérien. On ſait qu'Aquilano, Cataneus, Benedicti, Mayerne, Cæſalpin, Sartorius, Dolée priſaient la vipere employée de différentes manières. Il avoue devoir à M. Rouſſeau, Médecin Chimiſte du Roi, connu ſous le nom de Capucin du Louvre, l'idée de cette préparation. Dans la partie ſuivante, il réfute alchymiquement les frictions par ſalivation & par extinction, & il propoſe pour détruire le venin vérolique, ſes ſels, ſes quinteſſences, &c. Il termine enfin ſon premier volume, par démontrer la néceſſité des remèdes pour la guériſon des maladies, par des paſſages de l'Ecriture Sainte, & des principes de Phyſique, fondés ſur la raiſon naturelle. S'il y a beaucoup d'érudition dans ces démonſtrations, il faut avouer que c'eſt bien la choſe la plus inſipide, la plus

ſeche & la plus ennuyeuſe, ſur laquelle un Lecteur malencontreux puiſſe tomber : tout ceci ne ſe paſſe cependant pas ſans relever d'une manière diſtinguée la ſupériorité de la Médecine. Il commence ſon ſecond volume diviſé en deux livres, comme le premier, par parler des ſymptômes de la maladie vénérienne, & par preſcrire ſon baume ſolaire, ſon eau aſtrale, &c. Il parle des écrouelles qu'il définit : « des ulcères produits par un nitre » contre nature, qui eſt entré dans notre baume » naturel, & qui en étant ſéparé & pouſſé dans « les émonctoires communs des parties nobles, » ou même quelquefois dans d'autres parties no- » bles, ou même quelquefois dans d'autres parties » du corps, s'y coagule en tophes & nodes pier- » reux, & qui, par la ſucceſſion du temps, y forme » des ulcères chancreux & phagédéniques, par » l'acrimonie & par la cauſticité que ce ſel a acquis » dans la calcination ». Il guérit enfin cet accident par le ſel innixe dont il donne la compoſition; l'huile fixe & tingente d'arſenic, eſt le topique qu'il emploie dans cette occaſion. Il traite auſſi du cancer, des tumeurs & des ulcères en général; mais nous ne nous y arrêterons pas. Son dernier livre eſt rempli des procédés par leſquels on obtient les quinteſſences tirées des règnes animal, végétal & minéral ; ſavoir la quinteſſence du ſang humain, puiſſant corroboratif; la quinteſſence tirée des os du corps humain, bonne pour la carie des os, la goutte, les rhumatiſmes ; la quinteſſence de la chair humaine; la quinteſſence de la chair de loup, ſpécifique pour les écrouelles ; les quinteſſences de perles & de marcaſſites d'or n'y ſont point oubliées ; ainſi des autres. On peut juger de l'utilité de ce livre par ces admirables recettes ; ſur-tout aujourd'hui où nous ne croyons plus à la rapure du crâne humain pour l'épilepſie; où les coquilles d'œufs remplacent les perles orientales, &c. &c. &c.

Lettre en forme de diſſertation contre les Char-

*latans, Empiriques, ou gens à prétendus ſecrets, dans laquelle on trouvera des Obſervations ſur la nature du mercure, ſur ſes bons & mauvais effets, & ſur l'origine des maladies. Pour ſervir de reponſe à la Lettre de M. de Torrez, Médecin de feu S. A. S. Monſeigneur le Duc d'Orléans, ſur ſa méthode de guérir les maladies vénériennes; à M. ***.* A Paris, chez Delaguette, Imprimeur du Collége & de l'Académie Royale de Chirurgie; rue St. Jacques à l'Olivier, 1754. *Avec Permiſſion & Privilége du Roi.* in-12. 47 p. non compris un avertiſſement de 26 pag.

Dans ſon avertiſſement, M. Jourdan fait des ſorties vigoureuſes contre M. de Torrez. Il débute par vouloir prouver que tous les ſecrets ne ſont que des chimères; que ceux qui diſent en poſſéder, ſi cela était vrai, les révéleraient, parce qu'ils ſeraient ſûrs d'être récompenſés; & qu'indépendamment de l'intérêt, ils auraient l'honneur d'enrichir l'art. Il rapporte l'exemple de M. Chambon, que M. Daquin, premier Médecin du Roi, fit venir à Paris, & fit récompenſer pour deux découvertes qu'il avait faites; celle de M. de Grimaldy, que le même Daquin fit auſſi récompenſer; M. Helvétius, qui eut une gratification du Roi de 24,000 l. pour la connaiſſance qu'il donna de l'ipécacuanha; Mlle Stephens, à qui le Parlement d'Angleterre a accordé 5000 l. ſterling pour ſon remède. Il cite encore Ariſtote, Précepteur d'Alexandre, & Mithridate, Roi de Pont qui ont fait des découvertes heureuſes; & il finit par ſe citer lui-même, pour avoir obtenu le Privilége de M. de Sénac, qui lui donne le droit de traiter les maladies vénériennes ſur le pavé de Paris. Mais M. Torrez qui avait le droit d'exercer à Paris, avait-il beſoin d'une récompenſe ſemblable à celle de M. J. Enfin, dans tout ſon avertiſſement, il continue d'égratigner M. de Torrez, tout en diſant 1754

qu'il fait *patte de velours*, & il s'encenſe, en cherchant toujous à perſuader que la modeſtie eſt ſa vertu prédominante. Il commence ſa lettre par une eſpèce d'hiſtoire Chinoiſe aſſez mal conçue, qui n'eſt qu'une fiction, pour avoir le plaiſir de tomber à loiſir ſur M. de Torrez. Il prétend qu'il a dit dans ſa lettre à M. de Vernage, que *lorſqu'il adminiſtre ſon remède, le malade croit être en Paradis;* il cherche à jeter du ridicule ſur ce Médecin qui ne l'a pas mérité dans cette occaſion; ces mots ſe trouvent dans une obſervation qu'il rapporte, & il dit que la femme qu'il guériſſait s'écria à la troiſième friction, *qu'il lui ſemblait être en Paradis*: il marque même cette phraſe en lettres italiques. Je ne vois pas que M. Jourdan puiſſe d'après cela, le perſiffler. Plus loin, il a donné à penſer qu'il n'eſt pas l'Auteur de ſes écrits; mais on ſait que M. de Torrez avait aſſez d'eſprit pour compoſer ſes feuilles, qui, pour la plupart, ſont aſſez bien écrites, & le produit d'une plume facile: pour M. Jourdan, on voit qu'en écrivant, il ſort de ſon cercle. Enfin, l'auteur dit que M. de Torrez a mis dans ſa lettre, pag. 37 & 47, qu'il fait ſaliver ſes malades quand il le deſire, & qu'il arrête cette ſalivation à ſa volonté, & en les frictionnant de nouveau & à plus fortes doſes. Premièrement, il ne dit pas un mot de cela page 37; mais page 40, il dit qu'il lui eſt arrivé de s'être ſervi de mercure ordinaire au défaut d'en avoir eu de préparé à l'inſtant, & que voyant les gencives ſenſibles, il avait uſé du ſien; & qu'en 24 heures les gencives étaient redevenues auſſi fermes qu'auparavant: & page 47, il dit que s'il trouvait des perſonnes qui vouluſſent abſolument être traitées par la ſalivation, il commencerait par employer ſon mercure préparé, enſuite d'autre moins purifié, & enfin

du mercure ordinaire ; que par-là il emmènerait le flux de bouche ſans aucune ſouffrance ; & que pour l'arrêter, il emploierait ſon mercure exactement purifié. Nous ſerions trop volumineux ſi nous voulions relever ici tout ce que M. J. avance avec auſſi peu de droit contre M. de Torrez. Nous ne prétendons point être l'Apologiſte de ce Médecin que nous n'avons pas plus connu que M. Jourdan ; mais la tâche que nous avons entrepriſe nous impoſe la loi d'être vrais, & de faire connaître avec impartialité les Ouvrages des Auteurs. Nous diſons donc qu'on ne doit ajouter aucune foi à cette lettre, qu'elle eſt mal narrée & mal écrite, & qu'elle n'eſt dictée que par l'animoſité. Un Auteur polémique doit avoir attention de ne jamais avancer des fauſſetés qu'on peut vérifier, & dont la honte retombe toujours ſur lui. Sans doute que d'après cette lettre, M. Jourdan, qui relève ſa méthode de guérir, & qui annonce chez quel Libraire ſe vendent les Livres qu'il a faits, n'aura pas enlevé un Chaland à M. de Torrez.

JUCH (Herm. Paul.). *Voyez* WEBER. HECKEL. KLEINSCHMID. ERMEL.

JUNCKER (Jo) *M. D. P. P. Voyez* MORGENSTERN.

JUSSIEU (de). Obſervations ſur ce qui ſe pratique aux mines d'Almaden en Eſpagne, pour en tirer le mercure. Et ſur le caractère des maladies de ceux qui y travaillent. 15 Novembre 1719. Extraites des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1719.

Il n'eſt point ſans doute étranger à notre ſujet, de dire un mot des maladies auxquelles ſont ſujets ceux qui travaillent aux mines de mercure ; & de faire ouvrir les yeux ſur bien des préjugés qui ſont accrédités, à cet égard, dans l'eſprit de la multitude. 1719.

1°. Voici la manière dont on peut éprouver une pierre pour juger si elle contient du mercure, & pour s'assurer à peu-près de la quantité.

On choisit un morceau de la pierre que l'on soupçonne tenir du cinnabre, par sa pesanteur & par sa couleur; on en fait rougir au feu un petit fragment, & lorsqu'il y paraît couvert d'une lueur bleuâtre, on l'en retire tout brûlant pour le mettre sous un verre en forme de cloche; l'on observe à travers du verre les fumées qui s'en exhalent, & si elles se condensent en gouttelettes argentines qui s'attachent aux parois du verre, ou qui en découlent, on est sûr de ce qu'elles contiennent de mercure.

Cette expérience conduisit M. de Jussieu à une autre plus aisée, pour découvrir la sophistication dont on pourrait douter dans quelques morceaux de cinnabre que ce soit. C'est de le pulvériser, & d'en jeter la poudre sur un charbon ardent; la couleur de la flamme servira d'indice de la pureté de la mine, ou de la qualité du corps étranger dont on se sera servi pour l'altérer: car si elle est pure, la flamme qui en paraîtra plus épaisse, sera d'un bleu tirant sur le violet sans presqu'aucune odeur, au lieu que si cette flamme tire sur le rouge, ce sera une marque que le fragment de cinnabre sera altéré avec le plomb calciné en rouge; si elle produit une espèce de bouillonnement joint à une fumée odorante dans la torréfaction de la matière, ce sera une preuve qu'on y a mêlé cette gomme rouge, appelée *sang-dragon*.

2°. A la vue du terrein que les Mineurs ouvrent pour en arracher la roche, & dans les endroits même de la mine la plus riche, M. de J. ne s'est point apperçu que l'on trouvât cette quantité de mercure coulant que l'on s'imagine; & s'il en paraît quelquefois quelques onces, ce n'est qu'un effet

de la violence des coups que les Mineurs donnent ſur les rochers avec leurs inſtrumens de fer, ou de la chaleur & des écarts de la poudre dont on s'eſt ſervi pour pétarder ces mines.

3°. M. de J. a obſervé que les impreſſions que quelques-uns croient que ſont capables de faire les vapeurs mercurielles & la malignité arſenicale prétendue du mercure, tant ſur les corps qui ſe rencontrent dans leur athmoſphère, que ſur ceux des hommes occupés aux ouvrages de ces mines, ſont des opinions que l'on doit mettre au rang des erreurs populaires. Les terres qui ſont au deſſus de ces mines, ſont abondantes en grains & en pluſieurs ſortes de plantes qui n'ont aucune mauvaiſe qualité; & les ſources qui du côté du nord ſortent du penchant de cette montagne, donnent des eaux qui ſervent de boiſſon aux gens du pays, & de laquelle ils ne ſe trouvent point incommodés. La fumée même qui, dans le temps de l'opération, s'évapore par les cheminées des bâtimens oppoſés aux fours, & dont l'effet devrait être plus pernicieux dans la circonférence du terrein ſur lequel elle ſe répand, ne cauſe non-ſeulement aucune altération aux arbres du voiſinage, mais ne ſe rend ſenſible par aucun accident extraordinaire aux Habitans du Bourg qui demeurent le plus près de ces fours.

Il eſt vrai que le cinnabre naturel donné intérieurement produit quelquefois des effets fâcheux, tels que le vomiſſement & les tranchées; mais ces ſymptômes ne doivent s'attribuer qu'au peu de précaution qu'on a eue de choiſir un cinnabre mélangé de parties vitrioliques, qui abondent dans une des veines de la mine d'Almaden.

A l'égard des accidens dont on eſt frappé en approchant de l'endroit du ſouterrain où les Mineurs travaillent, M. de J. a remarqué qu'on ſe trompe ſouvent en les attribuant tous, plutôt à

une vapeur qui s'échappe ſeulement de cette eſpèce de mine, qu'à celle de tout autre lieu ſouterrain, dans lequel il n'y aurait aucune autre mine métallique, puiſqu'étant entré dans la même ſaiſon, qui était en hiver, dans d'autres lieux ſouterrains, & ſur-tout dans les carrières de S. Leu de Céran près de Chantilly, qui ſont creuſées fort avant ſous terre; il a été ſurpris de fort loin par une odeur aigre, qui ne provenait que de la ſueur des hommes qui y travaillaient, & il a éprouvé une difficulté de reſpirer, & des douleurs dans les membres à peu-près ſemblables à celles dont ils ſe trouva atteint dans les mines d'Almaden: ce qui l'a convaincu que ces ſenſations différentes ſont des effets néceſſaires du paſſage ſubit que l'on fait, dans ces ſortes de lieux, d'un air chaud à un air froid, & d'un ſec, à un humide.

4°. Une autre erreur dans laquelle on eſt, touchant la cauſe des maladies de ceux qui travaillent aux mines de mercure, eſt de ſe figurer que ce ſoit la reſpiration continuelle de la vapeur qui s'en exhale. On eſt défabuſé de ce préjugé par la comparaiſon que l'on fait de l'état des Mineurs du Bourg d'Almaden, qui travaillent librement aux mines, à celui des Forçats & des Eſclaves qui y ſont contraints. Ces premiers, à leur retour des mines, quittent généralement tous les habits qui leur ont ſervi dans le travail, & les ſouliers ſurtout; par cette précaution ils ſe conſervent en ſanté & parviennent au même âge que les autres hommes; les Forçats, au contraire, qui ne peuvent changer d'habits, qui prennent leurs repas dans les mines mêmes où ils rouchent leur pain ſans ſe laver, ſont ſujets aux enflures des parotides, aux aphtes, à une ſalivation & à des puſtules répandues ſur leurs corps: accidens que l'on voit être l'effet de l'entrée des particules du mercure

dans les pores de la peau. Les Médecins d'Almaden ſuivent une pratique bien différente de la nôtre pour arrêter ces ſymptômes. Nous avons recours aux purgatifs & aux ſaignées ; & eux ils expoſent ces ſortes de malades au grand air, & leur donnent de ſimples abſorbans, tels que la corne de cerf brûlée, l'ivoire, les yeux d'écreviſſes. Cette cure réuſſit preſque toujours à l'égard des ſujets ſobres & qui s'abſtiennent de vin, au lieu que ceux qui ſont ſujets à cette ſorte de débauche, périſſent ſans reſſources. A l'égard des Forçats & des Eſclaves, qui, en entrant dans ces mines, y ſeraient attaqués de quelques maladies vénériennes, il y a des exemples qu'ils y trouvent leur guériſon.

Ce n'eſt donc que la mal-propreté, l'intempérance dans la boiſſon, & la continuité du contact du mercure qui ſont capables de cauſer à ces Mineurs, après une ſuite d'années de travail, les tremblemens dont ils ſont atteints, & qui ne ſont pas continuels, mais qui deviennent plus ou moins ſenſibles, lorſqu'on leur imprime avec plus ou moins de vivacité, quelques mouvemens de ſurpriſe ou de crainte. Triſtes effets du ſéjour du ſang dans des vaiſſeaux du cerveau devenus variqueux par le poids de quelques particules mercurielles qui y ont ſéjourné, ce qui arrive également à ceux auxquels on a donné du mercure mal-à-propos & en très-grande quantité.

IMB IMB

IMBERT. Tractatus *de tumoribus humoralibus*; in Univerſitate Medicinæ Monſpelienſis explicandus, ab Auctore *Franciſco Imbert*, Monſpelii. in-8°. 1753. 1753.

1734. ☞ K.... (T...). *M. D.* A CRITICAL DISSERTATION ON THE MANNER OF THE PREPARATION OF MERCURIAL MEDICINES. in-8°. London. 1734. *C'eſt-à-dire :* Diſſertation critique ſur la manière de préparer les remèdes mercuriels, à Londres.

1768. KAISIN (Ægidius). Diſſertatio inauguralis *de gonorrhœis*. Vindobonæ. in-8°. 1768.

KALM (Pierre) *Membre de l'Académie Royale des Sciences de Suéde.* Nous allons copier tout au long cet article du Journal de Médecine pour le mois de Février 1760. pag. 174.

1760. « L'Académie Royale des Sciences de Suéde a » publié en 1750 dans ſes mémoires, la deſcrip- » tion d'un ſpécifique contre le mal vénérien. » C'eſt à Pierre Kalm, Membre de cette Acadé- » mie, que l'on doit cette importante découverte ; » ce ſavant Suédois a parcouru pluſieurs contrées » de l'Amérique ſeptentrionale, dans la vue de » faire connaître à ſes compatriotes les plantes & » les curioſités naturelles de cette partie du nou- » veau monde : comme peu de perſonnes ſavent » la langue Suédoiſe dans laquelle ſont écrits les » Mémoires de Stockolm, & comme juſqu'ici ils » n'ont été traduits qu'en Allemand, une décou- » verte ſi utile au genre humain a été en quel- » que façon perdue pour la France & pour beau- » coup d'autres Pays. On a donc cru qu'il ſerait » avantageux de donner en Français un ex- » trait fidèle du Mémoire de M. Kalm ; il y a » lieu de préſumer que la Médecine pourra en » tirer des fruits utiles à la Société ».

« Les Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale » ſont très-ſujets au mal vénérien. Un vieux Sau-

» vage a assuré à M. Kalm qu'il avait eu cette ma-
» ladie, avant que d'avoir connu les Européens,
» & que les jeunes gens la gagnaient dans les
» guerres qu'ils faisaient aux Sauvages des parties
» plus méridionales. Mais à quelque degré que le
» mal soit enraciné, ces peuples ont des remèdes,
» au moyen desquels ils se guérissent avec plus
» de promptitude & de facilité que l'on ne fait
» par les frictions mercurielles. D'un autre côté,
» il est presque impossible d'arracher ces secrets
» aux Sauvages ; leur opiniâtreté à cet égard vient
» d'un préjugé qui leur fait croire que si les Eu-
» ropéens découvraient les vertus des plantes qu'ils
» emploient, elles cesseraient d'avoir pour eux la
» même efficacité. Plusieurs Européens, tant Fran-
» çais qu'Anglais, ont mis tout en œuvre pour
» pénétrer des secrets si utiles ; mais leurs efforts
» n'avaient point eu de succès, & les Sauvages
» consentaient volontiers à guérir ceux qui se
» mettaient entre leurs mains, sans jamais vouloir
» leur faire connaître les remèdes auxquels ils de-
» vaient leur guérison ».

« Enfin M. Kalm fit connaissance avec le Colo-
» nel Johnson ; ses manières affables & généreuses
» l'avaient rendu extrêmement cher aux Sauvages ;
» ce Colonel tenta la cupidité de quelques fem-
» mes dont la discrétion ne fut point à l'épreuve
» des présens ; trois de ces femmes qu'il avait su
» mettre dans ses intérêts, à l'insçu les unes des
» autres, lui apportèrent chacune une même
» plante, & lui enseignèrent les mêmes détails sur
» la méthode qu'on employait pour guérir le mal
» vénérien ».

« Cette plante est, suivant M. Kalm, une es-
» pèce de *lobelia*, décrite sous ce nom par M.
» Linnæus, dans son *genera plantarum*. Voici la
» description que M. Kalm en donne dans son
» Mémoire; on la trouvera ici en latin, telle qu'elle

» eſt dans l'original, en faveur des Botaniſtes & des » Médecins ».

« *Radix perennis, fibroſa : fibras plurimas* » *albas, lineæ craſſitie, duorum digitorum longi-* » *tudine plus minùs glebras tanquam à centro* » *emittens.*

« *Caulis ſimplex, interdùm tamen ramos emittens,* » *erectus, diverſæ longitudinis, ab 1 ad 4 pedum* » *longitudinem, communiter tamen 1 ad 2 pedum* » *longit. teres, glaberrimus, lævis, ſubnitidus, pal-* » *lidè irridis, aut interdùm rubeſcens, præcipuè ver-* » *sùs inferiorem partem; foliatus; folia uſque ad* » *ſpicam florum gerens.*

« *Folia duplicis generis : radicalia ſcilicet primo* » *anno, caulina verò anno ſecundo prodeuntia.*

» *Folia radicalia ovato-lanceolata, ſubacuta,* » *crenato-plicata, glaberrima, utrinque ſubnitida,* » *obſcurè viridia cum tinctura purpurei, in petiolos* » *deſinentia.*

» *Folia caulina per totum caulem ſparſa, ovato-* » *lanceolata, ſubacuminata, inæqualiter dentata,* » *patentia, plura, glaberrima, ſubnitida, in pe-* » *tiolos deſinentia; ad margines puncta albida tan-* » *tillùm elevata ſunt; quid quòd ipſi denticuli ejuſ-* » *modi puncta albida elevata gerant; nervi in infernâ* » *folii ſuperficie longitudinales elevati rudimenta* » *florum ad alas inferiores.*

» *Flores ſuperiorem partem caulis occupant, pe-* » *dunculis 2 vel 2 $\frac{1}{2}$ linearum longit. inſidentes : qui-* » *vis flos ſedet ad alam folioli lanceolati, acuti,* » *ſerrati : ſerraturis ſubulatis.*

» *Flores ferè erecti, magni, cærulei, magnitudine* » *vix floribus lobeliæ, flos cardinalis aliàs dictæ,* » *cedentes.*

» *Calicis laciniæ lineares, acutæ, longæ, ſcilicet* » *5 ad 8 linearum longitudinem, marginibus propè* » *baſin retrorsùm flexis.*

» *Reliqua floris sunt* LOBELIÆ, vide *characte-*
» *rem* in *LINNÆI GENER. PLANT.*

« Telle est la description que M. Kalm donne » de cette plante, qui est la même que Tournefort » appelle *rapuntium Americanum flore dilutè cærulæo* » *h. Acad. R. par.* 105. En Français, on lui donne » le nom de *Cardinale bleue* ».

« C'est la racine de cette plante qui fournit aux » Sauvages un spécifique contre le mal vénérien ; » on en prend cinq ou six racines, soit fraîches » soit séchées ; on les fait bouillir pour en faire » une forte décoction : on en fait boire abon- » damment au malade, dès qu'il est réveillé ; & » il continue d'en faire sa boisson ordinaire dans » le cours de la journée : elle doit être légèrement » purgative ; si elle agissait trop vivement, il fau- » drait la faire moins forte. Pendant l'usage de ce » remède, il faut s'abstenir de liqueurs fortes, & » des alimens trop assaisonnés : le malade conti- » nue sa boisson ; il s'en sert même pour bassiner » & fomenter les parties extérieures du corps, sur » lesquelles le mal a fait impression : il ne faut que » quinze jours ou trois semaines pour parvenir à » une guérison totale ».

« Lorsque le malade a des ulcères putrides, il » peut les sécher, les cicatriser au moyen d'une » poudre faite avec la racine du *geum floribus nu-* » *tantibus, fructu oblongo, Seminum caudâ molli,* » *plumosâ. Linnæi flor. suec. 424.* C'est la *caryo-* » *phyllata aquatica nutante flore g. B. 321* ; en » Français *Benoite de rivière* ; on pulvérise cette ra- » cine séchée, & on en répand sur les ulcères vé- » roliques ».

« Quand le mal est invétéré, & lorsque la dé- » coction de la *lobelia*, décrite ci-dessus, ne pro- » duit aucun changement, après que le malade » en a fait usage pendant quelques jours, on rend » cette décoction plus efficace, en y joignant une

» petite quantité des racines du *ranunculus*, *foliis* » *radicalibus reniformibus crenatis*, *caulinis digitatis petiolatis. Gronovii. Flor. Virgin. 166.* » C'eſt le *ranunculus virginianus*, *flore parvo*, *molliori folio*, *Herman. Hort. Lugd. Batav. 514*; en » Français *renoncule de Virginie.* On commence » par laver ces racines; on en mêle un peu dans » la décoction de *lobelia*; mais il faut adminiſtrer » ce remède avec précaution, vu qu'il eſt violent, » & qu'une trop forte doſe de cette racine pourrait cauſer des inflammations, des ſuperpurgations & des vomiſſemens; c'eſt même, ſuivant » M. Kalm, un poiſon très-violent, dont les » femmes Sauvages ſe ſervent pour ſe faire périr, » lorſqu'elles ſont maltraitées par leurs maris ».

» Suivant M. Kalm, d'autres Sauvages, pour » la cure de la vérole, préfèrent l'uſage d'une » décoction faite avec la racine de la plante que » M. Linnæus appelle *ceanothus* ou *celaſtus inermis*, *foliis ovatis*, *ſerratis*, *trinerviis. Hort. Clifford. 73*; & *Gronov. flor. virgin. 25*. C'eſt l'*evonymus novi Belgii*, *corni fœminæ foliis. Commel.* » *Hort. Amſtel. 1. p. 167*, *tab. 86*. La décoction » de cette racine eſt d'un beau rouge; elle eſt » plus difficile à ſe procurer en Europe que les « précédentes. M. Bernard de Juſſieu ſoupçonne » cette racine d'être la même que celle qui lui fut » envoyée il y a quelques années; elle avait tant » d'efficacité, que la tiſanne qui en était faite » guériſſait en deux outrois jours les gonorrhées » les plus invétérées; expérience que ce ſavant » Botaniſte eut occaſion de répéter pluſieurs fois. » Cette racine lui fut apportée ſans qu'on pût » lui apprendre préciſément d'où elle venait; & » les efforts qu'il a faits depuis pour la retrouver » ont été infructueux juſqu'à préſent ».

» La décoction de *ceanothus* ſe fait de même » que celle de la *lobelia*, & ſe prend de la même

» manière; lorſque le mal eſt très-opiniâtre, on » joint à cette décoction celle du *rubus caule aculeato, foliis ternatis. Linnæi, flor. Suec. 410;* » c'eſt le *rubus vulgaris, ſivè rubus fructu nigro G. B. 476*, en français *ronce.*

» M. Kalm aſſure de la manière la plus po- » ſitive, qu'au moyen de ces remèdes, il n'y a » point d'exemple qu'un Sauvage ſoit mort de la » maladie vénérienne; point d'exemple qu'aucun » ſoit péri dans le traitement, quelque violent » que fût le mal, lors même que ſes ulcères » étaient entrés en putréfaction & répandaient » l'odeur la plus infecte; point d'exemple enfin » de malades qui n'ayent point été ſoulagés, » après avoir vainement paſſé par les frictions » mercurielles.

» Ces détails ſont extraits fidèlement des *Mé-* » *moires* de l'Académie Royale de Suède, année » 1750. vol. XII ».

Quelles réparations ne ſommes nous pas obligés de faire aux Nicole, Velnos, Agirony, &c. ſi ces racines précieuſes ſont la baſe de leurs ſpécifiques?

KALTSCHMIED (Car. Frid.), *Dr. Med. V.* CHRIST. LEBER. ALBERTI.

KELLNER (Wilhelm. Andreas), *Sereniſſ. Ducis Saxo-Iſenacens. Conſiliarius & Medicus Aulicus, Phyſicus Provincialis. Acad. Nat. Cur. adjunctus.* Acta Academ. Natur. Curioſor. vol. V. Norimbergæ, 1740, Obſervat. 77, pag. 289. *De gonorrheâ reſuſcitatâ, utpote remedio ad teſticuli tumorem gonorrheæ ſuccedentem præſentaneo.*

Auſſi-tôt que l'Auteur ſut que le malade avait 1740. eu une gonorrhée qu'il avait négligée, il vit que la tumeur du teſticule en était une ſuite: en conſéquence il rappela l'écoulement par une poudre compoſée avec l'antimoine-diaphorétique-martial, le ſuccin, les yeux d'écreviſſes & le

nitre, qu'il donna consécutivement pendant plusieurs jours. Il dit qu'il y a des Chirurgiens qui en pareil cas donnent l'huile de thérébentine dans le vin, ce dont ils font un grand secret; mais il trouve ce médicament trop échauffant, & il ne le conseille nullement.

KEYSER..... Réponse de M. Keyser à un libelle du sieur Thomas, Chirurgien-Major de l'Hôpital de Bicêtre, intitulé : *Le préservatif ou avis au Public sur les dragées anti-vénériennes.* in-8°. 47 p.

Nous croyons que cette réponse fut imprimée en
1756. 1756, vu que le *préservatif &c.* paraît avoir été imprimé cette année-là, *V.* THOMAS. Lorsqu'on aura lu l'attaque & la défense, on ne balancera plus à donner la palme à M. K. Je n'ai jamais vu terrasser quelqu'un avec plus de supériorité; les pièces que M. Thomas avait apportées à l'appui de sa justification sont toutes tournées contre lui; il avait cité des Médecins : ces Médecins disent ne lui avoir jamais donné aucun certificat, & même ne le pas connaître : peut-on quelque chose de plus fort? Je crois que cette défense a dû, dans le temps, couvrir de honte, M. Thomas.

Lettre de M..... à M. Dibon, &c. 10 Juin 1756, in-12. 4 pages.

1756. Nous mettons cette lettre, quoiqu'anonyme, au rang des ouvrages de M. Keyser, parce qu'aux épithètes flatteuses dont l'inconnu orne son nom, il faut que ce soit un de ses intimes amis qui en soit l'Auteur, si ce n'est pas lui-même. Au fait : l'Anonyme provoque M. Dibon; il dit que son silence au sujet des dragées anti vénériennes est pour elles un certificat d'efficacité, puisque dans ses écrits volumineux il a ouvert les yeux du Public sur tous les prétendus spécifiques qu'on lui a présentés. M. Keyser, poursuit l'Auteur, a proposé des défis solennels à ses Antagonistes, particulièrement au sieur Thomas, Chirurgien de Bicêtre,

Bicêtre, qui n'a eu garde d'accepter; sûrement s'il en proposait autant à M. Dibon, il serait homme à lui prêter le collet. Il reconnaît que les deux méthodes sont suffisantes & sûres : cependant quoiqu'il accorde l'efficacité au remède du Chirurgien des Cent-Suisses, il ne laisse pas de le persiffler sur le ton avantageux & décisif avec lequel il parle dans ses Ouvrages, & notamment sur la guérison de Pierre de Dyn, qui devait être tiré d'affaire en peu, & dont la cure a traîné pendant six mois. On remarquera que de part & d'autre ces Messieurs se donnent des cartels: mais ils se gardent bien d'en venir aux mains. *Verba volant, facta manent.*

*Lettre de M. Keyser à M.*** Docteur en Médecine, servant de réponse à un faux article inséré dans le Journal Economique.* A Paris, 1757, in 8°. 30 pages.

Cette lettre est écrite en style de Vadé. M. K. dit en la commençant qu'il avait promis au Public de ne plus répondre à ses Adversaires: mais il ne paraît guères qu'il ait eu envie de tenir sa parole, car il bavarde complettement, comme on peut le voir par tous les écrits suivans. M. Thomas, M. le Camus, M. Brador & M. Fabre sont ici les patiens. Il les traite d'inhumains & d'être plus portés pour leurs intérêts que pour le bien public: mais il nous paraît qu'il ne lui va guères de faire parade d'humanité, lui qui dit que, pour punir un soldat qui s'était mal comporté en prenant ses dragées, il l'avait laissé aller à Bicêtre, & l'avait réduit à ne trouver d'autre soulagement que celui qu'on procure à cet Hôpital. Si la méthode qu'on y pratique est dangereuse & insuffisante, comme il le prétend, il faut être bien cruel pour sévir contre un homme aux dépens de sa santé & même de sa vie. Voilà ces gens qui s'affichent pour les pères & les restaurateurs de l'humanité! Cette 1757.

lettre contient des certificats de ſergens & de ſoldats en faveur de ſon remède, & elle finit comme elle a commencé, c'eſt-à-dire, par des invectives.

Réfutation d'un libelle imprimé & diſtribué au mois de Mars dernier, intitulé : Avis au Public, avec la ſignature du ſieur le Grau, Major du Guet ; 1758, in-8°. 31 pages.

M. Keyſer ſort plus victorieux que jamais de
1758. cette affaire. M. Ménager, Chirurgien du Guet, était l'Auteur du libelle dont il s'agit, & le ſieur le Grau avait ſigné que les dragées de M. K. lui avaient été préjudiciables. L'un & l'autre furent appelés par M. de Roquemont, Commandant du Guet, en préſence de MM. Guérin & Keyſer ; on fit avouer à M. Ménager qu'il était l'Auteur du *pamphlet*, & il perdit ſa place ; on menaça le ſieur le Grau de la priſon, & il ſe rétracta : qui plus eſt, il ſigna un autre certificat dans lequel on lui fit dire que s'il n'avait pas été guéri, c'était par ſa faute ; cette pièce eſt tout au long dans cette réponſe. Qu'on juge à préſent ſi les dragées de M. Keyſer étaient bonnes & s'il fallait s'y jouer. Si ces pauvres gens avaient poſſédé leur *La Fontaine*, ils auraient évité ces déſagrémens en ſe rappelant la Fable du Pot de terre & du Pot de fer.

Lettre d'un Médecin de Paris ſur les diſputes ſurvenues entre M. Keyſer, célèbre Médecin, & le ſieur Dibon ; 6 pag. inſérée dans le Journal Encyclopédique, Février 1758, ſecond volume.

1758. Cette lettre, comme on le voit, qui qualifie, je ne ſais pourquoi, M. K. de Médecin & de célèbre, tend à l'élever auſſi haut qu'on cherche à humilier M. Dibon.

Réponſe de M. Keyſer à l'Auteur anonyme d'un livre intitulé : Traité des tumeurs & ulcères, &c. 1759, in-8°. 48 pag.

Ce Traité auquel M. Keyſer répond, eſt fait, comme on le ſait, par M. Aſtruc. *V.* pag. 112. 1759.
Nous prenons le plus grand plaſir à rendre ici juſtice à l'Auteur de cette réplique, qui ſe défend avec toute la politeſſe poſſible. On peut même dire que ſi M. Keyſer n'avait jamais fait que cette brochure, il ne devrait point être exclu de l'eſtime des Lecteurs cenſés. M. Aſtruc avait dit que le ſublimé-corroſif faiſait la baſe de ſes dragées : il les a ſoumiſes à l'analyſe à Paris, à Lyon, à Bordeaux, à Strasbourg, à Gand, à Anvers ; & il a été reconnu par-tout que ce n'était autre choſe que du mercure diſſous par l'acide végétal. On peut donc dire que cet écrit eſt victorieux en faveur de M. Keyſer. Par l'aveu que nous faiſons, nos Lecteurs verront que l'eſprit de prévention ne guide point notre plume dans nos différentes critiques ; ce n'eſt point le remède, lorſqu'il eſt bon, que nous cherchons à combattre & à détruire ; c'eſt celui qui le débite, lorſqu'il l'annonce comme étant ſupérieur à tous ceux qui l'ont précédé, & immanquable en tous les cas. Qu'un homme qui, par ſes recherches, a fait une heureuſe découverte, jouiſſe de l'honneur d'avoir été utile, & même retire le fruit de ſes peines, rien de plus juſte : mais qu'il ne croye pas apporter la Médecine univerſelle & ſeule par excellence ; qu'il laiſſe aux Particuliers le ſoin de vanter ſes heureux effets, & qu'il ne cherche point à s'accroître, en dépriſant & injuriant ſes Confrères. Ce n'eſt cependant pas que M.K. fût l'inventeur de la préparation de mercure qu'il mettait en uſage. A la machine près avec laquelle il faiſait ſon opération en grand, due à M. de Vaucanſon, & qui, à proprement parler, n'eſt faite que pour éblouir, on trouve ce procédé dans le Théâtre Chimique, imprimé à Strasbourg en 1613, à l'article *Penot*. Nous l'avons traduit en français au mot

PRESSAVIN, *voyez* ce nom ; voici ce qu'on lit encore à ce ſujet dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1759, pag. 102. Ce ſont MM. Hamel, Hellot, Bourdelin & de Montigny, Commiſſaires nommés par l'Académie pour faire l'analyſe des dragées, qui parlent : ils finiſſent ainſi leur procès-verbal, après avoir dit qu'ils ſe ſont rencontrés avec MM. Piat & Cadet, Apothicaires, qui avaient décompoſé le remède avant eux. « Au reſte, » la combinaiſon du mercure avec l'acide végétal » n'eſt pas nouvelle ; M. Margraff en parle dans » un Mémoire inſéré dans le volume des Mé- » moires de l'Académie de Berlin de l'année 1746 ; » le *ſperma mercurii* de Gnemelius, Apothicaire » de Tubinge, eſt un précipité rouge, travaillé » enſuite avec du vinaigre : enfin M. Hellot ayant » fait en 1735 du précipité de mercure *per ſe*, » par une opération curieuſe, ce précipité fut » diſſous dans le vinaigre diſtillé ; on le mit en- » ſuite dans une cornue pour en retirer le vinai- » gre, & l'on eut des cryſtaux ſalins mercuriels : » mais comme on les fit chauffer pour les avoir » plus ſecs, ils ſe revivifièrent en mercure coulant ». Nous donnerons la manière de préparer les dragées de M. K. d'après le procédé de M. RICHARD : *voyez* ce nom : mais comme il eſt impoſſible à aucun Apothicaire de le préparer tel qu'il eſt décrit dans cet Auteur, nous ſimplifierons la manipulation. Nous avous cru cette réduction d'autant plus néceſſaire, qu'il eſt des Apothicaires en Province qui contrefont les dragées de Keyſer ; la contrefaction ne ſerait rien ſi leur préparation mercurielle était bien faite & ne pouvait être préjudiciable : mais le plus ſouvent, pour abréger le temps & la dépenſe, il les font avec du mercure doux ou le ſublimé corroſif ; pluſieurs même ignorent encore la vraie recette.

Lettre à Monſeigneur le Maréchal de Biron, par M. B*** de T***, rue Mazarine, in-8°. 25 Novembre 1759, 13 pages.

1759.

Nous ne ſavons pourquoi il n'a pas plu à l'Auteur de cette Lettre de la ſigner, quoiqu'il diſe qu'il ſe montrera par-tout ouvertement, pour affirmer la vérité en faveur des dragées Keyſériennes. Il nous paraît que le but principal de cette Epître eſt de perſiffler pluſieurs Médecins & Chirurgiens de Paris; celui qui eſt prétendu écrire, dit qu'il a paſſé par les mains de tous ceux qu'il nomme, ainſi que ſon argent, mais ſans éprouver aucun ſuccès. M. Aſtruc cependant fit un peu plus que les autres; il lui annonça ſon incurabilité & une mort prochaine; enfin il eut recours à M. Keyſer, qui le tira des portes du trépas: c'eſt en reconnoiſſance qu'il écrit cette lettre.

Diſſertation Epiſtolaire adreſſée à Monſeigneur le Maréchal Duc de Biron, Pair de France, Colonel des Gardes Françaiſes, &c. ſur une Lettre de l'Auteur du Traité des tumeurs & des ulcères, *contenue dans un Recueil imprimé chez Cavelier, & intitulée*: Lettre d'un Médecin de Province à un Médecin de Paris, ſur les dragées du ſieur Keyſer, 1760, in-8°. 58 pages.

C'eſt encore contre M. Aſtruc que M. Keyſer s'eſcrime; mais il faut dire le vrai : ce premier était quelquefois trop deſpote dans ſes déciſions. On remarquera que ce n'eſt pas M. Keyſer qui eſt cenſé parler dans cette Diſſertation, mais un de ſes amis; & effectivement c'eſt bien la vérité. On voit que le ſtyle de cette Lettre n'eſt pas celui de l'inventeur des dragées. Pour celle qui fut écrite en 1757, nous répondons qu'elle eſt de lui. Au ſurplus, il n'y a rien dans cette Epître qui puiſſe intéreſſer le Lecteur; tout s'y paſſe en réfu-

1760.

tations de faits peu conſéquens, avancés par M. Aſtruc.

Lettre de M. le Maiſtre, Tréſorier-Général de l'Artillerie & du Génie; adreſſée à M. Keyſer, dans ſa maiſon, rue & Iſle S. Louis, 8 Août 1761. in-8°. 12 pages.

1761. Cette feuille contient une Lettre & deux certificats. M. le Maiſtre remercie M. Keyſer d'avoir guéri ſon Valet-de-Chambre en quatre mois, ce que n'avait pu faire M. de la Faye, Chirurgien, en un an; & M. de la Motte, Docteur de la Faculté de Paris, en quatre mois. Cette Lettre eſt appuyée du certificat de ce Médecin, qui ingénument avoue ſon inſuffiſance & couronne M. Keyſer. Le ſecond certificat eſt de M. le Cat, qui dit qu'un de ſes amis a été guéri par les dragées.

Méthode de M. Keyſer, pour l'adminiſtration de ſes dragées, dans le traitement des maladies vénériennes, imprimée par ordre du Roi, 1762. in-8°. 30 pages, & un Avant-Propos de 16.

1762. Dans l'Avant-Propos notre Chirurgien de Giſors annonce que le Roi l'a gratifié d'une penſion annuelle de dix mille livres, & lui a donné le privilége excluſif de vendre & faire vendre ſes dragées pendant ſa vie. Le traitement eſt fixé à 13 liv. 10 ſ. Nous allons donner ſuccinctement la manière d'adminiſtrer ces dragées, pour ceux qui voudront en faire uſage. Le premier but qu'on ſe propoſe, c'eſt de rendre le ventre libre, en procurant une, deux, ou trois ſelles par jour. On y parvient en donnant tous les jours deux doſes de dragées, proportionnées au tempérament du malade, & on augmente chaque jour d'une dragée, juſqu'à ce qu'on ait obtenu l'évacuation requiſe. On commence par ſe faire ſaigner du bras; le lendemain, deux heures avant le dîner, on prend une dragée; en ſe couchant on en prend une autre; le ſecond jour on en prend une avant le dîner &

deux le ſoir, le troiſième on augmente de même d'une; le quatrième on ne prend point de dragées, on ſe purge. Le cinquième, le ſixième, &c. on recommence en augmentant d'une dragée chaque jour, comme il eſt déjà dit, juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu au but qu'on ſe propoſe; quand on y eſt arrivé, on ne fait qu'entretenir la liberté du ventre. Voilà le traitement du premier degré; pour le traitement du ſecond, on augmente par gradation les doſes de dragées, juſqu'à ce qu'on ait fait naître une légère inflammation à la bouche, qui cependant n'ôte pas l'aiſance de manger des alimens ſolides. Le traitement du troiſième degré conſiſte à pouſſer prudemment le remède au point d'exciter dans la bouche une inflammation qui ne puiſſe permettre l'uſage des alimens ſolides qu'avec difficulté; & le quatrième & dernier degré eſt celui dans lequel on ſe propoſe, en forçant toujours les doſes de dragées par gradation, de produire une inflammation à la bouche, qui rende impoſſible l'uſage de tout aliment ſolide. On fait paſſer le malade par ces différens degrés, ſuivant la force & l'opiniâtreté de la maladie. On arrête, quand on le veut, ces inflammations par les moyens connus, ſavoir les purgatifs. Suivant les différens accidens qui peuvent ſurvenir au malade, on ſuſpend ou l'on diminue la doſe des dragées; pendant le traitement on purge le malade environ tous les quinze jours. Les femmes en uſent pendant leurs menſtrues. Le régime rentre dans la règle ordinaire.

Examen d'un Livre qui a pour titre : Parallèle des différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne; *dans lequel on réfute les ſophiſmes de l'Auteur, & on démontre par les faits les plus authentiques, la ſupériorité des dragées anti-vénériennes, ſur tous les remèdes anti-vénériens connus juſqu'ici.* A Amſterdam,

& se trouve à Paris, chez P. F. Gueffier, 1765, in-8°. 465 pages.

1765. Ce Livre fut dans son temps distribué *gratis* de porte en porte par la générosité de M. Keyser, qui est censé en être l'Auteur ; je dis censé, car on sçait qu'il n'écrivait ni ses Livres, ni ses défenses, mais qu'il avait des Auteurs à gages. Quoi qu'il en soit, celui qui lui a composé cette Apologie ne lui a pas volé son argent, car il le défend autant qu'il peut le faire. M. Keyser commence avec triomphe & comme ont coutume de faire tous les vendeurs de Mithridate. Voici comment il parle dans son *Introduction* : « ..... Il n'est resté à mes Adversaires » que la honte d'avoir inventé ces faits. Je me flat- » tais de leur avoir pour toujours imposé silence. » Ils me laissaient respirer & jouir en paix de cette » satisfaction douce pour une ame sensible & pour » un bon Citoyen, d'être utile en général à l'hu- » manité, & spécialement à la Patrie que j'avais » adoptée ». Il continue dans le cours de l'Ouvrage avec cette modestie. Il cherche à réfuter l'Auteur *du Parallèle des différentes méthodes*, &c. & ses plus fortes raisons sont des cures qu'il rapporte, des procès-verbaux de l'état des malades qui lui ont été confiés, des certificats de ses Buralistes, & de quelques Médecins & Chirurgiens. On sait aujourd'hui évaluer une pareille monnoie. Mais M. Keyser aurait dû mieux choisir ses certificats, ou les mieux faire faire : car à Livre ouvert en voici un qui ne nous paraît pas concluant ; c'est celui de M. Garangeot, sur la cure des nommés *Gobert*, *la Grandeur* & *Aubré*. Il parle d'abord des symptômes de la maladie dont ces gens étaient attaqués, & voici comment il finit.... *en foi de quoi je conclus que si ces guérisons sont permanentes, l'anti-vénérien dont il est question, est très-propre à détruire le virus vérolique.... Si ces guérisons sont permanentes.* Ce *si* eût été de trop si

le certificat avait été donné trois mois après la curation. Ce Livre eſt rempli aux deux tiers de pièces juſtificatives, & nous pourrions en trouver pluſieurs pour ne pas dire toutes, de l'eſpèce de celle que nous venons de citer. On voit par conſéquent que ce Livre n'apprend rien, & ne contient rien d'intéreſſant. Cependant, avant que de finir, nous rapporterons la ſortie la plus vigoureuſe qu'il nous ait paru faire contre l'Anonyme. « ... elle » met évidemment au jour les motifs ſecrets qui » lui ont fait prendre la plume au nom des Chirur- » giens. Ils veulent, à quelque prix que ce ſoit, » s'aſſurer le privilége excluſif du traitement des » maladies vénériennes. La ſcience des Médecins » leur fait ombrage; ils croyent devoir détruire la » confiance que la ſupériorité de leurs lumières » leur attire de la part du Public. Ils voyent ſur- » tout avec terreur, qu'ils cherchent à perfection- » ner le traitement intérieur des maladies véné- » riennes; & feignant d'ignorer que c'eſt à ces » mêmes Médecins qu'ils ſont redevables de la » méthode qu'ils exaltent comme la plus parfaite » non-ſeulement de toutes celles qui ont été pro- » poſées, mais encore de toutes celles qu'on pour- » rait imaginer, ils cherchent à perſuader qu'eux » ſeuls connaiſſent & la maladie & le remède. » Il faut pourtant avouer qu'il y a des Chirurgiens qui ſont à l'abri de ces reproches; leur mérite les fait connaître; & ſi tous penſaient comme eux & avaient leur ſavoir, il ſerait à deſirer pour le Public que la Médecine & la Chirurgie ne fiſſent qu'un Corps. Quoiqu'il y ait pluſieurs éditions de ces ſortes de Livres, nous n'en parlerons point. Toutes répètent la même choſe, & ne peuvent être augmentées que par des certificats de la valeur de celui que nous venons de citer. Il y a auſſi dans cette Brochure pluſieurs Lettres qu'on trouve parſemées en différens endroits du Mercure de

France, & qui toutes ſont à la louange des dragées: nous n'en dirons rien particulièrement; ce ſerait trop gonfler cet article, & le gonfler de choſes inſipides. Nous ne rapporterons pas davantage des vers qui ont été faits à la louange de M. Keyſer, & qu'on trouve dans le Journal que nous venons de nommer, le Journaliſte les étale avec pompe & les annonce comme devant terraſſer tous ſes Adverſaires. On ſait aſſez qu'il eſt des Poëtes mercenaires.

LETTER FROM J. KEYSER, &c. C'eſt-à-dire : *Lettre de J. Keyſer, Chirurgien & Chimiſte à Paris, à M. Jonathan Wathen, Chirurgien à Londres, en réponſe à ſon Pamphlet intitulé :* Obſervations Pratiques ſur la maladie vénérienne, &c. à Londres, chez Nicol. 1766.

1766. Nous n'avons pu trouver l'original de cette Lettre; & nous ne la connaiſſons que par le Journal Encyclopédique, qui en a fait mention dans le deuxième volume de Février 1766, page 142. On peut voir ce que nous diſons de la Lettre de M. WATHEN, à ſon article. On ſait qu'il attaque les dragées de M. K. Celui-ci qui s'éveille au ſeul nom de dragées, & qui prétend qu'on ne doit en parler qu'avec reſpect & vénération, a répondu très-vivement à la Lettre de M. Wathen : il prend pour bouclier la Lettre de M. le Cat. Il dit que ſon remède eſt du mercure diſſous par un acide végétal. Il dit enfin que ſes dragées ſont ſupérieures à tous les ſpécifiques apportés juſqu'ici; & que ce qui dépoſe le plus avantageuſement en leur faveur, c'eſt qu'elles ſont employées dans preſque tous les Hôpitaux. Les Anglais nient pourtant qu'on s'en ſerve dans l'Hôpital conduit par MM. Hawkins & Bromfield, comme M. Keyſer l'a avancé dans ſa Lettre. On ſent bien que M. Keyſer, quoiqu'Auteur de cette Lettre, n'aurait pu la lire, car il ne ſavait ni parler, ni diſtin-

guer un caractère Anglais: mais M. Keyſer était-il homme à manquer d'interprètes?

Méthode particulière de M. Keyſer. in-12. 9 pages.

Il y a de ces petits Ecrits une infinité d'éditions; auſſi n'y a-t-on pas mis de date: on y enſeigne en raccourci la manière d'adminiſtrer les dragées.

KEY (George), DISSERTATION ON THE EFFECTS OF MERCURY IN HUMAN BODIES. London, 1747. *C'eſt-à-dire :* Diſſertation ſur les effets du mercure dans le corps humain. A Londres. 1747.

REMARKS ON THE OBSERVATIONS, OF M. GATAKER ON VENEREAL COMPLAINTS. London, in-8°. 1755. *C'eſt-à-dire* : Remarques ſur les Obſervations de M. GATAKER, relatives au mal vénérien. A Londres. 1755.

KHERN (Johannes-Fridericus), *Phyſicus Vareſdinenſis in Croatiâ, Academicus curioſ.* Acad. nat. curioſor. Ephemerides. Cent. I & II. Francofurti & Lipſiæ, 1712. Obſ. 153, p. 318. *Rara alleviatio gonorrheæ.*

Le Militaire qui fait le ſujet de cette Obſervation, combattait avec une égale valeur ſous les drapeaux de Mars, ſous ceux de Vénus & de Bacchus. De ces incurſions il rapporta un jour une gonorrhée virulente fort complette, des bubons, &c. Il ne fut pas plutôt guéri qu'il s'expoſa de nouveau, & retomba dans les mêmes accidens: il accumula mal ſur mal; mais la gonorrhée dont il était travaillé était de ſingulière eſpèce: chaque fois qu'il uſait du coït, il était trois ou quatre jours ſans la revoir; il n'infectait aucune des femmes qu'il voyait, & il était de nature également prolifique. 1712.

KISNER (Johannes-Georgius), *Policter Francofurtenſis.* Acad. nat. curioſ. Ephemerides. Cent.

IX & X. Augustæ Vindelicorum 1722. Obs. 58, page 141. *De gonorrhœæ suppressæ noxâ.*

1722. Le malade qui fait le sujet de cette Observation, avait un vice de conformation aux parties génitales; l'orifice de l'urètre n'était point placé comme il a coutume de l'être, au-dessus du frein, mais immédiatement au-dessous. Vers trente ans, il fit acquisition d'une gonorrhée virulente. Après quelques douleurs assez supportables, il sentit quelque chose d'étranger qui s'arrêtait vers le haut de l'urètre : il chercha lui-même à s'en délivrer; bientôt il s'apperçut que le même embarras régnait tout le long du canal : il appela M. Kisner & un Chirurgien; on lui introduisit quelques tentes de charpies pour tenir le passage ouvert; le malade s'ennuya de cette sujettion, mais l'urètre se consolida, de manière qu'à peine il pouvait y couler quelques gouttes d'urine mêlée de matière purulente, encore fallait-il le secours d'un stylet d'argent très-mince : cet instrument ayant irrité une caroncule qui était au milieu du canal, il survint une inflammation, le scrotum se tuméfia : on fut obligé de l'ouvrir; il en sortit une matière si fétide, que les assistans n'en purent soutenir l'odeur, & la difficulté d'uriner subsistant toujours, les parties enflant de plus en plus, on ouvrit l'urètre jusqu'à la caroncule, pour donner passage aux urines qui coulèrent en abondance. Mais le malade ne put résister aux souffrances; il mourut, & ses amis refusèrent l'ouverture du cadavre.

KLAUNIG (Godofredus), *Sacræ Cæs. Majestatis, & Sereniſſimi Principis Palatini Caroli, &c. Medicus, Poliater Vratislavienſis. Academicus curioſus.* Academiæ Cæsareo-Leopoldinæ, naturæ curiosorum, Ephemerides, &c. Cent. I & II. Francofurti & Lipsiæ, 1712. Obs. 9, page. 46. *De sulphuris antimonii aurati virtute anti-venereâ.*

Le malade que M. Klaunig guérit avec le soufre doré d'antimoine, était fortement attaqué de la maladie vénérienne. On sait que cette préparation excite le vomissement souvent même avec trop de violence. 1712.

Acta Phys. Med. Acad. Cæsar. nat. curiosorum exhibentia ephemerides, &c. Vol. II. Norimbergæ, 1730, page 32, Obs. 12. *Tumoris strumosi medela in mercurio.*

Il est question ici d'une tumeur qui augmentait & diminuait selon les phases de la Lune; elle était d'une grosseur considérable: elle était survenue à un sujet de 40 ans, homme de Lettres, & d'un tempérament phlegmatique, qui avait mené une vie fort licencieuse, & qui quelque temps auparavant avait été attaqué d'un mal de gorge assez douloureux. M. Klaunig ne voulut point qu'on détruisît cette tumeur ni par le fer, ni par le caustique, avant qu'on eût dépuré la masse des humeurs, à cause des conséquences fâcheuses que de telles opérations pourraient avoir. Il lui fit faire usage du mercure doux, pour lui procurer le flux de bouche: ce remède fut inutile; on employa les frictions qui n'eurent pas plus d'effet; on revint au mercure doux, & le tout fut employé en vain. Le malade ne s'en trouvait cependant pas plus mal: le sommeil, l'appétit étaient bien réglés, & la tumeur diminua à vue d'œil. Pour chasser le mercure hors le corps, M. Klaunig donna la poudre diaphorétique, le soufre doré d'antimoine, la colofone; les sueurs, un léger vomissement, des déjections par bas suivirent l'usage de ces remèdes; & d'après son ami le Docteur Erndelius, Médecin du Roi de Pologne, il fit usage avec succès de l'emplâtre de cumin, topique excellent pour fondre les glandes schirreuses 1730.

KLEINSCHMID. Dissertatio inauguralis medica, *de lue venereâ, additis affectibus cognatis*.... 1750.

quam Herm. Paul. Juch, D. Medico præside, ſubjiciet *Philip. Aug. Kleinschmid*, Naſſovio-Kirbergens. Erford, 1750, page 12.

KLIPSCH (Joannes-Philippus), *Medicus candidatus auctor* : pro Doctoris gradu ; Diſſertatio inauguralis medica, ſiſtens *caſus aliquot hominum à luè venereâ, per ſalivationem, curatorum.* Præſide Christiano-Gotter. Stentzel, Artis ſalutaris ac Philoſophiæ Doctore, Chirurgiæ & Pathologiæ Profeſſore publico ordinario, H. T. Ordinis Medici in Academiâ Vitembergenſi Decano, die 21 Aprilis anno 1742, in-4°. 24 pages.

1742. M. Klipſch fait l'hiſtoire de trois malades qu'il a guéris, il leur a procuré la ſalivation par le mercure doux, duquel il fait grand cas; l'Auteur remarque d'après ſon expérience, qu'il eſt dangereux de provoquer le flux de bouche chez les femmes, pendant le temps de leurs menſtrues.

KNIPHOF (Joannes-Hieronimus). *Inſtitution. Med. in Acad. Erfurtenſi Profeſſor publi. ordinar. Facult. Medicinæ aſſeſſor extraordinar.* Acta Acad. nat. curioſ. Vol. V. Norimbergæ, 1740. Obſerv. 16, page 73. *De luè venereâ, poſt ſalivationem nova incrementa capiente.*

1740. Le jeune homme qui fait le ſujet de cette Obſervation, avait été cruellement affligé de la maladie vénérienne : un certain Médecin lui avait conſeillé comme un moyen infaillible pour ſe guérir, d'épouſer une femme ſaine & pucelle. Il ſuivit ce conſeil, & ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que, s'il ne fut point guéri, au moins il n'infecta point ſon épouſe, & il eut d'elle un enfant bien portant. M. Kniphof lui fit prendre le mercure doux intérieurement, & lui adminiſtra les frictions mercurielles en même-temps. (*traitement mixte*). Quelque tems après que le malade eut ſalivé, certains ſymptômes reparurent ; mais cela eſt peu rare, même après avoir été traité de toute autre manière, puiſ-

qu'il peut arriver, ou que le traitement n'ait point été achevé, comme dans cette Obſervation, ou que le tempérament du malade ſoit réfractaire aux remèdes, ou que ceux que l'on emploie ne ſoient pour lui que palliatifs. Telle maladie réſiſte aux frictions, & qui eſt guérie par les ſudorifiques ; telle autre réſiſte aux ſudorifiques & au mercure, & eſt guérie par les ſels lixiviels, ou même par l'effet de la nature.

KNOLLE (Jo. Frid.). Diſputatio inauguralis, *de oſſium carie venereâ*. Lipſiæ. in-4°. 1763. 1763.

KNOER (Ludw. Wilhelmus de). *Die über den Schædlichen mercurium und ſalivation triumphirende Venus, ſamt dem faulartigen ſcharbock, nebſt unterricht, wie dieſe ſenchen zu unterſcheiden und zu heben; Leipzig.* in-8°. 1753. C'eſt-à-dire : *Vénus triomphant du mercure & de la ſalivation. On y a joint un Traité du ſcorbut, avec la manière de le prévenir & de le guérir.*

Nous croyons avec fondement que cet Auteur eſt un certain Charlatan, Marchand de pilules & de teintures anti-vénériennes, & de ſoufre philoſophique, que M. Aſtruc a fait connaître ſous le nom de *Knorr*. Voy. Aſtruc. *De morbis Venereis*, Tom. II, page 1053. 1753.

☞KRAMER (Joh. Georg Heinrich), Phil. & Med. Doct. *Und kayſerlichen Proto-Medici am RheinMedicina caſtrenſis, &c. Nürnberg, endter*, 1735. C'eſt-à-dire : La Médecine des Armées ; par J. G. Kramer, premier Médecin des Armées Impériales ſur le Rhin, in-8°.

Le quinzième Chapitre de cet Ouvrage, page 86—91, regarde le mal vénérien, & préſente une méthode ſûre & bien vue. L'Auteur, après avoir proſcrit les frictions & la ſalivation, comme dangereuſes & extravagantes, ſoit à Montpellier, ſoit en Allemagne, fait conſiſter toute la cure dans l'adminiſtration du mercure doux, qu'il conſeille 1735.

de donner pendant trois mois à la dose d'un grain ou deux, tous les jours ou tous les deux jours, avec des poudres absorbantes; il conseille de donner un laxatif tous les huit jours, de suspendre le bol de mercure quand les gencives s'échauffent, & de donner à la place une décoction qu'il ne spécifie point, quoiqu'il soit aisé de voir qu'elle doit être faite avec les bois sudorifiques ; & il dit d'y faire quelquefois bouillir un nouet de mercure doux. Il doit cette méthode à Wedel, & il avoue suivre en même-temps celle d'Alberti, (*Dissert. de mercurio dulci*) qui donne tous les soirs un grain & demi de mercure doux, avec quinze grains d'écailles d'huitres troschiquées; il assure enfin qu'on prévient la salivation en mêlant douze grains de cloportes avec ce mercure doux. C'est aussi la méthode que à Brunn a suivie.

1736. Cette méthode de joindre les cloportes au mercure est confirmée par de nouveaux succès, consignés dans le Commerce Littéraire de Nuremberg, Année 1736, semaine 29, page 227, & semaine 37, page 289, par *Christophe Feuerlin.*

1731. Christophe-Jacques Trew, *In Commercio Litterario, Norimbergæ, Ann.* 1731, *p.* 412, dit que le mercure doux mêlé avec égale quantité de cloportes pulvérisés, n'occasionne aucune inflammation de gosier, aucune douleur, & fait couler de salive, environ quinze à vingt onces chaque jour. Il est encore mieux de prendre quatre à cinq doses par jour de cette poudre de cloportes, en commençant par huit grains, & augmentant jusqu'à la dose de quatorze à quinze. On doit observer le régime convenable, s'abstenir de vin & de bierre, & boire une décoction de racine de pimprenelle.

1734. Kramer, *Commercium Litterarium Norimbergæ, Ann.* 1734, *hebd.* 41, *p.* 322, *& hebd.* 42, *p.* 330, a envoyé aux Auteurs de ce Recueil Littéraire les questions suivantes, dont lui-même a donné la solution.

solution. *Si la maladie vénérienne avec ulcères au palais, à la luette, aux amygdales, &c. peut être guérie sans mercure? De quelle manière le mercure opère la guérison? Si elle dépend directement de la salivation?* 1°. Il décide que la maladie vénérienne ne peut être guérie qu'avec le mercure. 2°. Ce métal agit par sa pesanteur & sa volatilité, en se mêlant, se dissolvant dans nos liqueurs, en se glissant dans les plus petits vaisseaux capillaires, & levant les obstructions qu'y forme l'épaississement des humeurs & de la lymphe, causé par le vice vénérien. 3°. Il prouve par son expérience, & d'après les autorités des Auteurs qu'il cite, tels que Elie, Camerier, Vercelloni, que la salivation est inutile; il la croit même contraire à la guérison. Il parle ensuite des remèdes dont il est fait mention dans son Ouvrage que nous venons d'analyser.

Commercium Litterarium Norimbergense, Ann. 1735, *hebd.* 33, *p.* 258, §. 1. Kramer dit avoir employé dans les maladies vénériennes, mais sans succès, une herbe appelée en Latin *Botrys mexicana*, connue en Français sous le nom *d'Ambroisie ou de Thé du Mexique*. Pierre-Christophe Wagner, même Recueil, *hebd.* 46, *p.* 363, §. 3, assure aussi l'avoir employée sur beaucoup de malades, sans pouvoir obtenir aucune guérison. 1735.

Dans le même Ouvrage, *Ann. 1738 : hebd. 3, pag. 18*, Kramer rapporte que la gratiole, ou herbe au pauvre homme, *gratiola centauroïdes*, C. B. mêlée avec égale quantité de mauve sauvage, infusées en forme de thé, jouit d'une vertu très-efficace contre les gonorrhées, quoiqu'elles soient virulentes. 1738.

La racine de l'*oxys Indica, tamarindi foliis, floribus umbellatis*, que l'on trouve dans presque tous les endroits de l'Inde, prise en décoction, est vantée pour la même maladie; (l'Auteur ne dit point s'il entend la gonorrhée virulente ou la béni-

gne) dans le *Thesaurus Zeylanicus, exhibens plantas in insulâ Zeylanâ nascentes; inter quas plurimæ novæ species & genera inveniuntur. Omnia iconibus illustrata & descripta curâ & studio* JOANNIS BURMANNI, *Med. Doct. & Botanices Professoris, in horto medico Amstelodamensi. Amstelædami, apud Janssonio-Waesbergios & Salomonem Schouten*, 1737. in-4°.

A propos de spécifiques végétaux contre la vérole, il nous souvient d'avoir lu dans l'Ouvrage intitulé: *Philantho-Zoiconographia Weinmanniana*, in-fol. *Augustæ-Vindelicorum.* VI vol. *pagina* 96, fasciculi quinti: que l'*aster latifolius & angustifolius, in saxosis incultis proveniens*, en Français comme en Latin *aster*, à feuilles larges & étroites, est regardé comme spécifique dans les maladies vénériennes, & contre les morsures des animaux venimeux.

Dans le même Ouvrage, savoir le Commerce
1739. Littéraire de Nuremberg, année 1739, semaine 38, page 297, M. Kramer dit que, quoique Schulz ait annoncé dans sa Dissertation *De Æthiope minerali*, ainsi que plusieurs auteurs, que cette préparation mercurielle est insuffisante dans la guérison des maladies vénériennes, il a éprouvé que dans les affections cutanées vénériennes, & dans toutes les autres qui ont résisté aux remèdes, elle est très-efficace. On donne l'æthiops minéral, à la dose d'un scrupule ou d'un demi-gros, deux ou trois fois par chaque semaine, mêlé avec suffisante quantité de jalap ou de diagrède, pour faire aller le malade trois ou quatre fois à la selle. On fait prendre pendant le même temps avec succès, la décoction de quelques bois. Ce remède est à préférer aux préparations mercurielles qui excitent le ptyalisme.

KRAUS (Joh. Guill.). Commercium Litterarium, ad rei Medicæ & scientiæ naturalis incremen-

tum inſtitutum, quo quidquid noviſſimè obſervatum, agitatum, ſcriptum vel paratum eſt, ſuccinctè dilucidéque exponitur. Anni 1731, Norimbergæ, page 43. Obſervatio, *De ulcere ſchirrhoſo in pudendis feminæ cujuſdam feliciter ſanato.*

1731. Cet ulcère ſquirreux & qui commençait à devenir cancéreux, avait été occaſionné par une gonorrhée virulente ſupprimée inconſidérément. M. K. commença par donner à la malheureuſe fille dont il eſt ici queſtion, un ſpécifique antiacide d'une vertu éprouvée, les réſolutifs, les tempérans & les délayans. A l'extérieur il employa les cataplaſmes faits avec la thériaque, les émolliens, & les légers réſolutifs, les balſamiques, &c. Il y fit entrer les préparations deSaturne. La tumeur & l'inflammation cédèrent un peu, mais la corroſion faiſait des progrès: il jugea à propos d'amputer la chair corrodée, avec la partie la plus éminente des nymphes, depuis le principe du clitoris juſqu'au frein, & même le périnée & l'anus; opération qu'il acheva avec ſuccès ſans bleſſer les muſcles érecteurs, & qu'il fit lui même, (car M.Kraus annonce qu'il ne confie qu'à lui toutes les opérations chirurgicales qui menacent de quelque danger. Il ſerait à ſouhaiter que tous les Médecins imitaſſent ſon exemple.) En coupant le ſquirre, il ne put éviter quelque vaiſſeau hypogaſtrique, d'où le ſang jaillit comme d'une petite fontaine, mais il l'étancha avec le cautère actuel. De crainte que l'urine n'irritât par ſon acrimonie, & ne mouillât les emplâtres balſamiques appliqués ſur la plaie, M. Kraus adapta une canule de plomb au diamètre de l'urètre, & l'enveloppa de linges trempés dans un baume approprié. Dans l'eſpace de deux mois, la malade fut rétablie en parfaite ſanté.

1760. KUNSTER (Joan. Wolffg.). Diſſertatio *de*

salibus metallorum, præsertim auri & mercurii. Editio tertia. Lipſ. in-4°. 1760.

KURELLA (Erneſte-Gottfrid). *Voy.* SCHARSCHMIDT.

☞LABAT (le Père). Voyage du Chevalier des Marchais en Guinée, Iſles voiſines & Cayenne, &c. par le Père Labat, vol. IV. Paris, in-12. 1730.

1730. Page 8, Tom. III, l'Auteur dit que les Nègres de l'Iſle de Saint Thomé ou Saint Thomas (1), qui ont le mal vénérien, s'en guériſſent à préſent par la ſalivation cauſée par le mercure. Ils avaient, dit-il, ſelon les apparences, d'autres remèdes avant que les Européens leur euſſent enſeigné celui-ci. Il ajoute que les remèdes ſont inutiles aux Blancs qui ont acquis le mal par la communication avec des Négreſſes, parce que le virus devient pour eux un poiſon qui ne peut être détruit; ce qu'il y a ſeulement d'avantageux pour eux, c'eſt qu'il ne fait point languir. Ils tombent dans des faibleſſes ſi grandes & dans un épuiſement ſi extraordinaire, qu'ils meurent ſouvent dans les vingt-quatre heures, ou, s'ils ſont d'un tempérament extrêmement robuſte, ils portent le mal quelques jours & meurent à la fin, ſans qu'on ait pu

(1) Il ne faut pas confondre l'Iſle dont nous parlons avec celle de Saint Thomas, une des vierges à l'Amérique : celle dont il eſt ici queſtion fut découverte le jour de la fête de cet Apôtre, le 21 de Décembre 1495, par les Portugais, lorſqu'ils cherchaient le chemin des Indes. Elle eſt ſous l'Equateur. On prétend que la ligne équinoxiale paſſe ſur l'Egliſe Cathédrale. Sa ville capitale ſe nomme St Thomé & plus communément *Panoaſan*.

trouver juſqu'à préſent le moyen de rétablir leurs forces.

Voyez encore ce que le Père Labat dit de l'épian, p. 163.

LACHAUD le Fils, *Maître-ès-Arts en l'Univerſité de Paris; & Membre du Collége de Chirurgie.* Lettre à M***, le 26 Décembre 1753. in-12. 16 p.

Nous ne ſavons pas où cette Lettre a été imprimée, ni de quelle autorité. Elle n'eſt écrite par M. Lachaud, qu'afin de prouver au Public que, ſi M. de Torrez a trouvé le ſecret de purifier le mercure au point d'en donner une très-forte doſe ſans faire ſaliver, il n'eſt pas le ſeul à qui l'on ſoit redevable de cette découverte. MM. Lachaud père & fils, ont fait deux cures en 1752 en préſence de pluſieurs Maîtres de l'Art, avec de la pommade mercurielle qui n'a occaſionné aucun ptyaliſme. Enfin l'Auteut conclut par s'approprier la moitié des lauriers que cueille M. de Torrez, puiſque leurs méthodes ſont auſſi bonnes l'une que l'autre. Ce ſerait un miracle, ſi un homme, en quelqu'état qu'il ſoit, reſtait ſans concurrens.

LACOMBE, *Avocat. V.* FRACASTOR.

LAFONT (de), *Fils de Maître en Chirurgie, & Chirurgien breveté du Roi, par la Commiſſion Royale de Médecine pour l'adminiſtration de ſon remède.* Diſſertation ſommaire ſur les maladies de l'urètre, appelées calloſités, ou vulgairement carnoſités; & du moyen ſûr de les guérir radicalement ſans l'uſage des bougies. A Paris, chez Jean Lamesle, 1763. in-12. 23 pages.

Dans cette diſſertation, l'Auteur dit que les bougies ſont dangereuſes, ou au moins ne ſont d'aucune utilité; que leurs Inventeurs n'étaient que des ignorans, qu'elles ne ſont bonnes qu'à remplacer l'algalie; & que dans ces occaſions, une ſimple petite bougie à lampe de nuit, tient lieu de toutes les autres. M. de Laf. a hérité de ſon 1763.

père d'un ſecret bien préférable à toutes ces pièces de Charlatanerie. Son remède conſiſte dans un corps huileux dépouillé de tout principe ſcarotique, cauſtique & corroſif, qui n'agit que comme fondant & conſolidant. On l'adminiſtre par le moyen d'une ſonde creuſe, dans laquelle on gliſſe un petit bourdonnet imprégné de la liqueur; on l'inſinue dans le canal de l'urètre juſqu'a la partie affectée. Tout ceci finit par des atteſtations, comme il eſt ordinaire; mais il faut avouer que nous n'en avons pas encore vu de plus chiches que celles de M. de la F. il dit en avoir un porte-feuille rempli; il n'y a gueres d'apparence : car il va chercher à Chaillot un Chirurgien pour atteſter. On voit à la maigreur de ſes Souteneurs, qu'il était peu achalandé. Le brevet de M. de Sénac ſert de clôture à l'Ouvrage.

1765. On lit dans le Mercure de France, pour le mois de Décembre 1765 pag. 155, l'expoſé d'un nouveau traitement ſur les rétentions d'urine des hommes, conſidérées ſimplement comme dérivant d'écoulement virulent, du même auteur : il rentre dans tout ce qui eſt dit ci-deſſus.

Nous ne ſavons pas ſi c'eſt de ce Lafont que M. Marges prétend parler dans ſon Livre intitulé *Examen & analyſe Chimique*, &c. au ſujet de lavemens anti-vénériens. *Voyez* MARGES. M. de Cézan parle auſſi de cet homme *lavementaire*. *Voyez* CEZAN, p. 221. Cependant il eſt à préſumer que ſi celui dont nous parlons ici, avait connu d'autres remèdes, il était trop l'ami du Public pour ne pas les lui avoir annoncés en même temps que ſes *topiques huileux*.

LAFONT (de), *Fils de Maître en Chirurgie, & Chirurgien déjà connu par ſa nouvelle méthode pour la fonte & guériſon des calloſités du canal de l'urètre, ſans le ſecours des bougies ordinaires*. Expoſé méthodique, ou eſſai ſur les gonorrhées vi-

rulentes. A Paris, chez Gueffier. *Avec Approbation & Permiſſion.* 1766. in-12. 12 pages,

1766. Suite de la nouvelle cuiſine ſous un autre titre; il s'agit encore *du petit topique onctueux qui n'occupe que le lieu de l'ulcère*, & qui n'empêche point les honnêtes gens qui s'en ſervent de vaquer à leurs affaires. L'adreſſe eſt toujours la même.

1753. LALLIER (F.), INSTRUCTIONS FOR USING MR. DARAN'S ANTI-VÉNÉREAL BOUGIE. London 1753. *C'eſt-à-dire*, Inſtructions pour ſervir à l'uſage des bougies anti-vénériennes de M. Daran, par *Lallier*, à Londres.

LANGE (Johannes-Henricus), *Voyez* MULLER.

1757? LANGHANS (Dan.), *D. M.* Bern. *Beschreibung der Helvetiſchen pillen. Zurck*, 1757. C'eſt-à-dire, *Traité des pilules Helvétiques. A Zuric.*

Les gouttes glaciales Helvétiques; & Traité ſur l'uſage des gouttes mercurielles dans tous les maux vénériens. Traduit de l'Allemand. A Lyon, chez Bruyzet, in-12. 1759.

1759. Nous préſumons que cette traduction eſt celle de l'Ouvrage précédent. Ni la verſion, ni l'original ne nous ſont point parvenus. Nous connaiſſons cependant *les gouttes glaciales Helvétiques*, dont l'auteur fait un ſecret, par ce qu'en dit le célebre M. Poultier de la Sale, dans ſa Pharmacopée de Londres, qu'il a ſi ſavamment commentée. Voici comment il s'explique à leur égard, *tome ſecond, pag.* 449, *col.* 2. " ..... Tel eſt » celui que donnait il y a quelques années un » Médecin Suiſſe, à une liqueur qu'il débitait, » & qu'il appelait *liqueur glaciale*; dans le temps » que ce n'était qu'un eſprit urineux, mêlé avec

» une certaine quantité d'eſprit-de-vin & de ſubſ-
» tances aromatiques, dont nous n'avons pu dé-
» terminer exactement la nature, à cauſe de la
» petite quantité de cette liqueur que nous avons
» eue; mais nous nous ſommes aſſurés par tous
» les moyens connus, indépendamment de l'o-
» deur & de la ſaveur, du principal caractère de
» cette liqueur, qu'on pourrait nommer à plus
» juſte titre, incendiaire que *glaciale* ».

Les gouttes mercurielles ſont-elles les mêmes que les gouttes glaciales? C'eſt ce que nous ne pouvons décider.

1762. 1763. 1764. *Deutliche anweiſung, wie man ſich in einem nothfall ſelbſten von den gefæhrlichſten und meiſten krankheiten befreyen könne, abgefaſſet von* Daniel Langhans, *beſtellten ſtadtarzt in bern. Erſter theil; von den fiebern und entzündungen, bern, bey abr. Wagner, ſohn, 1762. in-8°. Zweyter theil; von den krankeiten des haupts, der bruſt, und des bauchs. Ebend. 1762. Dritter theil; von den krankheiten der haut, der drüſen, fliegenden ſchmerzen, gliederſuchten, und der luſtſeuche. 1763. Vierter theil; von den krankeiten der weibs perſonen, der kinder, von der erhaltung der geſundheit, und beſorgung äuſſerlicher wunden; verletzungen und geſchwulſten,* 1764. C'eſt-à-dire, *Inſtruction claire, pour pouvoir remédier ſoi-même dans un cas preſſant à pluſieurs maladies graves, par* Daniel Langhans. *La première partie traite des fièvres & des inflammations; la ſeconde, des maladies de la tête, de la poitrine & du bas ventre; la troiſième, des maladies de la peau & des glandes, du rhumatiſme, des douleurs arthritiques & des maladies vénériennes; la quatrième, des maladies des femmes & des enfans, de la conſervation de la ſanté, des bleſſures & des*

1768. *tumeurs.*

Cet Ouvrage eſt traduit en Français, & ſorti avec ce titre : *L'art de ſe traiter ſoi-même dans les*

maladies les plus ordinaires & les plus dangereuſes. Traduit de l'Allemand, de Daniel Langhans, vol. 2. *A Paris*, *in*-12. 1768.

Anweiſung, ſich von den meiſten krankheiten hefreyen zu können, bern. 1763. *Dritter theil.* C'eſt-à-dire, *Inſtruction ſur la manière de ſe préſerver des maladies*, troiſième partie.

L'Auteur dit encore quelque choſe dans cet ouvrage, de la matière que nous traitons : il ne nous eſt point tombé entre les mains. 1763.

☞ LANGIUS (Chr. Joh.) *M. D. Lipſ.* Opera omnia. Lipſ. 1704.

L'Auteur parle dans ſes ouvrages de la maladie vénérienne, nous n'avons pu nous en procurer la lecture. 1704.

LANZON (Joſephus), *Medicus & Profeſſor Botanices Ferrarienſis, Academicus Curioſus. Voyez* DANIEL GRUBER.

Ephem. nat. curi. dec. III, A. IV, anni 1696. Franco-Furti & Lipſiæ, 1697. Obſ. 71, p. 157. *De remedio ſingulari ad luem veneream curandam.* 1697.

L. prétend que la poudre de gloſſopètre (1)

(1) Les gloſſopètres ſont de petites pierres en forme de cône ou de langue, qui ſont des dents de poiſſon pétrifiées. On en trouve a Malthe, dans la Caroline, en Suiſſe, dans la terre ou dans des bans de toutes ſortes de pierres. *Voy. le Dictionnaire des Foſſiles par Bertrand.* Ces petites pierres ont donné lieu à bien des fables. On lit dans Pline le Naturaliſte, *Hiſt. Nat. lib. 37., cap. 10.*, que la gloſſopètre qui reſſemble à la langue humaine, ne naît point en terre, mais tombe du ciel au déclin de la lune. Les Anciens ont toujours accordé à ces petites pierres de grandes vertus alexitères. Selon l'analyſe qui a été faite des gloſſopètres par M. Rivière, & qui eſt inſérée dans l'Hiſtoire de la Société Royale de Montpellier, à Lyon 1766, p. 75, elles contiennent un ſel volatil alkali, ſemblable à celui que l'on obtient des dents fraîches des poiſſons, mais avec cette différence, qu'il eſt en plus petite quantité; il n'eſt contenu

calcinée, à la dose d'un scrupule, le matin à jeun dans un bouillon fait avec la salsepareille & l'anis, est très-bonne pour la maladie vénérienne; il dit même l'avoir éprouvé. M. Astruc a fait mention de cette seule observation de Lanzon.

Combien n'a-t-on pas proposé de remèdes singuliers & étonnans pour détruire la vérole? Nous lisons que Nath. Henshaw, dans son Traité intitulé *Aërochalinos, or a regiſter for the air*, imprimé en 1677, propose de renouveler avec force l'air d'un appartement, à l'aide de soufflets, & recommande cet usage pour guérir la vérole, ainsi que la pierre & d'autres maladies.

Obs. 142, p. 266, D. 111, A. 9 & 10. *de gonorrhœâ pertinaci, rotulis noſtris fugatâ.*

Voici la recette des pilules que L. employait dans la gonorrhée opiniâtre. Prenez de la rapure d'écorce de bois saint, de salsepareille, de liége pulvérisé, de coriandre préparée, de canelle choisie, de roses rouges, de corne de cerf brûlée, de chaque un scrupule; que ces drogues soient bien pulvérisées & mêlées ensemble, avec suffisante quantité de sucre & d'eau de laitue; & qu'on fasse des pilules selon l'Art.

1738. En 1738 on a imprimé tous les Ouvrages de Lanzon à Lausanne, aux dépens de Marc-Michel Bousquet & Compagnie. in-4°. en trois vol. avec ce titre. *Joſephi Lanzoni, Ferrarienſis, Philoſophiæ & Medicinæ Doctoris, in Patriæ Univerſitate Lectoris Primarii, S. R. J. Acad. Cæſar. Leop. Carol. Nat. Cur. Soc. &c. Opera omnia Medico-phyſica & Philologica, cùm edita hactenus, tum inedita. Accedit vita Auctoris Hyeronimo Baruffaldo, Ph. D. Ferrarienſi, Scriptore, &c.*

---

que dans la partie interne de la gloſſopètre qui retient encore la nature animale; la substance extérieure pétrifiée n'en contient absolument point.

Il ne parle, à proprement parler, dans cet ouvrage, de la maladie vénérienne, que dans ſon *exercitatio Medico-phyſico-Anatomica de ſalivâ humanâ, &c.* qui eſt dans le tom. 2, chap. premier, & dont M. Aſtruc a fait mention. On voit encore p. 72, cap. 29, *de venenis*, & p. 570, *de Medici officio*, qu'il n'eſt pas fort le Partiſan du mercure crud ni de ſes préparations. p. 346, cap. 6, *de citrologiâ*, il préconiſe le ſuc de citron dans la maladie vénérienne, la gonorrhée & dans l'éléphantiaſis : à la vérité, il ne le donne pas ſeul; il le mêle avec d'autres ſubſtances végétales.

Tom. 2, on lit quelques conſultations & obſervations qui regardent encore le mal vénérien; deux ont été rapportées dans les actes des Curieux de la Nature; nous venons d'en faire mention. Les Conſultations 120, p. 132, & 121, p. 255, n'ont rien de remarquable. Conſult. 172, p. 345; on trouve des formules que l'Auteur donne pour les hémorrhoïdes & la gonorrhée; on y trouve auſſi la recette de ſon eau-de-vie ſolutive, qui eſt faite avec la racine & la réſine de jalap, le gérofle, l'écorce de citron & l'eſprit de vin. Il donne cette préparation dans bien des cas.

LAPI (J. Hieronim.). *de curatione ſtrangurie contumacis frequentem, maléque tractatam gonorrhœam conſequentis diſſertatio.* Editio altera retractatior & auctior Romæ; ſumptibus Venantii Monaldini. in-4°.

La première édition de cette diſſertation parut à Rome en 1751, in-4°. La ſeconde, dont nous allons parler, ſe trouve inſérée dans le recueil de M. de Haller, *diſputationes morborum &c.* tom. IV, p. 127; elle y contient 15 p. in-4°. C'eſt là que nous avons pris connaiſſance de cet ouvrage. L'Auteur, après avoir décrit la gonorrhée d'une manière connue, ſes ſuites fâcheuſes, &c. improuve les remèdes dont on s'eſt ſervi juſ- 1754.

qu'à lui, pour rémédier aux calloſités, carnoſités, &c. Il regarde ſa méthode adoptée auparavant, à ce qu'il prétend, par J. Juncker & le célèbre Van-Swieten, comme la meilleure dont on puiſſe faire uſage. Elle conſiſte à faire des injections dans le canal de l'urètre avec une décoction de mauve, de violette, de pariétaire, d'althéa, de mercuriale, &c. Il fait ſuccéder à cette décoction l'huile d'amandes douces, ou d'olives, ou de graine de lin, auſſi en injection: on obſerve le régime convenable, on ne fait aucun excès, & par ces moyens ſimples on obtient une guériſon radicale. Son opinion eſt appuyée par trois obſervations. Nous ne nous étendrons pas davantage ſur ce traité, dont nos Lecteurs ne pourraient retirer que très-peu de profit.

LARGE (le). Nous avons trouvé dans le Dic-
1767. tionnaire Economique de M. Noël Chomel, imprimé par les ſoins de M. de Lamarre en 1767, *in-fol.* 3 vol. p. 672 du troiſième volume, un remède anti-vénérien ſous le titre de *pilules de le Large*; nous ignorons abſolument en quel temps vivait ce *le Large*, qui eſt cenſé être leur Auteur; nous ignorons pareillement s'il a écrit ſur les maladies vénériennes: tout ce que nous pouvons aſſurer, c'eſt que M. Aſtruc n'en a point fait mention. Nous allons rapporter ici ce remède tel que nous le voyons écrit.

Prenez troſchiques alhandal (ou de coloquinte), ſafran des métaux, ſel gemme, une dragme de chaque; aloës ſuccotrin, deux dragmes; ſix dragmes d'électuaire de roſes, de meſué; & faites-en des pilules. La doſe eſt de douze grains, qu'il faut prendre le matin à jeun, puis un peu d'anis confit. On doit en continuer l'uſage pendant quinze ou vingt jours. On peut commencer par uſer d'une décoction ſudorifique, compoſée de bois & d'écorce de gayac & de ſalſepareille, ſix

dragmes de chaque ; trois dragmes d'eſquine ; ſaſſafras, bois de roſe & cubebes, de chaque deux onces, que vous ferez infuſer dans dix livres d'eau de fontaine ou de rivière, pendant vingt-quatre heures.

LEBENWALD (Adamus à), *Com. Pal. Cæſar. &c. incl. Ducatûs Styriæ Conſiliarius Medicus, Academicus Curioſus.* Miſcel. curi. ſive Eph. Acad. Nat. curioſ. dec. II, Annus quint. anni 1686. Norimbergæ, 1687. Obſerv. 51, p. 93. *Venæ ſectio noxia.*

Un Chirurgien fut appelé pour ſaigner cinq perſonnes, d'ailleurs bien portantes. Cet homme ſe ſervit d'une lancette avec laquelle il avait ſaigné un homme attaqué de maladie vénérienne, & il n'avait point eu le ſoin de la laver & de l'eſſuyer après l'opération. Ces cinq dernières perſonnes furent toutes infectées du vice ſyphillitique, aucuns remèdes ne purent les guérir, & elles moururent. M. de Lebenwald remarque que cette maladie n'eſt pas la ſeule qui puiſſe ſe communiquer par cette voie : la gale, l'hydrophobie peuvent s'inoculer de la même manière. 1687.

LEBER (Ferdinand), *Docteur en Médecine, & Profeſſeur de Chirurgie, &c.* Uſage utile de la ciguë dans les maladies chirurgicales. A Vienne, in-8°. 1764.

Nous n'avons pu nous procurer cet Ouvrage. 1764.

LE FRANC, *ancien Élève des Hôtel-Dieu de Rouen & Paris, & Chirurgien Aide-Major des Camps & Armées du Roi.* Lettre à M. Roux, Auteur du Journal de Médecine, ſur quelques cas des maladies de l'urètre ; Septembre 1766. pag. 257, 11 pag. in-12.

M. Lefranc expoſe dans cette Lettre les bévues, les contradictions & les platitudes qui rempliſſent les Ouvrages de M. André. Il démontre avec eſprit & juſteſſe, que ſes flambeaux ou 1766.

bougies ne doivent point être d'un uſage auſſi général que ce Chirurgien le prétend. Nous ne nous arrêterons point ici ſur le compte de M. André; on peut voir à ſon article le jugement que nous avons porté ſur ſes ouvrages.

LENTILIUS (Roſinus) *Phyſicus Nordlingenſis ordinarius, Academicus curioſus.* Paralleliſmus ad obſervationes in anno 1. decur. 1. Ephem. curioſ. contentas. p. 54. appendicis decur. 11. A. x. Norimb. 1692.

1692. On lit que les frictions mercurielles & la ſalivation ſont non ſeulement efficaces dans les maladies vénériennes, mais encore pour les maux de tête invétérés, le ſcorbut confirmé, l'hydropiſie, l'éléphantiaſis, la gale, l'excès d'embonpoint, &c. Des obſervations viennent à l'appui de cette doctrine.

Il eſt ſingulier que pluſieurs Anciens ayent employé & préconiſé le mercure & la ſalivation dans les maladies ſcorbutiques, tandis que nous voyons aujourd'hui que ce métal les exaſpère. Lentilius n'était point le ſeul à les recommander dans cette affection; George Heintke, *obſ. 98. p. 191. N. C. D. 11. A IV.* Jean Burg. *obſ. 173. p. 338. N. C. D. 11. A III.* Jean Acoluth, *obſ. 165. p. 306. N. C. Dec. 11. A. IX.* les employaient avec ſuccès: mais le ſcorbut qu'ils ont guéri, ne provenait-il point de cauſe vénérienne?

Paralleliſmus ad obſervationes in ann. IV & V. Dec. 1. Ephem. curioſ. contentas operâ Roſini Lentilii Oribaſii collectus. Ex appendice eph. nat. cur. Dec. III. annus III. Lipſ. & Francof. 1696. p. 96. ad obſ. 91.

1696. On trouve la recette d'un mercure corallin qui a quelque affinité avec bien des remèdes que de prétendus amis de l'humanité nous préſentent d'une main paternelle: la voici en ſubſtance.

Prenez mercure-vif dépuré, faites le diſſoudre par le moyen de l'eſprit de nitre dans une fiole, ou retorte. La diſſolution faite, on fait évaporer l'eſprit de nitre juſqu'à ſiccité. On caſſe la fiole,

on trouve au fond un précipité rouge ; on la doucit par pluſieurs lotions dans de l'eau tiède. On verſe enſuite deſſus de l'huile ou liqueur de tartre ; on donne d'abord un feu lent, on l'augmente par degrés, juſqu'à ce que la retorte rougiſſe : la liqueur étant évaporée, le mercure reſte au fond ; on le lave encore : on verſe enſuite deſſus de l'eſprit de vin ; on y met le feu, & il reſte une poudre rouge que l'on donne pour la vérole, la gonorrhée virulente, les ulcères fétides & anciens, & pour pluſieurs autres affections ; depuis trois grains juſqu'à quatre & cinq, dans des pilules faites avec le catholicum.

LESCARDÉ DE GUENNEVIL, *Chirurgien des Hôpitaux d'Artois, & des Troupes de Sa Majeſté.* Nouvelle méthode curative des maladies vénériennes, à Paris, chez l'Auteur, place du Palais Royal, rue St Thomas du Louvre, en porte cochère, à côté du Café de la Régence, & Claude Hériſſant, Imprimeur-Libraire, 1764. *Avec approbation & Privilége du Roi.* in-12. 43 pag.

M. Leſcardé annonce de nouvelles dragées de 1764.
ſa compoſition, qu'il croit préférables à toutes les autres méthodes. Il en donne la compoſition. On prend égale partie de mercure crud bien lavé & d'antimoine ; on fait diſſoudre le premier dans l'eſprit de nitre, & le ſecond dans l'eau régale : on précipite le tout avec les ſucs tirés de plantes diurétiques, & on incorpore cette préparation avec des purgatifs tirés du règne végétal. Cette préparation n'eſt pas plus neuve que les autres que l'on a apportées dans notre ſiècle. Loſſius & Rebentroſt, Koehler ont uni l'antimoine au mercure, & Fred. Hoffmann, Poterius, de Pleniscampy ont ajouté l'or à ces deux métaux. Le reſte de la brochure de M. L. ſert à décrire comment on doit faire uſage de ſes dragées, &

à quelles doſes on doit les prendre, ſelon les différens degrés de la maladie.

Nouvelle méthode curative de toutes les maladies vénériennes, rue Guénégaud, Maiſon de M. le Prevôt, à la Manufacture des Chapeaux de Soie. Le prix de chaque traitement eſt de vingt-quatre livres. A Paris, chez Claude Hériſſant, Imprimeur-Libraire, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or. 1765. *Avec approbation & privilége du Roi; Permis d'imprimer & diſtribuer, ce 2 Janv.* 1765 de Sartine.

1765. Cette affiche ſervait à faire connaître la brochure de M. Leſcardé, ſon adreſſe & le prix de ſes dragées. Elle ſe diſtribuait *gratis*.

LIEUTAUD (Joſeph.) *Academiæ regiæ Scientiarum, & Societatis regiæ Londinenſis; nec non cubicularius Sereniſſimi Delphini & Stirpis regiæ Medicus.* Synopſis univerſæ praxeos medicæ, in binas partes diviſa; nova editio. Tomi duo. Pariſiis apud P. Fr. Didot. 1770. in-4°.

1770. M. Lieutaud, aujourd'hui Conſeiller d'Etat & premier Médecin du Roi, a traduit en Français (avant même qu'il fût imprimé en latin) le premier tome de cet ouvrage, qui traite des maladies. Cette traduction eſt imprimée *format* in-8°. deux volumes, à Paris, chez Vincent. J'ai entre les mains la troiſième édition ſortie en 1769. Le ſecond tome qui contient la matière médicale, a été traduit en français par M. le Begue de Preſle; excepté le livre de *Cibo et Potu*, que l'on doit à M. Goulin (1).

(1) La Littérature eſt enrichie par pluſieurs bons Ouvrages de M. Goulin; il eſt un des meilleurs Bibliographes de notre temps (pour ne rien dire de plus). Entre autres Ouvrages, nous avons de lui le Dictionnaire de Matière Médicale, le dixième volume de la Bibliothèque de Médecine de

On

On trouve dans cet excellent ouvrage un article qui traite de la vérole, tom. 1. p. 81 — 88 du *ſynopſis* : & de la traduction tom. 1. p. 177 — 191.

M. L. dit que ſi la vérole parait aujourd'hui plus mitigée, il eſt plus vraiſemblable de l'attribuer à ce qu'étant plus commune qu'autrefois, ſon traitement eſt plus adouci ou plus familier, & qu'on ne la laiſſe plus empirer. Il rapporte que l'on a obſervé très-ſouvent que l'uſage, tant interne qu'externe des eaux thermales, a fait déclarer cette maladie ; mais il avertit qu'on ne doit pas trop ſe fier à cette épreuve. Il énumère les différens ſymptômes de la vérole, la gonorrhée, l'engorgement des teſticules, les verrues, les condylomes, les rhagades, la fiſtule même, & les hémorrhoïdes qui s'enflamment, ſuppurent, & qui deviennent calleuſes & carcinomateuſes, &c. Elle eſt un Protée, continue l'Auteur ; la fièvre eſt quelquefois auſſi un de ſes ſignes ; elle eſt alors toujours irrégulière, ſoit qu'elle ſoit aiguë ou lente, continue ou in-

---

M. Planque ; ſept Lettres à un Médecin de Province, Eſſais Bibliographiques ou eſpèce d'Ouvrage périodique qu'il a été obligé de diſcontinuer pour des raiſons qu'il rapporte en note *page* IV *de la Préface du Tom. X de la Biblioth. de Méd. & pag. 64 de la Lettre à M. Fréron.* Les voici : « Il n'en a paru » que ſix, *dit l'Auteur* ; des tracaſſeries d'une eſpèce ſingu» lière & inouie, nous ont empêchés de les continuer. » On aurait ſans doute peine à nous croire * ſi nous diſions » qu'elles ſont venues de ce que le Libraire n'a pas voulu » condeſcendre à l'exaction criante d'un homme qui n'y » travaillait pas, qui ne pouvait même y travailler ſans » prévarication, (il en était le Cenſeur) ; il exigeait que » ce Libraire s'engageât à lui payer chaque année une ſom» me qui pût (ce ſont ſes propres termes) *payer ſon loyer* » *de maiſon.* Il a bien tenu parole, & la menace qu'il nous » avait faite en face de nous traverſer, &c. . . . ».

* Nous le croirons facilement : le trait qui l'avait atteint n'était point émouſſé ; il nous a frappés de même. Nous nous en ſommes plaints à ſon lieu.

termittente ; car elle ſe préſente ſous tous ces aſpects : pluſieurs éprouvent encore une chaleur incommode, tant à la paume des mains qu'à la plante des pieds. La tête eſt la partie ou la vérole fait les plus grands ravages. Le virus ſe jette moins ſouvent ſur les viſcères du bas-ventre, ſi l'on en excepte la matrice & les autres parties internes deſtinées dans l'un & l'autre ſexe, à la génération. On obſerve auſſi des tumeurs aux tendons & aux ligamens. Parmi les ſymptômes équivoques de la vérole, M. L. en remarque un dans le ſexe, auquel peu d'auteurs ont fait attention : c'eſt la ſuppreſſion ou le flux immodéré des menſtrues. Ce ſavant Praticien nous dit encore que le terme de cette évacuation périodique eſt le commencement des ſouffrances des femmes qui juſques-là ſe ſont peu reſſenties des rigueurs de cette cruelle maladie, qui, lorſqu'elle eſt négligée, ſe termine ſouvent par l'hydropiſie ou le marasme. M. L. fait part des remarques que les anatomiſtes & lui ont faites à l'ouverture des cadavres de gens morts avec la vérole. On peut en toute ſûreté lui accorder ſa confiance : tout le monde ſait le rang diſtingué qu'occupe M. Lieutaud parmi les anatomiſtes. Il a vu des muſcles abreuvés d'une matière pituiteuſe, des puſtules plus ou moins nombreuſes ſur les viſcères & les membranes, des engorgemens de toutes les eſpèces, des épanchemens ſéreux & ſanieux dans toutes les cavités ; des caries au crâne, aux os de la face & de l'oreille ; des tubéroſités à la face interne du crâne ; des tumeurs à la dure-mère, & à ſes productions ; des engorgemens polypeux aux vaiſſeaux ; des varices & des hydatides au plexus choroïde ; des ſuppurations &c. La poitrine préſente des tubercules, des ulcères & des engorgemens ſquirreux au poumon ; la vomique, l'ulcération des bronches de la trachée-artère, & de l'œſophage. Le thymus paraît très-ſouvent affecté, c'eſt-à-dire

squirreux, purulent, ou dans un état de pourriture qu'il communique ordinairement aux parties voisines, & principalement à l'œsophage. On a trouvé le cœur d'une grosseur démesurée, & chargé de pustules, ainsi que le diaphragme &c. on voit dans le bas-ventre les glandes, principalement du mésentère, engorgées, calleuses & ulcérées, les vaisseaux lymphatiques très-apparens, des hydatides, des dépôts anomales & purulens. Le foie, la rate & le pancréas présentent quelquefois les mêmes délabremens; mais ils sont plus familiers à la matrice, aux ovaires, aux vésicules séminales & à la prostate, où l'on voit des engorgemens, des inflammations, des suppurations, des ulcères carcinomateux, des schirres, des callosités &c. les os du tronc & des extrémités sont souvent cariés jusqu'à la moelle qui est aussi enflammée & ulcérée: on les a vus, mais rarement, ramollis comme de la cire, & en quelque manière dissous; leurs tendons & leurs ligamens ont paru tuméfiés ou affectés d'une autre manière. On a trouvé enfin à ceux qui sont morts pendant le traitement ordinaire, du mercure coulant dans le crâne, dans la capsule des articulations, & même dans la cavité des os. Après ces savantes observations, M. L. parle du traitement convenable à la vérole. Il blâme la méthode salivatoire; il parle des différentes méthodes principales employées le plus ordinairement; il commence par les frictions, auxquelles, dit-il, on donne sans hésiter la préférence; il recommande les préparations préliminaires, qui doivent au moins durer une quinzaine de jours: il ne les dit pas moins nécessaires, quoiqu'on mette en usage les autres méthodes, qui ne manquent souvent que parce qu'elles ont été négligées. Viennent les fumigations, méthode moins sure & plus dangereuse que la première, qui guérit cependant quelquefois des véroles

qui ont réſiſté aux frictions les mieux adminiſtrées, qui remédie très bien aux déſordres que cette maladie fait à la peau, mais qui n'a pas la même efficacité pour les vices intérieurs. M. L. avertit qu'elle ne convient point aux perſonnes maigres & faibles, & à celles qui ont la poitrine affectée. Il parle enſuite des préparations du mercure donné intérieurement, qui réuſſiſſent ſouvent lorſque le mal a réſiſté ou aux frictions, ou aux fumigations. Entre les différentes préparations connues, il donne la préférence à la panacée. M. L. ne doute pas que le ſublimé-corroſif ne ſoit très-propre à guérir radicalement la vérole, lorſqu'il ſera adminiſtré par un homme ſage & habile; mais peut-on, dit-il, ſans imprudence le mettre entre les mains de tant d'ignorans & de téméraires, qui ſont comme en poſſeſſion de traiter cette maladie? Les ſudorifiques enfin, ſavoir le gayac, le ſaſſafras, la ſquine & la ſalſepareille guériſſent très-ſouvent des véroles qui ont réſiſté à l'action du mercure : c'eſt même l'unique reſſource qu'on puiſſe avoir dans ce cas. Le gayac mérite la préférence ſur les autres ſudorifiques.

On lit dans différens endroits de cet Ouvrage pluſieurs choſes qui ſont relatives à la maladie vénérienne. Tom. I, Page 342, ſect. 1, lib. II, il eſt parlé des bubons vénériens. P. 456, lib. II, ſect. 3, il eſt parlé des verrues, condylômes, fics & crêtes. Pag. 471, lib. II, ſect. 3, des exoſtoſes. Pag. 562, lib. II, ſect. 3, de la vérole des enfans. Enfin, page 438, lib. II, ſect. 3, des maladies des parties génitales des hommes; & page 536, lib. III, ſect. 1, des maladies des parties de la génération chez les femmes. A l'article des maladies des parties de la génération des hommes, M. L. parle du phimoſis, paraphimoſis, chancres, cryſtalline, &c. & de la gonorrhée; il en diſtingue de quatre ſortes, la virulente interne,

la virulente externe, la ſimple & la fauſſe. La virulente interne eſt celle qui coule par le canal de l'urine, & qui le plus ordinairement a ſon ſiége à la proſtate; le vice ſe communique par le temps, non-ſeulement aux autres parties de l'urètre, mais encore aux vaiſſeaux & aux véſicules ſéminales. La gonorrhée virulente externe eſt celle qui a ſon ſiége entre le gland & le prépuce. La gonorrhée ſimple eſt produite par l'écoulement de la ſemence : elle n'eſt pas la ſuite d'un congrès impur. L'humeur de la gonorrhée fauſſe vient de la proſtate ou des parties des environs : elle paraît répondre aux fleurs-blanches des femmes, & eſt tout auſſi difficile à guérir : ſi elle n'eſt occaſionnée que par l'excès de la bierre, c'eſt une incommodité dont on ſe débarraſſe bientôt; ſi au contraire elle eſt habituelle, il faut des remèdes long-temps continués. Les tempérans, les légers apéritifs, les ſudorifiques, les eaux minérales acidules conviennent aſſez pour cette maladie : mais il n'eſt pas toujours permis d'uſer des balſamiques & des aſtringens, parce qu'on doit regarder quelquefois cette maladie comme un égout naturel qu'il ſerait dangereux de déſſécher. On voit que cette eſpèce de gonorrhée n'eſt pas le produit du virus vénérien. A l'article des maladies des femmes, l'Auteur parle encore de la gonorrhée: il apprend à diſtinguer ces maladies des fleurs-blanches, que bien des femmes confondent. Les fleurs-blanches occaſionnent des laſſitudes, la douleur gravative des lombes, la bouffiſſure & les autres marques de la cachéxie; la matière eſt blanchâtre ou jaunâtre, pituiteuſe ou muſqueuſe, mais douce & ſans odeur dans le premier temps, & ne devient âcre, rougeâtre & fétide que lorſque la maladie eſt ancienne; cet écoulement ſouffre communément une interruption pendant le temps des menſtrues, & une exacerbation plus

ou moins manifeſte, lorſqu'elles doivent paraître. La matière de la gonorrhée s'annonce par l'ardeur d'urine, la ſtrangurie & le prurit du vagin; la matière eſt d'abord blanche, elle devient enſuite jaune, verte & purulente, quelquefois corroſive, mais rarement fétide. La gonorrhée ne ceſſe point pendant le cours des règles, & la matière qui en découle eſt ordinairement moins abondante. Le ſiége de la gonorrhée eſt principalement aux environs de l'urètre, & les autres écoulemens viennent du vagin & de la matrice. Les diſſections ont montré pluſieurs fois que la proſtate & les autres glandes des environs étaient attaquées dans la gonorrhée, & que le mal s'était communiqué à la vulve, mais que le vagin & la matrice étaient dans leur état naturel; de-là vient que les femmes, qui ont la gonorrhée, peuvent concevoir & accoucher heureuſement, pourvu cependant qu'elle ne ſoit pas un ſymptôme de la vérole. La matière qu'on rend dans les fleurs-blanches eſt plus abondante que celle qui découle de la gonorrhée; le flux de cette dernière continue la nuit comme le jour : les fleurs-blanches au contraire s'arrêtent, lorſqu'on eſt au lit, dans le vagin, qui ſe décharge le matin lorſqu'on eſt debout.

On voit par cette analyſe combien il y a à profiter en liſant le célèbre M. Lieutaud.

1600. ☞ LISCOVICIUS (Vincent.). *Cracou. Polon.* Diſſertatio *de lue venereâ.* Baſileæ, 1600, p. 20.

LITTRE. *Obſervations ſur la Gonorrhée*, 12 *Août* 1711. Extraites des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, in-4°. pour l'année 1711, page 199.

1711. M. Littre dans ces Obſervations n'a deſſein de parler que de la gonorrhée virulente des hommes, qui, ſelon lui, eſt probablement une eſpèce d'aci-

de qui, dans le temps du coït, s'exalte & s'élève des parties naturelles d'une femme corrompue, & s'engage dans le canal de l'urètre de l'homme avec lequel elle a commerce. Cette gonorrhée a différens siéges, tantôt elle occupe seulement les glandes de Cowper : tantôt les prostates & tantôt les vésicules séminaires. Quelquefois elle a son siége en même-temps dans les glandes de Cowper & dans les prostates; quelquefois dans les prostates & dans les vésicules séminaires, & tantôt dans ces trois parties tout à la fois. De cette diversité de siéges, M. L. établit deux espèces de gonorrhées virulentes, la simple & la composée ou compliquée. La simple n'affecte qu'un des trois siéges, & la composée en affecte plusieurs en même temps. Chacune de ces deux espèces en renferme trois autres. La simple comprend la gonorrhée des glandes de Cowper, celle des prostates, & celle des vésicules séminaires. La composée est divisée en gonorrhée des glandes de Cowper & des prostates; des prostates & des vésicules séminaires; & en universelle, parce qu'elle affecte en même temps les trois siéges propres à cette maladie. De toutes les gonorrhées virulentes il n'y a que la gonorrhée simple des glandes de Cowper, qui puisse persister simple jusqu'à la fin de la guérison, parce que les conduits de ces glandes s'ouvrent dans le canal de l'urètre, un pouce & demi en-deçà des prostates, & que les embouchures de ces conduits sont tournés du côté du gland. Ainsi la liqueur qu'ils versent dans ce canal, coule naturellement vers le gland. Au contraire les gonorrhées des vésicules séminaires & des prostates, sur-tout si elles durent longtemps, ou qu'elles soient bien malignes, peuvent se produire réciproquement l'une l'autre; car les conduits des vésicules séminaires se terminant dans le canal de l'urètre au milieu des conduits des prostates, la liqueur qu'elles y versent, peut agir sur

les proſtates, comme la liqueur des proſtates peut agir ſur les véſicules ſéminaires. Ces deux gonorrhées peuvent donc non-ſeulement ſe produire l'une l'autre, mais encore produire celle des glandes de Cowper, parce que la liqueur virulente, qu'elles dépoſent dans le canal de l'urètre, n'en ſaurait ſortir ſans paſſer ſur les embouchures des conduits de ces glandes. L'Auteur parle enſuite ſéparément de la gonorrhée virulente des glandes de Cowper. Cette gonorrhée, dit-il, peut être ſimple ou compoſée, primitive ou conſécutive, & être cauſée en deux temps différens; dans le temps du coït & hors du temps du coït. Elle eſt ſimple, ſi ces glandes ſont ſeules affectées du virus vénérien. Elle eſt compoſée, lorſque ces mêmes glandes ſont affectées avec la proſtate ou les véſicules ſéminaires. Elle eſt primitive, lorſqu'elle n'a été ni cauſée ni précédée par une autre. Elle eſt conſécutive, quand au contraire une autre l'a cauſée, ou l'a précédée ſans la cauſer. Les gonorrhées primitives peuvent être ſimples ou compoſées. La gonorrhée conſécutive eſt de deux eſpèces. Dans l'une, une gonorrhée ſuccède à une autre, mais elle n'en dépend pas; telles ſont les primitives compoſées. Dans l'autre eſpèce, une gonorrhée ſuccède à une autre & elle en dépend, comme, par exemple, lorſque les proſtates étant affectées, communiquent la contagion aux véſicules ſéminaires. La gonorrhée des glandes de Cowper peut être cauſée dans le temps du coït, & peut l'être auſſi hors du temps du coït; dans le temps du coït, ſi le virus ſe porte particulièrement ſur les embouchures de ces glandes & s'y engagent: hors le temps du coït, ſi elle eſt cauſée par la gonorrhée des proſtates ou des véſicules ſéminaires. Cette eſpèce de gonorrhée eſt preſque toujours primitive & cauſée dans le temps du coït, parce qu'il eſt difficile que la liqueur virulente qui coule dans le canal de l'urètre de la racine vers ſon

extrémité, qui y coule lentement, & ce canal étant toujours libre & ouvert, puiſſe s'inſinuer dans les conduits des glandes de Cowper, dont les embouchures ſont tournées du côté oppoſé au courant de la liqueur; & que de-là elle ſe porte juſqu'aux corps de ces glandes qui en ſont fort éloignées, pendant qu'il coule des mêmes conduits une autre liqueur dans un ſens contraire. Cette gonorrhée eſt rare, car d'un grand nombre de cadavres que M. Littre a ouverts, il n'en a trouvé que deux qui euſſent ces glandes affectées. Elle eſt rare, parce que les conduits de ces glandes, avant que de ſe terminer dans la cavité de l'urètre, font environ un pouce de chemin entre les petites cellules dont les parois de ce canal ſont compoſées. Or ces cellules, dans le temps du coït, regorgent de ſang & d'eſprits: ainſi elles doivent alors comprimer ces conduits, de ſorte que le virus vénérien n'y ſaurait entrer, ou du moins que fort difficilement & en fort petite quantité. L'Auteur indique les ſignes qui doivent faire connaître dans les corps vivans que la gonorrhée affecte les glandes de Cowper. 1°. Le malade doit ſentir de la douleur vers le milieu du périnée, parce que les conduits de ces glandes ſe terminent dans le canal de l'urètre, en cet endroit-là. 2°. Il doit encore ſentir de la douleur aux environs de l'anus, parce que les corps des mêmes glandes y ſont ſitués. 3°. Le Chirurgien doit remarquer aux environs de l'anus une groſſeur extraordinaire, qui n'eſt autre choſe que les corps de ces mêmes glandes, enflammés & tuméfiés. 4°. L'écoulement dans cette gonorrhée ne doit pas être abondant, parce que les glandes qui en fourniſſent la matière, ſont petites, & que les voies par où elle doit paſſer pour y parvenir, ſont difficiles, par conſéquent il en doit peu paſſer. 5°. Les accidens qui l'accompagnent, doivent être en petit nombre & peu violens, parce que la liqueur virulente qui

coule dans cette gonorrhée, ne peut être qu'en petite quantité, par les raiſons ci-deſſus rapportées; & que le trajet qu'elle a à faire pour ſortir de l'urètre, n'eſt pas bien long. Cette eſpèce n'eſt pas fort dangereuſe. Les remèdes particuliers qui la guériſſent ſont les fomentations, les cataplaſmes émolliens & adouciſſans, le demi-bain. Dans un autre Mémoire M. L. doit parler des autres eſpèces de gonorrhée (1). Nous nous ſommes étendus dans cet Extrait, parce qu'on ſera charmé d'avoir ſous les yeux la doctrine du célèbre Littre, l'un des plus fameux Anatomiſtes de ſon temps. Quoiqu'aujourd'hui on ne ſoit point d'accord avec lui ſur certains points; ſes préceptes n'en ſont pas moins utiles & inſtructifs.

LOCHER (Maximilianus), *Medicus Viennenſis in noſocomio ad S. Marcum & in orphanotrophio Phyſicus.* Obſervationes practicæ circà luem veneream, epilepſiam & maniam; tria morborum genera in prædicto noſocomio præ aliis maximè obvia. His accedunt caſus varii, qui ulteriorem cicutæ uſum internum & externum in morbis curatu difficillimis confirmant. Viennæ Auſtriæ, Typis Joannis-Thomæ Trattner, Cæſar. Reg. Apoſt. Majeſt. Aulæ Typogr. & Biblio. 1762. in-8°. 108 pages.

Ces Obſervations, dédiées à M. de Van-Swieten, 1762. ſont diviſées en quatre Chapitres, le premier eſt ſur la vérole; le ſecond ſur l'épilepſie: le troiſième ſur la manie, & le quatrième ſur l'uſage de la ciguë. M. Locher s'eſt ſervi dans l'Hôpital de Saint

(1) Quoique M. Littre eût promis un autre Mémoire ſur les gonorrhées, il n'a point paru dans les Mémoires de l'Académie des Sciences ni ailleurs, à ce que nous croyons. On insère peu dans la collection des opuſcules académiques, des détails auſſi circonſtanciés ſur ces eſpèces de maladies.

Marc, du remède de M. Van-Swieten, (mercure ſublimé un demi-gros, eſprit de vin rectifié du froment cinq livres; laiſſer le tout dans une bouteille de verre, juſqu'à ce que le mercure ſe ſoit fondu, & ſecouer la bouteille avant que d'en faire uſage) ſur 4880 malades, en huit ans de temps. Tous ont été guéris, ſans que ce remède ait occaſionné aucun accident fâcheux, pas même aux femmes groſſes qui en ont fait uſage, (la maladie vénérienne n'eſt pas la ſeule qui cède aux bons effets du ſublimé,) pluſieurs de ſes malades n'ont point été plus de ſix ſemaines à guérir; les règles des femmes ne forment point d'obſtacles à ce remède. Il fait boire beaucoup de tiſanne émolliente, il permet à ſes malades la *portio media*, faite avec du bouillon, des farineux légers, & de la viande blanche; & il ne prépare par la ſaignée & les purgations, que lorſqu'il y a indication. Quand le remède procure une ou deux ſelles par jour, c'eſt une marque plus prompte de guériſon. Chez les autres il agit par les ſueurs & par les urines; il provoque toutes les ſécrétions & les excrétions. On doit pendant le traitement tenir les malades dans un lieu chaud, & les faire ſuer. M. L. parle auſſi du traitement local convenable aux différens ſymptômes vénériens. Lorſqu'il y a gangrène en quelque endroit, il fait faire des ſcarifications, & donne le quinquina a forte doſe,(deux onces en ſubſtance dans l'eſpace de vingt-quatre heures), & il favoriſe la ſuppuration par un onguent digeſtif. L'eſprit anti-vénérien pris enſuite corrige & chaſſe entièrement le virus vérolique. Pour les taies, l'ongle, l'opacité de la cornée, la cataracte, quand l'opacité eſt fort conſidérable, outre l'uſage de l'eſprit anti-vénérien, & d'une eau ophthalmique faite avec le ſavon & un peu de miel roſat, il fait ſouffler dans l'œil, deux fois le jour, le mercure doux mêlé avec du ſucre, &c., &c., &c.

Chapitre ſecond *de epilepſiâ*. Un homme travaillé d'épilepſie & de vérole, après avoir fait uſage du ſublimé, ſortit de l'hôpital guéri de l'une & de l'autre maladie: M. Locher obſerve qu'il eut ſouvent des convulſions pendant l'uſage du remède. Cependant comme le malade avait ſur le crâne un *tophus* conſidérable, qui vint à ſuppuration & perfectionna la cure de l'une & l'autre maladie, il peut ſe faire que cette tumeur ait cauſé ſeule les mouvemens épileptiques.

Dans le quatrième Chapitre on lit des Obſervations ſur l'uſage de la ciguë. Page 89, une femme avait une goutte vénérienne, elle ne pouvait prendre ni l'eſprit antivénérien, ni aucun autre remède mercuriel, ſans que la maladie augmentât, la fièvre lui ſurvînt; M. L. ſubſtitua aux mercuriaux la décoction de gayac & de bardane, mêlée avec moitié lait; il continua cette décoction en abondance pendant quatre mois, ſans aucun ſuccès; enfin déterminé par l'opiniâtreté du mal, il preſcrivit neuf pilules d'extrait de ciguë pour le matin; & pour le ſoir, une émulſion dans laquelle entraient le ſel de nitre & le ſirop diacode, & il ordonna pour boiſſon ordinaire le petit-lait. Les douleurs dans les os diminuèrent; les tumeurs tophacées, avec le ſecours des fomentations faites avec la ciguë & d'autres diſcuſſifs, cédèrent & ſe fondirent. Lorſque M. Locher écrivait cette obſervation, la malade était encore entre ſes mains. Page 93, il rapporte qu'un homme attaqué d'une gale vénérienne au front & ſur tout le corps, entra dans ſon Hôpital; dans le même temps il parut à la lèvre inférieure de ce malade une petite veſſie blanche, qui dans la ſuite ſe changea en ulcère ſcorbutique-vénérien, ſale, inégal, dont les bords étaient calleux. Différens remèdes internes & externes qu'on lui adminiſtra ne firent qu'exaſpérer ſon mal.

Il lui fit prendre l'extrait de ciguë, d'abord à la doſe de quatre grains, enſuite à celle de ſept grains, deux fois le jour; on panſa l'ulcère avec la décoction de la même plante. Au bout de trois ſemaines l'ulcère ſe mondifia & ſe cicatriſa; la galle vénérienne ſe diſſipa preſque entièrement. Ce malade, lorſque M. Locher expoſait ſon état, n'était pas encore hors de l'Hôpital. Pag. 94, l'Auteur cite un homme qui, deux années avant que de le traiter, avait eu au gland un condylome conſidérable, qui pendant l'uſage des remèdes ſe changea en un ulcère vénérien, & qui ne put ſe cicatriſer pendant plus d'un an. Un Chirurgien fit prendre à cet homme des médicamens, pendant l'uſage deſquels le goſier s'ulcéra. Peu de temps après, il s'éleva ſur le côté droit du viſage proche le nez, une eſpèce de verrue qui s'ulcéra bientôt encore par l'uſage des topiques, & cet ulcère s'étendit au point d'occuper toute la joue, & la moitié des lèvres: le malade n'éprouva aucun bon effet, ni des topiques, ni des différens remèdes mercuriels internes; en conſéquence M. Locher lui adminiſtra matin & ſoir ſept pilules d'extrait de ciguë, & fit fomenter les ulcères avec la décoction de cette plante, en obſervant d'y appliquer auſſi de temps en temps, le miel roſat avec la poudre de ciguë. En vingt jours ce traitement produiſit l'effet le plus prompt & le plus ſalutaire; le cancer vénérien ſe changea en un ulcère qui donnait un pus louable: lorſque M. Loc. écrivait, il y en avait déjà plus d'un tiers de cicatriſé. Page 105, M. Locher rapporte qu'une fille, dont la mère mourut après l'avoir miſe au jour, fût confiée à une nourrice qui avait le mal vénérien, l'enfant ſuça avec le lait cette maladie qui ſe manifeſta par différens ulcères, & par une gale vénérienne ſur tout le corps: cette petite fille atteignit l'âge de neuf ans, ſans que les meilleurs remèdes puſſent la guérir; à cet âge elle fut traitée par la

méthode de la salivation. La gale reparut bientôt après le traitement ; & les bains ni aucun autre remède ne purent la faire disparaître. A l'âge de dix - huit ans, elle fut confiée aux soins de M. Locher. Ce Médecin ordonna qu'elle prît cinq pilules d'extrait de ciguë trois fois par jour, qu'on la lavât soigneusement avec une décoction de ciguë & de savon de Venise, & qu'elle fût purgée tous les quatorze jours avec quinze grains de racine de jalap en poudre. Ce traitement continué pendant quatre mois, délivra cette fille d'une maladie très opiniâtre, & qui avait le plus mauvais principe.

Voici la recette de la décoction de ciguë que M. Locher recommande pour faire les fomentations nécessaires.

On met infuser deux poignées de ciguë, feuilles & tiges, dans une pinte d'eau ; on les y fait cuire quelque-temps, & on s'en sert dans cet état pour l'usage externe, à moins que l'on n'ait des ulcères putrides d'un mauvais caractère à panser : alors on ajoute à la décoction de l'esprit de sel, à la quantité qu'il convient. Il est à propos de préparer ces fomentations tous les jours.

☞ LOMMIUS (Jodocus), *Medicus olim celeberrimus.* Observationum Medicinalium Libri tres, quibus omnium morborum signa, & quæ de his haberi possunt præsagia, accuratissimè pertractantur. Opusculum aureum. Editio quarta. Amstælodami, apud Janssonio-Wæsbergios, 1738. in-8°.

1738. Lommius florissait dans le seizième siècle ; il a fait quelques Ouvrages estimés pour le temps où il vivait. La première édition de ses Observations Médicinales parut à Anvers en 1560 & 1563, in-8°. à Amsterdam en 1715, in-12. C'est la quatrième que nous avons entre les mains. Son Ouvrage n'est qu'un simple tableau des maladies : on y voit seulement le diagnostic & le prognostic.

Page 60, il explique les ſymptômes qui caractériſent le mal vénérien, & page 226, ceux qui diſtinguent la gonorrhée ſimple & la virulente. Nous ne voyons point aujourd'hui que ces maladies s'annoncent tout-à-fait telles qu'il le dit: chez lui, elles paraiſſent ſous un aſpect bien plus affreux que de nos jours. Cet Ouvrage a été traduit en Français par M. l'Abbé LEMASCRIER, *V.* ſon nom.

LOT.... Diſſertatio inauguralis medica, quâ *martis cum mercurio conjunctionem uſibus practicis commendat*... quam PETR. IMMANN. HARTMANN Præſide..ſubjiciet *Chriſt. Eberh. Lot.* Witmund. Friſ. Orient. Halæ, in-4°. 1759. 1759.

LOT (Chriſtian. Eberh.). Diſſertatio inauguralis *de arthritide incongrui mercurialium uſûs effectu.* Quam gratioſi medicorum ordinis indulta pro gradu Doctoris in Medicinâ & Chirurgiâ, ad diem 19 Decembris, A. R. S. 1759, publicè tuebitur auctor *Chriſtianus-Eberhardus Lot.* Witmunda-Friſo-Orientalis. Halæ Venedorum è Typograph. Veſterian. in-4°. 48 pages. 1759.

LOUBEAU. *Voy.* ASPOL.

LOUIS, *Profeſſeur Royal en Chirurgie.* Lettre ſur les maladies vénériennes, dans laquelle on publie la manière de préparer le mercure, dont la plus forte doſe n'excite point de ſalivation. Imprimé à Luxembourg, & ſe trouve à Pâris, chez Michel Lambert, rue de la Harpe, près S. Côme, 1754, in-12. 27 pages.

La principale intention de M. Louis dans cette Lettre à M. Helian, eſt d'ouvrir les yeux ſur M. de Torrez, qui vante beaucoup une préparation de mercure dont il fait uſage, & dont la plus forte doſe ne devoit point exciter de ſalivation. L'auteur fait voir que ce n'eſt point une choſe neuve, d'ôter au mercure ſa vertu ſalivante, puiſque M. Dupouy, Membre du Collége de Chirurgie de Paris, s'eſt ſervi avec ſuccès du mercure pré- 1754.

paré selon la méthode que M. Malouin décrit dans sa Chimie Médicinale, d'après Philalethe (1); & que M. Raulin dit aussi user journellement du mercure allié avec le camphre, sans que la plus forte dose occasionne de ptyalisme; & que M. de Van-Swieten fait actuellement usage d'un remède qui a la même propriété, & dont incessamment il publiera la recette, n'étant point fait pour être un homme à secret (2). Il ne finit pas sa Lettre, sans dire quelque chose de la Charlatanerie, & sans en faire envisager le misérable & l'odieux. D'ailleurs on ne trouve dans cette Feuille d'autres moyens de s'opposer au ptyalisme que ceux mis en usage par MM. Dupouy & Raulin.

☞ LUBERTUS (Jo.). *Rostochiens. Megapolit.* Dissertatio *de podagrâ ac lue venereâ.* Lug Bat. 1655, page 20.

1655.

LUDOLFF (Hieron.) *V.* RITTER, MUSCULUS, GRASS.

LUDWIG (Christian. Gottlieb). *Therapiæ P.*

---

(1) Voici le procédé qu'indique M. Maloun : « Il faut » broyer le mercure avec du vinaigre & un peu de sel ammoniac, jusqu'à ce que le mercure disparaisse; ensuite on » fait sécher le mélange, & on en fait la distillation par la » cornue à un feu qu'on augmente par degrés, jusqu'à ce » que tout le mercure ait distillé. On réitère quatre fois cette » opération. Enfin on fait bouillir le mercure pendant une » heure avec du vinaigre distillé, dans un matras, qu'on » remue de temps en temps; & après avoir versé le vinaigre, on adoucit le mercure restant en le lavant dans l'eau » pure. Enfin on le fait sécher; on a par ce moyen un mercure très blanc & très-brillant ».

(2) Le remède de M. Van-Swieten, dont M. Louis parle ici, est le mercure sublimé-corrosif que ce célèbre Médecin éprouvait. Lorsque l'Auteur écrivait, il n'avait encore guéri que 400 malades.

P.

P. O. Facultatis Med. decanus; Academ. Decemvir. Colleg. Maj. princip. & B. M. Virg. Colleg. Acad. Reg. Boruſſ. Scient. ſodalis. Inſtitutiones Medicinæ clinicæ prælectionibus Academicis accommodatæ. Lipſiæ, apud Joh. Frid. Gleditſch, 1758. in-8°.

On lit dans cet Ouvrage, page 235, quelque choſe qui regarde la maladie vénérienne. M. L. penſe qu'elle était inconnue des Anciens, & qu'elle fut apportée en Europe de l'Inde Occidentale, vers la fin du quinzième ſiècle. Selon les différens degrés de cette maladie, il emploie ou les décoctions des bois ou le mercure. Il n'eſt point éloigné de la ſalivation. Il n'eſt pas très-décidé ſur la vertu du camphre & du ſoufre pour modérer le ptyaliſme. Il fait auſſi mention de la méthode du Baron de Van-Swieten. 1758.

Nous ne pouvons nous étendre davantage dans cette notice, puiſque nous n'avons fait que traduire celle que l'on trouve dans les *Commentarii de rebus in ſcientiâ naturali & medicinâ geſtis, vol. VII, Part. III, page* 453. M. Ludwig était un des Auteurs qui travaillaient a ce très-bon Journal. La Préface qui commence la première décade eſt de lui.

M. M.

M** (G.) *Maître-ès-Arts & en Chirurgie.* Eſſai ſur les maladies qui attaquent le plus communément les gens de mer; contenant une méthode courte & facile pour les connaître, les guérir; & même en préſerver. Ouvrage utile aux Chirurgiens navigans; & même à tous les Matins qui ſe trouvent dans des bâtimens où il n'y a point de Chirurgien. On a joint quelques obſervations ſur la méthode la plus ſûre de ſecourir les noyés; & de traiter les fièvres de l'Iſle de St. Domingue

& des autres Colonies Françaiſes aux Antilles. A Marſeille, chez J. Moſſy, Libraire. 1766. in-12.

1766. Page 105, l'Auteur parle des maladies vénériennes : il préfère dans tous les cas, généralement quelconques, le remède du Baron de Van - Swieten, (le ſublimé-corroſif). 1°. Parce qu'il excelle pardeſſus tous les autres remèdes. 2°. Parce qu'il eſt facile à prendre, particulièrement pour des marins. Nous trouvons les louanges de l'Auteur outrées ; un vrai Praticien n'admet point de généralités en médecine.

MACAULAY, *D. M. Voyez* GORDON. p. 371.

MACKI, *Profeſſeur d'Hiſtoire.* Partie d'une Lettre écrite à M. Mac-Laurin, Profeſſeur de Mathématiques dans l'Univerſité d'Edimbourg, & communiquée au Préſident de la Société Royale, contenant un extrait daté de 1497, des Archives de l'Hôtel-de-Ville d'Edimbourg, touchant une maladie qu'on croit être la vérole. Lue le 28 Mars 1743, inſérée dans les tranſactions Philoſophiques de la Société Royale de Londres, de la même année n°. 469, p. 137 de la traduction Françaiſe.

1743. M. Macki remarque que ſi le virus vénérien n'a jamais été connu en Europe avant le ſiége de Naples en 1495, il faut qu'il s'y ſoit répandu avec une rapidité prodigieuſe ; car dès l'an 1497, on en trouve Edimbourg infecté, & le Roi & ſon Conſeil terriblement alarmés du cruel progrès de la contagion, comme il paraît par une Déclaration de Jacques IV, Roi d'Ecoſſe, qu'on trouve dans les Archives de l'Hôtel-de-Ville d'Edimbourg. La minute de cette Déclaration eſt datée du 22 Septembre 1497. Elle enjoint, pour prévenir les progrès de la maladie contagieuſe appelée le *grand-gor*, à toutes perſonnes de la Ville & Banlieue d'Edimbourg, qui ſont actuellement affectées de

cette maladie, de ſortir de la Ville & de la Banlieue, & de comparaître ſur les ſables de *Leith* à dix heures du matin, pour être paſſés à *Inche*, où elles reſteront juſqu'à parfaite guériſon; on enjoint de même à toutes perſonnes qui prétendent remédier à cette contagion, de ſortir auſſi des lieux déſignés, & de n'entreprendre la guériſon de qui que ce ſoit, qu'à l'endroit ci-deſſus dénommé; & en cas de contravention, on ſera puni par l'application d'un fer rouge ſur la joue; & en cas de récidive, à un banniſſement perpétuel.

MACQUER (Pierre-Joſeph), *de l'Académie Royale des Sciences de Paris & de Turin, Cenſeur-Royal, Profeſſeur de Chimie au Jardin du Roi, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.*

Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1755, pag. 25—35, on lit un Mémoire de Mr Macquer, en date du 25 Mai 1754, *ſur une nouvelle méthode de M. le Comte de la Garaye, pour diſſoudre les métaux.* 1755.

Page 28 de ce Mémoire, on voit l'opération par laquelle M. le Comte de la Garaye obtient la teinture de mercure.

On prend la quantité qu'on juge à propos de mercure revivifié du cinnabre, on l'enferme dans un nouet de peau de chamois; on le fait tomber en pluie peu-à-peu & à pluſieurs repriſes, ſur environ quatre fois autant peſant de ſel ammoniac réduit en poudre & mis dans un mortier de marbre. A meſure que le mercure tombe ſur le ſel, on triture continuellement le mélange avec un pilon de bois, juſqu'à ce qu'on n'apperçoive plus aucune parcelle de mercure; on continue à triturer ainſi juſqu'à ce que tout le mercure ſoit incorporé avec le ſel, en l'humectant avec un peu d'eau en cas qu'il ſoit trop ſec. Le mélange a pour lors la couleur noirâtre & plombée, que le mercure donne ordinairement à tous les corps avec leſquels il eſt

mêlé par trituration. On laisse cette matière en macération, dans des vaisseaux de verre, à l'impression de l'air. Il faut de temps en temps la remuer, & même, pour le mieux, la broyer dans un mortier. Après une macération de cinq ou six semaines, on la broye une dernière fois, on la met dans un matras; on verse dessus de bon esprit de vin, qui doit la surnager de la hauteur de deux travers de doigt; on place le matras sur un bain de sable d'une chaleur modérée, qu'on augmente au bout d'un quart d'heure, jusqu'à faire un peu bouillir l'esprit de vin; alors on laisse refroidir la liqueur, qui a acquis une légère couleur citrine; on la filtre par le papier gris, & on a la nouvelle teinture de mercure de M. de la Garaye. M. Macquer remarque en note, que l'expérience lui a appris qu'en mettant ce mélange en digestion sur un bain de sable, d'une chaleur modérée, on abrége beaucoup cette opération, & qu'on fait en deux fois vingt-quatre heures ce qui dure deux mois par la simple macération à froid. l'Académicien fait ensuite l'éloge de ce médicament, dont il a vu quelquefois l'efficacité, ainsi que quelques autres Médecins auxquels il a été confié. On prend cette teinture intérieurement, à la dose de dix à douze gouttes, dans trois ou quatre verres d'eau, ou de quelque autre boisson appropriée: on ne lui a pas reconnu d'effet purgatif. De plus, M. de la Garaye en a fait prendre tous les jours une beaucoup plus grande dose pendant quinze jours, sans qu'il ait procuré de salivation. Si au lieu d'esprit de vin, on verse de l'eau pure sur le mélange du mercure & du sel ammoniac qui a été en macération pendant le temps convenable, & qu'après l'avoir laissé légèrement bouillir & refroidir, on filtre la liqueur, il en résulte une dissolution mercurielle, qui a, de même que celle tirée par l'esprit de vin, la

propriété de blanchir le cuivre. Cette liqueur peut être employée extérieurement dans certains cas ; mais M. de la Garaye ne la propoſe pas pour l'uſage intérieur, pour lequel il demande toujours, avec raiſon, la teinture tirée par le meilleur eſprit-de-vin.

Recherches ſur la nature de la teinture mercurielle de M. le Comte de la Garaye. Premier Mémoire par M. Macquer, 18 Décembre 1756. Mémoires de l'Académie, même année, page 531 — 546.

Il eût été bien étonnant que parmi toutes les combinaiſons que les Chimiſtes ont faites du mercure avec différentes ſubſtances, celle de ce métal avec le ſel ammoniac, leur eût entièrement échappé ; auſſi en ont-ils eu quelque connaiſſance. M. Macquer a trouvé dans Stahl, dans Manget & dans Lémery même, (Blancard en parle, *in aureis ſuis notis*), des procédés pour faire une combinaiſon de mercure & de ſel ammoniac ; mais il ne paraît, par aucun de ces paſſages, qu'ils ayent donné à l'examen de cette combinaiſon toute l'attention néceſſaire pour en connaître la nature & la propriété. M. M. a trouvé que les vapeurs bien marquées d'eſprit volatil de ſel ammoniac, qui s'élèvent du mélange de ce ſel avec le mercure, ſont une preuve ſans réplique de la décompoſition de ce ſel, & que l'alkali volatil s'en évaporant, il ne reſte que l'acide du ſel marin qui puiſſe s'unir avec le mercure. Il ne s'agiſſait plus que de déterminer la nature de cette combinaiſon : voici comment M. M. y a procédé. On connaît juſqu'ici quatre combinaiſons de l'acide marin & du mercure ; le ſublimé-corroſif, le mercure doux, la panacée & le précipité blanc. La nouvelle combinaiſon ſe rapporte-t-elle à l'une de ces quatre, ou en forme-t-elle une cinquième ? De quelque manière qu'on puiſſe s'y prendre pour 1756.

faire le mélange prescrit par M. le Comte de la Garaye, il reste toujours une partie considérable de sel ammoniac, & une assez grande quantité de mercure, qui ne se décomposent ni ne s'unissent; & cette quantité surabondante de sel ammoniac ne manque pas de se dissoudre avec le mélange dans l'eau ou dans l'esprit de vin, dans lequel on le met digérer; ce qui est si vrai, que la moindre quantité d'huile de tartre qu'on y jette dégage l'alkali volatil de ce sel, qui se reconnaît bientôt à l'odeur qu'il excite en s'échappant. Pour se débarrasser de ce sel tout-à-fait inutile, M. M. a tenté de le séparer par une distillation & par une sublimation faites à feu gradué: il n'a pu obtenir par ce moyen la séparation qu'il desirait. La crystallisation ne lui a pas mieux réussi; il n'en a pu obtenir une seule qui ne fût composée en même temps de la combinaison mercurielle & du sel ammoniac. Il a donc été obligé de se désister du dessein qu'il avait de séparer du sel mercuriel, le sel ammoniac non-décomposé qui y est si opiniâtrément joint. Au défaut de cette espèce de décomposition, il a pris une voie toute différente. Nous avons dit qu'il est hors de doute que, dans l'opération de M. de la Garaye, le mercure s'unit avec l'acide marin contenu dans le sel ammoniac; & les difficultés qu'a rencontrées M. M. à séparer de cette combinaison le sel ammoniac non décomposé, lui ont fait naître l'idée de joindre le sel ammoniac aux préparations mercurielles, dans lesquelles entre l'acide marin, & de les comparer en cet état au composé mercuriel de M. de la Garaye, pour voir à laquelle il ressemble le plus, ou s'il constitue une cinquième espèce. Dès la première opération, il ne resta plus des quatre préparations mercurielles connues, où entre l'acide marin, que le seul sublimé-corrosif qui pût être comparé à la composition de M. de

la Garaye; les trois autres ne purent ſe tenir en diſſolution avec le ſel ammoniac, ni dans l'eau, ni dans l'eſprit-de-vin. Le mélange du ſublimé-corroſif avec le ſel ammoniac, n'était pas inconnu aux Chimiſtes : Junker, Dippel, Kunckel, M. Pott, & pluſieurs autres Chimiſtes en ont parlé. Mais juſqu'à M. M. il ne paraiſſait pas qu'on eût fait aſſez d'attention à pluſieurs propriétés remarquables qu'offre ce mélange ; une des plus ſingulières eſt la facilité extraordinaire avec laquelle le ſublimé-corroſif ſe diſſout dans l'eau imprégnée de ſel ammoniac, & en bien plus grande quantité qu'il ne ferait dans l'eau pure. Le mélange de ces deux ſels donne au cuivre qui en eſt touché une couleur d'argent très éclatante, ce que ne fait pas le ſublimé-corroſif ſeul; enfin, le précipité qu'on en obtient par l'addition d'un alkali fixe, eſt blanc, au lieu que celui que l'on obtient par la même voie du ſublimé-corroſif ſeul, eſt d'un rouge de brique. Le premier pas qu'a fait M. M. a été de s'aſſurer par expérience, de la quantité de ſublimé-corroſif que l'eau pure pouvait diſſoudre ; il a trouvé qu'à froid, elle en diſſolvait une vingtième partie de ſon poids ; que lorſqu'on l'échauffe, elle en diſſout beaucoup plus ; mais que ce plus ſe précipite en cryſtaux, à meſure que l'eau reprend ſa première température. Des expériences ſemblables lui ont appris que l'eau pure diſſolvait à froid, à peu-près le tiers de ſon poids de ſel ammoniac, & qu'échauffée juſqu'à l'ébullition, elle en peut diſſoudre plus des deux tiers ; mais cette partie de ſel diſſoute à l'aide de l'ébullition, ſe cryſtalliſe dès que l'eau ſe refroidit. L'eau chargée du tiers de ſon poids de ſel ammoniac, & qui, comme nous venons de le dire, eſt tout ce qu'elle en peut diſſoudre à froid, a diſſous beaucoup plus que ſon poids de ſublimé-corroſif ; mais une circonſtance aſſez ſingulière de cette opération, eſt qu'une

partie de ce sel dissous se cristallisa, sans qu'il eût pu se faire aucune évaporation de la liqueur, & sans que la température de l'air fût changée. Ce phénomène surprit M. M. mais après y avoir bien réfléchi, il soupçonna que lorsqu'il avait mêlé ensemble le sublimé-corrosif avec l'eau chargée de sel ammoniac, la liqueur s'était échauffée, & avait dissous par ce moyen une quantité de sel sur-abondante qu'elle avait ensuite laissé cristalliser en se refroidissant; l'expérience justifia la conjecture, & lui fit voir que pour éviter cet inconvénient, il faut jeter le sublimé-corrosif dans la liqueur, en portions assez petites, pour qu'il n'excite pas une chaleur sensible en se dissolvant. Après avoir employé l'eau commune, M. Macquer s'est servi d'esprit-de-vin qui, comme nous avons vu, dissout aussi le sublimé-corrosif & le sel ammoniac. Il a examiné d'abord ce que l'esprit de vin dissolvait à froid de ce dernier sel; cette expérience avait été tentée par Hoffmann, & il avait trouvé qu'il en pouvait dissoudre une sixième partie de son poids. M. M. a eu un résultat bien différent; il n'en a jamais pu dissoudre qu'une trente-deuxième partie: cette différence l'a surpris; il en a cherché la cause, & a trouvé que plus l'esprit-de-vin était pur & déflegmé, moins il dissolvait de sel ammoniac. Apparemment celui dont il s'était servi était très-rectifié, & celui d'Hoffmann très-peu. L'esprit-de-vin seul dissout à froid près des trois huitièmes de son poids de sublimé-corrosif: échauffé jusqu'à l'ébullition, il en dissout une quantité presque égale à son poids; mais cet excédent se cristallise en laissant refroidir la liqueur. Le même esprit-de-vin, chargé du trente-deuxième de son poids de sel ammoniac, ce qui est ce qu'il en peut dissoudre, a dissous à froid près des trois quarts de son poids de sublimé-corrosif; mais cette dissolution ne produisait pas les

mêmes effets que la teinture mercurielle de M. de la Garaye. M. M. imagina que cette différence pouvait venir de ce que son mélange ne contenait pas assez de sel ammoniac : mais comment en faire dissoudre davantage à l'esprit-de-vin ? Enfin, il lui vint à l'idée qu'en commençant par le charger de sublimé-corrosif, il viendrait peut-être a bout de lui faire dissoudre une plus grande quantité de sel ammoniac. Il ne fut point trompé dans son attente, & la dissolution devint absolument semblable à la teinture mercurielle de M. de la Garaye. Il résulte de tout ce que nous venons de dire, que du mélange du sel ammoniac & du mercure, il naît un composé salin qui contient l'acide marin & le mercure unis l'un avec l'autre; & que celle des préparations mercurielles connues, avec laquelle ce nouveau sel a le plus de rapport, est le sublimé-corrosif; que de quelque manière que le nouveau sel puisse être dissous, il se trouve joint & intimement combiné avec une assez grande quantité de sel ammoniac non décomposé, qui se dissout avec lui dans l'eau & dans l'esprit de-vin, & qu'on n'en peut séparer ni par la sublimation, ni par la cristallisation; que cette jonction même du nouveau sel, ou du sublimé-corrosif avec le sel ammoniac n'est pas une simple mixtion, puisqu'on ne peut les séparer l'un de l'autre. D'où il s'ensuit que dans l'opération de M. de la Garaye, le mercure est dissous, pour ainsi dire, deux fois; la première, par l'acide marin de la partie du sel ammoniac qui se décompose, & qui forme avec lui un composé salin, qui est à son tour dissous une seconde fois par le sel ammoniac non décomposé qui s'y joint. Malgré la ressemblance que nous venons de faire remarquer entre le nouveau sel mercuriel & le sublimé-corrosif, cependant celui-ci ne lui ressemble nullement, quant à

ſa qualité corroſive. M. M. s'en eſt convaincu par pluſieurs expériences, qui l'ont conduit à déterminer en quoi conſiſte la qualité corroſive des préparations où le mercure eſt uni au ſel marin; diſcuſſion qu'il a réſervée pour une autre diſſertation. Cet extrait eſt ecrit bien plus au long dans les Mémoires de l'Académie, pag. 53 & ſuiv. d'après lequel le nôtre eſt preſque tout copié.

M. Macquer, Préſident d'une Thèſe ſoutenue aux Ecoles de Médecine. *Voy.* VICQ D'AZIR.

MACQUER, *Avocat*, frère de celui dont nous venons de parler, a traduit avec M. Lacombe, le Poëme de FRACASTOR. *Voy.* ce nom.

MAGENIS (Daniel), Obſervations de Chirurgie, où l'on en trouve de remarquables ſur les effets de l'agaric de chêne dans les amputations, & la compoſition des bougies, ſouveraines dans les maladies de l'urètre, traduites de l'Anglais de M. WARNER, *Chirurgien de l'Hôpital de Guy, & Membre de la Société Royale.* Auxquelles on a joint deux Lettres d'un Médecin de Londres, dont la première contient des règles pour conſerver la ſanté, juſqu'à un âge fort avancé, avec quelques Obſervations ſur l'uſage du tabac; & la ſeconde fait connaître l'abus des remèdes empiriques, traduites auſſi de l'Anglais. A Paris, chez Ganeau, 1757. *in*-12. 330 pages.

On trouve chez la veuve de Charles-Maurice
1757. d'Houry, Imprimeur-Libraire, rue de la vieille Bouclerie, les mêmes obſervations imprimées la même année, avec Approbation & Privilége du Roi, ſorties avec ce frontiſpice: *Obſervations de Chirurgie avec des remarques. L'on y a joint la préparation & les effets de l'agaric de chêne dans les hémorrhagies des grandes opérations. Traduites de l'Anglais de M. J. Warner, Chirurgien de l'Hôpital de Guy, par M. Daniel Magenis. L'on y a auſſi joint*

des observations nouvelles & rares d'Anatomie, de Chirurgie & de Médecine, décrites avec exactitude; Traduites du Latin de Jean-Louis Leberecht-Loeseke, Docteur en Médecine; sur l'édition de Berlin, 1754. Le tout enrichi de figures en taille-douce. in-12. 214 pages. La différence de ces deux éditions se réduit aux deux lettres; l'une, pour conserver la santé; & l'autre, sur les empyriques. Elles sont remplacés dans cette édition par les observations d'anatomie & par 4 planches relatives à ces observations.

Les bougies que l'Auteur annonce dans son titre, sont composées d'une once de vieux diachylum, de deux gros d'emplâtre de mucilages, & d'un gros & demi de précipité blanc, auquel il substitue quelquefois même dose de calomelas ou de précipité-rouge. On voit que leur usage ne doit point être merveilleux, & qu'elles sont beaucoup trop cathérétiques L'Auteur ne cite qu'une observation (Observation 28, p. 143), où il dit avoir vu les bons effets de ces bougies: il s'agit d'un homme qui avait des fistules au périnée & aux bourses, & des embarras dans le canal de l'urine.

MALON (de). Essais sur neuf maladies également dangereuses; l'apoplexie, la paralysie, l'asthme, la pulmonie, le catharre, le rhumatisme, la vérole, la goutte & la pierre. Avec un préservatif assuré des maladies vénériennes.

Mille mali species, mille salutis erunt.

A Paris, 1770. in-12.

Page 126—224, l'Auteur parle des *maladies secrettes*. En général il ne dit rien de neuf dans ce Traité, & je doute même que l'on puisse guérir par les méthodes qu'il dit être les meilleures. Il blâme & les frictions & la salivation; il prétend que l'on peut déraciner la vérole sans l'usage du mercure. Il désaprouve dans 1770.

la cure de la chaude-pisse les saignées, les purgatifs, les mercuriaux & les balsamiques; il la guérit avec des injections faites d'abord avec l'eau de guimauve, & ensuite avec l'eau rose & l'eau de plantain mêlées ensemble, auxquelles il ajoute sur une pinte soixante gouttes d'elixir de Rabel, il prescrit aussi les fomentations, &c. & cependant sur la fin de la cure de la gonorrhée virulente, il donne le mercure doux avec l'extrait de rhubarbe. Il préconise pour la vérole plusieurs recettes : la première est faite avec les bois sudorifiques & l'antimoine; la seconde est le mercure doux pris dans la marmelade d'abricot, on a soin de purger le malade tous les cinq jours avec le jalap & l'aloës. La troisième est une infusion de deux onces de poudre de coloquinte dans trois demi-setiers de vin, le malade en boit une cuillerée avant chaque repas, il ne doit manger que du rôti sans soupe; on ne peut boire d'eau en faisant usage de ce remède; on ne peut pas même s'en servir pour se laver les mains & se faire la barbe, d'autant que le correctif de ce purgatif est le vin & le sucre. On emploie aussi ce cathartique en lavement, & c'est la seule occasion où l'on use d'eau. La quatrième méthode curatoire est le remède de M. Van-Swieten. La cinquième enfin, consiste à faire infuser pendant un mois dans vingt onces d'esprit de vin rectifié, de la poudre de coloquinte une once & demie; six cloux de girofle; d'anis étoilé, & concassé, un gros; de safran douze grains, de terre foliée de tartre, une once. On remue la bouteille matin & soir. Au bout d'un mois, on filtre la liqueur. On donne de ce remède la valeur d'une cuillerée à café, dans trois de vin d'Espagne pur, pendant trois jours de suite, une heure avant que de se lever. Le quatrième jour le malade se repose, & ainsi alternativement il reprend le remède, & le cesse le quatrième jour, on continue son usage pendant vingt-cinq ou trente jours. Cette dernière formule,

ainſi que celle qui eſt faite avec la coloquinte, eſt bonne pour ceux qui croient que l'on peut guérir la vérole par les forts cathartiques : mais on ſait aujourd'hui combien cette méthode eſt peu efficace & même dangereuſe. Le préſervatif, ſelon nous, n'eſt pas meilleur que la plupart des recettes de M. de Malon : il conſiſte à mettre quatre cuillerées de vinaigre ordinaire dans une pinte d'eau; on ſe lave & l'on s'injecte avec cette eau matin & ſoir; elle ſert auſſi à ſe gargariſer : ou bien on met une demi once d'alun de roche calciné & pulvériſé, dans une pinte d'eau bouillante; on l'y fait fondre, & l'on s'en ſert comme de l'eau précédente. En finiſſant ſon Traité, l'Auteur dit qu'il a connu une perſonne qui guériſſait très-bien la vérole avec de la ſuie de cheminée: il la choiſiſſait en cryſtaux & en faiſait infuſer deux gros dans une pinte d'eau : le malade buvait ce breuvage en quatre verres, à quatre repriſes différentes dans la journée. Si tant eſt que ce remède ait eu quelque vertu dans la maladie vénérienne, (ce dont je doute très-fort) ce ne peut être qu'à raiſon du ſel volatil qu'il contient. M. de Malon met auſſi le buis, la bardane, la tormentille, l'iris, l'aunée, le tamarin, le cabaret, les racines de nos roſeaux, le dompte-venin, (cette plante-ci fraîche à la doſe d'une demi-livre, en décoction dans une pinte de vin blanc réduite au quart) les fumigations d'encens, de myrrhe & d'ambre blanc, au nombre des ſpécifiques anti-vénériens : enfin il y comprend tous les diaphorétiques.

MARETS. *Voy.* DIDIER DES MARETS.

MARGES (M. D. P.), *Chirurgien.* Examen & Analyſe Chimique des différens remèdes que M. Nicole met en uſage pour le traitement des maladies vénériennes, avec quelques Obſervations ſur la guériſon des dartres & des écrouelles, & la publication d'un remède efficace contre ces mala-

dies. A Paris, chez Didot, 1771, in-12. 34
1771. pages.

Ce petit Examen a fait autant d'honneur aux connaiſſances de M. Marges qu'à ſon eſprit. Il plaiſante le ſieur Nicole avec tant d'agrément & de fineſſe, que quoique le ſujet ſoit ſérieux, on ne peut s'empêcher de ſourire en pluſieurs endroits. Il accepte le pari que M. Nicole avait propoſé dans ſes Affiches, de cent louis contre cinquante. Mais il s'explique, & lève l'amphibologie qui mettait le parieur à l'abri de toute perte : il ne veut pas qu'il en ſoit quitte *pour lui dire en public qu'il en a menti, & pour mettre en particulier ſes cinquante louis dans ſa poche, ce qui ne ſerait ni convenable ni honnête, même pour un homme comme M. Nicole.* Sûrement que d'après cette Analyſe, notre Médecin ſans mercure n'aura pu reprocher à M. Marges *qu'il eſt un Impoſteur qui en impoſe*, (expreſſions de M. Nicole dans ſes affiches). M. Marges pour faire ſes expériences, avait entre les mains deux bouteilles de tiſanne, deux morceaux de biſcuit, une petite bouteille remplie aux trois quarts d'une liqueur dont, ſuivant l'ordonnance de M. Nicole, il fallait mettre une cuiller à café dans chaque bouteille de tiſanne; un paquet de pommade griſe, & trois cornets de plantes concaſſées & défigurées. (Car M. Nicole ne guériſſait pas avec une ſeule drogue, & par toutes celles qui ſont ici énumérées & qui avaient été données pour un ſeul homme, il paraît qu'il avait auſſi une idée du traitement *mixte.*) M. Marges, a trouvé après l'analyſe, dans les bouteilles de tiſanne, du mercure ſublimé-corroſif; dans le biſcuit, du mercure quel qu'il ſoit; dans la pommade, du mercure auſſi; dans la petite bouteille, du ſublimé-corroſif; & les plantes concaſſées ont été reconnues pour être de la racine primitive de ſalſepareille,

On peut voir, en consultant ce petit Ouvrage, que les expériences ont été faites très-méthodiquement. M. Marges finit par publier un remède contre le vice scrophuleux & dartreux, qu'on prend souvent pour être vérolique. On sera sans doute bien aise de le trouver ici. On fait des bols, & chaque est composé avec quatre grains d'extrait de ciguë, quatre grains de poudre alkaline de la Chevalleraye, & un demi-grain de kermès minéral, fait par la voie humide, & non lavé. On prend un de ces bols tous les matins, on boit par dessus une infusion de fleurs de sureau; au bout de huit jours on se purge avec dix grains de poudre alexitère de Rotrou, & ainsi tous les huit jours. On peut après les premiers huit jours prendre un second bol semblable au premier, à deux heures de distance l'un de l'autre. Pour les humeurs froides auxquelles il ne survient point d'inflammation, & dont les tumeurs ne viennent que très-difficilement à suppuration, on ajoute aux bols, un grain ou demi-grain d'arcane corallin, préparé de la manière suivante. On met en poudre impalpable du précipité rouge, on fait brûler dessus de l'esprit de vin jusqu'à six fois; cela le rend un peu brunâtre, enfin on fait digérer la poudre dans un matras avec de l'esprit de vin, à la chaleur d'un bain de sable pendant quinze jours, ayant soin d'agiter le matras plusieurs fois par jour.

Examen & Analyse Chimique des différens remèdes que le sieur Nicole & plusieurs autres Empyriques, &c. mettent en usage pour la guérison des maladies vénériennes. Avec des Observations sur la guérison des dartres, des écrouelles, & de plusieurs autres maladies chroniques & rebelles, & la publication de plusieurs remèdes efficaces dans la cure de ces maladies. Seconde édition, revue & considérablement augmentée. A Paris, de l'Imprimerie de d'Houry, 1774, in-12. 132 pages, indépendam-

ment de la première édition qu'on a jointe à la fin de celle-ci, & qui contient 34 pages.

1774. M. Marges commence par le ſieur *Nicole*; comme celui avec qui il s'était eſcrimé le premier: on ne peut guère mener quelqu'un plus mal; il le combat, il le terraſſe, & lui appuie même généreuſement le genou ſur la gorge. Il faut être vrai; le Marchand de remèdes ſans mercure ſe l'eſt juſtement attiré; car il s'était mal-honnêtement déchaîné (il ne le nommait cependant pas) contre M. Marges, dans un Avis au ſujet de ſon remède, que celui-ci prétend avoir été imprimé ſans approbation, ni permiſſion. L'article de M. Nicole conduit juſqu'à la quarante-huitième page. Succède à ce premier un certain Peintre, qui vraiſemblablement, dit l'Auteur, n'était pas fort habile dans ſon Art, ou tout au moins était un maître fripon, & qui débitait dans Paris une eau ſoi-diſant merveilleuſe, connue ſous le nom de l'*Eau du Peintre*. Cette eau merveilleuſe, après en avoir fait l'analyſe & la comparaiſon avec l'eau du puits de M. l'Ambaſſadeur du Roi de Sardaigne, (le Bailli de Solard) chez qui M. Marges fut appelé pour l'examiner en ſa préſence & celle de MM. Poiſſonnier, Morand père, le Frère Côme, & beaucoup d'autres perſonnes de conſidération; il prouva ſans réplique, que cette eau avait une analogie parfaite avec celle du puits. Suit le ſieur *de Velnos*; voici la recette de ſon ſirop anti-vénérien, telle que M. Marges la donne. Ce ſirop eſt fait avec la racine de canne de Provence, le buis en copeaux, la ſalſepareille, le gayac, la racine de ſureau, le ſéné mondé, les fleurs de bugloſe, de roſes muſquées, de camomille des prés, de mauve & de cumin, le bézoard oriental; parties égales de miel de Narbonne & de caſſonade; & d'eau quantité ſuffiſante. Quel ſalmi! Quel mauvais ſalmi! Vient après le ſieur *Agirony*: M. Marges réfute

réfute sa diatribe calomnieuse contre le mercure, mais il ne nous fait point connaître les ingrédiens qui composent son prétendu remède végétal. Paraît ensuite sur la scène M. *Guilbert de Préval*, avec son *Eau fondante anti-vénérienne préservative*: M. Marges dit que cette eau si vantée & si merveilleuse, est composée *d'une dissolution de sublimé-corrosif, & de sel marin à base terreuse.* Au bout de quelque temps, elle déposa un sédiment blanchâtre & écailleux, comme font toutes les dissolutions de sublimé-corrosif par le sel ammoniac, l'eau-de-vie, l'esprit de vin, & même l'eau distillée. Suit le Chirurgien *Callac*, qui faisait un secret d'une tisane faite avec le séné mondé, la graine de coriandre, la salsepareille, le mercure doux noué dans un sachet; sur la fin de la cuisson il ajoutait de l'alun calciné (1), & faisait bouillir le tout dans une bassine de laiton. On disait qu'il ajoutait encore à sa décoction le *Phillyrea* à feuilles étroites, & qu'il y faisait bouillir de la chaux d'or. *Vinaché*, Fondeur en cuivre, de son métier, succède à celui-ci: sa tisane avait pour base la salsepareille, la squine, le gayac, le sassafras, le séné, l'antimoine crud & l'eau commune. Paraît ensuite *Fels*: il faisait bouillir dans de l'eau la salsepareille, l'antimoine crud, la colle de poisson, & il ajoutait à cette décoction, du sublimé-corrosif dissous dans de l'eau-de-vie. *Vicq* suit ce dernier: son remède

(1) M. Lieutaud, dans son *Synopsis*, &c. vol. II, p. 59, donne la même composition, & il tient ce remède pour efficace. Il ajoute que la tisanne que *Guichard* vend à Marseille est du même genre, & qu'elle ne diffère peut-être point du tout de celle-ci. Je sais que la tisane de ce *Guichard* a guéri un Officier au Régiment de Touraine d'une vérole invétérée qui lui avait carié tous les os du crâne: mais à cette guérison il a succédé une hydropisie qui a conduit le malade au tombeau.

était composé de réſine de gayac, d'huile de ſaſſafras, d'huile de tartre par défaillance & d'eſprit de vin. Le ſieur *Gamet*, pour les cancers, donne l'extrait de ciguë fait par défécation, c'eſt-à-dire, par l'ébullition de toute la plante dans l'eau; enſuite on filtre la liqueur, & on la fait évaporer en conſiſtance d'extrait. Dans différentes circonſtances, le ſieur Gamet y ajoute tantôt des purgatifs, & tantôt du mercure. Le ſirop mercuriel de *Belet* eſt fait avec l'eſprit de nitre dans lequel on fait diſſoudre du mercure qu'on dulcifie enſuite avec de l'eſprit de vin, lequel, ſe mêlant à l'acide nitreux, fournit du phlogiſtique au mercure, qui ſe précipite au fond du vaiſſeau en une poudre griſe. Les pilules contre les humeurs froides de la Dame *Galpin*, ſœur de la Charité de la Paroiſſe S. Merry, à Paris, ſont faites avec le mercure éteint par la thérébentine, auquel on ajoute le jalap & la ſcamonée. Les dragées de *Keiſer* ſont trop connues dans notre Ouvrage, pour que nous répétions ici le procédé qu'en donne M. Marges. Il place à la ſuite de ces Marchands de ſecrets, les pilules toniques & anti-hydropiques de M. Georges-Frédéric Bacher, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, dont la recette a été publiée par lui-même. Nous croyons que M. Marges pouvait bien s'exempter de placer quelqu'un qui donne ſimplement & ſans prétentions un remède, au milieu de ſon grouppe de Charlatans. Que ne faiſait-il auſſi entrer dans le corps de ſes Analyſes, les différentes préparations connues qui ſe trouvent dans les Livres ? Nous ne rapporterons point le procédé de ces dernières pilules qui eſt fort long & étranger à notre matière, & que l'on trouve page 91, dans M. M. Les lavemens purgatifs & vulnéraires de M. *Chevalier*, Médecin des Cent-Suiſſes, ſont compoſés d'une décoction de ſemences d'anis dans l'eau, & d'une diſſo-

lution de ſublimé-corroſif. Le cataplaſme du ſieur *David* contre les maux de dents, ne conſiſte qu'à appliquer ſur l'artère temporale du côté affecté, un cataplaſme compoſé de quelques gouſſes d'ail, écraſées & broyées avec du ſel commun, du ſel de nitre, du pain, & de la poudre de charbon, qui ne ſert qu'à déguiſer le remède. L'eau deſopilative du ſieur *Guindre* à Verſailles, eſt faite avec l'eau & le ſel d'Epſom de la Comté, une once de ſel par pinte d'eau. L'eau anti-putride de M. *Faure de Beaufort* n'eſt qu'un mélange d'un peu de vinaigre avec l'eſprit acide du vitriol. Le cauſtique de M. *Braſſant*, Chirurgien, n'eſt autre choſe que le ſublimé-corroſif ſous forme de trochiſques, & ſes pilules mercurielles ſont faites avec le mercure éteint avec le ſucre, la ſcamonée & le jalap. Les lavemens anti-vénériens de M. *Laſont* ſont compoſés d'une diſſolution de ſublimé-corroſif, dans quelque liqueur acidulée & colorée par un peu de caramel. Voici où ſe termine la tâche analytique de M. Marges; nous dirons qu'il ne s'en eſt point auſſi bien acquitté que nous l'aurions préſumé; & comme il était capable de le faire. 1°. Il a oublié pluſieurs remèdes ſecrets anti-vénériens, auſſi importans pour le moins que ceux qu'il a traités: ceux des Dibon, Daran, André, Royer, Ferrand, Dienert, Mollée, Paſtel, Jacquet, de Torrez, &c. 2°. Parmi ceux deſquels il fait mention, il y en a dont l'analyſe ne lui a pas coûté beaucoup de travaux; tels ſont celui du ſieur Agirony dont il ne donne pas la compoſition; les tiſanes de Vinache, de Fels & de Callac qui ſe trouvent partout; le ſirop mercuriel de M. Bellet, qui a été ſavamment analyſé par M. de Horne; les dragées de Keyſer deſquelles M. Richard a décrit au long le procédé dans ſes Obſervations. Au moins M. Marges aurait dû citer ces Auteurs, puiſqu'il

ne dit rien de plus qu'eux. Paſſons à préſent aux remèdes dont M. Marges gratifie le Public. Mettez de l'huile de tartre par défaillance, dans un matras de verre, que vous placerez ſur le feu, dans un bain de ſable; faites-y digérer enſemble pendant quelques jours, partie égale de précipité rouge bien calciné; décantez la liqueur, lavez le mercure à pluſieurs eaux, faites-le digérer pendant pluſieurs jours, dans de l'eſprit de vin que vous décanterez, & ſervez vous-en pour ſaturer du vinaigre blanc d'Orléans. Ce vinaigre ainſi ſaturé, fait précipiter ſa partie colorante, & devient d'un blanc mat aſſez clair pour n'avoir pas beſoin d'être filtré; il a un goût piquant & une ſaveur ſucrée. M. Marges en a fait faire uſage quelquefois avec des tiſanes ſudorifiques laxatives; il porte très-rarement à la bouche, & il peut être adminiſtré en tout temps & en tout état. Le turbith minéral, préparé de la manière précédente, peut être employé dans les mêmes occaſions & avec le même ſuccès. Le vinaigre, ainſi ſaturé de mercure, devient un remède très-facile à employer, & remplit parfaitement les indications, en s'en frottant par intervalle les jambes ou les cuiſſes, ou les bras & les avant-bras. Il peut être auſſi donné avec ſuccès en lavemens, à la doſe de demi-once & même plus, s'il eſt beſoin, par chaque lavement. De la charpie & des compreſſes imbibées dans une pinte d'eau ſur laquelle on a mis une once de ce vinaigre, conviennent à merveille ſur les poulains, les chancres, le phimoſis, paraphimoſis & les tumeurs des teſticules provenues à la ſuite de gonorrhées vénériennes. Trente à quarante gouttes de ce vinaigre, mêlées dans un demi-ſetier d'eau, conviennent très-bien en injections pour arrêter les gonorrhées. Ce même vinaigre pris intérieurement à une doſe convenable, dans une décoction de farine d'orge préparé pour faire la bierre, & pris même pour toute nourriture, eſt

excellent pour guérir de la vérole. M. Marges décrit encore d'autres procédés, auxquels il attribue les mêmes vertus qu'à la première. Il donne auſſi la compoſition d'un oxymel pour l'hydropiſie de poitrine, la leuco-phlegmatie, la toux ſèche, la ſuppreſſion d'urine, &c. Nous nous garderons bien d'en gratifier le Public : nous le jugeons bien peu efficace, puiſqu'il n'a pu être utile à ſon Auteur, qui s'eſt laiſſé mourir d'une hydropiſie de poitrine. M. Marges donne encore d'autres recettes dont l'analyſe nous menerait trop loin. On peut les voir dans ſon Ouvrage; elles n'ont même aucun rapport à la maladie ſur laquelle nous travaillons.

MARGGRAF (A. G.). *Prüfung der ſchriften und ſtreitigkeiten des M. D. J. F. Henckels, nach der vernunft und erfahrung nebſt der beantwortung der frage : ob und wie der mercurius in unſern koerper degeneriren kœnne*, Berlin, in-4°. 1751. C'eſt-à-dire : *Examen des Ecrits & des diſputes de M. Henekel, d'après l'expérience & la raiſon, avec une réponſe à la queſtion ſi le mercure peut s'altérer dans notre corps, & comment cela ſe fait.* A Berlin. 1751.

MARIGUES, *Lieutenant de M. le premier Chirurgien, à Verſailles, & Correſpondant de l'Académie Royale de Chirurgie.* Obſervation ſur une ophthalmie vénérienne ; extraite du Journal de Médecine du mois d'Août 1771, page 160, 7 pages in-12.

Il s'agit dans cette Obſervation d'un jeune homme qui avait eu une gonorrhée ; il avait exigé que ſon conducteur employât les aſtringens pour mettre fin à une incommodité qui influait ſur ſes plaiſirs. Lorſque cet écoulement fut arrêté par ces moyens, le malade ſe crut guéri ; mais trois mois après, il lui ſurvint une ophthalmie rebelle à tous les remèdes généraux qu'on emploie en pareil cas. Il s'adreſſa enfin à M. Marigues, qui, après une 1771.

confeſſion exacte, vit bien que cette ophthalmie était une ſuite de ſa chaude-piſſe, fondé particulièrement ſur l'affinité ſingulière que l'humeur gonorrhoïque a avec les membranes conjonctives des yeux. En conſéquence, il chercha à faire reparaître l'écoulement, ce à quoi il parvint par l'introduction des bougies; il fit ſubir enſuite les *grands remèdes* à ſon malade, il employa les topiques appropriés pour l'ophthalmie, & il vint à bout de le guérir parfaitement.

MARTIN, *principal Chirurgien de l'Hôpital S. André de Bordeaux*, Réflexions ſur la cure des rétentions d'urine, adreſſées à M. Morand, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & des principales de celles de l'Europe; Chirurgien-Major en chef de l'Hôtel Royal des Invalides, &c. Extraites du Journal de Médecine du mois de Juin 1766, page 553, 4 pages *in*-12.

1766. M. Martin, qui a été l'élève de M. Morand, lui offre des réflexions ſur la cure des rétentions d'urine. Il commence par parler des Soldats des Invalides qui ſont fort ſujets à ces accidens, qui ont pour cauſe des gonorrhées qui furent fort difficiles à guérir dans leur jeuneſſe; il fait mention des remèdes que M. Morand leur ordonnait, ſavoir les lavemens émolliens & huileux, les cataplaſmes relâchans, appliqués ſur l'hypogaſtre, l'introduction des bougies & de l'algalie, quand il était poſſible; les bains & demi-bains, l'application des mêmes cataplaſmes ſur la tumeur du périnée que ſur l'hypogaſtre. Il obſerve que ſur dix malades très-bien guéris de ſon temps, il ſurvint ſeulement à quatre au-deſſous des bourſes, une ouverture qui ne pénétrait point dans cette poche; & qu'en donnant iſſue à l'urine contenue dans la veſſie, les malades reçurent un prompt ſoulagement, & la plaie fut cicatriſée en moins de huit jours, avec un ſimple

emplâtre d'onguent de la mère. De ces obſervations M. Martin conclut que la ponction du périnée ne doit avoir lieu que quand la cauſe de la rétention ſe trouve dans le corps de la veſſie, dans ſon orifice, ou à la partie membraneuſe de ſon col; mais lorſqu'elle réſide dans le canal de l'urètre, en prenant ſon commencement à la partie inférieure du bulbe, il vaut mieux attendre que la nature ſe faſſe une iſſue par ce même canal, étant aidée de l'art avec des onctions & des cataplaſmes émolliens, employés ſur l'endroit prééminent & douloureux du périnée; la ponction eſt une opération que les malades craignent ordinairement, & qui eſt ſouvent ſans fruit. On voit, par ces Obſervations, que les Auteurs avaient tort de craindre, à la ſuite de l'ouverture de l'urètre, dans ces maladies, des dépôts urineux qui d'ordinaire ſont funeſtes, & des infiltrations d'urine dans le ſcrotum, qui produiſent le plus ſouvent la gangrène de cette partie. Ces réflexions ſont ſuivies d'une copie de Lettre obligeante de M. Morand à l'Auteur.

MASCRIER (l'Abbé le). Tableau des maladies de Lommius, ou Deſcription exacte de toutes les maladies qui attaquent le corps humain, avec leurs ſignes diagnoſtics & pronoſtics: Ouvrage ſervant d'introduction au Manuel des Dames de Charité. Traduction nouvelle. A Paris, chez Debure l'aîné, 1760. in-12.

On trouve dans la Traduction ce qui regarde la maladie vénérienne, page 82, & pour la gonorrhée page 280. Cette verſion ne nous a paru ni fort bien faite, ni fort utile. *Voy.* LOMMIUS. 1760.

☞ MASSARD (Jacques). Traité des Panacées ou remèdes univerſels. Amſterdam, 1686. in-12.

Suite du Traité des Panacées; ce Livre contient ſept Diſſertations; 1°. de la nature des ſemences 1686.

& de leur manière d'agir ; 2°. de la nature des maladies ; 3°. des fièvres ; 4°. de l'hydropisie ; 5°. de la pleurésie ; 6°. des plaies ; 7°. des maladies vénériennes. A Amsterdam, 1687. in-12.

MAUFLATRE & QUERENET ; *le premier, Bachelier, & le second, Médecin de la Faculté de Paris.* Extrait du Recueil périodique d'Observations de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, &c. Mars 1756, de l'Imprimerie de Vincent, in-12. 1756. 48 pages.

On voit que cet extrait n'est pas l'ouvrage de MM. Mauflatre & Querenet, mais qu'il est tiré du Journal de Médecine, & imprimé ensuite séparément. Cet Opuscule contient le Journal des Expériences qui ont été faites sur plusieurs vérolés, pour constater les effets d'un mercure particulier présenté à la Faculté de Médecine de Paris, par MM. Mauflatre & Querenet, comme ayant tout l'avantage, & nul inconvénient de celui dont on se sert communément pour la guérison des maladies vénériennes. Le succès des expériences a répondu à l'attente des Auteurs ; elles ont été faites rue des Rats, en présence de MM. Majault, Ferret, Vieillard, Cantwel, Bourdier de la Moulière, Maloët & Macquart, Commissaires nommés par la Faculté, sur treize malades tant hommes que femmes. Le but de MM. Mauflatre & Querenet était de prouver que leur mercure particulier, donné à plus grande dose qu'on n'a coutume de le faire ordinairement, n'occasionnait point le ptyalisme ; & effectivement aucun des treize malades n'a eu la plus légère salivation. Les Auteurs taisaient leur secret, & n'en avaient fait connaître la composition qu'à la Faculté. Ce n'était autre chose que le soufre uni au mercure & à l'axunge, c'est-à-dire, de l'éthiops mi-

néral préparé ſans feu, au moyen d'une ſimple trituration. Sur quatre onces de graiſſe, ils ne mettaient que demi-gros d'éthiops minéral: on voit qu'avec auſſi peu de mercure il n'était pas poſſible de faire ſaliver; mais ils donnaient intérieurement à leurs malades la panacée mercurielle. Cette fourberie fut découverte, fit du bruit; & Quereret quelque temps après s'exila à Bordeaux; il y défricha quelques landes, & il y eſt mort des ſuites d'une fluxion de poitrine dont il s'était mal traité à Paris.

MAURAN, *Chirurgien à Martigues en Provence.* Obſervation ſur deux fics véroliques, larges comme la paume de la main; extraite du Journal de Médecine. Juin 1762, pag. 549, 4 pag. *in*-12.

Je conçois aiſément qu'un Obſervateur qui a fait une heureuſe découverte; qu'un Praticien, qui, dans un cas épineux, a été couronné d'un heureux ſuccès, eſt charmé d'en inſtruire le Public, autant pour reculer les bornes de l'art, que pour ſatisfaire ſon amour propre: mais qu'un homme qui n'a rien moins que réuſſi dans ſon entrepriſe, ou qui doit rapporter à un haſard fortuné, ſi ſon imprudence n'a pas été ſuivie des accidens funeſtes auxquels il s'était expoſé, cherche à l'apprendre à des Lecteurs; c'eſt ce que je ne puis comprendre. Il faut être bien aveuglé, & prévenu en ſa faveur, pour ſe faire illuſion à un tel point. Nous allons pourtant en voir un exemple. 1762.

Une femme avait gagné une gonorrhée, des chancres & des poulains; ſans y apporter aucun remède, l'écoulement s'arrêta, les ulcères ſe cicatriſèrent, les bubons ſe diſſipèrent. La malade

charmée de cet évenement, vécut tranquille ſur ſon état. Six mois après, le dragon aſſoupi ſe réveilla avec plus de fureur; & il parut aux deux côtés de l'anus deux petites phlyctènes qui laiſſaient échapper une liqueur âcre qui en faiſait pulluler d'autres aux environs; du fond de ces veſſies, il ſortit bientôt deux excroiſſances qui vinrent en très-peu de temps de la groſſeur de deux balles de paume; il en ſuintait une ſanie âcre & fétide: ces maſſes étaient très-douloureuſes, & la malade ne pouvait reſter ni couchée ni aſſiſe. On appela M. Mauran pour lui porter du ſecours; à l'inſpection de ces fics, il jugea que toutes les frictions du monde ne pouraient faire fondre de pareilles tumeurs, & qu'il n'y avait d'autre ſoulagement à eſpérer, que du fer ou du cauſtique. Il préféra le premier moyen comme le plus prompt & le moins douloureux; & armé d'un ſcalpel bien tranchant, il emporta circulairement les tumeurs avec leurs racines, ménageant, autant qu'il le put, le rectum & ſon ſphincter, qui ne laiſſa pas d'être fort endommagé. Des ruiſſeaux de ſang inondèrent la chambre; il employa les aſtringens & les ſtyptiques les plus forts, même la compreſſion; mais ces moyens furent inutiles. Il eut recours à l'amadou, il tampona toute la plaie, & le ſang s'arrêta, *comme par miracle*; il introduiſit une canule garnie du même amadou dans le rectum, & ne leva ſon appareil qu'au bout de trois jours. L'un de ces fics peſait neuf onces, & l'autre en peſait onze. Après ces préliminaires, il traita la malade par les frictions, & elle guérit, comme il prétend. Perſonne aſſurément ne fera compliment à M. M. ſur une telle opération. 1°. Il courait riſque de faire mourir la malade ſur le champ par l'hémorrhagie, ſi, comme il le dit lui-même, le ſang ne s'était arrêté, *comme par miracle.* 2°. La malade n'ayant

encore fait uſage d'aucun remède anti-vénérien, le ſang & les autres liquides étant viciés, il pouvait ſe faire que la plaie prît un mauvais caractère, & que la gangrène s'en emparât, au rectum ſur-tout où ces accidens ſont peu rares à cauſe du tiſſu graiſſeux. 3°. Le ſphincter du rectum ayant été endommagé, il doit ſans doute s'en ſuivre une incommodité perpétuelle pour cette femme. Il était bien plus ſimple & nullement dangereux de donner d'abord des anti-vénériens à cette malade, de laver ces tumeurs avec l'eau ſublimé, d'y faire des frictions mercurielles locales, répétées pluſieurs fois par jour; d'y appliquer l'onguent baſilicum, dans lequel on aurait mêlé un peu de précipité rouge, ou bien une diſſolution de mercure ſublimé dans l'eau-de-vie camphrée. On aurait vu ces tumeurs diminuer à vue d'œil, par la ſuppuration qui s'y ſerait établie, & la malade n'eût point ſouffert la douleur de l'opération, & les accidens qui l'ont ſuivie. Il eſt vrai que l'on n'eût pas ſu la peſanteur des fics.

MEAD (Richard), *Colleg. Medicor. Londin. & Edimburg. Socius. Reg. Societatis ſodalis, & Med. Regius.* Monita & præcepta Medica.

Ασκεῖν περὶ τὰ νουσήματα δύο ὠφελέειν, ἢ μὴ βλάπτειν.

Hippocr. Epidem. I.

Londini, proſtant apub Joannem Brindley, 1751. in-8°.

1751. I. Auteur a conſacré le vingtième chapitre de cet ouvrage, p. 255—258, au mal vénérien; mais il n'en dit que deux mots: il prétend qu'après M. Aſtruc l'on ne doit plus écrire ſur cette matière. Il donne ſeulement une recette pour la gonorrhée habituelle, qu'il dit lui avoir toujours réuſſi; elle eſt faite avec la rhubarbe, trois dragmes; la gomme de gayac, une dragme & demie;

la lacque, une dragme ; les cantharides pulvériſées, deux dragmes ; la cochenille, demi-dragme ; on met infuſer ces drogues dans une livre & demie d'eſprit-de-vin ; on paſſe enſuite, & l'on prend de cette teinture de trente à cinquante gouttes dans de l'eau chaude, le matin & le ſoir en ſe couchant. Nous n'oſons approuver cette recette, à cauſe des cantharides qui entrent dans ſa compoſition. C'eſt un poiſon qui ſe porte particuliè-ment aux reins & à la veſſie, & qui peut faire les plus grands ravages. Nous en avons vu plus d'une fois de ſiniſtres effets ſur des perſonnes qui en avaient pris pour leur ſervir de remède aphrodiſiaque. D'autres paraiſſent s'y accoutumer, & en font ſouvent uſage ; mais la maigreur, le *tabes dorſalis*, la phthiſie, couronnent leur imprudence. M. M. prétend que les perſonnes qui ont été extrêmement fatiguées par la ſalivation, & qui ſont attaquées de fièvres héctiques, ſe trouveront très-bien d'une décoction faite avec le gayac, le ſaſſafras, l'eſquine, la ſalſepareille, la réglisſe, les ſemences de coriandre ; on doit en boire abondamment & y mêler moitié lait.

MEDICUS (Fridericus-Caſimirus), *Præſidii militum Electoralium Palatinorum Manhemienſis Medicus.* Acta Academiæ Electoralis Moguntianæ, Scientiarum utilium quæ Erfordiæ eſt. tom. II, 1761. p. 490. *De pilorum circà pudenda reſectione, ſingulari methodo ad humores in gonorrhœâ effluentes diminuendos, dolores in gonorrhœis diurnis tollendos, necnon bubones venereos reſolvendos.*

1761. Le remède eſt fort ſimple, comme on le voit : mais a-t-il véritablement l'efficacité que lui attribue ſon Inventeur ? Une perſonne véridique & impartiale qui en a fait l'épreuve m'a aſſuré le contraire. Quoi qu'il en ſoit, nous allons mettre nos Lecteurs à portée de l'éprouver eux mêmes. On voit que M. M. tond les poils qui ſe trouvent

au pubis ; il lave enſuite la place avec de l'eau de chaux : cette ſimple pratique arrête les écoulemens gonorrhoïques, appaiſe les douleurs cauſées par cette maladie, & diſſipe les poulains. M. M. a obſervé qu'après l'opération faite, le flux diminue conſidérablement, & qu'il augmente avec la crue des poils. Quoique cette méthode ſoit abſurde & abſolument inefficace, cependant ſon Auteur la ſoutient par une théorie ſéduiſante au premier abord. Les humeurs, dit-il, qui cauſent le flux gonorrhoïque, ſont employées quand les poils ſont raſés, à leur fournir une nouvelle ſubſtance : alors l'écoulement diſcontinue juſqu'à ce que les poils n'aient plus beſoin de ſeve ; il en eſt de même des douleurs que l'on reſſent dans la gonorrhée ; ce n'eſt pas le virus vérolique qui les cauſe, mais l'acreté de l'humeur fluante qui irrite les nerfs & les fibres. Si cette humeur eſt employée à fournir de la nourriture aux poils naiſſans, il eſt indubitable que les douleurs doivent ceſſer. La même cauſe a encore lieu pour les bubons. L'humeur qui ſe ramaſſe & s'agglutine dans les glandes, ſe diſſipe, ſi elle eſt employée à donner la ſeve néceſſaire pour l'accroiſſement des poils ; on voit d'après ces principes la néceſſité de réitérer ſouvent l'opération. L'intermittence que cette méthode accorde à l'écoulement habituel, donne le temps de redonner le ton aux vaiſſeaux, & la force de réſiſter au flux, s'il reprenait cours après l'accroiſſement des poils. Ce n'eſt pas cependant, comme avertit fort à propos M. M. que ce ſoit-là ſa ſeule méthode de guérir ; ce ſecours ne lui ſert que d'acceſſoire : car pour les gonorrhées habituelles, il emploie les toniques, le quinquina vers la fin de la cure, & les bains d'eau froide. Il a cependant vu un homme qui ne fit que ſe tondre & qui, parce ſeul moyen arrêta radicalement ſon écoulement. Quoi qu'il en ſoit, ſi cette pratique & cette théo-

rie ne ſont pas ſolidement appuyées, au moins doit-on le paſſer à l'Auteur en faveur de la nouveauté ; car enfin, nous ne croyons pas qu'aucun autre ait imaginé cette méthode avant lui : cependant je me rappelle que les Soldats ſont aſſez dans l'habitude de ſe raſer ces parties lorſqu'ils ſont attaqués de gonorrhée ; mais bonnement, je n'avais fait juſqu'ici aucune attention à cette pratique, n'imaginant pas qu'elle dût tourner au ſalut des malades ; & eux-mêmes le font ſans autre raiſon, que parce qu'ils l'ont vu faire à leurs camarades.

MÉNAGER, *Chirurgien du Guet.* Avis au Public, avec la ſignature du ſieur le Grau, Major du Guet, contre Keyſer.

On peut voir au mot KEYSER, à l'article de ſa réponſe à ce *pamphlet* p. 450, quel parti M. M. retira de ſon éloquence, & ce qu'elle faillit valoir au ſieur le Grau. Le premier perdit ſa place ; & l'autre, ſous peine de priſon, fut obligé de ſe rétracter.

MENTZELIUS (Johannes-Chriſtianus). *Seren. ac Potentiſſ. Regis Boruſſiæ & Elect. Brand. Archiater, Acad. Curioſ.* Miſcell. curio. ſive Ephemerid. Med. Phyſ. Ger. Acad. Cæſareo-Leopoldinæ, nat. curioſ. Dec. III. annus nonus & decimus. Norimbergæ, Franco-Furti & Lipſiæ 1706, obſ. 34, pag. 49. *De muliere ſexagenariâ lue venereâ laborante, & abſque mercurio adhibito ſalivante.*

1706. Une mère dont le fils avait été traité par les frictions mercurielles, pour cauſe de maladie vénérienne, n'avait point quitté, pendant tout ce temps, le chevet de ſon lit, & avait été la ſeule qui lui eût donné les ſoins les plus continués. Il ſurvint tout à coup à cette malheureuſe mère âgée de ſoixante ans, des puſtules & des ulcères partout le corps ; ſes gencives ſe tuméfièrent, ſes dents s'ébranlèrent, ſon haleine devint forte,

ſon viſage enfla, & une ſalivation abondante ne tarda point à ſe déclarer; elle eut recours à Mentzelius, il employa tous les remèdes uſités pour détourner ce ptyaliſme, mais les remèdes n'apportèrent aucun ſoulagement à la malade; la ſalivation augmenta de plus en plus, & elle périt le ſixième jour.

Obſ. 35, p. 50, *De ægro, lue venereâ laborante & duodecies unguento mercuriali largiter inuncto, abſque tamen inſequente ſalivatione.*

Un homme attaqué de maladie vénérienne, reçut douze larges frictions ſans aucune apparence de ptyaliſme. L'excrétion des urines augmenta; elles étaient claires, & dépoſaient un ſédiment épais: ce bénéfice ne dura que trois jours. Le ſujet qui fait celui de l'Obſervation fut traité par un Chirurgien Français, & Mentzelius n'épargne ni le Guériſſeur ni ſa Nation; il fait des ſorties un peu vives ſur les gaſconades, dont il prétend que les Français ſont peu avares, *qui verbis traſonicis uti id genus hominum ſolet*, dit il. Il blâmait la manière dont le Chirurgien s'était conduit à l'égard de ſon malade; & il croiait que, parce que le malade n'avait pas ſalivé, il ne pouvait être guéri; & que ſans la décoction des bois & des racines, dont il lui fit faire uſage pendant quelques ſemaines après, la maladie n'eût point été déracinée. Cependant, quel Praticien un peu éclairé, eût-il vécu avant le ſiècle d'Hippocrate, n'eût pas vu que l'excrétion abondante d'urine ſuppléait à l'excrétion ſalivaire? Sûrement M. en était perſuadé, & il ne fermait les yeux ſur cette vérité, que par l'animoſité qu'il portait comme il ſemble, à la Nation Françaiſe. Eh! qui peut avoir donné lieu à cette haine que ſe gardent mutuellement des Peuples qui n'ont pour ſe diſtinguer, qu'une petite rivière qui ſépare leur Pays,

un idiome différent, & un ciel ou plus ſerein ou plus nébuleux ?

MENURET, Médecin à Montelimar. *V.* NOVIS.

MERY (Franciſcus), *Doctor Medicus. Voyez* GENTIL.

MIDY (Joannes), *Doctor Medicus. V.* DES BOIS.

MILLER, *Chirurgien-Major du huitième Régiment d'Infanterie, commandé par le Lieutenant-Général* Wolfe. *Voyez* GORDON.

MISSA (Henri-Michel) *Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, Cenſeur Royal. Voyez* DANIÉ DES PATUREAUX.

Quoique M. Miſſa n'ait point écrit ſur les maladies vénériennes, cependant nous ferons ici mention de pluſieurs remèdes fort utiles qu'il a bien voulu nous communiquer : ils ſont le fruit de la longue expérience d'un bon Praticien, & d'un clinique judicieux.

M. Miſſa premièrement a réformé les pilules de Belloſte de la manière ſuivante.

Prenez mercure revivifié du cinnabre, une once; ſucs de feuilles de grand baſilic & d'oſeille, ou de parelle, ou de pourpier, q. ſ. diagrède, jalap, de chaque une once.

Triturez le mercure avec ces ſucs dans un mortier de marbre juſqu'à parfaite extinction, quand il ne paraît plus aucun globule de ce métal, ajoutez les poudres; incorporez les exactement avec ce mélange, en y ajoutant de nouveau ſ. q. des mêmes ſucs; & formez du tout une maſſe que vous diviſerez en pilules de quatre grains.

Ces ſucs acides & ſavonneux ſont merveilleux pour éteindre parfaitement le mercure ; les pilules ſont d'un noir de jais, preuve infaillible de ſon extinction exacte, & elles reſtent toujours fraîches.

Voici le traitement que M. Miſſa fait obſerver dans les différentes eſpèces de gonorrhées, qu'il diſtingue en inflammatoires & en chroniques.

niques. Nous allons le mettre ici tel qu'il nous l'a communiqué.

Traitement de la gonorrhée récente & invétérée.

1°. Saigner du bras pluſieurs fois, à la quantité de deux ou trois palettes pour chaque ſaignée, ſi les forces le permettent, & ſi l'intenſité de l'inflammation, la vivacité des douleurs, & la gravité des ſymptômes l'exigent.

2°. Donner dans les premiers jours, pour boiſſon ordinaire, d'abord le petit-lait légèrement nitré, avec le ſirop d'althéa de Fernel, ou de nimphéa, ou une infuſion de fleurs de guimauve & de bouillon blanc avec le ſirop de violettes; enſuite une tiſane légère faite avec la pomme de rainette, le chiendent, le cryſtal minéral à petite doſe & le ſirop de nimphéa; en faire boire une pinte les matins, & autant les ſoirs.

3°. Après avoir calmé la violence des ſymptômes, purger en lavage avec la caſſe, la crême de tartre, la manne en ſorte, le petit-lait bien clarifié, & l'eau de fleurs d'oranges; réitérer ce genre de médecine juſqu'à trois ou quatre fois, de trois jours en trois jours; & faire prendre durant ſon opération une pinte & demie ou deux pintes des boiſſons ci-deſſus.

4°. Faire prendre les matins & les ſoirs les jours de non-purgation; & les ſoirs ſeulement les jours de purgation, un lavement compoſé de racine de laitue, de nenuphar, de pariétaire, de graine de lin & de bonne huile d'olive; preſcrire auſſi de baigner les parties malades dans ſuffiſante quantité de la même décoction chaude.

5°. Ajouter, après la quatrième purgation, dans chaque pinte de tiſane ci-deſſus, une poignée de creſſon ou d'acétoſelle, ſeize gouttes d'eſprit de nitre dulcifié, & une once de ſirop de

guimauve de Fenel, au lieu de cryſtal minéral & de ſirop de nimphéa, ſur-tout ſi la violence des ſymptômes inflammatoires eſt calmée.

6°. Faire prendre les matins & les ſoirs, avant le premier verre de cette tiſane apéritive, quatre pilules balſamico-déterſives pour chaque priſe.

Pilules balſamico-déterſives.

Baume du Canada, quatre gouttes.
Mercure doux, huit grains.
Calamus aromaticus, douze grains.
Sirop de Diacode ou de Karabé, ſuffiſante quantité.

Mêler le tout ſelon l'Art, & en faire huit pilules argentées, pour deux priſes.

7°. Purger de quatre jours en quatre jours, pendant l'uſage de ces pilules, avec les pilules hydragogues ſuivantes.

Pilules hydragogues.

Aquila alba, dix grains.
Crême de tartre, dix-huit grains.
Pilules hydragogues de Bontius, dix grains.
Sirop d'abſinthe, ſuffiſante quantité.

Mêler le tout ſelon l'Art, & en faire neuf pilules argentées.

On en prendra trois d'heure en heure, & on boira par-deſſus, une demi-heure après chaque priſe, un gobelet de tiſanne apéritive, tiède, dont on continuera l'uſage pendant les effets de ces pilules.

8°. Sitôt que l'écoulement de la gonorrhée deviendra peu copieux, rare, ſéreux ou *lymphatico-laiteux*, on ſupprimera l'uſage des pilules *balſamico-déterſives* & de la tiſanne apéritive; & on leur ſubſtituera les pilules *balſamico-aſtringentes*, & l'eau minérale

acidule; & on ne preſcrira plus les pilules hydragogues, que de ſix jours en ſix jours.

Pilules balſamico-aſtringentes.

Réſine de gayac, ſeize grains.
Sang dragon, douze grains.
Baume de Copahu, huit gouttes.
Laudanum ſolide, un demi-grain.
Sirop de Stœchas, ſuffiſante quantité.
Mêler le tout ſelon l'Art, & en faire huit pilules argentées pour deux priſes.

On en prendra quatre les matins, & autant les ſoirs; & on boira par-deſſus chaque priſe, une chopine d'eau minérale acidule artificielle, dégourdie, en trois verres, de demi-heure en demi-heure, ou des eaux de Paſſi non épurées.

Eau minérale acidule artificielle.

Sel ſédatif, un ſcrupule.
Tartre martial ſoluble, douze grains.
Eau chaude, une pinte.
Préparer le tout ſelon l'Art.

9°. Si les malades ſe laſſaient de prendre des pilules & de boire de l'eau minérale acidule, on leur ſubſtituerait les matins & les ſoirs, *l'oleoſaccharum*, & la tiſane ci-après.

Oleoſaccharum balſamico-aſtringent.

Eſprit-de-vin camphré, ſeize gouttes.
Teinture de ſuccin, douze gouttes.
Sucre blanc en poudre, ſuffiſante quantité.
Mêler le tout ſelon l'Art, & le diviſer en deux priſes.

Tiſane.

Feuilles & fleurs de pied de lion & de verge

d'or ou d'oranger de chaque deux pincées, eau bouillante, une pinte. Faire infuſer le tout comme le thé, le paſſer une heure après ſans en exprimer le marc, & ajouter à cette infuſion une once de ſirop de verjus ou d'épine-vinette.

10°. Si la gonorrhée tombe dans les bourſes, après avoir appaiſé l'inflammation par les ſaignées du bras réitérées, on preſcrit le petit-lait clarifié, ou les eaux de Vichi, coupées d'unquart ou d'un tiers de vin blanc non mouſſeux, dont on boit chaque jour matin & ſoir une pinte, meſure de Paris, juſqu'à ce que l'écoulement reparaiſſe; on a auſſi recours aux bains de fauteuil faits avec les plantes rafraîchiſſantes & tempérantes, à l'application des fomentations & des cataplaſmes émolliens & ſédatifs ſur les parties affectées, &c. Les mêmes ſecours ſervent d'ailleurs à rétablir l'écoulement de la gonorrhée inopinément ſupprimée, ou prématurément arrêtée, & qui, par une métaſtaſe, ſe porte ſur la vue, les poumons, &c. ce qui s'appelle gonorrhée chronique, maſquée ou dégénérée; il eſt même bon alors de donner le vin blanc & les eaux de Vichi à doſes égales, & d'en faire prendre une pinte par jour; la chaude-piſſe ne tarde gueres plus de huit à dix jours à reparaître. Ce remède, tout ſimple qu'il eſt, eſt encore un moyen infaillible pour s'aſſurer ſi l'on eſt bien guéri de cette maladie.

Voici d'autres pilules, qui ſont bonnes auſſi, pour rétablir l'écoulement.

Pilules balſamiques-apéritives.

Thérébentine, un gros.
Mercure doux, deux ſcrupules.
Sel ammoniac, un demi-gros.
Sirop des cinq-racines apéritives S. Q. Faire du tout S. A. des pilules argentées, chacune de quatre grains.

On en prend trois le matin, & trois le ſoir;

ces pilules ont la vertu d'exciter une ſalivation bénévole, que l'on ne doit point confondre avec celle qu'occaſionne le mercure crud donné à grandes doſes, parce qu'elle n'en a aucun des inconvéniens, quoiqu'elle ſoit produite par le même mécaniſme; & elles rétabliſſent l'écoulement dans peu de temps.

Il n'eſt pas néceſſaire de rappeler ici que l'on doit faire précéder & accompagner l'uſage de ces pilules, des délayans, des diurétiques, des tempérans, des demi-bains, des lotions & fomentations, même des cataplaſmes calmans & émolliens. On n'emploie jamais ces pilules dans le temps de l'inflammation; on ne doit point purger le malade lorſqu'il en fait uſage; on ne doit point auſſi arrêter la douce ſalivation qu'elles procurent: il ſuffit de ſe gargariſer avec une décoction de racine de guimauve, dans laquelle on étend du ſirop d'orgeat.

11°. Enfin, à l'égard des ſymptômes extérieurs de la gonorrhée, on ſuit les divers traitemens preſcrits par les Auteurs.

MITIÉ, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris.* Réflexions ſur les inconvéniens des différentes méthodes miſes en uſage pour traiter la maladie vénérienne, par le mercure, &c. in-8°. 20 pag.

Cette brochure eſt écrite en faveur du ſieur de Velnos. On peut voir ce que M. Bertrand, Médecin de la Faculté de Paris, en dit au mot VELNOS, à l'article de la *lettre de M. Bertrand.* L'auteur y décrit l'analyſe du ſirop de cet homme à ſecret qu'il favoriſe, faite ſuivant les ordres de M. de Biron, par MM. Rouelle & de la Caſſaigne: mais il avait dit auparavant que ce ſirop lui appartenait, lorſqu'au mois de Juin 1771 il demanda la permiſſion de l'adminiſtrer dans l'Hôpital des Gardes-Françaiſes. *V. l'examen & analyſe chimi-*

que, par M. Marges, seconde édition, page 26. note *a*.

MOELLENBROCCIUS (Valent. Andræas). *Physic. Hallæ Saxon. & Academicus curiosus.* Miscellanea curiosa sive Ephemeridum . . . Academiæ naturæ curiosorum decuriæ I. annus primus 1670. Francofurti & Lipsiæ 1684. *Observatio 54. p. 131. hypercatharsi à medicamentis mercurialibus.*

1684. Une poudre mercurielle donnée par un Charlatan fit aller soixante fois par bas, dix fois par haut & fit évacuer des matières sanguinolentes: ces accidens furent suivis d'un tenesme violent, de la fièvre, de l'abattement des forces, de l'anxiété, d'une salivation abondante &c. M. rapporte aussi qu'un autre Empirique qui administra l'*azot* ou sublimé corrosif à deux femmes honnêtes, les tua en très-peu de jours.

MOLLÉE, *Chimiste.* Lettre de M. Mollée, demeurant à Paris, Fauxbourg St Honoré, rue de la Ville-l'Evêque, n°. 11. in-8°. 26 p.

Nous ignorons chez quel Imprimeur & en quelle année cette lettre a été écrite. Quoi qu'il en soit, le but de cette épître n'est autre que de préconiser une quintessence anti-vénérienne. Ce guérisseur ne s'annonce point avec le faste & l'arrogance de ses compagnons; au contraire, on distingue dans son caractère, ou du moins dans son style, l'air de la plus grande soumission. Il cite pourtant & des cures & des certificats & des copies de lettres qu'il a écrites à des Intendans de Provinces: mais il ne nous fait pas lire leur réponse, & ce, sans doute pour raisons à lui connues. Il fut humilié dans le temps par le Doyen de la Faculté de Médecine, & le Secrétaire perpétuel de l'Académie de Chirurgie qui firent insérer dans le Mercure de France qu'à tort le sieur Mollée avait avancé qu'il avait eu le suffrage de ces deux Corps. L'Auteur dans cette lettre veut raccommodet la chose par une

teur de rhétorique. J'avais, dit-il, pris quelques Membres de la Faculté pour la Faculté même; & si l'on n'en a pas parlé à l'Académie de Chirurgie, le Professeur en a parlé aux Ecoles & c'est bien mieux: le nombre des Etudians est indéfini, & celui des Académiciens est limité à quarante.

Lettre de M. Mollée, &c. in-8°. 38 pag.

Elle est sans date encore, mais elle nous paraît postérieure à celle que nous venons de citer. Elle tend à la même fin que la première. On y lit une lettre de M. de Boynes, alors Intendant de Franche Comté; il paraît que de trente-deux Intendans celui-ci est le seul qui ait répondu à M. Mollée: la moitié de cette Epître est remplie d'une lettre de M. Arnaud, Chirurgien à Londres, qui fait le plus long détail de la maladie d'un homme qu'il dit avoir guéri avec la quintessence de l'Auteur.

*Réponse de M. Mollée, Chimiste, à la lettre que M. Dibon, Chirurgien ordinaire du Roi, dans la Compagnie des Cent-Suisses de Sa Majesté, a adressée à M. ***, au sujet du remède de M. de Torrez, Médecin, pour la guérison des maladies vénériennes.*

Cette réponse est encore sans date: mais il est à présumer qu'elle a été imprimée en 1754, puisqu'elle sert de réponse à la troisième lettre de M. Dibon. 1754.
Il n'y a rien de curieux: cependant nous croyons devoir dire à l'honneur de M. Mollée, qu'il se défend avec plus d'honnêteté que le Chirurgien des Cent-Suisses ne l'avait attaqué. Ces scurrilités débitées de part & d'autre ne servent jamais qu'à amuser le lecteur aux dépens des combattans.

Méthode pour l'usage de la quintessence anti-vénérienne de M. Mollée, &c. A Paris, de l'Imprimerie de Joseph Barbou, 1754. in-8°. 11 p.

On apprend dans cette feuille la manière de 1754.
se préparer à l'usage du remède de M. Mollée,

comment on doit se l'administrer, & les précautions qu'on doit prendre. On a prétendu que le sublimé-corrosif jouait un grand rôle dans cette quintessence.

MONARDES (Nicolaus). Nous voyons dans
1569. le grand Dictionnaire de Médecine de James,
1574. *in-folio* : tom. IV. col. 977, que ce Monardes a écrit sur la maladie vénérienne, dans un traité qui a pour titre: *de simplicibus medicamentis ex novo orbe allatis*. Nous ne connoissons cet ouvrage que par son intitulé, mais qui n'est pas tel qu'on le lit dans le Dictionnaire de Médecine, puisque l'original est écrit en Espagnol avec ce titre : *de las drogas de las indias*, [Bayle dict. au mot Monardes], & n'a jamais été traduit en latin. Les titres des ouvrages que plusieurs Auteurs se font peu de scrupule de traduire & de citer ainsi, servent plutôt à égarer qu'à renseigner le lecteur. Les deux premières parties de cet ouvrage furent imprimées l'une après l'autre ; Nicolas Antonio *Biblioth. Hispan. Tom. II, p. 122*, veut qu'elles ayent paru toutes deux ensemble, pour la première fois, l'an 1569, in-8°. & que la troisième partie ait paru séparément l'an 1580, in-4°. mais ce qu'il dit n'est pas exact ; car il est sûr que la troisième partie fut imprimée avec les deux autres, qui le furent de nouveau dès l'an 1574, à Seville, chez Alonso Escrivano. Cette édition est dédiée au Pape Grégoire XIII.

Il paraît que M. Astruc n'a eu aucune connoissance de ce livre ; car il n'en dit rien.

MONCADE (le Comte de), *Médecin ordinaire de Mgr. le Duc d'Orléans*. Lettre à M***, sur la guérison du mal vénérien. Extraite du Mercure de France d'Août 1770, p. 201, 5 p. in-12.

Ce M. de Moncade n'est autre que M. de Tor-
1770. rez qui a tant disputé avec le sieur Dibon. Nous ignorons pour quelle raison il a plu à ce Médecin de dérouter le Public avec ce nouveau nom. Par

les belles cures qu'il a faites, & qui ont été atteſtées avec tant d'authenticité par les Bertrand, les Carboneil, &c., nous ſommes bien loin de croire que c'eſt le peu de fortune qu'il a fait avec ſon mercure purifié qui l'a engagé à ſe débaptiſer. Ce ſerait une offenſe de comparer M. le Comte de Moncade à ces honnêtes filles qui inondent Paris, & qui s'expatrient dans la rue voiſine, lorſqu'elles ſont trop connues dans la leur. Quoi qu'il en ſoit, il ſemble, par cette Lettre, que M. le Comte de Moncade fait des reproches à quelqu'un de l'Art qui, par jalouſie, a publié que les malades qui avaient été entre ſes mains, avaient dit hautement n'avoir point été guéris : je ne ſais ce que l'on doit penſer de la rare généroſité de ce Médecin; il paſſe ſous ſilence le nom de ſon détracteur. Nous craignons fort pour l'honneur de ſon nom, de ſes qualités & de lui même, que cette prétendue plainte ne ſoit un prétexte pour donner ſon adreſſe, comme il le fait, *rue de Condé, au coin de la rue du Petit-Lion, vis-à-vis, le paſſage du Riche-Laboureur, chez M. Joſſe, Marchand Epicier.* Il dit guérir tous les ſix ſemaines, aux frais d'un Seigneur qui ne veut point être nommé, deux malheureux attaqués du mal vénérien, & il donne aux autres qui ne ſont point atteints de ce mal, un remède qui, par ſon efficacité, les dédommage de ne pouvoir être traités de leurs incommodités ſous les auſpices charitables du Seigneur dont il eſt ici queſtion. C'eſt avec bien du chagrin que nous nous croyons obligés, ſur une pareille Lettre, de taxer de charlatanerie un Gentilhomme qualifié, &, qui plus eſt, un Médecin en place.

MONCHAU (du), *Médecin des Hôpitaux Militaires, à Cambrai.* Lettre ſur l'effet de pluſieurs remèdes, à M. Vandermonde, &c. Journal de Médecine, Mai 1760, Tom. XII, page 467.

Dans cette Lettre où l'Auteur parle principalement de l'efficacité du quinquina, il dit un mot
1760. du ſublimé-corroſif, remède qu'il eſpère qui s'accréditera; & il apprend qu'avec vingt grains de turbith minéral, mélangés avec du bezoard minéral & le camphre, il a guéri une vérole bien décidée. Enfin il a employé les alkalis volatils ſur un ſoldat attaqué de ſcorbut, de rhumatiſme & de ſciatique : il comptait ſeulement que ce remède agirait ſur le vice ſcorbutique; mais il a vu avec étonnement que l'humeur rhumatiſmale & ſciatique a auſſi cédé à ſon impreſſion.

1756. MOONEY. A DISSERTATION ON THE NATURE AND CURE OF THE VENEREAL DISEASE; WHEREIN THE PATHOLOGICAL HISTORY OF THAT DISORDER IS FULLY CONSIDERED; THE MERIT OF THE DIFFERENT METHODS HI THERTO USED ARE IMPARTIALLY INQUIRED INTO AND A NEW METHOD OF TREATING IT IS PROPOSED. London. in-8°. 1756. *C'eſt-à-dire* : Diſſertation ſur la nature & la guériſon du mal vénérien, dans laquelle on s'eſt particulièrement occupé de l'hiſtoire pathologique de cette maladie; on y a apprécié avec impartialité les différentes méthodes miſes en uſage juſqu'à ce jour, & on finit par en propoſer une nouvelle. A Londres.

MORAND, *Chevalier de l'Ordre du Roi, Docteur en Médecine, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, de l'Académie Royale des Sciences & de pluſieurs autres, &c.* Opuſcules de Chirurgie. A Paris, in-4°. II parties. la première
1772. imprimée en 1768 & la ſeconde en 1772.

Part. II, chap. IV, art. 3, page 260—267, l'Auteur parle de la vérole. Il dit avoir employé, de la meilleure foi, pluſieurs méthodes de traiter, & n'en avoir point trouvé de plus efficace que les frictions mercurielles. Il entre en énumération des différens remèdes que pluſieurs Particuliers,

par ordre du Miniſtre, ont mis en uſage à l'Hôpital de l'Hôtel Royal des Invalides, duquel M. M. était Chirurgien - Major. Il commence par la panacée mercurielle qu'un Chirurgien nommé *la Brune*, éprouva ; il dit que ſon uſage n'eſt point à mépriſer, & qu'on peut l'employer comme anti-vénérien & comme fondant, depuis quatre grains juſqu'à huit. Il parle enſuite d'un précipité rouge nommé panacée d'Eſpagne; on en donna à trois malades : un en mourut, & il porta violemment à la bouche des deux autres. Vient enſuite la méthode de M. *Haguenot*, qui entre-mêle les bains aux frictions; contre ſa promeſſe, deux malades ſalivèrent, tandis que ceux que M. M. traita par la méthode ordinaire, n'éprouvèrent aucun ptyaliſme. Suivent les fumigations de *Charboniere* : en général, elles réuſſirent aſſez bien(1);cependant pluſieurs de ſes malades eurent une ſalivation, malgré qu'il eſpérât le contraire. M. M. juge qu'il eſt des cas où elles peuvent mériter la préférence. M. M. parle enſuite de la pommade de M. *de Torrez* ; il en a vu des effets heureux : du remède de M. *Van - Swieten* ; la pratique autoriſe M. M. à lui préférer les frictions: des gouttes de *Langhans* ; elles ne réuſſirent pas : enfin des dragées de *Keyſer*; on en introduiſit l'uſage, malgré lui, à l'Hôpital des Invalides ; ce remède fait ſouvent des impreſſions funeſtes à l'eſtomac ; pluſieurs malades en ſont

(1) Quoi qu'en diſe M. Aſtruc, il y a grande apparence que Charbonnière guériſſait, comme le dit M. Morand ; ce fait ſemble conſtaté par le zèle d'un certain Chirurgien qui, dans ce temps-là, à genoux devant le tombeau de Charles VIII, dans l'Egliſe de l'Abbaye de St Denis, invoquait tout haut ce Roi, ſous lequel avait commencé cette maladie en France Il le ſuppliait d'arrêter le cours de telles guériſons : *Il eſt à craindre*, diſait-il, *que la facilité de guérir ne multiplie le mal.*

morts, beaucoup ont été manqués. Après ces remarques ſuccintes, l'Auteur dit un mot de la manière d'adminiſtrer les frictions mercurielles, & il s'en tient à celle que M. Aſtruc a décrite, qu'il croit être la meilleure. En finiſſant, M. M. dit avoir été conſulté ſur la vilainie d'un débauché qui étant ivre, & venant de voir une femme attaquée de la vérole, s'était lavé la verge dans un verre de vin & l'avait avalé tout de ſuite. On lui demandait ſi ce breuvage pouvait donner la vérole; il répondit qu'il ne le croyait pas.

MORAND, *Ecuyer, Conſeiller-Médecin ordinaire du Roi de Pologne, Duc de Lorraine, Aggrégé honoraire au Collége Royale de Médecine de Nancy, de l'Académie Royale des Sciences de Suède, &c.* Lettre à M. Ronnow, Ecuyer, premier Médecin de S. M. le Roi de Pologne, Duc de Lorraine, &c. ſur un remède anti-vénérien, 1764.

1764. Cette Lettre a été imprimée en 1764 chez la veuve Quillau, & dans la première partie du Journal Encyclopédique pour le mois d'Août de la même année, pag. 136, 7 pag. in-12. C'eſt dans cet Ouvrage périodique que nous l'avons lue.

M. Morand, fils du Chirurgien dont nous venons de parler, & aujourd'hui de l'Académie Royale des Sciences, eſt quelqu'un auquel on ne peut refuſer beaucoup d'eſprit & de vivacité; on diſtingue dans cette Lettre le ſavoir & le vrai type de la maladie dont il eſt queſtion; il paſſe légèrement en revue la plupart des remèdes différens que pluſieurs Auteurs ont apportés dans la Capitale: il reconnaît avec prudence qu'un Médecin, bon clinique, approprie les remèdes aux différens tempéramens. Il parle enfin de la tiſane de M. Nicole, en faveur de laquelle cette Lettre a été écrite: M. Morand dit qu'elle eſt faite ſans mercure & qu'il en connaît l'efficacité. Nous ſommes

perſuadés que ce Docteur ignore la vraie compoſition de ce breuvage & n'en parle que d'après la foi du ſieur Nicole ; car nous ſommes bien éloignés de ſoupçonner qu'un Médecin tel que lui, veuille induire le Public en erreur.

MORE (le), *Chirurgien-Major de l'Hôpital établi à Cologne pour le traitement des maladies vénériennes.* Obſervation ſur l'uſage du ſublimé-corroſif. Extraite de la Gazette de Médecine, n°. 31, ſamedi 16 Octobre 1762.

Le ſoldat qui fait le ſujet de cette obſervation avait reçu un coup de feu ; malgré toutes les opérations & les attentions convenables, ſes plaies ne ſe guériſſaient point : on ſoupçonna qu'il exiſtait une cauſe vénérienne ; le malade accuſa avoir eu précédemment des puſtules, des chancres, &c. Il dit avoir paſſé les remèdes à l'Hôpital de Worms, & que depuis il avait eu commerce avec des femmes publiques ; d'après cet aveu, on lui adminiſtra le ſublimé-corroſif ; il en prit 25 grains, & ſes plaies vinrent heureuſement à cicatrice. 1762.

MORGAGNI (Jo. Baptiſt.). De ſedibus & cauſis morborum per anatomen indagatis libri quinque. Diſſectiones & animadverſiones, nunc primùm editas complectuntur propemodùm innumeras, medicis, chirurgis, anatomis profecturas. Multiplex præfixus eſt index rerum & nominum accuratiſſimus. Venetiis, 1761, ex typographiâ Remondinianâ ; in-folio.

On lit dans cet Auteur véridique & eſtimable une Lettre anatomi-médicinale qui traite de la gonorrhée ; elle eſt la 44e. du 3e. livre *de morbis ventris*, pag. 194. Morgagni eſt de preſque tous les Anatomiſtes celui qui a le plus ouvert de cadavres, & l'on peut même dire qu'il n'y en a point qui ait porté l'inſpection auſſi loin que lui à l'égard des maladies vénériennes : c'eſt par la grande quantité des membres virils qu'il a ou- 1761.

verts, qu'il eſt parvenu à concilier les différentes opinions des Auteurs. Il démontre par pluſieurs obſervations que, le plus ſouvent, la gonorrhée n'occaſionne aucun ulcère dans le canal de l'urètre, quoique cependant il y en ait vu quelquefois. Il a trouvé la plupart de ceux qu'il a ouverts humides plus qu'ils n'ont coutume de l'être, & légèrement enflammés. Le premier ſiége & le plus ordinaire de cette maladie eſt dans les glandes qui parſement le canal de l'urine; il a auſſi diſtingué ſes traces dans les glandes de Cowper; troiſièmement dans les glandes de Littre; quatrièmement à la proſtate & à la caroncule féminaire; cinquièmement aux véſicules ſéminales, ce qui eſt fort rare. Il ne faut pas croire, dit-il, que la gonorrhée occupe ces parties, parce que quelqu'un qui en aura une très-virulente & très-douloureuſe répandra, en rêvant, une ſemence ſanguinolente, fétide & ſordide : car il peut arriver que la ſemence, quoique ſaine, ſe charge de ces impuretés en paſſant près des ulcères de la proſtate, de la caroncule féminale & de l'urètre. Elle a encore ſon ſiége dans les teſticules; elle n'attaque jamais les ovaires dans les femmes. M. nie que la gonorrhée puiſſe avoir ſon ſiége dans la veſſie, les uretères & les reins, comme le prétend Dordonæus, tant parce qu'il ne découle aucune ſemence de ces parties, pas même aucune humeur qui tienne de la ſemence; que parce que l'*ichor* qui en diſtille ne peut, à moins que le ſphincter de la veſſie ne ſoit endommagé, couler goutte à goutte dans l'urètre ſans urine, & par conſéquent en impoſer. Il en eſt de même des carnoſités; M. M. a ouvert des cadavres qui, pendant leur vie, ſe plaignaient de ces embarras: dans les uns il a trouvé des excroiſſances exiſtantes, dans les autres il n'en a point trouvé; mais il remarque pag. 175, art 38, *Epiſt. Anat. Med.*

42, *de urinæ difficultate, ardore, aliisque ejus vitiis. Lib. 3 de morbis ventris*, que de tous les urètres qu'il ouvre chaque année, à peine en voit-il un qui soit hérissé d'excroissances fongueuses, mais qu'il les voit tous ridés par des cicatrices, ou qu'il voit leur calibre rétreci. Les bornes d'un extrait, ne nous permettent pas de faire connaître toutes les bonnes choses qui sont dans cette Lettre; il faudrait la copier. Nous invitons tous les jeunes gens (car toutes les personnes de l'Art possèdent cet excellent livre) à lire & relire cet Auteur : ils y trouveront les raisons les meilleures appuyées par les plus solides observations, & l'on doit d'autant mieux accorder sa confiance à ces autorités, que l'on connaît l'impartialité de ce célèbre Anatomiste. Il n'a pas vu différemment des autres, & n'a pas contrequarré les opinions reçues, pour se faire un nom, comme il n'arrive que trop souvent : il n'a eu en vue que les progrès de son art, & l'envie d'éclairer ses Contemporains & la postérité. Nous lisons encore dans le même volume une Lettre anatomi-médicinale dans laquelle, *agitur de lue venereâ;* elle est la 58e. du lib. 4 *de morbis chirurgicis & universalibus*, p. 365. M. M. s'étend peu dans cette Lettre, parce qu'il a donné des observations sur cette maladie dans plusieurs autres : il en fait le dénombrement au commencement de celle-ci. Dans la Lettre I, art. 14, en parlant des violentes douleurs de tête, j'ai exposé, dit-il, que le vice était dans les meninges, le cerveau & le cervelet. Dans la Lettre IX, art. 23, en parlant de l'épilepsie, j'ai dit qu'il était dans la cervelle & le crâne. Dans les Lettres XLII, art. 39 & 40, & XLIV, art. 15, j'ai fait voir que les parties endommagées sont l'épiglotte seulement, ou les autres cartilages du larinx, ou la trachée-artère. Dans les mêmes art. 39 & 3, que le plus grand mal était à l'aorte; ce qui fait que l'on doit moins

s'étonner, Epiſt. XVIII, art. 15, qu'il y ait eu anévriſme, ou Epiſt XL, art. 29, XXVII, art. 28, LIII, art. 7, que l'anévriſme ou elle-même (l'aorte) ſe ſoit rompué. L'Epiſt. XVIII, art. 25, montre un poumon purulent, & particuliè-rement l'Epit. XXII, art. 10, 11, 15. Les Lett. IV & XLII, art. 19, 2 & 40, XLIV & XLVIII, art 15, 27 & 32, montrent les reins endommagés & les autres parties urinaires. L'Epiſt. XLVII, art. 28, préſente une excroiſſance dans l'uterus & une cicatrice dans le vagin, proche l'urètre. L'Epiſt. XLIV, art. 3, 5, 7, préſente une moiteur & une rougeur non ordinaire dans le canal de l'urine d'un homme. Dans la même, art. 10, & dans celle XLII, art. 39 & 40, on lit qu'un urètre était très-étroit & rétréci en certains endroits; & dans les deux Lettres, art. 7, 10, 18 & 39, ainſi que dans celle IV, art. 19, & XL, art. 29, on voit des excroiſſances ou des reſtes d'excroiſſances dans l'urètre. Mais les Epîtres LII, art. 30; VIII, art. 6; XXVII, art. 28; XLII, art. 39 & 40; XLIV, art. 7, 9 & 12, préſentent ſes conduits ou tous ou en partie déchirés, & enfin cette dernière Lettre montre d'autres léſions dans l'urètre, art. 9 & 14; où il eſt enflammé vers la glande de Littre, art. 15; où la glande Cowper eſt endurcie, art. 3; où amincie, art. 12; où les ouvertures de ces conduits ſont léſées, art. 12; où l'embouchure de ceux qui apportent la ſemence ſont obſtrués, art. 7; où enfin les véſicules ſéminales ſont racornies & ſans ſuc, art. 7. Il eſt fait mention dans cette Lettre, art. 4, d'une femme dont le virus vénérien ramollit abſolument tous les os; ils étaient flexibles comme une feuille de papier, ſpongieux à la ſuperficie, & certains étaient cariés vers le milieu. Art. 8, il eſt parlé d'un homme qui avait des douleurs qui revenaient tous les jours à certain période;

période; elles se faisaient sentir particulièrement à la jambe & à la malléole interne, où on remarquait une petite tumeur molle. Après différens remèdes, Valsalva l'ouvrit & ôta une espèce de gelée jaune qui était entre les tégumens & les tendons. Le surlendemain la douleur ne revint point: cependant le malade ressentit quelque temps après des douleurs semblables à des piqûres d'épingle; on ôta une seconde fois, avec adresse, de cette gelée jusqu'à l'os: ce sentiment de piqûre disparut alors, mais il resta encore une douleur au tibia; on découvrit le périoste, & il ne fut pas trouvé assez entier pour ne pas procurer sa séparation de l'os; ce dernier était sain; les douleurs disparurent & la plaie fut amenée à cicatrice. Art. 9, il est fait mention d'une femme qui ressentait une douleur périodique au-dessus du carpe, en dedans: elle fut guérie en lui arrachant la tumeur qui était grosse comme une petite châtaigne. Aquapendente, qui fit l'opération, vit que la matière qu'elle contenait était une pituite vitrée. Art. 11, on lit qu'une vieille femme avait une carie à l'os pariétal & au frontal, de manière que de la largeur de trois travers de doigts, on voyait la dure-mère & ses mouvemens; cette membrane n'était point affectée. Art. 13, on lit une observation faite sur un homme de quarante ans sujet à l'ivresse, mort d'une maladie de poitrine: on trouva ses poumons putréfiés, le cœur lâche, & toutes les autres parties de la poitrine affectées. On voit par les différentes observations que M. rapporte, que le poumon, l'aorte, & les reins & leurs appendices, comme il le dit lui-même, sont plus souvent offensés dans les cadavres vénériens que les autres viscères, & le foie ne l'est jamais. Il n'est pas rare de voir le vice vérolique dégénérer en phthisie. Voilà ce qui nous paraît le plus intéres-

sant dans cette Lettre. M. M. y dit aussi quelque chose de l'ancienneté de la vérole, des vicissitudes que le mercure & les décoctions mises en usage contre ce levain, ont éprouvées &c. mais notre principal but était de faire connaître dans cette notice le précis des observations anatomiques; les autres choses sont connues & de reste. Enfin on voit encore deux observations dans l'Epître anatomico-médicinale 69 *quæ pertinet ad ictus & vulnera capitis & thoracis, ad junctura rum vitia, & ad luem veneream, lib.* 5, *de addendis ad libros superiores, pag.* 445, *art.* 2 *&* 16. Dans la première il s'agit d'un homme ivre, qui, en tombant d'une échelle, se fit une contusion à la tempe gauche, il perdit connaissance & mourut en quatre heures de temps; cet homme, depuis quelques années, était si tourmenté de douleurs véroliques, qu'il clochait d'un côté. On fit l'ouverture de son cadavre: on trouva le ventricule encore rempli de pain & de vin; le foie & la rate étaient grands, sans être affectés, si ce n'est que par la dissection, la rate parut d'une substance molle & plus lâche que dans l'état naturel, & sa couleur était livide; mais les deux reins étaient remplis d'hydatides; la vessie était une fois plus longue qu'elle n'est ordinairement: cette remarque n'est pas rare dans les ivrognes. Pour le phénomène suivant, serait-il l'effet de la vérole, ou serait-il naturel dans le sujet? C'est ce qu'il paraît difficile à M. d'expliquer; il vit que le sinus du verumontanum avait un orifice beaucoup plus grand qu'il ne l'avait jamais remarqué dans aucun sujet, & qu'il était posé transversalement; cependant la semence exprimée se fit jour, comme d'ordinaire, par les deux lacunes qui sont à ses côtés, &c. La seconde observation est faite sur le cadavre d'une femme qui avait la vérole en mourant; sa matrice penchait à gauche: on ne distinguait ni ovaires, ni

houppes frangées, &c. & cependant il n'y avait aucune apparence de léſion, ni de corruption, ni de cicatrice, pas même dans les environs; cette contrariété de la Nature paraiſſait avoir toujours exiſté dans le ſujet. Le fond de l'uterus était un peu humecté d'une humeur d'une couleur jaune-brune; on y voyait des points & des petites lignes rouges, & on en exprimait entre les doigts une eſpèce de ſang. Le vagin était livide & jaunâtre, & avait un trou rond de deux travers de doigts de diamètre qui perçait dans le rectum.

MORGENSTERN (Frid. Sim.). Diſſertatio inauguralis..... *de antimonii crudi uſu interno*.... Præſide Jo. JUNCKER, M. D. P. P. Halæ, 1750, in-4°. 56 pag.

M. M. recommande l'uſage interne de l'antimoine crud pour la gale, les ulcères, la gonorrhée, le mal vénérien lorſqu'il eſt récent, le rachitis, les douleurs arthritiques, les convulſions, l'épilepſie, les fièvres intermittentes, &c... Il faut avoir ſoin, avant que d'en faire uſage, de prendre les abſorbans, afin de pouvoir nettoyer les premières voies, des ſels & des acides qu'elles pourraient contenir; ces ordures exciteraient au vomiſſement. 1750.

MOSEDER. Obſervations extraites de celles qui ſont à la ſuite de l'hiſtoire du ſublimé par M. le Begue, pag. 44.

M. M. a éprouvé ſur des enfans les heureux effets du ſublimé-corroſif.

☞ MOYLE (Jo.), *Chirur. Lond.* CHIRURGICAL MEMOIRS BEING ACCOUNT OF MANY EXTRAORDINARY CURES. London, 1708. *C'eſt-à-dire*, Mémoires de Chirurgie où l'on trouve pluſieurs cures extraordinaires. A Londres.

On trouve dans ces Mémoires des obſervations relatives au mal vénérien; nous n'avons pu nous les procurer. 1708.

MULLER. Dissertatio Medica *dubia cicutæ vexata*. Præside JOHANNE-HENRICO LANGE, respondens *Johannes-Gottwerth Müller*. Hamb. Helmstadii, 1764, in-4°.

1764. L'Auteur de cette Dissertation rapporte, par des observations, que, dans les cas vénériens, cette plante lui a trois fois réussi; & que cinq autres fois, non-seulement elle a été inefficace, mais encore qu'elle a produit des accidens, & qu'il a été obligé de recourir à d'autres remèdes. D'où il conclut que lorsqu'on connaît des médicamens surs, il vaut mieux y avoir recours qu'à ceux dont l'effet est incertain.

1769. MUNNIKS (Wynald.) Dissertatio *de lue venereâ ejusque præcipuis auxiliis, inter quæ illust. Zwietenii & cl. Plenckii remedia potissimùm examinantur*. Lugd. Bat. 1769.

MURALTO (Johannes de), *Phys. Tigurinus, Academiæ Naturæ Curios. Socius*. Miscellanea curiosa sive ephem. Med. Phys. Germ. Acad. Nat. Curios. decuriæ II, annus tertius anni 1684. Norimbergæ 1685. Observat. 125, pag 259. *Cancer penis*.

1685. Un jeune homme, après avoir deux fois gagné la vérole, & l'avoir deux fois fait guérir par la méthode de la salivation, fut attaqué d'un cancer au gland; il craignit d'être encore infecté de la maladie vénérienne; il se mit entre les mains d'un Chirurgien qui le guérit, en humectant les pustules cancéreuses qui lui couvraient le gland avec l'esprit de vitriol, le beurre d'antimoine & le baume de *fioraventi*; en les couvrant d'un emplâtre *de vigo cum mercurio*; & en lui procurant la salivation par l'usage interne du mercure doux & du turbith minéral. M. de Muralto, dans la scholie qui suit cette observation, remarque que le cancer au gland peut quelquefois provenir d'une cause non vénérienne. *Eberh. Gockelius*,

Conſil. Med. 52, rapporte qu'il ſurvint un cancer au gland de quelqu'un, pour avoir frotté trop rudement une puſtule qui y exiſtait. *Joh. Rhodius, cent. 3, obſ. 39*, dit qu'un homme fut affligé d'un cancer au gland pour avoir vu ſa femme dans le temps de ſes règles.

MURDOCH (Robert). Diſſertatio *de gonorrhœâ*. Edimburgi, 1754. 1754.

MURE (la), *Originaire de la Martinique, Profeſſeur de Médecine en l'Univerſité de Montpellier.* De l'uſage intérieur du ſublimé-corroſif. Extrait de la Gazette de Médecine, n°. 42, du Mercredi 24 Novembre 1762.

M. laM. aſſure que depuis un temps immémorial, on traite avec beaucoup de ſuccès l'épian, en Anglais *Yaws*, par l'uſage du ſublimé-corroſif pris intérieurement dans du *taffia*. Ceci nous rappelle que M. Jumelin, Bachelier de la Faculté de Paris, remit le 18 Novembre 1773, une Queſtion propoſée un an avant par M. Cotton; ſavoir, *an herpeti non venereo ſublimatum-corroſivum?* Dans cette Thèſe où l'Auteur conclut pour l'affirmative, il donne la recette d'un remède publié par les Hollandais à Surinam, propre contre l'épian; le voici. Prenez dix onces d'eau-forte, 6 onces de mercure, 4 onces de nitre crud, 1 once d'argent, une dragme de colcotar; faites diſſoudre le mercure dans l'eau-forte, avec quantité ſuffiſante de nitre & de colcotar; broyez le tout enſemble, mettez ce mélange dans un vaiſſeau ſéparé, & verſez-y de l'eau forte à la hauteur d'un pouce: ayez dans un autre vaſe l'argent avec de l'eau forte. Laiſſez repoſer les trois vaiſſeaux ſéparément pendant une nuit. Le lendemain, verſez dans celui qui contient le nitre & le colcotar, ce qui eſt dans les deux autres. Bouchez ce vaiſſeau, & agitez le mélange. Au bout de 14 jours vous avez le ſpécifique. Voici la manière de l'adminiſtrer. Il faut 1762.

pendant trois ou quatre jours de ſuite, ſuivant la prudence du Médecin, en verſer 16 ou 20 gouttes dans un demi-verre d'eau froide; on fait prendre le matin cette doſe à jeun au malade; on le met à l'uſage du riz & du ſirop de mélaſſe; il s'abſtient de viande, de ſel, & de vinaigre. Nous ne conſeillerons nullement l'uſage de ce remède, que nous croyons trop fort, même pour des Matelots Hollandais.

1751. MUSCULUS. Diſſertatio inauguralis medica *de gonorrhœâ* ... quam HIERONYMO LUDOLF, Doct. Medico Præſide .... ſubjiciet *Jo. Balthazar Muſculus*. Erford. in 4°. 1751.

MUZELL (Friedrich-Hermann-Ludewig), *M. D. Profeſſor. des Collegii Medico-Chirurgici, und. Medic. Bey der Charité zu Berlin.* Medicinifche und Chirurgiſche Wahrnehmungen. Erſte ſammlung. Herausgegeben. Berlin, bey A. haude und J. C. Spener, 1754. in-8°. *C'eſt-à-dire*, première Collection d'Obſervations Médicinales & Chirurgicales, par *Fred. Herman. Louis Muzell.* &c.

1754. P. 34, on lit une Obſervation. Il s'agit d'une caroncule dans le canal de l'urètre, venue à la ſuite d'une gonorrhée de ſept ans, & guérie heureuſement. Voici comment l'Auteur y réuſſit: il s'aſſura de la place que la carnoſité occupait par le moyen d'une ſonde creuſe, & il introduiſit dans cette ſonde un brin de baleine arrondi par le bout, & couvert d'un petit linge enduit d'un onguent fait avec le miel roſat & le mercure doux; il porta ainſi cette eſpèce de plumaceau ſur le mal qu'il frictionnait doucement. Au bout de quelques jours il s'apperçut que la douleur n'augmentait point, mais auſſi que la caroncule ne diminuait point aſſez vîte; en conſéquence, il employa un remède plus mordant & plus actif: ſavoir, l'onguent égyptiac & la poudre d'Aloës. Le malade ſentit bientôt du ſoulagement & le paſſage devint libre:

enfin il cicatrisa avec le vinaigre lithargyrisé étendu dans l'eau, & le patient ne ressentit aucune douleur. Nous croyons, malgré la réussite de l'Auteur, que ce médicament est un peu trop actif pour devoir être conseillé, sur-tout lorsqu'il s'agit d'une membrane aussi délicate, & aussi facile à irriter que celle qui tapisse l'urètre.

NEB NEU

NEBEL (Daniel), *in Universitate Marpurgensi Prof. P. Acad. curios.* Eph. Nat. Cur. Dec. III. A. IX & X. Norimb. Franc. Lip. 1706. Obs. 123. p. 231. *De ozænâ superveniente, salivatione mercuriali sublatâ.*

On employa vainement pour le malade qui fait le sujet de cette Observation, les purgatifs, les véscatoires, le sel volatil de vipère, le cinnabre. Il ne fut guéri que par les frictions mercurielles & la salivation. 1706.

☞ NEUBAUR (Joh. Georgius), *Argentinensis.* Pro Licentiâ; dissertatio inauguralis *de lue venereâ cognoscendâ & præservandâ*: Præside Archiatro Cœlesti: Argentorati 6 mens. Maii 1706. in-4°. 24 pag.

M. Neubaur, dans cette Thèse, passe en revue les différentes origines que les Auteurs ont données au mal vénérien. Il décrit les symptômes qui caractérisent cette cruelle maladie, & les formes sous lesquelles elle se cache souvent; il parle enfin des remèdes employés pour la guérir. Entre autres remèdes, il rapporte les préservatifs que conseillent Fallope & Palmarius: après un coït impur ou suspect, disaient-ils, nettoyez aussi-tôt le membre viril, avant que l'air n'ait resserré les fibres: urinez sans tarder, & lavez le gland avec 1706.

l'urine chaude, ou du vin chaud, ou de l'eſprit-de-vin camphré. Prenez de l'eſprit de thérébentine, à la doſe de 10 à 15 gouttes dans du vin ſucré; cette potion ſert à déterger les voies urinaires. Enſuite injectez dans l'urètre une décoction tiède de gayac mêlée avec un peu de bon vin, ou quelques gouttes d'eſprit-de-vin camphré, ou avec une ſolution de ſucre de Saturne, ou de mercure doux dans de l'eau de frai de grenouilles. Mais, ſelon M. N. le meilleur remède prophylactique eſt de ne point s'expoſer aux rigueurs de la Déeſſe.

NEHOLD (Jo. Jacobus), *Sempron. Hung. Philoſ. & Med. Doct. incl. Comitat. Comarom. Phyſ. Provinc. Ord. Acad. Nat. Curioſ. Socius.* Obſervationes Pathologico-therapeuticæ, &c. ex appendice Act. Nat. Curioſ. vol. III, Norimbergæ, 1733. pag. 172, obſ. x. *De puellâ ſexennî manifeſta luis venereæ ſigna oſtendenti.*

1733. Nous ne nous étendrons point ſur cette Obſervation qui n'a rien de remarquable.

NEVILL (James). A DESCRIPTION OF THE VENEREA GONORRHEA, ACCOUNTING FOR THE SYMPTOMS AND CURE OF THAT DISORDER IN A NEW, EASY, AND RATIONAL MANNER. WITH REMARKS ON THE PRESENT PRACTICE. SHEWING THE ILL CONSEQUENCE OF PURGING, MERCURIAL PREPARATIONS, INJECTIONS, ASTRINGENTS, &c. London, in-8°. 1754. *C'eſt-à-dire*, deſcription de la gonorrhée vénérienne; on explique ſes ſymptômes, & l'on donne une méthode neuve, aiſée & raiſonnable pour la guérir, avec des remarques ſur la pratique actuelle. Et l'on démontre les conſéquences fâcheuſes des purgations, des préparations mercurielles, des injections, des aſtringens, &c. A Londres.

1754. Au ſentiment de M. MATY, *Docteur en Philoſophie & en Médecine, & Membre de la Société*

Royale de Londres, Auteur du Journal Britannique: (mois de Juillet & d'Août 1754, pag. 403), ce Livre eſt abondant en mots, en aſſertions, en éloges de remèdes particuliers à ſon Auteur, & il ne renferme réellement rien d'utile ni de nouveau.

NICOLAI (Ern. Ant.), Programma de *virtutibus ſulphuris antimonii aurati.* Jenæ in-4°. 1763. 1763.

NICOLAIS DU SAULSAY (le). *Docteur en Médecine à Fougères.* Obſervation ſur la communication du mal vénérien par une voie rare. Extraite du Journal de Médecine du mois de Mars 1759, pag. 232, 9 pages in-12.

Ce Docteur a guéri de la vérole un Chirurgien qui l'avait gagnée en accouchant une femme dont le travail avait été très-difficultueux, & où l'Opérateur avait été obligé de retourner l'enfant dans la matrice. Cette maladie s'annonça environ quinze jours après l'accouchement par une puſtule phlegmoneuſe qui ſe déclara au doigt du milieu de la main droite, qui abcéda & fit tomber l'ongle. Cet accident fut ſuivi d'engorgement aux glandes axillaires, d'une dartre rongeante qui occupait l'avant-bras droit, &c. M. le Nicolais attribue, comme on le voit, la communication du venin vérolique à la ſeule dilatation des pores de la main & du poignet, qui s'étaient échauffés & froiſſés dans la matrice : on ſait que cette manière de gagner le virus ſyphillitique eſt très-rare, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, pour ne pas dire ſans exemple réel, quoi qu'en diſent quelques célèbres Auteurs qui ont pu être induits en erreur par de faux rapports. Il peut en être de même à l'égard du Chirurgien dont il eſt ici queſtion ; le Médecin Auteur de cette Obſervation s'eſt-il bien aſſuré qu'il n'avait, lors de l'opération, ni coupures, ni égratignures à la main, ni même d'envies, (qui ſont de pe- 1759.

tites peaux qui se lèvent autour des ongles, & occasionnent quelquefois de la douleur)? Car pour peu que ce dernier accident existât seulement, le cas n'est plus extraordinaire, & la vérole est gagnée d'une manière tout-à-fait simple.

On lit dans les actes de l'Académie des Curieux de la Nature, vol. 3, p. 14, une Observation semblable à celle-ci; on ne dit point que l'Accoucheur eût aucun mal à la main, tel qu'égratignures, envies, &c. *Voyez* aussi CAUHAUSEN.

1771. NICOLAS, *Chirurgien Gradué.* Cet Auteur a traduit la Nosologie de Boissier, & l'a augmentée de quelques notes en forme de Commentaires. Cet Ouvrage est en 3 vol. in-8°. Il parut à Paris en 1771, chez Hériſſant. *V.* BOISSIER DE SAUVAGES.

NICOLE, *Chirurgien Ordinaire du Roi.* Lettre sur un remède anti-vénérien, dans lequel il n'entre point de mercure; à M. Morand fils, Ecuyer, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, ancien Médecin des Camps & Armées du Roi, Médecin adjoint de l'Hôtel royal des Invalides. A Paris. Chez Panckoucke, Libraire, 1766. in-12. 68 pag.

1766.

Il faut que le spécifique de M. Nicole ait une vertu réelle, puisque d'un très-mince Office qu'il exerçait en maison bourgeoise, avant que de se mêler de médecine, il est parvenu à se faire Seigneur de Morsan-sur-Seine. Mais il faudrait savoir si le Public s'en est aussi bien trouvé que lui: c'est ce que l'expérience n'a pas constamment prouvé. La lettre dont il est ici question, n'est autre chose qu'une manière d'annoncer au Public l'efficacité de son remède. D'après le métier primitif du sieur Nicole, il n'est point à présumer qu'il soit l'Auteur de cette brochure; & ce qui nous étonne davantage, c'est qu'un homme de l'Art puisse dire que le mercure augmente les accidens écrouéleux & cancéreux. Personne n'ignore que ce minéral

eſt un anti-ſcrophuleux reconnu, & que ſouvent on l'a vu réuſſir ſur le vice cancéreux. M. Nicole aſſure que dans ſon remède il n'entre point de mercure, qu'il eſt un diaphorétique doux, & neanmoins ſubtil & pénétrant. Il faut être bien prévenu de la crédulité du Peuple, pour débiter autant d'abſurdités. Que le Lecteur conſulte l'article MARGES, & il verra ſi M. Nicole eſt digne de foi. Ce livre, comme tous ſes pareils, finit par de ſuperbes obſervations, & notre guériſſeur dit qu'il travaille à donner un traité, avec un recueil d'obſervations, qui comprendra toutes les cures que les bornes d'une lettre l'obligent de paſſer ſous ſilence. Au ſurplus, je ne crois pas qu'il ait tenu ſa promeſſe, & nous attendons encore le recueil d'obſervations. Nous ne parlerons point des autres éditions de cette lettre en formats différens, qui ont été affichées aux portes de toutes les promenades, aux carrefours, & à tous les coins de rues.

Eclairciſſemens détaillés ſur un ſpécifique antivénérien, dans lequel il n'entre point de mercure. De l'Imprimerie de Quillau, 1767. in-8° 8 pag.

Ce ſont de ces affiches que M. Nicole fait diſ- 1767.
tribuer à la porte de toutes les promenades. C'eſt l'annonce de ſon ſpécifique avec quelques obſervations qui contiennent des cures opérées ſur des Lieutenans-Généraux des Armées, des Chevaliers de Malte, des Barons, des gens de qualité, &c. Il n'en coûte guères plus, quand on ſe met en frais de citer, de citer un Seigneur qu'un Particulier; & M. Nicole, ſi on le fâchait, ſerait homme à citer un Potentat. Nous ne tiendrons aucun compte des éditions ſans nombre de cette miſérable feuille. Nous ne parlerons point non plus de celles qui ont paru en 1766 & 1769, portant pour titre en gros caractère : *avis au ſujet du remède*

de M. Nicole, Seigneur Châtelain de Morſan-ſur-Seine, Poſtel, du Chêne, la Borde, Herbelat & autres lieux; & d'autres qui commencent par ces mots: *l'on a dit dans le Public que M. Nicole de Morſan avait quitté Paris pour aller faire ſa réſidence à ſa Terre: l'on avertit que cela n'eſt point vrai, &c.* & qui finiſſent ainſi: *il eſt chez lui tous les jours de la ſemaine, excepté le Dimanche qu'il part pour Verſailles ou pour ſa Terre.* Le Public peut-il être aveuglé avec cette pouſſière? Qui ignore qu'il n'eſt pas familier à ces Chirurgiens d'approcher la perſonne du Roi? Et ſi M. Nicole va à Verſailles ſi fréquemment, il eſt à préſumer que c'eſt pour ſon bon plaiſir.

☞ NIGRISOLI (Franceſco-Maria), *Ferrareſe nella Univerſità della ſua Patria Lettore Primario di Filoſofia.* Conſigli Medici in Ferrara, 1736. in-4°. *C'eſt-à-dire*: Conſultations Médicinales par le Docteur François-Marie Nigriſoli de Ferrare, Profeſſeur de Philoſophie dans l'Univerſité de la même Ville.

1736. On lit dans cet ouvrage pluſieurs Conſultations ſur la maladie vénérienne; voici les pages où elles ſe trouvent. Conſul. 26, p. 62. Conſul. 44, p. 322. Conſ. 49, p. 336. Conſ. 61, p. 360. Conſ. 65, p. 368: celle-ci eſt écrite en Latin. Conſ. 90, p. 426. Conſ. 91, p. 428. Conſ. 92, p. 430: L'Auteur, pour la curation de la maladie dont il eſt ici queſtion, n'emploie point le mercure ni intérieurement, ni extérieurement; mais il fait grand uſage d'un eau ſtibiée, dont voici la compoſition. Prenez antimoine crud, ſix onces; pierre-ponce, quatre onces; concaſſez ces deux drogues; enveloppez-les dans un noüet, & mettez-les en huit livres d'eau, (ou quatre pintes) de ſalſe-pareille, d'eſquine, de chaque deux onces; de bois de chêne, de coquilles de noix, de chaque une once. Mettez le tout en infuſion pendant 24

heures; faites enſuite réduire à moitié, & verſez encore deſſus douze livres d'eau que vous laiſſerez infuſer pendant 12 heures; vous y ajouterez enſuite des raiſins ſecs, trois onces; de coriandre, une once & demie; faites réduire au tiers, & paſſez la collature. Après avoir fait faire uſage de ce breuvage pendant 40 jours environ, M. N. faiſait prendre le lait d'âneſſe ou autre, pour réparer les forces. Il ajoutait auſſi quelquefois à ces remèdes le ſel volatil de ſuccin.

NOTTER (Joh. Fridericus). *Landavienſis*, ſubjiciet .... pro Licentiâ .... ſub auſpiciis divinis .... Diſſertationem inauguralem medicam *de actione mercurii in corpus hominum*. Ad D. 19 Februarii.... A. O. R. 1749. Argentorati, typis Joh. Henr. Heitzii. in-4°. 32 p.

M. Notter a adopté la théorie de l'illuſtre Hamberger. Le mercure dénué de ſels, appliqué ſur un corps ſain, n'excite point la ſalivation, l'expérience le prouve; donc ce minéral n'a d'action qu'autant qu'il eſt uni à des ſels acides, ou dans ou hors le corps humain; & alors il eſt propre à réſoudre les parties terreſtres, tartareuſes, viſqueuſes, craſſes & pituiteuſes, & il augmente en ſtimulant l'oſcillation des vaiſſeaux. 1749.

NOVIS. On lit dans la gazette de Médecine, n°. 47 du Samedi 11 Décembre 1762, pag. 374. que M. Novis, Bourgeois de la Ville d'Alais, âgé de quatre-vingt cinq ans, a découvert un nouveau remède, qui conſiſte en des pilules dans leſquelles il entre peu de mercure: ce remède merveilleux guérit, dit-on, les maladies vénériennes les plus enracinées en douze jours; pour le cancer, on demande deux ou trois jours de plus, & l'on aſſure ſa guériſon. M. Barbeu du Bourg, Médecin de la Faculté de Paris, Auteur de cette Gazette, voyageait en Provence & en Languedoc, lorſqu'on racontait des miracles de ces pilules; 1762.

il en remit à M. Menuret, à Montelimar, qu'il tenait de M. N. lui-même, pour en faire l'épreuve sur deux cancers ulcérés; & M. Menuret lui a rendu compte du succès, par une lettre insérée dans le n°. 11 de la Gazette de Médecine, du Mercredi 5 Janvier 1763. Dans cette première Lettre, M. Menuret dit avoir administré pendant cinq jours les pilules de M. N. tel qu'il le prescrit; ainsi que sa tisane, dont la composition n'a rien de mystérieux: il a été obligé de suspendre ce remède à cause des avant-coureurs du ptyalisme qui sont survenus: la plaie a un coup d'œil moins horrible; mais on est encore loin de la guérison que l'on promet. Quand les apparences de la salivation seront dissipées, M. Menuret donnera le remède sur nouveaux frais. Ce Praticien espère d'autant moins de ce prétendu spécifique, s'il contient un sel mercuriel quelconque, qu'il a remarqué que tous les acides, & particulièrement les sels mercuriels qui ont toujours un excès d'acide, peuvent nuire à une maladie qui a peut-être pour cause ou pour effet une dégénérascence acide; sentiment qui paraît d'autant plus naturellement fondé, que le cancer a principalement son siége dans les parties dont les humeurs propres tournent d'elles mêmes à l'acide. Une espèce de preuve, c'est que la sérosité forte & désagréable qui coule de ces ulcères, approche assez de celle du fromage aigre, comme a cru l'appercevoir M. Menuret.

Nous n'avons point eu connaissance des succès définitifs des cancers. On a cessé d'imprimer cette Gazette à la fin de l'année 1762; il y a cependant quelques numéros qui ont paru en 1763, au nombre de cinq ou six; mais ils n'ont pas eu de suite, & M. Barbeu du Bourg n'en était pas l'Auteur.

Ô CONNEL (Connallus) *Hibernus*. Dissertatio inauguralis, *de optimâ tutissimâque luem veneream radicitùs extirpandi methodo : cui accedit dissertatio altera de necessitate ac possibilitate operationis Cæsareæ in partu desperato*. Lugd. Batav. 1751. in-4°. 36 pag.

Nous ne connaissons cette dissertation que par la notice qu'on en lit dans les *commentarii de rebus in scientiâ naturali & medicina gestis. Tom. I. Part. 4.* année *1752*; nous allons la traduire à peu près. 1751.

» Nous avons lu cette dissertation avec l'espoir » d'y trouver quelque chose de neuf; cependant » quoiqu'elle ne contienne rien qu'on ne sache, » nous déférons volontiers au sentiment de l'auteur. » La méthode qu'il adopte est celle des frictions; » mais il les administre avec précaution, à petites » doses, & éloignées les unes des autres; il ne » veut point que le flux de bouche soit très- » abondant, ni que le ventre soit trop libre; pour » que la guérison soit parfaite, le remède doit » porter son action avec lenteur dans tous les en- » droits du corps, lever les obstructions, & chas- » ser le virus vénérien par des excrétions presque » insensibles ».

Nous ne dirons rien de l'opération césarienne qui ne revient point à notre sujet.

OEHMENS (Joh. August.) *Feld-Chirurgus, Geschickter Kriegs-Hospital Medicus, und Erfahrner Feld-Apothecker &c. neve auflage ffurt u Leipz. Schænfessel. 1750. in-8°.* C'est-à-dire, *le Chirurgien des Camps, l'habile Médecin des Hôpitaux d'armées &*

l'Apothicaire d'armées expérimenté. Nouvelle édition, à Francfort & à Léipſic. 1750.

1750.

L'Auteur traite du mal vénérien & de tous ſes ſymptômes dans ſon 13ème Chapitre, pag. 134—159. Après avoir parlé d'un malade qui avait les os du palais cariés quoiqu'il eût paſſé trois fois par les frictions, & qu'il guérit avec ſon arcane philoſophique d'or, dont il ne donne point la compoſition, il aſſure avoir guéri pendant l'eſpace de 13 ans 328 malades de l'un & de l'autre ſexe, dont 273 par la ſalivation, & les 55 autres avec ſon arcane philoſophique, tous parfaitement, ſans aucuns reſtes & ſans accidens. Mais il eſt bien éloigné de donner les frictions pour exciter cette ſalivation. Il croit qu'il y a du danger à donner le mercure crud, & il aſſure qu'il faut auparavant le fixer & & le purifier par le feu. Il préfére donc une panacée mercurielle qu'il fait de la manière ſuivante: Prenez de mercure-ſublimé deux onces, de limaille de fer, une once. Mêlez & ſublimez. On triture enſuite ce qui s'eſt ſublimé avec la limaille reſtée au fond du petit matras. On ſublime de nouveau, & on répète cette ſublimation juſqu'à ce que la limaille ſoit abſolument convertie en un ſafran de Mars qu'on rejette, pour adoucir le ſublimé comme il faut. Prenez de ſublimé ci-deſſus, de mercure coulant, de chacun ſix gros; mêlez-les par la trituration au point qu'il n'y paraiſſe pas le moindre globule de mercure coulant, & faites les ſublimer juſqu'à ſix fois. Telle eſt ſa panacée qu'il aſſure ne contenir rien de corroſif; mais il la fait encore digérer dans de l'eſprit-de-vin qu'il fait brûler enſuite juſqu'à ſiccité. Il en donne depuis dix grains juſqu'à un demi-gros. Il commence par donner pendant les deux premiers jours de ſon traitement, cette panacée accompagnée de purgatifs de la ſorte: *pilules mercurielles.* Prenez de mercure-doux (c'eſt ſa panacée) deux gros, de

de réſine, de ſcamonée, d'extrait d'ellébore noir, d'extrait panchymagogue de Crollius, de chacun demi-once; mêlez, & faites-en une maſſe avec ſuffiſante quantité de teinture âcre d'antimoine. Le malade en prend le matin depuis 15 grains juſqu'à 24, enſuite de quoi il paſſe au bézoard minéral dont il prend un ſcrupule tous les jours pendant une ſemaine. Il peut ſe procurer une petite moiteur le matin quelque fois avec deux taſſes de thé tiéde ou de la décoction des bois ſudorifiques. Avec ces préliminaires on peut adminiſtrer la panacée en toute ſûreté, comme il eſt dit ci-deſſus. Si pourtant le mal n'eſt pas conſidérable & que le malade ſoit obligé de ſe livrer à ſes affaires, alors on ſe contente de lui en donner pendant 15 ou 20 jours un ſcrupule avec demi-gros d'extrait de gayac, au moyen de quoi on obtient une ſalivation douce. Si la maladie eſt invétérée & opiniâtre, accompagnée d'ulcères malins & de carie aux os, il eſt bon de mettre le malade dans une chambre chaude, & de lui adminiſtrer les frictions conjointement avec la panacée (*traitement mixte*). On lui frottera donc tous les matins la plante des pieds ou la paume des mains ſeulement avec deux gros d'onguent de mercure preſque à parties égales, qui, pénétrant le ſang comme un éclair, en déracine & chaſſe le virus; on les continue juſqu'à ce qu'on voye paraître la ſalivation, ce qui arrive communément vers le quatrième ou cinquiéme jour. L'auteur veut qu'au préalable on diſpoſe le malade aux frictions en lui purifiant le ſang, ſoit avec ſes pilules compoſées de panacée, ſoit avec *des alkalis qui puiſſent abſorber l'acide volatil peccant* qui conſtitue la nature âcre du virus vénérien; ſans quoi *le mercure pourrait bien en être converti en un ſublimé qui par ſa qualité corroſive ferait beaucoup plus de ravage que le mal même.* Et il eſtime qu'on peut lui donner la dé-

coction des bois pour boiſſon ordinaire pendant le traitement. Il en indique une ſeconde moins ſudorifique, pour les tempéramens que la première pourrait échauffer. On trouve un modèle de ces décoctions p. 50 *de klein ſelect. Medicam.* 1760. Il expoſe enſuite les remèdes externes qu'il oppoſe aux ſymptômes particuliers, tels que les bubons, les chancres, &c.

1751. *Medicinische* fama *von der ſchwindſucht, ſcorbut, befleckten venus &c. vierter theil*, Dreſden, in-8°. 1751. C'eſt-à-dire : *La Renommée medicinale pour la phthiſie, le ſcorbut, les maladies vénériennes &c. quatrième partie*, à Dreſde.

1765. OESTERREICHER. *Sur l'uſage du mercure ſublimé-corroſif.* Obſervation, extraite partie 39. no. 5. p. 259. vol. VII. de l'ouvrage intitulé, *Frankiſche ſammlungen von anmerkungen aus der naturlehre, arzneygelahrheit, œkonomie, und den damit verwandten wiſſenſchaften. Siebender band, Nürnberg, bey Georg Peter Monath, 1765.* in-8°. C'eſt-à-dire: Collection de Franconie, d'obſervations ſur la phyſique, la médecine, l'économie & ſur les ſciences qui y ſont relatives.

M. Oeſterreicher mêle une demi-dragme de ſublimé-corroſif dans huit onces d'eau, & donne une cuillerée de cette ſolution chaque jour à ſes malades ; il leur conſeille auſſi une légère décoction de gayac, qu'il fait faire plus forte à commencer le neuvième jour, il finit la guériſon par une purgation & une priſe de thériaque d'Andromaque. Il dit avoir guéri pluſieurs malades par cette méthode.

OLIVE (l') *Chirurgien de Barcelone* (1), pag. 60, art. XXI, part. XVI, des *obſervations ſur l'hiſtoire naturelle, ſur la phyſique, & ſur la peinture, avec des planches imprimées en couleur* par M.

(1) Bourg de France en Guyenne, au Comté d'Armagnac, ſur les confins de la Gaſcogne propre.

GAUTIER, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon, & penſionnaire de Sa Majeſté. année 1755.

M. l'Olive prépare des bougies pour les maladies de l'urètre; il en a de trois ſortes: les unes ſont faites avec le mercure-doux, l'antimoine crud, la tuthie & l'huile d'amandes; les ſecondes, quand les caroncules réſiſtent trop long-temps, ſont faites avec le ſublimé, l'alun brûlé, l'eau de gomme adragant; les troiſièmes enfin, ſont faites avec l'os de ſeche, la tuthie & l'alun préparés, l'huile de roſes, & la lythargе d'or. On emploie celles-ci ou les premières indifféremment. On voit de quel danger il ſerait de faire uſage de ces bougies.. 1755.

OLIVIER, *Privilégié du Roi.* Lettre à M. G***, Docteur en Médecine, réſidant à V***; dans laquelle on démontre les avantages que l'on peut retirer de l'uſage des bougies creuſes nouvellement inventées, pour la guériſon radicale des carnoſités, calloſités & autres maladies de l'urètre, qui occaſionnent des rétentions d'urine. A Paris, de l'Imprimerie d'Antoine Boudet, 1750. in-12. 10 pag.

Cette lettre eſt une nouvelle rubrique pour répandre des affiches & donner ſon adreſſe avec une eſpèce d'honnêteté. Que n'invente-t-on pas pour attraper l'argent du Public! Cet homme lève pavillon après MM. Daran, Goulard, Bajet, &c. Voilà la fureur jalouſe des hommes, tous ſinges les uns des autres. Pauvre Peuple! je le répète encore, & l'humanité m'engage à ne pouvoir trop le répéter, quand ceſſeras-tu de confier ta vie, & je dis plus encore, celle de ta poſtérité à des gens qui, ne ſe donnant que pour experts ſur une matière, ne peuvent manquer de faire les bévues les plus conſidérables, lorſqu'il s'en preſente d'autres qui leur ſont étrangères, ou qui ſont compliquées avec celle qu'ils ſe donnent pour guérir? Le lec- 1750.

teur ne doit point être ſurpris ſi je ne diſcute point cet ouvrage. L'Auteur ne fait que répéter que ſes bougies creuſes ſont excellentes, merveilleuſes, & qu'il demeure vis-à-vis la rue du Boulloi.

*Réponſe de M. G***, D. M. réſident à V***, à la Lettre de M. Olivier, Privilegie du Roi pour la guériſon radicale de rétentions d'urine, demeurant à Paris, rue & vis-à-vis l'Hôtel du Boulloi*, 1751. in-12. chez Clément & Hochereau le jeune, Libraires.

Nous n'avons point lu la lettre de cet anonyme: mais nous oſons, ſans crainte de trop prendre ſur notre compte, aſſurer à nos Lecteurs, qu'ils ne perdent rien à n'en point avoir une connoiſſance plus ample. M. Olivier, qui peut-être ne poſſédait d'autre original de cette lettre à lui adreſſée, que le brouillon qu'il en avait fait lui-même, n'avait point de but plus éloigné que celui de donner ſon adreſſe, & d'attirer des Chalands. 1751.

OOSTERDIK SCHACHT (Joann.) *A. L. M. Phil. & Med. D. & Profeſſ. ord.* Inſtitutiones Medicinæ practicæ ad auditorum potiſſimùm uſus in epitomen redactæ & evulgatæ. Editio Trajectina altera, priori auctior. Accedit oratio: de arcanis medicorum non celandis. Traject. Ad Rhenum apud Abrah. à Peddenburg, Roeland de Meyere & Jo. Schoonhonen. 1767. in 4°.

La première édition de cet ouvrage parut en 1747. celle-ci en diffère très peu. 1767.

Pag. 256 — 266, l'Auteur parle des maladies des parties de la génération. Il diſtingue deux eſpèces de gonorrhées, l'une ſimple & l'autre virulente. La gonorrhée ſimple eſt celle où il ſe fait un écoulement de ſemence; tous les écoulemens où il ſe fait une déperdition de liqueurs étrangères à la ſemence, ſont claſſés mal-à-propos parmi les gonorrhées. Les remèdes propres à cette eſpèce ſont les toniques & les corroboratifs. La

gonorrhée virulente eſt celle qui eſt l'avant-coureur de la vérole, & l'auteur voit entre ces deux maladies une affinité ſi intime, que leur nature & leur curation ſont abſolument les mêmes. En conſéquence il a réuni ces deux affections dans une même claſſe. Il tient que l'origine de la vérole eſt encore enveloppée dans les ténèbres, & il préſume que cette contagion peut avoir pris naiſſance dans l'acte de la copulation avec des femmes qui étaient dans le temps de l'écoulement de leurs menſtrues. Il diſtingue cette maladie en héréd taire & en accidentelle. Il parle des différentes voies par leſquelles ce vice ſe diſſémine; le congrès, l'allaitement, les baiſers laſcifs ſont les principales & les plus ordinaires., & il dit que le mal ſe déclare le plus ordinairement à l'endroit où il a été premièrement appliqué. Il eſt encore, ſelon l'Auteur, très-difficile d'expliquer ou ce levain a ſon ſiége principal. Il regarde enfin le mercure comme ſon ſeul antidote.

OTTMANN, *Médecin de Strasbourg.* Obſervations extraites de celles qui ſont à la ſuite de l'hiſtoire du ſublimé, par M. le Begue, page 41.

Ce Médecin a rendu la ſanté à trois malades par l'uſage du mercure ſublimé-corroſif.

OVELGUN (Rüdiger-Frider.) *Comes Palatin. Cæſar. Med. Provincial. Mogun. & Arch. Wal. ducens. pract. Fritzlariens. Acad. nat. cur. &c.* Acta. nat. curio. vol. v. Norimbergæ, 1740. obſ. 160. pag. 529. *monita quædam circà diagnoſin luis venereæ.*

Cette obſervation n'ayant rien de très-rare, ni de très-inſtructif, nous n'entrerons dans aucun détail. On ſait que la vérole apparaît ſous différentes formes; que le Médecin doit être en garde, lorſqu'il voit les remèdes ordinaires être ſans ef- 1740.

fet, & que le malade ne doit point rougir de faire un retour ſur ſa vie paſſée & d'accuſer la vérité au directeur de ſa ſanté, puiſque pour la plupart du temps ſa vie en dépend. L'auteur adopte la méthode curatoire par la ſalivation, il regarde les bois & les racines exotiques comme des remèdes impuiſſans contre la maladie vénérienne.

Act. Phyſ. Med. Acad. nat curioſorum. T. VI. Norimbergæ 1742. Obſervatio 72. pag. 259. *Gonorrhæa vera trium & quod excurrit, annorum, poſt gonorrhæam virulentam, ab omnibus incurabilis habita, curata.*

1742. Il ſerait trop long de rapporter ici cette cure qui n'a rien de très-extraordinaire. Il ſuffit de dire que M. Ovelgün reçut des ſecours puiſſans des plantes aſtringentes & des gommes, telles que le maſtic, la gomme arabique, &c. il ſe conduiſit dans cette maladie comme on a coutume de le faire pour les fleurs-blanches.

1757. OWEN (Pry.) Tractatus *de mercurio*. Edimb. 1757.

PANENC, *Médecin*. Nouvelle découverte ſur la nature & ſur le ſiége de la chaudepiſſe virulente, & ſur la manière d'employer utilement la liqueur anti-gonorrhoïque, pour la prompte & radicale guériſon de cette maladie, avec des réflexions ſervant de réponſe & de réfutation aux objections qui ont été faites ſur cette découverte.

Multi ad ſcientiam non pervenerunt, quia putabant ſe perveniſſe. Seneq.

A Aix, chez André Adibert, 1772. in-12. 36 pages.

M. Panenc annonce que ſa nouvelle découverte eſt le fruit de dix années de labeurs. Ce début eſt toujours utile aux Marchands de remèdes ſecrets; c'eſt ce qui leur donne le vernis & le crédit. Par le titre de ce petit livret, on s'attend à voir une théorie neuve ſur le ſiége de la chaudepiſſe; mais qu'on ſe détrompe; l'auteur la place dans les lacunes de l'urètre. Enfin, il dit qu'il guérit radicalement la chaudepiſſe: le ſeul compte que nous puiſſions rendre ſur la compoſition de ſon ſpécifique, c'eſt qu'il dit qu'il y entre un ſel alkali mercuriel, qui, ſe combinant avec l'acide du virus vérolique, forme une eſpèce de ſel neutre, & qu'ainſi ſon activité & ſes pointes ſe trouvent émouſſées. Que MM. les Auteurs Provençaux & Languedociens nous permettent de leur donner ici un avis: c'eſt qu'en bon français, on ne peut écrire comme ils parlent, & qu'ils doivent s'abſtenir de certaines expreſſions de terroir, qui choquent les oreilles de tout homme qui n'eſt pas de leur pays; nous en liſons une de ce genre dans M. P. *du depuis*. Nous finirons cette analyſe en nous récriant ſur la diviſion qui règne entre les membres de nôtre Art. Que les ſentimens ſoient partagés, rien de plus utile, l'humanité y eſt intereſſée; mais qu'au moins les intentions ſoient les mêmes: ce ſont les mots de M. P. Et pourquoi n'agit-il pas en conſéquence! Les Médecins peuvent-ils ſe déchaîner contre le charlataniſme, ſi eux-mêmes lui donnent naiſſance? Peuvent-ils combattre contre un pavillon, qu'ils arborent? La Médecine eſt une; que ſes Miniſtres ſe raſſemblent au même point. 1772.

☞ PARSTENIUS (Andr.), *Bilicenſ.* Diſſertatio *de morbo venereo.* Bas. 1606. p. 8. 1606.

PASSERAT DE LA CHAPELLE. Obſervation ſur une maladie vénérienne invétérée & opiniâtre, guérie ſuivant une nouvelle méthode.

Extraite du Journal de Médecine, in-12. tom. 19. Novembre, p. 414.

La cure brillante dont il eſt ici queſtion, eſt due aux dragées de Keyſer.

PASTEL. Remède aſſuré anti-vénérien portatif; rue d'Anjou, la première porte cochère, au coin de la rue Dauphine, à Paris.

1767. Ce ſont des affiches d'une ſeule page que nous avons entre les mains; nous en avons de trois éditions faites en 1767: il y en a eu ſûrement bien d'autres, car ces Meſſieurs à ſecrets n'en ſont point avares. On voit par leur date en quel temps floriſſait M. Paſtel, dont *la teinture compoſée de végétaux & de minéraux, ſans mercure ni corroſif, ni liqueur ſpiritueuſe, dépuratifs du ſang & de la lymphe, guérit, &c.* Quel amphigoury! quelles abſurdités!

PATUREAUX. *V.* DANIÉ DES PATUREAUX.

PAULLINI (Chriſtianus-Franciſcus), *Com. Palat. Cæſar. Phyſic. Ducalis Iſenanens. Curioſo. Ario.* Obſervationes Medico-Phyſicæ ſelectæ & curioſæ, *pag.* 26, 27, *ex appendice eph. N. C. dec.* II. *Annus anni* V 1686.

1686. L'Obſervation 40 rapporte qu'un jeune homme était mort de la maladie vénérienne, ayant tous les os cariés & friables. Un Chirurgien avait ramaſſé de leur poudre par curioſité; un jour ſa femme, en ſon abſence, la prit pour de la farine, en donna à une voiſine pour ſaupoudrer une excoriation que ſa petite fille avait au pli de l'aîne: cette malheureuſe enfant mourut de la vérole. Obſerv. 41. Un jeune homme attaqué du mal vénérien, jetait de petits vers avec ſes urines, avec ſa ſemence, & auſſi-tôt qu'il fut mort, il en ſortit une ſi grande quantité, qu'ils rempliſſaient preſque ſon cercueil. Obſer. 42. Un homme adonné au libertinage,

eut la verge rongée & consommée par des morpions, & mourut dans des douleurs affreuses. Obs. 43. Un jeune homme gagna le mal vénérien, pour s'être pendant une longue suite de temps nourri l'imagination d'idées voluptueuses qui occasionnaient des effusions de semence, qu'il forçait même par une masturbation continuelle. L'Auteur remarque qu'il fut moins long-temps à guérir, que ceux qui ont gagné cette maladie par un contact immédiat.

☞ PAXMANN. Dissertatio inauguralis medica, *specilegium observationum de Indorum morbis & Medicinâ*.... quam, Joh. Hermann. Furstenau. Dr. Med. &c. Præside .... subjiciet *Joh. Phil. Paxmann.* Rintelii 1735. 1735.

PELERIN. *V.* Jourdan de Pelerin.

PETTMANN (Philip. Bernhard.), *Medicus Obstetricans, Publicatus, Juratus & Physicus ordinarius liberæ ac Imperialis Civitatis Francofurtensis ad Mœnum, Academ. Nat. Curiosor.* Nova Acta Physico-Medica Academiæ Cæsareæ Leopoldino-Carolinæ Naturæ Curiosorum exhibenti. Ephemerides, &c. Tomus tertius, ann. 1767, pag. 497, Observat. XCVI. *De salivatione spontaneâ, cum profundo linguæ ulcere, mercurio sublimato feliciter sanato.*

M. Pettmann rapporte dans cette observation qu'une sage-femme avait gagné le mal vénérien en accouchant la femme d'un soldat souillée de ce virus : mais, en Auteur très-véridique & spéculateur, il remarque que cette accoucheuse avait une petite plaie au doigt. Il lui administra en premier lieu les racines & les bois anti-vénériens, avec quelques grains de mercure chaque jour, sans toutefois la faire saliver, à cause de ses affaires qui ne lui permettaient pas de se claquemurer. Les accidens vénériens se dissipèrent. Bientôt après il lui survint une douleur de côté, une 1767.

fièvre continue; elle fut encore guérie de cet accident, qui fut ſuivi d'une toux & d'une difficulté de reſpiration, qui, àcela près, ne lui enlevaient pas tout-à-fait la ſanté; enfin elle fut travaillée de maux de tête, de douleurs arthritiques, d'un ptyaliſme continuel, de nauſées, & de ſenſations douloureuſes dans les hippocondres, il ſurvint en même temps un large ulcère à la partie poſtérieure & inférieure de la langue, ce qui rendait la déglutition difficile. A tous ces fâcheux ſymptômes, qui ne rendaient pas moins qu'à enlever la vie à la malheureuſe ſage-femme, M. P. ſoupçonna qu'il était peut-être reſté un vice vérolique. Les circonſtances demandaient du ménagement & de la prudence; le mercure pouvait tuer la malade. Il ſe ſervit du ſublimé-corroſif, non tenu en diſſolution dans l'eſprit de froment, qui ne convenait nullement à l'état où ſe trouvait la ſouffrante, mais il étendit deux grains de mercure ſublimé-corroſif dans quatre onces d'eau de plantin & une once de ſirop de capillaire: il faiſait prendre chaque jour deux cuillerées de cette mixture, & il lui donnait pour boiſſon ordinaire une décoction d'orgeat avec la quatrième partie de lait. En quatre ſemaines la femme fut ramenée à la ſanté la plus parfaite.

Même volume, obſ. 100, pag. 527, on peut voir de quel œil M. JEAN-JACOB HUBER, *Profeſſeur public d'Anatomie & de Chirurgie à Caſſel, Doyen provincial, Conſeiller-Aulique & Médecin du Landgrave de Heſſe, Médecin de la Cour de Bade-Dourlach, Membre de la Faculté de Médecine de Bâle ſa patrie, de la Société Royale des Sciences de Londres, de Berlin, & de l'Académie des Curieux de la Nature*, regarde le ſublimé-corroſif: il eſt à ſes yeux un poiſon redoutable, dont on ne doit jamais faire uſage intérieurement.

PEYRILHE, *du Collége de Chirurgie de Paris, Docteur en Médecine, de l'Académie des Sciences, Inſcriptions & Belles-Lettres de Toulouſe, & de celle des Sciences de Montpellier.* Remède nouveau contre les maladies vénériennes, tiré du règne animal; ou eſſai ſur la vertu anti-vénérienne des alkalis volatils, dans lequel on expoſe la méthode d'adminiſtrer ces ſels; avec des réflexions & des obſervations critiques, tendantes à perfectionner les autres méthodes.

Mihi verò invenire aliquid eorum quæ nondùm inventa ſunt, quod ipſum notum quàm occultum eſſe præſtet, ſcientiæ votum ac opus eſſe videtur. Hipp. lib. de arte. n°. 1.

A Paris, chez Didot le jeune, 1774, in-12. 225 pages.

Cet eſſai de M. Peyrilhe eſt à proprement parler un mémoire, à la fin duquel il a mis des notes qui ſervent de commentaires, & qui contiennent d'excellens préceptes de Chirurgie. L'Auteur, dans ſon mémoire, cherche à prouver par une théorie ſpirituelle, & peut-être trop pernicieuſe pour ceux qui ſeront portés à le croire, que le mercure n'eſt point ſpécifique pour la guériſon des maladies vénériennes, qu'on a connu & qu'il doit être pluſieurs autres anti-vénériens; c'eſt en conſéquence de ſes principes, qu'il dit avoir cherché dans des ſels non mercuriels un remède anti-ſyphillitique: il prétend l'avoir rencontré dans les alkalis volatils; il aſſure que cette découverte eſt le fruit de ſes travaux & de ſes expériences; il peut cependant ſe faire, ajoute-t-il, que quelque Auteur qu'il ne connaît pas ait eu la même idée; mais il proteſte, s'il arrivait qu'on vînt à lui diſputer le mérite de la nouveauté, qu'il ne l'a lu dans aucun livre quelconque. D'après cet aveu, devons-nous prendre barre ſur M. P., lui rappeler ici que DE LE BOÉ SILVIUS, dans ſes *Opera Medica*, 1774.

édition d'Amsterdam, 1695, in-4°. fait l'éloge & propose dans bien des cas, & particulièrement dans les maladies vénériennes, les sels volatils? On peut voir ce qu'en dit cet Auteur p. 608, §. 18. p. 656, §. 571. p. 676, §. 201 & suiv. p. 855, §. 669 & suiv. p. 869, §. 863. Nous avons remarqué que cet Auteur se rencontre en bien des endroits avec M. Peyrilhe. DE LE BOÉ SILVIUS n'est point le seul encore qui ait proposé les sels volatils; on peut voir comment en parle Themélius, dans sa Thèse soutenue en 1735. *V.* THEMELIUS. M. Missa les propose aussi dans la thèse où il présida en 1756. M. Buchoz les fait entrer dans un remède anti-vénérien de sa façon. On sait que les Allemands font grand cas des teintures alkalines pour dompter le vice vénérien, & qu'elles font la base de plusieurs remèdes anti-vénériens dont les Auteurs font des secrets. Mais sans aller feuilleter les anciens, les étrangers, les thèses, ce remède est prescrit dans un livre qui est sous la main de M. P. sans qu'il s'en doute, il est dans sa bibliothèque. Lemery dans sa Chimie commentée par Baron, dit p. 169: *les sels volatils sont bons pour la verole;* mais il se garde bien de leur donner la préférence sur le mercure. On dit aussi que les sels alkalis faisaient la base du remède anti-vénérien de M. de Velnos (*V.* Marges) avec lequel M. P. travaillait; on nous a dit même que ses brochures les mieux écrites étaient dues à ce Médecin-Chirurgien.

D'après ces citations & ces faits, nous ne prétendons cependant point, comme nous l'avons déjà dit, nous inscrire en faux contre le mérite de la découverte auquel M. P. aspire. Nous allons nous occuper à rapporter le plus exactement qu'il nous sera possible, la méthode qu'il prescrit: nous invitons même les Praticiens par des expériences sincères, à voir si ce fondant a été justement oublié, & s'il mérite la peine qu'on

le faſſe revivre, pour prendre ſur le mercure la prééminence que M. P. veut lui aſſurer. *Formule du remède.* Feuilles de méliſſe, (ou quelqu'autre ſubſtance aromatique agréable à une doſe proportionnée), quatre onces; follicules de ſéné (ou quelqu'autre purgatif), demi-once; eau commune, une livre. Faites infuſer à une douce chaleur, dans un vaiſſeau fermé, pendant une heure; paſſez, &c. Prenez de cette infuſion onze onces; faites y fondre ſucre blanc, quatre onces; mettez ce demi-ſirop dans une bouteille de chopine, & ajoutez alkali volatil concret, (1) dépouillé de tout empyreume, un gros ou un gros & demi; on partage, ſelon les circonſtances, cette doſe totale, en quatre doſes particulières ou davantage. Cette boiſſon peut être variée au gré du Praticien, quand le cas ſemblera l'exiger. La boiſſon ordinaire doit être faite avec une ſubſtance atténuante, ou inciſive, ou ſudorifique &c. On prépare le malade comme pour lui adminiſtrer les frictions; le malade prend trois ou quatre onces du remède indiqué le matin à jeun, & autant l'après midi, quatre ou cinq heures après ſon dîné; il boit quand bon lui ſemble: ſa boiſſon doit être tiède: deux, trois, quatre pintes par jour ſont les doſes ordinaires; il ne boit point dans l'heure où il doit prendre le remède, ni une heure après l'avoir pris. La diete n'eſt pas ſévère: le repas du ſoir peut être plus fort que le dîné: on doit s'interdire abſolument les alimens aigres, ſûrs, fortement aceſcens & les liqueurs ſpiritueuſes. On continue ainſi pendant huit jours ſans interruption: au bout de ce temps on fait une pauſe de ſix, huit ou dix jours, pendant laquelle on augmente la force & la quantité de la boiſſon ordinaire: chaque pauſe doit être terminée par une

(1) Non de l'alkali volatil du commerce, qui contient les deux tiers de craie, ou de l'alkali mal manipulé.

douce purgation ; l'on en fait ainſi deux ou trois. Dix-huit ou vingt jours d'uſage de ce remède ſuffiſent ordinairement ; on peut & l'on doit quelquefois le porter plus loin. M. P. prévient que ce remède ne guérit ni carie, ni exoſtoſes vraies anciennes, ni fongoſités du vagin, ni fiſtules urinaires, ni bubons ſquirreux, &c. Et en cela, il n'eſt point inférieur au mercure, ajoute-t-il, qui n'eſt pas plus puiſſant pour détruire ces ſymptômes que la nature ſeule peut enlever, puiſque la plupart du temps l'Art ne fait que les exaſpérer. En revanche, les gonorrhées virulentes ſimples des deux ſexes, les chancres, les bubons, les exoſtoſes fauſſes dont le tiſſu cellulaire n'a pas perdu ſon organiſation, les duretés lymphatiques des corps caverneux, certaines eſpèces de rétentions d'urine, & tous les ſymptômes dépendans de la cachéxie vénérienne, les maux de tête gravatifs, les faibleſſes d'eſtomac, les fleurs blanches ſuſpectes, les puſtules, les dartres, les douleurs vagues des membres, les douleurs nocturnes, & même les engorgemens de la matrice durs, douloureux, ſuppurés & quelques-uns réputés ſquirreux, cèdent à ſon efficacité. Ce remède porte ſa première impreſſion ſur l'eſtomac, où il agit par une chaleur douce & un ſentiment agréable ; bientôt il ſe répand dans toute la machine, il relève le ton du ſyſtême vaſculaire, augmente les oſcillations, & produit une moiteur univerſelle. Il occaſionne quelquefois des ſueurs abondantes ; mais il faut les borner à une ſimple moiteur ; elles nuiraient plus qu'elles ne ſerviraient. Ce fondant tient ordinairement le ventre libre, & produit une ou deux ſelles par jour de conſiſtance moyenne. Si d'abord l'effet du remède produiſait un des deux extrêmes, il faudrait chercher à établir le milieu deſiré. S'il arrivait une trop grande excrétion d'humeurs ſtercorales, on appaiſerait cette bouraſque

au bout d'une ou deux fois vingt-quatre heures avec une décoction d'oseille ou de tamarin, la limonade, une eau de groseilles, le sirop de limon & de vinaigre étendus dans l'eau. Les personnes vaporeuses, qui ont le genre nerveux sensible, la peau seche, âcre & brûlante, les scorbutiques, les femmes grosses, &c. genre de malades auquel on craint d'administrer les mercuriaux, n'ont qu'à se louer des alkalis volatils : dans ces différens cas, souvent l'on n'administre ce remède qu'à moitié doses; c'est à l'œil du Médecin de les diriger. Dans les gonorrhées, M. P. se sert des alkalis fixes, préparés à la manière de Tachenius, en injections, depuis trente grains jusqu'à un & deux gros, sur une pinte d'eau; ce remède déracine les causes de la tenacité des chaudepisses, qui ne sont autres que des petites duretés disséminées dans l'épaisseur des parois de l'urètre. Voilà le plus succinctement & avec le plus de précision possible, l'exposition du remède de M. P., ses effets & ses différentes modifications. Il faut avouer que s'il fronde des opinions généralement reçues, il le fait avec beaucoup d'esprit; & un homme peut s'instruire même en lisant ses erreurs. Il ne croit point, comme presque tous les Auteurs l'ont enseigné jusqu'ici, que l'accroissement des douleurs par la chaleur du lit soit un sûr diagnostic pour les croire vénériennes. On voit enfin, qu'il possède beaucoup d'Auteurs anciens & modernes, & son érudition est choisie.

Nous allons, d'après M. Peyrilhe, extraire certains points de pratique qui nous paraissent utiles pour les gens de l'Art, & pour ceux qui lui sont étrangers. Il y a deux sortes d'exostoses, la vraie, & la fausse ou bâtarde; il est essentiel de savoir les distinguer l'une de l'autre. 1°. L'exostose vraie est précédée de l'amollissement de la portion de l'os qui doit s'exostoser, & l'amollissement persiste

au moins pendant la crue de l'exoſtoſe. L'exoſtoſe fauſſe eſt dure, à ſa naiſſance & pendant ſon augmentation; ce ſigne lui eſt commun avec tous les engorgemens lymphatiques. 2°. L'exoſtoſe vraie une fois fixée peut s'endurcir & s'endurcit ſouvent; l'exoſtoſe fauſſe aura le même ſort: la dureté n'eſt point particulière à l'exoſtoſe vraie, & n'eſt point plus grande que dans la fauſſe, puiſque ſi la première peut devenir oſſeuſe, la ſeconde peut devenir pierreuſe; donc le ſigne de la molleſſe & de la dureté n'eſt point un ſigne ſuffiſant pour les diſtinguer l'une de l'autre. 3°. L'exoſtoſe vraie que nous avons vue molle à ſa naiſſance & pendant ſon accroiſſement, dure dans le temps moyen, finit enfin par le ramolliſſement; l'exoſtoſe fauſſe éprouve les mêmes variations. 4°. On voit que la terminaiſon de ces deux genres de tumeurs eſt ſouvent la même; mais l'événement eſt très-différent. Elles finiſſent l'une & l'autre par la diſſolution putride des ſucs qui les abreuvent ou qui les forment. Dans l'exoſtoſe vraie, la putréfaction gagne de toute part & ſe répand à raiſon de la communauté des vaiſſeaux, infecte la moëlle, & par elle, la maſſe des liquides. La fièvre lente & la mort ſont la ſuite de cette terminaiſon, à moins que l'on n'ouvre à l'*ichor* une iſſue libre. La putréfaction termine pareillement l'exoſtoſe fauſſe; mais celle-ci étant iſolée & en quelque ſorte étrangère à la partie, n'envoie que peu ou point d'*ichor* aux parties ambiantes. Auſſi cette terminaiſon eſt-elle preſque toujours heureuſe, parce que l'Art ne trouble pas le travail de la nature; l'application d'un corps pourriſſant eſt tout ce qu'elle exige de lui. 5°. M. P. ne connaît qu'un ſigne qui puiſſe faire diſtinguer l'exoſtoſe vraie de l'exoſtoſe bâtarde, & il s'en faut beaucoup qu'il ſoit infaillible; c'eſt la douleur: la première

eſt

eſt précédée de l'amolliſſement de l'os; cet amolliſſement ne ſe fait pas ſans douleur, ou au moins ſans ſenſibilité douloureuſe; ainſi la douleur précède conſtamment cette eſpèce, & fournit un ſigne commémoratif. Il n'en eſt pas de même de la ſeconde; elle a le ſort de tous les engorgemens lymphatiques, dépendans de la cachéxie. Ils commencent tantôt avec, & tantôt ſans douleur; mais il n'a jamais rencontré de cas où la douleur les précédât. Au contraire, les malades portent ſouvent des exoſtoſes de la ſeconde eſpèce, ſans s'en douter.

Voici maintenant les remarques que M. P. fait ſur les bubons. Quoique ſes principes ne ſoient pas généralement adoptés, ils ne pourront cependant qu'éclairer & être utiles.

Il eſt deux eſpèces générales de bubons: l'une occupe la ſubſtance propre des glandes; l'autre a ſon ſiége dans le tiſſu cellulaire qui revêt ces glandes, & qui remplit l'excavation des aînes: de ces deux eſpèces ſimples, il en réſulte une troiſième compoſée ou mixte. La première eſpèce qu'on peut appeler bubon glanduleux, ſe reconnaît à ſa dureté, qui eſt très-grande dès ſa naiſſance; à ſon volume qui eſt peu conſidérable; enfin, à ſa forme plus régulièrement arrondie & circonſcrite, que celle de la ſeconde eſpèce: ce bubon ne ſuppure point; il a cela de commun avec tous les engorgemens des glandes, ou follicules lymphatiques, qui ne donnent jamais de vrai pus, & qu'il retient obſtinément une partie de ſon volume & de ſa dureté. Il eſt de la prudence de ne point tourmenter cette eſpèce de bubon par les cataplaſmes de différentes eſpèces: on peut laiſſer à la nature le ſoin de la réſoudre, après avoir travaillé à détruire le vice intérieur. Le bubon de la ſeconde eſpèce eſt très-douloureux, quelquefois effrayant par ſon volume; mais il eſt beaucoup moins redoutable que le

précédent : sa terminaison naturelle est la suppuration. Le bubon mixte, qu'on pourrait appeler bubon colliquatif, ne peut guères se reconnaître qu'à son ouverture ; il ne donne au lieu de pus, qu'un *ichor*, tenu chargé d'atomes graisseux & de
1767. lambeaux de tissu cellulaire. Quelquefois cet *ichor* est puant avant d'avoir éprouvé l'action de l'athmosphère ; pour l'ordinaire, c'est au second pansement que la puanteur est marquée ; elle tient de l'odeur gangreneuse. Suivent l'affaissement, quelquefois le renversement, la perforation, le déchirement en languettes, & la flétrissure gangreneuse de ses bords, lesquels tombent tantôt par petits fragmens, & tantôt se dissolvent par une fonte insensible. Cette espèce est très-dangereuse ; & dans ce cas, la nature est le seul Médecin qui puisse procurer la guérison : l'Art la seconde cependant, mais de très-loin. Voici un topique que M. P. a employé avec succès dans ces circonstances, le regardant toujours fort au-dessous & du mal & du bien que la nature peut faire. C'est la racine de gentiane en poudre, mêlée avec un huitième de vitriol, de Zinc, pareillement en poudre. On l'applique sèche, à deux ou trois travers de doigt d'épaisseur ; & on arrose un peu avec le vinaigre les couches extérieures, laissant à l'*ichor* le soin d'humecter les intérieures On ne doit renouveler ce pansement que toutes les vingt quatre heures, ou plus tard encore, pour donner le tems à la gentiane d'entrer en fermentation.

Dans une note, M.P. fait mention d'un mémoire présenté il y a cinq ans, (par conséquent en 1769), à l'Académie des Sciences de Toulouse, où il parle du sublimé-corrosif ; nous sommes fâchés de ne pas l'avoir, pour en parler à part. Au surplus, il paraît que l'Auteur n'est point l'ami de ce sel mercuriel ; il se flatte d'a-

voir prouvé dans ce mémoire, par des expériences multipliées, la décompoſition du ſublimé dans la machine animale, de laquelle réſultent deux effets principaux; des plaies infiniment petites, mais infiniment nombreuſes dans les ſolides; un épaiſſiſſement & une ſtagnation dans les liquides: ces deux effets nous paraiſſent bien difficiles à démontrer. 1°. L'ouverture des cadavres n'a pas encore mis ces plaies en évidence. 2°. Comment le ſublimé occaſionne-t-il de l'épaiſſiſſement, lui qui eſt un des plus puiſſans fondans que nous ayons? M. P. ajoute encore que le ſublimé ne montre que peu ou point d'efficacité contre les maladies vénériennes récentes. Cette Obſervation ne s'accorde guere avec celles de M. Locher & autres, qui prétendent que les anciennes-véroles lui réſiſtent plus long-temps que les nouvelles.

PEYROUX (Charles), *Maître en Chirurgie.* Obſervations médicinales, contenant un traité abrégé de la ſaignée, de ſes accidens, les moyens d'y remédier, avec une formule de remèdes les plus uſités, les cas où ils conviennent, la manière de traiter la dyſſenterie, le ſcorbut, le rhumatiſme, la ſuperpurgation, la pleuréſie, la maladie de Siam, l'eſquinancie, l'inflammation de la luette & des amigdales, les morſures de vipères, la fièvre quarte & autres intermittentes, les pertes de ſang, la chaudepiſſe, les poireaux vénériens, la ſtrangurie, la dyſurie & l'iſchurie; le tout par des remèdes éprouvés. Avec pluſieurs obſervations très-utiles & très-intéreſſantes. Première partie. A Paris, chez Antoine Bouder, 1759, in-12, 127 pages.

D'après ce frontiſpice, l'Ouvrage a-t-il beſoin d'analyſe & de table? Quand on l'a lu, on ſait tout ſon *Peyroux* par cœur. Nous n'avons plus qu'à enſeigner la page où il parle des maux vénériens. Il traite cet article pag. 101 — 117. Nous 1759.

ne nous étendrons pas ſur ſa manière de guérir la chaudepiſſe qui n'a rien de curieux ni d'utile, ainſi que la cure des autres ſymptômes qu'il annonce dans ſon titre.

La ſeconde partie de cet Ouvrage, que celle-ci annonce, n'a pas, je crois, eu lieu, ou du moins nous n'avons pu nous la procurer, quoique nous l'ayons cherchée.

PIBRAC, *Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de St Michel, Chirurgien-Major de l'Ecole Royale Militaire, & ancien Directeur de l'Académie Royale de Chirurgie.* Mémoire ſur l'uſage du ſublimé-corroſif. Extrait des Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, Tom. IV, 1768, pag. 153, 11 pag. in-4°.

1768. M. de Horne, dans ſon *Examen des différentes méthodes*, &c. réfute, avec le plus grand avantage, ce Mémoire, dont l'eſprit & les obſervations n'ont abſolument rien de neuf. M. P. affecte de jeter un louche ſur la conduite du célèbre Van-Swieten, à l'égard du ſublimé-corroſif. Je ſais, dit-il, par une longue expérience, que les plus mauvais remèdes ſont toujours les plus vantés, & qu'on a des moyens fort ſimples de faire multiplier les éloges en proportion du beſoin qu'on en a. La première partie de ſes remarques a pour objet l'uſage extérieur de ce ſel mercuriel; des Charlatans en ont ſaupoudré des ulcères & des cancers ouverts: les perſonnes en ſont mortes; rien de plus ſimple; & cela arrivera toutes les fois qu'on s'en ſervira avec autant d'inconſéquence. La ſeconde partie regarde l'uſage intérieur. Il rapporte pour autorités M. Dupleſſis, Chirurgien-Major des Armées, qui dit avoir vu dans les Hôpitaux du Bas-Rhin, où l'on s'en eſt ſervi, des hommes qui ſont morts véritablement empoiſonnés & qui avaient l'eſtomac cautériſé; M. Louis, qui dit avoir vu les malades qui en

ont fait uſage, dans un état de maigreur & de deſſechement conſidérables, malgré les boiſſons émollientes & l'uſage du lait, & que ceux dont la poitrine était délicate ſuccombaient à l'action de ce corroſif; que les malades reſtaient aux Hôpitaux tout autant de temps que pour un traitement exempt de danger & moins infidèle. M. P. cite enfin la plupart des Chirurgiens-Majors qui, dit-il, n'avaient qu'un cri ſur l'infidélité de ce prétendu remède. Sans prétendre infirmer les avis & les obſervations de gens habiles & reſpectables dans leur état, nos Lecteurs nous permettront de répéter encore ici les noms reſpectables que nous avons à oppoſer aux autorités de M. P. ſavoir les Van-Swieten, quoi qu'en diſe l'Auteur, les Storck, les de Haen, les Pringle & les Bercher; ce dernier, qui était Médecin des Armées du Bas-Rhin, a vu bien différemment que M. Dupleſſis. On ſait enfin, que preſque généralement, tous les Chirurgiens de Paris l'emploiaient aſſez tacitement, dans le temps que M. P. écrivait, c'eſt un fait que l'on peut vérifier par la conſommation qui s'en faiſait dès ce temps chez les Pharmaciens de la Capitale.

Que l'on juge, à préſent, qui méritent le mieux
Des Pibracs ou de nous l'empire de ces lieux (1).

Nous ne nous étendrons pas davantage ſur ce Mémoire, qui eſt bien mieux réfuté par l'expérience que par ce que nous pourrions dire. Nous tranſcrirons ſeulement ici ſes dernières lignes qui feront voir que M. Pibrac était plutôt guidé par la voix de la prévention que par celle de la vérité « Enfin on ne conçoit pas comment des

(1) Vers parodiés de Zaïre, Tragédie de M. de Voltaire, Act. I, Sc. IV.

» hommes raisonnables peuvent s'exposer à être » victimes d'un remède aussi dangereux ; comment » il y en a d'assez téméraires pour l'employer, » & entre les uns & les autres une multitude » d'hommes qui le vantent, sans savoir pourquoi, » aux dépens d'une méthode sûre, dont l'admi- » nistration a des principes certains. Il semble que » ce soit une conspiration contre l'humanité ».

1717. ☞ PITSCHEL (Christ. Gottlieb.). Dissertatio *de lue venereâ*. Cizæ, 1717, p. 24.

PLATNER (Joannes-Zacharias), *Professs. Medicin. nuper apud Lipsienses primar.* Ars medendi singulis morbis accommodata. Lipsiæ, 1765, in-8°.

1765. L'Auteur traite de la gonorrhée & de la maladie vénérienne pag. 377 — 397. Il commence par la gonorrhée. Il ne donne sur cette affection aucun sentiment ni particulier, ni singulier ; il s'étend davantage sur son traitement, qui laisse entrevoir un Clinique prudent, quoique d'ailleurs il ne dise rien de très-neuf. Il parle ensuite de la vérole : il regarde que son siége principal est dans les humeurs lymphatiques, dans la salive & dans la graisse. Il donne la préférence au traitement par frictions & salivation, surtout quand la maladie est grave & invétérée. L'extinction, dit-il, a peu réussi dans les climats septentrionaux, particulièrement lorsque les malades n'ont point observé un régime sévère. Si l'on se guérit par l'usage du mercure pris intérieurement, il préfère l'*aquila alba* à toutes les autres préparations mercurielles ; on le donne enveloppé dans un bol ou dans une conserve quelconque.

PLENCK (Joseph. Jacob.), *Chirurgiæ atque artis Obstetriciæ Magister.* Methodus nova & facilis argentum vivum ægris venereâ tabe infectis exhibendi. Accedit hypothesis nova de actione metalli hujus in vias salivares.

Hic eſt, aut nuſquam, quod quærimus. Horat.

Vindobonæ, impenſis heredis Friderici Bernhardi; 1766, in-12. 70 p.

Par diverſes expériences M. Plenck s'eſt aſſuré que le mercure ne pouvait s'éteindre parfaitement que dans le *mucus* animal & la gomme arabique; il ſe ſert de cette drogue pour empâter ſon vif-argent. Il a reconnu qu'il était impoſſible de l'amalgamer avec le jaune & le blanc d'œuf, avec la bile animale, avec la colle de poiſſon, avec la gomme tragacanthe, avec le mucilage de ſemence de coings, la farine de racine d'althéa, la manne de Calabre, le miel écumé, le ſirop ſimple & l'huile de lin. Voici comment il fait ſa ſolution mercurielle. Prenez du mercure-vif très-dépuré, un gros; de la gomme arabique, deux gros; broyez-les enſemble dans un mortier de pierre, en y ajoutant une demi-cuillerée de fumeterre, juſqu'à ce que le mercure diſparaiſſe tout-à-fait en *mucus*. Lorſqu'ils ſont bien mêlés, ajoutez-y peu-à-peu de ſirop de kermès, une once, de l'eau de fumeterre, huit onces. La doſe eſt de deux cuillerées matin & ſoir. Le mercure ne ſe ſépare jamais de la gomme arabique, & M. Plenck a remarqué, par pluſieurs obſervations, que cette préparation mercurielle n'occaſionne nulle ſalivation, mais augmente les urines, la ſueur & tient le ventre libre. C'eſt en vertu de ſes expériences & de ſes obſervations qu'il propoſe ſon hypothèſe ſur l'action du mercure dans les voies ſalivaires. Le mercure a une affinité extrême avec le *mucus* animal; c'eſt par le ſecours de ce menſtrue qu'il peut être plus aiſément mêlé avec les autres liquides de notre corps. Le mercure pris par la bouche ou conduit par les vaiſſeaux abſorbans de la ſurface extérieure du corps, dans la maſſe du ſang, trouve le premier de tous les 1766.

ſyſtêmes muqueux dans la gorge, & par la loi d'affinité & d'adhéſion il eſt retenu dans les glandes où l'humeur muqueuſe le fixe. La cauſe de la ſalivation paraît être rapportée à ſon adhérence aux glandes muqueuſes de la gorge; & l'irritation des glandes ſalivaires, par ſympathie, doit venir de là, parce que tout ſyſtême ſecrétoire a une irritabilité ſpécifique qui fait qu'il n'eſt pas agacé indiſtinctement par toute ſorte de *ſtimulus*, mais ſeulement par un qui lui eſt particulier & propre. Tel qu'on voit les cantharides affecter la veſſie; les émétiques, l'eſtomac; le ſoleil, les yeux; la fumée de ſoufre, les poumons, &c. tel le mercure eſt le *ſtimulus* des organes de la ſalive & du *mucus*; & quoique le mercure n'agiſſe pas de même ſur la ſalive que ſur le *mucus*, cela n'empêche pas que les glandes ſalivaires ne ſoient affectées par la ſympathie qu'elles ont avec les glandes muqueuſes; comme on voit un grain de ſable entré dans l'œil produire un larmoiement conſidérable par l'irritation de la glande lacrymale, quoique le grain de ſable n'ait pu la toucher; tel encore qu'un aromate mis ſur la langue irrite les glandes ſalivaires qui ſe dégorgent, quoiqu'il n'ait touché que les papilles nerveuſes de la langue; mais lorſque ce mercure eſt éteint dans la gomme arabique, il rend ce *ſtimulus* impuiſſant. M. Plenck ſoumet ſon hypothèſe qui, quoique neuve, a cependant quelqu'affinité avec la théorie de M. Aſtruc, aux lumières des Savans; il fait en cela comme tous les gens d'eſprit: car il n'appartient qu'aux ignorans de décider en maîtres & d'être coëffés de leurs ſentimens.

1766. Cet ouvrage a été traduit par M. LAFLIZE. *V.* ce nom.

Joſeph Jacob Plenck, Schreiben an Georg Ludw. Rumpelt, Worinnen die Wirkſamkeit des atzenden ſublimirten queckſilbers und des ſchierlings wider den herrn Hirſchel dargethan wird. Wien. in-8°.

1766. C'eſt-à-dire : *Lettre de M. Joſ. Jac. Plenck, Chir. & Accoucheur, à M. G. L. Rumpelt, Chir. de la Cour Electorale de Saxe, où l'on démontre, contre le ſentiment de M. Hirſchel, l'efficacité du ſublimé-corroſif & de la ciguë. A Vienne, chez Kraus, 1766.*

☞ PLINUS (Baſilius) Diſſertatio inauguralis *de morbi gallici inveſtigatione* ... quam, Præſide JESSENIO, à JESSEN ... ſubjiciet *Baſilius Plinus* Rigens. Livon. Viteb. 1597. p. 8. 1597.

PLUMMER (And.) *agrégé au Collége des Médecins, & Profeſſeur en Médecine en l'Univerſité d'Edimbourg*. Préparations & vertus d'un remède mercuriel altérant. Extrait des Eſſais & obſervations de Médecine de la Société d'Edimbourg, artic. 6. tom. 1. 1742. p. 51. de la trad. franç. 21 p. in-12.

M. Plummer compoſe ſon remède avec la panacée & le ſoufre doré d'antimoine ; il ſe ſert de celui qui eſt préparé par la méthode *d'Angelus Sala* (*anat. antim. part.* 2. §. 1. *cap.* 2.) il réduit la panacée en poudre fine, il ajoute peu à peu le ſoufre doré & les broye ſur le porphyre : par ce moyen la couleur rouge & vive du ſoufre doré ſe change en une couleur brune & foncée. Il donne ordinairement ſa préparation à la doſe de 15 grains qu'il fait réduire en pilules avec l'extrait de gentiane en y ajoutant quelques gouttes d'huile de géroſle, qu'il diviſe en ſix : il en fait prendre trois le matin & trois le ſoir, & fait boire par deſſus un verre d'une légère décoction de bois & d'écorce de gayac, un peu tiède. Il emploie ce remède pour les maladies cutanées, & pour le levain vénérien qui peut reſter après avoir fait uſage des remèdes généraux ; par exemple, une gonorrhée, un poulain, &c. qui n'ont point cédé tout-à-fait aux anti-vénériens, quoique cependant le vice général ne ſubſiſte plus. Il agit par l'inſenſible tranſpiration & les ſueurs, pourvu qu'il ſoit ménagé 1742.

avec prudence, & jamais il n'occaſionne la plus légère ſputation.

Nous allons ici rapporter tout au long les remarques que M. Vandermonde a faites dans le Journal de Médecine dont il était auteur, ſur le remède de M. Plummer. Mars 1758, tom. VIII, pag. 252.

« Les pilules de M. Plummer ſont faites de » parties égales de calomelas, (que M. Demours » n'aurait pas dû traduire par panacée) ou de mer- » cure-doux & de ſoufre doré d'antimoine, » fait par le procédé d'*Angelus Sala*, dans lequel » on commence à enlever à l'antimoine une » portion de ſa partie réguline, en le diſſolvant » dans l'eau régale, qui, comme on ſait, ne » touche point au ſoufre; de ſorte que par ce » moyen on augmente la proportion du ſoufre » au régule, & qu'en diſſolvant cet antimoine » dans un alkali fixe, & le précipitant avec du » vinaigre, on a un ſoufre doré moins chargé » de parties régulines, & par conſéquent pré- » férable dans bien des occaſions. Juſqu'ici donc » ce procédé n'a rien de défectueux; au contraire, » il peut, comme nous venons de le dire, avoir » des avantages. Mais qu'arrive-t-il en mêlant le » calomelas, (qui eſt un mercure uni à l'acide du » ſel marin ſublimé plus ſouvent que le mer- » cure-doux, & moins ſouvent que la panacée), » ou le mercure-doux, avec ce ſoufre doré d'an- » timoine, qui eſt un vrai précipité, c'eſt-à-dire, » un compoſé du ſoufre de l'antimoine, d'une » petite portion du régule & d'un peu de l'alkali » qui le tenait en diſſolution, & du vinaigre qui » a ſervi à le précipiter? L'alkali qui eſt dans le » ſoufre doré doit s'unir néceſſairement à l'acide » du ſel marin qui abandonne le mercure, & for- » me un ſel marin régénéré. Le mercure devenu » libre s'unit au ſoufre, & par le broyement, fait

» un véritable éthiops. Cette décompoſition ſe » manifeſte dans l'opération même: car M. Plum- » mer a obſervé qu'en broyant enſemble, ſur un » porphyre, le calomelas & le ſoufre doré, la couleur » rouge & vive du ſoufre doré ſe change en une cou- » leur brune & foncée. *Voyez la pl. 58 du pre- » mier vol. des eſſais de Médecine.* Par conſéquent » au lieu de ſoufre doré & de mercure-doux, on » ne donne qu'un mélange confus de ſoufre, de » régule d'antimoine, de ſel marin régénéré, de » mercure-doux qui a échappé à la décompoſi- » tion, parce qu'il y a très peu d'alkali dans le » ſoufre doré, & d'éthiops. Quel fonds peut-on faire » ſur une compoſition ſi monſtrueuſe ? . . . . Si ce » remède à pu procurer quelque bien, on ne doit » l'attribuer qu'à la petite portion du mercure-doux » qui n'a pas été décompoſée ; la vertu de tout le » reſte doit être au moins fort incertaine, pour ne » rien dire de plus ».

POLISIUS (Gothofredus-Samuel). *Med. Doct. Prof. Publ. extraordinarius & Phyſicus Francofurtenſis ad Oderam Ordinarius.* Myrrhologia ſeu Myrrhæ diſquiſitio curioſa, &c. Norimbergæ 1688. ex appendice A. N. C. D. II. A. VI. p. 1. 1688.

Chapitre 14, article 2, pag. 300 — 306 de cette diſſertation, l'Auteur préconiſe l'uſage de la mirrhe dans la maladie vénérienne, en onction, en pilules, eu fumigation, &c. avec les autres ingrédiens propres à combattre ce virus. Il parle ſuccinctement des ſymptômes de cette maladie ; il cite le ſentiment de quelques auteurs relativement à la nature du mal & à la méthode curatoire.

POMME fils, *Docteur en Médecine en l'Univerſité de Montpellier, réſident à Arles en Provence.* Traité des affections vaporeuſes des deux ſexes. Seconde édition, à Lyon, chez Benoît Duplain, 1765.

On lit dans cet ouvrage, pag. 296 — 317, un

article qui traite de la *vérole compliquée* ; l'Auteur ne fait qu'y louer de toutes ſes forces MM. Chycoineau, Haguenot, duquel il adopte laméthode. Il apporte encore des raiſons à ſon ſoutien. Les gens vaporeux & hypocondriaques doivent ſe trouver particulièrement très-bien des frictions & des bains entre-mêlés. Il regarde comme pernicieuſes toutes les pilules mercurielles Kéſériennes, & le remède du Baron Van Swieten. Il donne des louanges à la manière dont M. Goulard traite les gonorrhées, ſavoir par les tiſanes rafraîchiſſantes & diurétiques, & il blame avec lui les purgatifs & les diurétiques chauds.

PORTAL, *de l'Académie Royale des Sciences, Médecin ordinaire de Mgr le Comte d'Artois, ancien Profeſſeur d'Anatomie de M. le Dauphin, &c.* Précis de Chirurgie-pratique contenant l'hiſtoire des maladies chirurgicales, & la manière la plus en uſage de les traiter ; avec des obſervations & remarques critiques ſur différens points, avec figures.

Candidus imperti meliora, vel utere noſtris ;
Carpere vel noli noſtra, vel ede tua.

vol. II. A Paris chez Vincent, 1768. in-8°.

1768. Dans cet ouvrage, M. Portal, tom. I. chap. IV. pag. 205 *des ulcères vénériens*, preſcrit le traitement qu'il croit le meilleur pour guérir de la vérole. « Pour procéder avec ordre & ſuccès à la guériſon des chancres vénériens, on purgera ſouvent le malade avec des pilules faites avec des poudres purgatives, & le mercure doux. On donne pour boiſſon, & pour purifier la maſſe du ſang, les décoctions des bois ſudorifiques, la teinture d'antimoine ; le régime ſur-tout doit être exact. On proſcrira le vin & toutes les liqueurs échauffantes, les alimens ſalés, âcres ou acides ; & l'on nourrira le malade avec du laitage. Cependant le mal ne cède guères à

» un pareil traitement; c'eſt pourquoi il faut en » venir au plutôt aux frictions mercurielles, » qu'on adminiſtrera avec la plus grande cir- » conſpection». Il conſeille pour remèdes externes, quand les chancres viennent dans la bouche, les gargariſmes faits avec une décoction des bois ſudorifiques, à laquelle on eſt libre de mêler un peu de miel roſat. On doit toucher les chancres avec le collyre de Lanfranc, ou le miel roſat, auquel on ajoute quelques gouttes d'eſprit de vitriol, juſqu'à une agréable acidité; on achève de mondifier la partie affectée avec l'eſſence de ſuccin & de myrrhe. Si les chancres ſont tout à fait extérieurs, on fera très-bien d'y appliquer l'onguent digeſtif ou baſilicum, mêlé avec l'argent-vif, ou le précipité rouge, l'emplâtre de Vigo, ou le diachilon avec le mercure. L'ulcère étant mondifié, on le ſaupoudrera avec des poudres abſorbantes, aiguiſées d'un peu de précipité rouge, afin de deſſécher tout à fait la plaie. S'il y a carie, on ſe ſervira ſur-tout de l'euphorbe, de l'huile de géroſle, de l'eau phagédénique, ou de l'eſprit de nitre, dans lequel on aura diſſous du mercure; enfin on emploiera le cautère actuel. Pour les ulcères ſitués ſur les parties molles, tels qu'aux aînes, deſquels il découle continuellement une ſéroſité que rien ne peut arrêter, & qui réſiſtent quelque fois à tous les traitemens, il faut eſſayer d'arrêter le cours de cette ſéroſité par des compreſſes ſoutenues par un bandage convenable à la partie; on ne peut guères ſe diſpenſer d'appliquer une pierre de vitriol ſur la partie de l'ulcère qui donne du ſang; ſur-tout quand les compreſſes ont été employées ſans ſuccès. Lorſque les chancres & la carie qui les ſuit a rongé le voile du palais & les os palatins, accident qui dérange l'ordre de la prononciation & de la déglutition, le malade eſt obligé de boucher l'ouverture que la carie a faite,

par le moyen d'une plaque d'argent, qu'on soutient par une éponge, instrument connu sous le nom d'*obturateur*. M. Portal renvoie pour sa description aux ouvrages des dentistes, Fauchart, Bourdet, L'écluse, &c. Pour les autres opérations de Chirurgie qui ne sont point seulement propres aux accidens vénériens, telles que les opérations qui conviennent à l'exostose, à la carie, &c. il renvoie aux autres Chapitres de son ouvrage où il en a traité; pour nous, ce serait nous écarter de notre sujet que de le suivre, puisqu'ils ne sont point relatifs *ex professo* à la maladie vénérienne.

PORTHIER (Franciscus). *Diœcesis Cenomanensis. Pro doctoratu . . .* Quæstio medica cardinalitiis disputationibus discutienda in scholis Medicorum, die primâ Aprilis, anno Domini 1743. horâ secundâ pomeridianâ. M. Petro-Ludovico Burolleau de Fesle, *Facultatis decano, nec-non scholarum professore, Doctore Medico, Præside.* Andegavi, typis Petri-Ludovici Dubé, Academiæ Typographi. in-4°. 4 pag. *An ab hydrargyrosi tutissima syphilidis curatio?*

M. P. conclut pour l'affirmative.

1743. POUPPÉ DESPORTES, *Médecin du Roi & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris.* Histoire des maladies de St. Domingue. A Paris, chez le Jay, 1770. in-12. 3 vol.

1770. Dans le second volume de cet ouvrage utile, M. P. traite de la vérole & des *pians*, pag. 60—95. L'Auteur assure que le scorbut & la vérole sont les maladies les plus funestes aux Habitans de St Domingue. Cette dernière maladie lui paraît être endémique dans l'Amérique & dans l'Afrique, & avoir été communiquée de cette partie du monde aux autres. Les Africains la nomment *pians*, parce que les pustules qui portent ce nom en sont le principal symptôme. Elles sont grosses,

écailleuſes, & forment au milieu un nombril qui augmente peu-à-peu en largeur & en profondeur, juſqu'à ce qu'il s'y forme un ulcère. Elles attaquent indifféremment toutes les parties du corps, mais principalement les honteuſes, les aînes, les aiſſelles, les feſſes & les orteils des pieds. Cependant M. P. penſe que les *pians* que tous les praticiens de l'Amérique regardent comme un ſymptôme ſuffiſant pour caractériſer la vérole, n'en ſont qu'un ſigne équivoque, mais qu'ils ſont plutôt un ſymptôme de ladrerie, qui dépend d'une certaine qualité de l'air & du tempérament. Car d'où vient, demande l'Auteur aux Partiſans de la vérole, les volailles, ſur-tout les jeunes dindons, les poulets, les pintadeaux ſont-ils ſujets aux puſtules pianiſtes, qui en tuent une quantité conſidérable? D'où vient en ſont-ils attaqués plutôt dans un temps ſec, & lorſqu'on les nourrit avec le petit mil, ſur-tout le petit mil à chandelle? D'où vient tant d'enfans, ſoit à la nourrice, ſoit ſevrés, en ſont-ils affligés, pendant qu'une grande quantité de nourrices n'ont donné ni avant, ni pendant leur groſſeſſe, des ſignes de *pians*; & que même de quatre à cinq enfans qu'aura eus une Négreſſe, il n'y aura que le ſecond ou le troiſième qui en ſera infecté? D'où vient enfin, que les Nègres ſont les ſeuls expoſés à cette maladie; & que parmi les Blancs, il n'y a que ceux qui ont commerce avec les Négreſſes, ou qui en ſont allaités? L'Auteur remarque encore que parmi les différentes Nations Nègres, celle des Bambaras, la plus robuſte de toutes, en eſt la plus empoiſonnée, ſans que dans la plupart, il précède aucun ſymptôme de vérole, comme gonorrhée, poulains, chancres, &c. Cette maladie peut avoir ſa cauſe dans un vice particulier de la lymphe, qui provient de la qualité des alimens dont ces Peuples ont coutume d'uſer, puiſqu'ils ne vivent

que de mets très-groſſiers & glutineux, qu'ils ſont fort carnaſſiers, qu'ils préfèrent le petit millet & le maïs aux autres alimens.

La vérole, dit M. P. paraît aux Blancs ſous une autre face; elle ne donne ordinairement aucun ſigne extérieur; ce qui cauſe bien de l'embarras à un Médecin dans les maladies de diſſolution, pour la démêler d'avec le ſcorbut, n'ayant point dans la plupart de ceux qui en ſont infectés, d'autre effet que celui de cette maladie. On ne peut en attribuer la cauſe qu'à la différence du tempérament des Américains, dont le ſang eſt beaucoup moins épais que celui des Africains & des Européens, & à la tranſpiration qui eſt beaucoup plus abondante qu'en Europe. L'abondante tranſpiration en eſt tellement la cauſe, que l'on remarque des ſymptômes conformes à ceux qu'on voit en Europe; & que quand les ſaiſons ſont ſèches & froides, on obſerve alors dans pluſieurs des dépôts, des ankiloſes, de vives douleurs dans les articulations, des *nodi*, des exoſtoſes, des caries, des ulcères aux jambes & dans la bouche, ſur-tout au palais, à la luette, des puſtules & des ophtalmies conſidérables, à moins qu'une extrême diſſolution ne détourne ces ſymptômes, ou par une violente diarrhée, ou par une hydropiſie, qui deviennent bien vîte incurables.

L'Auteur obſerve que la gonorrhée, qui, dans le plus grand nombre, eſt l'avant-coureur de la vérole, eſt beaucoup plus opiniâtre & rebelle en Amérique qu'en Europe, ſur-tout lorſqu'il s'agit de l'arrêter. La plupart de ceux qui ſe mêlent de traiter cet accident, jettent ſouvent le malade dans un état funeſte & mortel: le ſquirre, la fièvre hectique, la diarrhée, l'hydropiſie mettent fin à ſes jours; & encore l'écoulement n'eſt-il point guéri. La qualité du tempérament, la manière dont on eſt attaqué, & celle dont on débute pour le traitement

tement, influent beaucoup sur la cure. M. P. dit qu'on lui a assuré que les gonorrhées que l'on attrapait avec des Mulâtresses, étaient les plus mauvaises; & avec les Négresses, plus dangereuses qu'avec les Blanches. La seule raison qu'on en apporte, c'est que les premières sont d'un tempérament plus chaud que les autres. Voici la pratique que l'Auteur suit dans le traitement de la chaudepisse: il emploie d'abord la tisane lénitive de la pharmacopée du Pays; elle est faite avec les feuilles de la liane à cœur & l'écorce de la liane à savon, les racines de petit basilier, de bois de conille, de la mal-nommée, de la verveine puante & de toutes les autres espèces de verveine. Les racines de l'herbe à colet infusées à froid, l'emportent sur toutes les autres. Il passe ensuite au petit-lait laxatif ou simple, aux eaux de casse nitrée, auxquelles il fait succéder la première des tisanes pour la gonorrhée, qui est faite avec la limaille d'acier, une once, suspendue dans un nouet; le sel ammoniac, demi-gros; les écorces d'oranger sauvage & de la liane à savon, de gommier & de bois-marie, de chacun une pincée; de racines de verveine puante, une demi-pincée; on fait bouillir le tout dans trois chopines d'eau à la réduction du tiers. Cette tisane est nommée *déterfive*, pour les gonorrhées & fleurs-blanches. On en fait encore une *astringente* pour les mêmes maladies. La voici: écorces de gayac, d'amandier, d'éraquier, racines de verveine puante, de chaque une pincée; on fait bouillir dans deux pintes d'eau à réduction du quart; on ajoute à la colature un gros d'alun purifié; ou de l'esprit de vitriol jusqu'à une parfaite acidité. Quoique l'on fasse usage de la première tisane que nous venons de décrire, M. P. fait toujours continuer les eaux de casse de deux en deux ou de trois en trois jours, suivant la qualité du

tempérament. Quand il eſt parvenu à procurer un écoulement de matières blanchâtres, il a recours à la tiſane ſudorifique faite avec le gayac, la ſalſepareille, la ſquine, l'antimoine crud, pulvériſé & mis dans un nouet, qu'il rend purgative de cinq en cinq jours; & lorſqu'il convient de l'arrêter, il a recours à quelques bols aſtringents, faits avec les ſemences de plantin bien pulvériſées, le bol d'Arménie, le cachou, le ſafran de mars aſtringent, l'éthiops minéral, de chacun deux gros; le camphre, un gros; le ſel de Saturne, trois gros, incorporés dans ſuffiſante quantité de baume de Copahu. La doſe eſt d'un gros ſoir & matin; & il donne auſſi la tiſane aſtringente que nous avons décrite. Il fait quelquefois faire des injections avec cette tiſane, où l'on met quelques gouttes de baume du Pérou ou de Sucrier. Dans certains cas, ſur tout quand le malade reſſent quelqu'empêchement en urinant vers la partie ſupérieure du canal, il fait faire de légères frictions au raphé. Si la gonorrhée tombe dans les bourſes, il emploie les cataplaſmes maturatifs, avec l'onguent Napolitain. Lorſque les malades ont beaucoup dépéri dans les mauvais traitemens par leſquels ils ont paſſé, il les met à l'uſage du lait ſoufré ou du lait apéritif; s'ils ont encore un écoulement, il y rejoint les remèdes ci-deſſus, & ajoute l'alun dans les bols.

M. P. emploie pour guérir de la véro'e, la méthode par extinction; il a obſervé qu'elle eſt plus convenable à la qualité du climat & à celle des tempéramens.

On remarquera que ceux qui emploient dans leurs tiſanes la liane à perſil, rendent, après leur guériſon, dans l'éjaculation, une ſemence rouge ou rougeâtre, ce qui peut provenir de la qualité de cette plante, dont quelque principe ſe joint & s'unit intimement à la liqueur ſéminale dans la ſe-

crétion. Il ne paraît d'ailleurs, dans le traitement, aucune marque de teinture, ni dans les urines, ni dans l'écoulement de la gonorrhée.

Il eſt ordinaire aux Négreſſes de ſe plaindre du mal de mère ou de matrice. Ce mal eſt preſque toujours l'effet d'un ulcère vénérien à cette partie, ou de quelque accident de couche; elles ne ſont cependant pas ſi ſujettes aux fleurs-blanches que les femmes blanches.

Les petites tumeurs qui s'ulcèrent aux pieds des Nègres, ſur-tout aux orteils, ſous la plante des pieds & vers les articulations, & qu'on appelle *crabes*, tiennent de la nature des *pians*, qui ne s'étendent & ne jettent des racines que parce que la dureté de la peau de ces parties les empêche de ſortir & de s'élever dans les autres parties du corps. De-là vient que le ſublimé-corroſif eſt le meilleur remède.

M. P. décrit deux méthodes qui lui ont paru les meilleures pour traiter les *pians*. Nous allons les tranſcrire: on enferme les Nègres pianiſtes dans une chambre bien cloſe, & échauffée par un poële ou par un coffre a étuve. Les huit ou dix premiers jours, on les ſaigne, on les purge & on les fait baigner plus ou moins, ſelon que la qualité de la maladie & celle du tempérament ſemblent le demander: on les met en même temps à la tiſane ſudorifique, après deux ou trois purgations; ils prennent des bols ou potions ſudorifiques, pour exciter la ſortie de tout le venin, par le moyen d'une plus grande abondance de puſtules. Quelques-uns préfèrent la fleur de ſoufre priſe intérieurement; elle paraît très-bien convenir, ſelon M. P., tandis que les *pians* ſortent; on ne fait point d'autres remèdes pendant ce temps, ce qui dure à quelques-uns plus d'un mois. Quand on les juge bien ſortis, on donne des frictions, que preſque tous les Chirurgiens pouſſent juſ-

qu'à ce que la ſalivation ſoit bien établie ; ils entretiennent cette ſalivation plus ou moins longtemps, ſuivant la qualité de la maladie & la force du malade. Quelques-uns ont attention de ménager les frictions de manière qu'on puiſſe calmer ou arrêter la ſalivation, par le moyen d'un bon purgatif, auſſi ſouvent qu'on le juge néceſſaire. Cette méthode prudente convient ſur-tout aux ſujets délicats, à ceux qui ont la poitrine faible, ou du penchant à l'étiſie. Pluſieurs Chirurgiens n'emploient point aujourd'hui les frictions ; ils font uſer d'une boiſſon mercurielle préparée comme il ſuit. On fait diſſoudre dans deux onces d'eau-forte, une once de mercure : on mêle la diſſolution dans 18 à 20 onces d'eau. On met le premier jour, dans une bouteille de tiſane ſudorifique, deux ou trois gouttes de cette diſſolution ; on augmente tous les jours la doſe d'une ou de deux gouttes, juſqu'à ce qu'il paraiſſe des marques de ſalivation. Quelques-uns font ſaliver ; d'autres l'empêchent par quelque purgatif. Les uns & les autres, par l'examen que l'Auteur en a fait, réuſſiſſent également & sûrement. La dernière manière paraît mieux convenir à ceux qui ont des ulcères malins ; cette diſſolution mêlée dans l'eau, ſuffit ſeule pour le panſement. Ceux qui purgent, n'emploient pour cet effet que la liane purgative ; on en prend une braſſe que l'on coupe par petits morceaux, & que l'on fait bouillir dans la tiſane ſudorifique. On a aſſuré à M. P. qu'on faiſait tomber les gales pianiſtes avant que d'adminiſtrer les frictions, par le moyen d'un onguent fait avec le mâche-fer pilé & le jus de citron, afin de rendre la peau unie, & par conſéquent donner une plus grande facilité au mercure d'agir, & de penétrer au travers des pores de toute la circonférence. Voici encore un autre remède pour les *pians*, communiqué par

M. Conegu, Maître Chirurgien à Limonade; ceux qui s'en ſont ſervi, en ont tous parlé avantageuſement. Prenez du ſublimé-corroſif & du mercure crud, de chaque doſe égale, par exemple, une once : broyez-les dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, juſqu'à ce que le mercure ſoit parfaitement éteint avec le ſublimé-corroſif, & réduit en poudre griſe. Cette trituration doit être longue & lente, & il faut que l'Artiſte ait ſoin d'en éviter la vapeur. Après cette opération, on lave la poudre dans le même mortier; premièrement avec de l'eau bien chaude, en rempliſſant preſque le mortier, & agitant la poudre avec le pilon, afin de délayer & emporter les ſels. On laiſſe la poudre ſe raſſeoir au fond du mortier; on incline l'eau en prenant garde de ne pas jeter la poudre; on la lave de cette manière deux ou trois fois avec de l'eau chaude, & autant de fois avec de l'eau froide, & on la fait ſécher au ſoleil. Quand elle eſt bien ſeche, on la remet en poudre dans le mortier de marbre, & on l'arroſe avec de l'eſprit-de-vin juſqu'à ce qu'il ſurnage un peu de la poudre, qu'on agite avec une ſpatule, afin de la bien faire pénétrer dans l'eſprit. On y met le feu avec un morceau de papier; on remue de temps en temps avec la ſpatule, juſqu'à ce que l'eſprit-de-vin ſoit tout à fait conſommé, & que la poudre ſoit ſèche, comme il arrive toujours quand l'eſprit-de-vin eſt bon. On fait dévorer à l'eſprit de vin cette poudre deux ou trois fois de la même ſorte, afin d'adoucir & d'arrondir les pointes des ſels que les lotions n'ont pu enlever. Cette poudre ainſi préparée, eſt incapable de faire aucune mauvaiſe impreſſion; on peut en donner en toute ſûreté, même à des enfans; la doſe aux Adultes, eſt depuis 4 juſqu'à 8 grains. On commence le malade de la même manière que pour lui adminiſtrer les frictions. Dans le

commencement, on ne donne que 4 grains en bol; on peut augmenter le quatrième jour: s'il paraît des ſignes de ſalivation, on peut la prévenir par un doux purgatif, parce que l'indication qu'on ſe propoſe de remplir, eſt de chaſſer le venin par la tranſpiration. Il eſt bon pour la procurer, de faire travailler les Nègres à l'ardeur du ſoleil, évitant de ne point les faire ſortir au vent froid, à la pluie, ou à la roſée; & on ne doit les nourrir qu'avec des alimens doux. On uſe de ce remède pendant vingt-cinq ou trente jours; s'il excitait le vomiſſement une ou deux fois, ce qui arrive rarement, à moins que le malade n'y ait de la diſpoſition, ce qui ſe prouve par la qualité des matières bilieuſes, à la ſeconde ou troiſième priſe, on donne un doux purgatif & l'on continue le remède: il n'arrive jamais d'autres accidens. M. P. dit par réflexion: ne pourrait-on pas exécuter la même opération par le ſel ammoniac? Et dans ce cas, le remède non ſeulemen ſerait moins dangereux, mais même ſerait plus ſûrement ſudorifique. Il dit encore que ſi l'on guérit peu ſouvent les *pians*, cela vient de la même routine que tous les Chirurgiens ſuivent indiſtinctement. On doit diſtinguer les tempéramens gras & replets, d'avec ceux qui ſont ſecs, maigres & exténués. Aux premiers, on doit donner des purgatifs réitérés & la tiſane ſudorifique; pour les ſeconds, on emploie les ſaignées, les bains & les tiſanes ou bouillons délayans & émolliens, continués au moins quatre à cinq ſemaines, avant que d'en venir aux remèdes mercuriels. La tiſane faite avec la ſeule écorce de gommier, & les lavemens avec la décoction de cette écorce, & la raquette boucanée & pilée, ont paru à M. P. les meilleurs remèdes pour calmer les douleurs véroliques.

PRESLE. *V.* Begue de Presle.

PRESSAVIN, *Gradué de l'Univerſité de Paris, & Membre du Collége Royal de Chirurgie de Lyon.* Traité des maladies vénériennes, dans lequel on indique un nouveau remède, dont l'efficacité eſt conſtatée par des expériences réitérées & un ſuccès conſtant, depuis dix années.

Diram qui contudit hydram,
Notaque fatali portenta labore ſubegit,
Comperit invidiam ſupremo fine domari.

Hor. Epiſt. I, Lib. 2.

A Genève, & ſe trouve à Paris, chez Didot le jeune; à Lyon, chez les frères Periſſe, 1773. in-12. 348 pages, non compris l'avant-propos & la Diſſertation ſur un nouveau remède anti-vénérien, de 46 pages.

Cette Diſſertation ſur un nouveau remède anti-vénérien, fut pour la première fois imprimée en 1767: on n'y voit rien de remarquable. M. Preſſavin y annonce ſon remède & les cures qu'il prétend avoir faites avec ſon ſecours; mais venons à ſon traité: il nous fournira plus qu'abondamment de quoi mettre en évidence les talens, les raiſonnemens & la confiance que méritent & l'Auteur & ſon remède. Cet Ouvrage eſt diviſé en treize Chapitres; l'ordre n'y eſt pas trop obſervé, ce qui fait que M. P. ſe répète ſouvent. Dans ſon avant-propos, il nous dit que quoique la matière qu'il traite ſoit déjà bien rebattue & épuiſée, il ne laiſſera pas que de donner par fois des idées auſſi neuves que curieuſes: nous ne ſavons pas s'il met de ce nombre l'origine du virus vénérien qu'il décrit ainſi: « Et puiſque le coit nous paraît la » ſeule voie par laquelle ce venin a pu s'in- » troduire, il faut que, par une diſſolution qui » n'eſt pas ſans exemple, quelques monſtres hu- » mains, (peut-on les nommer autrement)? ayent 1773.

» reçu ce juſte châtiment de leur débauche, des » brutes avec leſquelles ils n'ont pas eu horreur de » ſe ſouiller ». Ceux qui ont lu les anciens Auteurs qui ont écrit ſur la vérole, ont vu dans pluſieurs, que le mal vénérien devait ſon origine à la copulation des femmes avec de gros ſinges. Jean-Baptiſte Van-Helmont prétendait auſſi que la vérole n'eſt autre choſe que le farcin gagné & répandu par un commerce infame. *V.* encore Dolæus. Mais quand cette idée ſerait neuve; elle eſt trop abſurde pour devoir s'y arrêter & pour chercher ici à la combattre. M. Preſſavin dit généralement, que toutes les préparations mercurielles inventées juſqu'ici, ſont inſuffiſantes ou dangereuſes pour la cure de la vérole. Le ſublimé-corroſif aurait bien par ſa ſolubilité l'avantage ſpécifique que n'ont point les autres ſels; mais ſa qualité cauſtique doit à jamais le faire bannir comme un poiſon formidable. La méthode prudente & mitigée avec laquelle quelques uns l'adminiſtrent, ſans occaſionner que de légers accidens, eſt incompétente pour guérir, parce qu'il n'entre point dans le corps aſſez de mercure pour opérer la guériſon; à la bonne heure, ſi on pouvait le faire prendre à la doſe de deux grains par jour, réitérée deux fois, & continuée pendant un mois ou un mois & demi. Rapporterons-nous pour combattre cette diatribe, l'ingénieuſe ſuppoſition de M. de Horne, qui conjecture que la vertu recherchée dans le mercure eſt due au ſoufre de ce minéral, dont la vapeur bienfaiſante enchaîne le vice vénérien ou le décompoſe; que la combinaiſon qui ſe fait du mercure avec les acides, peut être regardée comme la cauſe occaſionnelle du développement de ce ſoufre, quoiqu'on ne puiſſe dire comment il s'opère, & que de ce mélange réſulte la forme la plus heureuſe & la plus convenable, pour produire l'effet attendu & deſiré? Mais j'ai des armes plus victorieuſes

encore pour terraſſer le détracteur du ſublimé ; ce ſont l'expérience, & les grands Maîtres ſes Apologiſtes. Si ces preuves ne ſont point aſſez convaincantes pour perſuader M. P. au moins le ſeront-elles pour le Public, qui ne regarde point, à l'exemple de ce Chirurgien, le Dictionnaire portatif de ſanté, l'Art de ſe guérir ſoi-même, & tous les autres livres qui tendent à ſimplifier l'art de guérir & à porter la lumière au milieu du Peuple, comme de mauvais livres, des livres dangereux. Il faut être auſſi sûr de ſoi-même, & auſſi grand homme que l'eſt M. P. pour trancher avec cette autorité : M. Aſtruc, quelque entreprenant qu'il fût, n'eût oſé prendre ſur lui de pareilles excurſions ; mais quelle différence de M. Aſtruc à M. Preſſavin ! Cet Auteur, pour venir à bout de compoſer un remède tel qu'il le deſirait, dit avoir eu recours à un moyen dont perſonne n'avait encore eu connaiſſance, mais qui depuis a été imaginé & rendu public par quelques Chimiſtes : c'eſt la diſſolution du mercure par le moyen de l'acide nitreux. On doit par conſéquent conclure de ce que l'Auteur avance, qu'il a au moins l'avantage de la primauté dans l'invention. Mais qu'elle eſt ancienne ! On peut voir au mot Bellet les Auteurs qui ont connu & qui ſe ſont ſervi de cette diſſolution. Il nous reſte à préſent à démontrer que l'Auteur n'eſt pas plus neuf dans le remède qu'il annonce aujourd'hui pompeuſement pour être de lui ; remède ſupérieur à tous les autres, & qui ne reconnaît que les frictions qui puiſſent, & de loin encore, marcher ſur ſes pas. Il ne cherche point, dit-il, à pénétrer la nature du remède de Keyſer dont pluſieurs perſonnes prétendent aujourd'hui avoir la connaiſſance. Il pouvait ſe la procurer, ainſi que ceux qui *prétendent l'avoir*, en ouvrant les Mémoires de M. Richard ; ce remède qui appartient au Roi, eſt

rendu public par ce dernier Auteur; on peut le voir encore en petit dans M. Thicn de la Chaume. On peut en voir l'idée & le procédé, à peu de choſe près, dans le *Theatrum Chimicum;* mais M.P. en prétend cauſe d'ignorance, ſans doute à cauſe de l'affinité qui exiſte entre ce remède & le ſien. Nos Lecteurs peuvent connaître le remède de KEYSER, au mot RICHARD; nous allons traduire ici le paſſage de Pénot, qui ſe trouve dans le Théâtre Chimique, ſource où ont également puiſé & le vendeur de dragées & M. P.; à ſa ſuite nous expoſerons le procédé de M. P. & l'on pourra juger de la parenté.

Procédé rapporté dans le Théâtre Chimique, article, Pénot. pag. 601.

Prenez une livre de vif-argent, diſſolvez-le dans l'eau-forte ou eſprit-de-nitre, pour faire un précipité; prenez enſuite du vinaigre diſtillé, faites y diſſoudre ce précipité en le faiſant bouillir pendant quatre heures; verſez ce qui eſt diſſous dans un vaſe de verre, jetez encore ſur le marc de nouveau vinaigre, & répétez cette manœuvre juſqu'à ce qu'il ait diſſous tout le mercure; alors diſtillez ce vinaigre au bain-marie, & au fond il reſtera une maſſe ſemblable à du ſel; jetez deſſus de l'eau de pluie diſtillée quatre fois, bouchez le matras & faites bouillir pendant un demi-jour; enſuite, ſans laiſſer raſſeoir, décantez ce qui ſera clair, diſtillez-le, & vous aurez une maſſe très-tranſparente. Diviſez-là en deux parties; verſez ſur l'une de l'eſprit-de-vin, & laiſſez-la en digeſtion pendant huit jours: mettez-la dans une retorte ſur les cendres chaudes, y ayant adapté un grand récipient: l'eſprit-de-vin s'élèvera d'abord, & enſuite l'eſprit de mercure; & il reſtera au fond une lie noire. Vous ne déluterez le récipient qu'après 24 heures.

Les cryſtaux d'eſprit de mercure s'attachent aux parois du vaſe, & ne ſont diſſous qu'après 12 heures de temps. Enfin après avoir déluté le récipient, mettez ces liqueurs ſur un bain très-doux : l'eſprit-de-vin ſe diſſipera, & l'eſſence de mercure reſtera au fond ſous la forme d'huile de couleur cendrée. Mettez cette liqueur dans un petit vaſe de verre, expoſez-le à un feu doux; diſſolvez-y enſuite peu à peu l'autre maſſe de mercure que vous avez réſervée & réduite en poudre impalpable : mettez-en autant qu'il peut en être diſſous pour faire un tout très mou. Après cela, lutez ce vaſe; mettez-le ſur les cendres, & pouſſez le feu par dégrés juſqu'à ce que la maſſe vienne en poudre rouge. Un grain de cette poudre priſe dans du vin ou autre liqueur, fait des effets admirables.

Procédé de M. Preſſavin.

Prenez mercure revivifié du cinnabre, une livre; faites le diſſoudre à un feu doux, dans une livre & quatre onces d'eſprit de nitre. Faites enſuite une forte leſſive d'alkali de tartre; pour cela on fait fondre une livre de ſel de tartre, dans environ demi-livre d'eau. Quand ces deux liqueurs ſeront bouillantes, on les mêlera enſemble, en jetant la diſſolution mercurielle ſur la liqueur alkaline, & remuant fortement. Il ſe forme ſur le champ un précipité de brique pilée. Jetez ſur ce précipité une grande quantité d'eau de pluie, & après l'avoir agitée, laiſſez repoſer juſqu'à ce que l'eau paraiſſe claire; décantez alors cette eau & rejetez une égale quantité de nouvelle eau, avec le même procédé que vous réitérerez juſqu'à quatre fois. Le précipité étant de cette manière bien lavé, vous le laiſſerez à ſec dans le vaſe, & vous y verſerez deſſus cinq bouteilles de bon & fort vinaigre; vous ferez bouillir pendant deux heures,

avec le ſoin de bien tenir le pot couvert, & de remuer de temps en temps le fond; décantez en ſuite la liqueur pendant qu'elle eſt bouillante, & verſez ſur cette liqueur une ſeconde leſſive de ſel de tartre, faite comme la précèdente; il ſe formera à l'inſtant un précipité blanc que vous ſéparerez, après avoir laiſſé repoſer la liqueur pendant une demi-heure : ce précipité lavé comme ci-deſſus, ſera mis dans un matras avec trois livres d'eau, & quatre onces de crême de tartre pilée; & après l'avoir fait bouillir pendant deux heures, vous laiſſerez refroidir la liqueur; elle deviendra alors limpide comme l'eau de fontaine; vous la décanterez & la conſerverez dans une bouteille bien bouchée; c'eſt l'eau végéto-mercurielle.

On voit que le procédé de M. Preſſavin, 1°. A l'inconvénient de n'offrir rien de clair. 2°. On ſait qu'un précipité mercuriel quelconque, ou une liqueur mercurielle peut guérir la maladie vénérienne. Pourquoi donc M. P. exigerait-il la préférence, tandis que nous regorgeons de préparations & plus ſimples & plus claires? 3°. On voit clairement que ce procédé eſt calqué ſur celui de Pénot, à la différence près de la crême de tartre qui n'y fait ni bien ni mal; & encore n'a-t-il pas les gants de cette idée; car M. Beaumé a dit dans ſa Pharmacopée, en réformant les pilules de Béloſte : *La crême de tartre eſt un ſel acide végétal qui a la propriété d'éteindre très-bien le mercure, & de former avec lui un ſel neutre particulier, &c.* Il nous reſte à préſent à demander à ces deux Chimiſtes, s'ils ſont aſſurés que de la combinaiſon du ſel de trartre avec le mercure, il en doive réſulter un ſel ſoluble dans les humeurs : eſt-ce parce qu'étant uni aux alkalis, on obtient un ſel ſoluble? Belle raiſon! Il peut arriver qu'étant combiné avec les alkalis,

le ſel ſoit ſoluble, & ſoit fort inſoluble au contraire après ſa combinaiſon avec le mercure. Au ſurplus, c'eſt à l'expérience à prouver la vérité ou le faux de ce raiſonnement.

Enfin, M. P. qui ſemble ne vouloir rien adopter des méthodes de ſes prédéceſſeurs, proſcrit les bougies médicamenteuſes; il emploie pour les embarras de l'urètre les injections faites avec ſon eau, & il élargit le canal avec de ſimples bougies de cire jaune; cependant dans ſes formules il donne la recette d'un beurre de Saturne liquide pour oindre les bougies qu'on veut introduire dans l'urètre : il eſt fait avec l'huile d'olives & l'extrait de Saturne. Nous ne ſavons pas ce qu'il penſe de cette préparation de plomb. Mais qu'ont de plus employé les faiſeurs de bougies en titre? Ne ſont-ce pas là des bougies médicamenteuſes? D'après le juſte rapport que nous avons fait du livre de M. P. nous laiſſons aux Gens de l'Art à le juger, & nous les invitons à être plus modérés en ſa faveur qu'il ne l'a été à leur égard.

PREUSSIUS (Maximilianus), *Proto-Medicus Vratislavienſis, Academicus Curioſus.* Acad. Nat. Curioſ. Ephem. Cent. III & IV. Norimbergæ, 1715. Obſ. 18, p. 39. *Fœtus puriſſimus ex matre lue venereâ conſpurcatiſſimâ natus.* 1715.

Le titre de cette obſervation dit tout ce qu'elle contient. La femme qui en fait le ſujet était infectée de la maladie vénérienne par tout le corps, aux parties de la génération, &c. & cependant la petite fille qu'elle mit au monde ne partagea en aucune manière le malheur de ſa mère.

PROFILY (Joh.), M. D. AN EASY AND EXACT METHOD OF CURING THE VENEREAL DISEASE IN ALL ITS DIFFERENT APPEARANCES: WITH ON ACCOUNT OF ITS NATURE, CAUSES, AND SYMPTOMS;

DEMONSTRATED BY WAY OF DIALOGUE BETWEEN PHYSICIAN AND PATIENT, FOR THE USE AND INSTRUCTION OF ALL UNFORTUNATE PERSONS WHO MAY LABOUR UNDER THAT DISORDER. AND LIKWISE A METHOD OF CURING THE SCURVY, GLEETS, WHITES, &c. ILLUSTRATED WITH CURIOUS COPPER-PLATES, AND AN EXPLANATION OF THE PHYSICAL TERMS, TO MAKE THIS TREATISE THE MORE INTELLIGIBLE TO EVERY CAPACITY. TO WHICH ARE ADDED, EXPERIMENTS PUBLICKLY MADE ON SEVERAL PATIENS OF AN EFFECTUAL AND SAFE METHOD OF CURING THE SAID DISEASE, WITHOUT SALIVATION OR CONFINEMENT. ADDRESS'D TO THE PRESIDENT AND FELLOWS OF THE COLLEGE OF PHYSICIANS OF LONDON. London, printed for J. Robinſon at the Golden-Lion in Ludgete-Street, 1748, in-8°. 336 p. *C'eſt-à-dire*, Méthode aiſée & exacte de guérir le mal vénérien ſous quelque forme qu'il ſe préſente : avec un expoſé de ſa nature, de ſon principe & de ſes ſymptômes ; miſe en dialogue entre un Médecin & un Malade, pour l'uſage & l'inſtruction de ceux qui ſont travaillés de cette maladie. Et une autre méthode pour guérir le ſcorbut, la chaudepiſſe habituelle nommée en Anglais *gleet*, les fleurs-blanches, &c. Le tout enrichi de planches curieuſes, & d'une explication des termes techniques répandus dans l'Ouvrage, pour l'intelligence de tous les Lecteurs. On a ajouté encore des épreuves faites publiquement ſur differens malades, d'une méthode efficace & aſſurée de guérir la maladie dont il s'agit ici, ſans ſalivation ni aſſujettiſſement. Adreſſé aux Préſident & Aſſociés du Collége des Médecins de Londres ; par JEAN PROFILY, *Docteur Médecin*. A Londres, de l'Imprimerie de J. Robinſon, &c.

1748. Ce titre ſeul eſt l'analyſe de tout l'Ouvrage, & tous les Charlatans ont grand ſoin d'agir ainſi.

M. Profily eſt un Marchand privilégié de pilules, & d'eau grecque, qui, par les injections, doit tuer les vers qu'il a diſtingués avec un microſcopes dans le virus vénérien. Nous ſoupçonnons fort que les vers qu'il dit avoir vus ne ſont que pour rendre l'eau grecque utile ; il a des armes : il faut qu'il trouve à quelque prix que ce ſoit un ennemi à combattre. Ce n'eſt cependant pas que de ſemblables idées n'ayent eu des partiſans célèbres. ALBINUS a dit & a écrit y avoir vu ainſi que dans le ſperme de petits vers, avec le microſcope : mais cet homme illuſtre n'a pas rougi de ſe rétracter publiquement, & d'avouer que cet inſtrument trompe ſouvent ceux qui s'en ſervent ſans y être très-accoutumés; cependant lorſqu'une fois l'œil y eſt fait, l'on voit les choſes telles qu'elles ſont. Combien de fois le téleſcope n'a-t-il pas mis en défaut nos jeunes Aſtronomes ! Quoi qu'il en ſoit, l'Ouvrage de M. P. n'eſt point tout-à-fait ſemblable à ceux de ſes *Pendans ;* il y a de bonnes choſes & fort utiles ; à ſon ſecret près, il donne les différens remèdes en uſage pour guérir le vice vénérien, ce qui fait que peut-être le Lecteur ne perd rien à ignorer la recette ſacrée. Il décrit pluſieurs méthodes curatoires, entre autres celle par la ſalivation : mais il eſt aiſé de voir qu'il n'en eſt point l'ami, aux différens accidens qu'il fait ſurvenir à ſon malade & à la difficulté de le guérir. On doit voir d'ici la marche de ce livre dialogué : ce ſont des malades qui viennent expoſer au Médecin leur maladie ; celui-ci leur nomme les ſymptômes dont il ſont attaqués, il leur en explique la cauſe, il leur donne des raiſons, il leur propoſe un traitement, le leur fait ſubir, & les guérit : cette forme de narrer eſt faite pour groſſir un volume, & ſouvent pour ennuyer. Il y a ſept planches dans ce livre y compris le frontiſpice, mais il n'y en a qu'une d'utile & d'appropriée au ſujet ; c'eſt la verge ouverte : les autres repréſentent le

mécaniſme de l'œil & de l'oreille. De pareilles diſcuſſions étaient aſſez étrangères à la matière que l'Auteur traite ici.

1763. PUDELKO (Joſeph. Liborius). Diſputatio inauguralis, *de ſalivâ*. Viennæ, in-8°. 1763.

QUA QUE

QUARIN (Joſephus). *Sacræ Cæſar. Reg. Apoſt. Majeſtatis inf. Auſtr. regim. Conſil. ſanitat. & in noſocom. frat. miſericord. Phyſic.* tentamina de cicutâ. Vindobonæ, typis Joann. Thom. Trattner, 1761. in-8°.

1761. L'Auteur a diviſé ce petit ouvrage en deux Chapitres. Dans le premier, il donne la deſcription de la ciguë & ſon analyſe chimique. Dans le ſecond, il traite de l'uſage de cette plante : il rapporte des obſervations ; les cas 9 & 10 prouvent que la ciguë eſt efficace contre la teigne, la gale & l'éléphantiaſis. Les cas 12, 13 & 14 conſtatent ſa vertu pour les ulcères anciens, les fleurs-blanches, les ulcères vénériens, les gonorrhées invétérées, les fiſtules & les douleurs.

QUELMATZ (Samuel-Theodorus). Programma quod *hydrargiri vires à ſulphure ſuſpenſas* expendit, Lipſiæ 20 Sept. 1748. *Cette diſſertation eſt extraite des* diſputationes ad morborum &c. *par M. de Haller.* tom. 1. pag. 493. contient 7 p. in-4°.

1748. M. Quelmatz dit avoir vu pluſieurs fois par expérience que le ſoufre enlève la vertu au mercure, lorſqu'il lui eſt uni ; & qu'en arrêtant le ptyaliſme, il arrête auſſi ſes ſuccès. Par conſéquent il regarde les éthiops & le cinnabre comme des remèdes abſolument inſuffiſans, à moins toutefois que la combinaiſon du mercure & du ſoufre ne ſoit telle, que ce dernier

nier ne puiſſe embarraſſer les particules du vif-argent, & par-là enchaîner ſon efficacité.

QUERENET & MAUFLATRE. *Voyez* MAUFLATRE.

R. RAU

R.... (F... T...). *Kurze theoretiſche und practiſche abhandlungen von veneriſchen krankheiten worinnen gezeiget wird, wie man alle dergleichen krankheiten mit und ohne ſalivation ſicher und geſchwind aus dem grunde heilen kœnne; mit einigen hœchſtnœthigen cautelen und erinnerungen zum nutzen derer Chirurgorum und anfœger aufgeſetzt von* F. T. R. *Dreſden*, in-8°. 1760. C'eſt-à-dire : *Précis d'un Traité théorique & pratique ſur les maladies vénériennes, où l'on montre évidemment comment on peut traiter ces ſortes de maladies avec & ſans ſalivation, en peu de temps & avec ſûreté : on y a joint des conſeils très-importans en faveur des Chirurgiens & des jeunes Praticiens ſur les précautions qu'ils ont à prendre & ſur les obſervations qu'ils doivent faire.*

Ce titre a beaucoup d'affinité avec celui de JAUCHUS, *V.* ce nom. 1760.

RABOURS (Gédéon de), *Doctor-Medicus. V.* BAUDE DE LA CLOY.

RAISIN, *Docteur-Médecin, à Montbelliard. V.* DANIÉ DES PATUREAUX. p. 249.

RAU (Wolffgang-Thom.) *Sereniſſ. Elector. Bavar. in Comitatu Wieſenſteig, & perilluſtr. reipub. Ulmenſis in oppido & territorio Geiſlingenſi Phyſicus Provincialis.* Act. Phyſ. Med. Acad. Cæſar. curioſ. naturæ. T. X. p. 94. obſ. 28. Norimbergæ 1754. *de ulcere colli veſicæ ex gonorrhœâ virulentâ malè tractatâ.*

Il eſt inutile ici de rapporter le traitement long
1754. & compliqué dont M. Rau ſe ſervit pour mettre fin à une maladie de conſéquence. Cette obſervation ſervira davantage à faire voir de quelle conſéquence il eſt de ne pas négliger ce qu'on nomme trop légèrement une *bagatelle*.

RAULIN, *Docteur en Médecine, de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux*. Lettre ſur l'alliage du camphre avec le mercure, & ſur le ſuccès de ce remède dans les maladies vénériennes, à M. Chomel, *Docteur-Régent & Doyen de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris*. A Paris, chez Delaguette, 1755 in-12. 15 p.

1755. Il s'agit ici d'obſervations faites ſur pluſieurs malades; elles ſemblent prouver que le camphre uni au mercure lui ôte ſa qualité ſalivante. M. Raulin fait ſon onguent avec une partie de mercure ſur deux de graiſſe & vingt-cinq grains de camphre par once de mercure. Pluſieurs ne croient point à ce prétendu correctif. Hundertmark dit que la fleur de ſoufre remplit mieux cette indication. Nous conſeillons d'en mêler avec les purgatifs; l'uſage intérieur du ſoufre ne peut que faire beaucoup de bien, ſur-tout à ceux qui ont la poitrine affectée, ou qui ſont ſujets aux hémorrhoïdes.

Lettre de M. Raulin, &c. à M. Vandermonde, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, auteur du Journal de Médecine. Extraite du Mercure de France, ſecond volume d'Octobre 1756. p. 128. 5 pag. in-12.

M. Raulin reproche à M. Vandermonde d'a-
1756. voir ſemblé attribuer à M. Danié, qui ſoutint aux Ecoles de Médecine, le 29 Janvier de l'année 1756, une thèſe ſur l'uſage extérieur du camphre uni au mercure pour empêcher la ſalivation, dans ſon Journal de Médecine, Avril 1756, p. 116, la gloire de cette découverte. M. Raulin la revendique, &

dit connaître ce mêlange long-temps avant M. Danié, & s'en être servi le plus heureusement dans sa patrie, contre l'épian : il est vrai, ajoute M. Raulin, « qu'Hoffmann & d'autres Médecins » avaient déjà administré intérieurement le mer- » cure avec le camphre ; mais on n'en avait pas » ajouté avant moi à la pommade mercurielle, & » on ne l'avait pas encore allié avec le mercure » crud », 1°. M. Danié dans sa thèse n'a point prétendu être l'Auteur de cette découverte, & il a même poliment cité M. Raulin. 2°. M. Vandermonde n'a pas pensé davantage à lui en attribuer la gloire ; il est facile de vérifier le fait. C'est donc bien gratuitement que M. Raulin prend la peine d'écrire cette lettre que les gens sensés sauront aprécier à sa juste valeur. 3°. La palme dont M. Raulin veut se décorer, en prétendant être le premier qui ait allié le camphre au mercure crud, ne lui est point due : il peut bien se faire que M. Raulin n'ait jamais lu les anciens Auteurs qui ont prescrit ce mélange, & que de bonne foi il croye en être l'inventeur ; mais il n'est pas moins vrai que Matthiole *de morb. gall. Venet.* 1535. Brassavole *de morb. gall. Venet.* 1551. Varandal, *tract. de morb. gall.* 1620. mercurialis *medic. pract. de morb. gall. p.* 600 *editio. Lugd.* 1623. in-4o. ont recommandé d'en mêler à l'onguent & aux emplâtres mercuriels. On peut voir encore à cet égard l'article Astruc, p. 115, où ce grand homme prouve qu'il y a plusieurs siècles que cet alliage est connu, & que c'est par bévue que l'on s'est avisé de le renouveler dans le nôtre, où l'on donne tout pour des découvertes.

RAYMOND... Traité des maladies qu'il est dangereux de guérir ; ouvrage utile aux Médecins & aux personnes sujettes à des incommodités habituelles ; avec dix observations nouvelles & intéressantes. Par Dominique Raymond, *Docteur*

en Médecine de la Faculté de Montpellier, Doyen de l'aggrégation de Marseille, Pensionnaire du Roi, Président Trésorier général de France. 2 vol. in-12. à Avignon, chez F. B. Merande, 1757.

1757. L'observation VIe du second volume, pag. 303, traite d'une vérole avec carie à l'os pariétal. Le Négociant qui en fait le sujet, après avoir été préparé pendant quinze jours pour recevoir les frictions, éprouva à la première une attaque affreuse d'épilepsie, qui dura près de deux heures. Le malade envieux de guérir pria son Médecin (M. Raymond) de vouloir bien lui en laisser recevoir une seconde; il y consentit malgré lui, & le malade éprouva encore plus violemment le même accident; enfin l'Auteur désespérant de sa cure, ne vit d'autre moyen que de le préparer pendant très long-temps à ce genre de traitement. En conséquence il lui fit faire usage pendant près de cinq mois d'eau de poulet, d'eaux de vals, de lavemens délayans, &c. au mois de Septembre, M. Raymond hasarda une légère friction; elle ne fut suivie d'aucun accident: il continua ainsi par progression & très-modérément, & le malade recouvra son ancienne santé. L'Auteur conclut de cette observation que les préparations sont indispensables; que le mercure, par son entrée dans le corps, agaçant & irritant tout ce qui est trop élastique & trop tendu, demande, pour opérer louablement & tranquillement, que les humeurs soient fort fluides, & les fibres molles, souples & relâchées.

On lit encore dans le même volume p. 357, une observation qui montre que la vérole peut quelquefois se cacher sous les dehors de l'éléphantiasis, quoique ces maladies soient fort différentes l'une de l'autre. Nous l'avons rapportée à l'article BOISSIER DE SAUVAGES, p. 171.

Histoire de l'élephantiasis, contenant aussi l'origine du scorbut, du feu St Antoine, de la vérole, &c. avec un

précis de l'hiſtoire phyſique des temps. A Lauſanne, chez François Graſſet & Comp. 1767. in-8°. 132 p.

On traite particulièrement dans toute cette brochure de l'éléphantiaſis, maladie étrangère à la matière dont nous nous occupons. Nous dirons 1767.
ſeulement qu'il nous paraît que M. Raymond a fait de grandes recherches ſur l'origine & les progrès de cette maladie, & les climats où elle était plus commune : il en rapporte la cauſe à l'inſalubrité de l'air, aux eaux ſtagnantes, aux brouillards épais & fétides, au ſel, aux poiſſons de mer, à ceux des lacs, & particulièrement au poiſſon pourri pour lequel les habitans des rives maritimes ont un gout décidé (1). Cette maladie eſt plus cruelle dans les pays chauds que dans ceux où l'air de l'athmoſphere eſt plus frais : autrefois ce mal était endémique à Marſeille, lorſque les collines de cette contrée étaient couvertes de hautes forêts & que ſes vallons étaient remplis d'eaux croupiſſantes. Il paraît qu'excepté les bains & les onctions de ſavon, on a trouvé peu de remèdes à oppoſer à ce vice délétère ; car M. Raymond n'en rapporte point d'autres, & fait mention de trois femmes attaquées de cette maladie, ſur leſquelles il n'a employé lui-même que ces re-

(1) Jacob-Auguſt. Hunerwolff, *Obſ. 16, p. 59, A. N. C. D. II. an. VIII*, rapporte qu'un vieillard, pour avoir fait ſa nourriture d'une eſpèce de rats appelés *criceti*, & que M. de Buffon nomme *hamſters*, eut l'éléphantiaſis. Dioſcoride, *lib. 2, de mat. Med. cap* 80, dit que la bierre peut produire cette maladie : mais il eſt contredit par Mart. Schookius *lib. de cervis, cap.* 20 ; & Joh. Henr. Meibonius, *comm. de cervis, cap.* 27, ſemble les débarer en diſant que l'uſage immodéré de la bierre, s'il ne cauſe pas l'éléphantiaſis ou la lèpre des Arabes, peut donner lieu à la lèpre des Grecs & à la gale.

J T. Eller dit que l'éléphantiaſis à ſon ſiège dans les petits vaiſſeaux excrétoires de la peau, conſacrés à la ſueur & à la tranſpiration, & l'épiderme qui les couvre.

mèdes & qui n'ont point été guéries. Il remarque que le mercure exaſpère ce mal. Il ſe trouvait ſouvent joint avec le mal vénérien ; ſans ce dernier vice, la contagion ne ſe communiquait qu'aux deſcendans & nullement par la voie de la copulation.

Ce fut particulièrement au dixième ſiècle que pluſieurs maux affreux ſe réveillèrent & vinrent fondre avec une impétuoſité qui déſola la ſociété ; ils paſſèrent pour des phénomènes nouveaux, aux yeux de ceux qui les avaient ignorés juſqu'alors. On vit le feu ſacré, le mal des ardens, les peſtes, les fièvres malignes, le ſcorbut, la ſuette, les dyſenteries, le phthiriaſis, la plique polonoiſe, le mal vénérien ; & l'éléphantiaſis ſe répandit encore plus & s'allia avec les affections lépreuſes qui ont tant d'affinité avec lui. Après toute cette longue ſuite de faits hiſtoriques, M. Raymond conclut : « il paraît que le virus ſéminal ou vénérien a toujours exiſté, quoiqu'à un degré médiocre, dans » les régions chaudes de l'Aſie, en Perſe, en Syrie, » en Paleſtine, en Arabie, en Egypte, ou l'éléphantiaſis a toujours été commun ; puiſqu'il » y a eu de tout temps des loix économiques, » qui ordonnaient la ſéparation des perſonnes qui » avaient des écoulemens de ſemence & des femmes pendant leurs règles, & la circonciſion : or » aujourd'hui les vices vénériens légers ne ſe diſſipent-ils pas par le ſimple repos & le régime » frais, comme dans ces anciens temps ? Ces terribles cachexies, le mal vénérien, le ſcorbut, le » rachitis, l'éléphantiaſis, &c. furent groſſièrement » crayonnés dans l'eſpace de temps qui s'écoula » du 9ème juſqu'au 13ème ſiècle où l'ignorance » était trop grande. Mais ils furent bientôt remarqués avec des yeux plus habiles, & ils » paſſèrent d'abord la plupart pour nouveaux, » parce qu'ils n'étaient pas exactement décrits

» par les écrivains précédens; & pour contagieux, » parce qu'ils inſpirent l'horreur & une averſion » inſurmontable ». L'Auteur remarque enſuite que ces maux ont dégénéré avec la révolution des temps, qui ont chaſſé la tyrannie & ont rappelé un âge plus heureux où le payſan a plus cultivé de terres, & s'eſt procuré une meilleure nourriture; ou la culture des vignes lui a permis de boire de la liqueur qu'elle fournit; liqueur qu'on peut regarder comme un préſervatif aſſuré; où l'accroiſſement de la population a fourni des hommes qui par leurs travaux, ont deſſéché les marais, abattu les bois qui entretenaient un air épais & mal ſain, ont changé des bourbiers marécageux en pleines ſablonneuſes & ſeches, & ont fait régner le plus beau ciel dans une athmoſphère chargée auparavant de miaſmes délétères. M. Raymond préſume auſſi que le mal vénérien, déjà fort énervé, diſparaîtra enfin totalement dans les pays où l'on pourra reſpirer un air libre & vif.

REGNIER, *Docteur-Médecin de Reims*, Lettre à M. de la Place, Auteur du Mercure de France, premier volume de Janvier 1768, pag 196. 4 p. in-12.

Ce Docteur eſt ami & prévenu en faveur de M. Keyſer; il eſt indiſpoſé contre M. Dibon, qui attaque & provoque ſans ceſſe ce guériſſeur renommé; en conſéquence il met ſous les yeux du Public l'hiſtoire d'un Page de la petite écurie, manqué, à ce qu'il prétend, par le remède de M. Dibon. 1768.

REY (J. B.), *Maître en Chirurgie à Lyon*. Recueil d'Obſervations ſur le traitement des maladies vénériennes, où l'on trouve un grand nombre de cures ſingulières & ſurprenantes, propres à raſſurer ſur leur ſort les perſonnes affligées de ces maladies & parvenues à un état jugé incurable.

A Lyon, de l'Imprimerie d'Aimé de Laroche, 1770, in-8°. 168 p. non compris l'avant-propos qui eſt de 24.

1770. Ce Chirurgien eſt un élève & un des Buraliſtes de M. Keyſer : il ne faut par conſéquent pas s'étonner s'il élève ſes dragées juſqu'aux nues, & s'il dépriſe, avec la même prévention, toutes les autres méthodes qu'il regarde comme meurtrières, excepté l'antimoine de M. Jacquet qu'il protége auſſi, & dont il ſe ſert quelquefois. Ces obſervations ſont diviſées en deux parties : la première contient l'apothéoſe des dragées qui ſont miſes en comparaiſon, à leur avantage, avec les frictions, les ſels mercuriels, &c. La ſeconde eſt le martyrologe, ou, ſelon lui, la liſte des cures qu'il a opérées avec ſes dragées.

REYNAL (de), *ancien Chirurgien-Major des Troupes & des Hôpitaux du Roi.* Méthode réſolutive de guérir la vérole & les gonorrhées virulentes, avec les différens accidens qui accompagnent ces maladies, à l'uſage des Hôpitaux ; Ouvrage qui doit être ſuivi d'un autre beaucoup plus étendu ſur la même matière. A Paris, chez Panckouke, 1763, in-12. 80 p. & l'avertiſſement de 20.

1763. M. de Reynal, dans ce petit traité, annonce ſes longs travaux & les ſecours qu'il a tirés de la chimie hydro-pyro-technique. Il emploie pour la curation des maladies vénériennes trois préparations de mercure dont il dit être l'inventeur, ſavoir le mercure hermétique, la teinture du même mercure, & le ſublimé dulcifié. Il dit que depuis vingt ans les ſuccès les plus heureux ont couronné ſa méthode. Il garde pardevers lui le ſecret de ſes procédés : mais on ne peut lui en faire un crime, ſi ces préparations ſont neuves & le fruit de ſes travaux. Ce fait paraîtrait ne pas

devoir être révoqué en doute, d'après ce qu'ont dit les Commiſſaires nommés par l'Académie Royale des Sciences pour examiner ſes découvertes (MM. Hellot & Bourdelin). M. de R. leur avait auſſi préſenté la préparation par laquelle il dulciſiait le turbith minéral, qu'il regardait comme febrifuge; une liqueur acide & aromatique pour purifier l'air infecté par les hommes ou par les animaux; une liqueur fondante & réſolutive pour les carnoſités & les calloſités, avec une compoſition de bougies; une eſſence volatile réſolutive pour la gangrène; & un extrait de quinquina ſoluble par la trituration. Après l'examen fait de ces remèdes, les Commiſſaires ont prononcé qu'ils croyaient que M. de R. était le premier qui ſe fût ſervi des moyens qu'il indiquait, & qu'il ne fallait plus que des expériences réitérées pour prouver que l'uſage des remèdes anti-véroliques, propoſés par l'Auteur, étaient ſalutaires & n'avaient rien de dangereux; qu'en conſéquence il devait ſe pourvoir pardevant qui il appartiendrait pour obtenir la permiſſion de faire ces expériences. Nous ignorons quelles ont été ſes réuſſites, & même ſi l'Auteur a donné le ſecond Ouvrage plus détaillé qu'il annonçe dans celui-ci; il n'y a pas d'apparence, parce que ſans doute nous en aurions connaiſſance; & nous ne croyons pas que M. de Reynal ait jamais fait beaucoup de bruit dans cette Capitale, quoiqu'il ait donné ſon adreſſe dans le ſecond volume du Mercure de France pour le mois d'Octobre 1757, pag. 173.

RICHARD DE HAUTESIERK, *Eques Ordinis Regii Sancti-Michaelis, primarius Exercituum Medicus, Militarium Regni Noſocomiorum Inſpector-Generalis ac Proto-Medicus, Salubris Conſilii Regii Socius, Regis Medicus Ordinarius, Almæ Medicorum Univ. Monſp. necnon Regiæ Scientiarum Academiæ Gottingenſis Socius.* Formulæ medica-

mentorum nosodochiis militaribus adaptatæ, digestæ & auctæ. Cassellis 1761, 120 p. & Parisiis 1772, in-4°. de 77 p.

1761. Ces formules ont été d'abord imprimées à la
1766. fin de son premier volume intitulé : *Recueil d'ob-*
1772. *servations de Médecine des Hôpitaux Militaires*, Paris, Imp. Royale, 1766, in-4°.

Pag. 14 de l'édition de Paris & 22 de celle de Cassel, on trouve la recette de la liqueur syphilitique ou anti-vénérienne. La voici :

Prenez de mercure sublimé-corrosif, grains douze.

De camphre, grains quatre.

Triturez ces drogues dans un mortier de pierre, versez dessus peu à-peu d'eau-de-vie, deux livres; mêlez y sur la fin du sirop de coquelicot, une once. Gardez cette liqueur pour l'usage. La dose est d'une à deux cuillerées matin & soir dans une tisanne pectorale, coupée avec du lait de vache, de chacun demi-livre.

C'est du Tome II du Receuil des observations de M. Richard 1772, que nous allons extraire le procédé des dragées de Keyser; il est à la fin du volume & contient 12 pages.

1772. Il n'y a guères de remède qui ait excité plus de débats, dit l'Editeur; & l'on n'en sera pas étonné quand on se rappellera que quelques succès obtenus dans une circonstance favorable, tranquille & libre de tout autre remède famé, lui ont valu de puissantes protections, soutenues elles-mêmes par l'ennemi puissant de la Médecine & des Médecins, caché sous l'apparence du bien public. Quand on sera bien convaincu que le véritable Auteur de la politique du Médecin de Machiavel (1) a été l'âme de toute cette intrigue,

(1) Voyez l'Eloge de la Mettrie, Mém. de Berlin, ann. 1750, Tom. V.

alors on verra clairement comment un remède si médiocre, & qui serait demeuré dans l'oubli, s'il eût été connu alors, est devenu pendant quelque temps célèbre, au point de fermer presque les yeux sur l'espérance d'en avoir un meilleur, mais seulement à Paris. Les Allemands, par exemple, sont trop bien fournis de remèdes en ce genre & trop éclairés sur leur nature, pour penser au Keyser. Heureusement que ces querelles ont rendu le Public attentif sur la possibilité de guérir sans le secours des frictions, & que l'esprit accoutumé à l'idée de l'action d'un remède interne, a été disposé à recevoir les autres de même genre qui se sont présentés par la suite; ensorte qu'aujourd'hui ces frictions si fameuses & si lucratives autrefois à ceux qui avaient usurpé le traitement des maladies vénériennes à l'ombre du mécanisme nécessaire pour les appliquer, ne sont plus regardées que comme auxiliaires, tout au plus, par quelques personnes qui ont pour but d'exciter plus d'action qu'un remède seul ne peut en produire. Ainsi l'ami décidé de ces usurpateurs les a réellement desservis pour satisfaire à son ambition & à son avidité; passions dominantes, qui ont toujours fait la base de sa conduite.

Pour peu qu'on soit au fait des préparations mercurielles & de la lecture des anciens Auteurs de Chimie, on ne peut s'empêcher de reconnaître dans le procédé que le sieur Keyser a décrit de son remède, un apprenti & un mal-adroit qui nous donne la crudité de sa première idée pour une opération qu'il a pu & qu'il a dû simplifier par la suite; car il ne lui eût pas été possible de faire du précipité rouge pour la France, l'Angleterre & la Hollande, &c. opération très-inutile, quand bien même il en aurait pu faire assez. Mais en divulguant son procédé, il fallait encore ménager ses intérêts, en effrayant par un faste ux &

rebutant appareil ceux qui auraient eu la tentation de le répéter. Il n'y a point eu de Commissaires nommés pour suivre son travail, & pour constater ses guérisons faites par le remède même préparé sous les yeux de ces Commissaires; il en a été quitte pour payer chèrement les signatures de ses approbateurs, pour obtenir son brevet & sa pension. Le moyen, après cela, de n'en être pas cru sur sa parole?

Comme le sieur Keyser n'a point donné le plan de sa machine à triturer le mercure, & que sa Veuve croit devoir attendre de nouveaux ordres du Ministre pour le faire, il n'est question que de donner le fond de son opération en renvoyant, pour ces sortes de machines, au Traité de M. le Comte *de la Garaye*, ou au livre d'*Agricola* intitulé *de re metallicâ*; mais la machine de *Langelot* vaudrait encore mieux. Voyez-en la figure dans la Bibliothèque Pharmaceutique de *Manget*.

Première Opération.

Il met dans un baquet (c'est une écuelle de fer & une meule de fer qu'il faudrait) vingt livres de mercure avec deux ou trois livres d'eau commune. Il agite ce mélange avec un mouffoir mu par un moulin à eau (c'est celui qui est à Sève près le pont). Au bout de vingt-quatre heures une partie du mercure se trouve divisée mécaniquement en une poudre noirâtre qui forme une espèce de boue avec l'eau; on tire cette boue par un robinet placé latéralement au-dessus du mercure qui est toujours au fond. On ajoute la même quantité d'eau & de mercure à proportion de ce qu'il y en a de converti en boue, & on continue de la sorte dans un ou plusieurs baquets, jusqu'à ce qu'on ait la quantité requise de mercure divisé.

La boue retirée de ce moulin ſe met dans une terrine où la poudre ſe dépoſe. L'eau qui reſte à clair deſſus reſſert à la même opération. Il faut un certain nombre de terrines.

On met ce mercure précipité *per ſe* (le ſieur Keyſer l'appelle mal-à-propos *éthiops*) dans des terrines placées au bain-marie bouillant, pour le ſécher, (on pourrait commencer par l'expoſer ſur un papier à filtrer) ayant ſoin de le remuer ſouvent avec une ſpatule de fer, pour aller plus vîte & pour empêcher qu'il ne ſe grumèle.

IIe. Opération.

On introduit cet éthiops deſſéché dans des cornues de verre, (pourquoi pas de fer?) dont on ne remplit que les deux tiers. On les place au fourneau de réverbère, donnant un feu d'abord très-doux, qu'on augmente enſuite par degrés juſqu'à ce qu'il ne ſorte plus de mercure. Il reſte au fond de la retorte une grande quantité de parties hétérogènes.

Quant aux fuliginoſités qui paſſent dans le récipient & ſaliſſent opiniâtrément le mercure, on l'en dépouille en l'agitant avec de la chaux vive en poudre, très-fine, & on le nettoie de cette chaux avec de l'eau; après quoi on le ſèche dans des évaporatoires placés ſur le bain de ſable.

IIIe. Opération.

On met ce mercure revivifié dans des matras, à fond plat & à col long & étroit, au bain de ſable, pour le réduire en mercure précipité rouge *per ſe*. Cette opération eſt connue des Chimiſtes.

On raſſemble le précipité de tous les matras; & comme il contient encore du mercure coulant, le ſieur Keyſer, toujours mal-adroitement &

par aſtuce, conſeille de le ſéparer au moyen d'une diſtillation dont le feu ſoit aſſez fort pour faire monter le mercure, & aſſez doux pour ne pas revivifier le précipité rouge, comme ſi un ſimple entonnoir ne valait pas mieux.

IVe. Opération.

On met dans un ſceau conique une livre de ce précipité rouge *per ſe* avec huit pintes de vinaigre diſtillé dans des vaiſſeaux de grès. On fait jouer le mouſſoir, & au bout d'une heure ou deux le mercure eſt diſſous par le vinaigre.

On tire cette diſſolution par un robinet pratiqué tout au fond du ſceau; on la met avec égalité dans huit bouteilles qu'il faut employer dans les vingt-quatre heures, afin que le mercure ne ſe cryſtalliſe pas au fond, ſous la forme d'un ſel neigeux.

Pour cet effet, il faut avoir huit tables de marbre, longues chacune de deux pieds & demi, & larges de deux pieds, ayant un rebord circulaire d'un pouce de haut, à peu près comme un évier. On met ſur chacune deux livres de manne en larmes & une bouteille contenant deux onces de précipité diſſous; on broye le tout avec une molette de porphyre juſqu'à ce que le mélange ſoit exact, & ſoit réduit en une bouillie liquide & uniforme.

La mollette de porphyre aurait bien dû faire penſer à demander au ſieur Keyſer combien en ſa vie il avait fait manger de tables de marbre au Public : car le vinaigre a dû les diſſoudre & abandonner le mercure.

On paſſe cette bouillie à travers un tamis de crin, d'où elle tombe ſur une table de marbre, ſur laquelle on la laiſſe ſécher en été par la ſeule chaleur de l'air, & en hiver par un poële, juſqu'à

ce qu'elle ne coule plus en penchant la table. La deſſication ſe fait plus vîte ſi on la remue avec la molette, & le mélange en eſt meilleur.

La bouillie étant gluante à ne pouvoir couler de la table, on met celle-ci ſur le côté devant le feu pour achever de la réduire en une pâte ferme, remuant ſouvent avec un couteau large & pliant. Alors on peut la mettre en pilules.

V^e. Opération.

On étend également ſur une table de marbre bien unie, une couche de farine épaiſſe d'une demi-ligne, au moyen d'un tamis de ſoie. On prend quatre onces de la pâte, on en fait une boule qu'on applatit avec la main, & enſuite avec un cylindre ou rouleau de bois, garni d'un rebord de deux lignes de haut à chaque bout, afin que la pâte aplatie ait juſte cette épaiſſeur dans toute ſon étendue. On la ſaupoudre d'une légère couche de farine, & alors, avec un emporte-pièce de fer-blanc, de diamètre tel que chaque rotule pèſe trois grains pour les hommes, & un grain & demi pour les femmes, on enlève autant de tablettes que la pâte en peut fournir, ainſi que cela ſe pratique tous les jours chez les Apothicaires, les Confiſeurs, &c. Quant à la pâte reſtant dans les intervalles de l'emporte pièce, on la pétrit de nouveau après l'avoir bien dépouillée de toute ſa farine, & on l'étend ſur la table comme la première fois, &c.

On roule chaque tablette ſeparément dans les deux doigts, pour la réduire en forme pilulaire; c'eſt alors qu'on la décore du titre de *dragée* par excellence.

Chaque boîte, pour un traitement, doit contenir quatre onces de pâte réduite en pilules, ce qui eſt plus qu'il n'en faut. On y ajoute deux ou

trois gros de farine, afin qu'elles ne ſe collent pas.

Il faut de temps en temps agiter la boîte, lui faire prendre l'air & la tenir dans un lieu ſec, afin que les dragées ne prennent pas l'état de déliqueſcence.

Le ſieur Keyſer ajoute qu'autrefois il ſaupoudrait ſes pilules avec du ſucre royal en poudre fine; mais que comme elles étaient ſujettes à ſe fondre, il y avait ſubſtitué la farine; & qu'en dernier lieu il a employé à la place de la manne, autant de gomme Arabique diſſoute : & c'eſt en effet ſous cette dernière forme qu'elles ont été diſtribuées au Public.

On voit, d'après cette deſcription, qu'on peut beaucoup abréger ce procédé. Ce n'eſt pas que quelques auteurs ne regardent comme très-eſſentiel de dépouiller le mercure de ſa poudre noire: mais on peut le faire plus aiſément, & l'opération s'en trouve dans les Alchimiſtes. Voyez auſſi BOERHAAVE, page 160. JACOBI, GOULARD, p. 381.

On peut abréger la diſſolution en diviſant d'abord le mercure par l'eau-forte, le cryſtalliſant, & verſant deſſus enſuite du vinaigre diſtillé. Ce qu'il y a de ſingulier dans cette opération, c'eſt que, contre les principes connus & expoſés dans les tables des affinités, le vinaigre diſtillé chaſſe l'acide nitreux de ſa baſe & ſe met à la place; tel eſt le commencement de la préparation de Pénot. Il faut du ſoin & de l'attention pour réuſſir. Quelques Apothicaires de Paris tiennent cette préparation dans leurs boutiques ſous le nom de terre foliée de mercure, parce qu'elle a en effet un œil talqueux & griſâtre. Ils l'incorporent avec la gomme Arabique auſſi.

Le ſieur Keyſer fait enſuite quelque remarques. Il obſerve entre autres choſes que la purification du

du mercure pour lui enlever ſa poudre noire, n'a été connue de qui que ce ſoit (page 10), ce qui eſt très-faux, comme on peut le voir par les Auteurs que nous venons de citer plus haut; & ils ne ſont pas les ſeuls qui l'ayent connue : nous pourrions encore en nommer d'autres, ſi nous ne craignions d'être trop diffus.

Mais un tour de main dont on doit lui ſavoir gré, c'eſt qu'il donne le moyen d'alonger ſon précipité rouge *per ſe*, en indiquant d'ajouter deux livres de mercure coulant aux huit pintes de vinaigre diſtillé, qui ont déjà diſſous la livre de précipité, continuant de faire jouer le mouſſoir. Ces deux mercures ſe combinent & montent à la ſurface du vinaigre ſous la forme d'une crême fouettée. On la lève avec une cuiller de bois à meſure qu'elle paraît, & on la met ſur un tamis poſé dans une térine conique; on l'y laiſſe ſécher & ſe dépouiller du mercure excédent. On en incorpore une partie avec huit parties de manne, en humectant l'un & l'autre avec un peu de vinaigre diſtillé, pour les broyer & mêler exactement avec le porphyre; on fait ſécher devant le feu, &c. Ce mélange, dit l'Auteur, eſt purgatif & efficace dans le mal vénérien récent, ſur-tout pour les chancres : c'eſt un puiſſant fondant.

L'*éthiops* de la première opération eſt purgatif; on en peut donner ſans inconvénient intérieurement & avec ſuccès dans les maladies chroniques, en guiſe de fondant. Mais il ne faut jamais employer pour mon procédé que le mercure revivifié du cinnabre. On peut employer l'éthiops ſeul mouillé & en bouillie épaiſſe, en y ajoutant depuis une partie de manne juſqu'à huit, ſelon la circonſtance. On peut auſſi le prendre dans de l'eau, du bouillon, une eau minérale, un ſirop.

Telle eſt en ſubſtance la deſcription que le ſieur Keyſer a donnée de ſon remède. Mais pour

bien juger de ſon efficacité, il faut avoir préſente ſa méthode de l'adminiſtrer, & ſur-tout avoir ſuivi les perſonnes qui en ont pris. Dans la premiére tentative qu'on en fit aux Invalides, les trois quarts des malades vénériens furent manqués. Dans la ſeconde il y en eut à peu près moitié, & dans la troiſième il y en eut encore plus de manqués que dans la premiére, & cependant le remède a été ſoutenu plus que jamais alors. Il eſt pourtant certains cas, & ſur-tout dans les extrêmes, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, où l'on peut retirer quelques avantages de ces dragées.

1754. RICHTER, Diſſertatio inauguralis, *de medicamentorum mercurialium cum ſalibus paratorum efficacitate per adjunctum ſulphur ad certos quoſdam morbos magis accommodandâ*...quam, AND. EL. BUCHNER Præſide... ſubjiciet *J. Erh. Richter*, Halæ Magd. 1754.

1747. RITTER. . . . Diſſertatio; demonſtratio, *quòd atrociſſima luis venereæ ſymptomata non ſint effectus morbi, ſed curæ mercurialibus inſtituta* . . . quam, HIERON. LUDOLFF, Præſide . . . ſubjiciet *Laur. Andr. Ritter*, Smira-Erfordiens. Erford. 1747. p. 28.

ROBERT (M. J. C.), *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, premier Médecin & Conſeiller intime de S. A. S. Monſeigneur le Duc régnant de Deux-Ponts.* Lettre à M. C. T. G. Guilbert de Préval, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris, Conſeiller, Médecin Conſultant & Correſpondant de S. M. le Roi de Danemarck & de Norwege, &c.* A Amſterdam. 1772. in-8°. 15 p.

1772. Cette Lettre paraît écrite à Deux-Ponts. C'eſt au ſujet de la liqueur fondante anti-vénérienne de M. Préval, dont M. Robert a fait l'eſſai dans les Hôpitaux de M. le Duc de Deux-Ponts. Il rapporte 16 Obſervations qui toutes ont été couronnées des plus heureux ſuccès; en foi de quoi

M. Robert ſe ſert de ces termes : « elle a un » avantage (la liqueur) que n'ont point toutes » les eſpèces de remèdes que l'on a préparés juſ- » qu'à ce jour, qui eſt d'être un topique excel- » lent ; elle mérite donc ſur eux une préférence, & » je me ſuis ſi fort prévenu en ſa faveur, que je » ne crains point de dire hautement qu'il n'y a » pas de remède connu pour la vérole, qui ſoit » digne de lui être comparé ». Le remède de M. Préval eſt un ſecret : j'ignore ſi le ſublimé-corroſif en fait la baſe, quoique la plupart l'aſſurent. *Voy.* MARGES, pag. 513. Si c'eſt ce ſel mercuriel, M. Robert a raiſon de dire qu'il ne connaît point entre les remèdes anti-vénériens, de meilleur topique : mais il a tort de lui donner ces louanges outrées ſans le nommer, parce que ſon ſilence ſur la recette, pourrait faire croire à quelques-uns qui ne penſeraient point au ſublimé, que le remède de M. Préval lui eſt ſupérieur, & c'eſt ce que nous ne croyons nullement. Cependant nous ſommes ſincèrement perſuadés de la bonté du ſpécifique de M. de Préval & de la vérité des obſervations de M. Robert : nous ne ſoupçonnons point ce Médecin de partialité, ni de vendre ſa plume à l'intérêt, ni de ſacrifier à l'amitié, la ſanté des citoyens. Cependant ne ſerait-elle pas plus utile à préſent à ſon Confrère qui eſt rayé du Tableau des Médecins pour cette même liqueur anti-vénérienne préſervative, & qui plaide actuellement contre eux ! Nous devons remarquer ici que les liqueurs fondantes ont le malheur de ne pas prendre à la Faculté ; qu'on ſe rappelle celle de M. Dienert, Docteur-Régent &c. en 1756, qui avait de l'analogie avec celle de M. Préval, car elle était fondante comme la ſienne & un des bons topiques qu'on pût employer ; cependant ſi l'on en croit ceux qui ont fait l'analyſe & de l'une & de l'autre, le mercure n'y eſt

point employé ſous la même forme. *V.* DIENERT, MARGES, p. 513; DE HORNE, *au Supplément.*

ROBIN DU SAUGEY, *Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.* Obſervation ſur une vérole confirmée qui n'a été précédée d'aucune maladie vénérienne locale.

Nullius addictus in verba jurare Magiſtri.

Horat. Epiſt. I.

1765. Cette obſervation ſe trouve inſérée dans le Journal de Médecine du mois de Novembre 1765, pag. 426, & contient 7 pag. il s'agit d'un jeune homme attaqué d'inflammation à un teſticule : les remèdes ordinaires appropriés firent diſſiper cet accident, qui revint quelque temps après & ſe paſſa encore, mais il reparut enfin avec plus d'acharnement; des douleurs de tête & dans les membres, des puſtules ſe manifeſtèrent à la ſuite de cette rechûte : on fit paſſer le malade par les remèdes; il guérit. M. Robin infère de-là que M. Aſtruc n'aurait pas dû dire : *quand il aura paru des maladies vénériennes locales, on pourra prononcer ſur des ſignes aſſez légers, ſur la réalité de la vérole; mais s'il n'a point paru de maladie de cette eſpèce, il vaut mieux prendre le parti de la négative.*

ROSEN à ROSENSTEIN (Nicolas), *premier Médecin du Roi, Chevalier de l'Etoile Polaire.*

1768. On lit dans le Journal de Suède, an. 1768, quatre Chapitres de cet Auteur; ils traitent *de la fièvre ſcarlatine, de la jauniſſe, de la vérole & de l'hydrocèphale.* Ils ſont faits pour ſervir de ſupplément à l'ouvrage ſuivant, qui parut en 1764, avec ce titre: *Underrættelſer om barnsjukdomar och deras bote-medel : tilfœrene ſtyckevis utgifne uti de ſma almanachorna, nu ſamlade, tilœkte och fœrbœttrade af nils Roſen von Roſenſtein, Kongl. Archiater, ridd. af*

nordſt. orden. Stockholm, pa Kongl. vet. Acad. Koſtnad, trykte hos direct. lars, ſalvius, 1764. in-8°. C'eſt à-dire : Inſtructions ſur les maladies des enfans & ſur leur guériſon ; publiées ci-devant par morceaux dans les petits almanachs, actuellement recueillies, augmentées & corrigées par N. Roſen de Roſenſtein &c. A Stockholm, aux frais de l'Académie Royale, imprimé chez Laurent Salvius, Directeur. 1764. in 8°.

Voici ce que dit l'Auteur ſur la maladie vénérienne : elle eſt contagieuſe ; il a vu une nourrice infectée de ce mal le communiquer à toute ſa maiſon : il penſe que la teigne qui vient à la tête des enfans eſt un ſigne preſque aſſuré qu'ils ont hérité de leurs parens d'un levain vérolique. Il établit la différence qui ſe trouve entre les ulcères vénériens & les ſcorbutiques ; il dit qu'il a vu adminiſtrer le mercure doux à un enfant pour un ulcère dont les bords reſſemblaient à du lard & dont la nature était douteuſe : on s'apperçut bientôt qu'il provenait d'une cauſe vénérienne. Il croit que, de toutes les méthodes curatoires, celle des frictions mercurielles eſt la ſeule qui ſoit efficace, mais il n'exige pas le flux de bouche : on doit, dit-il, les adminiſtrer à petites doſes & de loin à loin. Pour guérir les enfans à la mamelle, il fait frotter de mercure la mère ou la nourrice ; ou ce qu'il préfère encore, c'eſt de faire allaiter le nouriſſon par une chèvre à laquelle on donne des frictions mercurielles. Il recommande l'uſage des bains comme préparatoires, on peut même les entre-mêler avec les frictions.

ROWLEY (G.) *Surgeon.* AN ESSAY ON THE CURE OF THE &c. C'eſt-à-dire : Eſſai ſur la guériſon de la gonorrhée nouvellement contractée, ſans uſer de remèdes internes, à Londres, chez Newbery, 1771.

Cet ouvrage ne nous eſt point parvenu : nous 1771.

avons été obligés de le connaître par ce qu'en disent les Auteurs du Journal Encyclopédique dans le premier volume de Juillet 1771, pag. 146. Ils n'entrent point en longue discussion sur cet ouvrage, & nous allons copier l'Extrait qu'ils en donnent. " Il est incontestable qu'il faut absolu-
» ment détruire le virus dans la partie même où
» il s'est établi ; & nous approuverions beaucoup
» la méthode proposée par M. Rowley, si nous
» jugions qu'il fût possible de porter l'antidote
» dont il parle, dans toutes les parties qui devien-
» nent le siége de la gonorrhée : au reste, les in-
» jections de mercure, dissous dans un mucilage,
» d'après la méthode de M. Plenck, doivent iné-
» vitablement paraître insuffisantes, à quiconque
» sait que ces injections ne vont qu'à la vessie,
» & ne peuvent guères pénétrer à travers la muco-
» sité qui garantit l'urètre & la vessie de l'âcreté
» de l'urine. Les frictions sur les parties origi-
» nairement attaquées, prometaient de bien plus
» grands avantages ; cependant on a été forcé de
» les abandonner, pour recourir aux remèdes
» internes, qui même jusqu'à présent n'ont été
» que trop souvent en défaut : car il faut avouer
» que la gonorrhée est l'écueil trop désespérant de
» la Chirurgie & de la Médecine ". On ne peut rien ajouter à cet extrait qui est savamment & bien écrit, & digne des Auteurs du Journal Encyclopédique.

1773. THE NEW METHOD OF CURING THE VENEREAL DISEASE &c. *By* WILLIAM ROWLEY, Surgeon &c. 1773. *C'est-à dire* : Nouvelle méthode de guérir les maladies vénériennes en peu de jours, sans garder la chambre & sans l'usage des médecines internes &c. Par M. Guillaume Rowley, Chirurgien. Brochure. Prix, 1 scheling.

☞ ROUSSEAU (l'Abbé), *ci-devant Capucin & Médecin Chimiste de Sa Majesté*. Secrets & re-

mèdes éprouvés, dont les préparations ont été faites au Louvre, de l'ordre du Roi. A Paris, chez Claude Jombert, 1708, in-12.

Les ſecrets de l'Abbé Rouſſeau parurent pour la première fois en 1697, Paris, in-12, chez Jombert. 1708.
La première édition des préſervatifs parut en 1706, Paris, in-12, chez Cellier. Les ſecrets & les préſervatifs ſe trouvent réunis dans celle que nous avons entre les mains. On a encore fait depuis deux autres éditions, l'une en 1718, in-12, Paris, chez Jombert, & la dernière en 1747, in-12, Paris, chez Cavelier. C'eſt dans ces deux dernières éditions que l'on trouve le titre augmenté de ces mots : *avec un ſpécifique pour la guériſon de toutes ſortes de maladies vénériennes.*

Pag. 195—209 de notre édition on trouve les remèdes preſcrits par l'Abbé Rouſſeau, pour la vérole. Voici ſon anti-vénérien qui n'occaſionne aucune ſalivation.

Prenez ſalſepareille, ſquine, ſaſſafras, écorce & bois, pommes de cyprès, écorce de grenade, gayac écorce & bois, de chaque une livre ; baies & bois de genevrier, deux livres. La proportion eſt d'un quart d'écorces, ſur trois quarts de bois. Rapez ou pilez ces drogues ; les ayant réduites en poudre groſſière, mêlez-les peu-à-peu dans quarante livres d'eau, dans laquelle vous aurez fait fermenter, à l'étuve, huit livres de bon miel. Laiſſez infuſer & fermenter ces matières pendant deux fois 24 heures. Enſuite ajoutez-y peu-à peu, antimoine crud & alun de roche réduits en poudre, de chaque une livre, avec une livre de mercure crud, dans un nouet ; & continuez la fermentation juſqu'à ce qu'elle ſoit finie. Elle vous donnera une liqueur vineuſe fort claire, dont vous garderez le quart ou le tiers, dans des bouteilles de verre que vous aurez ſoin de boucher. Puis vous diſtillerez le ſurplus, & en garderez l'eſprit,

après l'avoir rectifié, ainſi que le flegme qui reſtera de la rectification, l'un & l'autre ſéparément. Enſuite vous paſſerez le réſidu par le ſas, & diſtillerez la liqueur qui aura paſſé, juſqu'à conſiſtance de gomme. Vous mêlerez ce flegme avec celui qui vous eſt reſté de la rectification de l'eſprit, & vous le garderez. Après cela vous ajouterez au réſidu des matières ſolides qui ſont reſtées ſur le ſas, autant de bois de gayac ou de buis, que vous le jugerez néceſſaire, pour en tirer une bonne quantité de cendres, en les faiſant brûler. Vous tirerez tout le ſel de ces cendres, par lixiviation, à laquelle vous employerez ſeulement une partie du flegme ci-deſſus; & vous garderez le ſel qui en proviendra. Il faut obſerver d'ôter l'antimoine & le mercure, avant de faire brûler les autres matières. Vous tirerez auſſi la teinture de cet extrait ou gomme avec l'eſprit ſuſdit; & vous broyerez ſur le marbre parties égales de votre ſel & de ſublimé-doux bien préparé, & vous les réduirez en huile, à la cave, par défaillance. Si une partie du ſublimé n'eſt pas fondue, vous le broyerez avec partie égale du même ſuſdit; & vous le remettrez à la cave, pour qu'il ſe fonde en huile, comme ci-devant: avant de faire ce dernier mélange deſtiné à la ſolution, il faut peſer chaque matière, pour plus d'exactitude, afin de bien régler les doſes.

Uſage. Il faut faire prendre au malade, tous les matins, à jeun, une ou deux cuillerées de l'eſprit chargé de ſa teinture, avec aſſez de la liqueur mercurielle, pour qu'il y entre ſept ou huit grains de ſublimé-doux, outre & non compris le ſel avec lequel il a été fondu en huile. Si cette compoſition de la teinture, de la liqueur mercurielle & de l'huile parait trop forte, on la tempérera avec un peu du flegme, ſelon l'état de la maladie, & les forces ou la diſpoſition du malade, lequel ſe

tiendra au lit, trois ou quatre heures après la prise, & bien couvert, pour exciter la sueur, après laquelle il prendra une pareille dose, & soupera le soir légèrement ; entre les repas il usera, pour se désaltérer, d'une boisson composée du flegme, & d'une moitié de la liqueur vineuse qu'on a gardée exprès sans distiller. Il peut boire à ses repas un peu de bon vin trempé d'eau, ou de la liqueur susdite. On continuera ce remède pendant trois semaines ou un mois, ou jusqu'à parfaite guérison ; laquelle avancera de beaucoup, si l'on a soin de se purger une ou deux fois la semaine, avec la coloquinte & la scammonée bien préparées selon la méthode de l'Abbé Rousseau.

Propriétés. Ce remède calme d'abord toutes les douleurs, l'insomnie, les inquiétudes nocturnes, les maux de tête, & autres symptômes de cette maladie ; il dissipe les *nodi*, les exostoses, les pustules ; & procure enfin une entière guérison, sans causer le flux de bouche, ni exposer aux accidens qui suivent ordinairement l'usage du mercure. Ensorte qu'on peut dire que ce remède est des plus faciles, des plus efficaces & des plus assurés ; il réussit beaucoup mieux en Eté qu'en Hiver, & quand on procure la sueur le matin, que quand on ne la procure pas.

Si, par un accident extraordinaire, il restait quelqu'impression de mercure, après l'usage de ce remède, il faudra prendre pendant huit jours, depuis quatre jusqu'à huit gouttes d'esprit de sel, dans un bouillon ou dans du vin, le matin à jeun ; & prendre ensuite pendant douze ou quinze jours, une dose de poudre ou plutôt d'essence de vipère, le matin à jeun.

Notez que l'esprit de sel est employé ici, parce qu'il est constamment le correctif du mercure, selon l'Abbé Rousseau.

Cette préparation longue & peu néceſſaire, a une grande affinité avec pluſieurs remèdes dont nous avons parlé. Il jouit certainement d'une vertu anti-vénérienne, mais il aurait autant d'efficacité au moins quand il ſerait ſimplifié.

Il y a encore quelques eſſences que l'Abbé Rouſſeau preſcrit pour les ulcères véroliques, &c. nous n'en dirons rien, ainſi que du traitement preſcrit pour les différentes gonorrhées, bubons, &c. Il ſuffit de ſavoir qu'il donne, dans tous les cas, l'anti-vénérien preſcrit ci-deſſus, il n'y a que le traitement acceſſoire qui change.

ROUX (Franc.) *Maſſil.* Diſſertatio, *de tragearum anti-venerearum præſtantiâ ?* Monſp. 1765.

1765. On vante dans cette diſſertation les dragées Kéſériennes.

ROY (Charles le), *Médecin de Montpellier.* Nous ne mettrons point ici le programme de M. le Roy : on peut le voir au mot ESTEVE ; il diffère ſeulement en ce qu'il eſt de 34 p. M. le R. ſoutint les 21, 22 & 23 Juin, matin & ſoir.

1759. M. le Roy remporta la palme ſur ſes concurrens qui diſputaient avec lui pour la chaire de Chimie, vacante à Montpellier en 1759. Nous avons à parler de la troiſième queſtion conçue en ces termes : *Quænam ſit ſublimati-corroſivi natura & præparatio ? An mitius fieri poſſit & exhiberi adverſus morbos venereos ?*

M. le Roy décrit la préparation du ſublimé-corroſif ; il l'admet pour la cure des maladies vénériennes, & il reconnaît ſon efficacité. Il prouve encore que tel dépuré que ſoit le mercure, il excite toujours la ſalivation ; cependant il accorde que le mercure uni au camphre peut modérer un peu le ptyaliſme.

ROYER, *Ancien Chirurgien, Aide-Major des Armées du Roi.* Letre à M.***, ſur une brochure anonyme portant pour titre : *parallèle des diffé-*

rentes méthodes de traiter la maladie vénérienne, à Léipſick. 1765. in-12. 43 p.

1765.

M. Royer prend revanche de ce que l'anonyme avait dit: *enfin on parle d'un Empyrique qui prétend guérir par des lavemens.* Il l'épluche à ſon tour & il le reprend dans un ou deux endroits avec aſſez de ſolidité. Il parle de l'avantage de ſes lavemens anti-vénériens qui l'emportent, ſelon lui, ſur toute autre méthode; la principale raiſon qui l'empêche de divulguer ſa recette, eſt le deſir de s'aſſurer par des expériences réitérées de ce qu'on a lieu d'en attendre. Il dit qu'on ſait qu'on peut introduire aiſément & par un chemin fort court, différens liquides dans le ſang par le moyen des lavemens : témoins les lavemens nourriſſans dont on eſt quelque fois obligé de ſe ſervir dans les maladies de la gorge, de l'œſophage, &c. M. Royer nous permettra de remarquer que cette raiſon n'eſt point très-concluante en faveur de ſa méthode. On ſait que les gros boyaux ſont bien pourvus de quelques vaiſſeaux lactés capables de repomper quelques portions du lavement : mais on ſait auſſi qu'ils y ſont en très-petit nombre & que le peu de chyle qu'ils ſont en état d'abſorber, ne ſaurait ſoutenir long-temps un malade. Il ne faut pas être Praticien pour juger de la différence de cette route avec celles des premières voies qui ont une communication directe & naturelle avec les vaiſſeaux chyliferes : les lavemens anti-vénériens ne doivent cependant point être rejetés de la pratique, comme l'ont prétendu quelques *anti-lavementaires* : mais leur uſage doit être plus reſtreint que M. Royer ne le préſume, & je ſuis bien éloigné de croire qu'il faille bannir toute autre méthode en leur faveur.

Inſtruction pour l'adminiſtration des lavemens anti-vénériens. A Paris. 1765. in-8°. 71 pag.

1765.

On voit aſſez par le titre de cette brochure

qu'elle enſeigne la manière de ſe conduire dans le traitement par les lavemens. L'Auteur, après s'être étendu ſur cet article, paſſe au raiſonnement phyſiologique qui prouve la circulation de ſes lavemens dans le corps, par les veines lactées & les rameaux des méſentériques. Il apporte pluſieurs autorités, & l'on ne peut nier que cette aſſertion ne ſoit ſavamment diſcutée. Si l'expérience ne prouvait pas que la communication eſt plus directe par les voies alimentaires, on pencherait furieuſement en faveur des injections : mais malheureuſement pour elles, les faits prévalent ſur la plus docte théorie. Quoi qu'il en ſoit, un vice combattu par les deux côtés oppoſés ſera ſûrement plutôt & mieux déraciné. M. R. apprend comment on garde les lavemens lorſqu'on les a pris; nous croyons que ce point de pratique ſera utile à bien des gens qui en les rendant trop vîte, n'en retirent aucun bien. Qu'on ſe couche entièrement ſur le côté, *dit-il*, de façon que les feſſes ſoient un peu élevées & les cuiſſes légèrement fléchies : par ce moyen, la partie du colon où ſe trouve la plus grande réſiſtance, eſt libre, & à l'abri de la compreſſion des autres viſcères de l'abdomen. En même temps, dans les cas où le malade ſerait habillé en recevant ſon lavement, il prendra garde que ſes habits ne compriment l'abdomen : cette attention regarde ſur-tout les femmes dont les corps ou les jupes reſſerrent ſouvent la capacité du bas-ventre; le malade aura ſoin auſſi de ne reſpirer que très-doucement, & moins du nez que de la bouche qu'il tiendra médiocrement ouverte pendant le temps de l'injection; celui qui donnera le rémède aura attention de ne faire agir le piſton de la ſeringue que lentement, d'un mouvement continu, & non par ſoubreſauts. Dès que le malade l'aura reçu, il ſe tiendra tranquille & couché ſur le dos,

les jambes & les cuiſſes fléchies : il reſtera dans cette ſituation plus ou moins de temps, ſuivant qu'il deſirera le garder.

Lettre de M. de Frouſſard, Docteur en Médecine, à Chaumont en Baſſigny, à M. Royer, ancien Chirurgien, aide-Major des armées du Roi, *ſur l'effet de ſes lavemens anti-vénériens, avec la réponſe de M. Royer à M. Frouſſard*, 10 Avril 1766. in-12. 15. p.

La Lettre de M. Frouſſard ne conſiſte qu'en complimens. La réponſe de M. Royer contient quatre obſervations qui mettent en évidence l'efficacité des remèdes anti-vénériens. 1766.

Diſſertation ſur une méthode nouvelle de traiter les maladies vénériennes par des lavemens : on y a joint une inſtruction deſtinée à guider ceux qui adminiſtreront ce remède, & pluſieurs obſervations qui y ſont relatives. A Paris, chez l'Auteur, rue neuve St Euſtache, à l'hôtel de Carignan, 1767. in-8°. 154 pag.

Cette brochure n'eſt qu'une nouvelle édition de *l'inſtruction pour l'adminiſtration &c.* imprimée en 1765, à laquelle on a joint *la Lettre de M. Frouſſard* dont nous venons de parler ; des cures dont pluſieurs Médecins, Chirurgiens, le P. Potentien, &c. ont connoiſſance ; enfin *la Lettre ſur le parallele &c.* imprimée en 1765. 1767.

Lettre de M. Royer à M. J. J. Gardane, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de Montpellier, &c. &c. &c.* A Bouillon, de l'Imprimerie de la Société Typographique 1770. in-12. 24 p.

M. R s'eſcrime dans cette Lettre contre *les recherches pratiques, &c.* de M. Gardane qui l'avoit humilié ; il attaque ce Docteur du côté de la chimie, & nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'il le prend par ſon faible. Il lui reproche d'avoir gardé à la cenſure le manuſcrit de M. de Horne pendant ſix 1770.

semaines ; de l'avoir pillé au point de s'être servi de ses mêmes expressions, & de faire semblant après, de ne le pas connaître. Il lui reproche de s'être approprié la découverte de la dissolution du sublimé-corrosif par le sel ammoniac, due à M. Macquer. M. Gardane a dit que les lavemens de M. Royer sont composés *d'une solution mercurielle avec sur-abondance d'acide ;* plusieurs de même avaient pensé que le sublimé-corrosif y jouait un grand rôle ; parce que M. R. avait dit qu'il se sert d'*un mercure rendu soluble & miscible à nos humeurs*, & que le sublimé-corrosif est reconnu pour être le sel mercuriel le plus soluble ; parce qu'il avait dit encore que son *remède est combiné de façon à ne pouvoir plus faire effervescence avec les alkalis*, en ajoutant quelques lignes après que *le sublimé-corrosif ne donne aucune marque d'effervescence lorsqu'on y mêle de l'alkali.* Cependant nous serions tenté de soupçonner qu'il n'est autre que la préparation mercurielle de M. de la Garaye : mais nous n'assurons rien. Cette Lettre a eu deux éditions : elle est imprimée à la suite des *nouvelles observations &c.* elle n'est augmentée que de quelques notes qui confirment le savoir de M. Gardane.

Nouvelles observations faites dans les Hôpitaux Militaires, de la Marine, &c. pour constater la sûreté & l'efficacité des lavemens antivénériens. A Londres, & se trouve à Paris chez Antoine Boudet : 1771. in-8°. 128 pag. y compris la seconde édition de la lettre à M. Gardane, qui est de 16 pag.

1771. Ces observations tendent à trois fins ; l'une de tomber encore sur la friperie de M. Gardane & de l'habiller de toutes pièces ; l'autre d'analyser son mécontentement contre le Médecin & le Chirurgien de la Pitié ; & la troisième d'apporter en public des certificats pour faire voir la supériorité & l'efficacité des lavemens. Sans doute M.

Gardane a eu tort de faire une auſſi forte ſortie contre ce remède : on ne doit point l'accuſer d'inefficacité; on doit dire ſeulement qu'il ſerait ſouvent inſuffiſant ſi on voulait l'adminiſtrer dans tous les cas. Il eſt reconnu que toutes les méthodes ont leur avantage ; mais elle ne conviennent pas généralement. Pour MM. les Miniſtres de ſanté des hôpitaux, je ſais que ſur l'étiquette ils ſont oppoſés à tout remède anti-vénérien & qu'ils ne tiennent, excepté les frictions, aucune autre méthode pour compétente. Enfin M. Royer apporte en finiſſant ſes obſervations, des certificats de Marbriers & de Commiſſaires au Châtelet, qui atteſtent, l'un que ſes ouvriers ſont guéris, & les autres, que des Putains n'ont plus la vérole.

RUCKER. Commercium litterarium. Norimbergæ, A. 1735. Heb. 3. p. 15. §. 4. *Litteris ad. d. trew 29 9 ber a. pr. ſcriptis.*

M. Rucker prétend que la méthode curatoire par la ſalivation mercurielle, dans les maladies vénériennes, eſt contraire au mal, ou du moins n'eſt que palliative ; & voici comment il raiſonne. 1736.
Le ſiége du levain vérolique eſt dans la lymphe : par ſon acrimonie, il la corrompt & la rend putrilagineuſe ; ſa circulation eſt interrompue, les parties glanduleuſes ſont obſtruées ; elle devient de plus en plus impure, ſanieuſe & corroſive, de manière que ſon âcreté irritant les ſolides, produit des douleurs, des ulcères, &c. par conſéquent toutes les ſecrétions & les excrétions étant diminuées, le ſang n'ayant plus une circulation égale, le fluide ſereux étant infecté, peut-on employer des remèdes qui évacuent ce fluide avec trop de violence ? Si la maladie vénérienne affaiblit par elle-même, comment peut-on uſer de remèdes héroïques, tels que le mercure ? Le mercure uni aux ſels, eſt de nature corroſive ; un corps attaqué du vice vénérien eſt rempli de ſels âcres : donc ces

préparations de mercure doivent nuire plutôt que d'être efficaces. Plusieurs de ceux qui sont travailés de la maladie vénérienne sont maculés d'ulcères ; & dans ces cas, le mercure est reconnu pour être contraire. Selon les auteurs, lorsqu'on a passé une fois par les frictions mercurielles, on est dans le cas de revoir le mal vénérien sans même le mériter ; quelle confiance doit-on donc avoir à un pareil remède, d'après un tel doute? Il est bien plus à propos d'apporter à cette maladie des soulagemens qui sont appropriés à sa nature. Les remèdes qui doivent être principalement efficaces pour la détruire, sont les absorbans, les sels digestifs & neutres, les différentes espèces de cinnabre, les légers diurétiques, les substances diaphorétiques, les muqueux, les bois tempérans, les balsamiques doux, les préparations de succin & ammoniaques, les frictions & les bains, &c.

Tous les remèdes que l'Auteur regarde comme spécifiques contre la vérole, sont reconnus par l'expérience la plus soutenue, ne valoir que comme adjudans & préparatoires.

1639. ☞ RULAND. Dissertatio inauguralis medica... *de lue sive leprâ venereâ* ... quam, GOTHORF. WEIDNER, præside... subjiciet *Jo. Dav. Ruland*, Ratisponens. Francof. ad Viadr. 1639. pag. 16.

Fin du Tome premier.